QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12253 – 4 F – MARDI 19 JUIN 1984

Scrutin ambigu en Pologne

Lire page 24 l'article de notre envoyé spécial JEAN KRAUZE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

LE FESTIVAL DE BOURGES

Électronique chez Jacques Cœur

Lire page 26 l'article de JACQUES LONCHAMPT

Grave échec de la gauche française aux élections européennes

« Sortir les sortants » ?

Le renouvellement de l'Assemblée parlementaire des Communautés européennes, qui était avant tout, chez chacun des Dix, un test de politique intérieure, aura du moins permis de dégager quelques observations d'ensemble. Retrouvant ainsi, mais au second degré, quelque vertu européenne...

La plus manifeste des tendances du scrutin est celle qui voit les majorités sortantes, quelles que soient leurs orientations politiques respectives, sanctionnées par les électeurs. Sans doute ce « sortez les sortants » à l'échelle de l'Europe ne prend-il nulle part le caractère qu'il a eu en France, même lorsque l'avertissement adressé au pouvoir est aussi clair qu'en Grande-Bretagne ou en Belgique. Au demeurant, que ce scrutin ait pris un caractère si généralement intérieur ne peut faire oublier qu'il demeure en principe sans effet sur la vie nationale des États. Il ne s'agit, partout, que d'un sondage en vraie grandeur. Il n'empêche : la traversée de la crise, même si elle paraît nettement plus avancée dans certains pays que dans d'autres, pousse les électeurs européens à sanctionner les équipes au pouvoir.

On serait en revanche bien en peine de trouver dans le verdict des urnes une indication claire sur la faveur — ou la défaveur — de tel ou tel courant politique considéré globalement. S'il n'en fallait retenir qu'une preuve, celle-ci serait fournie par la comparaison entre le sort du Parti communiste français et celui du PCI. Le premier se trouve ramené à son plus bas niveau électoral depuis soixante ans, alors que le second dépasse, fût-ce très légèrement, la démocratie chrétienne. Cette nouvelle avancée couronne une progression à laquelle un « effet Berlinguer » a sans doute apporté un élan supplémentaire, mais qui correspond à un sentiment très répandu : celui que, dans une société politique italienne en proie au doute, aux compromissions et aux « affaires », le PCI a su rester pur sans devenir dur.

C'est là une image dont le FDP du vice-chancelier Genscher aurait bien eu besoin pour enrayer *son inexorable déclin.* Un déclin qui lui ferme désormais la porte du Parlement de Strasbourg, en *attendant,* peut-être, celle du gouvernement de Bonn. Le verdict des électeurs devra, au minimum, être soigneusement soupesé par le chancelier Kohl.

Une autre des caractéristiques commune au scrutin dans les dix pays de la Communauté est la très faible part prise par les questions proprement européennes. Sauf pour des raisons négatives au Danemark, où les adversaires irréductibles de la CEE remportent une majorité relative, ou encore à propos d'une controverse qui n'a rien à voir avec la Communauté : celle des euromissiles, notamment aux Pays-Bas.

Que les élections européennes le soient en réalité si peu à tant d'égards peut s'expliquer : les pouvoirs de l'Assemblée de Strasbourg sont trop faibles pour que les enjeux proprement communautaires l'emportent sur les considérations partisanes. Pourtant, ces enjeux existent. Ils sont même considérables, si l'on songe à ce que représente d'ores et déjà la tentative d'unification progressive du plus puissant ensemble industriel du monde et du plus grand espace de liberté.

Politisation nationale et abstention massive feront sans doute dire aux « europhiles » que l'Assemblée de la CEE n'a pas les électeurs qu'elle mérite. Mais c'est peut-être la Communauté qui, institutionnellement, n'a pas le Parlement que cette ambition appellerait.

● *Les partis de la majorité sont largement distancés par l'opposition. Le PCF accentue son déclin et le Front national dépasse 11 % des suffrages*

● *A l'étranger, les conservateurs reculent en Grande-Bretagne, la coalition au pouvoir est ébranlée en RFA et le PC devient le premier parti en Italie*

Les résultats des élections européennes se ***traduisent en France, par une très forte pous*****sée de l'extrême droite. La liste du Front national, conduite par M. Jean-Marie Le Pen, a recueilli en métropole 11,06 % des suffrages exprimés. Elle aura dix élus à l'Assemblée de Strasbourg, soit autant que la liste du Parti communiste, qui, avec 11,19 % des suffrages exprimés, enregistre un nouveau recul. Par rapport à 1979 (20,6 %), il perd la moitié de ses voix. La liste d'union de l'opposition, dirigée par Mme Simone Veil, obtient 42,72 % des suffrages exprimés et aura quarante et un élus. La liste du Parti socialiste (20,86 %, vingt élus) connaît, dans un contexte de fort recul de la gauche, une moindre baisse à un niveau proche de celui atteint en 1979.**

En revanche, la tentative de formation d'un centre se solde par un échec, la liste ERE européenne, animée par MM. François Doubin, Brice Lalonde et Olivier Stirn, n'ayant pas ***atteint le seuil des 5 % requis pour obtenir une*** **représentation à l'Assemblée européenne. Quant aux écologistes, ils se situent à 3,42 %** ***des suffrages, soit 0,97 point de moins qu'en*** **1979.**

Elu sur la liste socialiste, M. Max Gallo, ***secrétaire d'Etat, devait se démettre, lundi*** **18 juin, de ses fonctions de porte-parole du gouvernement. Cette charge serait assurée désormais par M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes, qui conserverait également la responsabilité de ce ministère.**

A l'étranger aussi, le scrutin (qui avait eu lieu dès le jeudi 14 juin en Grande-Bretagne, en Irlande, au Danemark et aux Pays-Bas) a été marqué par une abstention élevée et par un recul assez général des majorités au pouvoir, ***même si ce recul ne prend nulle part le carac*****tère qu'il a en France. Seuls les socialistes grecs, qui semblent avoir bénéficié d'un réflexe** ***de « vote utile » de la part des électeurs habi*****tuels des petites formations de gauche, sortent légèrement renforcés du vote de dimanche, bien que l'opposition progresse également.**

En Italie, les dernières estimations connues lundi en fin de matinée semblaient indiquer que le PCI, pour la première fois de son histoire, devançait la démocratie chrétienne.

En RFA, ***le chancelier Kohl va se trouver*** **confronté à la disparition, au Parlement européen, du Parti libéral – partenaire de la CDU** ***au sein de la coalition au pouvoir à Bonn*** **– faute d'avoir atteint 5 % des voix, seuil que les Verts (écologistes) franchissent, eux, très largement.**

En Grande-Bretagne, la majorité conservatrice subit un net revers, régressant de 61 à ***44 sièges, tandis que les travaillistes passent de*** **18 à 33 élus.**

En ***Belgique,*** **de même, la consultation** ***prend l'allure d'un « vote-sanction » à l'encon*****tre du gouvernement de M. Martens.**

Au Luxembourg, où avaient lieu, simultanément, des élections législatives, ***le*** **Parti socialiste enregistre une sensible poussée, mais ne menace pas la majorité chrétienne-démocrate et libérale de M. Werner,** ***même si*** **ce dernier peut être tenté de l'élargir en constituant avec le POSL une « grande coalition ». Aux Pays-Bas également, l'opposition de gauche progresse.**

Certains résultats étaient encore incomplets ***lundi en fin de matinée,*** **notamment au Danemark (où le Front national anti-CEE prendrait la première place) et en Irlande, où** ***les socialistes perdraient toute*** **représentation à Strasbourg.**

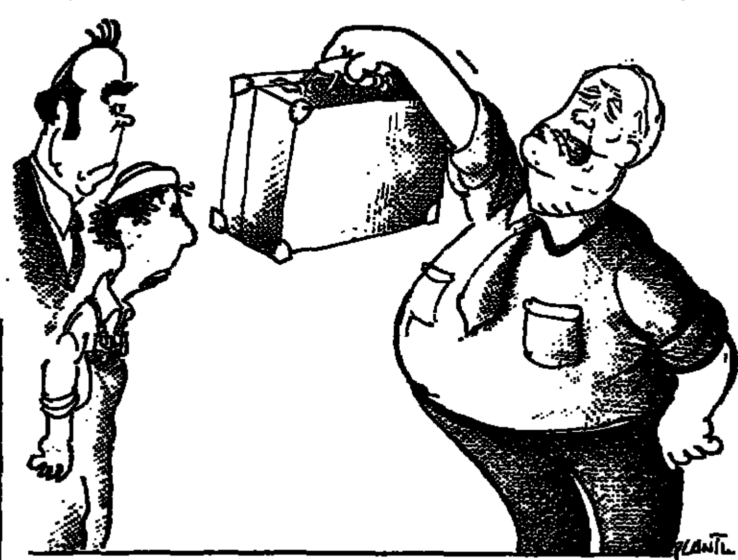
« Nos compatriotes auront la tentation de se défouler sans risque aucun, puisque ces élections ne peuvent avoir d'incidence directe sur l'avenir du pouvoir actuel », notait récemment (*le Monde* du 5 juin) M. Raymond Barre, qui ajoutait : *« Ne donnons donc pas à ces élections une dimension de politique intérieure disproportionnée. »* Eh bien ! c'est fait : les Français se sont défoulés. Reste à apprécier, et ce ne sera pas chose facile, l'exacte dimension qu'il convient de donner à ce vote : de celle-ci dépendent les leçons qu'il faut en tirer. Le défoulement fait un vainqueur, M. Le Pen, et des *vaincus : tous les autres* — bien que tous ne soient pas aussi durement atteints : l'accentuation *du déclin du PC est au moins aussi* lourde de conséquences que la poussée de l'extrême droite.

Le nom du vainqueur ne saurait surprendre. On s'attendait à une poussée de l'extrême droite, déjà sensible aux élections municipales de mars 1983 et au scrutin partiel de Dreux, en septembre de la même année. On savait les thèmes du Front national — le couple immigrés-insécurité — porteurs. On savait la période et surtout le mode *de scrutin (la proportionnelle)* propices à la constitution d'un front du refus envers les partis traditionnels. On savait les conditions idéales pour *Front national (selon l'IFOP), ne* perdons pas de vue que toutes ces voix se sont portées sur une liste *ouvertement xénophobe*, aux accents néopoujadistes additionnés de relents racistes, et dont M. Chirac lui-même avait expliqué, fort justement, qu'elle faisait appel à l'instinct plutôt qu'à la réflexion. Car M. Le Pen, lui, n'a pas changé : ce sont plus de deux millions de Français qui ont rejoint son discours.

L'ampleur du phénomène est attestée par quelques succès spectaculaires : M. Le Pen, avec 19,4 %, arrive devant le PS et devant le PCF dans les Bouches-du-Rhône, vieille terre de gauche s'il en fut. A Paris — mais la capitale vote à droite depuis belle lurette, — il dépasse 15 % des *suffrages exprimés !* A Lyon, « *ville raisonnable* », selon M. Barre, il atteint 17 %.

LES RÉSULTATS SELON NOS PROPRES STATISTIQUES

		%
Inscrits	35 858 790	
Votants	20 479 581	
Abstentions	15 379 209	42,88 %
Blancs ou nuls	751 133	
Suffrages exprimés	19 728 448	
LISTES	**VOIX**	**%**
UDF-RPR	8 429 258	42,72
PS	4 116 571	20,86
PCF	2 209 156	11,19
FN	2 183 248	11,06
VERTS	574 756	3,42
ERE	551 430	3,30
LO	413 773	2,09
REUSSIR	373 058	1,89
PCI	180 364	0,91
PSU-CDU	142 477	0,72
UTILE	136 419	0,69
I 84	121 908	0,61
EUE	77 776	0,39
POE	17 684	0,08



lui : un espace libéré par le choix *d'une liste unique de l'opposition*, un vote sans enjeu de pouvoir.

Mais le Front national s'installe *dans un paysage politique* modifié (*le Monde* du 15 juin), à un niveau où on ne l'attendait pas : 11,06 %, alors que les intentions de vote, selon les instituts de sondage, ne dépassaient pas 8 %. Le sens de ce vote est clair : il exprime l'exaspération, voire la haine, d'une fraction importante de l'électorat à l'égard de la gauche.

Extrême droite ou « droite extrême » ? S'ils sont seulement quatre électeurs sur dix de M. Le Pen *à se réclamer de l'extrême* droite, si 25 % des électeurs de M. Chirac en 1981 ont voté pour le

Parmi les vaincus, la palme revient, sans conteste, à la gauche. Il faut remonter à l'élection présidentielle de 1969 pour trouver une gauche en dessous des 40 % ; il faut remonter à 1973 pour trouver un PS à moins de 21 % (20,86 %) ; il faut remonter à... 1928 pour trouver un PC à 11 % (11,79 %). On peut additionner, discuter, observer que le *total de toutes les gauches (39 %)* n'est pas très éloigné du seul score de Mme Veil (42,7 %), le recul est là.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 3.)

Les bases de la légitimité

PAUVRES élections européennes ! Non seulement les électeurs français ont boudé le scrutin du 17 juin dans des proportions inégalées depuis 1958, mais, en outre, ceux qui ont voté ne sont pas sortis de l'Hexagone. Et, comble d'amertume, c'est la droite nationaliste qui fait figure de vainqueur.

On savait que dans le cadre d'une expérience politique, rare *par son apparition et sa durée* dans l'histoire de ce pays, le scrutin européen aurait, en *France, un tour plus égocentri*que qu'ailleurs. Les résultats ont, à l'évidence, dépassé les *prévisions.*

La consultation n'en prend pas, pour autant, davantage de valeur institutionnelle et ne modifie pas les choix nationaux opérés en d'autres circonstances. Les électeurs en étaient conscients. Il ne faut pas leur prêter d'autres intentions que celles qu'ils ont exprimées, mais dans la facilité de la non-participation, du défoulement et de la gratuité, ils en ont dit plus long sur eux-mêmes qu'ils ne l'auraient fait dans d'autres conditions. Cela ne peut être ignoré. Un scrutin révélateur impose la photographie, aux couleurs inattendues, d'un paysage politique qui a beaucoup plus changé qu'on ne le supposait.

Sur les marges, un extrême *s'efface, un autre apparaît.* La chute du Parti communiste confirme avec cruauté une tendance que la *participation* au gouvernement et une attitude ambiguë n'ont pas enrayée. Les *causes de ce déclin* sont anciennes et profondes, et le succès électoral obtenu par la *gauche en 1981, grâce* aux communistes mais, aussi, à leurs dépens, ne pouvait ni stopper *ni même masquer* ce phénomène historique. Il aurait fallu — et depuis longtemps — une révolution *interne* que le communisme français n'a pas su proposer. Sa grille d'analyse, son mode d'organisation, son histoire, son compagnonnage avec le communisme soviétique, l'ont figé dans un rôle devenu anachronique par rapport à une société qui changeait plus vite que lui. Le drame du PCF est qu'il n'a pas eu à porter le deuil de son Berlinguer.

Un anachronisme chasse l'autre : que vient faire, dans cette même société, une *extrême droite autoritaire,* xénophobe, passéiste ?

A. L.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR — Consolation

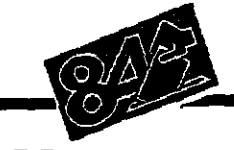
On peut trouver dans les difficultés des autres de quoi atténuer l'effet de ses propres ennuis. Lundi, les attristés du pourcentage cherchaient ainsi à se consoler de leurs déboires électoraux.

Les socialistes ont la consolation de voir qu'ils baissent quand les communistes s'effondrent. Les partisans du PCF se consolent en songeant que les socialistes baissent quand même.

A droite, Mme Veil n'a pas atteint son objectif, mais elle se consolera en songeant que la gauche est désormais minoritaire.

M. Le Pen est le seul à capitaliser joyeusement les malheurs de tous les autres sans y chercher la moindre consolation.

BRUNO FRAPPAT.



les élections

Les bases de la légitimité

(Suite de la première page.)

Elle témoigne moins de sa force réelle que des fautes de ceux qui lui ont laissé le terrain quand ils ne le lui ont pas préparé. Le pire serait de prétendre la réduire, en abondant dans ses errements, ou la combattre en se réfugiant derrière les fortins confortables de l'antifascisme sans se poser d'autres questions.

La droite classique, libérale, honorable, a fait le jeu de M. Le Pen en popularisant des thèmes (atteintes aux libertés, idéologie sécuritaire) qu'il a mieux assumés qu'elle. Ses vrais leaders sont restés en retrait, en attendant une occasion plus propice, et certains électeurs en ont cherché un autre.

La gauche s'est laissé piéger sur le terrain des libertés – en principe le sien par excellence – en donnant à croire par quelques initiatives plus ou moins bien venues (étendue les nationalisations, loi sur la presse, querelle scolaire) qu'elle les menaçait et elle a, parce qu'elle avait promis plus qu'elle ne pouvait tenir, provoqué déception, amertume et ressentiment. Jusque dans les couches les plus populaires de son électorat potentiel : de quoi nourrir l'extrême droite.

L'opposition ne peut s'estimer majoritaire, comme l'a fait M. Chirac, que si elle englobe des alliés compromettants. Son demi-échec est là. Non seulement la liste, pourtant délibérément unitaire, de Mme Veil n'a pas retrouvé le crédit populaire qui ouvre l'accès au pouvoir, mais elle a laissé s'implanter une concurrence gênante et dangereuse. Voilà qui impose à l'UDF et au RPR un travail de reconquête délicat à mener, si l'on ne veut pas verser dans la surenchère.

La nécessité de reconquérir le terrain perdu s'impose encore plus à la gauche, qui, dans l'état actuel des choses, ne dispose plus d'une assise majoritaire. Dur lendemain d'élections pour un Parti socialiste qui progressait d'autant mieux que le Parti communiste déclinait. Ce n'est plus le cas. Le PS n'attrape plus tout et ne retient pas tous ceux qu'il avait attirés à lui.

On invoquera l'usure du pouvoir, mais peut-être faudrait-il s'interroger sur le décalage qu'il y a entre le – ou les – discours des socialistes et la réalité de l'action gouvernementale. Ceux qui la conduisent donnent l'impression d'avoir, sur le terrain, plus évolué que la doctrine, au demeurant hétérogène, du parti. Bien des ambiguïtés doivent être levées, soit par l'affirmation de perspectives claires, soit par le choix des hommes, vraisemblablement par les deux.

Dans une démocratie, l'exercice du pouvoir suppose le soutien d'une majorité effective chez les gouvernés et la durée du mandat qui scelle le contrat. La gauche ne dispose plus, virtuellement, du crédit populaire qu'elle avait obtenu il y a trois ans. Il lui reste la délégation de pouvoir acquise alors pour deux mandats distincts, celui des députés, jusqu'en 1986, celui du président, jusqu'en 1988. D'ici là, il lui faut retrouver une majorité, car on ne peut durablement gouverner dans un régime démocratique avec un tiers des voix. La gauche française doit reconstituer les bases de sa légitimité en sachant que ce n'est pas une réforme électorale qui les lui assurera.

A.L.

En cas d'élections législatives

Selon le sondage Sofres, 49 % des électeurs du 17 juin souhaitent voter, en cas d'élections législatives, pour l'UDF ou le RPR, 34 % pour la majorité (PS-PC), 17 % ne se prononcent pas.

41 % des électeurs interrogés ont voulu manifester leur mécontentement à l'égard du gouvernement, 21 %, au contraire, signifiant par leur vote leur soutien.

Le vote des jeunes électeurs

Le vote des nouveaux électeurs (18-20 ans) est traditionnellement plus à gauche que la moyenne nationale. L'élection européenne du 17 juin est une exception, semble-t-il, à cette règle. En effet, selon le sondage Bull-BVA, les listes de la majorité recueillent seulement un peu plus du quart des suffrages dans cet électorat :

- Liste Veil .... 36 %
- Liste Jospin .... 21 %
- Liste Marchais .... 6 %
- Liste Le Pen .... 9 %
- Autres listes .... 28 %

M. MITTERRAND A CHATEAU-CHINON

La pluie et le beau temps

De notre envoyé spécial

Château-Chinon. – Il était 12 h 50 lorsque le président de la République, redevenu le temps d'un vote, comme à chaque échéance électorale depuis mai 1981, un citoyen presque semblable aux autres, a monté sans hâte les quelques marches de cette mairie qui fut vingt-deux années durant la sienne. Le court trajet qui va de l'Hôtel du Vieux Morvan aux urnes, c'est à pied qu'il avait choisi de le parcourir, comme à son habitude, en compagnie du docteur René-Pierre Signé, son successeur à la mairie, de M. Jean Glavany, son chef de cabinet, et de Roger Hanin, son beau-frère. Aux abords de la mairie, bien moins de Château-Chinonais que de photographes et de porteurs de caméras. C'est l'heure du déjeuner et puis, le président, on le connaît... Le temps de grappiller sur le tapis vert quelques bulletins, en faisant mine d'hésiter dans son choix, un petit tour dans l'isoloir, un orage de flashes et la sonnette de l'urne a retenti : Mitterrand François « a voté ».

C'est à pied encore qu'il refera le chemin, mais par d'autres rues, qui va le ramener à cet hôtel familial et familier devenu au fil des années comme un second chez lui. En route, une poignée de main furtive pour certains, plus appuyée pour d'autres, et souvent assortie d'un sourire complice. Tous les visages qu'il croise lui sont familiers. Et le sien est si connu des gens d'ici que bien des langues fourchent encore, trois ans après, hésitant à donner du « monsieur le président » à celui qu'on a si longtemps appelé « monsieur le maire ».

Pour un déjeuner sans protocole l'attendaient déjà Mme Danièle Mitterrand, M. Roland Dumas, ministre délégué aux affaires européennes, et quelques amis de toujours. Le communiant en aube blanche, héros d'une longue et joyeuse tablée, se souviendra longtemps, c'est sûr, de ce dimanche 17 juin. Moins parce que l'on a voté ce jour-là pour l'Europe que parce que le président de la République déjeunait à dix pas de lui.

Après le café, un peu de travail. Sur la table qu'on vient tout juste de desservir, resté en tête à tête avec Roland Dumas, le chef de l'Etat va examiner longuement les dossiers que celui-ci a ouvert. Dehors, les journalistes piaffent, tandis que l'un après l'autre, épuisés de chaleur, les jeunes et les vétérans du braquet qui ont participé à la Grimpée de Château-Chinon – le grand rendez-vous annuel régional des cyclotouristes de tous poils – cherchent dans un demi panaché une juste récompense.

A 17 heures, à la Maison des jeunes et de la culture, le président de la République a remis les insignes de chevalier dans l'ordre du mérite au docteur Signé. Il s'attarde un instant avec les journalistes, parle plutôt de la pluie et du beau temps que d'autre chose, serre des mains, puis s'en va visiter quelques chantiers. « Vous savez, il s'intéresse toujours autant à la ville, fait observer quelqu'un. »

Qu'il s'y plaise, c'est en tout cas indéniable. Le départ, initialement prévu pour 19 heures, ne se fera finalement qu'à 20 h 30, après un dîner rapide au Vieux Morvan. « A chaque fois, c'est la même chose », dit un grand-père qui a amené ses deux petits-enfants pour leur montrer l'envol de l'hélicoptère blanc qui bourdonne sur le tapis vert du terrain de football. « Il retarde toujours le moment de s'en aller, reprend le vieux monsieur. Il se pla9t ici, vous savez. » Un silence, et puis, sur le ton de la confidence, « entre nous, on est mieux chez nous que là-bas ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LES ESTIMATIONS SUCCESSIVES
(en pourcentages)

	Heure	PC	PS	UDF-RPR	ERE	FN	ÉCOLOS
SOFRES (TF1-Nouvel Observateur)	22 h	13-15	19-21	41-43,5	3,5-4,5	9,5-11	3-4
	23 h	11	20,5	43	3,2	10,05	3,8
	24 h	11,2	21,1	43	3,3	10,05	3,4
IFOP (RTL-Le Point)	22 h	10-16	17-23	37-44	2-6	9-14	2-6
	23 h	11,5	20,5	41,5		11,5	
BULL-BVA (Ant. 2-RMC) Parisien libéré)	22h30	11-13,5	21-24	40,5-43,5	2,5-4,5	9,5-11,5	
	23 h	10,8	20,8	41,8	3,5	10,8	3,5
	24 h	11	21,1	42,5		11	

LES DERNIÈRES INTENTIONS DE VOTE

	PC	PS	UDF-RPR	ERE	FN	ÉCOLOS
SOFRES/Figaro	14 %	21 %	44 %	5 %	7 %	2 %
IFOP/Magazine-Hebdo	13 %	20 %	44 %	4,5 %	7,5 %	2 %
BVA/Paris-Match	12,5 %	24,5 %	44,5 %	2,5 %	6 %	3 %

● M. MAURICE SCHUMANN, ancien ministre, sénateur RPR du Nord : « *Si le président de la République, ce que je me refuse à croire, ne tirait pas, selon les modalités dont il est le seul juge, la leçon du référendum d'aujourd'hui, car il s'agit bien de l'équivalent d'un référendum, ce serait alors qu'il faudrait parler d'un coup d'Etat permanent, mais je veux faire confiance à l'esprit démocratique de François Mitterrand. Le moment est venu de se rappeler la vérité des institutions de la Ve République. Lorsque le général de Gaulle a demandé aux Français de décider l'élection du président de la République au suffrage universel, il a précisé qu'il s'agissait d'un contrat entre le président de la République et la nation, et non pas d'un mandat ou d'un chèque en blanc.* »

● M. ANDRÉ ROSSINOT, président du Parti radical : « *Les excès de la coalition socialo-communiste ont généré l'apparition d'un vote d'extrême-droite sans précédent sous la Ve République. La tentative d'élargissement de la majorité présidentielle à laquelle s'est prêté Olivier Stirn a totalement échoué. L'électorat du centre-gauche ne s'y est pas trompé. Dans ce contexte politique du moment, un Parti radical fort est indispensable à l'opposition républicaine pour désamorcer la tentation d'extrême-droite et élargir les bases de l'opposition dans la perspective des élections législatives de 1986.* »

A STRASBOURG

● L'extrême droite et les écologistes pourraient constituer deux nouveaux groupes
● La majorité reste au centre droit

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le résultat obtenu par M. Jean-Marie Le Pen aura un effet immédiat sur la scène européenne : le Parlement de Strasbourg pourrait compter désormais un groupe d'extrême droite réunissant les élus du Front national, les néo-fascistes italiens du MSI et un représentant grec.

La formation d'un groupe à l'Assemblée de la CEE exige la présence de dix parlementaires de trois nationalités différentes, ou de quinze élus issus de deux pays : avec une dizaine de sièges pour la liste Le Pen et les cinq ou six du MSI, un nouveau groupe devrait donc pouvoir se constituer. Le principal avantage est de bénéficier d'un temps de parole à la tribune plus important que celui est dévolu aux non-inscrits.

Le succès des VERTS en Allemagne fédérale (7 sièges) et leur percée en Belgique (2) et aux Pays-Pas (2), devrait également favoriser l'entrée au Parlement d'une formation représentant les écologistes européens.

Mais les résultats font apparaître que, au total, le visage de la prochaine Assemblée ne sera guère modifié, malgré la progression des socialistes, de 124 à 130 sièges, surtout due aux résultats obtenus par les travaillistes britanniques. Le bon score du PCI ne sera pas suffisant, d'autre part, pour compenser les pertes du PCF (de 5 à 8 sièges en moins pour le groupe communiste).

La majorité de centre droit de la précédente législature accusera une légère baisse en raison du fléchissement des démocrates chrétiens en général, des conservateurs britanniques, et de la défaite des libéraux allemands. A droite, seul le groupe des démocrates européens de progrès augmentera sa représentation grâce au score du RPR mais aussi à celui du partie nationaliste irlandais (Fianna Fail), qui siège à ses côtés.

La centre droit conservera donc une confortable avance pour briguer la présidence de l'Assemblée. Le choix sera pourtant difficile. Le Parti populaire européen (qui rassemble les démocrates-chrétiens) est très partagé sur une éventuelle candidature de Mme Simone Veil. La difficulté pour lui est qu'il ne dispose pas d'une personnalité suffisamment marquante à opposer à l'ancienne présidente. La tentative avait déjà échoué en janvier 1982. En présentant l'Allemand Egon Klepsch, les démocrates-chrétiens avaient favorisé l'élection du socialiste néerlandais Piet Dankert.

A gauche, le groupe socialiste, qui restera le plus nombreux dans la nouvelle Assemblée, a l'intention de présenter un candidat. M. Spinelli (apparenté communiste) est déjà sur la ligne de départ. Dans son entourage, on croit sa candidature « possible », surtout après le coup de chapeau de M. Mitterrand, lors de son discours de Strasbourg, au projet d'union européenne qui porte son nom.

MARCEL SCOTTO.

ERE : pari perdu

Le score de la liste ERE européenne est sans appel : le pari est perdu. MM. Olivier Stirn, Brice Lalonde et François Doubin sont loin de l'objectif qu'ils s'étaient fixés : à plus d'un point et demi. Pire même, leur liste – alors qu'elle pouvait être classée parmi les « grandes » listes puisque parrainée par un groupe parlementaire – n'arrive qu'en dixième position, devancée par les « Verts) dont ils avaient espéré le ralliement des sympathisants.

L'opération a-t-elle fait long feu pour autant ? L'analyse faite par ses responsables ne les conduit pas à renoncer. Aussi entendent-ils toujours organiser des assises en septembre. L'explication de l'insuccès tient compte du handicap de départ : difficilement mise sur pied, l'alliance a eu peu de temps pour faire passer son message. D'autant – et le résultat final l'a révélé – que les électeurs n'étaient guère prêts à entendre un langage de modération même si ce dernier condamnait lui aussi l'hégémonisme de la « bande des quatre ».

De création récente, ERE a mis en avant les convergences établies entre les trois courants qui se sont vite révélées n'être que leur plus petit dénominateur commun.

Que ce soit M. Lalonde ou M. Stirn, l'un et l'autre sont apparus comme des marginaux de leur propre famille.

Quant à M. Doubin, il n'a pas, bien qu'investi par son propra parti, bénéficié d'un soutien immédiat des troupes du MRG. Plus grave, le président du Mouvement, M. Jean-Michel Baylet, a été soupçonné de faire une campagne parallèle par un affichage personnel.

Pour séduisant que pourrait être l'habillage de l'opération, la mobilisation a échoué faute de conviction militante. La preuve en est que les meilleurs résultats ont été obtenus dans les départements où il y a eu engagement des « politiques » : Haute-Corse avec M. François Giacobi, sénateur et président radical de gauche du Conseil général, Saint-Pierre-et-Miquelon avec M. Marc Plangenest (qui a quitté le groupe socialiste du Sénat pour s'inscrire à celui du Rassemblement démocratique qui a soutenu l'ERE), Calvados, département d'origine de M. Stirn, député, maire de Vire ; Tarn-et-Garonne avec M. Baylet, Lot avec M. Maurice Faure, Hautes-Pyrénées avec M. François Abadie, Orne, où M. Doubin est maire d'une petite commune.

Si le MRG peut satisfaire d'avoir participé à une liste qui a fait mieux que son ancien président, M. Michel Crespeau, à l'élection présidentielle de mai 1981 (3,3 au lieu de 2,2), il ne doit guère se faire d'illusions sur ses futures relations avec le PS, peut enclin sans doute, aux lendemains du scrutin, à pardonner son « autonomisme » à son partenaire de 1979.

ANNE CHAUSSEBOURG.

LES RÉSULTATS DES PRÉCÉDENTS SCRUTINS

Élections européennes 1979			Élection présidentielle 1981 (1er tour)		
Inscrits	35 180 531		Inscrits	36 398 859	
Votants	21 356 960		Votants	29 516 082	
Abstentions	13 823 571 (39,29 %)		Abstentions	6 882 777 (18,90 %)	
Suffrages exprimés	20 242 347		Suffrages exprimés	29 038 036	
Listes	**Voix**	**%**	**Candidats**	**Voix**	**%**
Trotskistes (Mme Laguiller)	623 663	3,08	A. Laguiller	668 057	2,30
PCF (M. Marchais)	4 153 710	20,52	G. Marchais	4 456 922	15,34
PS-MRG (M. Mitterrand)	4 763 026	23,53	F. Mitterrand	7 505 960	25,84
			M. Crépeau	642 777	2,21
DIFE (M. Chirac)	3 301 980	16,31	J. Chirac	5 225 846	17,99
			M. Debré	481 821	1,65
			M.-F. Garaud	386 623	1,33
UFE (Mme Veil)	5 588 851	27,61	V. Giscard d'Estaing	8 222 432	28,31
Europe-Écologie (Mme Fernex)	888 134	4,39	B. Lalonde	1 126 254	3,87
EEE (M. Servan-Schreiber)	373 259	1,84			
Déf. Interprof. (M. Maland)	283 144	1,40			
Eurodroite (M. Tixier-Vignancour)	265 911	1,31			
Reg. Eur. (M. Hallier)	337	0			
PSU (Mme Bouchardeau)	332	0	H. Bouchardeau	321 344	1,10

européennes

Grave échec de la gauche

(Suite de la première page.)

Parmi les vaincus, la palme revient, sans conteste, à la gauche. Il faut remonter à l'élection présidentielle de 1965 pour trouver une gauche en dessous des 40 % ; il faut remonter à 1973 pour trouver un PS à moins de 21 % (20,86 %) ; il faut remonter à... 1928 pour trouver un PC à 11 % (11,79 %). On peut additionner, discuter, observer que le total de toutes les gauches (39 %) n'est pas très éloigné du seul score de Mme Veil (42,7 %), le recul est là. Il est sévère et touche bien davantage le PCF que le PS, les deux formations totalisant 32,05 % des suffrages exprimés, contre 44,05 % en 1979 et 41,18 % en 1981 pour MM. Mitterrand et Marchais.

Chez les socialistes, qui ont souffert, comme tous les grands partis, de l'émiettement qu'induit la proportionnelle, la bonne campagne de M. Jospin lui a tout juste permis de sauver les meubles : il a mobilisé le noyau militant, et réédite, *grosso modo*, le score de M. Mitterrand en 1979 : 20,8 % sans les radicaux de gauche, contre 23,53 % pour M. Mitterrand avec le MRG. Mais la perte est sèche par rapport au score du candidat Mitterrand en 1981 (25,84 %). Le PS paie, en outre, un tribut particulier à la rigueur : il perd 6 points en Lorraine, 4 points dans le Nord-Pas-de-Calais, alors que son recul moyen par rapport à 1979 est de 2 points.

Pour le PCF, c'est plus grave : le déclin, pour ceux qui en doutent, est bel et bien là, et il s'accentue. Les communistes frôlent, d'ailleurs, l'humiliation, puisque vingt-cinq mille neuf cent huit voix (25 908) seulement les séparent de la liste de M. Le Pen. Il ne s'agit plus seulement de constater, comme il était prévisible (car cette mésaventure avait été celle du RPR aux européennes de 1979), que le PCF a payé le prix de la contradiction (un pied dedans, un pied hors de la majorité). Il paie, surtout, dans un contexte de défiance à l'égard de la gauche, le prix de ses propres errements.

Ce déclin conduit à une situation qui rappelle celle de la SFIO dans les années 1958-1960 : une audience qui se réduit à des bastions, tandis que des régions apparaissent où celle-ci devient quasi nulle : moins de 3 % en Alsace, moins de 7 % en Franche-Comté.

Dans ces conditions l'opposition peut se réjouir d'avoir obtenu le *« vote sanction »* qu'elle demandait. Mais elle n'est victorieuse, comme l'a souligné aussitôt M. Le Pen, que grâce aux voix du Front national. Le score de Mme Veil est inférieur à celui qu'elle-même et M. Chirac avaient obtenu en 1979. Et M. François Léotard, secrétaire général du PR, a donc pu parler d'une *« bataille que l'opposition aurait pu gagner... »*, si chacun s'était présenté sous ses propres couleurs. L'incapacité de l'opposition à garder ses propres électeurs et la question de l'alliance avec l'extrême droite pèseront d'un poids inattendu.

A ce stade, comment peut-on évaluer les conséquences du scrutin ? Au strict plan politique, il est bon de rappeler qu'il s'agissait d'élections intermédiaires, où, par définition, le pouvoir n'est pas en jeu ; qu'elles avaient lieu à la proportionnelle, c'est-à-dire selon un processus qui n'est pas celui auquel les Français se sont accoutumés pour désigner leurs dirigeants ; qu'enfin, et peut-être surtout, l'abstention a été très forte ; Plus forte qu'en 1979 (42,88 % contre 39 %) ; plus forte même qu'au référendum de 1972, pour lequel les socialistes avaient appelé à l'abstention ; bref, un Français sur trois – qui participent aux échéances importantes – ne s'est pas, cette fois déplacé. Il sera, de ce point de vue, intéressant de savoir (si les instituts de sondage peuvent l'établir), *qui sont ces 43 % de Français abstentionnistes*. Mais il paraît clair d'ores et déjà que l'abstentionnisme différentiel a coûté cher à la gauche et, au sein de celle-ci, au PCF.

Ces simples constats devraient inciter l'opposition à mesurer ses réactions : ainsi, lorsque M. Chirac évoque *« un minimum historique »*, en faisant référence aux voix de la gauche, il a raison ; mais il devrait se souvenir, d'une part, que la famille politique dont il se veut l'héritier a rarement gouverné avec une coalition réunissant plus de 38 % des voix au premier tour *(lire l'article d'Olivier Duhamel)* et que cette même famille avait conçu des institutions taillées sur mesure pour protéger le pouvoir de l'impopularité (M. Debré l'a rappelé lors d'un récent colloque consacré aux institutions).

Autre rappel salutaire : l'opposition va devoir vivre avec la lancinante question de l'alliance avec l'extrême droite, récusée par des hommes aussi différents que MM. Chirac et Stasi ; elle va devoir, aussi, répondre à une difficulté stratégique : le recentrage de M. Chirac fait apparemment le lit de M. Le Pen. M. Chirac peut être tenté de tenir compte de cette radicalisation, mais il sait que, s'il veut rassembler lors d'une échéance présidentielle, il lui faut poursuivre dans la voie de son propre recentrage. En clair, l'échéance de 1986 lui commande de remettre en question sa stratégie, celle de 1988 de la poursuivre. Pas facile ! S'ajoute le fait que l'UDF – M. Léotard n'a pas attendu qu'on le lui conseille – va être poussée à reprendre son autonomie. L'opposition devrait donc retrouver le chemin des « primaires », mais avec une nouveauté, qu'elle n'attendait pas vraiment : il lui faudra, vraisemblablement, disputer des primaires... à trois, RPR, UDF et Front national. Les intentions de M. Le Pen, de ce point de vue, paraissent claires.

Ces difficultés seront, sans doute, masquées par l'âpreté de l'affrontement gauche-droite. Car la concurrence sur sa droite et l'affaiblissement de la gauche conduisent, *ipso facto*, l'opposition à se durcir. Mme Veil avait donné le ton avant même la fin de la campagne. Elle peut considérer, aujourd'hui, qu'elle a bien tenu le choc, grâce à la radicalisation de son discours. Il y a donc fort à parier que la surenchère est au bout de la route : MM. Lecanuet et Poniatowski ont montré la voie, en réclamant, dès dimanche soir, la dissolution de l'Assemblée nationale (M. Léotard l'avait souhaitée avant même le scrutin).

M. Chirac, lui, n'a pas parlé de dissolution, mais il y pense. Il se souvient que Georges Pompidou avait été meurtri du résultat du référendum sur l'Europe, en 1972, et qu'un président se doit de rajeunir sa légitimité. Faute de quoi, dit-il, la démocratie fait défaut. C'est un système qui, à la limite, interdit de prendre des mesures impopulaires, mais qui a le mérite de la simplicité.

En face, la gauche, plus que jamais sur la défensive, devra se montrer plus combative, ne serait-ce que pour indiquer au pays qu'elle n'abdique pas. Cela donnera, vraisemblablement, une campagne législative « au couteau ».

Entre les deux, ce n'est certes pas le vide : les listes qui refusent l'affrontement bipolaire (les Verts, l'ERE de MM. Stirn, Doubin et Lalonde) totalisent tout de même 6,72 %. Il y a là une aspiration, que le chef de l'Etat peut exploiter dans la perspective de 1986, et avec un autre mode de scrutin. Mais l'émergence d'un centre peut-elle être obtenue au prix d'une prime à l'extrême droite et d'un affaiblissement (même s'il est relatif) d'un PS, dont M. Mitterrand voulait qu'il soit, pour longtemps, le pivot de la vie politique ? Ce qui, à tout le moins, supposait qu'il se maintînt dans la position de premier parti de France. Mais nous n'en sommes pas encore à la réforme du mode de scrutin législatif. Dans l'immédiat, bornons-nous à constater que les élections européennes sonnent le glas d'une équipe, celle de M. Mauroy, et d'un homme, le secrétaire général du PCF.

On voit mal comment le chef de l'Etat pourrait, désormais, prolonger longtemps la survie du gouvernement Mauroy, même si le fait de lui demander de se démettre de sa charge (comme c'est la règle sous la Ve République) aurait pour effet de donner au scrutin une valeur qu'il n'a pas, en droit.

On ne voit pas comment le PCF pourrait faire l'économie d'un débat sur la « ligne », ou ce qui en tient lieu défendue par M. Marchais. Ce dernier pense que la gauche a besoin d'une *« autre politique »*. La réalité est que le PCF lui-même a besoin d'une « autre ligne ». Les dirigeants communistes, et le principal d'entre eux, n'ont pas assez mesuré que, participant au gouvernement, ils ne pourraient plus prétendre rester en même temps le parti des mécontents. Le parti des mécontents, aujourd'hui, c'est le Front national. Le PCF, qui a voulu jouer sur les deux tableaux, perd sur tous les tableaux. Il n'est, en tout cas, plus en état de demander ou de négocier quoi que ce soit.

Cela suffit-il à enterrer l'union de la gauche ? Cette stratégie avait pour but, dans l'esprit de M. Mitterrand, de réduire l'influence du PCF et d'utiliser son potentiel électoral. Cette influence est, aujourd'hui, réduite et son potentiel, dispersé. Mais le problème continue de se poser pour M. Mitterrand, en termes d'élargissement et non d'alliance alternative.

La gauche, on l'oublie trop souvent, est devenue minoritaire pendant l'« état de grâce », c'est-à-dire avant même la politique de rigueur : les quatre élections législatives partielles (quatre victoires de l'opposition) de janvier 1982 l'attestent. Dès ce moment, la fraction de l'électorat qui l'avait rejointe, par antigiscardisme, s'en était retournée dans son camp. Dès ce moment, il était clair que la gauche n'aurait pas à reconquérir les voix perdues, mais à conquérir des voix qu'elle n'avait pas encore eues, celles de couches sociales qui peuvent avoir intérêt à la voir gouverner. C'est là que la rigueur est venue tout compliquer. C'est là que l'on s'est aperçu qu'une politique de réduction légère des inégalités, de ponction fiscale, même assortie d'un contrôle des fortunes, de remise en question de quelques privilèges des professions libérales, s'ajoutant à la baisse du pouvoir d'achat, suffisait à déplacer vers la droite le centre de gravité de la vie politique.

Dire que le handicap sera lourd à remonter d'ici à 1986 est un euphémisme. D'autant que la gauche, et c'est peut-être le plus grave, s'est laissé – aussi injuste que puisse être ce constat – déposséder d'un thème qui faisait sa force : la défense des libertés.

Dans l'immédiat, il va lui falloir gérer une situation particulièrement délicate, culminant, peut-être, le dimanche 24 juin à l'occasion d'une manifestation dont les mots d'ordre risquent d'être fort éloignés du prétexte de ladite manifestation (l'enseignement privé).

A plus long terme, les grands partis, principales victimes de l'émiettement du scrutin du 17 juin et de la percée de M. Le Pen, feraient bien de méditer sur la volatilité de l'électorat, dans un pays pourtant habitué aux pesanteurs et aux permanences électorales. La crise provoque décidément des réflexes dont chacun peut être victime désormais à droite comme à gauche.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Le nouveau recul du PCF relance le débat sur sa direction

Après trois années de participation au gouvernement suivant, elles-mêmes un échec politique sévère au printemps de 1981, le Parti communiste se trouve ramené au niveau qu'il avait atteint dans les premières années de son existence. Toutefois, plus qu'aux 10 % à 12 % des années 1924-1928 – période de formation d'un parti jeune, qui n'avait pas encore trouvé sa place dans l'espace politique français – les 11,31 % de dimanche rappellent les 5,07 % obtenus par M. Gaston Defferre, faisant équipe avec Pierre Mendès-France, au premier tour de l'élection présidentielle de juin 1969.

M. Georges Marchais a souvent usé de cette comparaison, en réplique à l'hypothèse d'un déclin historique de son parti : *« Voyez où en étaient les socialistes il y a quinze ans... »*. L'assimilation se justifie, en effet, si l'on considère que, dans l'un et l'autre cas, un parti, qui n'offrait pas de perspective politique claire, a bénéficié d'une sorte de vote de témoignage. Les électeurs qu'il a rassemblés ont voulu, avant tout, affirmer leur existence. Encore cette volonté a-t-elle faibli, dimanche, chez les communistes, là même où elle avait le mieux résisté en 1981, c'est-à-dire dans des départements où le PCF était demeuré historiquement marginal.

La défection de ces électeurs-là est le signe que le « noyau dur » de la base du PCF est atteint et que les voix qu'il a perdues dans des régions de plus forte influence sont celles d'électeurs attachés à l'essentiel du message communiste. La direction du parti ne peut plus, comme elle l'avait fait en 1981, distinguer entre les fidèles et ceux dont la conscience politique, mal affermie, avait cédé aux mirages des promesses de changement faites par le PS.

Les départements où le PCF recule le plus par rapport au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 sont situés au centre de sa géographie électorale. C'est le cas des Bouches-du-Rhône, des Ardennes, de l'Aisne, du Vaucluse, de la Somme, de la Meurthe-et-Moselle, du Nord, du Val-d'Oise, de la Seine-Saint-Denis, de la Seine-Maritime, du Gard, où il perd, par ordre décroissant, de plus de 8 à plus de 5 points de pourcentage.

Interprétés selon les termes mêmes employés par le PCF pendant la campagne des élections européennes, ces résultats signifieraient que seuls 11,31 % des électeurs considèrent le tournant pris par le président de la République et le gouvernement, en 1982 et en 1983, comme la *« remise en cause d'orientations démocratiquement décidées »* en 1981 (formule de M. Claude Poperen, membre du bureau politique, dans les *Cahiers du communisme* de juin). Il faudrait en conclure que les électeurs communistes qui n'ont pas voté, dimanche, pour la liste de M. Marchais approuvent la politique gouvernementale.

Ce n'est pas cette interprétation qu'ont mise en avant, dimanche soir et lundi matin, les porte-parole du PCF. Le bureau politique a, en effet, décidé de considérer comme un tout la *« défaite électorale de la majorité »* et de l'attribuer à la *« déception »* et au *« mécontentement »* provoqués par sa politique. Le président de la République, le premier ministre, le gouvernement sont invités à réfléchir sur l'incompréhension ou le rejet que leur action rencontre dans une partie de l'électorat de gauche.

Cette position permet de faire passer au second rang la question de la façon dont les responsables du PCF ont traduit à l'intention de leur base, la politique de la majorité. Cette mise entre parenthèses de la responsabilité propre du PCF est nécessaire, au moins, jusqu'à la réunion du comité central, prévue pour le début de la semaine prochaine. Le silence de M. Marchais montre qu'est engagé un débat politique dont l'issue n'est pas assurée. Au même moment, M. Charles Fiterman a fait démentir, lundi, par son secrétariat particulier, comme n'étant *« rien d'autre que des spéculations de l'auteur »*, un article des *Echos* affirmait que le ministre des transports se prépare à prendre, en 1985, la relève de M. Marchais à la tête du PCF.

M. Fiterman se borne, ainsi, à démentir que son cabinet ait pu être à la source des affirmations contenues dans cet article. Pour autant, la question du rôle de M. Marchais ne peut être écartée. Qu'il soit contesté n'est pas une nouveauté. Que M. Fiterman paraisse en bonne posture pour la succession est une évidence, sur laquelle les responsables du parti vivent depuis trois ans. Mais il ne dépend pas du seul PCF que la question puisse être officiellement posée, dans la mesure où la trajectoire du ministre des transports est tributaire de celle de M. Pierre Mauroy. C'est là un élément dont M. François Mitterrand tiendra compte, à coup sûr, dans ses décisions à venir.

PATRICK JARREAU.

Les résultats par département des six principales listes

(En pourcentage des suffrages exprimés)

Départements	PC	PS	UDF-RPR	ERE	VERTS	FN
Ain	7,18	20,66	45,94	3,48	3,17	12,53
Aisne	15,32	19,42	38,46	2,96	3,75	9,68
Allier	20,70	19,25	38,78	2,96	3,60	7,67
Alpes-de-Hte-Provence	14,16	22,91	37,57	3,23	3,74	12,19
Hautes-Alpes	10,22	21,07	47,02	2,89	3,55	8,60
Alpes-Maritimes	11,17	15,70	42,77	2,48	2,41	21,39
Ardèche	11,84	21,46	46,11	2,59	3,09	8,32
Ardennes	12,32	20,97	41,16	2,83	3,42	10,99
Ariège	15,95	33,53	32,18	2,72	2,77	6,80
Aube	9,56	18,52	48,19	2,96	3,02	9,99
Aude	16,40	33,80	31,41	2,55	2,58	8,53
Aveyron	6,86	22,93	51,22	3,59	2,95	5,23
Belfort (Territ. de)	6,56	25,64	39,11	2,92	4,28	14,77
Bouches-du-Rhône	17,90	18,52	34,18	2,41	2,69	19,49
Calvados	6,76	19,44	44,18	8,62	3,99	8,36
Cantal	7,47	20,49	55,92	2,24	2,00	4,65
Charente	12,69	23,92	42,83	3,11	2,91	6,64
Charente-Maritime	9,79	22,10	45,51	3,50	3,12	7,94
Cher	17,86	17,85	41,87	2,88	3,27	8,61
Corrèze	20,89	20,94	43,66	2,31	2,06	4,42
Haute-Corse	14,84	13,53	43,18	15,92	0,99	9,84
Corse-du-Sud	17,30	16,76	42,24	2,88	1,08	17,82
Côte-d'Or	6,43	22,09	44,44	3,62	3,15	11,70
Côtes-du-Nord	12,65	24,24	43,37	2,80	3,22	5,21
Creuse	16,22	23,08	43,52	2,08	2,19	4,81
Dordogne	16,69	23,01	40,68	2,91	2,56	6,83
Doubs	6,06	22,20	45,40	3,02	4,10	12,95
Drôme	10,41	23,49	41,38	3,34	3,48	11,28
Essonne	12,16	20,69	40,36	3,72	4,19	12,43
Eure	8,85	20,23	44,05	3,85	3,55	10,36
Eure-et-Loir	7,64	21,00	43,11	3,73	3,37	12,00
Finistère	8,38	23,35	48,88	2,75	3,23	6,65
Gard	20,18	20,46	35,38	2,69	2,71	12,71
Haute-Garonne	10,53	29,55	38,05	3,21	2,91	9,56
Gers	9,86	29,64	38,99	3,53	2,63	7,75
Gironde	9,85	26,50	42,11	2,94	2,67	9,17
Hauts-de-Seine	11,51	17,75	44,51	3,53	3,28	14,14
Hérault	16,57	22,52	35,58	2,74	2,55	15,33
Ille-et-Vilaine	4,58	21,49	51,06	3,52	2,77	6,50
Indre	13,85	22,00	41,65	2,89	2,90	7,58
Indre-et-Loire	8,12	22,90	44,45	3,73	3,15	8,86
Isère	11,13	23,53	40,80	3,25	3,35	11,62
Jura	8,46	21,87	44,40	3,14	4,22	10,03
Landes	11,35	30,32	39,67	2,61	2,22	7,12
Loir-et-Cher	10,30	20,86	45,21	3,26	3,16	8,23
Loire	11,23	19,00	43,48	2,76	3,25	13,11
Haute-Loire	5,41	21,85	52,26	2,75	2,74	7,82
Loire-Atlantique	6,20	23,08	47,93	3,26	3,51	7,77
Loiret	8,80	19,23	46,31	3,59	3,71	10,18
Lot	10,68	26,37	41,75	5,90	3,09	5,16
Lot-et-Garonne	13,28	23,31	40,04	3,29	2,84	9,67
Lozère	6,47	19,24	56,78	2,36	2,35	6,69
Maine-et-Loire	4,07	19,05	53,18	4,04	2,33	7,16
Manche	3,93	16,74	54,29	4,89	5,01	6,77
Marne	10,14	17,32	46,43	3,40	3,67	11,14
Haute-Marne	8,31	18,85	45,42	3,13	3,61	10,65
Mayenne	3,00	16,96	56,81	3,77	3,45	6,22
Meurthe-et-Moselle	11,98	18,42	41,77	3,32	3,81	11,59
Meuse	6,96	19,49	45,47	3,34	4,07	10,93
Morbihan	7,15	19,66	49,05	3,01	3,25	9,13
Moselle	6,59	16,76	43,01	3,55	5,03	14,04
Nièvre	13,59	28,98	35,93	2,95	2,79	8,13
Nord	15,78	20,68	36,88	2,80	4,18	10,51
Oise	11,57	19,43	39,28	3,28	3,95	12,76
Orne	4,78	18,27	50,95	5,45	3,35	7,78
Paris	6,15	18,38	49,61	3,32	2,56	15,24
Pas-de-Calais	18,02	24,39	34,24	2,53	3,91	6,67
Puy-de-Dôme	9,62	24,76	43,96	3,18	3,01	7,97
Pyrénées-Atlantiques	7,47	25,10	47,29	2,91	2,75	8,09
Hautes-Pyrénées	15,80	24,80	37,99	5,45	2,60	6,69
Pyrénées-Orientales	16,14	21,81	35,27	2,58	2,67	15,86
Bas-Rhin	2,27	13,01	51,82	4,34	6,24	11,53
Haut-Rhin	2,56	14,93	47,86	4,15	6,99	13,91
Rhône	8,50	19,30	43,38	3,25	3,21	15,86
Haute-Saône	6,77	23,92	44,43	3,11	3,23	11,24
Saône-et-Loire	10,48	23,41	44,27	3,31	2,91	8,55
Sarthe	10,35	20,09	46,18	3,34	3,70	5,87
Savoie	8,94	22,70	45,15	3,00	3,33	11,37
Haute-Savoie	5,47	18,05	49,69	3,54	3,85	13,73
Seine-Maritime	13,94	20,86	40,80	2,93	3,62	8,38
Seine-et-Marne	10,13	19,06	41,89	3,30	4,04	14,62
Seine-Saint-Denis	21,84	18,03	31,65	2,67	4,11	15,98
Deux-Sèvres	5,15	23,28	50,31	3,37	3,21	5,35
Somme	16,35	18,20	38,89	2,89	3,51	9,72
Tarn	9,62	27,67	39,79	3,48	3,03	9,65
Tarn-et-Garonne	9,19	24,39	39,94	6,29	2,99	9,73
Val-de-Marne	18,20	18,28	37,22	3,18	3,88	13,91
Val-d'Oise	13,33	19,01	38,72	3,40	4,06	14,97
Var	12,93	17,49	40,28	2,51	2,69	19,96
Vaucluse	12,81	20,83	37,61	3,04	3,23	16,44
Vendée	3,93	18,18	56,32	3,24	3,12	6,09
Vienne	9,45	23,12	45,84	3,03	2,97	6,52
Haute-Vienne	21,27	24,97	35,62	2,72	2,79	5,12
Vosges	4,24	20,80	47,07	3,73	3,54	12,37
Yonne	10,07	18,31	44,14	3,42	3,45	12,63
Yvelines	7,86	18,04	45,67	4,10	3,43	14,37

Les résultats par région des six principales listes

(En pourcentage des suffrages exprimés)

RÉGIONS	Étiquette président du conseil régional	PC	PS	UDF-RPR	ERE	VERTS	FN
Alsace	UDF-CDS	2,39	13,79	50,22	4,26	6,54	12,50
Aquitaine	PS	11,11	25,71	42,43	2,93	2,63	8,33
Auvergne	PS	11,76	22,17	45,44	2,92	2,85	7,43
Bourgogne	UDF-CDS	9,92	23,12	42,64	3,35	3,06	10,15
Bretagne	UDF-PR	8,13	22,29	48,22	3,01	3,37	6,82
Centre	Mod.	10,68	20,65	44,01	3,40	3,30	9,35
Champagne-Ardenne	UDF-CDS	10,18	18,65	45,49	3,13	3,46	10,77
Corse	MRG	15,88	14,90	42,78	10,40	1,03	13,22
Franche-Comté	UDF-rad.	6,86	22,92	44,22	3,06	3,94	12,05
Ile-de-France	RPR	13,48	18,60	40,30	3,43	3,81	14,33
Languedoc-Roussillon	PS	16,99	23,57	35,75	3,65	2,61	13,18
Limousin	PS	20,18	23,19	39,96	2,45	2,42	4,81
Lorraine	UDF-CDS	8,54	17,76	42,94	3,45	4,44	12,75
Midi-Pyrénées	PS	10,64	27,53	40,12	3,99	2,89	8,10
Nord-Pas-de-Calais	PS	16,63	22,09	35,87	2,70	4,08	9,04
Basse-Normandie	UDF-PR	5,32	18,23	49,27	6,59	4,20	7,67
Haute-Normandie	RPR	12,43	20,68	41,76	3,20	3,60	8,97
Pays-de-Loire	RPR	5,71	20,20	51,19	3,49	3,42	6,85
Picardie	PS	14,34	19,01	38,90	3,05	3,74	10,78
Poitou-Charente	PS	9,36	23,01	46,03	3,27	3,05	6,75
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	PS	14,35	18,15	38,35	2,56	2,75	19,08
Rhône-Alpes	RPR	9,42	20,77	43,87	3,17	3,32	12,97

Un nouveau venu disert et des ténors absents

Il faudra s'y faire : M. Jean-Marie Le Pen est maintenant une des vedettes à part entière de la politique. Il avait déjà crevé l'écran lors de son passage à « *L'heure de vérité* », sur Antenne 2, en février. Il n'a pas manqué non plus sa rentrée dimanche soir. Il est venu donner des leçons de démocratie, sur le ton *détendu et disert du monsieur qui n'est plus tout à* fait un débutant, et expliquer benoîtement que son bonheur aurait été parfait s'il avait réussi à doubler le PC... Lui et ses amis du Front national ont été au centre de tous les commentaires. La droite « classique » explique avec M. Bernard Pons que les électeurs de M. Le Pen sont tout juste un peu plus mécontents que les siens. La gauche, elle, interroge sur les alliances futures.

Est-ce ce succès qui la dérange ? Mme Simone Veil a été étrangement muette. Seulement une brève déclaration en début de soirée, et puis plus rien. *Comme pour confirmer les dires de ceux qui estiment* que la liste unique de l'opposition roulait pour le RPR, ce fut M. Jacques Chirac qui, à 23 h 45, tirait solennellement les leçons du scrutin.

Autre leader absent : M. Georges Marchais. Pas de déclaration, pas de participation aux débats, pas même une apparition au siège du PCF ou à *l'Humanité*. A sa place, M. Pierre Juquin lit un court texte : *« La défaite électorale est un avertissement sérieux. »* M. André Lajoinie, sur le plateau de TF 1, ne va pas plus loin... Le PCF a, cette fois, beaucoup de mal à se relever de ce *knock-down*.

Alors, on parle d'abstentions, de démobilisation dans les rangs de la gauche. Et puis des transferts de voix vers la droite et même vers l'extrême droite. C'est M. Jean Poperen qui le dit : il faudra *« réfléchir »*, *« analyser »*, *« tirer des conclusions »*. L'embarras est à la mesure de la déception. Comme sont déçues les deux autres listes qui espéraient faire leur entrée au Parlement européen : les centristes de ERE et les VERTS. Ne parlons pas des petits, les Gomez, les Fiszbin et autres Laguiller...

***C'est M. Jean Lecanuet, président de* l'UDF, qui prononce le mot le premier : *« dissolution »*. Quelles que soient les explications du recul de la gauche *(« tout gouvernement aurait été sanctionné en raison de la situation économique »* et d'ailleurs *« les majorités perdent du terrain dans tous les pays d'Europe »)*, on n'empêchera pas l'opinion de penser qu'il y a aujourd'hui un fossé entre le pays légal et le pays réel. Les ténors de l'opposition, M. Chirac en tête, enfoncent le clou. Que va faire le président de la République ? M. Jospin répond par avance : pas d'élections anticipées.**

Pourtant, la classe politique a déjà les yeux braqués sur l'horizon 86. Une date bien lointaine au goût de certains. Et l'opposition demande avec insistance : avec quel mode de scrutin ? On sent les socialistes gênés aux entournures. Le nouveau venu, M. Le Pen, leur souffle avec bonhomie la réponse : la proportionnelle, bien sûr. Sinon, les « socialo-communistes » n'auraient que vingt-cinq élus...

Et l'Europe ? Vous avez dit Europe ? Ah, si seulement on pouvait y intéresser les électeurs !

YVES AGNÈS.

LA MAJORITÉ

M. Lionel Jospin : les échéances politiques nationales viendront à leur date

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS et tête de liste de son parti, a fait une déclaration dont voici les principaux extraits :

« Plus de 40 % : une partie considérable de nos concitoyens ne s'est pas sentie concernée par cette élection européenne (...). Sans doute parce que les listes en compétition, contrairement à ce que j'ai fait, ont très peu parlé de l'Europe. Je le regrette, parce que l'Europe est menacée, elle est à consolider, elle reste à construire. (...) Les conclusions que certains à droite veulent en tirer sur le plan intérieur me paraissent à la fois imprudentes et hâtives. Nul doute, en effet, que dans une élection où sera en cause directement l'avenir de notre pays sur des enjeux nationaux, les électeurs de gauche qui se sont abstenus effectivement aujourd'hui, et, semble-t-il, plus fortement qu'à droite, se mobiliseront alors pleinement.

» Deuxième constatation : la gauche n'a pas obtenu le 17 juin un bon résultat, mais le Parti socialiste a réalisé un score comparable à celui qu'il avait réalisé en 1979, en tenant compte du fait qu'en 1979 il était avec les radicaux de gauche. Par contre, le Parti communiste a connu une nouvelle érosion de son influence. En outre, si l'on examine les résultats qui nous parviennent des autres capitales européennes, c'est-à-dire des autres pays de la Communauté qui ont voté, on constate partout, semble-t-il, une poussée de l'opposition et un recul des forces de la majorité, ce qui montre bien que dans la crise que traverse le monde occidental, dans tous les pays démocratiques, cette crise affecte la majorité au pouvoir, quelle que soit la couleur de cette majorité.

» Troisième constatation : la liste de Mme Veil (...) est loin d'avoir obtenu le score qu'elle s'était fixé comme objectif au début de la campagne, et dont je rappelle qu'il était de 50 % (...) et, de fait, elle a nourri l'extrême droite.

» Quatrième remarque : l'extrême droite a connu effectivement en France, dans cette élection, une forte poussée. Je crois que l'exaspération du débat politique à laquelle s'est prêtée l'opposition depuis trois ans, la banalisation des thèmes de l'extrême droite à laquelle s'est prêtée la droite classique et qui se dit républicaine, les propositions démagogiques de l'extrême droite expliquent une poussée dont nous devons tout faire pour qu'elle soit provisoire.

» Ce n'est pas dans la violence, dans le simplisme, dans la xénophobie, que notre peuple trouvera des solutions aux problèmes difficiles auxquels notre pays, dans un monde en crise, est confronté. (...) Le président de la République, son gouvernement et la majorité à l'Assemblée nationale vont poursuivre, je crois, leurs efforts de lutte contre la crise et de modernisation du pays. Aux socialistes, aux hommes et aux femmes de gauche de ce pays de s'engager plus pleinement pour préparer les échéances politiques nationales qui viendront à leur date. »

Interrogé sur Antenne 2, le premier secrétaire du PS a d'autre part déclaré que la nouvelle *« érosion »* du PC devrait conduire *« sa direction à choisir une orientation claire d'unité et de soutien au gouvernement »*.

M. Jean Poperen (PS) : *Le Pen est l'enfant des partis de droite*

M. Jean Poperen, numéro deux du Parti socialiste :

« Ce n'est pas un jour faste pour la gauche et notamment pour le PS (...). Une part notable de l'électorat ne s'est pas intéressé à cette élection européenne (...). Nous n'avons pas su, l'ensemble des forces politiques françaises, entraîner les électeurs. C'est une tâche capitale de faire progresser l'Europe.

» Le fait qui frappe ce soir c'est la poussée de la liste conduite par Le Pen (...). Je voudrais ce soir faire appel à ceux des électeurs de gauche, je sais qu'il y en a, qui ont voté pour Le Pen. Je veux leur dire : les temps sont difficiles, nous avons dû, nous, gouvernement de la gauche (...), prendre des décisions difficiles qui sont dures aux petites gens et mal ressenties par eux. Je comprends leur colère, je comprends aussi parfois leur colère devant un sentiment d'insécurité qu'ils attribuent au pouvoir, bien injustement, mais je leur dis ce soir sans haine aucune, à ceux-là, à ceux qui sont les gens du peuple : ont-ils réfléchi que, même s'ils ont des critiques à nous porter, même s'ils ont des impatiences, on ne se laisse pas aller à cette aventure car notre pays et d'autres pays ont payé très chèrement ce genre d'abandon.

» Mais si cette propagande a mordu, la responsabilité des partis d'opposition est écrasante. Ce n'est pas impunément qu'en 1982 les gens du RPR, de l'UDF, ont mené des campagnes de haine contre la gauche, à base raciste, stimulant la haine des travailleurs français contre les travailleurs immigrés, prenant prétexte de tel ou tel incident pour développer cette campagne de haine, de mensonge et de peur.

» C'était ce que j'ai appelé à l'époque la campagne trouille-au-ventre. Alors sur ce terrain, sur ce terreau, ce mauvais terreau ou plutôt cette pourriture passent nécessairement des champignons vénéneux. Et les voilà ce soir, nous les avons devant nous, Le Pen c'est leur enfant (...).

» L'électorat veut une réponse simple aux défis et difficultés de la crise et aux défis lancés par la droite et, aujourd'hui, par l'extrême droite et cette réponse simple, de toute façon, quelles que soient les difficultés du moment, elle s'organisera autour des forces principales de la gauche socialiste et dans la ligne des propositions socialistes. C'est la rigueur de l'application de la politique socialiste qui rouvrira la voie de l'avenir. »

LE PCF : un avertissement sérieux

Le porte-parole du PCF, M. Pierre Juquin, a lu dimanche soir une déclaration courte, indiquant notamment : *« Il est nécessaire que la majorité procède à une analyse approfondie afin de réunir les conditions qui permettront de tenir les engagements pris en 1981 (...) le PCF va pour sa part s'y employer (...). Beaucoup d'électeurs qui avaient placé leurs espoirs dans la gauche en 1981 se sont aujourd'hui abstenus (...). La déception, le mécontentement ont été les plus forts. Dans cette élection particulièrement difficile, les partis de gauche ont enregistré un recul (...) Cette défaite électorale de la majorité constitue un avertissement sérieux. »*

M. ANDRÉ LAJOINIE (PCF) : trouver des solutions

M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a souligné *« l'abstention importante des électeurs de gauche »*.

« Il s'agit d'un avertissement sérieux pour la majorité. C'est le reflet d'un mécontentement que nous avons perçu et signalé depuis longtemps. Il faut trouver des solutions aux problèmes de l'emploi et du pouvoir d'achat, et nous pourront gagner les élections de 1986. Nous n'avons pas avancé suffisamment, les problèmes sont graves. (...) C'est la tâche de la majorité en place : nous sommes disponibles pour collaborer, prendre nos responsabilités. »

L'OPPOSITION

Mme SIMONE VEIL : au delà de l'objectif fixé

Mme Simone Veil, tête de la liste d'union de l'opposition, interrogée en début de soirée sur TF 1 : *« La liste d'union de l'opposition devance de façon tout à fait considérable l'ensemble des deux listes du PCF et du PS. C'est bien là l'objectif que nous nous étions fixés et je dirais même au-delà (...). Pour le reste, il nous faut attendre d'avoir les résultats précis et d'en tirer les conclusions pour ce scrutin, pour le nombre de nos élus au Parlement européen qui sera important et aussi pour la politique intérieure française. »*

M. FRANÇOIS LÉOTARD : l'opposition peut mieux faire

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain : *« Nous avons un chiffre inférieur à celui de 1979. L'opposition parlementaire peut mieux faire. (...) Elle ne recueille pas les fruits de ses efforts et de ses combats victorieux des municipales et des cantonales. Ses progrès ont été ralentis par une mauvaise stratégie. Elle doit retrouver désormais la confiance des déçus de la liste unique. Elle ne le fera qu'avec un bon projet politique, de bons candidats, une bonne stratégie. (...) M. Mitterrand a-t-il encore des Français le mandat de transformer notre société ? Il faut soit changer de politique, soit changer de majorité, par le biais de la dissolution de l'Assemblée nationale. »*

M. Jacques Chirac : *les Français veulent un autre gouvernement, une autre politique*

M. Jacques Chirac, président du RPR, a fait dimanche soir une déclaration dont nous extrayons les passages les plus importants.

« Le Parti socialiste et le Parti communiste ensemble ne représentent plus que quelque 32 % des suffrages, ce qui est un minimum historique dans notre pays, tandis que la liste unie de l'opposition conduite par Mme Simone Veil et par Bernard Pons représente à elle seule de l'ordre de 43 % des voix, soit 11 % de plus que les deux listes soutenant la coalition actuellement au pouvoir. La liste de l'opposition, la liste unique de l'opposition est donc bien le grand vainqueur de ce soir (...).

» On constate une différence de près de 20 % entre l'ensemble des listes gouvernementales et l'ensemble des listes de l'opposition. C'est historique dans notre pays, car je ne crois pas qu'il y ait un précédent, en tous les cas sous la IVe et la Ve République (...). La signification de ce scrutin est évidente. D'abord les Français ont certainement choisi une politique de construction européenne réaliste, préservant l'indépendance nationale, rejetant le socialisme, garantissant les libertés.

» Mais ce scrutin, qui traduit aussi, c'est vrai, une réaction d'exaspération d'un grand nombre de nos concitoyens, ce qui explique le résultat de la liste du Front national, ce scrutin a surtout une autre signification. Il constitue un éclatant désaveu de la politique menée par M. Mitterrand par son gouvernement, par sa majorité parlementaire et ceci depuis trois ans. Pareil retournement de l'opinion est sans précédent. Doit-il rester sans conséquences dans une démocratie ? Ce ne serait pas concevable. Le pays vient de dire nettement qu'il voulait un changement profond, un changement complet de politique. Il s'agit désormais, pour respecter sa volonté, de mettre un terme à la socialisation de la France, de restaurer les valeurs de liberté, de responsabilité, de dignité de notre pays, de retrouver les voies du progrès économique et de la solidarité sociale.

» Cette politique nouvelle, réclamée avec une grande netteté aujourd'hui par la majorité des Françaises et des Français, ce qu'ils avaient fait d'ailleurs tout au long des élections partielles depuis trois ans, qui peut la mener ? Est-ce l'actuel gouvernement, déjà tellement inefficace et si peu crédible, est-ce l'actuelle coalition parlementaire socialiste et communiste, qui détient les deux tiers des sièges mais représente moins du tiers des voix dans le pays, et qui, de surcroît, est déchirée en factions rivales, déchirements qui ne pourront que s'accentuer avec l'échec ? Une chose est sûre, en tout cas, les Français veulent un autre gouvernement, une autre politique. L'intérêt supérieur du pays et les principes de la démocratie et de la République exigent que soit comblé le fossé entre leurs aspirations et l'action de ceux qui les dirigent.

» C'est au président de la République de prendre maintenant ses responsabilités, mais, dans un régime démocratique, une consultation nationale ne peut pas rester sans conséquences. »

● M. JEAN-FRANÇOIS DENIAU, président des clubs Perspectives et Réalités : *« C'est un échec spectaculaire de la gauche. C'est également un échec des petites listes. Le score de M. Le Pen est significatif d'un mouvement de mauvaise humeur des Français qui devrait faire réfléchir l'Elysée. Néanmoins, il n'est pas transposable aux législatives car il ne s'agissait pas de former un gouvernement, mais de dire non. »*

M. BERNARD PONS : une déculottée

M. Bernard Pons, second sur la liste d'union de l'opposition et secrétaire général du RPR : *« Les résultats montrent un effondrement historique de la coalition socialo-communiste. Ce soir, ce n'est pas une défaite pour la majorité, c'est une déculottée. Les électeurs qui ont voté pour le Front national ont voulu montrer encore plus fort leur mécontentement. Nous devrons tenir compte du message qu'ils ont voulu donner. Ils sont sans doute venus de tous les horizons politiques. »*

M. JEAN LECANUET : dissoudre l'Assemblée nationale

M. Jean Lecanuet, président de l'UDF : *« En trois ans, le PS et le PC se sont écroulés. La preuve est faite du rejet du socialisme par l'opinion. (...) Le président de la République aurait une bonne inspiration si ce vote intermédiaire était interprété par lui comme devant le conduire à dissoudre l'Assemblée. Et l'opposition remporterait les* (futures) *élection. »*

● M. CHARLES PASQUA, président du groupe RPR du Sénat :

« En face d'une radicalisation du pouvoir socialo-communiste marxiste, il y a une réaction de l'électorat. Le pouvoir actuel enregistre un échec cuisant. La différence (entre les deux camps) *est de 10 %, cela prouve bien le degré de désenchantement et de mécontentement du peuple français »*.

M. PHILIPPE MALAUD, président du Centre national des indépendants, troisième composante de la liste d'union de l'opposition, a estimé que si le pouvoir était *« très soucieux de l'opinion publique (...) il dissoudrait l'Assemblée nationale. (...) Le gouvernement a perdu sa légitimité pour les réformes de fond : celles qui remettent en cause les libertés, comme la presse et surtout l'enseignement »*.

● M. PIERRE MÉHAIGNERIE, président du CDS : *« M. François Mitterrand va se trouver devant une situation difficile. Bien sûr il peut continuer à gérer le pays, mais il lui manque une majorité pour effectuer des réformes de fond. »*

LES PETITES LISTES

LISTE ERE : écarter les extrêmes

M. Olivier Stirn, ancien ministre, qui conduisait la liste ERE avec MM. François Doubin (MRG) et Brice Lalonde (écologiste), a notamment déclaré que l'élection était un échec pour la majorité comme pour l'opposition. Pour la liste ERE, non plus, *« ce n'est pas un succès »*. *« La droite va-t-elle accepter les voix de l'extrême-droite ? Si oui, les voix du centre quitteront la droite. Nous serons une structure d'accueil (...). Il faudra une autre majorité en 1986, une majorité qui écarte les extrêmes et réunisse les démocrates »*.

De son côté, M. François Doubin a déclaré que les électeurs de la liste ERE *« ont clairement voulu dire qu'ils ne voulaient aller ni à droite, ni à gauche »*. *« L'avenir de ce pays est dans un retour à la modération. Ce qui est extrême est stérile »*.

M. Jean-Michel Baylet, président du Mouvement des radicaux de gauche, qui soutenait cette liste, a pour sa part déclaré qu'elle n'avait *« pas tout à fait atteint nos espérances »*. *« Nous continuerons le combat entamé pour retrouver les forces d'équilibre dont la France a besoin. »* M. Baylet a indiqué que seraient réunies en octobre des *« assises nationales »* pour poursuivre dans cette voie.

● Mme FRANCINE GOMEZ (liste Réussir l'Europe) : *« La chasse gardée des politiciens est vraiment bien gardée (...) La liste unique de l'opposition est contente de comptabiliser nos voix, après nous avoir tiré dessus pendant toute la campagne. A nous deux nous obtenons le même score que la liste Veil plus Chirac en 1979. La liste unique a fait le lit de M. Le Pen, et plus spécifiquement le RPR (...) L'Europe est la grande perdante de cette élection. C'était pourtant notre dernière chance de la faire. »*

● M. MARC GAUQUELIN (liste Pour un parTi des travailleurs, présenté par le Parti communiste internationaliste, trotskiste) : *« C'est la politique de soumission au CNPF du gouvernement Mitterrand-Mauroy-Fiterman qui est la cause de l'échec du 17 juin 1984 (...). Une crise institutionnelle se produira tôt ou tard entre les alliances UDF-RPR et PS-PCF, les résultats de 1981 et ceux de 1984 étant inconciliables. »*

M. DIDIER ANGER (les Verts) : après-demain

M. Didier Anger, tête de la liste écologiste : *« Les mouvements considérés comme « petits » se trouvent énormément désavantagés (...). Il faut reconnaître que nous n'avons pas réussi. Nous avons fait une campagne européenne, et les Français ne se sont pas sentis concernés.* [D'autre part] *la fusion de nos deux mouvements d'écologie politique a trop tardé. Enfin, il y a eu une manipulation politique avec cette opération ERE, qui a été télécommandée à l'évidence de l'Elysée et qui a obtenu trente minutes de télévision (...). On n'a pas à se vanter en France de notre démocratie. Elle fait apparaître une poussée de l'extrême droite alors que dans tous les autres pays d'Europe ce qui pousse, ce qui perce, c'est autour de l'écologie que ça se bâtit. Alors, c'est quand même un encouragement pour nous. Si aujourd'hui ou si demain nous n'avons pas d'élus au Parlement de Strasbourg, nous en aurons après-demain. »*

● M. ALAIN KRIVINE. – (Ligue communiste révolutionnaire) : *« Pendant trois ans, ce gouvernement a écœuré et rejeté ses électeurs en pratiquant une politique d'austérité et de capitulation devant la droite et les patrons. En agissant ainsi il a permis à la droite de trouver un second souffle. La politique du gouvernement mène à la catastrophe. Il faut arrêter cette spirale de l'échec. »*

● M. HENRI FISZBIN (tête de liste PSU-CDU, avec M. Serge Depaquit) : *« Le peuple communiste existe, il n'a pas disparu, mais l'échec de notre liste montre que cet électorat n'a pas été motivé. Il semble bien que le processus historique de déclin du mouvement communiste en France ait accompli un pas de plus. (...) Le plus urgent pour la gauche, c'est de serrer les rangs et de faire front. »*

● Mme ARLETTE LAGUILLER (liste Lutte ouvrière) : *« Le Pen, c'est un cadeau empoisonné que la gauche fait à la classe ouvrière. Il y a aujourd'hui dans la classe ouvrière une grosse déception, parce que les travailleurs sont les seuls à faire les frais de la crise économique. La gauche mène exactement la même politique que la droite. »*

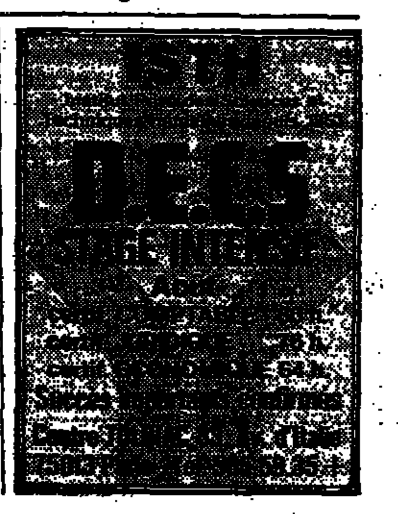
M. Jean-Marie Le Pen : *tout commence à partir d'aujourd'hui*

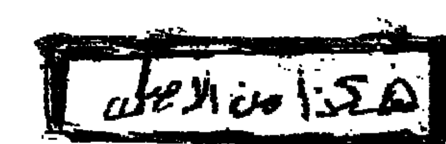
La tête de liste du Front national a notamment déclaré dans la soirée, à l'annonce des estimations :

« La gauche est tout à fait minoritaire. Nous vivons un événement politique exceptionnel et les Français en sont convaincus. Nous ne sommes pas étonnés. Tout commence à partir d'aujourd'hui (...). J'avais un espoir supplémentaire, c'était de battre le Parti communiste. Ce sera pour la prochaine fois (...). Je suis ému de ce résultat, après une campagne grevée de tous les handicaps légaux, et notamment les 3 minutes de campagne officielle à la télévision (...). Je suis un défenseur des libertés. Les électeurs pensent que les libertés ne sont pas menacées par Le Pen, mais par le PC (...). De toute évidence, l'opposition a gagné, grâce à l'opposition nationale qui a été l'aiguillon de l'opposition parlementaire. L'événement politique important, c'est la défaite de la gauche. Le gouvernement représente un sur trois des Français. Il lui faudra envisager que le pays soit consulté d'une autre manière. Sur la liberté d'enseignement ou de la presse, il faudrait recourir au référendum. »

M. Le Pen a d'autre part affirmé que sa formation aurait *« une centaine de députés en 1986 »*, car le gouvernement selon lui, sera conduit, au vu des résultats du 17 juin, à adopter la représentation proportionnelle pour les prochaines élections législatives.







LE SUCCÈS DE M. LE PEN

Un certain état de la France

Devant son succès, M. Le Pen ne fait pas l'étonné ; et son attitude n'est pas feinte. Car il avait déjà gagné, bien avant dimanche. Gagné par forfait dans l'analyse et la réflexion. Gagné parce que ses adversaires désignés – la *« bande des quatre »* – n'ont pas su ou n'ont pas voulu l'apprécier à sa juste mesure.

Depuis plus d'un an que, d'élections en élections, se manifeste sa renaissance, la classe politique s'est rassurée à bon compte. Toutes ses analyses s'empressaient de relativiser le phénomène Le Pen. Les moins nobles, en l'assimilant à une exaspération locale et circonscrite, dont la *« cause »* aurait été la *« surpopulation »* immigrée de quelques villes. Les plus opportunistes, en le réduisant à un conjoncturel et classique *mouvement de balancier*, selon lequel la gauche héritait d'une extrême droite dynamique, comme hier, la droite d'une extrême gauche vivace. Les plus subtiles, enfin, en le renvoyant au passé, n'y voyant qu'une répétition du feu de paille poujadiste des années 50. Faisant insidieusement des boucs émissaires désignés par le Front national les *fautifs* même de sa réussite, ou contemplant avec impuissance une fatalité politique, ou encore se persuadant que la vague s'épuiserait d'elle-même, ces explications étaient toutes trois une façon de se rassurer.

Contribuant accessoirement à banaliser M. Le Pen, à le ramener à l'ordre des choses, aucune ne s'interrogeait sur sa modernité, son actualité et sa spécificité. Car si l'on s'accorde à juger dangereuse, pour la démocratie, l'ascension d'un mouvement xénophobe et autoritaire, la question pertinente est bien celle-là : au-delà de son passé, de ses convictions et de ses projets, que révèle M. Le Pen de l'état de la France, de l'ampleur de sa crise, du délitement de son corps social ? Envisagé sous cet angle, le diagnostic est pessimiste : produit tout à la fois d'une réelle dynamique sociale, d'une mythologie politique et d'une tradition bien française, l'*« effet Le Pen »* a encore de l'avenir devant lui.

La dynamique sociale a pour nom insécurité, ce fourre-tout qui brasse des faits de société *a priori* peu comparables, du chômage au terrorisme, en passant par la petite délinquance ou l'affrontement des cultures. S'y exprime confusément l'ampleur d'une crise, qui ne se réduit pas à sa dimension économique, mais qui est celle d'un modèle de société, de rapports sociaux, d'anciens liens de solidarité, de travail, de cohabitation. La résultante, en somme, de ce basculement brutal de la France, de la fin des années 50 au début des années 70, d'une civilisation encore agricole et rurale à une société industrielle et urbaine. Un bouleversement sans mode d'emploi, sans nouveaux facteurs d'unité, sans invention d'une sociabilité différente. De ce point de vue, la fin des années 70 est une charnière essentielle : c'est de *1978* à *1980* que commence à s'affirmer le sentiment d'insécurité, que se crée l'association Légitime défense, qu'émerge l'autodéfense comme fait de société, tandis que, parallèlement, le PCF lance ses populistes cahiers de la misère ou ses bulldozers, à Vitry-sur-Seine, que la gauche divisée est en panne de projet, et la droite en quête d'une pensée néolibérale pouvant donner corps à l'après-gaullisme.

Après l'espace social se glisse ici la deuxième dimension : face à une classe politique repliée sur le réel, une droite qui revendique les contraintes économiques, une gauche convertie à la *Realpolitik*, M. Le Pen réhabilite l'imaginaire en politique. Peu importe à ses électeurs qu'il n'ait pas de *« programme »* exhaustif, *« sérieux »* selon les normes du jeu politique traditionnel, l'essentiel est qu'il les convainque qu'entre eux et lui les réalités économiques, internationales, institutionnelles ne jouent pas, qu'entre leurs désirs et sa volonté il n'est pas de fossé, que l'on ce que l'on veut, tout ce que l'on veut, même le plus inavouable ! Démagogie, certes, que résumaient admirablement ses affiches : *« Les idées que je défends ? Les vôtres ! »* Mais aussi découverte de l'espace du mythe et de l'illusion politique, laissé vacant par la conversion de la gauche à la gestion de l'ordinaire quotidien.

Enfin, M. Le Pen profite de cette récente levée des tabous hérités de la Libération. Mouvement de génération, déclin du consensus gaulliste, perte de mémoire, *« révisionnisme »* historique sur le génocide juif, banalisation médiatique du nazisme, critique néolibérale des conquêtes sociales de la Libération..., une série de glissements ont effacé la césure que constituait la dernière guerre et libéré une tradition raciste bien *française : l'antisémitisme*. On aurait tort de ne pas prêter attention au fait que les cibles privilégiées des amis de M. Le Pen sont Mgr Lustiger, Mme Veil et M. Badinter, qui ont tous, peu ou prou, à voir avec la communauté juive. Racisme de discours – le racisme en actes étant le sort des travailleurs immigrés maghrébins ou africains, – l'antisémitisme a ceci d'efficace qu'il permet un certain populisme, en visant une communauté diverse socialement qu'il cherche à identifier à l'argent et au capital.

Telle est l'alchimie Le Pen. Elle peut séduire des électeurs de gauche d'hier, qui se vivent en laissés-pour-compte d'un jeu politique inchangé, ce *« bétail à voter »*, comme dirait le tribun, qui ne voit pas venir la vie *« changée »* ou l'*« autogestion »* tant promise. Elle séduit aussi évidemment des électeurs de droite, qui ne voient pas pourquoi l'on n'irait pas jusqu'au bout des discours radicaux de certains de ses leaders sur l'immigration, la justice, le « désordre » socialiste, etc. Il n'est pas sûr qu'ils ne soient que de passage : M. Le Pen et ses amis – à la différence de M. Poujade et de l'UDCA de 1956 – sont des organisateurs, des militants, des constructeurs d'organisation qui ne lâcheront pas si vite leur proie.

EDWY PLENEL.

M. LE PEN LA DÉMOCRATIE ET LE FASCISME

Incident sur TF 1, dimanche soir, vers 23 h 25. A l'arrivée de M. Jean-Marie Le Pen sur le plateau animé par Jean Lanzi et Pierre-Luc Séguillon, MM. Jean Poperen (PS) et André Lajoinie (PCF) quittent la « table ronde », ne voulant pas débattre avec la tête de liste du Front national. *« J'appartiens à une génération qui ne plaisante pas avec ces choses-là »*, déclare notamment le numéro deux du PS.

M. Le Pen, lorsqu'il est amené à prendre la parole, se fera un plaisir de rappeler *« quelques principes démocratiques »* : *« La démocratie*, dit-il, *c'est le respect des minorités. D'autre part, le peuple est souverain et s'est exprimé de façon éclatante. C'est un devoir pour tous les démocrates d'entretenir avec tous les élus du peuple un débat politique. »*

Le leader du Front national, qui rappellera peu après qu'il était *« chef de groupe parlementaire il y a vingt-sept ans »*, estime que *« sont fascistes ceux qui refusent le débat démocratique »*. Il précisera aussi que *« le fascisme est un avatar de la gauche, puisque* [son fondateur] *était un ancien député socialiste »* et qu' *« il y a plus d'une affinité entre M. Jospin et Mussolini »*...

La victoire de la démagogie

Le succès de M. Jean-Marie Le Pen est d'abord celui d'un talentueux démagogue, qui a su habilement exploiter, en ces temps de crise économique, les psychoses de certains de ses concitoyens, attirés par ses prises de position radicales, même si celles-ci procèdent de thèses simplistes. Il a su aussi capter, au détriment du RPR et de l'UDF, en se présentant comme le plus résolu de tous les porte-parole de l'opposition, les plus vives des exaspérations diverses que la politique de la gauche suscite depuis trois ans.

Ce succès, le président du Front national l'a bâti au cours d'une efficace campagne en province. Partout les auditoires sont venus nombreux voir ce tribun qui affirme exprimer *« le gros bon sens français »*, clame joyeusement son anticommunisme *« primaire, secondaire, supérieur, technique et viscéral »*, cherche à faire *« rêver »* à *« un avenir d'espoir »* et sait user, quand il s'agit de séduire, de toutes les ficelles du métier politique.

Son entreprise a été facilitée par la décision du RPR et de l'UDF de faire liste commune et par le choix de Mme Simone Veil pour conduire celle-ci. Les forces les plus conservatrices de l'électorat de droite, qui ne pardonneront jamais à l'ancien ministre de la santé d'avoir libéralisé la législation sur l'avortement, ont aussitôt rallié l'ancien député poujadiste. La présence auprès de M. Le Pen, en sixième position, du président des comités Chrétienté-Solidarité, M. Bernard Antony, dit Romain Marie, chantre de l'intégrisme catholique, a scellé l'ancrage à l'extrême droite de la liste du Front d'opposition nationale pour l'Europe des patries. Et jusqu'au dernier moment, les partisans de M. Le Pen ont attaqué Mme Veil, coupable à leurs yeux d'être une *« femme de gauche »*.

En ce sens, donc, le succès de M. Le Pen constitue aussi une victoire historique pour cette frange de l'extrême droite qui prétend incarner *« tout ce peuple de la France française qui se reconnaît et s'exprime à travers les trois mots d'ordre : « Travail, famille, patrie », « La France aux Français », « Dieu premier servi »*, selon les écrits du directeur du quotidien *Présent*, zélé laudateur du président du Front national. Les militants anticommunistes et antisocialistes les plus virulents y trouveront un encouragement à radicaliser davantage leurs actions, avec tous les risques de crispation accentuée qui en résulteront.

Mais l'on se saurait réduire le succès de M. Le Pen à ce constat puisque toutes les enquêtes d'opinion attestent que cette frange extrémiste apparaît aujourd'hui minoritaire dans l'électorat de M. Le Pen. Pour la plupart, les nouveaux partisans du président du Front national sont plus proches du RPR et de l'UDF que des groupuscules perpétuant la tradition de l'extrême droite française. Si tant d'électeurs ont voté pour l'ancien parachutiste, c'est surtout parce qu'ils approuvent, dans le fond, son discours sur l'immigration, la sécurité, la justice, la défense des libertés ; c'est parce que, dans la forme, ce discours répond à leur attente d'offensive contre la gauche,

Peu importe, apparemment, à ces électeurs que M. Le Pen se complaise dans les ambiguïtés ! Peu leur importe que le chantre des *« Français d'abord »* s'offusque quand on l'accuse de verser dans le racisme, mais refuse de condamner le racisme quand il s'exprime ouvertement dans son entourage ! Peu leur importe que l'ancien parachutiste se considère comme un démocrate *« churchillien »* tout en manifestant son penchant pour l'autoritarisme.

Aujourd'hui, la principale réussite de M. Le Pen réside dans cette adhésion de tant d'électeurs à ce qui n'est chez lui que superficialité. Et si l'impact de ces thèmes lourds de menaces souligne à quel point la majorité fut impuissante à empêcher leur développement, les grandes formations de droite ont une évidente responsabilité dans leur banalisation.

En outre, les partis de gauche, eux aussi, ont sous-estimé l'attrait personnel de ce marginal opportuniste dans un contexte de désenchantement généralisé. Contrairement à ce qu'affirmait il y a quelques jours M. Lionel Jospin, la *« baudruche »* ne s'est pas dégonflée.

Ce n'est pas en refusant d'affronter le président du Front national, en esquivant tout débat direct avec lui, alors que son succès se fonde sur des réalités incontournables, que la gauche peut espérer démontrer à ces électeurs-là qu'un Le Pen peut en cacher un autre. Ce n'est pas en contribuant à la persistance de ces ambiguïtés, dont M. Le Pen vient de profiter, que l'opposition modérée peut espérer enrayer un processus aux conséquences imprévisibles.

ALLAIN ROLLAT.

Au-delà de toutes les espérances

En recueillant plus de 10 % des suffrages exprimés, M. Jean-Marie Le Pen remporte une victoire qui réalise toutes ses espérances puisque ce résultat place à peu près au même niveau national que le PCF, son ennemi juré.

C'est dans les départements du Midi que la liste du président du Front national enregistre ses meilleurs résultats : 21,39 % dans les Alpes-Maritimes, 19,96 % dans le Var, 19,49 % dans les Bouches-du-Rhône, 17,82 % en Corse du sud, 16,44 % en Vaucluse, 15,86 % dans les Pyrénées orientales, 15,33 % dans l'Hérault.

Grâce notamment, à l'appui de l'électorat pied-noir, le Front national devance souvent, dans les grandes villes méridionales, en particulier en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les listes de gauche. C'est ainsi qu'à Aix-en-Provence, Toulon, Fréjus, Hyères, la liste du Front d'opposition nationale pour l'Europe des patries arrive en seconde position derrière la liste de Mme Simone Veil, de même à Marseille où elle obtient 21,42 % des suffrages exprimés, et, en Roussillon, à Perpignan, où elle recueille 21,52 % devançant celle du PS.

Il apparaît que le parti de M. Le Pen émerge surtout dans les zones urbaines et les grandes agglomérations où les difficultés socio-économiques sous-tendant ses principaux thèmes de campagne (immigration, insécurité) présentent généralement un caractère plus aigu qu'ailleurs. En Seine-Saint-Denis, par exemple, sa liste recueille 15,98 % des suffrages exprimés, arrivant avant la liste communiste à Aulnay-sous-Bois, ville prise au PCF lors des dernières municipales.

Le Front national fait également une percée spectaculaire dans le Val-d'Oise (14,97 %), dans les Yvelines (14,37 %), les Hauts-de-Seine (14,14 %), en Seine-et-Marne (14,62 %) et dans le Val-de-Marne (13,91 %). A Paris même il représente une force importante (15,24 %) avec laquelle M. Jacques Chirac devra compter. A Lyon, la liste de M. Le Pen enregistre un score de 17 %, avec 12 915 voix de plus que la liste du PCF et presque autant que celle du PS. Tandis que dans l'ensemble du département du Rhône le Front national devance aussi très largement le PCF (70 619 voix, soit 15,86 %, contre 37 836, soit 8,50 %).

A Reims et à Saint-Etienne, anciennes municipalités dirigées par les communistes, le parti de M. Le Pen réalise, de la même façon, un meilleur résultat que le parti de M. Marchais.

Il obtient ses scores les plus faibles dans les départements ruraux : Corrèze (2,85 %), Cantal (2,64 %), Creuse (2,72 %), Haute-Vienne (3,04 %). Une particularité : dans le département de la Vendée, dont la tradition de droite s'inscrit dans l'histoire de France depuis la Révolution de 1789, M. Le Pen ne recueille que 3,49 %. En Nouvelle-Calédonie, en revanche, sa liste sur laquelle figure un agriculteur promu délégué du Front national aux DOM-TOM, M. Pierre Guillemard arrive en seconde position avec 15,72 % des suffrages exprimés et 19,54 % dans la capitale du territoire, Nouméa, loin devant les listes de gauche, victimes du mot d'ordre de boycottage lancé par les partis indépendantistes.

Mais le succès du Front national se mesure aussi aux autres résultats, obtenus dans des départements très représentatifs de la « moyenne » nationale : 14,04 % en Moselle, 13,91 % dans le Haut-Rhin, 13,73 % en Haute-Savoie, 13,11 % dans la Loire, 12,95 % dans le Doubs, 12,63 % dans l'Yonne, 12,53 % dans l'Ain, etc.

Au total, la liste de M. Le Pen dépasse les 10 % dans quarante-quatre départements.

Dix départements du Franot national siégeront donc à l'Assemblée européenne. M. Le Pen sera accompagné de cinq de ses plus proches collaborateurs : MM. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front, adjoint du maire de Dreux, Dominique Chaboche, vice-président, Jean-Marie Le Chevallier, chef de cabinet, Mme Martine Lehideux, membre du comité central, et M. Michel Collinot, ancien porte-parole, directeur de *National Hebdo*. Les quatres autres élus de la liste sont, dans l'ordre, un ancien ambassadeur, compagnon de la Libération, M. Michel de Camaret, qui a été victime, dimanche soir, d'une agression at a été hospitalisé, M. G.A. Pordea, un ancien diplomate, d'origine roumaine, qui avait été présenté – par erreur ? – sur la liste, comme un consul honoraire de la République de Pologne en exil, M. Olivier d'Ormesson, ancien député, conseiller général du Val-de-Marne, qui avait été élu à l'Assemblée européenne sur la liste de Mme Veil en 1979, et M. Bernard Antony, dit Romain Marie, président des Comités Chrétienté-Solidarité, l'un des chefs de file du Mouvement catholique intégriste.

AU SIÈGE DU FRONT NATIONAL

Un air de triomphe

Les responsables du Front national savaient, dès 17 heures, que les Français de Singapour leur avaient donné douze voix et n'en avaient donné aucune au Parti communiste – un bon présage pour des résultats qu'on espérait décisifs. Les militants de la « droite nationale », pressentant une soirée historique, étaient venus, dimanche, au siège du Front national avec leurs appareils photographiques et le secrétaire fédéral de Paris, avant même l'annonce des résultats, parlait déjà au passé *« des campagnes à 1,8 % des voix, à Douai ou à Poissy »*.

Premiers résultats définitifs, premières explosions de joie : *« Tout le bastringue est déstabilisé »*, résumait un stratège. 19 % à Dreux et Jean-Pierre (Stirbois) qui prend deux points ! Plus de 20 % dans le Var, 25 % « chez M. Léotard » et les bureaux parisiens qui appelaient, un à un, victorieux, le dix-neuvième en tête : *« On s'est occupé, il faut dire, des squats et on a satellisé les organisations commerçantes dans cet arrondissement. »* Champagne donc, dans des verres Duralex, pour tout le monde et quelques mauvais sièges pour les plus chanceux, devant une télévision vacillante, à l'image d'un parti qui fut modeste.

Triomphe vengeur pour celui-ci, qui rêve *« de reprendre toutes ses billes à Chirac »*, triomphe militant chez cette étudiante qui vend des livres de Le Pen, ou pour ce responsable lillois dont la maison a brûlé dimanche soir, triomphe – fatigué – pour ce membre du service d'ordre, après quatre mois de campagne et qui frappe du poing contre les cartes électorales affichées pour exprimer sa joie.

On s'embrasse, on se félicite, on rivalise de modestie : *« Ne brûlons pas les étapes, ce n'est qu'un premier pas vers le pouvoir. »* Le Front national semble triompher dans la respectabilité, foule joyeuse, tee-shirts et blazers mélangés. Mais, que surgisse sur l'écran de télévision Mme Simone Veil et le naturel reprend le dessus : *« Quelle enfoirée. » « La salope*, dit une autre, *elle a fait plus de trois cents voix au lycée Edgar-Quinet. »* Olivier Stirn n'est que *« le petit-fils de Dreyfus et cela veut tout dire »*, et Poperen un fasciste : *« Bouffe donc ton caca »*, lance un militant particulièrement imaginatif.

Aucun leader politique ne trouve grâce à leurs yeux : *« Après vingt-cinq ans de bagarre*, dit l'un, *c'est bon de voir leurs gueules. »* Plus loin, un militant décrit *« un vieux bolchevik qui bavait dans l'urne à force de la surveiller »* ; ailleurs, un nostalgique de la FANE résolu à *« tuer toute personne de couleur »*, après avoir été victime d'une agression en avril par trois Arabes, est fermement expulsé.

M. Jean-Marie Le Pen est enfin annoncé. Les salles étroites du local sont évacuées, tout doit être « propre » pour l'arrivée du président. En bas de l'immeuble, des drapeaux français flottent au vent, *la Marseillaise* éclate dans la nuit étoilée, balayée par les projecteurs des chaînes de télévision. Il arrive ! M. Le Pen sort de sa voiture un mouchoir mouillé de sueur à la main, fait le V de la victoire sous les acclamations et pénètre enfin, encadré par le service d'ordre, dans l'immeuble du parti, encadré par le service d'ordre, dans l'immeuble du parti : *« Le Pen au pouvoir »*, scande la foule.

« Nous venons de vivre un événement d'une gravité exceptionnelle » : M. Le Pen, épongeant son front, reprend une fois encore son discours. Sa satisfaction est évidente et sa verve aiguisée par le succès : *« Le gouvernement ne représente qu'un Français sur trois, il ne peut continuer à faire sa révolution marxiste, sinon il prendra les voies de l'allendisme. »* Il appelle de ses vœux une ère de paix, de liberté et de prospérité devant les flashes qui crépitent.

Il conclut, emporté par son propre élan : *« La victoire du Front national est une percée politique comme il n'y en a jamais eu, même pas les gauchistes en 68, et on voit à ce détail fondamental que le destin de l'Europe et même du monde est en train de changer. »* Marseillaise à nouveau, les radios s'arrachent pour le lendemain matin le président du Front national, qui devisait encore tard dans la nuit parmi les siens : *« Quand j'ai vu Lajoinie quitter les studios*, raconte-t-il, *je lui ai dit : mais vous partez déjà, comme en 39 »* – et tous de rire.

NICOLAS BEAU.

ABRÉVIATIONS

Abst. = Abstentions
Inscr. = Inscrits
Suff. exp. = Suffrages exprimés
Vot. = Votants

LISTES 1984

PCI Liste « Pour un parti des travailleurs – liste ouvrière et paysanne d'unité soutenue par le Parti communiste internationaliste et des militants du mouvement ouvrier de toutes tendances politiques et syndicales ». Conduite par M. Marc Gauquelin.

PSU-CDU Liste Différents, de gauche, en France, en Europe – la troisième liste de gauche Henri Fiszbin – Serge Depaquit, présentée par le PSU – les communistes démocrates et unitaires. Conduite par M. Serge Depaquit.

LO Liste *Au nom des travailleurs qui en ont assez d'être trahis par la gauche ou opprimés par la droite*. Conduite par Mme Arlette Laguiller (Lutte ouvrière).

VERTS Liste Les Verts – Europe Ecologie. Conduite par M. Didier Anger.

FN Liste Front d'opposition nationale pour l'Europe des patries. Conduite par M. Jean-Marie Le Pen.

PCF Liste présentée par le Parti communiste français. Conduite par M. Georges Marchais.

PS Liste socialiste pour l'Europe. Conduite par M. Lionel Jospin.

ERE Liste ERE européenne – Entente radicale écologiste pour les Etats-Unis d'Europe. Conduite par MM. Olivier Stirn, François Doubin et Brice Lalonde.

UDF-RPR Liste Union de l'opposition pour l'Europe et la défense des libertés, liste présentée par l'UDF et le RPR. Conduite par Mme Simone Veil.

I 84 Liste Initiative 84, liste des jeunes entrepreneurs, l'Europe pour entreprendre. Conduite par M. Gérard Touati.

REUSSIR Liste Réussir l'Europe. Conduite par Mme Francine Gomez.

POE Liste du Parti ouvrier européen. Conduite par M. Jacques Cheminade.

EUE Liste pour les Etats-Unis d'Europe. Conduite par M. Henri Cartan.

UTILE Liste Union des travailleurs indépendants pour la liberté d'entreprendre. Conduite par M. Gérard Nicoud.

LISTES 1979

DEF. INTERPROF. Liste d'Union de défense interprofessionnelle pour une *France indépendante dans une Europe solidaire*. Conduite par MM. Malaud, Médecin et Poujade.

DIFE Liste Pour la défense des intérêts de la France en Europe. Conduite par M. Jacques Chirac.

EEE Cinquième liste : emploi, égalité, Europe. Conduite par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

EURODROITE Liste de l'Union française pour l'eurodroite. Conduite par M. Jean-Louis Tixier-Vignancour.

EUR. ECOL. Liste Europe-écologie. Conduite par Mme Solange Fernex.

PCF Liste du Parti communiste français. Conduite par M. Georges Marchais.

PS-MRG Liste du Parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche. Conduite par M. François Mitterrand.

PSU *Liste du Parti socialiste unifié*. Conduite par Mme Huguette Bouchardeau.

REG. EUR. Liste Régions-Europe. Conduite par M. Jean-Edern Hallier.

TROTSKISTES Liste Pour des Etats-Unis socialistes d'Europe. Conduite par Mme Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) et M. Alain Krivine (Ligue communiste révolutionnaire).

UFE Liste d'union pour la France en Europe. Conduite par Mme Simone Veil.



• FRANCE

Paris, comme de coutume, amplifie les tendances nationales

Il a manqué moins de 0,40 point à Mme Simone Veil pour qu'elle obtienne 50 % des voix dans la capitale. Il lui manque ainsi un peu plus de trois points pour qu'elle retrouve sur son nom les suffrages qui s'étaient portés il y a cinq ans sur la liste qu'elle conduisait elle-même et sur la liste DIFE que dirigeait alors M. Chirac. Il en va de même si l'on compare les résultats du *17 juin à ceux réalisés le 26 avril 1981 au premier tour de l'élection présidentielle dans la capitale.*

Mme Veil peut cependant se consoler : elle frôle la majorité absolue dans la ville qu'administre M. Chirac. Elle recueille au total exactement le double des voix qui se sont portées sur les listes socialiste et communiste. Dans neuf arrondissements sur vingt elle dépasse même la barre des 50 %. Son record absolu est obtenu dans le 16e arrondissement avec 66,40 % des voix suivi par les 8e, 7e, avec plus de 60 %, et par le 17e (arrondissement dont M. Bernard Pons est le député), le 6e, le 15e, le 9e, le 5e et le 1er. Ses résultats les plus faibles sont enregistrés dans les *deux anciens fiefs parisiens de la gauche, les 19e* et 20e, dont tous les députés depuis 1981 appartiennent au PS.

Mme Veil a naturellement souffert de l'existence de sept « petites » listes se réclamant peu ou prou de l'opposition, alors qu'en 1979 il n'y en avait que trois à concurrencer les deux grandes, l'UFE qu'elle dirigeait, et la liste DIFE.

Mais c'est évidemment l'émergence spectaculaire de la liste de M. Le Pen qui vient troubler l'équilibre politique parisien. Le chef de file du Front national, qui avait lui-même obtenu 11,26 % des suffrages dans le 20e arrondissement lors des élections municipales de 1983, recueille aujourd'hui 15,24 % des suffrages pour l'ensemble de la capitale. Dans tous les arrondissements, il est au-dessus de son score national. Il atteint même son recour parisien dans le 8e avec 18,96 % et il approche les 18 % dans le 20e, « son » arrondissement, et dans le 18e qui abrite le quartier de la Goutte-d'Or à haute population immigrée, dont les trois députés sont socialistes (parmi eux, se trouve *M. Jospin*).

Ses progrès sont spectaculaires dans tous les quartiers passant, par exemple dans le 12e où se trouve l'îlot Chalon, de 3,3 % en 1983 à 14,71 % aujourd'hui. L'arrondissement qui résiste le mieux à la poussée du chef du Front national est le 5e, dont M. Chirac est l'élu, et le 13e, dont le maire RPR est M. Jacques Toubon, confirme que l'absence dans la bataille électorale de M. Chirac et du RPR engagé en tant que tel sont des facteurs qui laissent la voie libre à M. Le Pen. Le RPR et son chef n'ont pas joué le rôle de cathalyseur des mécontentements les plus vifs à l'égard du pouvoir, rôle qu'ils ont toujours joué dans les précédentes consultations importantes. Les résultats flatteurs obtenus par M. Le Pen se mesurent non seulement dans les arrondissements du centre de la capitale, qui votent traditionnellement pour la droite modérée, mais aussi dans les quartiers populaires qui ont presque toujours, et encore en 1981, élu des députés de gauche.

Les premiers ont choisi de transférer leurs suffrages sur M. Le Pen de préférence à la *personne de Mme Veil. Les seconds ont* voulu exprimer leurs inquiétudes. Mais les uns et les autres, à des degrés divers, ont exprimé leur opposition ou leur déception, et ils ont voulu le faire de la façon la plus spectaculaire dans un scrutin sans *risque. Ce que M. Chirac appelle une réaction de* « ras-le-bol ».

Le parti socialiste ne dépasse sensiblement son score national que dans cinq arrondissements. Le meilleur résultat de M. Jospin est obtenu dans le 13e arrondissement qui, en 1981, a élu deux députés socialistes (dont M. Paul Quilès, actuel ministre du logement), suivi par le 3e – où un député apparenté socialiste (M. Dabezies) avait été élu avant d'être battu en 1982 par M. Dominati (UDF). Le même succès relatif est enregistré dans le 14e, qui a élu Mme Edwige Avice, actuel ministre de la jeunesse, *et dans le 11e que M. Georges Sarre* représente à l'Assemblée nationale.

Dans son propre arrondissement, le 18e, de même que dans les deux autres arrondissements de l'Est parisien, les 19e et 20e, dont les députés sont tous également socialistes, le premier secrétaire du PS ne franchit que de peu le niveau atteint par sa liste au plan national.

Les phénomènes nationaux étant généralement amplifiés par le vote des Parisiens, on constate un véritable effondrement du Parti communiste. Passé de 13,77 % en 1979 à 9,16 % en 1981, il se retrouve aujourd'hui à 6,15 % seulement des voix pour l'ensemble de la capitale. Dans aucun arrondissement, il n'atteint son score national, même pas *dans les 19e et 20e* où, jusqu'en 1981, il possédait des députés. Il s'agit donc de l'effacement – pour ne pas dire la disparition, – prévisible d'ailleurs, du Parti communiste du paysage politique parisien, tout *comme il s'est d'ailleurs effrité dans la ceinture* naguère « rouge » de la capitale, à l'occasion des législatives et surtout des municipales.

Avec le tassement sensible du Parti socialiste, avec l'éclipse quasi totale du Parti communiste (il ne lui reste en définitive que six conseillers de Paris sur cent quarante), la majorité municipale se trouve en situation tout à fait dominante. Mais il ne s'agit pas pour autant d'une position de tout repos en raison de l'émergence de l'électorat de M. Le Pen. Paradoxalement, c'est à M. Chirac, qui n'était pas personnellement en cause dans cette élection, que ce résultat va surtout poser des problèmes et le contraindre notamment à étudier précisément la *stratégie qu'il utilisera pour les scrutins* nationaux de 1986 à 1988, dans lesquels il entend bien s'engager sans tarder et, cette fois-ci, sous ses propres couleurs.

ANDRÉ PASSERON.

Inscr., 1 228 906; vot., 696 404
Abst., 532 502 (43,33)
Blancs ou nuls, 10 520 (1,51)
Suff. exp., 685 884

UDF-RPR, 340 285 (49,61); PS, 126 076 (18,38); FN, 104 589 (15,24); PCF, 42 248 (6,15); ERE, 22 793 (3,32); VERTS, 17 577 (2,56); REUSSIR, 9 727 (1,41); LO, 6 178 (0,90); PSU-CDU, 5 905 (0,86); EUE, 3 466 (0,50); PCI, 2 423 (0,35); I 84, 1 697 (0,24); UTILE, 1 662 (0,24); POE, 1 258 (0,18).

1979. – Insc., 1 282 020; vot., 782 288; abst., 38,98; suff. exp., 755 180.
UFE, 219 250 (29,03); DIFE, 181 219 (23,99); PS-MRG, 141 033 (18,67); PCF, 104 034 (13,77); Eur. Ecol., 44 783 (5,93); Trotskistes, 21 428 (2,83); EEE, 18 137 (2,40); Eurodroite, 15 446 (2,04); Déf. Interprof., 9 850 (1,30).

1981. – Insc., 1 272 577; vot., 986 295; abst., 22,49; suff. exp., 975 035.
Chirac, 263 096 (26,98); Giscard d'Estaing, 253 155 (25,96); Mitterrand, 239 718 (24,58); Marchais, 89 376 (9,16); Lalonde, 39 696 (4,07); Crépeau, 20 708 (2,12); Debré, 17 575 (1,80); Bouchardeau, 17 532 (1,79); Garaud, 17 308 (1,77); Laguiller, 16 871 (1,73).

1er ARRONDISSEMENT
Inscr., 11 903; vot., 6 430
Suff., exp., 6 329
UDF-RPR, 3 213 (50,76); PS, 1 107 (17,49); FN, 1 026 (16,21); PCF, 322 (5,08); ERE, 236 (3,72); VERTS, 166 (2,62); REUSSIR, 72 (1,13); PSU-CDU, 49 (0,77); LO, 43 (0,67); EUE, 36 (0,56); PCI, 17 (0,26); POE, 16 (0,25); I 84, 15 (0,23); UTILE, 11 (0,17).

2e ARRONDISSEMENT
Inscr., 12 143; vot., 6 247
Suff. exp., 6 090
UDF-RPR, 2 729 (44,81); PS, 1 278 (20,98); FN, 973 (15,97); PCF, 406 (6,66); ERE, 213 (3,49); VERTS, 167 (2,74); REUSSIR, 101 (1,65); PSU-CDU, 57 (0,93); LO, 46 (0,75); I 84, 30 (0,49); EUE, 29 (0,47); PCI, 25 (0,41); UTILE, 20 (0,32); POE, 16 (0,26).

3e ARRONDISSEMENT
Inscr., 20 876; vot., 10 875
Suff. exp., 10 678
UDF-RPR, 4 488 (42,03); PS, 2 578 (24,14); FN, 1 483 (13,88); PCF, 811 (7,59); ERE, 383 (3,58); VERTS, 302 (2,82); REUSSIR, 150 (1,40); PSU-CDU, 134 (1,25); LO, 123 (1,15); PCI, 70 (0,65); EUE 66 (0,61); I 84, 34 (0,31); UTILE, 34 (0,31); POE, 22 (0,20).

4e ARRONDISSEMENT
Inscr., 20 223; vot., 11 555
Suff. exp., 11 378
UDF-RPR, 5 310 (46,66); PS, 2 424 (21,30); FN, 1 451 (12,75); PCF, 776 (6,82); ERE, 464 (4,07); VERTS, 358 (3,14); REUSSIR, 181 (1,59); PSU-CDU, 106 (0,93); LO, 103 (0,90); EUE, 68 (0,59); PCI, 52 (0,45); I 84, 33 (0,29); POE 26 (0,22); UTILE, 26 (0,22).

5e ARRONDISSEMENT
Inscr., 43 698; vot., 26 149
Suff., exp., 25 768
UDF-RPR, 13 262 (51,46); PS, 5 349 (20,75); FN, 2 844 (11,03); PCF, 1 197 (4,64); ERE, 1 094 (4,24); VERTS, 792 (3,07); REUSSIR, 327 (1,26); PSU-CDU, 298 (1,15); LO, 211 (0,81); EUE, 153 (0,59); PCI, 83 (0,32); UTILE, 72 (0,27); I 84, 61 (0,23); POE, 25 (0,09).

6e ARRONDISSEMENT
Inscr., 32 894; vot., 19 707
Suff. exp., 19 484
UDF-RPR, 10 690 (54,86); PS, 3 460 (17,75); FN, 2 542 (13,04); ERE, 860 (4,41); PCF, 630 (3,23); VERTS, 442 (2,26); REUSSIR, 346 (1,77); EUE, 143 (0,73); PSU-CDU, 126 (0,64); LO, 108 (0,55); UTILE, 43 (0,22); I 84, 41 (0,21); PCI, 31 (0,15); POE, 22 (0,11).

7e ARRONDISSEMENT
Inscr., 40 601; vot., 25 009
Suff., exp., 24 741
UDF-RPR, 15 344 (62,01); FN, 3 826 (15,46); PS, 2 788 (11,26); ERE, 875 (3,53); PCF, 524 (2,11); REUSSIR, 498 (2,01); VERTS, 356 (1,43); EUE, 172 (0,69); PSU-CDU, 98 (0,39); LO, 94 (0,37); I 84, 63 (0,25); UTILE, 43 (0,17); PCI, 33 (0,13); POE, 27 (0,10).

8e ARRONDISSEMENT
Inscr., 25 416; vot., 15 599
Suff. exp., 15 442
UDF-RPR, 9 583 (62,05); FN, 2 928 (18,96); PS, 1 483 (9,60); ERE, 462 (2,99); REUSSIR, 299 (1,93); PCF, 252 (1,63); VERTS, 190 (1,23); EUE, 57 (0,36); LO, 49 (0,31); PSU-CDU, 43 (0,27); UTILE, 34 (0,22); I 84, 31 (0,20); POE, 20 (0,12); PCI, 11 (0,07).

9e ARRONDISSEMENT
Inscr., 35 120; vot., 19 819
Suff. exp., 19 531
UDF-RPR, 10 188 (52,16); PS, 3 343 (17,11); FN, 3 266 (16,72); PCF, 764 (3,91); ERE, 681 (3,48); VERTS, 453 (2,31); REUSSIR, 270 (1,38); LO, 167 (0,85); PSU-CDU, 135 (0,69); EUE, 89 (0,45); PCI, 64 (0,32); I 84, 45 (0,23); UTILE, 43 (0,22); POE, 23 (0,11).

10e ARRONDISSEMENT
Inscr., 48 109; vot., 25 393
Suff. exp., 24 946
UDF-RPR, 11 368 (45,57); PS, 4 869 (19,51); FN, 4 103 (16,44); PCF, 1 815 (7,27); ERE, 756 (3,03); VERTS, 745 (2,98); REUSSIR, 293 (1,17); LO, 291 (1,16); PSU-CDU, 239 (0,95); PCI, 138 (0,55); EUE, 107 (0,42); UTILE, 100 (0,40); I 84, 71 (0,28); POE, 51 (0,20).

11e ARRONDISSEMENT
Inscr., 74 589; vot., 41 459
Suff. exp., 40 659
UDF-RPR, 17 186 (42,26); PS, 8 989 (22,10); FN, 6 516 (16,02); PCF, 3 441 (8,46); ERE, 1 248 (3,06); VERTS, 1 118 (2,74); LO, 493 (1,21); REUSSIR, 465 (1,14); PSU-CDU, 457 (1,12); PCI, 222 (0,54); EUE, 190 (0,46); UTILE, 121 (0,29); POE, 111 (0,27); I 84, 102 (0,25).

12e ARRONDISSEMENT
Inscr., 80 853; vot., 46 047
Suff. exp., 45 333
UDF-RPR, 21 522 (47,47); PS, 9 091 (20,05); FN, 6 667 (14,70); PCF, 2 922 (6,44); ERE, 1 548 (3,41); VERTS, 1 408 (3,10); REUSSIR, 635 (1,40); LO, 425 (0,93); PSU-CDU, 393 (0,86); EUE, 228 (0,50); PCI, 176 (0,38); I 84, 121 (0,26); UTILE, 110 (0,24); POE, 87 (0,19).

13e ARRONDISSEMENT
Inscr., 93 212; vot., 51 347
Suff. exp., 50 425
UDF-RPR, 20 831 (41,31); PS, 12 373 (24,53); FN, 5 901 (11,70); PCF, 5 077 (10,06); ERE, 1 787 (3,54); VERTS, 1 717 (3,40); PSU-CDU, 637 (1,26); LO, 612 (1,21); REUSSIR, 606 (1,20); EUE, 268 (0,53); PCI, 258 (0,51); I 84, 134 (0,26); UTILE, 123 (0,24); POE, 101 (0,20).

14e ARRONDISSEMENT
Inscr., 79 307; vot., 44 815
Suff. exp., 44 112
UDF-RPR, 20 806 (47,16); PS, 9 769 (22,14); FN, 5 493 (12,45); PCF, 2 978 (6,75); ERE, 1 647 (3,73); VERTS, 1 354 (3,06); REUSSIR, 511 (1,15); PSU-CDU, 460 (1,04); LO, 422 (0,95); EUE, 252 (0,57); PCI, 149 (0,33); I 84, 104 (0,23); UTILE, 94 (0,21); POE, 73 (0,16).

15e ARRONDISSEMENT
Inscr., 136 727; vot., 78 906
Suff. exp., 77 848
UDF-RPR, 41 874 (53,78); PS, 13 584 (17,44); FN, 10 502 (13,49); PCF, 3 602 (4,62); ERE, 2 949 (3,78); VERTS, 1 921 (2,46); REUSSIR, 1 292 (1,65); LO, 566 (0,72); PSU-CDU, 498 (0,63); EUE, 401 (0,51); UTILE, 191 (0,24); PCI, 182 (0,23); I 84, 173 (0,22); POE, 113 (0,14).

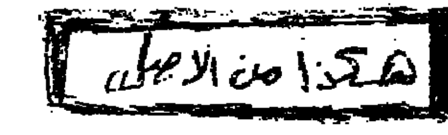
16e ARRONDISSEMENT
Inscr., 99 755; vot., 64 885
Suff. exp., 64 395
UDF-RPR, 42 761 (66,40); FN, 10 699 (16,61); PS, 5.462 (8,48); ERE, 1 855 (2,88); REUSSIR, 1 229 (1,90); PCF, 856 (1,32); VERTS, 692 (1,07); EUE, 258 (0,40); PSU-CDU, 150 (0,23); LO, 142 (0,22); I 84, 133 (0,20); POE, 56 (0,08); UTILE, 56 (0,08); PCI, 46 (0,07).

17e ARRONDISSEMENT
Inscr., 97 021; vot., 57 520
Suff. exp., 56 706
UDF-RPR, 31 900 (56,25); FN, 9 636 (16,99); PS, 7 766 (13,69); PCF, 2 134 (3,76); ERE, 1 709 (3,01); VERTS, 1 188 (2,09); REUSSIR, 930 (1,64); LO, 398 (0,70); EUE, 266 (0,46); PSU-CDU, 257 (0,45); UTILE, 142 (0,25); I 84, 139 (0,24); PCI, 136 (0,23); POE, 105 (0,18).

18e ARRONDISSEMENT
Inscr., 105 748; vot., 55 441
Suff. exp., 54 379
UDF-RPR, 23 187 (42,63); PS, 11 501 (21,14); FN, 9 755 (17,93); PCF, 4 540 (8,34); VERTS, 1 465 (2,69); ERE, 1 392 (2,55); LO, 681 (1,25); REUSSIR, 519 (0,95); PSU-CDU, 446 (0,82); PCI, 253 (0,46); EUE, 226 (0,41); UTILE, 165 (0,30); POE, 135 (0,24); I 84, 114 (0,20).

19e ARRONDISSEMENT
Inscr., 79 571; vot., 41 233
Suff. exp., 40 458
UDF-RPR, 15 946 (39,41); PS, 8 548 (21,12); FN, 6 501 (16,06); PCF, 4 315 (10,66); VERTS, 1 268 (3,13); ERE, 1 209 (2,98); PSU-CDU, 832 (2,05); LO, 574 (1,41); REUSSIR, 470 (1,16); PCI, 229 (0,56); EUE, 223 (0,55); I 84, 136 (0,33); POE, 113 (0,27); UTILE, 94 (0,23).

20e ARRONDISSEMENT
Inscr., 91 139; vot., 47 987
Suff. exp., 47 135
UDF-RPR, 18 096 (38,39); PS, 10 314 (21,88); FN, 8 477 (17,98); PCF, 4 886 (10,36); VERTS, 1 475 (3,12); ERE, 1 425 (3,02); LO, 590 (1,25); REUSSIR, 533 (1,13); PSU-CDU, 490 (1,03); PCI, 242 (0,51); EUE, 234 (0,49); UTILE, 140 (0,29); I 84, 117 (0,24); POE, 116 (0,24).



EUROPÉENNES

SEINE-ET-MARNE

Inscr., 556 507; vot., 317 984
Abst., 238 523 (42,86)
Blancs ou nuls, 8 520 (2,67)
Suff. exp., 309 464

UDF-RPR, 129 664 (41,89); PS, 59 010 (19,06); FN, 45 273 (14,62); PCF, 31 370 (10,13); VERTS, 12 526 (4,04); ERE, 10 243 (3,30); REUSSIR, 6 461 (2,08); LO, 5 395 (1,74); PCI, 2 515 (0,81); PSU-CDU, 2 028 (0,65); UTILE, 2 001 (0,64); I 84, 1 822 (0,58); EUE, 1 154 (0,37); POE, 2 (0,00).

1979. — Insc., 501 208; vot., 311 146; abst., 37,92; suff. exp., 297 102.

UFE, 77 169 (25,97); PS-MRG, 66 679 (22,44); PCF, 62 515 (21,04); DIFE, 50 568 (17,02); Eur. Ecol., 15 914 (5,35); Trotskistes, 9 259 (3,11); EEE, 6 515 (2,19); Déf. Interprof., 4 466 (1,50); Eurodroite, 4 017 (1,35).

1981. — Insc., 537 590; vot., 437 390; abst., 18,63; suff. exp., 430 665

Giscard d'Estaing, 111 595 (25,91); Mitterrand, 108 955 (25,29); Chirac, 82 612 (19,18); Marchais, 66 171 (15,36); Lalonde, 20 344 (4,72); Crépeau, 11 368 (2,63); Laguiller, 10 446 (2,42); Debré, 7 462 (1,73); Garaud, 6 975 (1,61); Bouchardeau, 4 737 (1,09).

MELUN
Inscr., 19 970; vot., 9 722
Suff. exp., 9 521

UDF-RPR, 4 337 (45,55); PS, 1 952 (20,50); FN, 1 325 (13,91); PCF, 614 (6,44); VERTS, 372 (3,90); ERE, 301 (3,16); REUSSIR, 170 (1,78); LO, 144 (1,51); I 84, 77 (0,80); EUE, 72 (0,75); PSU-CDU, 58 (0,60); PCI, 53 (0,55); UTILE, 46 (0,48).

CHELLES
Inscr., 26 766; vot., 13 408
Suff. exp., 13 094

UDF-RPR, 4 915 (37,53); PS, 2 461 (18,79); FN, 2 187 (16,70); PCF, 1 994 (15,22); VERTS, 517 (3,94); ERE, 369 (2,81); REUSSIR, 198 (1,51); LO, 141 (1,07); PSU-CDU, 85 (0,64); EUE, 72 (0,54); PCI, 66 (0,50); UTILE, 61 (0,46); I 84, 28 (0,21).

MEAUX
Inscr., 21 570; vot., 10 921
Suff. exp., 10 648

UDF-RPR, 4 548 (42,71); PS, 2 223 (20,87); FN, 1 479 (13,88); PCF, 979 (9,19); ERE, 340 (3,19); VERTS, 340 (3,19); LO, 218 (2,04); REUSSIR, 173 (1,62); PCI, 87 (0,81); EUE, 84 (0,78); UTILE, 74 (0,69); PSU-CDU, 60 (0,56); I 84, 42 (0,39); POE, 1 (0,00).

Le nombre des abstentionnistes a été supérieur de près de cinq points à celui enregistré lors du précédent scrutin européen.

Si le PS et le PC sont en baisse par rapport aux scrutins de 1979 et 1981, la liste de Mme Veil ne fait pas aussi bien que les listes de l'UDF et du RPR en 1979 et que MM. Giscard d'Estaing et Chirac en 1981. Il est vrai que, dans ce département, le Front national recueille plus de 14 % des suffrages. Dans les trois villes de plus de trente mille habitants que compte la Seine-et-Marne, la liste de M. Le Pen devance celle de M. Marchais : de plus de sept points à Melun, de plus d'un point à Chelles et de plus de quatre points à Meaux, ville gérée par la gauche.

YVELINES

Inscr., 742 149; vot., 418 964
Abst., 323 185 (43,54)
Blancs ou nuls, 11 100 (2,64)
Suff. exp., 407 864

UDF-RPR, 186 287 (45,67); PS, 73 600 (18,04); FN, 58 635 (14,37); PCF, 32 062 (7,86); ERE, 16 753 (4,10); VERTS, 13 995 (3,43); REUSSIR, 10 273 (2,51); LO, 4 691 (1,15); PSU-CDU, 2 408 (0,59); EUE, 2 286 (0,56); I 84, 1 915 (0,46); PCI, 1 871 (0,45); UTILE, 1 657 (0,40); POE, 1 431 (0,35).

1979. — Insc., 672 637; vot., 412 854; abst., 38,62; suff. exp., 397 709.

UFE, 119 009 (29,92); PS-MRG, 83 028 (20,87); PCF, 69 179 (17,39); DIFE, 68 693 (17,27); Eur. Ecol., 23 946 (6,02); Trotskistes, 11 023 (2,77); EEE, 10 938 (2,75); Eurodroite, 6 981 (1,75); Déf. Interprof., 4 719 (1,18); PSU, 97 (0,02); Reg. Eur., 96 (0,02).

1981. — Insc., 710 390; vot., 581 848; abst., 18,09; suff. exp., 573 473.

Giscard d'Estaing, 154 482 (26,93); Mitterrand, 139 747 (24,36); Chirac, 118 604 (20,68); Marchais, 71 742 (12,51); Lalonde, 28 840 (5,02); Crépeau, 17 241 (3); Laguiller, 11 870 (2,06); Garaud, 11 559 (2,01); Debré, 11 251 (1,96); Bouchardeau, 8 137 (1,41).

VERSAILLES
Inscr., 58 744; vot., 35 781
Suff. exp., 35 355

UDF-RPR, 19 252 (54,45); FN, 5 754 (16,27); PS, 4 607 (13,03); ERE, 1 550 (4,38); PCF, 1 476 (4,17); REUSSIR, 870 (2,46); VERTS, 810 (2,29); LO, 242 (0,68); EUE, 221 (0,62); PSU-CDU, 146 (0,41); I 84, 129 (0,36); PCI, 113 (0,31); POE, 98 (0,27); UTILE, 87 (0,24).

MANTES-LA-JOLIE
Inscr., 19 156; vot., 8 906
Suff. exp., 8 697

UDF-RPR, 3 148 (36,19); PS, 1 754 (20,16); FN, 1 673 (19,23); PCF, 935 (10,75); VERTS, 312 (3,58); ERE, 223 (2,56); REUSSIR, 170 (1,95); LO, 128 (1,47); PSU-CDU, 82 (0,94); PCI, 69 (0,79); EUE, 59 (0,67); POE, 57 (0,65); UTILE, 48 (0,55); I 84, 39 (0,44).

LES MUREAUX
Inscr., 13 458; vot., 6 427
Suff. exp., 5 961

UDF-RPR, 1 885 (31,62); PS, 1 326 (22,24); FN, 1 024 (17,17); PCF, 776 (13,01); VERTS, 217 (3,64); ERE, 164 (2,75); LO, 153 (2,56); REUSSIR, 106 (1,77); PCI, 77 (1,29); EUE, 70 (1,17); PSU-CDU, 43 (0,72); I 84, 42 (0,70); POE, 41 (0,68); UTILE, 37 (0,62).

POISSY
Inscr., 20 780; vot., 10 363
Suff. exp., 10 143

UDF-RPR, 4 123 (40,64); PS, 2 207 (21,75); FN, 1 529 (15,07); PCF, 1 025 (10,10); ERE, 339 (3,34); VERTS, 307 (3,02); REUSSIR, 212 (2,09); LO, 129 (1,27); EUE, 65 (0,64); POE, 57 (0,56); PCI, 47 (0,46); PSU-CDU, 42 (0,41); UTILE, 40 (0,39); I 84, 21 (0,20).

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Inscr., 24 347; vot., 14 343
Suff. exp., 14 112

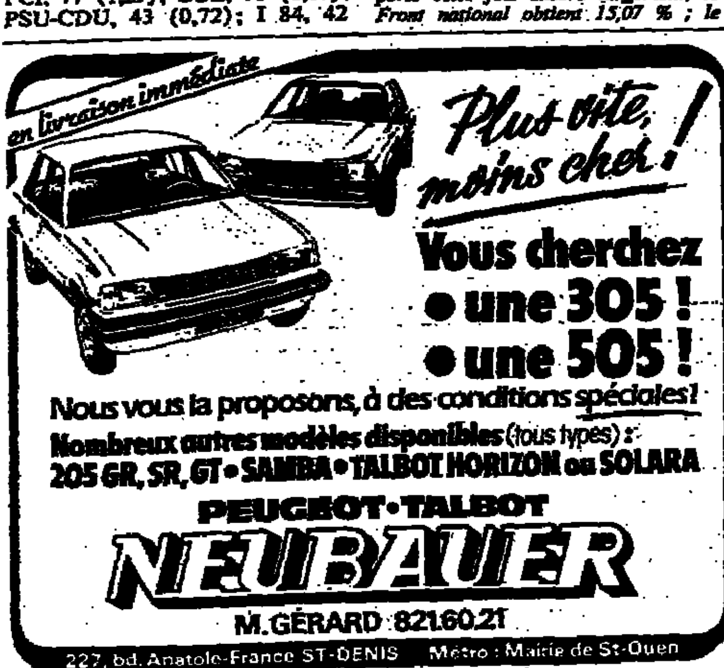
UDF-RPR, 7 597 (53,83); PS, 2 085 (14,77); FN, 1 914 (13,56); ERE, 690 (4,88); PCF, 563 (3,98); VERTS, 431 (3,05); REUSSIR, 386 (2,73); LO, 114 (0,80); EUE, 100 (0,70); I 84, 59 (0,41); PSU-CDU, 49 (0,34); UTILE, 49 (0,34); POE, 41 (0,29); PCI, 34 (0,24).

SARTROUVILLE
Inscr., 25 252; vot., 13 489
Suff. exp., 13 224

UDF-RPR, 4 748 (35,90); PS, 2 462 (18,61); PCF, (16,70); FN, 2 010 (15,19); VERTS, 533 (4,03); ERE, 420 (3,17); REUSSIR, 212 (1,60); LO, 180 (1,36); PCI, 103 (0,77); PSU-CDU, 100 (0,75); EUE, 72 (0,54); I 84, 68 (0,51); POE, 60 (0,45); UTILE, 47 (0,35).

6,5 points de plus pour M. Le Pen que pour M. Marchais alors que ce dernier n'obtient que 7,56 % des suffrages exprimés dans les Yvelines... Ce département le l'ouest parisien a toujours préféré la droite à la gauche, mais le PC avait toujours réussi à y conserver quelques points d'accrochages ; aujourd'hui ils s'effritent. Si à Trappes, dont le maire est communiste, les voix qui sont allées sur les listes du PC et du PS sont supérieures à celles qui ont apporté leur soutien à celles de Mme Veil et de M. Le Pen, aux Mureaux, dont le maire est aussi communiste, M. Marchais est largement devancé par M. Jospin et même par M. Le Pen. A Sartrouville, qui est aussi une ville communiste, le PC arrive en troisième position, et les principales listes de droite dépassent à elles deux la barre des 50 %.

Pour le PS, la situation n'est guère meilleure ; ainsi à Poissy s'il fait plus du double que le PC — contrairement à ce qu'il avait tenté de faire aux dernières municipales — la droite l'emporte cette fois encore largement, le Front national obtient 15,07 % ; le conflit de l'usine Talbot n'en finit pas d'avoir des retombées. Plus grave encore, la droite fait plus de voix que la gauche à Mantes-la-Jolie, dont le maire est socialiste, et même à Conflans-Saint-Honorine, la ville de M. Michel Rocard, le ministre de l'agriculture, n'a pu empêcher M. Jospin de faire ici moins bien qu'en moyenne nationale, et M. Le Pen bien mieux... Même la vallée de la Seine n'est plus pour la gauche un point d'appui.



ESSONNE

Inscr., 600 282; vot., 329 102
Abst., 271 180 (45,17)
Blancs ou nuls, 7185 (2,18)
Suff. exp., 321 917

UDF-RPR, 129945 (40,36); PS, 66 635 (20,69); FN, 40 016 (12,43); PCF, 39 177 (12,16); VERTS, 13 494 (4,19); ERE, 11 990 (3,72); REUSSIR, 6455 (2); LO, 4486 (1,39); PSU-CDU, 2996 (0,93); PCI, 1987 (0,61); EUE, 1 894 (0,58); I 84, 1 531 (0,47); UTILE, 1 295 (0,40); POE, 16 (0).

1979. — Insc., 559 963; vot., 339 710; abst., 39,33; suff. exp., 326 211.

UFE, 82 116 (25,17); PCF, 77 109 (23,63); PS-MRG, 73 064 (22,39); DIFE, 49 881 (15,29); Eur. Ecol., 19 857 (6,08); Trotskistes, 10 339 (3,16); EEE, 5 960 (1,82); Eurodroite, 4 121 (1,26); Déf. Interprof., 3 764 (1,15).

1981. — Insc., 594 642; vot., 488 093; abst., 17,91; suff. exp., 480 732.

Mitterrand, 128 184 (26,66); Giscard d'Estaing, 110 048 (22,89); Chirac, 87 091 (18,11); Marchais, 80 789 (16,80); Lalonde, 25 736 (5,35); Crépeau, 13 712 (2,85); Laguiller, 11 257 (2,34); Debré, 8 294 (1,72); Garaud, 8 076 (1,67); Bouchardeau, 7 545 (1,56).

EVRY
Inscr., 13 955; vot., 7 284
Suff. exp., 7 149

UDF-RPR, 2 804 (39,22) ; PS, 1 748 (24,45) ; FN, 871 (12,18) ; PCF, 522 (7,30) ; VERTS, 332 (4,64) ; ERE, 330 (4,61) ; REUSSIR, 150 (2,09) ; PSU-CDU, 140 (1,95) ; LO, 115 (1,60) ; EUE, 52 (0,72) ; PCI, 33 (0,46) ; I 84, 30 (0,41) ; UTILE, 22 (0,30).

CORBEIL-ESSONNES
Inscr., 20 466; vot., 10 075
Suff. exp., 9 804

UDF-RPR, 3 443 (35,11) ; PCF, 2 064 (21,05) ; PS, 1 665 (16,98) ; FN, 1 296 (13,21) ; VERTS, 410 (4,18) ; ERE, 255 (2,60) ; LO, 200 (2,03) ; REUSSIR, 150 (1,52) ; PSU-CDU, 79 (0,80) ; EUE, 75 (0,76) ; PCI, 67 (0,68) ; I 84, 51 (0,52) ; UTILE, 48 (0,48) ; POE, 1 (0,01).

MASSY
Inscr., 23 377; vot., 11 756
Suff. exp., 11 529

UDF-RPR, 4 136 (35,87) ; PS, 3 044 (26,40) ; PCF, 1 403 (12,16) ; FN, 1 261 (10,93) ; VERTS, 536 (4,64) ; ERE, 444 (3,85) ; REUSSIR, 183 (1,58) ; LO, 159 (1,37) ; PSU-CDU, 138 (1,19) ; EUE, 80 (0,69) ; PCI, 64 (0,55) ; I 84, 53 (0,45), UTILE, 28 (0,24).

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
Inscr., 18 181; vot., 9 624
Suff., exp., 9 414

UDF-RPR, 3 597 (38,20); PS, 1 895 (20,12); PCF, 1 557 (16,53); FN, 1 091 (11,58); VERTS, 417 (4,42); ERE, 319 (3,38); REUSSIR, 150 (1,59); LO, 113 (1,20); PSU-CDU, 95 (1); PCI, 55 (0,58); EUE, 53 (0,56); I 84, 43 (0,45); UTILE, 29 (0,30).

SAVIGNY-SUR-ORGE
Inscr., 20 744; vot., 11 490
Suff., exp., 11 264

4 440 (39,41) ; PS, 2 340 (20,77); PCF, 1 519 (13,48); FN, 1 426 (12,65); ERE, 447 (3,96); VERTS, 433 (3,84); REUSSIR, 229 (2,03); LO, 136 (1,20); PSU-CDU, 81 (0,71); EUE, 73 (0,64); I 84, 51 (0,45); UTILE, 49 (0,43); PCI, 40 (0,35).

VIRY-CHATILLON
Inscr., 17 584; vot., 8 634
Suff., exp., 8 461

UDF-RPR, 3 472 (41,03); PS, 1 558 (18,41); FN, 1 329 (15,70); PCF, 986 (11,65); VERTS, 333 (3,93); ERE, 288 (3,40); REUSSIR, 137 (1,61); LO, 118 (1,39); PSU-CDU, 64 (0,75); EUE, 58 (0,68); PCI, 46 (0,54); I 84, 37 (0,43); UTILE, 35 (0,41).

La participation a été plus faible qu'en 1979, 54,82 % contre 60,66 %. Cette consultation permet à l'opposition de conforter les positions acquises aux cantonales de 1982 et aux municipales de mars 1983. La liste de M. Le Pen, qui obtient 12,43 % des suffrages, fait mieux que la liste conduite par M. Georges Marchais, qui ne recueille que 12,17 % des voix. En 1979 le PC avait obtenu 23,63 %. Cet effondrement du PC se vérifie au travers des résultats des six communes de plus de 30 000 habitants du département : deux d'entre elles, Corbeil et Sainte-Geneviève-des-Bois, sont gérées par le PC, deux autres, Evry et Massy, par le PS et les deux dernières, Savigny-sur-Orge et Viry-Chatillon, par l'opposition. Dans les quatre ville de gauche, cette dernière n'est plus majoritaire. Le phénomène est particulièrement sensi-

(Lire la suite page 8.)

(Suite de la page 7.)

ble à Sainte-Geneviève-des-Bois où l'union de la gauche avait recueilli 57,97 % des voix en mars 1983. Les listes de gauche et d'extrême gauche totalisent 35,81 % des suffrages. Même chose à Massy où la gauche perd près de 20 points. A Évry et Viry-Châtillon, la liste de M. Le Pen distance celle du PC.

HAUTS-DE-SEINE

Inscr., 818 267; vot., 468 529
Abst., 349 738 (42,74)
Blancs ou nuls, 8 427 (1,79)
Suff. exp., 460 102

UDF-RPR, 204 835 (44,51); PS, 81 692 (17,75); FN, 65 087 (14,14); PCF, 52 982 (11,51); ERE, 16 242 (3,53); VERTS, 15 126 (3,28); REUSSIR, 7 960 (1,73); LO, 4 869 (1,05); PSU-CDU, 3 192 (0,69); EUE, 2 393 (0,52); PCI, 1 798 (0,39); I 84, 1 343 (0,29); POE, 1 302 (0,28); UTILE, 1 281 (0,27).

1979. – Insc., 842 953; vot., 512 128; abst., 39,24; suff. exp., 495 284.

UFE, 135 597 (27,37); PCF, 109 871 (22,18); PS-MRG, 96 242 (19,43); DIFE, 85 836 (17,33); Eur. Ecol., 28 764 (5,80); Trotskistes, 14 313 (2,88); EEE, 11 068 (2,23); Eurodroite, 7 716 (1,55); Déf. Interprof., 5 875 (1,18); PSU, 2 (0).

1981. – Insc., 853 119; vot., 684 064; abst., 19,81; suff. exp., 675 274.

Giscard d'Estaing, 168 480 (24,94); Mitterrand, 158 852 (23,52); Chirac, 139 222 (20,61); Marchais, 109 047 (16,14); Lalonde, 32 557 (4,82); Crépeau, 17 521 (2,59); Laguiller, 13 720 (2,03); Debré, 12 620 (1,86); Garaud, 12 595 (1,86); Bouchardeau, 10 660 (1,57).

NANTERRE
Inscr., 41 994; vot., 21 111
Suff., exp., 20 609
UDF-RPR, 5 917 (28,71); PCF, 5 424 (26,31); PS, 3 692 (17,91); FN, 2 940 (14,26); VERTS, 824 (3,99); ERE, 532 (2,58); LO 353 (1,48); REUSSIR, 306 (1,48); PSU-CDU, 172 (0,83); EUE 127 (0,61); PCI 102 (0,49); POE, 90 (0,43); I 84, 75 (0,36); UTILE, 55 (0,26).

ANTONY
Inscr., 37 143; vot., 20 858
Suff., exp., 20 526
UDF-RPR, 8 535 (41,58); PS, 4 359 (21,23); PCF, 2 693 (13,11); FN, 2 394 (11,66); ERE, 735 (3,58); VERTS, 734 (3,57); REUSSIR, 303 (1,47); LO, 203 (0,98); PSU-CDU, 187 (0,91); EUE, 136 (0,66); PCI, 87 (0,42); POE, 66 (0,32); I 84, 52 (0,25); UTILE, 42 (0,20).

ASNIÈRES-SUR-SEINE
Inscr., 41 743; vot., 22 507
Suff., exp., 22 162
UDF-RPR, 10 237 (46,19); FN, 4 049 (18,27); PS, 3 640 (16,42); PCF, 1 638 (7,39); ERE, 770 (3,47); VERTS, 672 (3,03); REUSSIR, 372 (1,67); LO, 251 (1,13); PSU-CDU, 126 (0,56); EUE, 121 (0,54); PCI, 89 (0,40); UTILE, 77 (0,34); I 84, 60 (0,27); POE, 60 (0,27).

BAGNEUX
Inscr., 23 779; vot., 11 413
Suff., exp., 11 166
UDF-RPR, 3 321 (29,74); PCF, 3 157 (28,27); PS, 2 158 (19,32); FN, 1 110 (9,94); VERTS, 502 (4,49); ERE, 306 (2,74); LO, 153 (1,37); PSU-CDU, 127 (1,13); REUSSIR, 113 (1,01); EUE, 55 (0,49); I 84, 48 (0,42); PCI, 48 (0,42); UTILE, 37 (0,33); POE, 31 (0,27).

BOULOGNE-BILLANCOURT
Inscr., 58 060; vot., 34 937
Suff., exp., 34 428
UDF-RPR, 18 236 (52,96); PS, 5 426 (15,76); FN, 4 939 (14,34); PCF, 2 072 (6,01); ERE, 1 302 (3,78); VERTS, 864 (2,50); REUSSIR, 664 (1,92); LO, 262 (0,76); EUE, 172 (0,49); PSU-CDU, 147 (0,42); PCI, 109 (0,31); POE, 83 (0,24); I 84, 77 (0,22); UTILE, 75 (0,21).

CLAMART
Inscr., 31 529; vot., 17 846
Suff. exp., 17 519
UDF-RPR, 7 505 (42,83); PS, 3 538 (20,19); FN, 2 218 (12,66); PCF, 1 925 (10,98); VERTS, 687 (3,92); ERE, 657 (3,75); REUSSIR, 264 (1,50); LO, 208 (1,18); PSU-CDU, 142 (0,81); EUE, 115 (0,65); PCI, 71 (0,40); UTILE, 67 (0,38); POE, 65 (0,37); I 84, 57 (0,32).

CLICHY
Inscr., 24 584; vot., 13 010
Suff. exp., 12 741
UDF-RPR, 4 635 (36,37); PS, 2 972 (23,32); FN, 2 079 (16,31); PCF, 1 613 (12,65); VERTS, 412 (3,23); ERE, 298 (2,33); LO, 232 (1,82); REUSSIR, 143 (1,12); PCI, 105 (0,82); EUE, 67 (0,52); I 84, 42 (0,32); POE, 41 (0,32); UTILE, 35 (0,27).

COLOMBES
Inscr., 46 518; vot., 26 692
Suff. exp., 26 088
UDF-RPR, 9 485 (36,35); PCF, 4 707 (18,04); PS, 4 562 (17,48); FN, 3 915 (15); VERTS, 1 109 (4,25); ERE, 860 (3,29); LO, 362 (1,38); REUSSIR, 351 (1,34); PSU-CDU, 218 (0,83); PCI, 138 (0,52); EUE, 118 (0,45); I 84, 96 (0,36); POE, 84 (0,32); UTILE, 83 (0,31).

COURBEVOIE
Inscr., 33 347; vot., 19 850
Suff. exp., 19 591
UDF-RPR, 9 908 (50,57); PS, 3 180 (16,23); FN, 3 039 (15,51); PCF, 1 316 (6,71); ERE, 696 (3,55); VERTS, 506 (2,58); REUSSIR, 377 (1,92); LO, 166 (0,84); PSU-CDU, 107 (0,54); EUE, 100 (0,51); PCI, 62 (0,31); POE, 50 (0,25); UTILE, 48 (0,24); I 84, (0,18).

GENNEVILLIERS
Inscr., 21 475; vot., 10394
Suff. exp., 10 162
PCF, 3 563 (35,06); UDF-RPR, 2 182 (21,47); PS, 1 567 (15,42); FN, 1 533 (15,08); VERTS, 434 (4,27); LO, 230 (2,26); ERE, 195 (1,91); PSU-CDU, 107 (1,05); REUSSIR, 91 (0,89); PCI, 84 (0,82); POE, 62 (0,61); I 84, 41 (0,40); UTILE, 38 (0,37); EUE, (0,34).

ISSY-LES-MOULINEAUX
Inscr., 26 688; vot., 15 098
Suff. exp., 14 815
UDF-RPR, 6 288 (42,44); PS, 2 946 (19,88); FN, 1 965 (13,26); PCF, 1 794 (12,10); VERTS, 552 (3,72); ERE, 520 (3,50); REUSSIR, 224 (1,51); LO, 174 (1,17); PSU-CDU, 89 (0,60); PCI, 85 (0,57); EUE, 73 (0,49); I 84, 42 (0,28); POE, 32 (0,21); UTILE, 31 (0,20).

LEVALLOIS-PERRET
Inscr., 27 110; vot., 16 949
Suff. exp., 16 588
UDF-RPR, 7 550 (45,51); PS, 2 736 (16,49); FN, 2 415 (14,55); PCF, 2 122 (12,79); VERTS, 499 (3,00); ERE, 450 (2,71); REUSSIR, 245 (1,47); LO, 192 (1,15); EUE, 78 (0,47); PSU-CDU, 75 (0,45); PCI, 62 (0,37); UTILE, 61 (0,36); I 84, 54 (0,32); POE, 49 (0,29).

MALAKOFF
Inscr., 20 530; vot., 11 026
Suff. exp., 10 782
PCF, 3 673 (34,06); UDF-RPR, 3 086 (28,62); PS, 1 708 (15,84); FN, 1 133 (10,50); VERTS, 337 (3,12); ERE, 290 (2,68); LO, 159 (1,47); REUSSIR, 115 (1,06); PSU-CDU, 91 (0,84); EUE, 51 (0,47); UTILE, 44 (0,40); PCI, 39 (0,36); I 84, 31 (0,28); POE, 25 (0,23).

MEUDON
Inscr., 31 197; vot., 17 547
Suff. exp., 17 302
UDF-RPR, 7 884 (45,56); PS, 3 581 (20,69); FN, 2 117 (12,23); PCF, 1 448 (8,36); ERE, 759 (4,38); VERTS, 643 (3,71); REUSSIR, 347 (2,00); LO, 147 (0,84); PSU-CDU, 121 (0,69); EUE, 107 (0,61); UTILE, 41 (0,23); PCI, 40 (0,23); POE, 35 (0,20); I 84, 32 (0,18).

MONTROUGE
Insc., 22 571; vot., 13 030
Suff. exp., 12 806
UDF-RPR, 5 581 (43,58); PS, 2 786 (21,75); FN, 1 708 (13,33); PCF, 1 161 (9,06); ERE, 461 (3,59); VERTS, 421 (3,28); REUSSIR, 168 (1,31); LO, 166 (1,29); PSU-CDU, 94 (0,73); EUE, 78 (0,60); PCI, 60 (0,46); UTILE, 57 (0,44); POE, 34 (0,26); I 84, 31 (0,24).

NEUILLY-SUR-SEINE
Inscr., 36 020; vot., 24 969
Suff., exp., 24 768
UDF-RPR, 16 425 (66,31); FN, 4 366 (17,62); PS, 1 748 (7,05); ERE, 751 (3,03); REUSSIR, 537 (2,16); PCF, 327 (1,32); VERTS, 287 (1,15); EUE, 108 (0,43); LO, 49 (0,19); I 84, 48 (0,19); PSU-CDU, 39 (0,15); UTILE, 32 (0,12); POE, 28 (0,11); PCI, 23 (0,09).

PUTEAUX
Inscr., 20 357; vot., 11 468
Suff., exp., 11 145
UDF-RPR, 4 684 (42,02); PS, 2 144 (19,23); FN, 1 959 (17,57); PCF, 1 030 (9,24); ERE, 360 (3,23); VERTS, 348 (3,12); REUSSIR, 170 (1,52); LO, 131 (1,17); EUE, 74 (0,66); PSU-CDU, 65 (0,58); POE, 54 (0,48); UTILE, 48 (0,43); PCI, 42 (0,37); I 84, 36 (0,32).

RUEIL-MALMAISON
Inscr., 40 020; vot., 24 003
Suff., exp., 23 506
UDF-RPR, 11 340 (48,24); PS, 4 333 (18,43); FN, 2 979 (12,67); PCF, 1 835 (7,80); VERTS, 878 (3,73); ERE, 871 (3,70); REUSSIR, 495 (2,10); LO, 224 (0,95); EUE, 125 (0,53); PSU-CDU, 117 (0,49); PCI, 101 (0,42); I 84, 70 (0,29); POE, 69 (0,29); UTILE, 69 (0,29).

SURESNES
Inscr., 20 986; vot., 12 253
Suff., exp., 11 965
UDF-RPR, 4 637 (38,75); PS, 2 625 (21,93); FN, 1 653 (13,81); PCF, 1 499 (12,52); VERTS, 455 (3,80); ERE, 408 (3,40); REUSSIR, 233 (1,94); LO, 151 (1,26); EUE, 66 (0,55); PCI, 64 (0,53); PSU-CDU, 62 (0,51); UTILE, 48 (0,40); POE, 38 (0,31); I 84, 26 (0,21).

Dans ce département, la comparaison avec les résultats de 1979 montre une grande stabilité de l'électorat UDF-RPR : les listes Veil et Chirac totalisaient 44,7 % en 1979, la liste Veil réalise 44,5 % en 1984. L'effondrement de la gauche y est, au contraire, spectaculaire : le total des listes PC et PS passe de 41,7 % en 1979 à 29,2 % en 1984.

Le département se singularise, par ailleurs, par un important score de M. Le Pen (14,1 %), supérieur à la moyenne nationale. Les thèmes de la sécurité, notamment dans le secteur de banlieues proches de la capitale, ainsi que les problèmes liés à l'immigration ont dû peser lourd dans ces résultats.

Trois communes des Hauts-de-Seine présentent des résultats particuliers : Villeneuve-la-Garenne, ville dont le maire est M. Roger Prévost (div. droite) et où la liste de M. Le Pen totalise 19 % des voix malgré une très faible participation (49 %) ; Neuilly-sur-Seine, où les quatre grandes listes nationales totalisent le chiffre record de 94 % des suffrages exprimés dans un contexte de forte participation (69,3 %) ; Sèvres enfin, où au contraire de Neuilly, les dix « petites liste » totalisent 15,7 % des voix. Les résultats singuliers de Sèvres sont à mettre en rapport avec l'équilibre politique très particulier de cette commune que conduisait jusqu'en mars 1983 le maire communiste dissident, M. Fajnzilberg.

SEINE-SAINT-DENIS

Inscr., 710 732; vot., 358 504
Abst., 352 228 (49,55)
Blancs ou nuls, 8 707 (2,42)
Suff. exp., 349 797

1979. – Insc., 712 341; vot., 418 374; abst., 41,26; suff. exp., 399 758.

PCF, 151 057 (37,78); PS-MRG, 76 447 (19,12); UFE, 73 742 (18,44); DIFE, 52 145 (13,04); Eur. Ecol., 19 091 (4,77); Trotskistes, 14 067 (3,51); EEE, 4 810 (1,20); Eurodroite, 4 399 (1,10); Déf. Interprof., 4 000 (1).

1981. – Insc., 745 572; vot., 590 785; abst., 20,76; suff. exp., 579 565.

Marchais, 158 080 (27,27); Mitterrand, 141 809 (24,46); Giscard d'Estaing, 113 043 (19,50); Chirac, 89 823 (15,49); Lalonde, 25 752 (4,44); Laguiller, 14 634 (2,52); Crépeau, 13 985 (2,41); Debré, 7 866 (1,35); Garaud, 7 364 (1,27); Bouchardeau, 7 209 (1,24).

UDF-RPR, 110 722 (31,65); PCF, 76 405 (21,84); PS, 63 072 (18,03); FN, 55 898 (15,98); VERTS, 14 394 (4,11); ERE, 9 342 (2,67); LO, 6 208 (1,77); REUSSIR, 4 529 (1,29); PSU-CDU, 2 846 (0,81); PCI, 2 007 (0,57); EUE, 1 546 (0,44); I 84, 1 430 (0,40); UTILE, 1 389 (0,39); POE, 9 (0).

BOBIGNY
Inscr., 22156; vot., 9937
Suff. exp., 9621
PCF, 3 041 (31,60); UDF-RPR, 2330 (24,21); FN, 1479 (15,37); PS, 1452 (15,09); VERTS, 429 (4,45); ERE, 225 (2,33); LO, 223 (2,31); REUSSIR, 131 (1,36); PSU-CDU, 92 (0,95); I 84, 66 (0,68); PCI, 64 (0,66); EUE, 57 (0,59); UTILE, 32 (0,33).

AUBERVILLIERS
Inscr., 31372; vot., 15159
Suff. exp., 14793
PCF, 4991 (33,73); UDF-RPR, 3494 (23,61); PS, 2289 (15,47); FN, 2201 (14,87); VERTS, 511 (3,45); LO, 379 (2,56); ERE, 297 (2,00); REUSSIR, 167 (1,12); PSU-CDU, 163 (1,10); PCI, 112 (0,75); EUE, 67 (0,45); 184, 67 (0,45); UTILE, 55 (0,37).

AULNAY-SOUS-BOIS
Inscr., 38504; vot., 19889
Suff. exp., 19497
UDF-RPR, 6912 (35,45); FN, 3498 (17,94); PCF, 3478 (17,83); PS, 3297 (16,91); VERTS, 794 (4,07); ERE, 552 (2,83); LO, 316 (1,62); REUSSIR, 233 (1,19); PSU-CDU, 113 (0,57); PCI, 109 (0,55); EUE, 93 (0,47); UTILE, 66 (0,33); 184, 36 (0,18).

BAGNOLET
Inscr., 16661; vot., 8891
Suff. exp., 8681
PCF, 2 929 (33,74); UDF-RPR, 2166 (24,95); PS, 1402 (16,15); FN, 1119 (12,89); VERTS, 354 (4,07); ERE, 233 (2,68); LO, 158 (1,82); REUSSIR, 91 (1,04); PSU-CDU, 82 (0,94); PCI, 47 (0,54); I 84, 38 (0,43); EUE, 34 (0,39); UTILE, 28 (0,32).

LE BLANC-MESNIL
Inscr., 25407; vot., 13287
Suff., exp., 12924
UDF-RPR, 3636 (28,13); PCF, 3500 (27,08); FN, 2201 (17,03); PS, 1972 (15,25); VERTS, 550 (4,25); ERE, 281 (2,17); LO, 215 (1,66); REUSSIR, 181 (1,40); PSU-CDU, 107 (0,82); PCI, 77 (0,59); I 84, 74 (0,57); EUE, 66 (0,51); UTILE, 56 (0,43); POE, 8 (0,06).

BONDY
Inscr., 26 577; vot., 12 745
Suff. exp., 12 405
UDF-RPR, 3 674 (29,61); PS, 3 191 (25,72); FN, 2 094 (16,88); PCF, 1 680 (13,54); VERTS, 628 (5,06); ERE, 386 (3,11); LO, 291 (2,34); REUSSIR, 170 (1,37); PSU-CDU, 104 (0,83); PCI, 75 (0,60); I 84, 64 (0,51); UTILE, 44 (0,35); EUE, 4 (0,03).

LA COURNEUVE
Inscr., 16 905; vot., 7 945
Suff. exp., 7 691
PCF, 2 707 (35,19); UDF-RPR, 1 858 (24,15); FN, 1 145 (14,88); PS, 1136 (14,77); VERTS, 268 (3,48); LO, 152 (1,97); ERE, 149 (1,93); REUSSIR, 72 (0,93); EUE, 47 (0,61); PSU-CDU, 47 (0,61); PCI, 46 (0,59); I 84, 36 (0,46); UTILE, 28 (0,36).

DRANCY
Inscr., 37 817; vot., 17 669
Suff. exp., 17 450
PCF, 5 263 (30,16); UDF-RPR, 4 533 (25,97); PS, 2 893 (16,57); FN, 2 732 (15,65); VERTS, 711 (4,07); ERE, 408 (2,33); LO, 317 (1,81); REUSSIR, 192 (1,10); PSU-CDU, 130 (0,74); PCI, 101 (0,57); I 84, 91 (0,52); UTILE, 79 (0,45).

EPINAY-SUR-SEINE
Inscr., 25 894; vot., 12 643
Suff. exp., 12 402
UDF-RPR, 4 246 (34,23); PS, 2 869 (23,13); FN, 1 953 (15,74); PCF, 1 676 (13,51); VERTS, 570 (4,59); ERE, 374 (3,01); LO, 195 (1,57); REUSSIR, 176 (1,41); PSU-CDU, 96 (0,77); PCI, 81 (0,65); EUE, 65 (0,52); I 84, 58 (0,46); UTILE, 43 (0,34).

GAGNY
Inscr., 22 216., vot., 11 589
Suff. exp., 11 329
UDF-RPR, 4 473 (39,48); PS, 2 160 (19,06); FN, 1 877 (16,56); PCF, 1 476 (13,02); VERTS, 483 (4,26); ERE, 321 (2,83); REUSSIR, 158 (1,39); LO, 129 (1,13); PCI, 69 (0,60); EUE, 68 (0,60); PSU-CDU, 62 (0,54); UTILE, 29 (0,25); I 84, 24 (0,21).

LIVRY-GARGAN
Inscr., 20 603; vot., 11 547
Suff., exp., 11 262
UDF-RPR, 4 071 (36,14); PS, 2 468 (21,91); FN, 2 011 (17,85); PCF, 1 206 (10,70); VERTS, 475 (4,21); ERE, 356 (3,16); REUSSIR, 193 (1,71); LO, 166 (1,47); PSU-CDU, 83 (0,73); EUE, 70 (0,62); PCI, 57 (0,50); UTILE, 55 (0,48); I 84, 51 (0,45).

MONTREUIL
Inscr., 51 845; vot., 25 326
Suff., exp., 24 774
UDF-RPR, 7 304 (29,48); PCF, 6 385 (25,77); PS, 4 338 (17,51); FN, 3 696 (14,91); VERTS, 1 027 (4,14); ERE, 639 (2,57); LO, 452 (1,82); REUSSIR, 291 (1,17); PSU-CDU, 240 (0,96); PCI, 123 (0,49); UTILE, 100 (0,40); EUE, 98 (0,39); I 84, 81 (0,32).

NOISY-LE-GRAND
Inscr., 21 643; vot., 11 429
Suff., exp., 11 233
UDF-RPR, 4 183 (37,23); PS, 2 126 (18,92); PCF, 1 755 (15,62); FN, 1 702 (15,15); VERTS, 508 (4,52); ERE, 383 (3,40); REUSSIR, 155 (1,37); LO, 141 (1,25); PSU-CDU, 113 (1,00); EUE, 57 (0,50); PCI, 40 (0,35); UTILE, 39 (0,34); I 84, 31 (0,27).

NOISY-LE-SEC
Inscr., 20 892; vot., 10 775
Suff., exp., 10 565
UDF-RPR, 3 341 (31,62); PCF, 2 413 (22,83); PS, 1 855 (17,55); FN, 1 624 (15,37); VERTS, 434 (4,10); ERE, 305 (2,88); LO, 220 (2,08); REUSSIR, 136 (1,28); PSU-CDU, 93 (0,88); PCI, 63 (0,59); UTILE, 42 (0,39); I 84, 39 (0,36).

PANTIN
Inscr., 23 457; vot., 11 946
Suff., exp., 11 672
UDF-RPR, 3 849 (32,97); PCF, 2 327 (19,93); PS, 2 229 (19,09); FN, 1 859 (15,92); VERTS, 449 (3,84); ERE, 329 (2,81); LO, 203 (1,73); REUSSIR, 123 (1,05); PSU-CDU, 106 (0,90); PCI, 59 (0,50); UTILE, 52 (0,44); EUE, 49 (0,41); I 84, 38 (0,32).

ROSNY-SOUS-BOIS
Inscr., 20739; vot., 10818
Suff. exp., 10602
UDF-RPR, 4027 (37,98); FN, 1849 (17,44); PS, 1837 (17,32); PCF, 1532 (14,45); VERTS, 488 (4,60); ERE, 308 (2,90); REUSSIR, 154 (1,45); LO, 132 (1,24); EUE, 73 (0,68); PSU-CDU, 63 (0,59); I 84, 52 (0,49); PCI, 51 (0,48); UTILE, 36 (0,33).

SAINT-DENIS
Inscr., 40659; vot., 18860
Suff. exp., 18335
PCF, 5676 (30,95); UDF-RPR, 4474 (24,40); PS, 3176 (17,32); FN, 2711 (14,78); VERTS, 698 (3,80); LO, 413 (2,25); ERE, 389 (2,12); PSU-CDU, 214 (1,16); REUSSIR, 183 (0,99); PCI, 148 (0,80); EUE, 103 (0,56); I 84, 82 (0,44); UTILE, 68 (0,37).

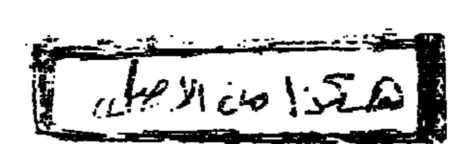
SAINT-OUEN
Inscr., 20058; vot., 10432
Suff. exp., 10117
PCF, 2864 (28,30); UDF-RPR, 2714 (26,82); PS, 1697 (16,77); FN, 1673 (16,53); VERTS, 367 (3,62); LO, 204 (2,01); ERE, 189 (1,86); REUSSIR, 103 (1,01); PSU-CDU, 94 (0,92); EUE, 67 (0,66); PCI, 62 (0,61); UTILE, 48 (0,47); I 84, 35 (0,34).

SEVRAN
Inscr., 21631; vot., 9736
Suff. exp., 9465
UDF-RPR, 2899 (30,62); PS, 1824 (19,27); PCF, 1725 (18,22); FN, 1698 (17,93); VERTS, 404 (4,26); ERE, 282 (2,97); LO, 180 (1,90); REUSSIR, 137 (1,44); PSU-CDU, 110 (1,16); PCI, 83 (0,87); EUE, 54 (0,57); UTILE, 37 (0,39); I 84, 32 (0,33).

STAINS
Inscr., 18090; vot., 8986
Suff. exp., 8638
PCF, 2909 (33,67); UDF-RPR, 2108 (24,40); PS, 1321 (15,29); FN, 1172 (13,56); VERTS, 316 (3,65); LO, 219 (2,53); ERE, 203 (2,35); REUSSIR, 100 (1,15); PSU-CDU, 82 (0,94); PCI, 78 (0,90); I 84, 54 (0,62); EUE, 52 (0,60); UTILE, 24 (0,27).

Le PC n'est plus tout à fait chez lui dans son fief de Seine-Saint-Denis. Non seulement il perd 16 points sur son score d'il y a cinq ans, non seulement M. Georges Marchais obtient 5,5 points de moins qu'au premier tour de l'élection présidentielle de 1981, mais encore dans aucune des villes de plus de 30 000 habitants il ne réussit à franchir la barre des 50 % des suffrages exprimés, alors que plusieurs d'entre elles ont longtemps été pour lui de véritables bastions.

Si le PS chute lui aussi, il le fait très nettement moins que son allié. Le devancer dans des villes qu'il lui avait contestées aux dernières municipales (que ce soit réellement ou en intention) – mais sans succès alors – comme Gagny, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Sevran, ne lui sera qu'une faible consolation, car toutes ont confirmé leur choix pour la droite fait alors. Les socialistes doivent même constater que ses suffrages qui se sont portés sur la liste de Mme Veil et sur celle de M. Le Pen sont plus nombreux que ceux recueillis par les deux liste, se réclamant de la majorité présidentielle dans quelques villes qu'ils gèrent, comme Livry-Gargan, Epinay-sur-Seine, dont le maire est M. Gilbert Bonnemaison, député PS, et même Bondy, géré par M. Claude Fuzier, sénateur socialiste.



EUROPÉENNES

VAL-DE-MARNE

Inscr., 699 242; vot., 385 147
Abst., 314 095 (44,91)
Blancs ou nuls, 8 006 (2,07)
Suff. exp., 377 141

UDF-RPR, 140 374 (37,22) ; PS, 68 952 (18,28) ; PCF, 68 650 (18,20) ; FN, 52 479 (13,91) ; VERTS, 14 637 (3,88) ; ERE, 12 017 (3,18) ; REUSSIR, 5 649 (1,49) ; LO, 4 612 (1,22) ; PSU-CDU, 2 992 (0,79) ; EUE, 2 168 (0,57) ; PCI, 1 791 (0,47) ; I 84, 1 438 (0,38) ; UTILE, 1 375 (0,36) ; POE, 7 (0,00).

1979. – Insc., 692 267; vot., 421 648; abst., 39,09; suff. exp., 405 360.
PCF, 121 146 (29,88); UFE, 92 827 (22,89); PS-MRG, 79 904 (19,71); DIFE, 61 085 (15,06); Eur. Ecol., 22 842 (5,63); Trotskistes, 11 640 (2,87); EEE, 6 674 (1,64); Eurodroite, 4 987 (1,23); Déf. Interprof., 4 254 (1,04); PSU, 1 (0).

1981. – Insc., 716 445; vot., 579 648; abst., 19,09; suff. exp., 570 640
Mitterrand, 140 645 (24,64); Giscard d'Estaing, 124 553 (21,82); Marchais, 121 964 (21,37); Chirac, 103 583 (18,15); Lalonde, 26 963 (4,72); Crépeau, 14 317 (2,50); Laguiller, 12 285 (2,15); Debré, 9 125 (1,59); Garaud, 8 932 (1,56); Bouchardeau, 8 273 (1,44).

CRÉTEIL
Inscr., 39 425; vot., 19 930
Suff. exp., 19 501
UDF-RPR, 7 518 (38,55); PS, 4 751 (24,36); FN, 2 736 (14 03); PCF, 1 799 (9,22); VERTS, 874 (4,48); ERE, 691 (3,54); REUSSIR, 304 (1,55); LO, 261 (1,33); PSU-CDU, 185 (0,94); PCI, 129 (0,66); EUE, 120 (0,61); UTILE, 71 (0,36); I 84, 61 (0,31); POE, 1 (0,00).

ALFORTVILLE
Inscr., 22 138; vot., 11 240
Suff. exp., 10 875
UDF-RPR, 3 387 (31,14); PS, 3 163 (29,08); PCF, 1 525 (14,02); FN, 1 377 (12,66); VERTS, 445 (4,09); ERE, 302 (2,77); LO, 194 (1,78); REUSSIR, 167 (1,53); PSU-CDU, 91 (0,83); EUE, 70 (0,64); PCI, 59 (0,54); UTILE, 54 (0,49); I 84, 40 (0,36); POE, 1 (0,00).

CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Inscr., 42 158; vot., 22 391
Suff. exp., 21 961
UDF-RPR, 6 990 (31,60); PCF, 6 161 (28,05); PS, 3 409 (15,52); FN, 2 888 (13,15); VERTS, 809 (3,68); ERE, 620 (2,82); LO, 287 (1,30); REUSSIR, 280 (1,27); PSU-CDU, 178 (0,81) ; EUE, 119 (0,54); I 84, 93 (0,42); PCI, 91 (0,41); UTILE, 86 (0,39).

CHOISY-LE-ROI
Inscr., 22 132; vot., 11 150
Suff. exp., 10 871
UDF-RPR, 3 557 (32,72); PCF, 2 514 (23,12); PS, 2 006 (18,45); FN, 1 394 (12,82); VERTS, 463 (4,25); ERE, 333 (3,06); LO, 156 (1,43); REUSSIR, 127 (1,16); PSU-CDU, 117 (1,07); EUE, 76 (0,69); I 84, 46 (0,42); PCI, 43 (0,39); UTILE, 39 (0,35).

FONTENAY-SOUS-BOIS
Inscr., 30 743; vot., 16 609
Suff. exp., 16 347
UDF-RPR, 6 207 (37,97) ; PCF, 3 357 (20,53); PS, 2 662 (16,28); FN, 2 248 (13,75); VERTS, 634 (3,87); ERE, 482 (2,94); REUSSIR, 235 (1,43); LO, 176 (1,07); PSU-CDU, 117 (0,71); EUE, 82 (0,50); PCI, 57 (0,34); UTILE, 49 (0,29); I 84, 40 (0,24); POE, 1 (0,00).

IVRY-SUR-SEINE
Inscr., 30 204; vot., 17 942
Suff. exp., 17 536
PCF, 9 661 (55,09); UDF-RPR, 2 889 (16,47); PS, 2 299 (13,11); FN, 1 122 (6,39); VERTS, 496 (2,82); ERE, 318 (1,81); LO, 209 (1,19); PSU-CDU, 203 (1,15); REUSSIR, 127 (0,72); PCI, 65 (0,37); I 84, 61 (0,34); EUE, 43 (0,24); UTILE, 43 (0,24).

MAISONS-ALFORT
Inscr., 33 377; vot., 17 862
Suff., exp., 17 473
UDF-RPR, 7 479 (42,80); PS, 3 279 (18,76); FN, 2 682 (15,34); PCF, 1 650 (9,44); VERTS, 714 (4,08); ERE, 583 (3,33); LO, 278 (1,59); REUSSIR, 268 (1,53); PSU-CDU, 165 (0,94); EUE, 125 (0,71); UTILE, 38 (0,50); I 84, 82 (0,46); PCI, 79 (0,45); POE, 1 (0).

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
Inscr., 48 672; vot., 29 019
Suff., exp., 28 547
UDF-RPR, 14 192 (49,71); FN, 4 927 (17,25); PS, 4 481 (15,69); PCF, 1 606 (5,62); ERE, 1 070 (3,75); VERTS, 949 (3,32); REUSSIR, 562 (1,96); LO, 206 (0,72); EUE, 128 (0,44); PSU-CDU, 124 (0,43); PCI, 116 (0,40); I 84, 95 (0,33); UTILE, 89 (0,31).

VILLEJUIF
Inscr., 29 235; vot., 15 167
Suff., exp., 14 808
PCF, 5 922 (39,99); PS, 3 515 (23,73); PS, 2 404 (16,23); FN, 1 355 (9,15); VERTS, 562 (3,79); ERE, 350 (2,36); LO, 191 (1,28); REUSSIR, 162 (1,09); PSU-CDU, 90 (0,60); PCI, 85 (0,57); EUE, 75 (0,50) ; I 84, 56) ; 0,37) ; UTILE, 41 (0,27).

VINCENNES
Inscr., 28 983; vot., 16 696
Suff., exp., 16 412
UDF-RPR, 8 319 (50,68); PS, 2 724 (16,59); FN, 2 635 (16,05); PCF, 868 (5,28); ERE, 565 (3,44); VERTS, 547 (3,33); REUSSIR, 288 (1,75); LO, 146 (0,88); PSU-CDU, 99 (0,60); EUE, 86 (0,52); PCI, 50 (0,30); I 84, 47 (0,28); UTILE, 37 (0,22); POE, 1 (0).

VITRY-SUR-SEINE
Inscr., 44 575; vot., 23 429
Suff., exp., 22 872
PCF, 7 151 (31,26); UDF-RPR, 5 964 (26,07); PS, 4 225 (18,47); FN, 2 600 (11,36); VERTS, 1 000 (4,37); ERE, 564 (2,46); LO, 450 (1,96); REUSSIR, 276 (1,20); PSU-CDU, 241 (1,05); EUE, 118 (0,51); PCI, 111 (0,48); I 84, 103 (0,45); UTILE, 69 (0,30).

On assiste une nouvelle fois dans le Val-de-Marne à un tassement des voix de gauche. Le Parti communiste perd 11,6 % des voix par rapport à 1979 et 3,1 % par rapport aux présidentielles de 1981 ; le Parti socialiste en perd 6,3 % par rapport à 1981.

La liste de M. Le Pen réalise une percée plus importante qu'en moyenne nationale aussi bien dans les villes résidentielles (Saint-Maur, Saint-Mandé, Nogent, Le Perreux) que dans des communes plus populaires (Champigny, Maisons-Alfort). L'extrême droite s'implante particulièrement bien dans la partie « Marne » (le nord et l'est du département) alors que le Parti communiste reste solide dans la partie « Seine » (le sud et l'ouest), son véritable fief mais, dans les villes de plus de 30 000 habitants il ne garde la majorité absolu qu'à Vitry.

L'opposition, devance la majorité dans certaines villes gérées par la gauche : Créteil, ville préfecture, dont le maire est M. Laurent Cathala député socialiste, de peu à Alfortville, véritable fief du PS dans le département, administré, par M. Joseph Franceschi, à Fresnes (PS), et à Champigny (PC), mais de beaucoup à Fontenay-sous-bois (PC).

VAL-D'OISE

Inscr., 539 662; vot., 291 736
Abst., 247 926 (45,94)
Blancs ou nuls, 6 402 (2,19)
Suff. exp., 285 334

UDF-RPR, 110 505 (38,72); PS, 54 269 (19,01) ; FN, 42 717 (14,97); PCF, 38 041 (13,33); VERTS, 11 593 (4,06); ERE, 9 707 (3,40); REUSSIR, 5 396 (1,89); LO, 4 592 (1,60); PSU-CDU, 2 152 (0,75); PCI, 1 974 (0,69); EUE, 1 578 (0,55) ; UTILE, 1 446 (0,50); I 84, 1 350 (0,47); POE, 14 (0,00).

1979. – Insc., 503 811; vot., 305 374; abst., 39,38; suff. exp., 293 152.
PCF, 76 942 (26,24); UFE, 71 560 (24,41); PS-MRG, 61 878 (21,10); DIFE, 43 415 (14,80); Eur. Ecol., 16 527 (5,63); Trotskistes, 9 832 (3,35); EEE, 5 664 (1,93); Eurodroite, 3 788 (1,29); Déf. Interprof., 3 284 (1,12); PSU, 153 (0,05); Reg. Eur. 109 (0,03).

1981. – Insc., 533 609; vot., 436 075; abst., 18,27; suff. exp., 428 919.
Mitterrand, 110 608 (25,78); Giscard d'Estaing, 99 926 (23,29); Marchais, 80 641 (18,80); Chirac, 74 186 (17,29); Lalonde, 21 802 (5,08); Crépeau, 11 920 (2,77); Laguiller, 10 172 (2,37); Debré, 7 067 (1,64); Garaud, 6 907 (1,61); Bouchardeau, 5 690 (1,32).

PONTOISE
Inscr., 14 208; vot., 7 563
Suff. exp., 7 409
UDF-RPR, 3 247 (43,82) ; PS, 1 384 (18,67) ; FN, 1 106 (14,92) ; PCF, 545 (7,35) ; VERTS, 313 (4,22) ; ERE, 306 (4,13) ; REUSSIR, 167 (2,25) ; LO, 127 (1,71) ; EUE, 64 (0,86) ; PCI, 61 (0,82) ; PSU-CDU, 52 (0,70) ; UTILE, 37 (0,49).

ARGENTEUIL
Inscr., 52 218; vot., 26 124
Suff. exp., 25 520
PCF, 7 248 (28,40) ; UDF-RPR; 7 235 (28,35) ; PS, 4 165 (16,32) ; FN, 3 544 (13,88) ; VERTS, 996 (3,90) ; ERE, 677 (2,65) ; LO, 517 (2,02) ; REUSSIR, 363 (1,42) ; PSU-CDU, 217 (0,85) ; PCI, 216 (0,84) ; EUE, 145 (0,56) ; I 84, 107 (0,41) ; UTILE, 90 (0,35).

FRANCONVILLE
Inscr., 17 831; vot., 9 421
Suff. exp., 9 299
UDF-RPR, 3 718 (39,98) ; PS, 1 847 (19,86) ; FN, 1 343 (14,44) ; PCF, 1 053 (11,32) ; VERTS, 439 (4,72) ; ERE, 302 (3,24) ; REUSSIR, 183 (1,96) ; LO, 138 (1,48) ; UTILE, 69 (0,74) ; EUE, 65 (0,69) ; PSU-CDU, 61 (0,65) ; PCI, 48 (0,51) ; I 84, 33 (0,35).

GARGES-LÈS-GONESSE
Inscr., 17 539; vot., 7 052
Suff. exp., 6 870
UDF-RPR, 2 188 (31,84) ; PCF, 1 482 (21,57) ; PS, 1 316 (19,15) ; FN, 1 045 (15,21) ; VERTS, 256 (3,72) ; ERE, 171 (2,48) ; LO, 106 (1,54) ; REUSSIR, 87 (1,26) ; PSU-CDU, 66 (0,96) ; PCI, 47 (0,68) ; I 84, 44 (0,64) ; EUE, 43 (0,62) ; UTILE, 19 (0,27).

SARCELLES
Inscr., 29 498; vot., 12 600
Suff. exp., 12 362
UDF-RPR, 4 304 (34,81) ; PS, 2 662 (21,53) ; PCF, 1 990 (16,09) ; FN, 1907 (15,42) ; VERTS, 457 (3,69) ; ERE, 370 (2,99) ; LO, 153 (1,23) ; REUSSIR, 153 (1,23) ; PSU-CDU, 130 (1,05) ; EUE, 73 (0,59) ; I 84, 68 (0,55) ; PCI, 51 (0,41) ; UTILE, 44 (0,35).

Le Parti communiste, parti dominant dans la vie politique du Val-d'Oise, vient de connaître, à l'occasion de ces élections, une défaite dont il aura du mal à se remettre. En l'espace de cinq ans, entre les élections européennes de 1979 et celles qui viennent d'avoir lieu, il a perdu la moitié de ses voix. En juin 1979, le PC totalisait 26,31 % des suffrages; dimanche soir, 13,33 %. Ce déclin, déjà amorcé lors des élections municipales, va sérieusement modifier l'équilibre des forces politiques dans le département. La majorité présidentielle frôle 40 % des suffrages, alors qu'elle dépassait largement les 50 % en mai 1981. Cette dispersion de voix n'a pas profité à la liste conduite par Mme Veil puisque les résultats de l'UDF et du RPR comparés avec ceux de 1979 sont stables. C'est la liste conduite par M. Le Pen qui crée la surprise en dépassant le Parti communiste et en totalisant près de 15 %. Le vœu de M. Le Pen s'est réalisé dans le Val-d'Oise, que l'on disait naguère réservoir des voix communistes avec des villes comme Argenteuil, Bezons, Garges-lès-Gonesse...





AIN

Inscr., 270 851; vot., 138 618
Abst., 132 233 (48,82)
Blancs ou nuls, 4008 (2,89)
Suff. exp., 134 610

UDF-RPR, 61 848 (45,94); PS, 27 820 (20,66); FN, 16 877 (12,53); PCF, 9668 (7,18); ERE, 4 687 (3,48); VERTS, 4 272 (3,17); REUSSIR, 3616 (2,68); LO, 1985 (1,47); PSU-CDU, 956 (0,71); PCI, 948 (0,70); UTILE, 919 (0,68); I 84, 726 (0,53); EUE, (0,21).

1979. – Insc., 250 606; vot., 129 980; abst., 48,13; suff. exp., 123 968.
UFE, 42 846 (34,56); PS-MRG, 28 603 (23,07); PCF, 19 623 (15,82); DIFE, 18 642 (15,03); Eur. Ecol., 5 238 (4,22); Trotskistes, 3 254 (2,62); EEE, 2 255 (1,81); Def. Interprof., 2 188 (1,76); Eurodroite, 1 319 (1,06).

1981. – Insc., 262 000; vot., 205 332; abst., 21,62; suff. exp., 202 080.
Giscard d'Estaing, 64 004 (31,67); Mitterrand, 51 232 (25,35); Chirac, 36 171 (17,89); Marchais, 22 913 (11,33); Lalonde, 8 555 (4,23); Crépeau, 5 206 (2,57); Laguiller, 4 307 (2,13); Debré, 3 648 (1,80); Garaud, 3 138 (1,55); Bouchardeau, 2 906 (1,43).

BOURG-EN-BRESSE

Inscr., 22 222; vot., 11 416
Suff., exp., 11 220

UDF-RPR, 4 719 (42,05); PS, 2 901 (25,85); FN, 1 285 (11,45); PCF, 851 (7,58); ERE, 449 (4); VERTS, 330 (2,94); REUSSIR, 285 (2,54); PSU-CDU, 123 (1,09); LO, 68 (0,76); PCI, 60 (0,53); EUE, 47 (0,41); I 84, 42 (0,37); UTILE, 42 (0,37).

Outre l'effondrement du PCF, qui perd plus de la moitié de ses électeurs par rapport à 1979, il faut noter la forte poussée du Front national, qui atteint plus de 12,5 %, dans l'ensemble du département, avec une pointe à Oyonnax (20,38 %), ville dont le tiers des habitants sont des immigrés.

AISNE

Inscr., 366 981; vot., 220 463
Abst., 146 518 (39,92)
Blancs ou nuls, 9 885 (4,48)
Suff. exp., 210 578

UDF-RPR, 81 004, (38,46); PS, 40 898 (19,42); PCF, 32 265 (15,32); FN, 20 387 (9,68); Verts, 7 904 (3,75); LO, 7 357 (3,49); ERE, 6 241 (2,96); RÉUSSIR, 4 565 (2,16); PCI, 4 097 (1,94); I 84, 1 927 (0,91); UTILE, 1 625 (0,77); PSU-CDU, 1 596 (0,75); EUE, 712 (0,33).

1979. – Insc., 349 969; vot., 237 157; abst., 32,23; suff. exp., 225 772.
PCF, 61 743 (27,34); UFE, 52 204 (23,12); PS-MRG, 50 076 (22,17); DIFE, 34 154 (15,12); Trotskistes, 10 302 (4,56); Eur. Ecol., 7 750 (3,43); EEE, 3 852 (1,70); Def. Interprof., 3 081 (1,36); Eurodroite, 2 610 (1,15).

1981. – Insc., 359 922; vot., 304 776; abst., 15,32; suff. exp., 299 795.
Giscard d'Estaing, 76 418 (25,49); Mitterrand, 75 984 (25,34); Marchais, 65 047 (21,69); Chirac, 48 819 (16,28); Lalonde 9 751 (3,25); Laguiller, 8 585 (2,86); Debré, 5 018 (1,67); Crépeau, 4 769 (1,59); Garaud, 3 270 (1,09); Bouchardeau, 2 134 (0,71).

LAON

Inscr., 15 997; vot., 9 129
Suff., exp., 8 801

UDF-RPR, 3 617 (41,09); PS, 2 204 (25,04); PCF, 914 (10,38); FN, 725 (8,23); VERTS, 348 (3,95); ERE, 276 (3,15); LO, 196 (2,22); REUSSIR, 177 (2,01); PCI, 94 (1,06); PSU-CDU, 75 (0,85); I 84, 69 (0,78); EUE, 61 (0,69); UTILE, 43 (0,48).

SAINT-QUENTIN

Inscr., 39 992; vot., 22 073
Suff., exp., 21 233

UDF-RPR, 8 050 (37,91); PS, 3 913 (18,42); PCF, 3 760 (17,70); FN, 2 263 (10,65); VERTS, 828 (3,89); ERE, 607 (2,85); LO, 533 (2,51); REUSSIR, 421 (1,98); PCI, 342 (1,61); EUE, 169 (0,79); UTILE, 132 (0,62); I 84, 129 (0,60); PSU-CDU, 86 (0,40).

La percée du Front national n'a pas pour seule explication la présence en douzième position sur cette liste de M. Claude Deveze, ancien sénateur, ancien député de l'Aisne. Ce revirement de l'électorat dans un département traditionnellement à gauche (deux députés communistes et deux députés socialistes sur cinq, et des votes massifs pour François Mitterrand à la dernière élection présidentielle), montrent bien les interrogations d'une population qui avait mis beaucoup d'espoir dans l'arrivée de la gauche au pouvoir.

ALLIER

Inscr., 265 739; vot., 157 657
Abst., 108 082 (40,67)
Blancs ou nuls, 6 681 (4,23)
Suff. exp., 150 976

UDF-RPR, 58 554 (38,78); PCF, 31 256 (20,70); PS, 29 073 (19,25); FN, 11 581 (7,67); VERTS, 4 626 (3,06); ERE 4 483 (2,96); LO, 3 295 (2,18); EUSSIR, 2 528 (1,67); PCI, 1 928 (1,27); UTILE, 1 236 (0,81); I 84, 1 012 (0,67); PSU-CDU, 937 (0,62); EUE, 463 (0,30); POE, 4 (0,00).

1979. – Insc., 262 436; vot., 165 715; abst., 36,85; suff. exp., 157 538.
PCF, 48 070 (30,51); UFE, 36 180 (22,96); PS-MRG, 32 820 (20,83); DIFE, 25 130 (15,95); Trotskistes, 4 975 (3,15); Eur. Ecol., 4 267 (2,70); Def. Interprof., 2 412 (1,53); EEE, 2 212 (1,40); Eurodroite, 1 472 (0,93).

1981. – Insc., 266 534; vot., 222 278; abst., 16,60; suff. exp., 218 640.
Giscard d'Estaing, 55 467 (25,36); Mitterrand, 52 072 (23,81); Marchais, 49 934 (22,83); Chirac, 39 294 (17,97); Lalonde, 6 804 (3,11); Laguiller, 5 078 (2,32); Crépeau, 3 894 (1,78); Debré, 2 506 (1,14); Garaud, 2 259 (1,03); Bouchardeau, 1 332 (0,60).

MOULINS

Inscr., 14 970; vot., 8 489
Suff., exp., 8 221

UDF-RPR, 3 760 (45,73); PS, 1 491 (18,13); PCF, 1 096 (13,33); FN, 721 (8,77); ERE, 297 (3,61); VERTS, 259 (3,15); LO, 153 (1,86); REUSSIR, 128 (1,55); PCI, 107 (1,30); I 84, 59 (0,71); PSU-CDU, 51 (0,62); EUE, 50 (0,60); UTILE, 49 (0,59).

MONTLUÇON

Inscr., 33 217; vot., 19 406
Suff., exp., 18 614

UDF-RPR, 6 780 (36,42); PCF, 5 093 (27,36); PS, 3 336 (17,92); FN, 1 308 (7.02); VERTS, 552 (2,96); ERE, 473 (2,54); LO, 331 (1,77); REUSSIR, 245 (1,31); PCI, 127 (0,68); UTILE, 109 (0,58» PSU-CDU, 106 (0,56); I 84, (0,45); EUE, 70 (0,37).

VICHY

Inscr., 20 493; vot., 11 608
Suff., exp., 11 294

UDF-RPR, 5 666 (50,16); PS, 1 936 (17,14); FN, 1 648 (14,59); PCF, 745 (6,59); ERE, 358 (3,16); VERTS, 307 (2,71); REUSSIR, 164 (1,45); LO, 123 (1,08); UTILE, 109 (0,96); EUE, 71 (0,62); PCI, 62 (0,54); I 84, (0,53); PSU-CDU, 45 (0,39).

La chute du PCF est particulièrement sensible à Montluçon, municipalité communiste et traditionnel bastion ouvrier du département : la liste de M. Marchais y est devancée par la liste de Mme Veil, avec 9 points d'écart, alors qu'aux élections européennes de 1979 le score cumulé des deux listes de droite (35,2 % des suffrages exprimés) ne devançait pas la liste communiste (37 %). Au niveau départemental, c'est le statu quo pour la liste unique de l'opposition et pour la liste socialiste qui obtiennent des scores sensiblement équivalents à ceux obtenus par leurs homologues de 1979.

ALPES HAUTE-PROVENCE

Inscr., 91 766; vot., 57 061
Abst., 34 705 (37,81)
Blancs ou nuls, 2 157 (3,78)
Suff. exp., 54 900

UDF-RPR, 20 629 (37,57); PS, 12 583 (22,91); PCF, 7 777 (14,16); FN, 6 693 (12,19); VERTS, 2 058 (3,74); ERE, 1 778 (3,23); LO, 915 (1,66); REUSSIR, 727 (1,32); PSU-CDU, 458 (0,83); PCI, 452 (0,82); UTILE, 404 (0,73); I 84, 289 (0,52); EUE, 141 (0,25).

1979. – Insc., 83 551; vot., 53 891; abst., 35,49; suff. exp., 51 294.
UFE, 13 670 (26,65); PCF, 12 364 (24,10); PS-MRG, 12 299 (23,97); DIFE, 7 238 (14,11); Eur. Ecol., 2 177 (4,24); Trotskistes, 1 515 (2,95); EEE, 763 (1,48); Déf. Interprof., 682 (1,32); Eurodroite, 584 (1,13)); PSU, 2 (0,00).

1981. – Insc., 87 661; vot., 70 914; abst., 19,10; suff. exp., 69 711
Giscard d'Estaing, 18 937 (27,16); Mitterrand, 17 494 (25,09); Marchais, 13 419 (19,24); Chirac, 10 913 (15,65); Lalonde, 3 044 (4,36); Laguiller, 1 811 (2,59); Crépeau, 1 294 (1,85); Garaud, 1 070 (1,53); Debré, 990 (1,42); Bouchardeau, 739 (1,06).

DIGNE

Inscr., 9975; vot., 5657
Suff., exp., 5454

UDF-RPR, 2313 (42,40); PS, 1245 (22,82); FN, 641 (11,75); PCF, 554 (10,15); VERTS, 227 (4,16); ERE, 187 (3,42); LO, 82 (1,50); REUSSIR, 72 (1,32); PSU-CDU, 35 (0,64); UTILE, 34 (0,62); PCI, 33 (0,60); I 84, 31 (0,56).

Dans un département à forte tradition socialiste et radicale où l'eurodroite n'avait réalisé que 1,13 % en 1979, M. Jean-Marie Le Pen a franchi cette fois la barre des 12 %. Le recul du Parti communiste est net par rapport à 1979 : moins 10 points et de l'ordre de 5 points par rapport au premier tour des présidentielles de 1981. A total, la gauche perd 7 points sur ce scrutin de 1981. Les résultats se sont donc inversés au profit de l'opposition aujourd'hui majoritaire dans le département.

A Digne, l'opposition réalise un score semblable à celui des élections municipales de mars 1983, légèrement supérieur à 55 %. En revanche, on observe un éparpillement des voix de la majorité, le PS et le PC ne réalisant que 32,97 % des suffrages contre 44,42 % en mars 1983.

HAUTES-ALPES

Inscr., 77 699; vot., 47 231
Abst., 30 468 (39,21)
Blancs ou nuls, 17,15 (3,63)
Suff. exp., 45 516

UDF-RPR, 21 402 (47,02); PS, 9 594 (21,07); PCF, 4 654 (10,22); FN, 3 918 (8,60); VERTS, 1 620 (3,55); ERE, 1 317 (2,89); UTILE, 987 (2,16); LO, 702 (1,54); REUSSIR, 478 (1,05); PCI, 273 (0,59); I 84, 231 (0,50); PSU-CDU, 228 (0,50); EUE, 112 (0,24).

1979. – Insc., 72 126; vot., 43 938; abst., 39,08; suff. exp., 41 741.
UFE, 14 225 (34,07); PS-MRG, 8 986 (21,52); PCF, 8 106 (19,41); DIFE, 5 313 (12,72); Eur. Ecol., 1 930 (4,62); Trotskistes, 1 324 (3,17); EEE, 705 (1,68); Def. Interprof., 640 (1,53); Eurodroite, 512 (1,22).

1981. – Insc., 75 034; vot., 59 199; abst., 21,10; suff. exp., 58098
Giscard d'Estaing, 17 336 (29,83); Mitterrand, 14 127 (24,31); Chirac, 9 482 (16,32); Marchais, 8 947 (15,39); Lalonde 2 935 (5,05); Laguiller, 1 508 (2,59); Crépeau, 1 124 (1,93); Debré, 1 050 (1,80); Garaud, 803 (1,38); Bouchardeau, 786 (1,35).

GAP

Inscr., 19 671; vot., 11 878
Suff., exp., 11 473

UDF-RPR, 5 704 (49,71); PS, 2 510 (21,87); FN, 936 (8,15); PCF, 875 (7,62); VERTS, 405 (3,53); ERE, 387 (3,37); UTILE, 210 (1,83); LO, 138 (1,20); REUSSIR, 117 (1,01); PCI, 64 (O,55); EUE, 47 (0,40); I 84, 42 (0,36); PSU-CDU, 38 (0,33).

Le taux de participation est sensiblement le même que lors des précédentes élections européennes. Si les socialistes enregistrent une très légère baisse par rapport au score obtenu par la liste PS-MRG en 1979, le PC, qui perd 9 points, est lui, plus touché. La liste conduite par Mme Veil recueille plus de suffrages que n'en avait obtenus les listes de l'opposition lors du précédent scrutin européen. Dans les deux principales villes du département, Gap et Briançon, le Front national devance la liste du PCF, ce qui n'est pas le cas pour l'ensemble du département.

Avec M. Pierre Bernard-Reymond, ancien ministre et ancien député des Hautes-Alpes, qui figure en vingt-septième position sur la liste de Mme Veil, le département aura pour la première fois un «représentant» à l'assemblée de Strasbourg.

ALPES-MARITIMES

Inscr., 608 927; vot., 361 062
Abst., 247 865 (40,70)
Blancs ou nuls, 9 135 (2,53)
Suff. exp., 351 927

UDF-RPR, 150 532 (42,77); FN, 75 300 (21,39); PS, 55 258 (15,70); PCF, 39 319 (11,17); ERE, 8 760 (2,48); VERTS, 8 505 (2,41); RÉUSSIR, 4 366 (1,24); LO, 2 849 (0,80); UTILE, 1 666 (0,47); PCI, 1 566 (0.44); EUE, 1 509 (0,42); PSU-CDU, 1 265 (0,35); I 84, 1 020 (0,28); POE, 12 (0,00).

1979. – Insc., 566 828; vot., 335 559; abst., 40,80; suff. exp., 323 289.
UFE, 103 339 (31,96); PCF, 70 251 (21,73); PS-MRG, 56 753 (17,55); DIFE, 50 659 (15,66); Eur. Ecol., 11 526 (3,56); Déf. Interprof., 10 872 (3,36); Trotskistes, 6 799 (2,10); Eurodroite, 6 728 (2,08); EEE, 6 362 (1,96).

1981. – Insc., 594 882; vot., 471 533; abst., 20,73; suff. exp., 465 063
Giscard d'Estaing, 149 702 (32,18); Mitterrand, 98 426 (21,16); Chirac, 94400 (20,29); Marchais, 75 563 (16,24); Lalonde, 17 396 (3,74); Crépeau, 7 766 (1,66); Laguiller, 6 621 (1,42); Garaud, 6 224 (1,33); Debré, 5 769 (1,24); Bouchardeau, 3 196 (0,68).

NICE

Inscr., 224 033; vot., 127 255
Suff., exp., 124 342

UDF-RPR, 52 099 (41,89); FN, 28 345 (22,79); PS, 20 238 (16,27); PCF, 13 720 (11,03); ERE, 2 944 (2,36); VERTS, 2 736 (2,20); REUSSIR 1 244 (1,00); LO, 812 (0,65); EUE, 619 (0,49); PCI, 437 (0,35); UTILE, 436 (0,35); PSU-CDU, 398 (0,32); I 84, 312 (0,25); POE, 2 (0,00).

ANTIBES

Inscr., 41 756; vot., 24 583
Suff., exp., 24 059

UDF-RPR, 10 491 (43,60); FN, 6 117 (25,42); PS, 3 546 (14,73); PCF, 1 651 (6,86); ERE, 630 (2,61); REUSSIR, 570 (2,36); VERTS, 523 (2,17); LO, 151 (0,62); UTILE, 100 (0,41); EUE, 77 (0,32); I 84, 76 (0,31); PSU-CDU, 71 (0,29); PCI, 56 (0,23).

CAGNES-SUR-MER

Inscr., 23 164; vot., 13 361
Suff., exp., 13 067

UDF-RPR, 5 894 (45,10); FN, 3 045 (23,30); PS, 1 926 (14,73); PCF, 1 031 (7,89); VERTS, 331 (2,53); ERE, 304 (2,32); REUSSIR 152 (1,16); LO, 114 (0,87); EUE, 71 (0,54); UTILE, 71 (0,54); PCI, 56 (0,42); I 84, 47 (0,35); PSU-CDU, 25 (0,19).

CANNES

Inscr., 49 043; vot., 29 899
Suff., exp., 29 205

UDF-RPR, 13 561 (46,43); FN, 6 734 (23,05); PS, 4 390 (15,03); PCF, 2 127 (7,28); ERE, 747 (2,55); VERTS, 634 (2,17); REUSSIR 301 (1,03); LO, 177 (0,60); UTILE, 164 (0,56); EUE, 140 (0,47); PCI, 100 (0,34); PSU-CDU, 69 (0,23); I 84, 61 (0,20).

LE CANNET

Inscr., 24 437; vot., 14 192
Suff., exp., 13 892

UDF-RPR, 6 388 (45,98); FN, 3 020 (21,73); PS, 2 205 (15,87); PCF, 1 039 (7,47); ERE, 367 (2,64); VERTS, 334 (2,40); REUSSIR 166 (1,19); LO, 95 (0,68); EUE, 81 (0,58); UTILE, 73 (0,52); PCI, 58 (0,41); I 84, 26 (0,18); POE, 2; (0,01).

GRASSE

Inscr., 22 572; vot., 13 037
Suff., exp., 12 740

UDF-RPR, 5 591 (43,88); FN, 2 351 (18,45); PS, 1 851 (14,52); PCF, 1 666 (13,07); ERE, 361 (2,83); VERTS, 319 (2,50); REUSSIR 168 (1,31); LO, 126 (0,98); EUE, 82 (0,64); UTILE, 77 (0,60); PCI, 54 (0,42); PSU-CDU, 52 (0,40); I 84, 42 (0,32).

Les principales formations politiques souffrent toutes de la percée de la liste de M. Le Pen, qui place, notamment, celle de Mme Veil bien loin du résultat obtenu par MM. Giscard d'Estaing et Chirac en 1981. Le recul de la gauche est considérable pour le PCF, par rapport à 1979, et important pour le PS, par rapport à 1981. Pour ce département traditionnellement de droite, hormis le quartier populaire de Nice, qui élisait, jusqu'en 1978, un député communiste, le PS est loin des chiffres qui lui avaient permis d'enlever trois circonscriptions sur six dans la partie de l'élection présidentielle de 1981. Le Front national, qui bénéficie de sympathies au sein de la municipalité de M. Médecin, à Nice, apparaît comme la formation la plus influente dans ce département, après la coalition RPR-UDF.

ARDÈCHE

Inscr., 196 466; vot., 119 008
Abst., 77 458 (39,42)
Blancs ou nuls, 4 045 (3,39)
Suff. exp., 114 963

UDF-RPR, 53 018 (46,11)); PS, 24 673 (21,46); PCF, 13 617 (11,84); FN, 9 576 (8,32); VERTS, 3 556 (3,09); ERE, 2 982 (2,59); LO, 2 178 (1,89); REUSSIR, 1 665 (1,44); PCI, 1 058 (0,92); PSU-CDU, 908 (0,78); UTILE, 838 (0,72); I 84, 659 (0,57); EUE, 228 (0,19); POE, 7 (0,00).

1979. – Insc., 188 349; vot., 115 480; abst., 38,68; suff. exp., 109 886.
UFE, 34 509 (31,40); PS-MRG, 24 716 (22,49); PCF, 22 180 (20,18); DIFE, 16 744 (15,23); Eur. Ecol., 4 189 (3,81); Trotskistes, 2 901 (2,64); Déf. Interprof., 1 822 (1,65); EEE, 1 523 (1,38); Eurodroite, 1 302 (1,18).

1981. – Insc., 192 790; vot., 156 325; abst., 18,91; suff. exp., 153 960.
Giscard d'Estaing, 48 576 (31,55); Mitterrand, 38 827 (25,21); Marchais, 24 325 (15,79); Chirac, 24 250 (15,75); Lalonde, 6 106 (3,96); Laguiller, 3 383 (2,19); Debré, 2 547 (1,65); Crépeau, 2 327 (1,51); Bouchardeau, 1 990 (1,29); Garaud, 1 629 (1,05).

PRIVAS

Inscr., 5891; vot., 3227
Suff. exp., 3161

UDF-RPR, 1549 (49,00); PS, 675 (21,35); FN, 321 (10,15); PCF, 271 (8.57); ERE, 98 (3,10); VERTS, 93 (2,94); LO, 32 (1,01); PSU-CDU, 31 (0,98); REUSSIR, 31 (0,98); EUE, 18 (0,56); PCI, 18 (0,56); UTILE, 14 (0,44); I 84, 10 (0,31).

ANNONAY

Inscr., 12 358; vot., 6632
Suff., exp., 6446

UDF-RPR, 2782 (43,51); PS, 1415 (21,95); PCF, 773 (11,39); FN, 559 (8,67); VERTS, 260 (4,03); ERE, 210 (3,25); LO, 98 (1,52); REUSSIR, 97 (1,50); PCI, 63 (0,97); I 84, 58 (0,89); PSU-CDU, 56 (0,86); UTILE, 39 (0,60); EUE, 36 (0,55).

Les élections de 1984 répètent, pour les couples PS-MRG, et UDF-RPR celles de 1979. Ainsi PS et MRG obtenaient-ils, en 1979 22,49 % des suffrages exprimés, et, en 1984, 21,46 %. Les deux grands partis de l'opposition totalisaient 46,63 %; ils en dénombrent, cette année, 46,11 %.

En revanche, l'effondrement du parti communiste, tombé de 20,18 %, à 11,84 % semble bien concomitant de la poussée du Front national : c'est à Privas, où celui-ci arrive en troisième position derrière les listes de Mme Veil et de M. Jospin, que le PC enregistre un très mauvais score avec 8,57 % seulement des suffrages exprimés.

ARDENNES

Inscr., 192 773; vot., 106 487
Abst., 86 286 (44,76)
Blancs ou nuls, 3 923 (3,68)
Suff. exp., 102 564

UDF-RPR, 42 216 (41,16); PS, 21 509 (20,97); PCF, 12 646 (12,32); FN, 11 282 (10,99); VERTS, 3 511 (3,42); ERE, 2 908 (2,83); LO, 2 566 (2,50); REUSSIR, 2 103 (2,05); PCI, 1 382 (1,34); PSU-CDU, 788 (0,76); I 84, 742 (0,72); UTILE, 599 (0,58); EUE, 312 (0,30).

1979. – Insc., 189 071; vot., 115 514; abst., 38,90; suff. exp., 110 531.
UFE, 26 768 (24,21); PCF, 26 209 (23,71); PS-MRG, 26 141 (23,65); DIFE, 18 599 (16,82); Trotskistes, 4 473 (4,04); Eur. Ecol., 3 856 (3,48); EEE, 2 118 (1,91); Eurodroite, 1 190 (1,07); Déf. Interprof., 1 177 (1,06).

1981. – Insc., 192 621; vot., 159 888; abst., 16,99; suff. exp., 157 834.
Mitterrand, 42 289 (26,79); Giscard d'Estaing, 40 302 (25,53); Marchais, 30 986 (19,63); Chirac, 25 828 (16,36); Lalonde, 5 283 (3,34); Laguiller, 4 018 (2,54); Debré, 3 209 (2,03); Crépeau, 2 405 (1,52); Garaud, 1 852 (1,17); Bouchardeau, 1 662 (1,05).

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Inscr., 31 686; vot., 16 040
Suff., exp., 15 566

UDF-RPR, 6 108 (39,23); PS, 3 593, (23,08); PCF, 1 891 (12,14); FN, 1 792 (11,51); VERTS, 575 (3,69); ERE, 510 (3,27); RÉUSSIR, 335 (2,15); LO, 259 (1,66); PCI, 170 (1,09); PSU-CDU, 131 (0,84); EUE,94 (0,60); I 84, 66 (0,42); UTILE, 42 (0,26).

Léger recul du PS, amputé, il est vrai, du MRG, et effondrement du PC, qui perd la moitié de ses voix par rapport à 1979 et qui est talonné par le Front national. Le score de la liste d'union de l'opposition est en pourcentage (41,2 %) pratiquement égal à celui des listes Veil et Chirac de 1979, et correspond aussi à l'ensemble des votes recueillis par MM. Giscard d'Estaing et Chirac au premier tour de l'élection présidentielle, en 1981. Stabilité aussi du vote écologique par rapport à 1979 et 1981, qui, toujours en pourcentage, plafonne à 3,42 %.

Les résultats de Charleville-Mézières ne se distinguent pas de ceux de l'ensemble du département.

ARIÈGE

Inscr., 108 186; vot., 64 586
Abst., 43 600 (40,30)
Blancs ou nuls, 2 395 (3,70)
Suff. exp., 62 191.

PS, 20 855 (33,53); UDF-RPR, 20 015 (32,18); PCF, 9 922 (15,95); FN, 4 235 (6,80); VERTS, 1 725 (2,77); ERE, 1 694 (2,72); LO, 1 190 (1,91); RÉUSSIR, 727 (1,16); PCI, 662 (1,06); PSU-CDU, 461 (0,74); I 84, 279 (0,44); UTILE, 271 (0,43); EUE, 151 (0,24); POE, 4 (0,00).

1979. – Insc., 105 227; vot., 65 865; abst., 37,40; suff. exp., 62 535.
PS-MRG, 20 816 (33,28); PCF, 15 562 (24,88); UFE, 12 318 (19,69); DIFE, 8 395 (13,42); Trotskistes, 1 868 (2,98); Eur. Ecol., 1 757 (2,80); Eurodroite, 678 (1,08); EEE, 607 (0,97); Déf. Interprof., 534 (0,85).

1981. – Insc., 106 889; vot., 86 053; abst., 19,49; suff. exp., 84 750.
Mitterrand, 27 469 (32,41); Giscard d'Estaing, 17 626 (20,79); Marchais, 17 343 (20,46); Chirac, 13 096 (15,45); Lalonde, 2 723 (3,21); Laguiller, 2 243, (2,64); Crépeau, 1 742 (2,05); Garaud, 932 (1,09); Debré, 863 (1,01); Bouchardeau, 713 (0,84).

FOIX

Inscr., 6 043; vot., 3 492
Suff., exp., 3 388

PS, 1 217 (35,92); UDF-RPR, 1 180 (34,82); PCF, 391 (11,54); FN, 223 (6,58); VERTS, 110 (3,24); ERE, 93 (2,74); REUSSIR, 46 (1,35); LO, 34 (1); PSU-CDU, 34 (1); EUE, 25 (0,73); PCI, 20 (0,59); I 84, 8 (0,23); UTILE, 7 (0,20).

PAMIERS

Inscr., 9 472; vot., 5 733
Suff., exp., 5 580

UDF-RPR, 2 129 (38,15); PS, 1 202 (21,54); PCF, 1 188 (21,29); FN, 484 (8,67); ERE, 216 (3,87); VERTS, 144 (2,58); REUSSIR, 73 (1,30); LO, 57 (1,02); PCI, 37 (0,66); UTILE, 14 (0,25); EUE, 12 (0,21); I 84, 12 (0,21); PSU-CDU, 12 (0,21).

Dans ce département traditionnellement ancré à gauche, l'opposition affermit ses progrès. C'est surtout le Parti communiste qui pâtit de cette évolution, mais le Parti socialiste voit également sa domination menacée. A Pamiers, les gains de l'opposition ne sont pas surprenants après l'élection municipale du 3 juin dernier, où, après annulation, la liste de l'opposition avait été réélue. M. René Pons, frère du secrétaire général du RPR, est adjoint au maire. Le 10 mai 1981, l'Ariège avait, après l'Aude, accordé le plus fort pourcentage national à M. Mitterrand, avec 63,22 % des suffrages.

AUBE

Inscr., 188 492; vot., 108 279
Abst., 80 213 (42,55)
Blancs ou nuls, 4004 (3,69)
Suff. exp., 104 275

UDF-RPR, 50 254 (48,19); PS, 19 316 18,52); FN, 10 419 (9,99); PCF, 9 971 (9,56); VERTS, 3 150 (3,02); ERE, 3 096 (2,96); LO, 2 453 (2,35); REUSSIR, 2 187 (2,09); PCI, 997 (0,95); I 84, 774 (0,74); UTILE, 746 (0,71); PSU-CDU, 578 (0,55); EUE, 329 (0,31); POE, 5 (0,00).

1979. – Insc., 184 198; vot., 112 545; abst., 38,89; suff. exp., 106 714.
UFE, 31 438 (29,46); PS-MRG, 23 444 (21,96); PCF, 21 401 (20,05); DIFE, 17 076 (16,00); Eur. Ecol., 4 061 (3,80); Trotskistes, 3 813 (3,57); Déf. Interprof., 2 131 (1,99); EEE, 2 005 (1,87); Eurodroite, 1 345 (1,26).

1981. – Insc., 188 500; vot., 154 422; abst., 18,07; suff. exp., 151 878
Giscard d'Estaing, 45 662 (30,06); Mitterrand, 37 441 (24,65); Chirac, 26 225 (17,26); Marchais, 23 727 (15,62); Lalonde, 5 709 (3,75); Laguiller, 3 539 (2,33); Debré, 3 141 (2,06); Crépeau, 2 915 (1,91); Garaud, 2 378 (1,56); Bouchardeau, 1 141 (0,75).

TROYES

Inscr., 35 694; vot., 17 805
Suff. exp., 17 344

UDF-RPR, 8 218 (47,38); PS, 3 306 (19,06); FN, 1 965 (11,32); PCF, 1 786 (10,29); ERE 492 (2,83); VERTS, 461 (2,65); REUSSIR, 343 (1,97); LO, 302 (1,74); EUE, 116 (0,66); PSU-CDU, 99 (0,57); PCI, (0,55); I 84, 81 (0,46); UTILE, 74 (0,42); POE, 4 (0,02).

Avec 48,19 % des suffrages, les résultats obtenus par la liste UDF-RPR de Mme Veil sont supérieurs à ceux de la moyenne nationale, comme à ceux qu'avaient obtenus en 1979 les listes Veil et Chirac (45,4 % des voix). Sans doute faut-il voir là le résultat de la campagne électorale particulièrement active menée par M. Galley (RPR), député et maire de Troyes, et par M. Laurent, sénateur CDS de l'Aube, qui ont multiplié les réunions. La liste Le Pen, avec 9,99 % des suffrages, dépasse la liste du Parti communiste qui n'obtient que 9,56 %. Or, en 1979, la liste de M. Marchais avait recueilli 20 % des voix. L'Aube, qui était déjà politiquement dans l'opposition, marque un peu plus profondément son ancrage dans ce camp.

AUDE

Inscr., 212 065; vot., 135 100
Abst., 76 965 (36,29)
Blancs ou nuls, 6471 (4,78)
Suff. exp., 128 629

PS, 43 483 (33,80); UDF-RPR, 40 405 (31,41); PCF, 21 098 (16,40); FN, 10 977 (8,53); VERTS, 3325 (2,58); ERE, 3284 (2,55); LO, 1782 (1,38); REUSSIR, 1 220 (0,94); PCI, 929 (0,72); PSU-CDU, 757 (0,58); UTILE, 599 (0,46); I 84, 484 (0,37); EUE, 269 (0,20); POE, 17 (0,01).

1979. – Insc., 200 468; vot., 132 541; abst., 33,88; suff. exp., 125 879.
PS-MRG, 43 047 (34,19); PCF, 33 555 (26,65); UFE, 20 503 (16,28); DIFE, 18 867 (14,98); Eur. Ecol., 3 353 (2,66); Trotskistes, 3 131 (2,48); Déf. Interprof., 1 444 (1,14); Eurodroite, 1 234 (0,98); EEE, 745 (0,59).

1981. – Insc., 204 990; vot., 171 149; abst., 16,50; suff. exp., 168 220.
Mitterrand, 57 881 (34,40); Marchais, 34 310 (20,39); Giscard d'Estaing, 32 195 (19,13); Chirac, 27 256 (16,20); Lalonde, 5 339 (3,17); Laguiller, 3 482 (2,06); Crépeau, 3 065 (1,82); Debré, 1 817 (1,08); Garaud, 1 516 (0,90); Bouchardeau, 1 359 (0,80).

CARCASSONNE

Inscr., 27 888; vot., 16 599
Suff. exp., 15 883

UDF-RPR, 5910 (37,20); PS, 4055 (25,53); PCF, 2 470 (15,55); FN, 1 834 (11,54); ERE, 504 (3,17); VERTS, 405 (2,54); LO, 201 (1,26); REUSSIR, 133 (0,83); PCI, 123 (0,77); PSU-CDU, 99 (0,62); EUE, 72 (0,45); UTILE, 50 (0,31); I 84, 27 (0,16).

NARBONNE

Inscr., 27 905; vot., 15 594
Suff. exp., 14 907

UDF-RPR, 4964 (33,29); PS, 3 781 (25,36); PCF, 2 410 (16,16); FN, 2 225 (14,92); VERTS, 391 (2,62); ERE, 342 (2,29); LO, 232 (1,55); REUSSIR, 145 (0,97); PCI, 101 (0,67); PSU-CDU, 36 (0.57); UTILE, 84 (0,56); EUE, 80 (0,53); I 84, 59 (0,39); POE, 7 (0,04).

Le Parti socialiste reste en tête dans l'Aude avec 33,80 % des suffrages, malgré un léger effritement de son électorat par rapport au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 (34,40 % des voix pour Mitterrand) et aux européennes de 1979 (34,21 %). Mme Veil retrouve pratiquement, avec 31,40 % des suffrages exprimés, le score qu'avaient enregistré ensemble sa propre liste et celle du RPR (31,25 %). En revanche, le PC accuse une nette perte d'audience. Il ne totalise que 16,34 % des voix contre 26,66 % en 1979 (Georges Marchais avait obtenu 20,39 % au premier tour des présidentielles de 1981). La percée de Jean-Marie Le Pen (8,52 % des suffrages exprimés) est moins importante que dans le reste de la France. Elle est plus marquée toutefois dans les deux grandes villes du département puisque M. Le Pen obtient 11,54 % à Carcassonne et 14,92 % à Narbonne. Par contre, dans ces deux villes, la gauche perd du terrain. Socialistes et communistes ne comptent que 41,08 % à Carcassonne (contre 53,35 % en 1979) et 41,52 % à Narbonne (contre 53,94 % en 1979). A Carcassonne comme à Narbonne, le Parti communiste était arrivé en tête en 1979, talonné par le Parti socialiste. Cette fois, le PC s'effondre : il perd près de douze points dans les deux villes.

D'autre part, la liste Veil ne réalise à

EUROPÉENNES

Narbonne ni le score de 1979 ni celui des municipales de 1983. Elle perd six points par rapport aux précédentes européenne et près de vingt-huit points par rapport au premier tour des municipales. A Carcassonne, par contre, elle retrouve à peu près le même résultat qu'en 1979 mais perd quatre points par rapport aux municipales. Un fait est acquis : M. Maurice Martin, seul député européen audois, placé quinzième sur la liste du Parti communiste, n'est pas réélu.

AVEYRON

Inscr., 205 383; vot., 128 244
Abst., 77 139 (37,55)
Blancs ou nuls, 6 201 (4,83)
Suff. exp., 122 043

UDF-RPR, 62 522 (51,22) ; PS, 27 990 (22,93) ; PCF, 8 382 (6,86) ; FN, 6 387 (5,23) ; ERE, 4 391 (3,59) ; VERTS, 3 605 (2,95) ; LO, 2 961 (2,42) ; REUSSIR, 1 714 (1,40) ; UTILE, 1 294 (1,06) ; PCI, 1 028 (O,84) ; PSU-CDU, 801 (0,65) ; I 84, 758 (0,62) ; EUE, 210 (0,17).

1979. – Insc., 207 062; vot., 132 351; abst., 36,08; suff. exp., 122 182.

UFE, 39 417 (32,26); PS-MRG, 30 258 (24,76); DIFE, 22 947 (18,78); PCF, 16 171 (13,23); Eur. Ecol., 4 009 (3,28); Trotskistes, 3 912 (3,20); Déf. Interprof., 2 224 (1,82); EEE, 1 940 (1,58); Eurodroite, 1 304 (1,06).

1981. – Insc., 209 707; vot., 173 982; abst., 17,03; suff. exp., 170 524

Giscard d'Estaing, 51 618 (30,27); Mitterrand, 44 109 (25,86); Chirac, 37 425 (21,94); Marchais, 16 427 (9,63); Lalonde, 6 532 (3,83); Laguiller, 4 884 (2,86); Crépeau, 2 985 (1,75); Debré, 2 534 (1,48); Garand, 2 071 (1,21); Bouchardeau, 1 939 (1,13).

RODEZ

Inscr., 13 960 ; vot., 8 271
Suff. exp., 8 010

UDF-RPR, 4 286 (53,50) ; PS, 1 733 (21,63) ; FN, 599 (7,47) ; PCF, 381 (4,75) ; ERE, 297 (3,70) ; VERTS, 264 (3,29) ; REUSSIR, 128 (1,59) ; LO, 100 (1,24) ; UTILE, 66 (0,82) ; PSU-CDU, 49 (0,61) ; I 84, 42 (0,52) ; EUE, 39 (0,48) ; PCI, 26 (0,32).

L'opposition, majoritaire dans le département comme en 1979 et en 1981, reste stationnaire. Elle progresse de deux points à Rodez où le PCF tombe au-dessous de 5 % et est devancée par la liste de M. Jean-Marie Le Pen. Dans l'ensemble du département, la liste d'extrême droite enregistre un score (5,23 %) nettement inférieur à la moyenne nationale. A Villefranche-de-Rouergue, la ville de M. Robert Fabre, dont le maire est M. Jean Rigal (MRG), député, la liste ERE a obtenu 6,06 % des suffrages exprimés.

BOUCHES-DU-RHONE

Inscr., 1 056 457; vot., 576 153
Abst., 480 304 (45,46)
Blancs ou nuls, 14 916 (2,58)
Suff. exp., 561 237

UDF-RPR, 191 859 (34,18) ; FN, 109 406 (19,49) ; PS, 103 949 (18,52) ; PCF, 100 500 (17,90) ; VERTS, 15 112 (2,69) ; ERE, 13 544 (2,41) ; LO, 6 111 (1,08) ; RÉUSSIR, 5 627 (1) ; PSU-CDU, 3 492 (0,62) ; UTILE, 3 421 (0,60) ; EUE, 2 521 (0,44) ; PCI, 2 462 (0,43) ; I 84, 2 336 (0,41) ; POE, 897 (0,15).

1979. – Insc., 989 249; vot., 552266; abst., 44,17; suff. exp., 533 610.

PCF, 165 010 (30,92); UFE, 130 718 (24,49); PS-MRG, 115 249 (21,59); DIFE, 64 867 (12,15); Eur. Ecol., 19 843 (3,71); Trotskistes, 13 319 (2,49); Eurodroite, 10 882 (2,03); EEE, 8 363 (1,56); Déf. Interprof., 5 354 (1,00); PSU, 3 (0); Reg. Eur., 2 (0).

1981. – Insc., 1 036 072; vot., 812 019; abst., 21,62; suff. exp., 800 797

Marchais, 204 643 (25,55); Giscard d'Estaing, 204 419 (25,52); Mitterrand, 190 955 (23,84); Chirac, 118 748 (14,82); Lalonde, 29 206 (3,64); Laguiller, 13 308 (1,66); Crépeau, 12 824 (1,60); Garand, 10 208 (1,27); Debré, 10 009 (1,24); Bouchardeau, 6 477 (0,80).

MARSEILLE

Inscr., 502 459; vot., 250 144
Suff., exp., 244 925

UDF-RPR, 84 802 (34,62) ; FN, 52 464 (21,42) ; PS, 45 139 (18,42) ; PCF, 41 561 (16,96) ; VERTS, 5 577 (2,27) ; ERE, 5 281 (2,15) ; LO, 2 360 (0,96) ; REUSSIR, 2 150 (0,87) ; PSU-CDU, 1 286 (0.52) ; EUE, 1 157 (0,47) ; UTILE, 1 023 (0,41) ; I 84, 932 (0,38) ; PCI, 798 (0,32) ; POE, 395 (0,16).

AIX-EN-PROVENCE

Inscr., 70 841; vot., 39 116
Suff., exp., 38 379

UDF-RPR, 15 112 (39,37) ; FN, 8 793 (22,91) ; PS, 7 471 (19,46) ; PCF, 2762 (7,19) ; ERE, 1 210 (3,15) ; VERTS, 1 090 (2,84) ; REUSSIR, 474 (1,23) ; UTILE, 413 (1,07) ; PSU-CDU, 280 (0,72) ; LO, 271 (0,70) ; EUE, 228 (0,59) ; I 84, 134 (0,34) ; PCI, 101 (0,26) ; POE, 40 (0,10).

ARLES

Inscr., 32 170; vot., 18 509
Suff., exp., 17 959

UDF-RPR, 5 803 (32,31) ; PCF, 4 497 (25,04) ; PS, 3 343 (18,61) ; FN, 2 587 (14,40) ; ERE, 432 (2,40) ; VERTS, 411 (2,28) ; LO, 232 (1,29) ; REUSSIR, 184 (1,02) ; PSU-CDU, 104 (0,57) ; EUE, 97 (0,54) ; PCI, 85 (0,47) ; UTILE, 80 (0,44) ; POE, 54 (0,30) ; I 84, 50 (0,27).

AUBAGNE

Inscr., 24 147; vot., 14 739
Suff., exp., 14 253

UDF-RPR, 4 532 (31,79) ; PCF, 3 944 (27,67) ; FN, 2 559 (17,95) ; PS, 1 706 (11,96) ; VERTS, 465 (3,26) ; ERE, 340 (2,38) ; LO, 174 (1,22) ; REUSSIR, 145 (1,01) ; UTILE, 85 (0,59) ; PSU-CDU, 80 (0,56) ; PCI, 73 (0,51) ; EUE, 66 (0,46) ; I 84, 48 (0,33) ; POE, 36 (0,25).

LA CIOTAT

Inscr., 21 948; vot., 13 067
Suff., exp., 12 712

UDF-RPR, 4 018 (31,60) ; PCF, 3 090 (24,30) ; FN, 2 572 (20,23) ; PS, 1 760 (13,84) ; VERTS, 404 (3,17) ; ERE, 300 (2,35) ; LO, 148 (1,16) ; EUE, 89 (0,70) ; REUSSIR, 87 (0,68) ; PSU-CDU, 57 (0,44) ; UTILE, 55 (0,43) ; I 84, 50 (0,39) ; PCI, 47 (0,36) ; POE, 35 (0,27.

MARIGNANE

Inscr., 18 107; vot., 9 102
Suff. exp., 8 889

UDF-RPR, 3 037 (34,16) ; FN, 2 262 (25,44) ; PS, 1 423 (16,00) ; PCF, 1 242 (13,97) ; VERTS, 256 (2,87) ; ERE, 206 (2,31) ; LO, 102 (1,14) ; REUSSIR, 84 (0,94) ; EUE, 60 (0,67) ; PSU-CDU, 53 (0,59) ; I 84, 48 (0,53) ; PCI, 42 (0,47) ; UTILE, 40 (0,44) ; POE, 34 (0,38).

MARTIGUES

Inscr., 24 756; vot., 13 616
Suff. exp., 13 300

UDF-RPR, 3 820 (28,72) ; PCF, 3 708 (27,87) ; PS, 2 334 (17,54) ; FN, 1 911 (14,36) ; VERTS, 436 (3,27) ; ERE, 293 (2,20) ; LO, 221 (1,66) ; REUSSIR, 156 (1,17) ; PSU-CDU, 109 (0,81) ; I 84, 81 (0,60) ; PCI, 72 (0,54) ; EUE, 66 (0,49) ; UTILE, 60 (0,45) ; POE, 33 (0,24).

SALON-DE-PROVENCE

Inscr., 21 583; vot., 13 254
Suff. exp., 12 848

UDF-RPR, 4 972 (38,69) ; FN, 2 720 (21,17) ; PS, 2 519 (19,60) ; PCF, 1 107 (8,61) ; VERTS, 397 (3,08) ; ERE, 325 (2,52) ; UTILE, 169 (1,31) ; REUSSIR, 154 (1,19) ; LO, 136 (1,05) ; EUE, 110 (0,85) ; PCI, 79 (0,61) ; PSU-CDU, 72 (0,56) ; I 84, 55 (0,42) ; POE, 33 (0,25).

La poussée de l'extrême droite dans les Bouches-du-Rhône ressemble à une lame de fond, puisque la liste conduite par M. Jean-Marie Le Pen obtient près de 110 000 voix, soit 19,49 % des suffrages exprimés. Le Front national devient ainsi la seconde force électorale du département, derrière l'Union de l'opposition (34,18 %) et devance aussi bien le PC, qui s'effondre (17,90 % au lieu de 30,94 % en 1979), que le PS, dont l'érosion des voix est beaucoup plus limitée (18,52 % au lieu de 21,61 %). Au total, la gauche ne réunit que 36,42 % des suffrages exprimés, alors qu'elle avait obtenu la majorité en 1979 (52,56 %) et l'avait approchée à l'élection présidentielle de 1981 (49,40 %). Le succès de M. Le Pen est encore plus impressionnant à Marseille, où le président du Front national recueille 21,42 %. Ils s'explique par les thèmes que le leader de l'extrême droite a développés pendant sa campagne, en particulier celui de l'immigration. Le score du Front national a pris cependant des proportions imprévisibles, puisque la liste Marseille-Sécurité, qui s'était servie des mêmes slogans aux élections municipales de 1983, n'avait obtenu que 5 % des suffrages exprimés.

Le recul du PC est général. Il atteint plus de treize points à Marseille, où, malgré une participation au scrutin sensiblement identique à celle de 1979, la liste conduite par M. Marchais n'obtient que 52 464 voix, soit 22 000 de moins que lors du précédent scrutin des européennes. Dans les quartiers nord de la ville, où il réalise traditionnellement ses meilleurs scores, le PC a semble-t-il pâti d'un taux d'abstentions nettement plus élevé que sur l'ensemble de la ville, en particulier dans le sixième secteur (44,05 % de votants, au lieu de 49,78 %). Ce recul est aussi sensible dans les bastions communistes de Martigues (– 13,87 points), où les abstentionnistes ont été également beaucoup plus nombreux, et d'Aubagne (– 11,58 points), où la participation au scrutin a été en revanche du même niveau qu'en 1979. En Arles, où le PC avait perdu la mairie en 1983, l'écart est également de plus de 12 points.

Il apparaît que M. Le Pen a mordu autant sur l'électorat de la majorité que sur celui de l'opposition. Le PS perd de 3 à 5 points par rapport à 1979. En Arles, il progresse même légèrement (+ 1,01 point). La liste Veil, en ce qui la concerne, ne retrouve nulle part le score obtenu en 1979 par l'UDF et le RPR. L'effritement des voix de l'Union de l'opposition est à Marseille d'un peu plus de 2 points par rapport à 1979 et de près de 6 points par rapport à l'élection présidentielle de 1981. L'Union de l'opposition cède un terrain plus important à Aix-en-Provence (– 7,79 points) et à Salon-de-Provence (– 8,01 points). Le phénomène Le Pen s'accompagne d'un laminage des petites listes, celle des Verts obtenant les résultats les moins médiocres, avec 2,27 %, alors que Lutte ouvrière n'atteint même pas 1 % des suffrages exprimés, au lieu de 2,49 % en 1979.

CALVADOS

Inscr., 401 707 ; vot., 223 876
Abst., 177 831 (44,26)
Blancs ou nuls, 7 942 (3,54)
Suff. exp., 215 934

UDF-RPR, 95 414 (44,18) ; PS, 41 995 (19,44) ; ERE, 18 632 (8,62) ; FN, 18 056 (8,36) ; PCF, 14 600 (6,76) ; VERTS, 8 625 (3,99) ; LO, 5 470 (2,53) ; REUSSIR, 5 019 (2,32) ; PCI, 2 079 (0,96) ; I 84, 1 983 (0,91) ; UTILE, 1 731 (0,80) ; PSU-CDU, 1 544 (0,71) ; EUE, 775 (0,35) ; POE, 11 (0,00).

1979. – Insc., 377 114; vot., 222 187; abst., 41,08; suff. exp., 210 743.

UFE, 64 072 (30,40) ; PS-MRG, 49 812 (23,63) ; DIFE, 34 142 (16,20) ; PCF, 32 431 (15,38) ; Eur. Ecol., 12 253 (5,81) ; Trotskistes, 7 665 (3,63) ; EEE, 4 235 (2) ; Déf. Interprof., 3 190 (1,51) ; Eurodroite, 2 942 (1,39) ; PSU, 1 (0).

1981. – Insc., 389 807; vot., 322 123; abst., 17,36; suff. exp., 317 586

Giscard d'Estaing, 93 118 (29,32); Mitterrand, 85 255 (26,84); Chirac, 61 229 (19,27); Marchais, 36 415 (11,46); Lalonde, 13 477 (4,24); Laguiller, 8 435 (2,65); Crépeau, 6 858 (2,15); Debré, 5 042 (1,58); Garand, 4 329 (1,36); Bouchardeau, 3 428 (1,07).

CAEN

Inscr., 66 730; vot., 34 572
Suff. exp., 33 695

UDF-RPR, 15 022 (44,58) ; PS, 7 562 (22,44) ; FN, 3 117 (9,25) ; ERE, 2 254 (6,68) ; PCF, 1 971 (5,84) ; VERTS, 1 440 (4,27) ; RÉUSSIR, 739 (2,19) ; LO, 651 (1,93) ; PCI, 230 (0,68) ; PSU-CDU, 200 (0,59) ; EUE, 198 (0,58) ; I 84, 191 (0,56) ; UTILE, 118 (0,35) ; POE, 2 (0,00).

La liste de M. Marchais, qui a obtenu 6,76 % des suffrages, enregistre un recul de près de huit points par rapport aux élections européennes de 1979. Dans ses fiefs électoraux, le Parti communiste toutefois se maintient : à Dives-sur-Mer, par exemple, il arrive en tête avec 31,75 % des suffrages, mais il régresse dans l'agglomération caennaise, tant à Giberville qu'à Fleury-sur-Orne. La liste de M. Stirn, député de ce département, obtient un score très supérieur à sa moyenne nationale et devance celle de M. Le Pen.

Maire de Vire depuis 1974, M. Olivier Stirn n'a pas dépassé, dans sa ville, les 31 %. La liste d'union de l'opposition le devance avec 33,95 % des suffrages.

Par rapport à 1979, le PS se maintient dans l'ensemble du département. Mais il réalise un très faible score à Ouistreham, ville dont le maire est le premier secrétaire fédéral.

CANTAL

Inscr., 123 742; vot., 72 677
Abst., 51 065 (41,26)
Blancs ou nuls, 2 401 (3,30)
Suff. exp., 70 276

UDF-RPR, 39 303 (55,92) ; PS, 14 405 (20,49) ; PCF, 5 253 (7,47) ; FN, 3 274 (4,65) ; LO, 1 893 (2,69) ; ERE, 1 578 (2,24) ; VERTS, 1 410 (2,00) ; REUSSIR, 861 (1,22) ; PCI, 720 (1,02) ; UTILE, 615 (0,87) ; I 84, 437 (0,62) ; PSU-CDU, 413 (0,58) ; EUE, 114 (0,16).

1979. – Insc., 122 599; vot., 70 846; abst., 42,21; suff. exp., 67 525.

DIFE, 21 958 (32,51) ; UFE, 15 766 (23,34) ; PS-MRG, 13 214 (19,56) ; PCF, 10 542 (15,61) ; Trotskistes, 2 252 (3,33) ; Eur. Ecol., 1 475 (2,18) ; EEE, 849 (1,25) ; Déf. Interprof., 848 (1,25) ; Eurodroite, 621 (0,91).

1981. – Insc., 124 516; vot., 101 072; abst., 18,82; suff. exp., 100 013.

Chirac, 33 452 (33,44) ; Giscard d'Estaing, 25 924 (25,92) ; Mitterrand, 22 108 (22,10) ; Marchais, 10 596 (10,59) ; Laguiller, 2 175 (2,17) ; Lalonde, 2 142 (2,14) ; Crépeau, 1 136 (1,13) ; Garaud, 935 (0,93) ; Debré, 893 (0,89) ; Bouchardeau, 652 (0,65).

AURILLAC

Inscr., 18 516; vot., 10 609
Suff. exp., 10 353

UDF-RPR, 4819 (46,54) ; PS, 2797 (27,01) ; PCF, 964 (9,31) ; FN, 606 (5,85) ; ERE, 317 (3,06) ; VERTS, 290 (2,80) ; LO, 178 (1,71) ; REUSSIR, 103 (0,99) ; UTILE, 68 (0,65) ; PSU-CDU, 66 (0,63) ; PCI, 59 (0,56) ; EUE, 46 (0,44) ; I 84, 40 (0,38).

Le PS progresse légèrement, mais on remarque, surtout, la chute du PCF, qui perd la moitié de son électorat de 1979. La liste de M. Le Pen obtient bien plus que celle de M. Tixier-Vignancour en 1979, mais le Front national reste loin de sa moyenne nationale.

CHARENTE

Inscr., 247 620; vot., 140 405
Abst., 107 215 (43,29)
Blancs ou nuls, 6 241 (4,44)
Suff. exp., 134 164

UDF-RPR, 57 473 (42,83) ; PS, 32 105 (23,92) ; PCF, 17 033 (12,69) ; FN, 8 919 (6,64) ; ERE, 4 181 (3,11) ; VERTS, 3 905 (2,91) ; LO, 3 491 (2,60) ; REUSSIR, 2 578 (1,92) ; PCI, 1 418 (1,05) ; UTILE, 1 034 (0,77) ; I 84, 886 (0,66) ; PSU-CDU, 791 (0,58) ; EUE, 349 (0,26) ; POE, 1 (0,00).

1979. – Insc., 238 726; vot., 147 484; abst., 38,22; suff. exp., 139 645.

PS-MRG, 35 555 (25,46) ; UFE, 34 934 (25,01) ; PCF, 32 198 (23,05) ; DIFE, 23 605 (16,90) ; Trotskistes, 4 294 (3,07) ; Eur. Ecol., 3 778 (2,70) ; EEE, 2 034 (1,45) ; Déf. Interprof., 1 819 (1,30) ; Eurodroite, 1 428 (1,02).

(Lire la suite page 12.)

LES ÉLECTIONS

(Suite de la page 11.)

1981. – Insc., 245 614; vot., 203 505; abst., 17,14; suff. exp., 200 187.

Mitterrand, 55 733 (27,84); Giscard d'Estaing, 48 486 (24,22); Chirac, 37 138 (18,55); Marchais, 32 051 (16,01); Crépeau, 9 672 (4,83); Lalonde, 5 782 (2,88); Laguiller, 4 573 (2,28); Debré, 3 006 (1,50); Garaud, 2 478 (1,23); Bouchardeau, 1 268 (0,63).

ANGOULÊME

Inscr., 28 075; vot., 16 201
Suff. exp., 15 674

UDF-RPR, 6 645 (42,39); PS, 4 227 (26,96); PCF, 1 408 (8,98); FN, 1 396 (8,90); ERE, 482 (3,07); VERTS, 462 (2,94); LO, 319 (2,03); REUSSIR, 270 (1,72); PCI, 107 (0,68); UTILE, 100 (0,63); PSU-CDU, 97 (0,61); EUE, 96 (0,61); I 84, 65 (0,41).

Alors que le total des voix obtenues par MM. Mitterrand et Marchais, il y a cinq ans, donnait une avance de 6,6 points par rapport à la somme des suffrages recueillis par Mme Veil et M. Chirac, à la gauche, cette dernière (Jospin + Marchais) accuse un retard de 6,21 points par rapport à la liste d'union de l'opposition. A Angoulême, aux municipales de mars 1983, la municipalité sortante d'union de la gauche conduite par M. Jean-Michel Boucheron (PS), député, devançait de 9,49 points la liste de l'opposition. Cette fois, la liste Veil prend un avantage de 6,44 points sur le total PC-PS.

CHARENTE-MARITIME

Inscr., 371 542; vot., 199 458
Abst., 172 084 (46,31)
Blancs ou nuls, 8 931 (4,47)
Suff. exp., 190 527

UDF-RPR, 86 725 (45,51) ; PS, 42 120 (22,10) ; PCF, 18 668 (9,79) ; FN, 15 140 (7,94) ; ERE, 6 683 (3,50) ; VERTS, 5 956 (3,12) ; LO, 4 435 (2,32) ; REUSSIR, 3 814 (2,00) ; PCI, 1 812 (0,95) ; I 84, 1 605 (0,84) ; UTILE, 1 588 (0,83) ; PSU-CDU, 1 458 (0,76) ; EUE, 506 (0,26) ; POE, 17 (0,00).

1979. – Insc., 354 431; vot., 203 137; abst., 42,68; suff. exp., 193 115.

UFE, 53 700 (27,80); PS-MRG, 50 643 (26,22); PCF, 37 236 (19,28); DIFE, 30 752 (15,92); Eur. Ecol., 6 676 (3,45); Trotskistes, 5 769 (2,98); EEE, 3 105 (1,60); Déf. Interprof., 3 009 (1,55); Eurodroite, 2 225 (1,15).

1981. – Insc., 366 395; vot., 292 845; abst., 20,07; suff. exp., 288 717.

Giscard d'Estaing, 76 083 (26,35); Mitterrand, 70 496 (24,41); Chirac, 47 265 (16,37); Marchais, 37 149 (12,86); Crépeau, 34 484 (11,94); Lalonde, 8 464 (2,93); Laguiller, 5 233 (1,81); Debré, 4 036 (1,39); Garaud, 3 614 (1,25); Bouchardeau, 1 893 (0,65).

LA ROCHELLE

Inscr., 44 360; vot., 22 208
Suff., exp., 21 715

UDF-RPR, 9 055 (41,69); PS, 5 154 (23,73); PCF, 2 837 (13,06); FN, 1977 (9,10); ERE, 816 (3,75); VERTS, 639 (2,94); REUSSIR, 336 (1,54); LO, 264 (1,21); PSU-CDU, 211 (0,97); PCI, 138 (0,63); EUE, 122 (0,56); I 84, 84 (0,38); UTILE, 82 (0,37).

Quelque deux points de pourcentage séparaient, il y a cinq ans, l'ensemble PC-PS de celui RPR-UDF. En perdant plus de 10 points, la gauche accuse désormais un déficit de plus de 12 points sur l'opposition unie. A La Rochelle, dont le maire est M. Michel Crépeau, élu avec près de 55 % des voix aux dernières municipales, ministre du commerce et de l'artisanat, le total des voix de MM. Marchais et Jospin est de 36,79 %, alors qu'en 1979, celui de MM. Marchais et Mitterrand atteignait 50,48 % des exprimés. Ce n'est pas la présence de la liste ERE soutenue par le MRG, dont M. Crépeau est l'ancien président, qui peut expliquer ce recul puisqu'elle n'obtient que 3,75 % des voix.

CHER

Inscr., 221 480; vot., 128 902
Abst., 92 578 (41,79)
Blancs ou nuls, 5 013 (3,88)
Suff. exp., 123 889

UDF-RPR, 51 881 (41,87); PCF, 22 136 (17,86) ; PS, 22 119 (17,85) ; FN, 10 672 (8,61) ; VERTS, 4 053 (3,27); ERE, 3 574 (2,88); LO, 3 244 (2,61); REUSSIR, 2 156 (1,74); PCI, 1 377 (1,11); I 84, 796 (0,64); UTILE, 792 (0,63); PSU-CDU, 720 (0,58); EUE, 369 (0,29).

1979. – Insc., 214 114; vot., 136 154; abst., 36,41; suff. exp., 129 506.

PCF, 36 318 (28,04); UFE, 35 435 (27,36); PS-MRG, 24 262 (18,73); DIFE, 19 596 (15,13); Trotskistes, 4 530 (3,49); Eur. Ecol., 4 170 (3,21); EEE, 2 037 (1,57); Déf. Interprof., 1 828 (1,41); Eurodroite, 1 330 (1,02).

1981. – Insc., 219 990; vot., 182 797; abst., 16,90; suff. exp., 179 628.

Giscard d'Estaing, 49 693 (27,66); Mitterrand, 40 999 (22,82); Marchais, 36 392 (20,25); Chirac, 31 467 (17,51); Lalonde, 5 866 (3,26); Laguiller, 4 817 (2,68); Crépeau, 3 736 (2,07); Debré, 3 305 (1,83); Garaud, 1 997 (1,11); Bouchardeau, 1 356 (0,75).

BOURGES

Inscr., 46 079; vot., 25 422
Suff. exp., 24 749

UDF-RPR, 10 686 (43,17) ; PCF, 4 669 (18,86) ; PS, 4 249 (17,16) ; FN, 2 220 (8,97) ; VERTS, 804 (3,24) ; ERE, 752 (3,03) ; LO, 451 (1,82) ; REUSSIR, 353 (1,42) ; PCI, 132 (0,53) ; PSU-CDU, 127 (0,51) ; EUE, 117 (0,47) ; I 84, 113 (0,45) ; UTILE, 76 (0,30).

VIERZON

Inscr., 22 199; vot., 11 398
Suff. exp., 10 954

UDF-RPR, 3 621 (33,05) ; PCF, 3 142 (28,68) ; PS, 1 930 (17,61) ; FN, 832 (7,59) ; LO, 328 (2,99) ; VERTS, 324 (2,95) ; ERE, 259 (2,36) ; RÉUSSIR, 151 (1,37) ; PCI, 116 (1,05) ; PSU-CDU, 72 (0,65) ; EUE, 68 (0,62) ; I 84, 60 (0,54) ; UTILE, 51 (0,46).

La liste du PCF perd dix points par rapport à 1979 et deux points et demi par rapport au premier tour de l'élection présidentielle de 1981. L'opposition se situe au-dessous de ses scores de 1979 et surtout de 1981.

La gauche est en recul très net à Bourges et Vierzon, municipalités qu'elle détient et qui sont dirigées par le PCF. Le PC perd 14 points par rapport à 1979, à Vierzon, et 8 points à Bourges.

CORRÈZE

Inscr., 184 797; vot., 123 935
Abst., 60 862 (32,93)
Blancs ou nuls, 4 639 (3,74)
Suff. exp., 119 296

UDF-RPR, 52 096 (43,66); PS, 24 990 (20,94); PCF, 24 930 (20,89); FN, 5 278 (4,42); ERE, 2 763 (2,31); VERTS, 2 469 (2,06); LO, 2 127 (1,78); REUSSIR, 1 240 (1,03); PCI, 1 234 (1,03); PSU-CDU, 835 (0,69); UTILE, 590 (0,49); I 84, 512 (0,42); EUE, 231 (0,19); POE, 1 (0,00).

1979. – Insc., 181 830; vot., 131 101; abst., 27,89; suff. exp., 124 929.

DIFE, 46 071 (36,87); PCF, 37 798 (30,25); PS-MRG, 22 392 (17,92); UFE, 10 688 (8,55); Trotskistes, 2 882 (2,30); Eur. Ecol., 2 682 (2,14); EEE, 938 (0,75); Déf. Interprof., 857 (0,68); Eurodroite, 619 (0,49); PSU, 2 (0,00).

1981. – Insc., 184 072; vot., 159 407; abst., 13,39; suff. exp., 157 637.

Chirac, 65 311 (41,43); Marchais, 34 459 (21,85); Mitterrand, 32 362 (20,52); Giscard d'Estaing, 14 461 (9,17); Lalonde, 3 087 (1,95); Laguiller, 2 767 (1,75); Crépeau, 2 062 (1,30); Debré, 1 163 (0,73); Garaud, 1 001 (0,63); Bouchardeau, 964 (0,61).

TULLE

Inscr., 12 886; vot., 7 848
Suff., exp., 7 595

UDF-RPR, 3 042 (40,05) ; PCF, 1 901 (25,02) ; PS, 1 469 (19,34) ; FN, 417 (5,49) ; VERTS, 190 (2,50) ; ERE, 189 (2,48) ; LO, 101 (1,32) ; PSU-CDU, 95 (1,25) ; PCI, 70 (0,92) ; REUSSIR, 48 (0,63) ; EUE, 26 (0,34) ; I 84, 25 (0,32) ; UTILE, 22 (0,28).

BRIVE-LA-GAILLARDE

Inscr., 32 372; vot., 19 970
Suff. exp., 19 302

UDF-RPR, 8 668 (44,90) ; PS, 4 387 (22,72) ; PCF, 2 881 (14,92) ; FN, 1 354 (7,01) ; ERE, 519 (2,68) ; VERTS, 473 (2,45) ; LO, 237 (1,22) ; REUSSIR, 228 (1,18) ; PCI, 145 (0,75) ; EUE, 116 (0,60) ; UTILE, 115 (0,59) ; PSU-CDU, 98 (0,50) ; I 84, 81 (0,41).

Les scores de 1984 reproduisent assez fidèlement ceux de 1979, avec un bon maintien de la droite et un léger tassement de la gauche. Toutefois, dans ce département, fief communiste, pour la première fois, le PS devance, de peu, il est vrai (60 voix), un PC en sensible recul.

HAUTE-CORSE

Inscr., 113 802; vot., 58 653
Abst., 55 149 (48,46)
Blancs ou nuls, 1 080 (1,84)
Suff. exp., 57 573

UDF-RPR, 24 865 (43,18) ; ERE, 9 171 (15,92) ; PCF, 8 548 (14,84) ; PS, 7 793 (13,53) ; FN, 5 670 (9,84) ; VERTS, 570 (0,99) ; REUSSIR, 257 (0,44) ; UTILE, 204 (0,35) ; LO, 188 (0,32) ; PSU-CDU, 133 (0,23) ; PCI, 82 (0,14) ; I 84, 43 (0,07) ; EUE, 26 (0,04) ; POE, 23 (0,03).

1979. – Insc., 116 233; vot., 53 672; abst., 53,82; suff. exp., 52 678.

DIFE, 17 693 (33,58); PS-MRG, 11 472 (21,77); PCF, 10 820 (20,53); UFE, 10 775 (20,45); Eur. Ecol., 565 (1,07); Trotskistes, 450 (0,85); Eurodroite, 359 (0,68); Déf. Interprof., 267 (0,50); EEE, 218 (0,41); Reg. Eur., 33 (0,06); PSU, 26 (0,04).

1981. – Insc., 115 729; vot., 73 436; abst., 36,54; suff. exp., 72 698.

Chirac, 19 828 (27,27); Giscard d'Estaing, 17 531 (24,11); Mitterrand, 12 863 (17,69); Marchais, 12 206 (16,79); Crépeau, 7 150 (9,83); Lalonde, 1 247 (1,71); Laguiller, 553 (0,76); Debré, 460 (0,63); Garaud, 456 (0,62); Bouchardeau, 404 (0,55).

BASTIA

Inscr., 21 065; vot., 8 949 ;
Suff. exp., 8 526 ;

UDF-RPR, 3 044 (35,70); PCF, 2 117 (24,82); PS, 1 125 (13,19); FN, 1 025 (12,02); ERE, 930 (10,90); VERTS, 90 (1,05); LO, 36 (0,42); REUSSIR, 32 (0,37); UTILE, 31 (0,36); PSU-CDU, 26 (0,30); EUE, 24 (0,28); POE, 23 (0,26); PCI, 13 (0,15); I84, 10 (0,11).

Le résultat de la liste ERE (16 % des suffrages) est obtenu grâce au refus du MRG de donner ses voix au parti socialiste, attitude constante de la part des radicaux de gauche, très implantés dans le nord de l'île, et qui s'était notamment manifesté lors du premier tour des élections présidentielles de 1981.

L'opposition conserve son implantation en réalisant un score équilibré, plus fort de près de 2 points qu'aux élections régionales d'août 1982, mais nettement plus faible qu'aux élections européennes de 1979 (43,1 % contre 54 %). De nombreux électeurs de la liste conduite par Mme Veil ont reporté leurs suffrages sur la liste du Front national qui, avec près de 10 %, ne confirme pas toutefois la très forte poussée constatée en Corse du Sud. Fort de ses succès dans l'île, le Front national envisage de présenter une liste aux prochaines élections régionales.

CORSE-DU-SUD

Inscr., 84 915;
vot., 43 223 ; abst., 41 692 (49,09) ;
blancs ou nuls, 897 (2,07); suffr. expr., 42 326

UDF-RPR, 17 880 (42,24); FN, 7 546 (17,82); PCF, 7 323 (17,30); PS, 7 096 (16,76); ERE, 1 220 (2,88) ; VERTS, 460 (1,08) ; REUSSIR, 337 (0,79); LO, 128 (0,30); PSU-CDU, 96 (0,22); PCI, 71 (0,16); UTILE, 68 (0,16); I 84, 46 (0,10); EUE, 38 (0,08); POE 17 (0,04).

1979. – Insc., 89 087; vot., 42 288; abst., 52,53; suff. exp., 41 599.

DIFE, 13 762 (33,08); UFE, 10 646 (25,59); PCF, 8 239 (19,80); PS-MRG, 7 572 (18,20); Eurodroite, 456 (1,09); Eur. Ecol., 386 (0,92); Trotskistes, 196 (0,47); EEE, 147 (0,35); Déf. Interprof., 129 (0,31); Rég. Eur., 50 (0,12); PSU, 16 (0,03).

1981. – Insc., 90 193; vot., 60 172; abst., 33,28; suff. exp., 59 358.

Giscard d'Estaing, 17 149 (28,89); Chirac, 16 251 (27,37); Mitterrand, 13 655 (23); Marchais, 9 172 (15,45); Lalonde, 1 004 (1,69); Crépeau, 629 (1,05); Debré, 453 (0,76); Garaud, 401 (0,67); Laguiller, 347 (0,58); Bouchardeau, 297 (0,50).

AJACCIO

Inscr., 25 317; vot., 13 082
Suff. exp., 12 645

UDF-RPR, 5 268 (41,66) ; FN, 2 958 (23,39) ; PCF, 1 936 (15,31) ; PS, 1 794 (14,18) ; ERE, 189 (1,49) ; VERTS, 157 (1,24) ; REUSSIR, 109 (0,86) ; PSU-CDU, 44 (0,34) ; LO, 42 (0,33) ; EUE, 38 (0,30) ; PCI, 36 (0,28) ; UTILE, 36 (0,28) ; I 84, 21 (0,16) ; POE, 17 (0,13).

M. Le Pen obtient, avec près de 18 % des voix, l'un des meilleurs résultats nationaux. Toutefois, le succès remporté à Ajaccio par le Front national (23 % des voix) s'explique aussi par le refus de certains électeurs du RPR de suivre le candidat local de l'opposition, imposé par l'état-major national de ce parti.

Par rapport aux élections européennes de 1979, le glissement de la gauche vers la droite, de l'ordre de 2 % des suffrages est sensiblement de même importance que celui déjà constaté lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1981. Dans la majorité, les consignes de vote des radicaux de gauche ont généralement été suivies : les voix des électeurs du MRG sont allées au Parti socialiste, ce qui laisse présager un changement de stratégie lors des futures élections régionales, attendues pour le mois d'août.

Le PS et le MRG pourraient en effet s'allier, dans le sud de l'île pour constituer une liste commune.

COTE-D'OR

Inscr., 302 726; vot., 169 050
Abst.; 133 676 (44,15)
Blancs ou nuls, 5 017 (2,96)
Suff. exp., 164 033

UDF-RPR, 72 900 (44,44) ; PS, 36 244 (22,09) ; FN, 19 207 (11,70) ; PCF, 10 551 (6,43) ; RÉUSSIR, 6 212 (3,78) ; ERE, 5 941 (3,62) ; VERTS, 5 173 (3,15) ; LO, 2 845 (1,73) ; PCI, 1 447 (0,88) ; PSU-CDU, 1 256 (0,76) ; I 84, 911 (0,55) ; UTILE, 845 (0,51) ; EUE, (0,30).

1979. – Insc., 288 791; vot., 167 030; abst., 42,16; suff. exp., 160 078.

UFE, 45 486 (28,41); PS-MRG, 44 288 (27,66); DIFE, 26 587 (16,60); PCF, 21 814 (13,62); Eur. Ecol., 9 668 (6,03); Trotskistes, 4 445 (2,77); Déf. Interprof., 3 360 (2,09); EEE, 2 701 (1,68); Eurodroite, 1 729 (1,08).

1981. – Insc., 299 808; vot., 241 577; abst., 19,42; suff. exp., 238 117.

Mitterrand, 72 931 (30,62); Giscard d'Estaing, 63 864 (26,82); Chirac, 45 145 (18,95); Marchais, 24 066 (10,10); Lalonde, 9 693 (4,07); Laguiller, 5 774 (2,42); Crépeau, 5 503 (2,31); Debré, 4 384 (1,84); Garaud, 3 725 (1,56); Bouchardeau, 3 032 (1,27).

DIJON

Inscr., 75 959; vot., 40 432
Suff., exp., 39 695

UDF-RPR, 18 468 (46,52); PS, 8 582 (21,61); FN, 5 256 (13,24); PCF, 2 346 (5,91); ERE, 1 400 (3,52); REUSSIR, 1 184 (2,98); VERTS, 1 110 (2,79); LO, 407 (1,02); PSU-CDU, 278 (0,70); PCI, 212 (0,53); EUE, 207 (0,52); UTILE, 126 (0,31); I 84, 119 (0,29).

Mme Veil réalise sensiblement le même score en 1984 que les listes UDF et RPR en 1979, et que MM. Chirac et Giscard d'Estaing au premier tour de l'élection présidentielle de 1981. Cependant, elle reste fort loin, à Dijon, des 68,31 % réalisés par M. Poujade aux élections municipales de 1983. Le maire de Dijon avait alors battu sa propre majorité de 1977 (52 %).

COTES-DU-NORD

Inscr., 404 536; vot., 256 568
Abst., 147 968 (36,57)
Blancs ou nuls, 8 701 (3,39)
Suff. exp., 247 867

UDF-RPR, 107 502 (43,37); PS, 60 089 (24,24) ; PCF, 31 374 (12,65) ; FN, 12 934 (5,21) ; VERTS, 7 988 (3,22); LO, 6 987 (2,81) ; ERE, 6 943 (2,80) ; REUSSIR, 4 594 (1,85); PCI, 2 594 (1,04); UTILE, 2 402 (0,96); PSU-CDU, 2 118 (0,85); I 84, 1 796 (0,72); EUE, 546 (0,22).

1979. – Insc., 385 739; vot., 261 876; abst., 32,11; suff. exp., 250 416.

UFE, 70 064 (27,97); PS-MRG, 69 781 (27,86); PCF, 51 813 (20,69); DIFE, 35 927 (14,34); Eur. Ecol., 8 014 (3,20); Trotskistes, 6 958 (2,77); EEE, 3 172 (1,26); Déf. Interprof., 2 553 (1,01); Eurodroite, 2 134 (0,85).

1981. – Insc., 395 631; vot., 334 966; abst., 15,33; suff. exp., 331 531.

Mitterrand, 92 735 (27,97); Giscard d'Estaing, 90 306 (27,23); Chirac, 56 549 (17,05); Marchais, 53 724 (16,20); Lalonde, 12 717 (3,83); Laguiller, 8 642 (2,60); Crépeau, 5 027 (1,51); Bouchardeau, 5 009 (1,51); Debré, 3 847 (1,16); Garaud, 2 975 (0,89).

SAINT-BRIEUC

Inscr., 32 953; vot., 18 967
Suff. exp., 18 512

UDF-RPR, 7 672 (41,44); PS, 4 719 (25,49); PCF, 2 165 (11,69); FN, 1 391 (7,51); VERTS, 693 (3,74); ERE, 617 (3,33); REUSSIR, 355 (1,91); LO, 310 (1,67); PSU-CDU, 173 (0,93); EUE, 113 (0,61); PCI, 106 (0,57); I 84, 104 (0,56); UTILE, 94 (0,50).

A Saint-Brieuc, municipalité socialiste où le taux d'abstention a été plus élevé qu'en 1979, le recul du PS est moins marqué que dans l'ensemble du département, où la liste conduite par M. Jospin perd plus de trois points par rapport au scrutin de 1979 et à celui de l'élection européenne de 1981. Le PC subit une érosion beaucoup plus grave.

Avec 5,21 % des suffrages exprimés, le Front national est loin d'approcher la moyenne nationale recueillie par la liste conduite par M. Le Pen.

CREUSE

Inscr., 112 149; vot., 66 159
Abst., 45 990 (41)
Blancs ou nuls, 2 715 (4,10)
Suff. exp., 63 444

UDF-RPR, 27 614 (43,52); PS, 14 648 (23,08); PCF, 10 296 (16,22); FN, 3 052 (4,81); LO, 2 140 (3,37); VERTS, 1 394 (2,19); ERE, 1 323 (2,08); PCI, 843 (1,32); REUSSIR, 819 (1,29); UTILE, 456 (0,71); PSU-CDU, 419 (0,66); I 84, 369 (0,58); EUE, 69 (0,10); POE, 2 (0).

1979. – Insc., 113 801; vot., 67 912; abst., 40,32; suff. exp., 64 750.

PCF, 17 122 (26,44); DIFE, 15 998 (24,70); PS-MRG, 15 286 (23,60); UFE, 11 133 (17,19); Trotskistes, 2 262 (3,49); Eur. Ecol., 1 336 (2,06); EEE, 624 (0,96); Déf. Interprof., 562 (0,86); Eurodroite, 427 (0,65).

1981. – Insc., 113 991; vot., 91 019; abst., 20,15; suff. exp., 89 869

Chirac, 25 317 (28,17); Mitterrand, 20 826 (23,17); Marchais, 18 269 (20,32); Giscard d'Estaing, 17 424 (19,38); Laguiller, 2 688 (2,99); Lalonde, 1 921 (2,13); Crépeau, 1 244 (1,38); Garaud, 854 (0,95); Debré, 719 (0,80); Bouchardeau, 607 (0,67).

GUÉRET

Inscr., 9 588; vot., 5 718
Suff., exp., 5 524

UDF-RPR, 2 416 (43,73); PS, 1 468 (26,57); PCF, 668 (12,09); FN, 285 (5,15); VERTS, 153 (2,76); ERE, 146 (2,64); LO, 142 (2,57); PCI, 67 (1,21); RÉUSSIR, 56 (1,01); UTILE, 40 (0,72); I 84, 37 (0,66); PSU-CDU, 24 (0,43); EUE, 22 (0,39).

Dans ce département le Front national est très en dessous de sa moyenne nationale, la liste de M. Le Pen n'obtenant pas 5 % des suffrages. On remarque une stabilité du corps électoral creusois. Le PC continue de perdre de son audience : il recule de plus de dix points par rapport à 1979 et de plus de quatre points par rapport à 1981.

DORDOGNE

Inscr., 296 908; vot., 193 213
Abst., 103 695 (34,92)
Blancs ou nuls, 9 178 (4,75)
Suff. exp., 184 035

UDF-RPR, 74 877 (40,68); PS, 42 355 (23,01); PCF, 30 731 (16,69); FN, 12 582 (6,83); ERE, 5 362 (2,91); VERTS, 4 712 (2,56); LO, 4 210 (2,28); RÉUSSIR, 2 663 (1,44); PCI, 2 470 (1,34); UTILE, 1 374 (0,74); PSU-CDU, 1 359 (0,73); I 84, 1 046 (0,56); EUE, 294 (0,15).

PÉRIGUEUX

Inscr., 22 125; vot., 13 146
Suff., exp., 12 736

UDF-RPR, 5 964 (46,82); PS, 2 401 (18,85); PCF, 1 869 (14,67); FN, 1 113 (8,73); ERE, 418 (3,28); VERTS, 326 (2,55); RÉUSSIR, 155 (1,21); LO, 149 (1,16); PSU-CDU, 90 (0,70); UTILE, 78 (0,61); PCI, 75 (0,58); EUE, 57 (0,44); I 84, 41 (0,32).

En 1979, les deux principales listes de la gauche pour les élections européennes dépassaient la majorité absolue des suffrages (51,31 %). En 1984, les deux principales listes de la gauche font moins (39,7 %) que la liste de l'opposition (40,67 %). Comme dans nombre de départements, la chute est imputable au PC (– 10,53 % par rapport à 1979) alors que le PS se maintient (23 %) par rapport à la liste PS-MRG de 1979 (24,08 %). On remarquera que ce recul de la gauche se produit alors même que le taux d'abstentions est nettement inférieur au taux national, puisque la Dordogne a voté à 65 %. On notera aussi que le scrutin profite à l'opposition classique (+ 2 %), alors que le Front national reste bien en deçà de son score au niveau national avec 6,8 % des suffrages. A Périgueux, ce score monte à 8,7 %.

DOUBS

Inscr., 299 044; vot., 169 869
Abst., 129 175 (43,19)
Blancs ou nuls, 5 261 (3,09)
Suff. exp., 164 608

UDF-RPR, 74 743 (45,40) ; PS, 36 558 (22,20) ; FN, 21 322 (12,95) ; PCF, 9 990 (6,06) ; VERTS, 6 764 (4,10) ; ERE, 4 984 (3,02) ; LO, 2 982 (1,81) ; REUSSIR 2 808 (1,70) ; PSU-CDU, 1 401 (0,85) ; PCI, 1 041 (0,63) ; I 84, 846 (0,51) ; UTILE, 738 (0,44) ; EUE, 431 (0,26).

1979. – Insc., 284 373; vot., 166 905; abst., 41,30; suff. exp., 159 594.

UFE, 46 481 (29,12) ; PS-MRG, 41 348 (25,90); DIFE, 28 033 (17,56); PCF, 22 106 (13,85); Eur. Ecol., 10 681 (6,69); Trotskistes, 4 499 (2,81); EEE, 2 519 (1,57); Déf. Interprof., 2 225 (1,39); Eurodroite, 1 702 (1,06).

1981. – Insc., 294 726; vot., 240 456; abst., 18,41; suff. exp., 236 711

Mitterrand, 68 517 (28,94); Giscard d'Estaing, 61 215 (25,86); Chirac, 47 023 (19,86); Marchais, 26 731 (11,29); Lalonde, 10 765 (4,54); Laguiller, 6 090 (2,57); Debré, 4 626 (1,95); Crépeau, 4 235 (1,78); Bouchardeau, 3 845 (1,62); Garaud, 3 664 (1,54).

BESANÇON

Inscr., 60 846; vot., 31 557
Suff. exp., 30 930

UDF-RPR, 12 974 (41,94); PS, 7 420 (23,98); FN, 4 661 (15,06); PCF, 1 744 (5,63); VERTS, 1 583 (5,11); ERE, 908 (2,93); REUSSIR, 493 (1,59); LO, 376 (1,21); PSU-CDU, 314 (1,01); EUE, 169 (0,54); I 84, 113 (0,36); PCI, 97 (0,31); UTILE, 78 (0,25).

MONTBÉLIARD

Inscr., 16 092; vot., 8 276
Suff. exp., 8 079

UDF-RPR, 3 345 (41,40); PS, 1 960 (24,26); FN, 1 132 (14,01); PCF, 597 (7,38); VERTS, 266 (3,29); ERE, 257 (3,18); LO, 163 (2,01); REUSSIR, 130 (1,60); PSU-CDU, 70 (0,86); PCI, 59 (0,73); EUE, 41 (0,50); I 84, 35 (0,43); UTILE, 24) (0,29).

A Besançon et à Montbéliard, deux municipalités gérées par le PS, la liste de M. Le Pen obtient respectivement 15 % et 14 % des suffrages exprimés. Les scores supérieurs à la moyenne nationale sont enregistrés essentiellement dans des secteurs urbains fortement industrialisés (comme dans la zone d'influence de Peugeot) et à densité de population immigré importante. La gauche fait apparemment les frais de cette poussée vers l'extrême droite. En dépit de l'absence plus ou moins volontaire d'Edgar Faure (président du conseil régional de Franche-Comté) sur la liste de Mme Veil, celle-ci obtient un résultat comparable à ceux des listes de l'UDF et du RPR en 1979.

DROME

Inscr., 263 266; vot., 150 744
Abst., 112 522 (42,74)
Blancs ou nuls, 5 228 (3,46)
Suff. exp., 145 516

UDF-RPR, 60 229 (41,38); PS, 34 191 (23,49) ; FN, 16 416 (11,28); PCF, 15 149 (10,41); VERTS, 5 073 (3,48); ERE, 4 866 (3,34); LO, 2 491 (1,71); REUSSIR, 2 377 (1,63); PSU-CDU, 1 221 (0,83); PCI, 1 189 (0,81); UTILE, 1 013 (0,69); I 84, 828 (0,56); EUE, 470 (0,32); POE, 3 (0,00).

1979. – Insc., 247 445; vot., 144 956; abst., 41,41; suff. exp., 138 141.

UFE, 39 901 (28,88); PS-MRG, 36114 (26,14); PCF, 26755 (19,36); DIFE, 18 014 (13,04); Eur. Ecol., 7 348 (5,31); Trotskistes, 3 978 (2,87); EEE, 2 152 (1,55); Déf. Interprof., 2 090 (1,51); Eurodroite, 1 789 (1,29).

1981. – Insc., 256 757; vot., 205 915; abst., 19,80; suff. exp., 202 271.

Mitterrand, 57 146 (28,25); Giscard d'Estaing, 55 028 (27,20); Chirac, 31 319 (15,48); Marchais, 30 399 (15,02); Lalonde, 9 691 (4,79); Laguiller, 5 043 (2,49); Crépeau, 4 191 (2,07); Debré, 3 787 (1,87); Bouchardeau, 2 869 (1,41); Garand, 2 798 (1,38).

VALENCE

Inscr., 37 399; vot., 20 599
Suff. exp., 20 041

UDF-RPR, 8 588 (42,85); PS, 4 646 (2 318); FN, 2 709 (13,51); PCF, 1 692 (8,44); ERE, 710 (3,54) ; VERTS, 617 (3,07) ; REUSSIR, 340 (1,69); LO, 248 (1,23); PSU-CDU, 147 (0,73); EUE, 111 (0,55); PCI, 100 (0,49); UTILE, 74 (0,36); I 84, 59 (0,29).

ROMANS-SUR-ISÈRE

Inscr., 19 822; vot., 9 903
Suff. exp., 9 626

UDF-RPR, 3 901 (40,52); PS, 2 308 (23,91); FN, 1 301 (13,51); PCF, 1 000 (1038); VERTS, 280 (2,90); ERE, 272 (2,82); LO, 123 (1,27); REUSSIR, 123 (1,27); PSU-CDU, 104 (1,08); PCI, 62 (O,64); UTILE, 62 (0,64); I 84, 47 (0,48); EUE 43 (0,44).

Dans ce département à forte tradition socialiste, le recul de la gauche est sévère : le PC, avec 10,4 % des suffrages exprimés, se classe derrière le Front national et voit son résultat diminuer de moitié par rapport aux élections européennes de 1979. Quant au PS, il perd près de trois points par rapport à la même échéance. Alors que le RPR et l'UDF n'améliorent pas leur score de 1979, avec 41,4 % des suffrages, le Front national obtient un résultat (11,2 %) supérieur à sa moyenne nationale. Il obtient même 18 % des suffrages à Pierrelatte, dont le maire est UDF.

EURE

Inscr., 319 052; vot., 186 746
Abst., 132 306 (41,46)
Blancs ou nuls, 7 656 (4,09)
Suff. exp., 179 090

UDF-RPR, 78 898 (44,05) ; PS, 36 237 (20,23); FN, 18 557 (10,36); PCF, 15 861 (8,85); ERE, 6 907 (3,85); VERTS, 6 366 (3,55) ; LO, 5 043 (2,81); REUSSIR, 4 267 (2,38); PCI, 2 115 (1,18) ; I 84, 1 568 (0,87) ; UTILE, 1 427 (0,79); PSU-CDU, 1 385 (0,77); EUE, 459 (0,25).

1979. – Insc., 292 224; vot., 188 153; abst., 35,61; suff. exp., 176 815.

UFE, 49 765 (28,14); PS-MRG, 42 966 (24,29); PCF, 32 634 (18,45); DIFE, 28 594 (16,17); Trotskistes, 7 029 (3,97); Eur. Ecol., 7 012 (3,96); EEE, 3 469 (1,96); Déf. Interprof., 2 883 (1,63); Eurodroite, 2 463 (1,39).

1981. – Insc., 308 565; vot., 258 446; abst., 16,24; suff. exp., 254 009

Giscard d'Estaing, 72 868 (28,68); Mitterrand, 67 676 (26,64); Chirac, 47 723 (18,78) ; Marchais, 34 375 (13,53); Lalonde, 8 999 (3,54); Laguiller, 6 969 (2,74); Crépeau, 5 799 (2,28); Debré, 4 004 (1,57); Garaud, 3 352 (1,31); Bouchardeau, 2 244 (0,88).

EVREUX

Inscr., 27 477; vot., 13 504
Suff. exp., 13 138

UDF-RPR, 5 586 (42,51) ; PS, 2 805 (21,35) ; PCF, 1 501 (11,42) ; FN, 1 311 (9,97) ; ERE, 598 (4,55) ; VERTS, 458 (3,48) ; RÉUSSIR, 227 (1,72) ; LO, 189 (1,43) ; PSU-CDU, 118 (0,89) ; PCI, 115 (0,87) ; EUE, 110 (0,83) ; I 84, 70 (0,53) ; UTILE, 50 (0,38).

Dans de nombreuses municipalités de l'Eure et notamment dans les communes rurales, le Front national devance le Parti communiste, qui enregistre une perte de plus de neuf points par rapport au scrutin de 1979 et de plus de quatre points par rapport au premier tour de l'élection présidentielle de 1981. Le PS, lui aussi, est en recul. La liste de M. Jospin ne fait pas aussi bien que la liste PS-MRG en 1979 et ne retrouve pas le total des suffrages recueillis par M. Mitterrand le 26 avril 1981. Le score de la liste de Mme Veil est sensiblement identique à ceux réalisés par les listes du RPR et de l'UDF en 1979, mais inférieur aux résultats obtenus par MM. Giscard d'Estaing et Chirac en 1981. Le taux des abstentions est supérieur de plus de cinq points à celui du précédent scrutin européen. A Evreux, ville gérée par le PC, où la participation a été très faible dans les quartiers ouvriers, le taux des abstentions dépasse les 50 %.

EURE-ET-LOIR

Inscr., 244 043; vot., 145 323
Abst., 98 720 (40,45)
Blancs ou nuls, 6 677 (4,59)
Suff. exp., 138 646

UDF-RPR, 59 782 (43,11) ; PS, 29 129 (21,00) ; FN, 16 646 (12,00) ; PCF, 10 605 (7,64) ; ERE, 5 176 (3,73) ; VERTS, 4 684 (3,37) ; LO, 3 769 (2,71) ; REUSSIR, 3 470 (2,50) ; PCI, 1 783 (1,28) ; UTILE, 1 130 (0,81) ; I 84, 1 106 (0,79) ; PSU-CDU, 910 (0,65) ; EUE, 454 (0,32) ; POE, 2 (0,00).

1979. – Insc., 228 616; vot., 147 471; abst., 35,49; suff. exp., 139 021.

UFE, 42 503 (30,57); PS-MRG, 35 792 (25,74); PCF, 22 290 (16,03); DIFE, 20 964 (15,07); Eur. Ecol., 5 383 (3,87); Trotskistes, 5 334 (3,83); EEE, 2 874 (2,06); Déf. Interprof., 2 238 (1,60); Eurodroite, 1 643 (1,18).

1981. – Insc., 238 014; vot., 199 002; abst., 16,39; suff. exp., 195 583

Giscard d'Estaing, 59 859 (30,60); Mitterrand, 50 906 (26,02); Chirac, 34 194 (17,48); Marchais, 23 439 (11,98); Lalonde, 7 473 (3,82); Crépeau, 5 897 (3,01); Laguiller, 5 656 (2,89); Debré, 3 522 (1,80); Garaud, 2 810 (1,43); Bouchardeau, 1 827 (0,93).

CHARTRES

Inscr., 20 713; vot., 11 819
Suff., exp., 11 459

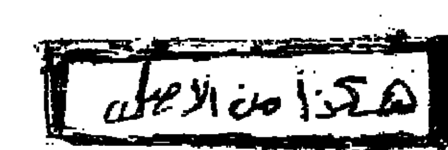
UDF-RPR, 4 928 (43); PS, 2 594 (22,63); FN, 1 430 (12,47); PCF, 764 (6,66); ERE, 478 (4,17); VERTS, 353 (3,08); REUSSIR, 266 (2,32); LO, 213 (1,85); PCI, 126 (1,09); PSU-CDU, 100 (0,87); EUE, 70 (0,61) ; UTILE, 70 (0,61); I 84, 67 (0,58).

DREUX

Inscr., 15 754; vot., 8 096
Suff., exp., 7 852

UDF-RPR, 2 646 (33,69); PS, 1 905 (24,26); FN, 1 516 (19,30); PCF, 664 (8,45); ERE, 283 (3,60); VERTS, 212 (2,69); LO, 188 (2,39); REUSSIR, 143 (1,82); EUE, 83 (1,05); PSU-CDU, 71 (0,90); PCI, 64 (0,81); I 84, 45 (0,57); UTILE, 32 (0,40).

Avec 19,31 % des suffrages exprimés, Dreux a consacré le Front national, après lui avoir ouvert une brèche lors des élections municipales partielles du 4 septembre 1983 avec 16,72 % des voix, élections à l'occasion desquelles l'opposition alliée au Front national avait ravi la mairie à la gauche. Une tendance qui se confirme au plan départemental puisque la liste conduite par M. Le Pen obtient 12,01 % des suffrages. Le PCF, en revanche, avec 7,65 % des voix, se place bien loin de son score des précédentes élections européennes, 16 %. Par rapport à 1979, le Parti socialiste perd quatre points et demi et l'UDF-RPR deux et demi. A Chartres, le fief du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, élu avec 56 % des voix dans une ville qui avait voté, en 1981, pour M. Giscard d'Estaing, les listes de droite et d'extrême droite totalisent presque 58 %.



EUROPÉENNES

FINISTÈRE

Inscr., 607 166; vot., 341 567
Abst., 265 599 (43,74)
Blancs ou nuls, 7 629 (2,23)
Suff. exp., 333 938

UDF-RPR, 163 244 (48,88); PS, 77 983 (23,35); PCF, 28 009 (8,38); FN, 22 238 (6,65); VERTS, 10 790 (3,23); ERE, 9 195 (2,75); LO, 6 138 (1,83); REUSSIR, 6 010 (1,79); PCI, 2 520 (0,75); PSU-CDU, 2 503 (0,74); UTILE, 2 284 (0,68); I 84, 1 805 (0,54); EUE, 1 216 (0,36); POE, 3 (0,00).

1979. – Insc., 580 597; vot., 353 374; abst., 39,13; suff. exp., 340 123.
UFE, 114 414 (33,63); PS-MRG, 83 254 (24,47); DIFE, 57 923 (17,03); PCF, 49 742 (14,62); Eur. Ecol., 12 774 (3,75); Trotskistes, 9 531 (2,80); EEE, 5 468 (1,60); Déf. Interprof., 3 623 (1,06); Eurodroite, 3 394 (0,99).

1981. – Insc., 595 439; vot., 491 244; abst., 17,49; suff. exp., 486 369.
Giscard d'Estaing, 149 041 (30,64); Mitterrand, 132 343 (27,21); Chirac, 95 074 (19,54); Marchais, 48 561 (9,98); Lalonde, 20 793 (4,27); Laguiller, 10 936 (2,24); Bouchardeau, 10 055 (2,06); Crépeau, 8 530 (1,75); Debré, 6 012 (1,23); Garaud, 5 024 (1,03).

QUIMPER

Inscr., 36 379; vot., 20 587
Suff. exp., 20 229

UDF-RPR, 8 574 (42,38); PS, 5 741 (28,38); PCF, 1 799 (8,89); FN, 1 325 (6,55); VERTS, 836 (4,13); ERE, 593 (2,93); REUSSIR, 361 (1,78); LO, 331 (1,63); PSU-CDU, 197 (0,97); EUE, 141 (0,69); I 84, 111 (0,54); PCI, 110 (0,54); UTILE, 110 (0,54).

BREST

Inscr., 99 900; vot., 48 061
Suff. exp., 47 355

UDF-RPR, 21 177 (44,71); PS, 12 820 (27,07); PCF, 4 239 (8,95); FN, 3 984 (8,41); ERE, 1 374 (2,90); VERTS, 1 361 (2,87); REUSSIR, 745 (1,57); LO, 638 (1,34); PSU-CDU, 282 (0,59); EUE, 245 (0,51); PCI, 214 (0,45); UTILE, 158 (0,33); I 84, 118 (0,24).

La majorité qui avait perdu, en mars 1983, le contrôle de la ville la plus importante du département, Brest, face à l'opposition unie derrière M. Jacques Berthelot (RPR), voit ses positions s'effriter encore : de 47,48 %, elle passe à 36,02 %, représentant le total des suffrages recueillis par les listes du PS et du PC. Si la gauche recule, l'opposition derrière Mme Veil n'atteint pas les 45 %, score inférieur à l'addition des voix de M. Chirac et de Mme Veil en 1979. Ce recul pour la droite se constate aussi à l'échelle du département. A gauche, où la tendance est nettement à la baisse, le PS peut cependant trouver un motif de satisfaction dans la progression, tant en voix qu'en pourcentage, qu'il enregistre par rapport à 1979 à Quimper.

GARD

Inscr., 378 778; vot., 219 270
Abst., 159 508 (42,11)
Blancs ou nuls, 8 040 (3,66)
Suff. exp., 211 230

UDF-RPR, 74 740 (35,38); PS, 43 229 (20,46); PCF, 42 631 (20,18); FN, 26 856 (12,71); VERTS, 5 743 (2,71); ERE, 5 695 (2,69); LO, 3 389 (1,60); REUSSIR, 2 774 (1,31); PCI, 1 611 (0,76); PSU-CDU, 1 489 (0,70); UTILE, 1 378 (0,65); I 84, 1 121 (0,53); EUE, 574 (0,27).

1979. – Insc., 349 003; vot., 206 234; abst., 40,90; suff. exp., 196 217.
PCF, 64 579 (32,91); UFE, 49 401 (25,17); PS-MRG, 40 151 (20,46); DIFE, 22 398 (11,41); Eur. Ecol., 6 519 (3,32); Trotskistes, 5 703 (2,90); EEE, 2 641 (1,34); Eurodroite, 2 455 (1,25); Déf. Interprof., 2 370 (1,20).

1981. – Insc., 363 950; vot., 295 386; abst., 18,83; suff. exp., 290 111
Giscard d'Estaing, 73 594 (25,36); Marchais, 72 917 (25,13); Mitterrand, 70 173 (24,18); Chirac, 40 407 (13,92); Lalonde, 11 235 (3,87); Laguiller, 6 259 (2,15); Crépeau, 4 991 (1,72); Debré, 4 390 (1,51); Garaud, 3 264 (1,12); Bouchardeau, 2 881 (0,99).

NIMES

Inscr., 81 922; vot., 41 470
Suff., exp., 40 575

UDF-RPR, 15 698 (38,68); PS, 7 718 (19,02); PCF, 7 510 (18,50); FN, 5 906 (14,55); ERE, 1 058 (2,60); VERTS, 1 025 (2,52); REUSSIR, 438 (1,07); LO, 384 (0,94); PSU-CDU, 253 (0,62); PCI, 200 (0,49); EUE, 157 (0,38); UTILE, 137 (0,33); I 84, 91 (0,22).

ALÈS

Inscr., 28 565; vot., 17 379
Suff., exp., 16 697

UDF-RPR, 5 387 (32,26); PCF, 5 262 (31,51); PS, 2 539 (15,20); FN, 1 830 (10,96); VERTS, 408 (2,44); ERE, 374 (2,23); LO, 323 (1,93); REUSSIR, 148 (0,88); PCI, 131 (0,78); PSU-CDU, 113 (0,67); EUE, 65 (0,38); UTILE, 65 (0,38); I 84, 52 (0,31).

Les grandes tendances nationales se retrouvent, assez nettement marquées, dans le Gard. Les communistes perdent plus de 10 points par rapport aux élections européennes de 1979, au cours desquelles ils avaient recueilli 31 % des suffrages. Cet affaiblissement n'épargne pas le bastion communiste que constitue Alès (31,51 % des suffrages exprimés contre 42,62 % en 1979). Relative stabilité, un peu au-dessus de 20 %, du PS, qui s'affaiblit tout de même par rapport au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 (24,18 %).

Alors que la liste de Me Tixier-Vignancour n'avait obtenu en 1979 que 1,25 % des votes, le leader du Front national a réussi à attirer dimanche plus de 12 % des suffrages exprimés. A Nîmes, cette proportion atteint 14,55 %.

Toujours au niveau départemental, la liste de Mme Veil fait à peine mieux que le total UDF-RPR de 1979 : 35,38 % contre 34,76 %.

HAUTE-GARONNE

Inscr., 540 256; vot., 314 100
Abst., 226 156 (41,86)
Blancs ou nuls, 10 890 (3,46)
Suff. exp., 303 210

UDF-RPR, 115 380 (38,05); PS, 89 626 (29,55); PCF, 31 946 (10,53); FN, 28 997 (9,56); ERE, 9 755 (3,21); VERTS, 8 826 (2,91); LO, (5 561 (1,83); REUSSIR, 3 776 (1,24); PSU-CDU, 2 672 (0,88); PCI, 2 077 (0,68); I 84, 1 657 (0,54); UTILE, 1 561 (0,51); EUE, 1 344 (0,44); POE, 32 (0,01).

1979. – Insc., 503 096; vot., 313 000; abst., 37,78; suff. exp., 298 120.
PS-MRG, 92 331 (30,97); UFE, 70 059 (23,50); PCF, 61 719 (20,70); DIFE, 40 577 (13,61); Eur. Ecol., 13 450 (4,51); Trotskistes, 8 767 (2,94); Eurodroite, 4 083 (1,36); EEE, 3 602 (1,20); Déf. Interprof., 3 532 (1,18).

1981. – Insc., 528 425; vot., 425 976; abst., 19,38; suff. exp., 419 495
Mitterrand, 141 538 (33,74); Giscard d'Estaing, 92 114 (21,95); Chirac, 67 123 (16); Marchais, 64 737 (15,43); Lalonde, 17 394 (4,14); Crépeau, 10 542 (2,51); Laguiller, 9 825 (2,34); Garaud, 5 997 (1,42); Bouchardeau, 5 133 (1,22); Debré, 5 092 (1,21).

TOULOUSE

Inscr., 196 071; vot., 101 417
Suff., exp., 99 292

UDF-RPR, 41 625 (41,92); PS, 26 162 (26,34); FN, 11 284 (11,36); PCF, 10 336 (10,40); ERE, 2 777 (2,79); VERTS, 2 266 (2,28); LO, 1 242 (1,25); PSU-CDU, 870 (0,87); REUSSIR, 849 (0,85); EUE, 700 (0,70); I 84, 457 (0,46); UTILE, 407 (0,40); PCI, 316 (0,31); POE, 1 (0,00).

Avec 41,8 %, le taux d'abstention est supérieur de 3 % à celui de 1979. On constate que les listes du Parti communiste et du Parti socialiste font au total, avec 40 % des suffrages exprimés, neuf points de moins que M. Mitterrand et M. Marchais réunis lors du premier tour des présidentielles de 1981 (compte non tenu des radicaux). De même, les deux principaux partis de la majorité sont très loin du score de 1979, où ils atteignaient 51,7 %.

Cette évolution recouvre l'effondrement communiste observé en maints endroits. Mais le PS résiste mieux (29,5 %).

Ce tassement est probablement dû aux abstentionnistes et à la montée de la liste du Front national, qui semble avoir mordu principalement sur l'électorat de gauche. La liste unique de l'opposition progresse, elle, de un point par rapport à 1979 et reste à peu près stable par rapport aux présidentielles de 1981.

M. Jean-Marie Le Pen ne passe pas dans le département la barre des 10 %. La liste ERE connaît l'échec. Elle reste bien en dessous du seuil fatidique des 5 % et n'a donc pas réussi sa percée au pays de la Dépêche du Midi *et du radicalisme.*

A Toulouse, le taux d'abstentions est plus fort que dans le reste du département : 48,3 %. La gauche, Parti communiste et Parti socialiste, ne retrouve même pas le score de M. Gérard Bapt, candidat socialiste à la mairie, en mars 1983. De même, la liste conduite par Mme Simone Veil fait un score très inférieur (41,9 %) à celui obtenu alors par M. Dominique Baudis (56,9 %). Par rapport aux européennes de 1979, la gauche perd plus de dix points, alors que la liste RPR-UDF progresse légèrement.

M. Jean-Marie Le Pen réalise, lui, dans la ville rose, un de ses meilleurs scores du département, avec 11,3 %, tandis que la liste ERE ne parvient pas à décoller, avec seulement 2,8 %. Ici encore, les abstentionnistes pèsent lourd dans le mouvement de balancier et la liste du Front national semble gagner des voix aux dépens de la gauche.

GERS

Inscr., 137 705; vot., 82 702
Abst., 55 003 (39,94)
Blancs ou nuls, 3 640 (4,40)
Suff. exp., 79 062

UDF-RPR, 30 832 (38,99); PS, 23 435 (29,64); PCF, 7 803 (9,86); FN, 6 133 (7,75); ERE, 2 795 (3,53); VERTS, 2 082; LO, 1953 (2,47); REUSSIR, 1 239 (1,56); PSU-CDU, 751 (0,94); PCI, 719 (0,90); I 84, 596 (0,75); UTILE, 541 (0,68); EUE, 183 (0,23).

1979. – Insc., 131 323; vot., 82 840; abst., 36,91; suff. exp., 78 386.
PS-MRG, 25 446 (32,46); UFE, 19 149 (24,42); PCF, 14 152 (18,05); DIFE, 11 640 (14,84); Eur. Ecol., 2 524 (3,21); Trotskistes, 2 461 (3,13); Déf. Interprof., 1 027 (1,31); EEE, 1 018 (1,29); Eurodroite, 969 (1,23).

1981. – Insc., 133 585; vot., 110 053; abst., 17,61; suff. exp., 108 281.
Mitterrand, 36 958 (34,13); Giscard d'Estaing, 24 844 (22,94); Chirac, 18 887 (17,44); Marchais, 14 929 (13,78); Lalonde, 3 729 (3,44); Laguiller, 2 942 (2,71); Crépeau, 2 420 (2,23); Debré, 1 271 (1,17); Garaud, 1 230 (1,13); Bouchardeau, 1 071 (0,98).

AUCH

Inscr., 14 492; vot., 8 300
Suff. exp., 7 996

UDF-RPR, 3 108 (38,86); PS, 2 313 (28,92); FN, 807 (10,09); PCF, 723 (9,04); ERE, 323 (4,03); VERTS, 222 (2,77); REUSSIR, 130 (1,62); LO, 128 (1,60); PSU-CDU, 87 (1,08); I 84, 54 (0,67); EUE, 36 (0,45); PCI, 35 (0,43); UTILE, 30 (0,37).

La principale surprise du scrutin est constituée par le recul du Parti communiste. En 1979 il totalisait, à l'échelle départementale, 18,05 %. Cette fois il n'atteint pas même la barre des 10 % (9,86 %). Le Front national totalise un score légèrement inférieur à la moyenne nationale. Avec moins de 30 % des suffrages, le Parti socialiste enregistre une chute de près de trois points par rapport aux élections de 1979. Mais cette fois il allait à la bataille sans son allié MRG, qui avait choisi le recentrage. Or la liste ERE ne totalise que 3,5 % des suffrages, score peu élevé compte tenu de la tradition radicale du département.

GIRONDE

Inscr., 741 973; vot., 407 178
Abst., 334 795 (45,12)
Blancs ou nuls, 13 018 (3,19)
Suff. exp., 394 160

UDF-RPR, 165 996 (42,11); PS, 104 483 (26,50); PCF, 38 864 (9,85); FN, 36 159 (9,17); ERE, 11 613 (2,94); VERTS, 10 534 (2,67); LO, 7 723 (1,95); RÉUSSIR, 6 319 (1,60); PCI, 3 158 (0,80); UTILE, 2 664 (0,67); PSU-CDU, 2 576 (0,65); I 84, 2 402 (0,60); EUE, 1 661 (0,42); POE, (0,00).

1979. – Insc., 709 321; vot., 425 784; abst., 39,97; suff. exp., 404 311.
PS-MRG, 123 109 (30,44); UFE, 97 084 (24,01); PCF, 78 081 (19,31); DIFE, 60 932 (15,07); Eur. Ecol., 16 847 (4,16); Trotskistes, 11 727 (2,90); EEE, 5 806 (1,43); Eurodroite, 5 385 (1,33); Déf. Interprof., 5 340 (1,32).

1981. – Insc., 735 555; vot., 595 943; abst., 18,98; suff. exp., 587 211.
Mitterrand, 195 121 (33,22); Giscard d'Estaing, 137 160 (23,35); Chirac, 97 864 (16,66); Marchais, 82 611 (14,06); Lalonde, 19 543 (3,32); Crépeau, 15 783 (2,68); Laguiller, 13 132 (2,23); Debré, 12 854 (2,18); Garaud, 8 388 (1,42); Bouchardeau, 4 755 (0,80).

BORDEAUX

Inscr., 121 899; vot., 62 250
Suff. exp., 61 038

UDF-RPR, 29 184 (47,81); PS, 13 144 (21,53); FN, 7 822 (12,81); PCF, 4 578 (7,50); ERE, 1 738 (2,84); VERTS, 1 380 (2,26); RÉUSSIR, 888 (1,45); LO, 815 (1,33); EUE, 367 (0,60); PSU-CDU, 320 (0,52); UTILE, 294 (0,48); PCI, 273 (0,44); I 84, 235 (0,38).

MÉRIGNAC

Inscr., 32 455; vot., 17 183
Suff. exp., 16 716

UDF-RPR, 6 470 (38,70); PS, 4 963 (29,69); FN, 1 634 (9,77); PCF, 1 421 (8,50); ERE, 581 (3,47); VERTS, 529 (3,16); LO, 302 (1,80); RÉUSSIR, 277 (1,65); EUE, 146 (0,87); PCI, 109 (0,65); PSU-CDU, 104 (0,62); I 84, 103 (0,61); UTILE, 77 (0,46).

PESSAC

Inscr., 30 301; vot., 15 426
Suff. exp., 15 065

UDF-RPR, 6 242 (41,43); PS, 4 031 (26,75); PCF, 1 437 (9,53); FN, 1 406 (9,33); ERE, 507 (3,36); VERTS, 457 (3,03); LO, 293 (1,94); RÉUSSIR, 221 (1,46); EUE, 115 (0,76); PSU-CDU, 97 (0,64); UTILE, 97 (0,64); PCI, 81 (0,53); I 84, 80 (0,53); POE, 1 (0,00).

TALENCE

Inscr., 20 942; vot., 10 591
Suff. exp., 10 393

UDF-RPR, 4 401 (42,34); PS, 2 860 (27,51); FN, 998 (9,60); PCF, 766 (7,37); ERE, 419 (4,03); VERTS, 354 (3,40); RÉUSSIR, 175 (1,68); LO, 160 (1,53); EUE, 67 (0,64); PSU-CDU, 61 (0,58); PCI, 52 (0,50); I 84, 41 (0,39); UTILE, 39 (0,37).

Le recul de la gauche est largement confirmé en Gironde, surtout dans certaines zones où elle paraissait jusque-là inexpugnable, comme par exemple Mérignac où la liste Veil devance la liste socialiste, ou bien dans le canton de Cardon-Blanc, fief du sénateur Philippe Madrelle, président du Conseil régional, où la gauche recule de plus de 10 points par rapport aux européennes de 1979 et à la présidentielle de 1981. L'opposition consolide ses positions dans des villes nouvellement conquises comme Pessac et Talence.

A Bègles, fief communiste, le PC perd 12 points sur les européennes de 1979. Le taux d'abstention a été particulièrement élevé (entre 48 % et 70 %) dans certaines communes ouvrières comme Floirac, Cenon ou Lormont, ainsi que dans certaines cités populaires de Bordeaux.

HÉRAULT

Inscr., 480 128; vot., 275 915
Abst., 204 213 (42,53)
Blancs ou nuls, 8 537 (3,09)
Suff. exp., 267 378

UDF-RPR, 95 152 (35,58); PS, 60 240 (22,52); PCF, 44 326 (16,57); FN, 41 010 (15,33); ERE, 7336 (2,74); VERTS, 6 826 (2,55); LO, 3 045 (1,13); REUSSIR, 2 965 (1,10); PSU-CDU, 1 745 (0,65); PCI, 1 710 (0,63); UTILE, 1 459 (0,54); I 84, 846 (0,31); EUE, 718 (0,26).

1979. – Insc., 435 611; vot., 255 609; abst., 41,32; suff. exp., 244 383.
PCF, 72 667 (29,73); UFE, 61 975 (25,35); PS-MRG, 55 304 (22,63); DIFE, 30 551 (12,50); Eur. Ecol., 8 130 (3,32); Trotskistes, 6 201 (2,53); Eurodroite, 3 766 (1,54); EEE, 2 953 (1,20); Déf. Interprof., 2 836 (1,16).

1981. – Insc., 458 322; vot., 368 968; abst., 19,49; suff. exp., 363 224
Mitterrand, 95 847 (26,38); Giscard d'Estaing, 91 923 (25,30); Marchais, 75 997 (20,92); Chirac, 58 161 (16,01); Lalonde, 13 679 (3,76); Laguiller, 7 075 (1,94); Crépeau, 6 797 (1,87); Debré, 5 547 (1,52); Garaud, 4 217 (1,16); Bouchardeau, 3 981 (1,09).

MONTPELLIER

Inscr., 105 576; vot., 55 584
Suff. exp., 54 517

UDF-RPR, 20 865 (38,27); PS, 12 673 (23,24); FN, 10 739 (19,69); PCF, 4 638 (8,50); ERE, 1 729 (3,17); VERTS, 1 487 (2,72); REUSSIR, 635 (1,16); PSU-CDU, 463 (0,84); LO, 443 (0,81); EUE, 259 (0,47); PCI, 229 (0,42); UTILE, 198 (0,36); I 84, 159 (0,29).

BÉZIERS

Inscr., 51 159; vot., 26 384
Suff. exp., 25 596

UDF-RPR, 9 656 (37,72); PS, 4 782 (18,68); PCF, 4 669 (18,24); FN, 4 208 (16,44); ERE, 713 (2,78); VERTS, 596 (2,32); LO, 254 (0,99); REUSSIR, 231 (0,90); PCI, 140 (0,54); UTILE, 123 (0,48); EUE, 117 (0,45); PSU-CDU, 83 (0,32); I 84, 24 (0,09).

SÈTE

Inscr., 29 032; vot., 15 221
Suff., exp., 14 862

UDF-RPR, 5 847 (39,34); PCF, 3 533 (23,77); PS, 2 307 (15,52); FN, 2 185 (14,70); VERTS, 289 (1,94); ERE, 275 (1,85); LO, 117 (0,78); REUSSIR, 88 (0,59); PSU-CDU, 65 (0,43); UTILE, 60 (0,40); PCI, 38 (0,25); EUE, 36 (0,24); I 84, 22 (0,14).

MM. Marchais et Le Pen obtiennent un pourcentage supérieur à leur moyenne nationale. Pour M. Marchais, la présence au cinquième rang de sa liste de M. Maffre-Baugé, un des dirigeants les plus écoutés de la viticulture, n'est sans doute pas étrangère à ce supplément qui s'affirme surtout dans le Biterrois.

M. Le Pen arrive en seconde position dans des villes comme Lunel et Agde, derrière Mme Veil qui est au-dessous de sa moyenne nationale, au-dessous du total de MM. Giscard d'Estaing et Chirac à l'élection présidentielle et au-dessous de la moyenne des listes de la majorité de l'époque aux européennes de 1979. Elles obtenaient alors 37,72 %.

Les écologistes se maintiennent.

A Montpellier, les voix de Mme Simone Veil et de M. Le Pen représentent 57,97 % des suffrages, mais la poussée de M. Le Pen se fait en puisant dans les voix de l'opposition.

ILLE-ET-VILAINE

Inscr., 498 483; vot., 285 727
Abst., 212 756 (42,68)
Blancs ou nuls, 10 553 (3,69)
Suff. exp., 275 174

UDF-RPR, 140 531 (51,06); PS, 59 152 (21,49); FN, 17 888 (6,50); PCF, 12 614 (4,58); VERTS, 10 390 (3,77); ERE, 9 698 (3,52); LO, 7 587 (2,75); REUSSIR, 6 466 (2,34); UTILE, 3 319 (1,20); PCI, 2 318 (0,84); I 84, 2 209 (0,80); PSU-CDU, 2 007 (0,72); EUE, 995 (0,36).

1979. – Insc., 474 356; vot., 288 401; abst., 39,20; suff. exp., 271 133.
UFE, 97 903 (36,10); PS-MRG, 63 762 (23,51); DIFE, 47 442 (17,49); PCF, 28 039 (10,34); Eur. Ecol., 10 944 (4,03); Trotskistes, 8 424 (3,10); EEE, 7 421 (2,73); Déf. Interprof., 3 780 (1,39); Eurodroite, 3 418 (1,26).

1981. – Insc., 491 872; vot., 406 236; abst., 17,41; suff. exp., 400 516.
Giscard d'Estaing, 132 068 (32,97); Mitterrand, 103 118 (25,74); Chirac, 80 919 (20,20); Marchais, 29 541 (7,37); Lalonde, 17 973 (4,48); Laguiller, 11 163 (2,78); Crépeau, 7 909 (1,97); Debré, 6 644) (1,65); Bouchardeau, 6 028 (1,50); Garand, 5 153 (1,28).

RENNES

Inscr., 110 639; vot., 56 137
Suff., exp., 54 901

UDF-RPR, 23 067 (42,01); PS, 15 080 (27,46); FN, 4 525 (8,24); PCF, 3 550 (6,46); VERTS, 2 480 (4,51); ERE, 2 296 (4,18); REUSSIR, 1 344 (2,44); LO, 957 (1,74); PSU-CDU, 554 (1); PCI, 287 (0,52); EUE, 280 (0,51); I 84, 264 (0,48); UTILE, 217.

SAINT-MALO

Inscr., 33 488; vot., 18 873
Suff., exp., 18 253

UDF-RPR, 8 634 (47,30); PS, 4 534 (24,83); FN, 1 697 (9,29); PCF, 940 (5,14); ERE, 604 (3,30); VERTS, 594 (3,25); LO, 325 (1,78); REUSSIR, 321 (1,75); UTILE, 164 (0,89); EUE, 155 (0,84); PCI, 101 (0,55); I 84, 96 (0,52); PSU-CDU, 88 (0,48).

Avec un taux de participation de 57,3 %, taux plus faible que la moyenne nationale, le département d'Ille-et-Vilaine a donné la majorité absolue des suffrages exprimés (51,07 %) à la liste conduite par Mme Simone Veil, dont le résultat est cependant inférieur à ceux obtenus par MM. Giscard d'Estaing et Chirac le 26 avril 1981 (53,17 %) et par les listes UDF et RPR lors des élections européennes de 1979 (53,59 %).

A Rennes, le pourcentage de voix obtenues par la liste de Mme Veil (42,02 %) est également légèrement inférieur à celui recueilli au premier tour des municipales de 1983 par la liste d'union de l'opposition (43,79 %).

M. Jospin, avec 21,49 % des suffrages exprimés, perd un peu plus de deux points par rapport à la liste PS-MRG de 1979. A Rennes, où le PS et le MRG obtenaient en 1979 28,93 % des suffrages, la liste socialiste homogène ne perd que 1,5 % par rapport à ce score. Quant au PC, il poursuit son effritement avec moins de 5 % des suffrages (4,58 %) contre 10,43 % en 1979 et 7,37 % le 26 avril 1981, et passe derrière le Front national.

La poussée de l'extrême droite (6,50 % des suffrages exprimés) a été sensible à Rennes (8,24 %) et à Saint-Malo (9,30 %), ainsi que dans quelques communes rurales où la liste conduite par M. Le Pen devance celle de M. Jospin.

INDRE

Inscr., 223 437; vot., 131 864
Abst., 91 573 (40,98)
Blancs ou nuls, 6 942 (5,26)
Suff. exp., 124 922

UDF-RPR, 52 031 (41,65); PS, 27 489 (22,00); PCF, 17 310 (13,85); FN, 9 471 (7,58); LO, 3 947 (3,15); VERTS, 3 632 (2,90); ERE, 3 611 (2,89); REUSSIR, 2 562 (2,05); PCI, 1 773 (1,41); I 84, 997 (0,79); UTILE, 887 (0,71); PSU-CDU, 763 (0,61); EUE 449 (0,35).

1979. – Insc., 179 135; vot., 115 433; abst., 35,56; suff. exp., 108 428.
PCF, 27 529 (25,38); UFE, 27 410 (25,27); PS-MRG, 23 607 (21,77); DIFE, 18 444 (17,01); Trotskistes, 3 835 (3,53); Eur. Ecol., 3 034 (2,79); EEE, 1 801 (1,66); Déf. Interprof., 1 585 (1,46); Eurodroite, 1 183 (1,09).

1981. – Insc., 180 653; vot., 149 728; abst., 17,11; suff. exp., 146 691
Giscard d'Estaing, 39 110 (26,66); Mitterrand, 34 474 (23,50); Marchais, 28 294 (19,28); Chirac, 28 217 (19,23); Laguiller, 4 114 (2,80); Lalonde, 4 036 (2,75); Crépeau, 2 930 (1,99); Debré, 2 621 (1,78); Garaud, 1 786 (1,21); Bouchardeau, 1 109 (0,75).

CHATEAUROUX

Inscr., 32 906; vot., 18 408
Suff., exp., 17 585

UDF-RPR, 7412 (42,14); PS, 4012 (22,81); PCF, 2242 (12,74); FN, 1 458 (8,29); VERTS, 606 (3,44); ERE, 533 (3,03); LO, 408 (2,32); REUSSIR, 352 (2); PCI, 162 (0,92); I 84, 121 (0,68); EUE, 100 (0,56); PSU-CDU, 92 (052); UTILE, 87 (0,49).

L'Indre a moins voté qu'elle ne l'avait fait en 1979, et le Parti communiste est la principale victime de la désaffection des électeurs. Le PS, lui, améliore quelque peu le score qu'il avait obtenu alors, avec le MRG, tandis que Mme Veil ne retrouve pas le niveau atteint par le RPR et l'UDF en 1979 et en 1983, bien que le Front national n'atteigne pas, ici, la moyenne nationale. L'extrême gauche, en revanche, obtient un meilleur résultat qu'ailleurs.

INDRE-ET-LOIRE

Inscr., 336 150; vot., 182 149
Abst., 154 001 (45,81)
Blancs ou nuls, 7 619 (4,18)
Suff. exp., 174 530

UDF-RPR, 77 587 (44,45); PS, 39 973 (22,90); FN, 15 466 (8,86); PCF, 14 185 (8,12); ERE, 6 518 (3,73); VERTS, 5 508 (3,15); LO, 4 604 (2,63); REUSSIR, 4 248 (2,43); PCI, 1 867 (1,06); 184, 1 421 (0,81); PSU-CDU, 1 266 (0,72); UTILE, 1 204 (0,68); EUE, 681 (0,39); POE, 2 (0,00).

1979. – Insc., 316 494; vot., 188 923; abst., 40,30; suff. exp., 177 070.
UFE, 50 531 (28,53); PS-MRG, 47 735 (26,95); PCF, 28 987 (16,37); DIFE, 28 006 (15,81); Eur. Ecol., 7 222 (4,07); Trotskistes, 6 099 (3,44); EEE, 3 322 (1,87); Déf. Interprof., 3 047 (1,72); Eurodroite, 2 121 (1,19).

1981. – Insc., 329 781; vot., 268 345; abst., 18,62; suff. exp., 263 044.
Mitterrand, 75 217 (28,59); Giscard d'Estaing, 72 801 (27,67); Chirac, 40 231 (15,29); Marchais, 31 497 (11,97); Debré, 11 411 (4,33); Lalonde, 9 707 (3,69); Crépeau, 8 654 (3,28); Laguiller, 6 653 (2,52); Garaud, 4 172 (1,58); Bouchardeau, 2 701 (1,02).

TOURS

Inscr., 78 410; vot., 38 841
Suff. exp., 38 006

UDF-RPR, 17 693 (46,55); PS, 8 567 (22,54); FN, 4 083 (10,74); PCF, 2 658 (6,99); ERE, 1 487 (3,91); VERTS, 1 120 (2,94); REUSSIR, 773 (2,03); LO, 595 (1,56); PSU-CDU, 286 (0,75); PCI, 216 (0,56); EUE, 211 (0,55); I 84, 179 (0,47); UTILE, 138 (0,36).

En Indre-et-Loire la consultation a été marquée par un taux relativement élevé d'abstentions : près de 46 %. A Tours même il n'y a eu que 49,5 % de votants (52,7 % en 1979). La gauche non communiste maintient à peu près les résultats des précédentes élections européennes. Il en est de même de la liste Veil qui obtient 44,45 % des voix, soit à peu près le score des listes Chirac et Veil de 1979. Dans le même temps les communistes s'effondrent passant de 15,2 % à 8,1 %, tandis que la liste du Front national arrive à 8,86 % (mais à 10,7 % dans les deux principales villes du département, Tours et Joué-les-Tours, où elle distance la liste communiste). A Tours la liste PC-PS-MRG avait réuni aux municipales de mars 1983, 33,17 % des suffrages. Les trois listes obtiennent cette fois-ci à peu près le même total. A Tours, alors que le maire sortant, M. Royer, avait obtenu aux municipales de 1983 63,95 % des voix, M. Veil obtient 46,55 %.

ISÈRE

Inscr., 273 362; vot., 150 628
Abst., 122 734 (44,89)
Blancs ou nuls, 8 871 (5,88)
Suff. exp., 141 757

UDF-RPR, 66 135 (46,65); PS, 27 604 (19,47); FN, 15 579 (10,98); PCF, 8 245 (5,81); VERTS, 5 801 (4,09); ERE, 4 584 (3,23); LO, 4 479 (3,15); REUSSIR, 3 455 (2,43); PCI, 1 758 (1,24); 184, 1 202 (0,84); UTILE, 1 202 (0,84); PSU-CDU, 1 046 (0,73); EUE, 663 (0,46); POE 4 (0,00).

1979. – Insc., 532 861; vot., 297 990; abst., 44,07; suff. exp., 286 125.
UFE, 79 994 (27,95); PS-MRG, 70 356 (24,58); PCF, 62 943 (21,99); DIFE, 34 825 (12,17); Eur. Ecol., 15 047 (5,25); Trotskistes, 8 913 (3,11); EEE, 6 372 (2,22); Déf. Interprof., 3 880 (1,35); Eurodroite, 3 795 (1,32).

1981. – Insc., 559 968; vot., 443 845; abst., 20,73; suff. exp., 436 737
Mitterrand, 124 378 (28,47); Giscard d'Estaing, 112 947 (25,86); Marchais, 72 253 (16,54); Chirac, 66 019 (15,11); Lalonde, 21 353 (4,88); Laguiller, 10 168 (2,32); Crépeau, 9 284 (2,12); Debré, 7 877 (1,80); Bouchardeau, 6 675 (1,52); Garaud, 5 783 (1,32).

GRENOBLE

Inscr., 82 438; vot., 43 930
Suff. exp., 43 341

UDF-RPR, 18 801 (43,37); PS, 10 891 (25,12); FN, 5 246 (12,10); PCF, 3 679 (8,48); ERE, 1 412 (3,25); VERTS, 1 323 (3,05); PSU-CDU, 464 (1,07); REUSSIR, 454 (1,04); LO, 397 (0,91); EUE, 224 (0,51); UTILE, 193 (0,44); PCI, 173 (0,39); I 84, 84 (0,19).

ECHIROLLES

Inscr., 18 417; vot., 9 585
Suff. exp., 9 328

UDF-RPR, 2 699 (28,93); PS, 2 327 (24,94); PCF, 1 939 (20,78); FN, 1 160 (12,43); VERTS, 341 (3,65); ERE, 308 (3,30); LO, 131 (1,40); REUSSIR, 102 (1,09); PSU-CDU, 86 (0,92); PCI, 67 (0,71); EUE, 66 (0,70); I 84, 53 (0,56); UTILE, 49 (0,52).

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Inscr., 15 327; vot., 7 341
Suff. exp., 7 232

UDF-RPR, 2 107 (29,13); PS, 1 786 (24,69); PCF, 1 691 (23,38); FN, 718 (9,92); VERTS, 240 (3,31); ERE, 223 (3,08); LO, 109 (1,50); PSU-CDU, 93 (1,28); REUSSIR, 85 (1,17); PCI, 71 (0,98); UTILE, 38 (0,52); EUE, 36 (0,49); I 84, 35 (0,48).

Le jeune maire de Grenoble, M. Alain Carignon (RPR), qui figure en onzième position sur la liste de Mme Simone Veil, siégera à Strasbourg. Son succès de mars 1983 sur M. Hubert Dubedout (PS) se confirme un an plus tard dans sa ville par un score très favorable à la liste de l'opposition. L'UDF et le RPR recueillent ensemble 43,38 % des voix à Grenoble contre 25,13 % au PS et 8,49 % au PC.

(Lire la suite page 14.)

LES ÉLECTIONS

(Suite de la page 13.)

A Grenoble même, comme dans l'ensemble du département, le parti communiste accuse une nouvelle baisse de son influence par rapport à l'élection présidentielle de 1981 (11,13 % contre 16,05 %). On relève aussi un taux d'abstention important dans plusieurs communes de l'Isère, notamment à Saint-Martin-d'Hère, et dans certains bureaux de vote de la banlieue grenobloise, généralement favorables au PC.

Les résultats des élections européennes ne manqueront pas d'inquiéter les états-majors régionaux des partis de la gauche, le PS et le PC ne disposant que d'une courte majorité au conseil général, dont le président n'est autre que M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale.

JURA

Inscr., 179 181; vot., 100 116
Abst., 79 065 (44,12)
Blancs ou nuls, 4 686 (4,68)
Suff. exp., 95 430

UDF-RPR, 42 378 (44,40); PS, 20 879 (21,87); FN, 9 578 (10,03); PCF, 8 076 (8,46); VERTS, 4 031 (4,22); ERE, 2 997 (3,14); LO, 2 537 (2,65); REUSSIR, 1 867 (1,95); PCI, 883 (0,92); PSU-CDU, 766 (0,80); UTILE, 628 (0,65); I 84, 619 (0,64); EUE (189 (0,19); POE, 2 (0).

1979. – Insc., 166 422; vot., 99 068; abst., 40,47; suff. exp., 94 020.
UFE, 30 254 (32,17); PS-MRG, 22 802 (24,25); PCF, 15 549 (16,53); DIFE, 12 771 (13,58); Eur. Ecol., 5 067 (5,38); Trotskistes, 3 203 (3,40); EEE, 1 696 (1,80); Déf. Interprof., 1 631 (1,73); Eurodroite, 1 047 (1,11).

1981. – Insc., 169 848; vot., 138 356; abst., 18,54; suff. exp., 135 844
Giscard d'Estaing, 38 213 (28,13); Mitterrand, 36 078 (26,55); Chirac, 22 579 (16,62); Marchais, 18 601 (13,69); Lalonde, 6 212 (4,57); Laguiller, 3 910 (2,87); Debré, 3 170 (2,33); Crépeau, 2 700 (1,98); Garaud, 2 191 (1,61); Bouchardeau, 2 190 (1,61).

LONS-LE-SAUNIER

Inscr., 12 151; vot., 6 983
Suff. exp., 6 750

UDF-RPR, 2 937 (43,51); PS, 1 543 (22,85); FN, 792 (11,73); PCF, 608 (9); VERTS, 235 (3,48); ERE, 227 (3,36); REUSSIR, 122 (1,80); LO, 117 (1,73); I 84, 42 (0,62); PCI, 34 (0,50); PSU-CDU, 33 (0,48); EUE, 32 (0,47); UTILE, 28 (0,41).

DOLE

Inscr., 15 803; vot., 8 462
Suff. exp., 8 259

UDF-RPR, 3 278 (39,69); PS, 1 993 (24,13); PCF, 970 (11,74); FN, 852 (10,31); VERTS, 336 (4,06); ERE, 297 (3,59); REUSSIR, 146 (1,76); LO, 141 (1,70); PSU-CDU, 87 (1,05); PCI, 54 (0,65); EUE, 44 (0,53); UTILE, 38 (0,46); I 84, 23 (027).

De 59,38 % en 1979, le taux de participation est tombé à 55,87 %. La percée du Front national est surtout spectaculaire à Lons-le-Saunier, où M. Le Pen devance le PC avec 11,73 %, ainsi que dans certaines petites communes du Haut-Jura sensibilisées par le problème de l'immigration, où il parvient à égaler le score réalisé par le PS. Ce dernier enregistre dans le département une baisse de plus de 2 % par rapport à 1979. La liste de l'union de l'opposition atteint un score pratiquement identique à celui enregistré en 1979 par les listes RPR et UDF.

Le PC accuse, lui, un recul considérable, chutant de 16,6 % des suffrages en 1979 à 8,46 %.

LANDES

Inscr., 225 664; vot., 143 326
Abst., 82 338 (36,48)
Blancs ou nuls, 5 868 (4,09)
Suff. exp., 137 458

UDF-RPR, 54 536 (39,67); PS, 41 691 (30,32); PCF, 15 607 (11,35); FN, 9 793 (7,12); ERE, 3 592 (2,61); VERTS, 3 055 (2,22); LO, 2 575 (1,87); REUSSIR, 1 980 (1,44); PCI, 1 430 (1,04); UTILE, 984 (0,71); PSU-CDU, 922 (0,67); I 84, 887 (0,64); EUE, 406 (0,29).

1979. – Insc., 213 138; vot., 144 794; abst., 32,06; suff. exp., 137 536.
PS-MRG, 45 264 (32,91); UFE, 33 024 (24,01); PCF, 25 417 (18,48); DIFE, 21 636 (15,73); Eur. Ecol., 3 719 (2,70); Trotskistes, 3 545 (2,57); Eurodroite, 1 748 (1,27); EEE, 1 685 (1,22); Déf. Interprof., 1 498 (1,08).

1981. – Insc., 219 366; vot., 186 100; abst., 15,16; suff. exp., 183 197.
Mitterrand, 62 326 (34,02); Giscard d'Estaing, 47 013 (25,66); Chirac, 30 748 (16,78); Marchais, 26 095 (14,24); Lalonde, 4 744 (2,58); Laguiller, 3 487 (1,90); Crépeau, 3 095 (1,68); Debré, 2 625 (1,43); Garaud, 1 946 (1,06); Bouchardeau, 1 118 (0,61).

MONT-DE-MARSAN

Inscr., 17 699; vot., 9 917
Suff. exp., 9 608

UDF-RPR, 4 395 (45,74); PS, 2 882 (29,99); FN, 809 (8,42); PCF, 588 (6,11); VERTS, 264 (2,74); ERE, 226 (2,35); LO, 118 (1,22); REUSSIR, 99 (1,03); EUE, 59 (0,61); PCI, 52 (0,54); I 84, 52 (0,54); PSU-CDU, 41 (0,42); UTILE, 38 (0,39); I 84, 37 (0,38).

Mme Veil retrouve le score qui avait été, en 1979, celui des listes UDF et RPR et seule par rapport au résultat de ces mêmes formations en 1981. Le PS souffre à peine de la concurrence du MRG, malgré la présence, sur la liste ERE, de M. Henri Dutoya, conseiller général qui avait empêché, aux élections sénatoriales de septembre 1983, l'élection d'un second socialiste landais à la Haute Assemblée. La percée du Front national est, ici, un peu moins spectaculaire qu'ailleurs, de même que le recul du PCF.

LOIR-ET-CHER

Inscr., 210 705; vot., 127 073
Abst., 83 632 (39,69)
Blancs ou nuls, 6 056 (4,76)
Suff. exp., 121 017

UDF-RPR, 54 723 (45,21); PS, 25 249 (20,86); PCF, 12 473 (10,30); FN, 9 960 (8,23); ERE, 3 951 (3,26); VERTS, 3 826 (3,16); LO, 3 353 (2,77); REUSSIR, 2 833 (2,34); PCI, 1 547 (1,27); I 84, 980 (0,80); UTILE, 923 (0,76); PSU-CDU, 868 (0,71); EUE, 329 (0,27); POE, 2 (0,00).

1979. – Insc., 201 410; vot., 128 970; abst., 35,96; suff. exp., 120 586.
UFE, 37 659 (31,22); PS-MRG, 28 592 (23,71); PCF, 23 341 (19,35); DIFE, 16 838 (13,96); Eur. Ecol., 4 411 (3,65); Trotskistes, 4 351 (3,60); EEE, 2 020 (1,67); Déf. Interprof., 1 967 (1,63); Eurodroite, 1 407 (1,16).

1981. – Insc., 208 054; vot., 174 005; abst., 16,36; suff. exp., 170 420.
Giscard d'Estaing, 53 259 (31,25); Mitterrand, 43 511 (25,53); Chirac, 25 838 (15,16); Marchais, 24 732 (14,51); Lalonde, 5 805 (3,40); Laguiller, 4 893 (2,87); Debré, 4 077 (2,39); Crépeau, 4 032 (2,36); Garaud, 2 519 (1,47); Bouchardeau, 1 754 (1,02).

BLOIS

Inscr., 26 592; vot., 14 476
Suff., exp., 14 067

UDF-RPR, 6 464 (45,95); PS, 3 020 (21,46); PCF, 1 292 (9,18); FN, 1 269 (9,02); ERE, 502 (3,56); VERTS, 422 (2,99); REUSSIR, 367 (2,60); LO, 249 (1,77); PSU-CDU, 130 (0,92); PCI, 108 (0,76); EUE, 91 (0,64); I 84, 87 (0,61); UTILE, 65 (0,46); POE, 1 (0,00).

Dans ce département traditionnellement modéré, les déplacements d'électorat sont toujours moins accentués qu'ailleurs. Depuis longtemps favorable au centre droit, le Loir-et-Cher avait, en 1979, placé largement en tête la liste UDF de Mme Simone Veil (31,22 %), un peu au détriment du RPR (14 %). A gauche, le PC était tombé au-dessous des 20 %. A l'élection présidentielle de 1981, le rapport des forces n'avait que peu changé, si ce n'est la chute toujours plus accentuée du PC (14,5 % au premier tour). Au second tour, la victoire de M. Mitterrand avait été beaucoup plus étriquée que dans l'ensemble de la France.

Le scrutin de dimanche a confirmé sans l'accentuer la prééminence indiscutable de l'opposition UDF-RPR. M. Le Pen réussit moins bien qu'ailleurs, peut-être parce que la droite demeure plus giscardienne que chiraquienne. A gauche, les pertes sont d'abord celles du PC, dont l'électorat a presque fondu de moitié en cinq ans. Si on lui ajoute les voix de l'ERE, le PS se retrouve, par contre, à son niveau de 1979. A Blois même, les européennes n'ont fait que confirmer les municipales de 1983. L'opposition y est très largement majoritaire.

LOIRE

Inscr., 486 394; vot., 256 252
Abst., 230 142 (47,31)
Blancs ou nuls, 8 025 (3,13)
Suff. exp., 248 227

UDF-RPR, 107 940 (43,48); PS, 47 164 (19,00); FN, 32 559 (13,11); PCF, 27 882 (11,23); VERTS, 8 076 (3,25); ERE, 6 872 (2,76); REUSSIR, 5 448 (2,19); LO, 4 359 (1,75); PCI, 1 983 (0,79); UTILE, 1 928 (0,77); PSU-CDU, 1 750 (0,70); I 84, 1 270 (0,51); EUE, 996 (0,40).

1979. – Insc., 465 353; vot., 261 829; abst., 43,73; suff. exp., 250 705.
UFE, 79 760 (31,81); PS-MRG, 56 058 (22,36); PCF, 50 486 (20,13); DIFE, 35 762 (14,26); Eur. Ecol., 9 589 (3,82); Trotskistes, 6 633 (2,64); EEE, 5 389 (2,14); Eurodroite, 3 517 (1,40); Déf. Interprof., 3 511 (1,40).

1981. – Insc., 475 584; vot., 376 877; abst., 20,75; suff. exp., 370 743
Giscard d'Estaing, 108 556 (29,28); Mitterrand, 91 612 (24,71); Chirac, 64 021 (17,26); Marchais, 58 743 (15,84); Lalonde, 15 179 (4,09); Laguiller, 7 873 (2,12); Crépeau, 7 094 (1,91); Debré, 6 688 (1,80); Bouchardeau, 6 247 (1,68); Garaud, 4 730 (1,27).

SAINT-ÉTIENNE

Inscr., 122 142; vot., 62 022
Suff. exp., 61 028

UDF-RPR, 24 152 (39,57); PS, 10 878 (17,82); FN, 10 421 (17,07); PCF, 8 786 (14,39); VERTS, 2 018 (3,30); ERE, 1 554 (2,54); REUSSIR, 1 138 (1,86); LO, 664 (1,08); PSU-CDU, 387 (0,63); PCI, 286 (0,46); EUE, 285 (0,46); UTILE, 257 (0,42); I 84, 202 (0,33).

ROANNE

Inscr., 30 498; vot., 14 676
Suff. exp., 14 204

UDF-RPR, 5 941 (41,82); PS, 3 203 (22,54); PCF, 1 940 (13,65); FN, 1 392 (9,80); ERE, 412 (2,90); VERTS, 383 (2,69); REUSSIR, 280 (1,97); LO, 204 (1,43); PSU-CDU, 131 (0,92); PCI, 114 (0,80); EUE, 78 (0,54); I 84, 64 (0,45); UTILE, 62 (0,43).

SAINT-CHAMOND

Inscr., 24 150; vot., 13 218
Suff. exp., 12 892

UDF-RPR, 5 180 (40,17); PS, 2 875 (22,30); FN, 2 240 (17,37); PCF, 1 103 (8,55); VERTS, 396 (3,07); ERE, 358 (2,77); REUSSIR, 223 (1,72); LO, 169 (1,31); UTILE, 102 (0,79); PSU-CDU, 81 (0,62); EUE, 69 (0,53); PCI, 53 (0,41); I 84, 43 (0,33).

A Saint-Etienne, M. Le Pen talonne M. Jospin. Il n'y a pas eu de surprise à proprement parler dans le département de la Loire. Toutefois, si on s'attendait à un recul du parti socialiste, on ne le prévoyait pas d'une telle ampleur, c'est-à-dire entre moins 15 % et moins 20 % par rapport aux résultats de l'élection présidentielle de 1981.

On ne s'attendait pas davantage à une percée aussi forte de la liste Le Pen. Ainsi, au Chambon-Feugerolles, une petite commune de la banlieue stéphanoise qui, il est vrai, vient de basculer vers la droite aux dernières municipales, M. Le Pen obtient dix fois plus de voix que M. Tixier-Vignancour aux européennes de 1979.

A Saint-Etienne même, la liste Le Pen réussit un score de 17,07 %. Elle talonne celle du PS (17,82 %) et bat de loin la liste du PC, qui n'obtient que 14,3 %. C'est un coup dur pour le PC, dans une ville qui, pendant six ans, avait eu une municipalité communiste.

HAUTE-LOIRE

Inscr., 154 856; vot., 92 256
Abst., 62 600 (40,42)
Blancs ou nuls, 3 290 (3,56)
Suff. exp., 88 966

UDF-RPR, 46 501 (52,26); PS, 19 447 (21,85); FN, 6 962 (7,82); PCF, 4 815 (5,41); ERE, 2 449 (2,75); VERTS, 2 442 (2,74); LO, 2 091 (2,35); REUSSIR, 1 171 (1,31); UTILE, 952 (1,07); PCI, 848 (0,95); I 84, 563 (0,63); PSU-CDU, 513 (0,57); EUE, 206 (0,23); POE, 6 (0,00).

1979. – Insc., 150 276; vot., 89 357; abst., 40,53; suff. exp., 84 354.
UFE, 29 740 (35,25); PS-MRG, 21 293 (25,24); DIFE, 15 433 (18,29); PCF, 9 167 (10,86); Eur. Ecol., 2 554 (3,02); Trotskistes, 2 509 (2,97); EEE, 1 366 (1,61); Déf. Interprof., 1 208 (1,43); Eurodroite, 1 084 (1,28).

1981. – Insc., 152 741; vot., 123 919; abst., 18,86; suff. exp., 121 979.
Giscard d'Estaing, 45 012 (36,90); Mitterrand, 30 686 (25,15); Chirac, 22 028 (18,05); Marchais, 10 595 (8,68); Lalonde, 4 453 (3,65); Laguiller, 2 931 (2,40); Crépeau, 1 704 (1,39); Debré, 1 652 (1,35); Bouchardeau, 1 463 (1,19); Garaud, 1 455 (1,19).

LE PUY

Inscr., 12 230; vot., 7 027
Suff., exp., 6 868

UDF-RPR, 3 509 (51,09); PS, 1 486 (21,63); FN, 689 (10,03); PCF, 359 (5,22); ERE, 203 (2,95); VERTS, 192 (2,79); LO, 120 (1,74); REUSSIR, 85 (1,23); UTILE, 61 (0,88); PCI, 47 (0,68); EUE, 41 (0,59); PSU-CDU, 41 (0,59); I 84, 35 (0,50).

Déjà peu présent dans ce département, le PCF continue de perdre son audience, réduite à 5,41 % des suffrages alors qu'elle était de 8,68 % en 1981 et de 10,86 % en 1979. Au Puy, comme dans l'ensemble du département, le Front national se situe devant le PCF.

LOIRE-ATLANTIQUE

Inscr., 674 010; vot., 367 966
Abst., 306 044 (45,40)
Blancs ou nuls, 11 387 (3,09)
Suff. exp., 356 579

UDF-RPR, 170 935 (47,93); PS, 82 322 (23,08); FN, 27 708 (7,77); PCF, 22 141 (6,20); VERTS, 12 519 (3,51); ERE, 11 644 (3,26); REUSSIR, 8 562 (2,40); LO, 7 434 (2,08); PCI, 2 991 (0,83); PSU-CDU, 2 969 (0,83); UTILE, 2 735 (0,76); I 84, 2 316 (0,64); EUE, 1 498 (0,42); POE, 805 (0,22).

1979. – Insc., 627 849; vot., 369 652; abst., 41,12; suff. exp., 349 876.
UFE, 112 251 (32,08); PS-MRG, 93 094 (26,60); DIFE, 60 532 (17,30); PCF, 41 943 (11,98); Eur. Ecol., 13 880 (3,96); Trotskistes, 10 056 (2,87); EEE, 7 090 (2,02); Déf. Interprof., 6 117 (1,74); Eurodroite, 4 913 (1,40).

1981. – Insc., 652 967; vot., 531 704; abst., 18,57; suff. exp., 523 950.
Giscard d'Estaing, 156 176 (29,80); Mitterrand, 149 168 (28,46); Chirac, 93 905 (17,92); Marchais, 48 924 (9,33); Lalonde, 23 077 (4,40); Crépeau, 14 811 (2,82); Laguiller, 13 395 (2,55); Debré, 9 783 (1,86); Bouchardeau, 7 980 (1,52); Garaud, 6 731 (1,28).

NANTES

Inscr., 156 062; vot., 79 740
Suff., exp., 78 287

UDF-RPR, 35 609 (45,48); PS, 19 000 (24,26); FN, 8 426 (10,76); PCF, 5 253 (6,70); ERE, 2 630 (3,35); VERTS, 2 463 (3,14); REUSSIR, 1 695 (2,16); LO, 1 012 (1,29); PSU-CDU, 554 (0,70); PCI, 415 (0,53); EUE, 370 (0,47); POE, 315 (0,40); UTILE, 297 (0,37); I 84, 248 (0,31).

RÉZÉ

Inscr., 24 249; vot., 11 620
Suff., exp., 11 322

UDF-RPR, 4 197 (37,06); PS, 3 704 (32,71); PCF, 1 038 (9,16); FN, 624 (5,51); VERTS, 430 (3,79); ERE, 346 (3,05); REUSSIR, 231 (2,04); LO, 215 (1,89); PCI, 139 (1,22); PSU-CDU, 124 (1,09); POE, 85 (0,75); UTILE, 65 (0,57); EUE, 62 (0,54); I 84, 62 (0,54).

SAINT-HERBLAIN

Inscr., 25 502; vot., 12 636
Suff., exp., 12 358

UDF-RPR, 4 529 (36,64); PS, 4 036 (32,65); FN, 997 (8,06); PCF, 954 (7,71); ERE, 474 (3,83); VERTS, 444 (3,59); REUSSIR, 299 (2,41); LO, 200 (1,61); PSU-CDU, 124 (1,00); POE, 80 (0,64); EUE, 62 (0,50); PCI, 60 (0,48); UTILE, 52 (0,42); I 84, 47 (0,38).

SAINT-NAZAIRE

Inscr., 44 490; vot., 21 989
Suff., exp., 21 520

UDF-RPR, 7 757 (36,04); PS, 6 469 (30,06); PCF, 2 713 (12,60); FN, 1 444 (6,71); VERTS, 942 (4,37); ERE, 677 (3,14); LO, 429 (1,99); REUSSIR, 382 (1,77); PSU-CDU, 212 (0,98); PCI, 170 (0,78); EUE, 142 (0,65); UTILE, 98 (0,45); I 84, 85 (0,39).

La liste de l'extrême droite dépasse celle du PCF dans le département ainsi qu'à Nantes, nettement, et à Saint-Herblain, de justesse. En revanche, le Front national enregistre des résultats nettement inférieurs à son score national à Saint-Nazaire (6,71 %) et Rézé (5,51 %), toutes deux municipalités socialistes.

L'opposition traditionnelle recule très légèrement dans le département, où le PCF, réduit à 6,20 %, perd la moitié de son audience par rapport à 1979.

LOIRET

Inscr., 357 500; vot., 208 217
Abst., 149 283 (41,75)
Blancs ou nuls, 7 865 (3,77)
Suff. exp., 200 352

UDF-RPR, 92 793 (46,31); PS, 38 529 (19,23); FN, 20 415 (10,18); PCF, 17 642 (8,80); VERTS, 7 451 (3,71); ERE, 7 212 (3,59); REUSSIR, 5 313 (2,65); LO, 4 397 (2,19); PCI, 1 823 (0,90); UTILE, 1 465 (0,73); I 84, 1 371 (0,68); PSU-CDU, 1 260 (0,62); EUE, 681 (0,33)

1979. – Insc., 325 690; vot., 207 943; abst., 36,15; suff. exp., 196 670.
UFE, 61 688 (31,36); PS-MRG, 42 309 (21,51); PCF, 34 801 (17,69); DIFE, 33 644 (17,10); Eur. Ecol., 8 571 (4,35); Trotskistes, 6 672 (3,39); EEE, 3 686 (1,87); Déf. Interprof., 2 845 (1,44); Eurodroite, 2 454 (1,24).

1981. – Insc., 340 622; vot., 284 155; abst., 16,57; suff. exp., 278 377
Giscard d'Estaing, 85 290 (30,63); Mitterrand, 67 198 (24,13); Chirac, 50 854 (18,26); Marchais, 35 115 (12,61); Lalonde, 11 977 (4,30); Laguiller, 7 560 (2,71); Crépeau, 7 524 (2,70); Debré, 5 640 (2,02); Garaud, 4 554 (1,63); Bouchardeau, 2 665 (0,95).

ORLÉANS

Inscr., 55 067; vot., 31 416
Suff. exp., 30 632

UDF-RPR, 14 373 (46,92); PS, 6 357 (20,75); FN, 3 238 (10,57); PCF, 2 186 (7,13); ERE, 1 230 (4,01); VERTS, 1 218 (3,97); REUSSIR, 830 (2,70); LO, 456 (1,48); PSU-CDU, 233 (0,76); EUE, 183 (0,59); PCI, 151 (0,49); UTILE, 110 (0,35); I 84, 67 (0,21)

Dans ce département traditionnellement modéré, la liste Le Pen a obtenu 10,2 % des voix. La liste Veil obtient un score inférieur à celui des listes Veil et Chirac additionnées en 1979 (46,31 % contre 48,26 % en 1979). La perte du PS est légère (20,75 % contre 22 % en 1979).

Le déclin du PC est particulièrement sensible à Orléans, où il perd près de la moitié de son électorat (7,13 % contre 14,8 % en 1979). Le PC recule aussi nettement dans son fief de Fleury-les-Aubrais, dont le maire, M. André Chêne, figurait sur la liste communiste, et il est dépassé par la liste socialiste.

LOT

Inscr., 115 729; vot., 80 464
Abst., 35 265 (30,47)
Blancs ou nuls, 3 450 (4,23)
Suff. exp., 77 014

UDF-RPR, 32 161 (41,75); PS, 20 310 (26,37); PCF, 8 227 (10,68); ERE, 4 544 (5,90); FN, 3 977 (5,16); VERTS, 2 380 (3,09); LO, 2 054 (2,66); REUSSIR, 1 124 (1,45); PCI, 681 (0,88); PSU-CDU, 596 (0,77); UTILE, 477 (0,61); I 84, 370 (0,48); EUE, 113 (0,14).

1979. – Insc., 114 484; vot., 78 477; abst., 31,45; suff. exp., 74 279.
PS-MRG, 24 322 (32,74); UFE, 14 859 (20); DIFE, 14 739 (19,84); PCF, 13 533 (18,21); Eur. Ecol., 2 593 (3,49); Trotskistes, 2 101 (2,82); Déf. Interprof., 936 (1,26); EEE, 669 (0,90); Eurodroite, 527 (0,70).

1981. – Insc., 117 111; vot., 99 008; abst., 15,45; suff. exp., 97 541.
Mitterrand, 30 204 (30,96); Chirac, 22 732 (23,30); Giscard d'Estaing, 18 258 (18,71); Marchais, 13 337 (13,67); Lalonde, 3 561 (3,65); Crépeau, 3 341 (3,42); Laguiller, 2 599 (2,66); Debré, 1 339 (1,37); Garaud, 1 174 (1,20); Bouchardeau, 996 (1,02).

CAHORS

Inscr., 11 829; vot., 7 094
Suff. exp., 6 880

UDF-RPR, 2 851 (41,43); PS, 1 765 (25,65); PCF, 671 (9,75); ERE, 500 (7,26); FN, 424 (6,16); VERTS, 240 (3,48); REUSSIR, 122 (1,77); LO, 108 (1,56); PSU-CDU, 57 (0,82); EUE, 49 (0,71); PCI, 33 (0,47); I 84, 30 (0,43); UTILE, 30 (0,43).

Effritement continu de l'électorat communiste (– 7,5 % points depuis 1979) et montée progressive (+ 3 points) de l'opposition sont les phénomènes marquants dans le Lot. Socialistes et radicaux conservent leurs voix à gauche, mais on constatera que la liste ERE (5,9 %) n'a pas réussi sa percée, même chez M. Maurice Faure, le sénateur et maire de Cahors.

LOT-ET-GARONNE

Inscr., 219 917; vot., 135 450
Abst., 84 467 (38,40)
Blancs ou nuls, 6 528 (4,81)
Suff. exp., 128 922

UDF-RPR, 51 627 (40,04); PS, 30 057 (23,31); PCF, 17 125 (13,28); FN, 12 476 (9,67); ERE, 4 245 (3,29); VERTS, 3 671 (2,84); LO, (2 680 (2,07); REUSSIR, 2 491 (1,93); PCI, 1 446 (1,12); I 84, 952 (0,73); PSU-CDU, 911 (0,70); UTILE, 848 (0,65); EUE 389 (0,30); POE, 4 (0,00).

1979. – Insc., 209 850; vot., 137 297; abst., 34,57; suff. exp., 129107.
UFE, 32762 (25,37); PS-MRG, 32 310 (25,02); PCF, 30 907 (23,93); DIFE, 19 275 (14,92); Eur. Ecol., 4 500 (3,48); Trotskistes, 3 967 (3,07); EEE, 1 949 (1,50); Déf. Interprof., 1 749 (1,35); Eurodroite, 1 688 (1,30).

1981. – Insc., 214 999; vot., 179 716; abst., 16,41; suff. exp., 176 586
Mitterrand, 48 333 (27,37); Giscard d'Estaing, 43 424 (24,59); Marchais, 31 942 (18,08); Chirac, 30 945 (17,52); Lalonde, 6 653 (3,76); Laguiller, 4 745 (2,68); Crépeau, 4 288 (2,42); Debré, 2 759 (1,56); Garaud, 2 150 (1,21); Bouchardeau, 1 347 (0,76).

AGEN

Inscr., 21 632; vot., 11 450
Suff., exp., 11 036

UDF-RPR, 4 578 (41,48); PS, 2 497 (22,62); FN, 1 396 (12,64); PCF, 1 086 (9,84); ERE, 370 (3,35); VERTS, 337 (3,05); REUSSIR, 227 (2,05); LO, 186 (1,68); EUE, 89 (0,80); PSU-CDU, (0,72); UTILE, 76 (0,68); PCI, 70 (0,63); I 84, 44 (0,39).

Privé cette fois des suffrages du MRG, à la différence du premier scrutin européen, le PS retrouve avec 23,31 % des suffrages exprimés son niveau de 1979. Il régresse en revanche de quatre points par rapport à l'élection présidentielle de 1981. Le PCF s'effondre : 23,93 % des suffrages en 1979, 18,08 % en 1981, 13,28 % pour le scrutin du 17 juin.

A peu de chose près, la liste de Mme Veil obtient, avec 40,29 % des suffrages exprimés, le même résultat que RPR et UDF réunis en 1979, mais moins que l'ensemble Chirac-Debré-Garaud-Giscard en 1981 (5 points de moins). Il est vrai que dans ce dernier cas l'extrême droite n'était pas présente.

Pour la seule ville d'Agen, les traits sont un peu plus marqués. D'une part un recul de la gauche PS-MRG-PC entre les municipales de 1983 et ce scrutin : de 39 % à 35,7 %. En revanche, le groupe RPR-UDF passe entre les mêmes dates de 51,5 % à 56, %.

LOZÈRE

Inscr., 57 407; vot., 36 385
Abst., 21 022 (36,61)
Blancs ou nuls, 1 044 (2,86)
Suff. exp., 35 341

UDF-RPR, 20 067 (56,78); PS, 6 802 (19,24); FN, 2 367 (6,69); PCF, 2 288 (6,47); ERE, 837 (2,36); VERTS, 831 (2,35); LO, 713 (2,01); REUSSIR, 400 (1,13); UTILE, 361 (1,02); PCI, 236 (0,66); PSU-CDU, 230 (0,65); I 84, 161 (0,45); EUE, 48 (0,13).

1979. – Insc., 56 739; vot., 35 519; abst., 37,39; suff. exp., 33 620.
UFE, 13 884 (41,29); PS-MRG, 6 642 (19,75); DIFE, 5 902 (17,55); PCF, 4 022 (11,96); Eur. Ecol., 956 (2,84); Trotskistes, 913 (2,71); Déf. Interprof., 564 (1,67); EEE, 408 (1,18); Eurodroite, 337 (1).

1981. – Insc., 57 309; vot., 46 131; abst., 19,50; suff. exp., 45 543
Giscard d'Estaing, 17 800 (39,08); Mitterrand, 10 102 (22,18); Chirac, 8 837 (19,40); Marchais, 3 862 (8,47); Lalonde, 1 546 (3,39); Laguiller, 1 115 (2,44); Debré, 760 (1,66); Bouchardeau, 571 (1,25); Garaud, 505 (1,10); Crépeau, 445 (0,97).

MENDE

Inscr., 6 252; vot., 3 604
Suff. exp., 3 515

UDF-RPR, 1 830 (52,06); PS, 769 (21,87); FN, 371 (10,55); PCF, 158 (4,49); ERE, 114 (3,24); VERTS, 92 (2,61); LO, 50 (1,42); REUSSIR, 43 (1,22); UTILE, 30 (0,85); PSU-CDU, 21 (0,59); PCI, 19 (0,54); EUE, 9 (0,25); I 84, 9 (0,25).

Si l'opposition reste largement majoritaire, avec 56,7 % des suffrages exprimés pour la liste Veil, le RPR et l'UDF régressent par rapport aux élections européennes de 1979, perdant deux points. En revanche, le parti socialiste se maintient, la liste conduite par M. Jospin retrouvant le pourcentage obtenu par celle de M. Mitterrand en 1979. La chute du PC, continue dans le département depuis cinq ans, est dans la moyenne nationale, puisque son score est réduit à près de la moitié de celui de 1979 (6,4 % contre 11,96 %). Le recul de la gauche (avec 25,8 % des suffrages exprimés pour les listes du PS et du PC), par rapport aux résultats de MM. Georges Marchais et Mitterrand, qui avaient, à eux deux, totalisé 30,65 % des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 correspond sensiblement, en pourcentage, au recul du PC.

Sur l'ensemble du département, le Front national, qui se place en troisième position, fait cependant un score plus faible (6,7 %) qu'au plan national. En revanche, la ville de Mende se situe dans la moyenne nationale, avec 10,5 % des suffrages.

MAINE-ET-LOIRE

Inscr., 442 192; vot., 245 876
Abst., 196 316 (44,39)
Blancs ou nuls, 16 840 (6,84)
Suff. exp., 229 036

UDF-RPR, 121 810 (53,18); PS, 43 636 (19,05); FN, 16 418 (7,16); PCF, 9 324 (4,07); ERE, 9 271 (4,04); VERTS, 7 627 (3,33); LO, 6 111 (2,66); REUSSIR, 6 004 (2,62); PCI, 2 230 (0,97); UTILE, 2 134 (0,93); I 84, 2 009 (0,87); PSU-CDU, 1 562 (0,68); EUE, 897 (0,39); POE, 3 (0,00).

1979. – Insc., 414 155; vot., 246 093; abst., 40,57; suff. exp., 229 843.
UFE, 85 256 (37,09); PS-MRG, 51 547 (22,42); DIFE, 42 527 (18,50); PCF, 21 402 (9,31); Eur. Ecol., 9 327 (4,05); Trotskistes, 7 312 (3,18); EEE, 4 898 (2,13); Déf. Interprof., 4 436 (1,93); Eurodroite, 3 138 (1,36).

1981. – Insc., 429 921; vot., 358 332; abst., 16,65; suff. exp., 351 677
Giscard d'Estaing, 123 998 (35,25); Mitterrand, 84 082 (23,90); Chirac, 70 413 (20,02); Marchais, 24 657 (7,01); Lalonde, 15 298 (4,35); Laguiller, 8 584 (2,44); Crépeau, 8 245 (2,34); Debré, 7.696 (2,18); Garaud, 4.551 (1,29); Bouchardeau, 4 153 (1,18).

ANGERS

Inscr., 80 147 : vot., 40 496
Suff. exp., 39.364

UDF-RPR, 18 919 (48,06); PS, 9 313 (23,65); FN, 3 406 (8,65); PCF, 2 107 (5,35); ERE, 1 700 (4,31); VERTS, 1 280 (3,25); REUSSIR, 852 (2,16); LO, 646 (1,64); PSU-CDU, 284 (0,72); PCI, 255 (0,64); EUE, 221 (0,56); UTILE, 192 (0,48); I 84, 189 (0,48).

CHOLET

Inscr., 32 763; vot., 16 957
Suff. exp., 16 460

UDF-RPR, 7 745 (47,05); PS, 3 921 (23,82); FN, 1 451 (8,81); PCF, 916 (5,56); ERE, 587 (3,56); VERTS, 560 (3,40); REUSSIR, 479 (2,91); LO, 307 (1,86); PCI, 120 (0,72); EUE, 105 (0,63); PSU-CDU, 96 (0,58); I 84, 93 (0,56); UTILE, 80 (0,48).

SAUMUR

Inscr., 19 075; vot., 9 981
Suff. exp., 9 667

UDF-RPR, 5 143 (53,20); PCF, 2 053 (21,23); FN, 795 (8,22); PCF, 358 (3,70); ERE, 338 (3,49); VERTS, 291 (3,01); REUSSIR, 198 (2,04); LO, 165 (1,70); PCI, 81 (0,83); EUE, 71 (0,73); I 84, 62 (0,64); UTILE, 59 (0,61); PSU-CDU, 53 (0,54).

Le scrutin européen n'a mobilisé dimanche que 55,60 % des électeurs de Maine-et-Loire. Le PCF, avec seulement 4,08 % des suffrages exprimés, a perdu le 17 juin 3 points sur son score du premier tour de l'élection présidentielle de 1981 et plus de 5 sur celui des européennes de 1979. Il se voit ainsi largement devancé par le Front national de M. Le Pen, qui, avec 7,18 % des voix, « perce » pourtant moins nettement que dans l'ensemble du pays.

Ensemble UDF et RPR (53,28 %) font un peu moins bien qu'en 1979 (55,3 %) et 1981 (57,47 %), mais l'opposition n'en gagne pas moins globalement du terrain en passant à plus de 60 % des suffrages.

Les Verts (3,33 %) perdent un petit point sur leur score de 1979 et 1981 et l'extrême gauche se maintient autour de 3,50 % des voix.

A Angers le PS seul (23,65 %) perd plus de 20 points sur son score des municipales de 1983 – faussé il est vrai par le « phénomène Jean Monnier ». La

EUROPÉENNES

coalition RPR-UDF (48,06 %) gagne au contraire 3 points et l'opposition passe, avec le renfort de M. Le Pen, à plus de 57 %.

A Cholet, la majorité (28,50 %) perd 9 points par rapport aux municipales de 1983, mais l'opposition RPR-UDF (44,49 %) en perd 18 sur le score de M. Maurice Ligot (62,18 %), qu'elle ne retrouve même pas avec l'apport du Front national (8,55 %).

A Saumur, enfin, la gauche limite les dégâts (25 % des voix pour le PC et le PS), tandis que l'opposition RPR-UDF tombe, par rapport à mars 1983, de 60 % à 53,2 % des suffrages et que le Front national en obtient 8,22 %.

MANCHE

Inscr., 332 478 ; vot., 186 413
Abst., 146 065 (43,93)
Blancs ou nuls, 7 137 (3,82)
Suff. exp., 179 276

UDF-RPR, 97342 (54,29); PS, 30018 (16,74); FN, 12150 (6,77); VERTS, 8989 (5,01); ERE 8782 (4,89); PCF 7063 (3,93); LO, 4 603 (2,56); REUSSIR 3 756 (2,09); UTILE, 1970 (1,09); PCI, 1797 (1,00); 184, 1362 (0,75); PSU-CDU, 928 (0,75); EUE, 516 (0,28).

1979. – Insc., 317 988; vot., 185 331; abst., 41,71; suff. exp., 174 471.

UFE, 61 800 (35,42); PS-MRG, 37 499 (21,49); DIFE, 32 477 (18,61); PCF, 16 075 (9,21); Eur. Ecol., 13 168 (7,54); Trotskistes, 4 765 (2,73); EEE, 3 245 (1,85); Déf. Interprof., 3 221 (1,84); Eurodroite, 2 221 (1,27).

1981. – Insc., 327 073; vot., 269 819; abst., 17,50; suff. exp., 265 990

Giscard d'Estaing, 96 775 (36,38); Mitterrand, 59 442 (22,34); Chirac, 58 007 (21,80); Marchais, 18 819 (7,07); Lalonde, 12 729 (4,78); Laguiller, 6 127 (2,30); Crépeau, 4 516 (1,69); Debré, 4 113 (1,54); Garaud, 3 096 (1,16); Bouchardeau, 2 366 (0,88).

SAINT-LO

Inscr., 14 235; vot., 7 318
Suff. exp., 7 128

UDF-RPR, 3 346 (46,94); PS, 1 711 (24,00); FN, 542 (7,60); ERE, 391 (5,48); VERTS, 346 (4,85); PCF, 319 (4,47); REUSSIR, 135 (1,89); LO, 85 (1,19); EUE, 57 (0,79); UTILE, 55 (0,77); PCI, 52 (0,72); PSU-CDU, 47 (0,65); I 84, 42 (0,58).

CHERBOURG

Inscr., 17 500; vot., 8 444
Suff., exp., 8 306

UDF-RPR, 3 915 (47,13); PS, 1 793 (21,58); FN, 758 (9,12); PCF, 654 (7,87); VERTS, 434 (5,22); ERE, 249 (2,99); REUSSIR, 162 (1,95); LO, 118 (1,42); EUE (0,62); I 84, 49 (0,58); PSU-CDU, 42 (0,50); PCI, 40 (0,48); UTILE, 40 (0,48).

L'opposition maintient solidement ses positions. La liste Veil totalise 54,30 % des suffrages exprimés. En 1979 les listes séparées UDF et RPR avaient obtenu au total 53,80 %. L'extrême droite pour sa part fait un bond de 5,5 points pour passer à 6,78 %. Le PC, lui, tombe de 9,28 % à 3,94 %, le PS de 21,63 % à 16,74 %, sans l'appoint, il est vrai, du MRG.

Dans un département où le fait nucléaire est maintenant admis, le mouvement écologiste cède également du terrain. La liste des « Verts », pourtant conduite par M. Didier Anger qui avait fait ses classes dans la lutte contre l'installation d'une centrale nucléaire à Flamanville, perd 2,5 points et franchit tout juste les 5 %.

La liste Veil réalise son meilleur score urbain à Coutances avec 53,51 %, la liste Jospin à Saint-Lô avec 24 %, la liste Marchais à Cherbourg avec 7,87 %. Mais la liste Le Pen devance la liste communiste dans les principales villes du département et s'installe en troisième position dans beaucoup de chefs-lieux de canton. Sauf dans le sud, où cette place lui est disputée par le voisin Olivier, Stirn maire de Vire (Calvados), et dans le nord, où la liste des « Verts » lui fait concurrence.

MARNE

Inscr., 345 017; vot., 185 690
Abst., 159 327 (46,17)
Blancs ou nuls, 6 091 (3,28)
Suff. exp., 179 599

UDF-RPR, 83 394 (46,43); PS, 31 121 (17,32); FN, 20 017 (11,14); PCF, 18 213 (10,14); VERTS, 6 605 (3,67); ERE, 6 111 (3,40); REUSSIR, 4 192 (2,33); LO, 3 794 (2,11); PCI, 1 620 (0,90); UTILE, 1 391 (0,77); I 84, 1 346 (0,74); PSU-CDU, 1 181 (0,65); EUE, 598 (0,33); POE, 16.

1979. – Insc., 330 631; vot., 193 323; abst., 41,52; suff. exp., 185 457.

UFE, 54 545 (29,41); PS-MRG, 38 502 (20,76); PCF, 36 880 (19,88); DIFE, 33 849 (18,25); Eur. Ecol., 8 784 (4,73); Trotskistes, 5 576 (3); EEE, 3 154 (1,70); Déf. Interprof., 2 189 (1,18); Eurodroite, 1 974 (1,06); Rég. Eur., 2 (0); PSU, 2 (0).

1981. – Insc., 342 529; vot., 278 913; abst., 18,57; suff. exp., 274 614

Giscard d'Estaing, 82 127 (29,90); Mitterrand, 66 625 (24,26); Chirac, 49 545 (18,04); Marchais, 42 768 (15,57); Lalonde, 10 845 (3,94); Laguiller, 6 373 (2,32); Crépeau, 5 341 (1,94); Debré, 4 896 (1,78); Garand, 3 466 (1,26); Bouchardeau, 2 628 (0,95).

CHALONS-SUR-MARNE

Inscr., 28 564; vot., 14 195
Suff. exp., 13 853

UDF-RPR, 5 869 (42,36); PS, 2 321 (16,75); PCF, 2 089 (15,07); FN, 1 701 (12,27); VERTS, 511 (3,68); ERE, 502 (3,62); REUSSIR, 259 (1,86); LO, 189 (1,36); UTILE, 90 (0,64); PSU-CDU, 85 (0,61); I 84, 84 (0,60); EUE, 80 (0,57); PCI, 73 (0,52).

REIMS

Inscr., 96 044; vot., 45 456
Suff. exp., 44 477

UDF-RPR, 19 098 (42,93); PS, 8 509 (19,13); FN, 5 502 (12,37); PCF, 5 330 (11,98); VERTS, 1 697 (3,81); ERE, 1 512 (3,39); REUSSIR, 878 (1,97); LO, 637 (1,43); PSU-CDU, 328 (0,73); UTILE, 265 (0,59); I 84, 247 (0,55); PCI, 243 (0,54); EUE, 231 (0,51).

Les deux listes du PC et du PS totalisent un peu plus de 27 %. Le PC enregistre, pour sa part, une perte de 9 points par rapport au scrutin de 1979, battu par le Front national qui réalise 11,95 %.

La liste conduite par Mme Veil obtient pour ainsi dire le même pourcentage de suffrages dans les deux villes-phares de Reims et Châlons-sur-Marne. A Reims, si elle additionne ses voix, l'opposition nationale retrouve le score réalisé par le député et maire RPR, M. Falala, en mars 1983. Si le Parti socialiste résiste bien dans la métropole champenoise, le Parti communiste, en revanche, est dépassé par le Front national dans une ville qu'il a pourtant gérée jusqu'aux dernières élections municipales.

A Châlons-sur-Marne, où le nombre des votants est proché des 50 %, on note une dégradation de la situation des forces de gauche. La liste de M. Marchais, en particulier, n'obtient que 15 % des suffrages exprimés dans cette ville dirigée par le PC depuis mars 1977 et où le maire actuel, M. Reyssier, lui-même candidat aux européennes, avait été élu le 6 mars 1983 avec 51,04 % des voix. C'est à Epernay, dont le maire est M. Stasi, député CDS, que le PC se maintient le mieux. Le leader du Front national y réalise son plus faible score.

HAUTE-MARNE

Inscr., 146 548; vot., 83 272
Abst., 63 276 (43,17)
Blancs ou nuls, 4 070 (4,88)
Suff. exp., 79 202

UDF-RPR, 35 980 (45,42); PS, 14 932 (18,85); FN, 8 442 (10,65); PCF, 6 585 (8,31); LO, 2 920 (3,68); VERTS, 2 861 (3,61); ERE, 2 484 (3,13); REUSSIR, 2 057 (2,59); PCI, 849 (1,07); I 84, 715 (0,90); UTILE, 613 (0,77); PSU-CDU, 574 (0,72); EUE, (190) (0,23).

1979. – Insc., 142 186; vot., 85 442; abst., 39,90; suff. exp., 80 513.

UFE, 23 003 (28,57); PS-MRG, 19 562 (24,29); PCF, 13 706 (17,02); DIFE, 13 308 (16,52); Eur. Ecol., 4 036 (5,01); Trotskistes, 3 107 (3,85); EEE, 1 676 (2,08); Déf. Interprof., 1 162 (1,44); Eurodroite, 947 (1,17); PSU, 5 (0)); Rég. Eur., 1 (0).

1981. – Insc., 144 668; vot., 117 500; abst., 18,77; suff. exp., 115 188

Giscard d'Estaing, 33 050 (28,69); Mitterrand, 32 230 (27,98); Chirac, 20 202 (17,53); Marchais, 15 390 (13,36); Lalonde, 4 051 (3,51); Laguiller, 3 049 (2,64); Debré, 2 188 (1,89); Crépeau, 2 008 (1,74); Garaud, 1 754 (1,52); Bouchardeau, 1 266 (1,09).

CHAUMONT

Inscr., 17 798; vot., 8 943
Suff. exp., 8 598

UDF-RPR, 3 650 (42,45); PS, 2 033 (23,64); FN, 847 (9,85); PCF, 664 (7,72); VERTS, 354 (4,11); ERE, 346 (4,02); REUSSIR, 227 (2,64); LO, 224 (2,60); PCI, 65 (0,75); EUE, 60 (0,69); PSU-CDU, 50 (0,58); I 84, 41 (0,47); UTILE, 37 (0,43).

SAINT-DIZIER

Inscr., 20 466; vot., 9 657
Suff. exp., 9 416

UDF-RPR, 3 645 (38,71); PCF, 1 610 (17,09); PS, 1 515 (16,08); FN, 1 395 (14,81); VERTS, 305 (3,23); ERE, 251 (2,66); LO, 204 (2,16); REUSSIR, 202 (2,14); I 84, 73 (0,77); PSU-CDU, 68 (0,72); PCI, 64 (0,67); EUE, 46 (0,48); UTILE, 46 (0,40).

La surprise provient surtout de Saint-Dizier, où la municipalité est communiste et où la liste de M. Marchais n'a recueilli que 17,2 % des voix contre 26 % en 1979. Recul également du PS avec 16,2 % pour la liste de M. Jospin contre plus de 21 % en 1979 pour celle de M. Mitterrand.

Autre surprise, toujours à Saint-Dizier : la liste de M. Le Pen recueille plus de 14 % des voix, celle de Mme Veil 39 %, soit autant que les listes séparées (RPR et UDF) de 1979.

Chaumont s'est montré fidèle à l'opposition en accordant 41,45 % des suffrages à la liste Veil (26 % en 1979), mais les Chaumontais ont voté plus tièdement pour M. Le Pen (9 % de leurs suffrages). La liste du PC ne fait que 7,72 % des voix contre 17 % en 1979. Le recul du PS est moins spectaculaire, en passant de 26,49 % des voix en 1979 à 23,65 %. Le département se tourne vers l'opposition qui totalise plus de 55 % des voix.

MAYENNE

Inscr., 192 550; vot., 111 484
Abst., 81 066 (42,10)
Blancs ou nuls, 6 985 (6,26)
Suff. exp., 104 499

UDF-RPR, 59 373 (56,81); PS, 17 724 (16,96); FN, 6 506 (6,22); ERE, 3 943 (3,77); VERTS, 3 612 (3,45); LO, 3 269 (3,12); PCF, 3 143 (3,00); REUSSIR, 2 881 (2,75); PCI, 1 230 (1,17); I 84, 990 (0,94); UTILE, 911 (0,87); PSU-CDU, 661 (0,63); EUE, 256 (0,24).

1979. – Insc., 182 583; vot., 114 195; abst., 37,45; suff. exp., 104 290.

UFE, 39 045 (37,43); PS-MRG, 23 111 (22,16); DIFE, 21 972 (21,06); PCF, 7 923 (7,59); Eur. Ecol., 3 450 (3,30); Trotskistes, 3 263 (3,12); EEE, 2 554 (2,44); Déf. Interprof., 1 686 (1,61); Eurodroite, 1286 (1,23).

1981. – Insc., 187 956; vot., 160 127; abst., 14,80; suff. exp., 157 018.

Giscard d'Estaing, 56 969 (36,28); Chirac, 37 215 (23,70); Mitterrand, 35 884 (22,85); Marchais, 8 285 (5,27); Lalonde, 5 964 (3,79); Laguiller, 3 996 (2,54); Crépeau, 2 572 (1,63); Debré, 2 538 (1,61); Garaud, 1 936 (1,23); Bouchardeau, 1 659 (1,05).

LAVAL

Inscr., 32019; vot., 17426
Suff. exp., 16736

UDF-RPR, 7581 (45,29); PS, 4322 (25,82); FN, 1301 (7,77); PCF, 727 (4,34); ERE, 669 (3,99); VERTS, 648 (3,87); REUSSIR, 448 (2,67); LO, 376 (2,24); PCI, 193 (1,15); I 84, 148 (0,88); EUE, 121 (0,72); PSU-CDU, 118 (0,70); UTILE, 84 (0,50).

Par rapport aux élections européennes de 1979, avec 56,81 % des suffrages, l'union de l'opposition a perdu du terrain. Les listes Chirac et Veil atteignaient le score de 57,87 % et les listes Giscard-Chirac, au premier tour de l'élection présidentielle, en 1981, 60 %.

La baisse du PS est plus nette encore. Mais on a observé, notamment à Laval, que les abstentions étaient plus nombreuses qu'ailleurs dans les bureaux de vote traditionnellement à gauche. Le PC mayennais, de son côté, connaît là, sans doute, le plus faible score de son histoire : 3 % pour 7,68 % en 1979. Le phénomène Le Pen (6,22 %) apparaît avoir touché davantage les zones urbaines à habitats anciens (centre-ville) que les zones rurales.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Inscr., 466 191; vot., 239 558
Abst., 226 633 (48,61)
Blancs ou nuls, 9 393 (3,92)
Suff. exp., 230 165

UDF-RPR, 96 147 (41,77) ; PS, 42 404 (18,42) ; PCF, 27 594 (11,98) ; FN, 26 698 (11,59) ; VERTS, 8 787 (3,81) ; ERE, 7 660 (3,32) ; REUSSIR, 5 432 (2,36) ; LO, 5 408 (2,34) ; POE, 2 120 (0,92) ; PCI, 1 940 (0,84) ; PSU-CDU, 1 728 (0,75) ; I 84, 1 699 (0,73) ; UTILE, 1 486 (0,64) ; EUE, 1 062 (0,46).

1979. – Insc., 457 589; vot., 263 870; abst., 42,33; suff. exp., 252 425.

UFE, 71 468 (28,31); PS-MRG, 60 075 (23,79); PCF, 52 388 (20,75); DIFE, 28 887 (11,44); Eur. Ecol., 14 432 (5,71); EEE, 10 952 (4,33); Trotskistes, 7 987 (3,16); Eurodroite, 3 186 (1,26); Déf. Interprof., 3 050 (1,20).

1981. – Insc., 463 469; vot., 373 608; abst., 19,38; suff. exp., 368 014

Giscard d'Estaing, 108 543 (29,49); Mitterrand, 98 100 (26,65); Marchais, 65 345 (17,75); Chirac, 50 693 (13,77); Lalonde, 13 280 (3,60); Laguiller, 9 469 (2,57); Crépeau, 6 728 (1,82); Debré, 6 481 (1,76); Garaud, 5 037 (1,36); Bouchardeau, 4 338 (1,17).

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

Inscr., 18 329; vot., 8 157
Suff., exp., 7 958

UDF-RPR, 3 339 (41,95) ; PS, 1 736 (21,81) ; FN, 1 036 (13,01) ; PCF, 444 (5,57) ; VERTS, 390 (4,90) ; ERE, 363 (4,56) ; REUSSIR, 205 (2,57) ; LO, 135 (1,69) ; EUE, 94 (1,18) ; PSU-CDU, 61 (0,76) ; PCI, 53 (0,66) ; POE, 45 (0,56) ; I 84, 34 (0,42) ; UTILE, 23 (0,28).

NANCY

Inscr., 56 769; vot., 27 681
Suff., exp., 27 069

UDF-RPR, 13 721 (50,68) ; PS, 4 432 (16,37) ; FN, 3 748 (13,84) ; PCF, 1 202 (4,44) ; ERE, 1 092 (4,03) ; VERTS, 872 (3,22) ; REUSSIR, 724 (2,67) ; LO, 367 (1,35) ; EUE, 204 (0,75) ; PSU-CDU, 185 (0,68) ; POE, 183 (0,67) ; PCI, 128 (0,47) ; I 84, 106 (0,39) ; UTILE, 105 (0,38).

Nancy, où la liste de Mme Veil franchit le cap des 50 %, est de longue date un fief de la droite, mais celle-ci connaît une progression notable puisque, de 53,8 % aux européennes de 1979, elle était passée à 57 % en 1981 et atteint 68,68 % cette fois-ci.

Si, dans l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle, le PCF ne devance la liste de M. Le Pen que de 0,4 point, dans le nord du département, il se maintient, tant bien que mal, notamment à Jœuf, à Villerupt et à Homécourt, mais à Longwy, l'opposition est devenue majoritaire : la liste du Front national atteint 12 %, ce qui, ajouté à la liste Veil, donne 51,74 %. Il faut, toutefois, observer que le taux de participation est de 43,49 % à Longwy, alors qu'il culminait à 81 % au second tour de l'élection présidentielle de 1981, où M. Mitterrand avait obtenu 60 % des voix.

MEUSE

Inscr., 139 548; vot., 81 459
Abst., 58 089 (41,62)
Blancs ou nuls, 4 033 (4,95)
Suff. exp., 77 426

UDF-RPR, 35 208 (45,47); PS, 15 092 (19,49); FN, 8 469 (10,93); PCF, 5 396 (6,96); VERTS, 3 153 (4,07); LO, 2 631 (3,39); ERE, 2 589 (3,34); REUSSIR, 1 722 (2,22); PCI, 975 (1,25); I 84, 746 (0,96); UTILE, 631 (0,81); PSU-CDU, 538 (0,69); EUE, 276 (0,35).

1979. – Insc., 137 109; vot., 86 183; abst., 37,14; suff. exp., 81 163.

UFE, 26 816 (33,03); PS-MRG, 20 784 (25,60); PCF, 10 964 (13,50); DIFE, 10 664 (13,13); Eur. Ecol., 4 291 (5,28); Trotskistes, 3 030 (3,73); EEE, 2 337 (2,87); Déf. Interprof., 1 178 (1,45); Eurodroite, 1 099 (1,35).

1981. – Insc., 139 031; vot., 115 450; abst., 16,96; suff. exp., 113 376.

Giscard d'Estaing, 37 539 (33,11); Mitterrand, 30 700 (27,07); Chirac, 17 838 (15,73); Marchais, 13 825 (12,19); Lalonde, 4 008 (3,53); Laguiller, 3 147 (2,77); Debré, 2 018 (1,77); Crépeau, 1 672 (1,47); Garaud, 1 541 (1,35); Bouchardeau, 1 088 (0,95).

BAR-LE-DUC

Inscr., 11 562; vot., 6 384
Suff., exp., 6 144

UDF-RPR, 2 573 (41,87); PS, 1 604 (26,10); FN, 525 (8,54); PCF, 421 (6,85); VERTS, 264 (4,29); ERE, 230 (3,74); LO, 162 (2,63); RÉUSSIR, 162 (2,63); PCI, 62 (1,00); EUE, 50 (0,81); I 84, 32 (0,52); PSU-CDU, 31 (0,50); UTILE, 28 (0,45).

VERDUN

Inscr., 12 387; vot., 6 416
Suff., exp., 6 139

UDF-RPR, 2 784 (45,34); PS, 1 196 (19,48); FN, 750 (12,21); PCF, 326 (5,31); VERTS, 256 (4,17); ERE, 255 (4,15); LO, 163 (2,65); RÉUSSIR, 125 (2,03); EUE, 85 (1,38); PCI, 79 (1,28); PSU-CDU, 53 (0,86); UTILE, 37 (0,60); I 84, 30 (0,48).

Le scrutin illustre les difficultés de la gauche dans un département qui subit les effets secondaires de la crise de la sidérurgie. A Bar-le-Duc, cependant, le Parti socialiste résiste un peu mieux que dans le reste du département, mais le Parti communiste, lui, ne recueille pas un pourcentage supérieur à sa moyenne locale. On est loin des 56,16 % obtenus aux élections municipales de 1983 par la liste commune de la majorité.

MORBIHAN

Inscr., 424 878; vot., 244 142
Abst., 180736 (42,53)
Blancs ou nuls, 8 747 (3,58)
Suff. exp., 235 395

UDF-RPR, 115 468 (49,05); PS, 46 291 (19,66); FN, 21 509 (9,13); PCF, 16 840 (7,15); VERTS, 7 660 (3,25); ERE, 7 087 (3,01); LO, 6 728 (2,85); RÉUSSIR, 5 138 (2,18); PCI, 2 441 (1,03); UTILE, 2 062 (0,87); I 84, 1 831 (0,77); PSU-CDU, 1 598 (0,67); EUE, 742 (0,31).

1979. – Insc., 402 452; vot., 242 184; abst., 39,82; suff. exp., 230 052.

UFE, 79 475 (34,54); PS-MRG, 54 343 (23,62); DIFE, 40 947 (17,79); PCF, 30 542 (13,27); Eur. Ecol., 7 285 (3,16); Trotskistes, 6 842 (2,97); EEE, 4 421 (1,92); Déf. Interprof., 3 144 (1,36); Eurodroite, 3 053 (1,32).

1981. – Insc., 414 217; vot., 344 735; abst., 16,77; suff. exp., 340 703.

Giscard d'Estaing, 117 067 (34,36); Mitterrand, 85 751 (25,16); Chirac, 65 253 (19,15); Marchais, 32 806 (9,62); Lalonde, 13 644 (4); Laguiller, 8 148 (2,39); Crépeau, 5 645 (1,65); Debré, 4 588 (1,34); Bouchardeau, 4 249 (1,24); Garaud, 3 552 (1,04).

VANNES

Inscr., 25 790; vot., 14 000
Suff. exp., 13 710

UDF-RPR, 6 655 (48,54); PS, 2 953 (21,53); FN, 1 655 (12,07); ERE, 520 (3,79); PCF, 487 (3,55); VERTS, 479 (3,49); REUSSIR, 324 (2,36); LO, 224 (1,63); EUE, 110 (0,80); PCI, 93 (0,67); I 84, 85 (0,61); PSU-CDU, 73 (0,53); UTILE, 52 (0,37).

LORIENT

Inscr., 43 174; vot., 22 308
Suff. exp., 21 698

UDF-RPR, 8 738 (40,27); PS, 5 360 (24,70); PCF, 2 461 (11,34); FN, 2 327 (10,72); VERTS, 850 (3,91); ERE, 575 (2,65); REUSSIR, 407 (1,87); LO, 378 (1,74); PSU-CDU, 149 (0,68); EUE, 129 (0,59); I 84, 112 (0,51); UTILE, 107 (0,49); PCI, 105 (0,48).

La liste de Mme Veil frôle la majorité absolue avec 49,05 % des suffrages. La percée de M. Le Pen est, là aussi, sensible avec 9,13 %. Toutefois, dans sa ville natale, La Trinité-sur-Mer, où il avait obtenu 51,04 % des suffrages lors des dernières législatives partielles, il ne réussit que 36,13 % et il est devancé de 51 voix par Mme Veil. Cependant, on est en droit de penser qu'il prend date en ce même lieu pour les cantonales de mars 1985. La gauche, de son côté, subit, dans un département qui ne lui a jamais été favorable, un recul sensible. Recul sévère, même pour le Parti communiste qui, d'une élection européenne à l'autre, perd pratiquement la moitié de son audience, passant de 30 452 à 16 840 suffrages. Recul moindre mais réel du PS, car le retrait en 1984 de l'allié MRG ne suffit pas à expliquer l'hémorragie de 8 000 voix d'un scrutin sur l'autre.

MOSELLE

Inscr., 649 194; vot., 335 116
Abst., 314 078 (48,37)
Blancs ou nuls, 17 459 (5,20)
Suff. exp., 317 657

UDF-RPR, 136 652 (43,01); PS, 53 240 (16,76) ; FN, 44 602 (14,04); PCF, 20 949 (6,59); VERTS, 15 989 (5,03); ERE, 11 289 (3,55) ; LO, 9 188 (2,89); RÉUSSIR, 7 974 (2,51); POE, 4 301 (1,35); PCI, 4 030 (1,26); UTILE, 2 551 (0,80); I 84, 2 514 (0,79); PSU-CDU, 2 314 (0,72); EUE, 2 064 (0,64).

1979. – Insc., 615 238; vot., 335 092; abst., 45,53; suff. exp., 318 863.

UFE, 98 049 (30,74); PS-MRG, 73 709 (23,11); DIFE, 53 381 (16,74); PCF, 42 248 (13,24); Eur. Ecol., 21 844 (6,85); Trotskistes, 11 481 (3,60); EEE, 9 156 (2,87); Eurodroite, 4 774 (1,49); Déf. Interprof., 4 221 (1,32).

1981. – Insc., 634 162; vot., 516 181; abst., 18,60; suff. exp., 506 638.

Giscard d'Estaing, 172 259 (34); Mitterrand, 132 988 (26,24); Chirac, 82 234 (16,23); Marchais, 59 771 (11,79); Lalonde, 19 120 (3,77); Laguiller, 12 577 (2,48); Debré, 7 925 (1,56); Garand, 7 661 (1,51); Crépeau, 6 845 (1,35); Bouchardeau, 5 258 (1,03).

METZ

Inscr., 66 288; vot., 34 699
Suff., exp., 33 340

UDF-RPR, 14 348 (43,03) ; FN, 5 642 (16,92) ; PS, 5642 (16,92) ; VERTS, 1 559 (4,67) ; ERE, 1 294 (3,88) ; PCF, 1 280 (3,83) ; REUSSIR, 1 135 (3,40) ; LO, 706 (2,11) ; POE, 352 (1,05) ; EUE, 349 (1,04) ; PCI, 312 (0,93) ; I 84, 296 (0,88) ; PSU-CDU, 216 (0,64) ; UTILE, 209 (0,62).

THIONVILLE

Inscr., 24 917; vot., 13 509
Suff., exp., 13 116

UDF-RPR, 5 601 (42,70) ; PS, 2 562 (19,53) ; FN, 1 764 (13,44) ; PCF, 1 493 (11,38) ; VERTS, 440 (3,35) ; ERE, 423 (3,22) ; REUSSIR, 262 (1,99) ; LO, 163 (1,24) ; POE, 90 (0,68) ; EUE, 86 (0,65) ; PCI, 78 (0,59) ; PSU-CDU, 73 (0,55) ; I 84, 45 (0,34) ; UTILE, 36 (0,27).

Quatre faits dominants ont marqué le scrutin. Le taux de participation est le plus faible enregistré dans le département sous la Ve République. Le PS et le PCF subissent un recul exceptionnellement important. Le Front national effectue une percée plus sensible encore que dans l'ensemble de la France. Quant à la liste de Mme Veil, elle ne retrouve pas, et de loin, les voix obtenues en 1979 par l'UDF et le RPR. Le recul du PS et du PCF, d'une part, de l'UDF et du RPR, de l'autre, est encore plus net si l'on se réfère à l'élection présidentielle de 1981.

A Metz, où la liste de Mme Veil arrive largement en tête, le Front national est exactement à égalité avec le Parti socialiste. Par rapport aux municipales de mars 1983, les deux principaux partis de gauche, alors unis sous la bannière de M. Jean Laurain (PS), secrétaire d'Etat aux anciens combattants, perd 14,8 points, l'opposition nationale reculant, quant à elle, de 21,4 points.

A Thionville, où l'UDF et le RPR totalisent un nombre supérieur de suffrages à celui du PS et du PCF, le Front national devance de 271 voix la liste de M. Marchais. Ce résultat est obtenu moins d'un mois après l'élection municipale partielle remportée par la liste de M. Paul Souffrin (PCF), avec 50,4 % des voix.

NIÈVRE

Inscr., 220 438; vot., 125 512
Abst., 94 926 (43,06)
Blancs ou nuls, 4 830 (3,84)
Suff. exp., 120 682

UDF-RPR, 43 370 (35,93); PS, 34 984 (28,98); PCF, 16 412 (13,59); FN, 9 821 (8,13); ERE, 3 572 (2,95); VERTS, 3 372 (2,79); LO, 2 824 (2,34); REUSSIR, 2 023 (1,67); PCI, 1 490 (1,23); PSU-CDU, 910 (0,75); UTILE, 846 (0,70); I 84, 725 (0,60); EUE, 327 (0,27); POE, 6 (0,00).

1979. – Insc., 173 967; vot., 108 016; abst., 37,91; suff. exp., 102 545.

PS-MRG, 35 970 (35,07); UFE, 22 201 (21,65); PCF, 21 381 (20,85); DIFE, 12 878 (12,55); Eur. Ecol., 3 632 (3,54); Trotskistes, 2 951 (2,87); Déf. Interprof., 1 396 (1,36); EEE, 1 189 (1,15); Eurodroite, 947 (0,92).

1981. – Insc., 177 008; vot., 144 206; abst., 18,53; suff. exp., 142 166.

Mitterrand, 55 912 (39,32); Giscard d'Estaing, 32 145 (22,61); Marchais, 21 524 (15,14); Chirac, 19 388 (13,63); Lalonde, 3 674 (2,58); Laguiller, 3 045 (2,14); Crépeau, 2 277 (1,60); Debré, 1 749 (1,23); Garaud, 1 471 (1,03); Bouchardeau, 981 (0,69).

NEVERS

Inscr., 27 918; vot., 14 705
Suff. exp., 14 329

UDF-RPR, 5 629 (39,28); PS, 4 239 (29,58); PCF, 1 538 (10,73); FN, 1 232 (8,59); ERE, 441 (3,07); VERTS, 385 (2,68); LO, 252 (1,75); REUSSIR, 222 (1,54); PCI, 101 (0,70); UTILE, 87 (0,60); PSU-CDU, 78 (0,54); EUE, 75 (0,52); I 84, 48 (0,33); POE, 2 (0,01).

Alors qu'on a plutôt plus voté qu'en 1979 (l'abstention a été inférieure d'un point), les deux principales forces de gauche perdent plus de dix points tant par rapport aux élections européennes précédentes qu'au regard du premier tour de l'élection présidentielle de 1981. Ce recul est dû au PS bien plus qu'au PC. Les socialistes perdent six points par rapport à 1979 et dix par rapport au premier tour de l'élection présidentielle. Il est vrai que M. Mitterrand était l'élu de ce département aux présidentielles de 1981.

A Nevers enfin, dont le maire est socialiste, PS et PC dépassent à peine le total des voix de la liste de Mme Veil.

NORD

Inscr., 1 609 172; vot., 987 637
Abst., 621 535 (38,62)
Blancs ou nuls, 43 079 (4,36)
Suff. exp., 944 558

UDF-RPR, 348 400 (36,88); PS, 195 361 (20,68); PCF, 149 103 (15,78); FN, 99 274 (10,51); VERTS, 39 512 (4,18); LO, 26 629 (2,81); ERE, 26 539 (2,80); REUSSIR, 19 197 (2,03); PCI, 13 553 (1,43); UTILE, 8 012 (0,84); I 84, 6 997 (0,74); PSU-CDU, 6 913 (0,73); EUE, 4 995 (0,52); POE, 73 (0,00).

1979. – Insc., 1 574 096; vot., 1 086 998; abst., 30,94; suff. exp., 1 034 542.

PCF, 269 079 (26); PS-MRG, 258 432 (24,98); UFE, 240 288 (23,22); DIFE, 138 556 (13,39); Eur. Ecol., 45 214 (4,37); Trotskistes, 36 015 (3,48); EEE, 20 063 (1,93); Déf. Interprof., 14 332 (1,38); Eurodroite, 12 563 (1,21).

1981. – Insc., 1 601 851; vot., 1 363 879; abst., 14,85; suff. exp., 1 338 746.

Giscard d'Estaing, 366 297 (27,36); Mitterrand, 346 897 (25,91); Marchais, 287 069 (21,44); Chirac, 195 828 (14,62); Lalonde, 46 470 (3,47); Laguiller, 31 078 (2,32); Debré, 23 763 (1,77); Crépeau, 18 480 (1,38); Garaud, 13 080 (0,97 %); Bouchardeau, 9 784 (0,73).

LILLE

Inscr., 95 129; vot., 49 773
Suff. exp., 48 333

UDF-RPR, 18 523 (38,32) ; PS, 11 423 (23,63) ; FN, 6 098 (12,61) ; PCF, 4 923 (10,18) ; VERTS, 1 934 (4,00) ; ERE, 1 546 (3,19) ; LO, 1 106 (2,28) ; REUSSIR, 997 (2,06) ; PCI, 430 (0,88) ; PSU-CDU, 412 (0,85) ; EUE, 374 (0,77) ; UTILE, 309 (0,63) ; I 84, 241 (0,49) ; POE, (0,03).

CAMBRAI

Inscr., 23 893; vot., 14 546
Suff. exp., 13 965

UDF-RPR, 5 900 (42,24) ; PS, 3 036 (21,74) ; FN, 1 613 (11,55) ; PCF, 1 301 (9,31) ; VERTS, 521 (3,73) ; ERE, 432 (3,09) ; LO, 364 (2,60) ; REUSSIR, 291 (2,08) ; PCI, 168 (1,20) ; EUE, 117 (0,83) ; UTILE, 99 (0,70) ; PSU-CDU, 74 (0,52) ; I 84, 49 (0,35).

DOUAI

Inscr., 25 954; vot., 14 990
Suff. exp., 14 561

UDF-RPR, 6 538 (44,90) ; PS, 2 400 (16,48) ; PCF, 2 256 (15,49) ; FN, 1 405 (9,64) ; VERTS, 472 (3,24) ; ERE, 384 (2,63) ; REUSSIR, 229 (1,57) ; LO, 228 (1,56) ; PCI, 181 (1,24) ; EUE, 146 (1,00) ; PSU-CDU, 128 (0,87) ; UTILE, 119 (0,81) ; I 84, 75 (0,51).

DUNKERQUE

Inscr., 47 857; vot., 26 700
Suff. exp., 25 846

UDF-RPR, 10 886 (42,11) ; PS, 5 213 (20,16) ; FN, 3 300 (12,76) ; PCF, 2 036 (7,87) ; VERTS, 1 349 (5,21) ; ERE, 779 (3,01) ; LO, 715 (2,76) ; REUSSIR, 493 (1,90) ; PCI, 291 (1,12) ; UTILE, 247 (0,95) ; EUE, 225 (0,87) ; I 84, 176 (0,68) ; PSU-CDU, 136 (0,52).

MARCQ-EN-BARŒUL

Inscr., 24 950; vot., 15 190
Suff. exp., 14 892

UDF-RPR, 7 820 (52,51) ; PS, 2 214 (14,86) ; FN, 1 930 (12,95) ; PCF, 850 (5,70) ; ERE, 506 (3,39) ; VERTS, 503 (3,37) ; REUSSIR, 411 (2,75) ; LO, 210 (1,41) ; EUE, 128 (0,85) ; I 84, 96 (0,64) ; UTILE, 80 (0,53) ; PSU-CDU, 78 (0,52) ; PCI, 66 (0,44).

MAUBEUGE

Inscr., 20 481; vot., 11 000
Suff. exp., 10 570

UDF-RPR, 3 573 (33,80) ; PS, 2 111 (19,97) ; PCF, 1 811 (17,13) ; FN, 1 592 (15,06) ; VERTS, 386 (3,65) ; ERE, 272 (2,57) ; LO, 242 (2,28) ; REUSSIR, 174 (1,64) ; PCI, 110 (1,04) ; PSU-CDU, 93 (0,87) ; EUE, 89 (0,84) ; I 84, 63 (0,59) ; UTILE, 54 (0,51).

ROUBAIX

Inscr., 47 742; vot., 27 010
Suff. exp., 25 809

UDF-RPR, 8 871 (34,37); PS, 5 476 (21,21); FN, 4 937 (19,12); PCF, 2 252 (8,72); VERTS, 973 (3,77); LO, 754 (2,92); ERE, 720 (2,78); REUSSIR, 554 (2,14); PCI, 324 (1,25); PSU-CDU, 282 (1,09); I 84, 267 (1,03); EUE, 227 (0,87); UTILE, 172 (0,66).

TOURCOING

Inscr., 54 276; vot., 32 372
Suff. exp., 31 101

UDF-RPR, 11 513 (37,01); FN, 7 148 (22,98); PS, 5 391 (17,33); PCF, 2 507 (8,06); VERTS, 1 254 (4,03); ERE, 786 (2,52); LO, 761 (2,44); REUSSIR, 589 (1,89); EUE, 272 (0,87); PCI, 261 (0,83); UTILE, 229 (0,73); PSU-CDU, 217 (0,69); I 84, 173 (0,55).

VALENCIENNES

Inscr., 26 331; vot., 14 756
Suff. exp., 14 307

UDF-RPR, 6 410 (44,80); PCF, 2 339 (16,34); PS, 2 063 (14,41); FN, 1 556 (10,87); VERTS, 497 (3,47); ERE, 358 (2,50); REUSSIR, 331 (2,31); LO, 264 (1,84); PCI, 128 (0,89); I 84, 101 (0,70); UTILE, 94 (0,65); EUE, 85 (0,59); PSU-CDU, 81 (0,56).

(Lire la suite page 16.)

(Suite de la page 15.)

VILLENEUVE-D'ASCQ
Inscr., 32 866; vot., 18 240
Suff. exp., 17 710

UDF-RPR, 6 627 (37,41); PS, 4 412 (24,91); FN, 1 948 (10,99); PCF, 1 519 (8,57); VERTS, 970 (5,47); ERE, 804 (4,53); REUSSIR, 433 (2,44); LO, 349 (1,97); PSU-CDU, 182 (1,02); PCI, 141 (0,79); EUE, 132 (0,74); I 84, 119 (0,67); UTILE, 73 (0,41); POE, 1 (0).

WATTRELOS
Inscr., 28 511; vot., 15 645
Suff., exp., 14 802

UDF-RPR, 4 248 (28,69); PS, 4 046 (27,33); FN, 2 497 (16,86); PCF, 1 527 (10,31); VERTS, 732 (4,94); LO, 420 (2,83); ERE, 401 (2,70); REUSSIR, 266 (1,79); PCI, 182 (1,22); EUE, 144 (0,97); PSU-CDU, 131 (0,88); UTILE, 105 (0,70); I 84, 103 (0,69).

Avec une participation qui dépasse la barre des 60 %, mais régresse de près de huit points par rapport à 1979, la gauche marque un très sévère recul puisque, PS, PC et extrême gauche réunis, elle perd près de 13 points, passant de 54,54 % des suffrages en 1979 à 41,45 %. Même en y ajoutant les 2,8 % obtenus par la liste ERE, elle reste bien au-dessous des 50 % et même des 45 %. Et si on lui accorde une part des 4,18 % de la liste des Verts, elle demeure bien loin encore du score de M. Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle de 1981 (55,35 %). Au premier tour de cette élection, les scores cumulés de MM. Mitterrand et Marchais atteignent 47,35 %, soit près de onze points de plus que la liste socialiste et communiste en 1984.

Ce recul est le fait du PS, qui perd cinq points par rapport à 1979, mais surtout du Parti communiste, qui s'effondre de dix points : en 1979, il dépassait, avec 26 % des voix, le parti socialiste.

Cette régression importante de la gauche, qui perd dans ce scrutin la majorité dans le département, ne bénéficie pas aux deux composantes traditionnelles de l'opposition : la liste de Mme Veil obtient 36,88 % des suffrages, c'est-à-dire à peu près le même score que celui obtenu par l'addition des voix UDF-RPR de 1979. En revanche, la poussée de M. Le Pen est, là aussi, bien réelle : il dépasse les 10 %.

Cette montée de l'extrême droite est nettement plus faible dans les zones rurales, notamment dans les Flandres. Elle est importante dans les villes, en particulier dans les cités ouvrières, et plus encore dans celles emportées par l'opposition aux dernières municipales et où sont très ressentis les problèmes liés à l'insécurité et à l'immigration: C'est le cas à Tourcoing, où la liste Le Pen atteint 22,98 %, arrivant en seconde position devant le PS (17,33 %) et le PC (8,6 %). C'est le cas également à Roubaix (19,12 %).

La liste d'extrême droite devance d'ailleurs le PC dans plusieurs villes : Tourcoing, Roubaix, Villeneuve-d'Ascq, Dunkerque, Cambrai...

Le PC perd du terrain, y compris dans ses zones de bonnes implantation. Il recule ainsi de douze points par rapport à 1979 dans la circonscription dont M. Alain Bocquet, premier secrétaire de la fédération du PC, est député. Le PS recule, lui aussi, dans certains de ses fiefs traditionnels : c'est le cas à Wattrelos, dont M. Alain Faugaret, député (PS) est le maire et où M. Le Pen dépasse les 16 %.

A Lille, ville du premier ministre, la gauche ne résiste guère mieux qu'ailleurs. Le PC perd sept points et le PS six points. Résultat un peu moins sévère si on y ajoute les 3,19 % des suffrages de la liste Stirn. Mais, là encore, ce recul de la gauche ne renforce pas l'opposition traditionnelle — RPR, UDF — ces deux partis régressant même, par rapport au premier tour des municipales, au profit de M. Le Pen. Ce dernier obtient 12,6 % des suffrages dans la ville de M. Pierre Mauroy.

OISE

Inscr., 423 796; vot., 253 294
Abst., 170 502 (40,23)
Blancs ou nuls, 10 251 (4,04)
Suff. exp., 243 043

UDF-RPR, 95 470 (39,28); PS, 47 234 (19,43); FN, 31 033 (12,76); PCF, 28 132 (11,57); VERTS, 9 602 (3,95); ERE, 7 978 (3,28); LO, 7 461 (3,06); REUSSIR, 5 785 (2,38); PCI, 3 245 (1,33); I 84, 2 214 (0,91); PSU-CDU, 2 022 (0,83); UTILE, 1 729 (0,71); EUE, 1 121 (0,46); POE, 17 (0).

1979. — Insc., 389 905; vot., 259 280; abst., 33,50; suff. exp., 245838.

UFE, 59 036 (24,01); PCF, 58 376 (23,74); PS-MRG, 56 323 (22,91); DIFE, 39 255 (15,96); Trotskistes, 11 026 (4,48); Eur. Ecol., 10 267 (4,17); EEE, 4 691 (1,90); Déf. Interprof., 3 680 (1,49); Eurodroite, 3 184 (1,29).

1981. — Insc., 408 357; vot., 345 391; abst., 15,41; suff. exp., 339 786.

Giscard d'Estaing, 88 399 (26,01); Mitterrand, 86 771 (25,53); Marchais, 61 695 (18,15); Chirac, 59 094 (17,39); Lalonde, 12 887 (3,79); Laguiller, 10 063 (2,96); Crépeau, 7 282 (2,14); Debré, 5 865 (1,72); Garaud, 4 658 (1,37); Bouchardeau, 3 072 (0,90).

BEAUVAIS
Inscr., 30 647; vot., 18 040
Suff., exp., 17 412

UDF-RPR, 6 694 (38,44); PS, 4 056 (23,29); FN, 2 312 (13,27); PCF, 1 580 (9,07); VERTS, 637 (3,65); ERE, 530 (3,04); LO, 473 (2,71); REUSSIR, 341 (1,95); EUE, 202 (1,16); PCI, 197 (1,13); I 84, 153 (0,87); PSU-CDU, 130 (0,74); UTILE, 107 (0,61).

COMPIÈGNE
Inscr., 22 144; vot., 12 486
Suff. exp., 12 162

UDF-RPR, 5 485 (45,09); PS, 2 192 (18,02); FN, 1 889 (15,53); PCF, 781 (6,42); ERE, 490 (4,02); VERTS, 452 (3,71); REUSSIR, 271 (2,22); LO, 184 (1,51); PCI, 101 (0,83); EUE, 99 (0,81); PSU-CDU, 83 (0,68); I 84, 75 (0,61); UTILE, 59 (0,48); POE, 1 (0,00).

CREIL
Inscr., 16 340; vot., 7 727
Suff. exp., 7 485

UDF-RPR, 2 173 (29,03); PS, 2 040 (27,25); FN, 1 173 (15,67); PCF, 984 (13,14); VERTS, 276 (3,68); LO, 214 (2,85); ERE, 210 (2,80); REUSSIR, 133 (1,77); PSU-CDU, 70 (0,93); EUE, 63 (0,84); PCI, 60 (0,80); I 84, 57 (0,76); UTILE, 31 (0,41); POE, 1 (0,01).

Avec 39,28 % des voix, la liste conduite par Mme Veil retrouve à peine le score cumulé des listes Veil et Chirac de 1979 (39,97 %). Le parti socialiste, lui, perd trois points par rapport à la même consultation, mais il était alors associé au MRG. Quant au Parti communiste, il subit une baisse encore plus forte : en 1979 il était en seconde position avec 23,74 % mais ne se trouve cette fois qu'à la quatrième place avec 11,57 %, devancé d'un point par le Front national. Dans les trois plus grandes villes du département la liste conduite par M. Le Pen distance celle des communistes. A Compiègne, elle obtient même le double des voix. Il est vrai que l'un de ses candidats réside dans l'arrondissement, par ailleurs acquis à la droite. Plus surprenant est le score du Front national dans deux villes socialistes, Creil et Beauvais. A Creil on note un taux important de population immigrée.

ORNE

Inscr., 207 678; vot., 122 133
Abst., 85 545 (41,19)
Blancs ou nuls, 5 181 (4,24)
Suff. exp., 116 952

UDF-RPR, 59 594 (50,95); PS, 21 377 (18,27); FN, 9 110 (7,78); ERE, 6 374 (5,45); PCF, 5 593 (4,78); VERTS, 3 919 (3,35); LO, 3 549 (3,03); REUSSIR, 2 667 (2,28); I 84, 1 291 (1,10); PCI, 1 248 (1,06); UTILE, 1 091 (0,93); PSU-CDU, 841 (0,71); EUE, 298 (0,25).

1979. — Insc., 200 430; vot., 124 637; abst., 37,81; suff. exp., 116 669.

UFE, 36 973 (31,69); PS-MRG, 26 376 (22,60); DIFE, 24 613 (21,09); PCF, 13 563 (11,62); Eur. Ecol., 5 686 (4,87); Trotskistes, 4 019 (3,44); EEE, 2 289 (1,96); Déf. Interprof., 1 704 (1,46); Eurodroite, 1 446 (1,23).

1981. — Insc., 205 689; vot., 171 566; abst., 16,58; suff. exp., 168 934.

Giscard d'Estaing, 51 827 (30,67); Chirac, 42 138 (24,94); Mitterrand, 39 794 (23,55); Marchais, 14 598 (8,64); Lalonde, 6 343 (3,75); Laguiller, 4 521 (2,67); Crépeau, 3 158 (1,86); Debré, 2 710 (1,60); Garaud, 2 122 (1,25); Bouchardeau, 1 723 (1,01).

ALENÇON
Inscr., 18 846; vot., 9 791
Suff. exp., 9 507

UDF-RPR, 4 345 (45,70); PS, 2 447 (25,73); FN, 597 (6,27); PCF, 539 (5,66); ERE, 377 (3,96); VERTS, 368 (3,87); LO, 223 (2,34); REUSSIR, 181 (1,90); PCI, 107 (1,12); PSU-CDU, 105 (1,10); EUE, 89 (0,93); I 84, 66 (0,69); UTILE, 63 (0,66).

Baisse pour les partis de la majorité, stabilité pour la liste de Mme Veil, par rapport aux élections présidentielles de 1981, l'Orne ressemble aux autres départements. Avec des nuances toutefois. Ainsi la liste de M. Le Pen reste en dessous de son score national, avec 7,79 % des suffrages. Dans ce département, la liste ERE dépasse les 5 %, un bon résultat dû à l'influence de M. Stirn, proche voisin, et aussi à M. Doubin, qui séjourne souvent dans la région.

PAS-DE-CALAIS

Inscr., 963 887; vot., 611 677
Abst., 352 210 (36,54)
Blancs ou nuls, 31 335 (5,12)
Suff. exp., 580 342

UDF-RPR, 198 723 (34,24); PS, 141 552 (24,39); PCF, 104 580 (18,02); FN, 38 727 (6,67); VERTS, 22 732 (3,91); LO, 18 960 (3,26); ERE, 14 731 (2,53); REUSSIR, 10 866 (1,87); PCI, 10 101 (1,74); UTILE, 5 780 (0,99); I 84, 5 179 (0,89); PSU-CDU, 4 778 (0,82); EUE, 3 565 (0,61); POE, 68 (0,01).

1979. — Insc., 923 755; vot., 650 756; abst., 29,55; suff. exp., 617 837.

PCF, 173 949 (28,15); PS-MRG, 170 243 (27,55); UFE, 123 345 (19,96); DIFE, 78 905 (12,77); Trotskistes, 25 387 (4,10); Eur. Ecol., 20 464 (3,31); EEE, 10 763 (1,74); Déf. Interprof., 7 668 (1,24); Eurodroite, 7 100 (1,14); Rég. Eur., 7 (0); PSU, 6 (0).

1981. — Insc., 945 564; vot., 816 833; abst., 13,61; suff. exp., 800 384.

Mitterrand, 221 988 (27,73); Giscard d'Estaing, 209 454 (26,16); Marchais, 185 427 (23,16); Chirac, 110 377 (13,79); Lalonde, 21 127 (2,63); Laguiller, 19 881 (2,48); Debré, 11 348 (1,41); Crépeau, 9 491 (1,18); Garaud, 6 590 (0,82); Bouchardeau, 4 701 (0,58).

ARRAS
Inscr., 26264; vot., 17436
Suff. exp., 16723

UDF-RPR, 6136 (36,69); PS, 4849 (28,99); PCF, 1500 (8,96); FN, 1423 (8,50); VERTS, 889 (5,31); ERE, 524 (3,13); LO, 354 (2,11); REUSSIR, 295 (1,76); PCI, 202 (1,20); EUE, 153 (0,91); PSU-CDU, 141 (0,84); 184, 130 (0,77); UTILE 126 (0,75); POE, 1 (0,00).

BOULOGNE-SUR-MER
Inscr., 30066; vot., 15830
Suff. exp., 15308

UDF-RPR, 5611 (36,65); PS, 4044 (26,41); PCF, 2246 (14,67); FN, 1161 (7,58); VERTS, 517 (3,37); LO, 448 (2,92); ERE, 404 (2,63); REUSSIR, 238 (1,55); PCI, 183 (1,19); EUE, 130 (0,84); 184, 116 (0,75); PSU-CDU, 113 (0,73); UTILE, 97 (0,63).

CALAIS
Inscr., 50325; vot., 25537
Suff. exp., 24324

UDF-RPR, 8311 (34,16); PCF, 6320 (25,98); PS, 4099 (16,85); FN, 1832 (7,53); VERTS, 886 (3,64); LO, 639 (2,62); ERE, 617 (2,53); REUSSIR, 450 (1,85); PCI, 343 (1,41); 184, 324 (1,33); PSU-CDU, 195 (0,80); EUE, 157 (0,64); UTILE, 151 (0,62).

LENS
Inscr., 25348; vot., 15396
Suff. exp., 14547

PS, 4572 (31,42); UDF-RPR, 3779 (25,97); PCF, 2454 (16,86); FN, 1107 (7,60); VERTS, 672 (4,61); LO, 487 (3,34); ERE, 384 (2,63); REUSSIR, 270 (1,85); PCI, 221 (1,51); EUE, 178 (1,22); PSU-CDU, 163 (1,12); UTILE, 143 (0,98); 184, 117 (0,80).

LIÉVIN
Inscr., 22023; vot., 13627
Suff. exp., 12743

PS, 4433 (34,78); PCF, 2749 (21,57); UDF-RPR, 2549 (20,00); FN, 696 (5,46); VERTS, 577 (4,52); LO, 497 (3,90); ERE, 280 (2,19); REUSSIR, 189 (1,48); PCI, 184 (1,44); PSU-CDU, 159 (1,24); UTILE, 153 (1,20); I 84, 144 (1,13); EUE, 133 (1,04).

La gauche fait mieux ici que sa moyenne nationale. Le Parti socialiste limite son érosion par rapport aux élections européennes de 1979 : il avait obtenu 27,55 % des voix — mais avec les radicaux de gauche, — il en recueille 24,39 % cette fois. Toutefois, il perd plus de 3 points en comparaison des résultats de M. François Mitterrand au premier tour de 1981.

A Boulogne-sur-Mer, où le maire est M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, le PS se maintient, mais le recul du Parti communiste est sévère : depuis 1979, il tombe de 25 % à 14,67 %. A Calais, dont le maire, M. Jean-Jacques Barthe, est communiste, le PC connaît aussi un recul très net. Même lorsqu'il reste en tête, dans certaines communes du bassin minier notamment, il perd fréquemment des voix.

Le Pas-de-Calais demeure un bastion solide pour la gauche. Mais, lors des futures consultations, le reflux du PC posera de sérieux problèmes à la majorité, puisque, au total, les communistes auront baissé de 10 points en dix ans, sur l'ensemble du département. L'opposition UDF-RPR n'en progresse pas pour autant, elle gagne 2 points par rapport à 1979 mais recule de 6 points par rapport au premier tour de l'élection présidentielle de 1981. M. Le Pen s'en tient à 6,67 % des voix.

PUY-DE-DOME

Inscr., 392 303; vot., 233 534
Abst., 158 769 (40,47)
Blancs ou nuls, 7 446 (3,18)
Suff. exp., 226 088

UDF-RPR, 99 390 (43,96); PS, 55 988 (24,76); PCF, 21 765 (9,62); FN, 18 037 (7,97); ERE, 7 196 (3,18); VERTS, 6 807 (3,01); LO, 5 040 (2,22); REUSSIR, 3 879 (1,71); PCI, 2 115 (0,93); UTILE, 1 632 (0,72); PSU-CDU, 1 608 (0,71); I 84, 1 086 (0,48); POE, 908 (0,40); EUE, 637 (0,28).

1979. — Insc., 376 385; vot., 227 401; abst., 39,58; suff. exp., 217 221.

UFE, 66 430 (30,58); PS-MRG, 60 209 (27,71); PCF, 40 175 (18,49); DIFE, 26 704 (12,29); Trotskistes, 7 676 (3,53); Eur. Ecol., 7 653 (3,52); Déf. Interprof., 3 347 (1,54); EEE, 3 042 (1,40); Eurodroite, 1 985 (0,91).

1981. — Insc., 387 673; vot., 321 587; abst., 17,04; suff. exp., 317 272.

Giscard d'Estaing, 101 027 (31,84); Mitterrand, 88 820 (27,99); Chirac, 46 148 (14,54); Marchais, 43 495 (13,70); Lalonde, 11 940 (3,76); Laguiller, 9 194 (2,89); Crépeau, 6 094 (1,92); Garaud, 4 073 (1,28); Bouchardeau, 3 372 (1,06); Debré, 3 109 (0,97).

CLERMONT-FERRAND
Inscr., 73 008; vot., 41 835
Suff. exp., 40 851

UDF-RPR, 17 337 (42,43); PS, 10 201 (24,97); FN, 3 969 (9,71); PCF, 3 693 (9,04); ERE, 1 505 (3,68); VERTS, 1 435 (3,51); REUSSIR, 731 (1,78); LO, 711 (1,74); PCI, 304 (0,74); PSU-CDU, 300 (0,73); EUE, 204 (0,49); POE, 163 (0,39); I 84, 152 (0,37); UTILE, 146 (0,35).

Dans le département du Puy-de-Dôme, où les abstentions atteignent 40,48 % des inscrits, la comparaison avec les résultats des Européennes de 1979 met deux faits en évidence : l'affaiblissement du PC (– 8,88 %) et la poussée de l'extrême droite (+ 7,07 %).

Les suffrages rassemblés par Mme Veil marquent un léger progrès (+ 1,46 %) par rapport à ceux réunis en 1979 sous son nom et celui de M. Chirac. En revanche, on note une certaine stabilité du PS, car son recul de 3,03 % doit être modulé puisqu'il n'était plus associé au MRG.

La comparaison avec l'élection présidentielle donne, en revanche, une perte sèche de 3,23 % au PS et de 4,09 % pour le PCF.

Du côté de l'opposition, qui comptabilisait 47,37 % des voix, le manque à gagner de Mme Veil est de 3,41 %. Ainsi, c'est grâce à M. Le Pen que la droite est majoritaire dans le Puy-de-Drôme. Le leader du Front national a établi un record dans la ville thermale de Châtel-Guyon : 15,47 %, et a obtenu un score de 13,72 % à Thiers, ville dirigée par M. Maurice Adevah-Pœuf, député PS.

A Clermont-Ferrand, les municipales de 1983 avaient donné à la liste d'union de la gauche un score de 53,10 % au premier tour. Cette fois, le total des voix du PS et du PC représente 34,01 % (24,97 % pour le PS, 9,04 % pour le PC).

Cette perte importante correspond notamment à une progression sensible de l'extrême droite, M. Le Pen réunissant 9,71 % des suffrages, devançant ainsi le PC, contre 3,99 % à la liste municipale conduite par un membre du Front national.

La liste d'opposition, d'inspiration giscardienne, avait établi un pourcentage de 39,58 %. Mme Veil rassemble 42,43 % des voix dans la ville dirigée par M. Roger Quilliot, PS, ancien ministre de l'urbanisme et du logement. Le taux d'abstentions est passé de 27,62 % à 42,70 %.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Inscr., 399 116; vot., 241 594
Abst., 157 522 (39,46)
Blancs ou nuls, 7 795 (3,22)
Suff. exp., 233 799

UDF-RPR, 110 577 (47,29); PS, 58 704 (25,10); FN, 18 921 (8,09); PCF, 17 487 (7,47); ERE, 6 809 (2,91); VERTS, 6 449 (2,75); LO, 4 131 (1,76); REUSSIR, 3 576 (1,52); PSU-CDU, 1 730 (0,73); PCI, 1 635 (0,69); I 84, 1 583 (0,67); UTILE, 1 343 (0,57); EUE, 854 (0,36).

1979. — Insc., 377 017; vot., 240 571; abst., 36,19; suff. exp., 230 652.

UFE, 67 993 (29,47); PS-MRG, 60 215 (26,10); DIFE, 44 298 (19,20); PCF, 31 774 (13,77); Eur. Ecol., 10 362 (4,49); Trotskistes, 5 617 (2,43); Eurodroite, 3 827 (1,65); EEE, 3 577 (1,55); Déf. Interprof., 2 987 (1,29); Reg. Eur., 1 (0); PSU, 1 (0).

1981. — Insc., 389 806; vot., 318 656; abst., 18,25; suff. exp., 314 746.

Giscard d'Estaing, 90 456 (28,73); Mitterrand, 89 886 (28,55); Chirac, 65 365 (20,76); Marchais, 33 283 (10,57); Lalonde, 11 643 (3,69); Laguiller, 6 402 (2,03); Crépeau, 5 590 (1,77); Debré, 4 979 (1,58); Garaud, 3 750 (1,19); Bouchardeau, 3 392 (1,07).

PAU
Inscr., 48 093; vot., 28 482
Suff. exp., 27 863

UDF-RPR, 12 587 (45,17); PS, 7 291 (26,16); FN, 3 336 (11,97); PCF, 1 609 (5,77); ERE, 880 (3,15); VERTS, 762 (2,73); REUSSIR, 363 (1,30); LO, 311 (1,11); PSU-CDU, 198 (0,71); EUE, 169 (0,60); PCI, 135 (0,48); I 84, 119 (0,42); UTILE, 103 (0,36).

BAYONNE
Inscr., 26 404; vot., 14 710
Suff. exp., 14 345

UDF-RPR, 6 693 (46,65); PS, 3 579 (24,94); FN, 1 264 (8,81); PCF, 1 226 (8,54); ERE, 399 (2,78); VERTS, 344 (2,39); LO, 226 (1,57); REUSSIR, 178 (1,24); PSU-CDU, 112 (0,78); PCI, 95 (0,66); EUE, 90 (0,62); I 84, 85 (0,59); UTILE, 54 (0,37).

Le fait le plus marquant de ce scrutin reste l'effritement du PC qui, en ne recueillant que 7,47 % des suffrages (contre 13,77 % en 1979), cède le pas au Front national. A Pau, où M. André Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, a conservé la mairie en mars 1983, le PC chute à 5,7 % tandis que le Front national totalise 11,97 % des suffrages. Les listes du PS et de Mme Veil se maintiennent par rapport à 1979 et 1981.

HAUTES-PYRÉNÉES

Inscr., 168 551; vot., 100 080
Abst., 68 471 (40,62)
Blancs ou nuls, 3 684, a (3,68)
Suff. exp., 96 396

UDF-RPR, 36 625 (37,99); PS, 23 915 (24,80); PCF, 15 237 (15,80); FN, 6 456 (6,69); ERE, 5 259 (5,45); VERTS, 2 514 (2,60); LO, 1 878 (1,94); REUSSIR, 1 338 (1,38); PSU-CDU, 841 (0,87); PCI, 793 (0,82); I 84, 653 (0,67); UTILE, 576 (0,59); EUE, 309 (0,32); POE, 2 (0,00).

1979. — Insc., 163 980; vot., 101 051; abst., 38,37; suff. exp., 96 586.

PS-MRG, 26 927 (27,87); PCF, 23 958 (24,80); UFE, 23 088 (23,90); DIFE, 13 393 (13,86); Eur. Ecol., 3 045 (3,15); Trotskistes, 2 635 (2,72); EEE, 1 259 (1,30); Eurodroite, 1 215 (1,25); Déf. Interprof., 1 066 (1,10).

1981. — Insc., 167 998; vot., 133 556; abst., 20,50; suff. exp., 131 463.

Mitterrand, 40 718 (30,97); Giscard d'Estaing, 30 512 (23,20); Marchais, 25 000 (19,01); Chirac, 20 613 (15,67); Lalonde, 4 078 (3,10); Crépeau, 3 173 (2,41); Laguiller, 2 816 (2,14); Debré, 1 771 (1,34); Garaud, 1 589 (1,20); Bouchardeau, 1 193 (0,90).

TARBES
Inscr., 31 706; vot., 16 851
Suff. exp., 16 449

UDF-RPR, 6 240 (37,93); PCF, 3 518 (21,38); PS, 3 455 (21); FN, 1 391 (8,45); ERE, 700 (4,25); VERTS, 403 (2,44); REUSSIR, 205 (1,24); LO, 174 (1,05); PSU-CDU, 109 (0,66); EUE, 97 (0,58); PCI, 73 (0,44); UTILE, 51 (0,31); I 84, 33 (0,20).

Malgré le soutien de la puissante fédération MRG du département et de M. François Abadie, sénateur, maire de Lourdes, la liste ERE n'obtient que 5,4 % des suffrages dans les Hautes-Pyrénées, et 4,25 % à Tarbes. L'opposition, UDF et RPR, reste stable par rapport à 1979 et au premier tour de l'élection présidentielle de 1981.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Inscr., 237 144; vot., 134 658
Abst., 102 486 (43,21)
Blancs ou nuls, 4 778 (3,54)
Suff. exp., 129 880

UDF-RPR, 45 817 (35,27); PS, 28 334 (21,81); PCF, 20 965 (16,14); FN, 20 611 (15,86); VERTS, 3 469 (2,67); ERE, 3 362 (2,58); REUSSIR, 1 806 (1,39); LO, 1 714 (1,31); PCI, 1 097 (0,84); UTILE, 854 (0,65); PSU-CDU, 779 (0,59); I 84, 587 (0,45); EUE, 479 (0,36); POE, 6 (0).

1979. — Insc., 214 780; vot., 121 829; abst., 43,27; suff. exp., 115 941.

PCF, 34 758 (29,97); UFE, 30 576 (26,37); PS-MRG, 24 005 (20,70); DIFE, 15 238 (13,14); Eur. Ecol., 3 425 (2,95); Trotskistes, 3 111 (2,68); Eurodroite, 1 889 (1,62); Déf. Interprof., 1 516 (1,30); EEE, 1 423 (1,22).

1981. — Insc., 224 924; vot., 174 891; abst., 22,24; suff. exp., 171 710.

Giscard d'Estaing, 45 533 (26,51); Mitterrand, 43 937 (25,58); Marchais, 35 850 (20,87); Chirac, 26 397 (15,37); Lalonde, 6 394 (3,72); Crépeau, 3 815 (2,22); Laguiller, 3 746 (2,18); Debré, 2 325 (1,35); Garaud, 2 181 (1,27); Bouchardeau, 1 532 (0,89).

PERPIGNAN
Inscr., 70 489; vot., 36 609
Suff. exp., 35 497

UDF-RPR, 13 375 (37,67); FN, 7 641 (21,52); PS, 7 048 (19,85); PCF, 3 854 (10,85); ERE, 897 (2,52); VERTS, 866 (2,43); REUSSIR, 487 (1,37); LO, 429 (1,20); PSU-CDU, 204 (0,57); UTILE, 203 (0,57); PCI, 195 (0,54); EUE, 167 (0,47); I 84, 130 (0,36); POE, 1 (0,00).

Ce département, dont les deux députés appartiennent à la majorité gouvernementale (Mme Renée Soum, PS, et M. André Tourné, PC), a donné la préférence à l'opposition nationale. Un mouvement de bascule de 10 points a inversé la majorité de 1979, qui était, alors, favorable aux forces de gauche. Ce recul résulte de l'effondrement du Parti communiste (moins 14 points), tandis que le PS gagne 1 point).

Le PCF, avec 16,14 % des voix, et le Front national, avec 15,87 %, font des scores voisins et légèrement supérieurs à leur moyenne nationale, sur l'ensemble du département. A Perpignan, en revanche, la liste de M. Le Pen, avec 21,53 % des voix, fait un score double de celui de M. Marchais (10,86 %) et devance le PS. Cette élection révèle peut-être — pour la première fois au grand jour — une part de l'électorat qui avait permis la réélection très confortable de M. Paul Alduy, à la mairie, en mars 1983, à la tête d'une liste UDF-RPR. Le taux de chômage, la petite délinquance et l'insécurité, ainsi que le vieillissement de la population et la présence d'un électorat de rapatriés expliquent, sans doute, ce phénomène.

BAS-RHIN

Inscr., 593 179; vot., 308 947
Abst., 284 232 (47,91)
Blancs ou nuls, 14 731 (4,76)
Suff. exp., 294 216

UDF-RPR, 152 488 (51,82); PS, 38 305 (13,01); FN, 33 952 (11,53); VERTS, 18 367 (6,24); ERE, 12 772 (4,34); REUSSIR, 9 000 (3,05); LO, 7 931 (2,69); PCF, 6 707 (2,27); PCI, 3 949 (1,34); I 84, 3 215 (1,09); UTILE, 2 740 (0,93); PSU-CDU, 2 510 (0,85); EUE, 2 262 (0,76); POE, 18 (0,00).

1979. — Insc., 560 314; vot., 321 578; abst., 42,60; suff. exp., 304 909.

UFE, 124 069 (40,69); PS-MRG, 61 664 (20,22); DIFE, 51,482 (16,88); Eur. Ecol., 22 928 (7,51); PCF, 16496 (5,41); EEE, 9 798 (3,21); Trotskistes, 8 851 (2,90); Eurodroite, 5 065 (1,66); Déf. Interprof., 4 556 (1,49).

1981. — Insc., 580 167; vot., 467 395; abst., 19,43; suff. exp., 458 277.

Giscard d'Estaing, 210 093 (45,84); Mitterrand, 101 024 (22,04); Chirac, 69 469 (15,15); Lalonde, 21 596 (4,71); Marchais, 20 865 (4,55); Debré, 7 906 (1,72); Laguiller, 7 893 (1,72); Garaud, 7 294 (1,59); Crépeau, 7 174 (1,56); Bouchardeau, 4 963 (1,08).

STRASBOURG
Inscr., 124 798; vot., 61 382
Suff. exp., 60 082

UDF-RPR, 28 590 (47,58); PS, 10 288 (17,12); FN, 8 879 (14,77); VERTS, 3 190 (5,30); ERE, 2 680 (4,46); PCF, 1 810 (3,01); REUSSIR, 1 518 (2,52); LO, 829 (1,37); EUE, 762 (1,26); PSU-CDU, 505 (0,84); PCI, 350 (0,58); I 84, 349 (0,58); UTILE, 332 (0,55).

SCHILTIGHEIM
Inscr., 17 916; vot., 7 884
Suff. exp., 7 604

UDF-RPR, 3 158 (41,53); PS, 1 529 (20,10); FN, 1 072 (14,09); VERTS, 464 (6,10); PCF, 363 (4,77); ERE, 337 (4,43); REUSSIR, 191 (2,51); LO, 147 (1,93); PCI, 93 (1,22); EUE, 92 (1,20); PSU-CDU, 58 (0,76); UTILE, 55 (0,72); I 84, 45 (0,59).

HAUT-RHIN

Inscr., 421 974; vot., 211 505
Abst., 210 469 (49,87)
Blancs ou nuls, 11 460 (5,41)
Suff. exp., 200 045

UDF-RPR, 95 743 (47,86); PS, 29 881 (14,93); FN, 27 843 (13,91); VERTS, 14 003 (6,99); ERE, 8 307 (4,15); REUSSIR, 5 388 (2,69); PCF, 5 123 (2,56); LO, 5 091 (2,54); PCI, 2 236 (1,11); I 84, 1 832 (0,91); UTILE, 1 714 (0,85); PSU-CDU, 1 568 (0,78); EUE, 1 302 (0,65); POE, 14 (0,00).

1979. — Insc., 401 866; vot., 228 144; abst., 43,22; suff. exp., 213 855.

UFE, 77 530 (36,25); PS-MRG, 44 832 (20,96); DIFE, 34 547 (16,15); Eur. Ecol., 22 443 (10,49); PCF, 15 272 (7,14); EEE, 6 563 (3,06); Trotskistes, 6 104 (2,85); Eurodroite, 3 394 (1,58); Déf. Interprof., 3 169 (1,48); Reg. Eur., 1 (0).

1981. — Insc., 413 248; vot., 330 835; abst., 19,94; suff. exp., 322 447.

Giscard d'Estaing, 125 178 (38,82); Mitterrand, 74 679 (23,16); Chirac, 58 110 (18,02); Marchais, 18 840 (5,84); Lalonde, 16 953 (5,25); Laguiller, 7 679 (2,38); Debré, 6 102 (1,89); Crépeau, 5 665 (1,75); Garaud, 5 510 (1,70); Bouchardeau, 3 731 (1,15).

COLMAR
Inscr., 34 615; vot., 18 627
Suff. exp., 17 668

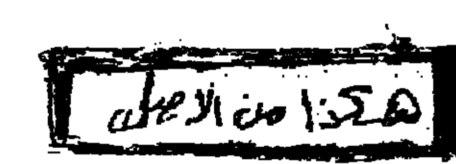
UDF-RPR, 8 982 (50,83); PS, 2 761 (15,62); FN, 1 855 (10,49); VERTS, 1 080 (6,11); ERE, 774 (4,38); PCF, 529 (2,99); REUSSIR, 436 (2,46); LO, 340 (1,92); EUE, 229 (1,29); PCI, 195 (1,10); I 84, 182 (1,03); UTILE, 180 (1,01); PSU-CDU, 125 (0,70).

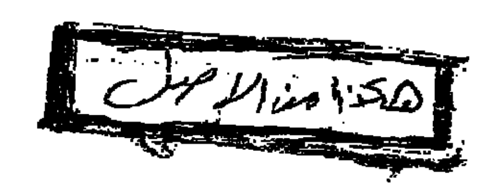
MULHOUSE
Inscr., 63 815; vot., 28 858
Suff. exp., 27 520

UDF-RPR, 11 630 (42,26); FN, 5 152 (18,72); PS, 4 710 (17,11); VERTS, 1 812 (6,58); PCF, 1 000 (3,63); ERE, 978 (3,55); REUSSIR, 625 (2,27); LO, 521 (1,89); EUE, 273 (0,99); I 84, 245 (0,89); PCI, 219 (0,79); PSU-CDU, 207 (0,75); UTILE, 148 (0,53).

Deux communes, Chalampé et Petit-Landau, n'ont pas voté parce que le bureau de vote n'a pu y être constitué. A l'instar d'une demi-douzaine d'autres communes riveraines du Rhin, ces deux municipalités avaient refusé d'organiser le scrutin pour protester contre une récente décision du préfet du Haut-Rhin de lancer une enquête d'utilité publique en vue des injections de saumure des mines de potasse d'Alsace dans leur sous-sol. Décision intervenue malgré l'opposition des communes concernées et d'une pétition ayant recueilli près de cinq mille signatures. Chalampé et Petit-Landau n'ont pu voter parce que aucun des habitants n'a accepté d'assister, comme assesseur, le fonctionnaire délégué depuis Colmar pour présider le bureau de vote.

L'érosion de l'électorat communiste est particulièrement spectaculaire, au point que la liste de M. Marchais est devancée non seulement par celle de Mme Veil, de M. Jospin et de M. Le Pen, mais aussi par celles de MM. Anger, Stirn et de Mme Gomez. Le PS ne se tire pas mieux de l'épreuve. La percée de M. Le Pen est particulièrement réussie à Mulhouse, dont un ancien adjoint au maire, M. Roland Bader, était son colistier.





CTIONS

EUROPÉENNES

RHONE

Inscr., 849 637; vot., 454 310
Abst., 395 327 (46,52)
Blancs ou nuls, 9 235 (2,03)
Suff. exp., 445 075

UDF-RPR, 193 078 (43,38); PS, 85 934 (19,30); FN, 70 619 (15,86); PCF, 37 836 (8,50); ERE, 14 488 (3,25); VERTS, 14 318 (3,21); REUSSIR, 10 023 (2,25); LO, 5 293 (1,18); PSU-CDU, 3 620 (0,81); UTILE, 2 712 (0,60); I 84, 2 057 (0,46); EUE, 1 925 (0,43); PCI, 1 878 (0,42); POE, 1 294 (0,29).

1979. – Insc., 827 330; vot., 461 931; abst., 44,16; suff. exp., 444 306.

UFE, 142 571 (32,08); PS-MRG, 103 082 (23,20); PCF, 78 844 (17,74); DIFE, 60 694 (13,66); Eur. Ecol., 23 633 (5,31); Trotskistes, 11 791 (2,65); EEE, 10 244 (2,30); Déf. Interprof., 6 763 (1,52); Eurodroite, 6 684 (1,50).

1981. – Insc., 849 046; vot., 670 336; abst., 21,04; suff. exp., 660 383

Giscard d'Estaing, 190 118 (28,78); Mitterrand, 172 694 (26,15); Chirac, 116 161 (17,58); Marchais, 87 705 (13,28); Lalonde, 31 243 (4,73); Crépeau, 15 400 (2,33); Laguiller, 13 360 (2,02); Debré, 11 921 (1,80); Bouchardeau, 11 770 (1,78); Garaud, 10 011 (1,51).

LYON

Inscr., 234 616; vot., 128 765
Suff. exp., 126 051

UDF-RPR, 58 220 (46,18); PS, 22 889 (18,15); FN, 21 429 (17,00); PCF, 8 514 (6,75); ERE, 4 194 (3,32); VERTS, 3 552 (2,81); REUSSIR, 2 703 (2,14); LO, 1 169 (0,92); PSU-CDU, 965 (0,76); EUE, 731 (0,57); UTILE, 583 (0,46); I 84, 440 (0,34); PCI, 417 (0,33); POE, 245 (0,19).

BRON

Inscr., 22 194; vot., 11 642
Suff. exp., 11 418

UDF-RPR, 4 266 (37,36); PS, 2 541 (22,25); FN, 2 025 (17,73); PCF, 1 066 (9,33); VERTS, 454 (3,97); ERE, 391 (3,42); REUSSIR, 226 (1,97); LO, 113 (0,98); PSU-CDU, 112 (0,98); EUE, 79 (0,69); UTILE, 56 (0,49); I 84, 39 (0,34); PCI, 32 (0,28); POE, 18 (0,15).

CALUIRE-ET-CUIRE

Inscr., 24 882; vot., 15 092
Suff. exp., 14 874

UDF-RPR, 6 993 (47,01); PS, 2 701 (18,15); FN, 2 539 (17,07); PCF, 718 (4,82); ERE, 529 (3,55); VERTS, 502 (3,37); REUSSIR, 428 (2,87); LO, 111 (0,74); PSU-CDU, 100 (0,67); EUE, 92 (0,61); UTILE, 57 (0,38); I 84, 51 (0,34); PCI, 34 (0,22); POE, 19 (0,12).

RILLIEUX-LA-PAPE

Inscr., 16 533; vot., 7 594
Suff. exp., 7 444

UDF-RPR, 2 887 (38,78); FN, 1 578 (21,19); PS, 1 462 (19,63); PCF, 538 (7,22); VERTS, 250 (3,35); ERE, 225 (3,02); REUSSIR, 178 (2,39); LO, 94 (1,26); PSU-CDU, 64 (0,85); EUE, 49 (0,65); PCI, 38 (0,51); UTILE, 31 (0,41); I 84, 26 (0,34); POE, 24 (0,32).

SAINT-PRIEST

Inscr., 20 950; vot., 10 253
Suff. exp., 10 025

UDF-RPR, 3 085 (30,77); PS, 2 367 (23,61); FN, 2 076 (20,70); PCF, 1 194 (11,91); VERTS, 347 (3,46); ERE, 324 (3,23); REUSSIR, 167 (1,66); LO, 166 (1,65); PSU-CDU, 69 (0,68); UTILE, 56 (0,55); EUE, 54 (0,53); I 84, 47 (0,46); PCI, 37 (0,36); POE, 36 (0,35).

VAULX-EN-VELIN

Inscr., 18 687; vot., 7 113
Suff. exp., 6 948

PCF, 1 754 (25,24); UDF-RPR, 1 510 (21,73); PS, 1 393 (20,04); FN, 1 348 (19,40); VERTS, 270 (3,88); ERE, 179 (2,57); LO, 105 (1,51); REUSSIR, 98 (1,41); PSU-CDU, 78 (1,12); UTILE, 53 (0,76); I 84, 45 (0,64); EUE, 42 (0,60); POE, 39 (0,56); PCI, 34 (0,48).

VÉNISSIEUX

Inscr., 31 579; vot., 14 426
Suff. exp., 14 080

PCF, 4 077 (28,95); UDF-RPR, 3 171 (22,52); PS, 2 943 (20,90); FN, 2 167 (15,39); VERTS, 446 (3,16); ERE, 371 (2,63); LO, 218 (1,54); REUSSIR, 205 (1,45); PSU-CDU, 147 (1,04); I 84, 91 (0,64); PCI, 67 (0,47); POE, 64 (0,45); EUE, 61 (0,43); UTILE, 52 (0,36).

VILLEURBANNE

Inscr., 63 898; vot., 31 686
Suff. exp., 31 023

UDF-RPR, 11 088 (35,74); PS, 7 540 (24,30); FN, 5 223 (16,83); PCF, 3 299 (10,63); VERTS, 1 072 (3,45); ERE, 993 (3,20); REUSSIR, 555 (1,78); LO, 396 (1,27); PSU-CDU, 300 (0,96); UTILE, 144 (0,46); EUE, 134 (0,43); PCI, 101 (0,32); I 84, 99 (0,31); POE, 79 (0,25).

Le Front national atteint le score impressionnant de 15,86 %, soit près du double du score du PC (8,5 %).

A Lyon, la liste du Front national recueille 17 % des voix et talonne le PS (18,16 %), tandis que Mme Veil (46,19 %) est loin d'atteindre le score des deux listes UDF et RPR de 1979 (50,06 %) ou le total des voix de MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Debré au premier tour de 1981 (52,47 %).

Cette poussée de l'extrême droite bouleverse surtout les équilibres politiques dans les communes de gauche de l'Est lyonnais. Ainsi, à Villeurbanne, dont le maire est le ministre de la défense, M. Charles Hernu, la liste socialiste ne recueille que 24,30 %, alors que le Front national approche son score lyonnais (16,83 %). Dans cette ville, le PC poursuit sa chute en perdant la moitié de ses électeurs en cinq ans, d'un scrutin européen à l'autre.

A Vénissieux et à Vaulx-en-Velin, les électeurs ont été très sensibles aux thèmes sécuritaires, mais les incidents des « étés chauds » dans ces communes et leurs quartiers des Minguettes ou de la Grapinière semblent avoir surtout joué un rôle démobilisateur dans l'électorat populaire. Les taux d'abstention dépassent ici largement la barre des 50 %.

Seul sujet de satisfaction pour les communistes, ils maintiennent l'écart en leur faveur face aux socialistes.

A Bron et à Saint-Priest, ces derniers, qui détiennent pourtant les mairies, sont largement distancés par la liste de Mme Veil, et écrasés si l'on prend en compte les suffrages qui se sont portés sur la liste de M. Le Pen.

HAUTE-SAONE

Inscr., 162 177; vot., 99 263
Abst., 62 914 (38,79)
Blancs ou nuls, 4 384 (4,41)
Suff. exp., 94 879

UDF-RPR, 42 157 (44,43); PS, 22 702 (23,92); FN, 10 673 (11,24); PCF, 6 427 (6,77); VERTS, 3 067 (3,23); ERE, 2 953 (3,11); LO, 2 426 (2,55); REUSSIR, 1 697 (1,78); PCI, 893 (0,94); PSU-CDU, 757 (0,79); UTILE, 601 (0,63); I 84, 341 (0,35); EUE, 164 (0,17); POE, 21 (0,02).

1979. – Insc., 155 048; vot., 96 436; abst., 37,80; suff. exp., 91 049.

UFE, 26 722 (29,34); PS-MRG, 26 304 (28,88); DIFE, 15 380 (16,89); PCF, 12 973 (14,24); Eur. Ecol., 3 096 (3,40); Trotskistes, 3 058 (3,35); EEE, 1 472 (1,61); Déf. Interprof., 1 151 (1,26); Eurodroite, 893 (0,98).

1981. – Insc., 159 659; vot., 131 085; abst., 17,89; suff. exp., 128 547.

Mitterrand, 37 614 (29,26); Giscard d'Estaing, 36 403 (28,31); Chirac, 23 442 (18,23); Marchais, 15 353 (11,94); Lalonde, 4 194 (3,26); Laguiller, 3 625 (2,81); Crépeau, 3 067 (2,38); Debré, 1 936 (1,50); Garaud, 1 650 (1,28); Bouchardeau, 1 263 (0,98).

VESOUL

Inscr., 9 216; vot., 5 193
Suff. exp., 5 038

UDF-RPR, 2 278 (45,21); PS, 1 162 (23,06); FN, 535 (10,61); PCF, 265 (5,26); ERE, 196 (3,89); VERTS, 154 (3,05); REUSSIR, 104 (2,06); LO, 101 (2,00); PSU-CDU, 79 (1,56); EUE, 57 (1,13); UTILE, 46 (0,91); PCI, 37 (0,73); I 84, 12 (0,23); POE, 12 (0,23).

Dans ce département où la droite a repris à la gauche le Conseil général et qui compte un parlementaire de gauche sur quatre, le Front national atteint 11,24 %. Cette progression se fait surtout au détriment de l'Union de l'opposition (44,43 %), notamment dans la circonscription de Vesoul-Gray, où M. Chirac et Mme Veil dépassaient en 1979 les 50 %.

En cette terre traditionnelle du radicalisme, où le PS et le MRG avaient réalisé ensemble 28,88 % en 1979, M. Jospin recueille 23,9 % et la liste ERE plafonne à 3,1 %. Le PC, lui, passe de 14,24 % en 1979 à 6,7 % aujourd'hui. Les Verts se maintiennent comme en 1979 juste au-dessus de 3 %.

SAONE-ET-LOIRE

Inscr., 391 243; vot., 209 211
Abst., 182 032 (46,52)
Blancs ou nuls, 7 671 (3,66)
Suff. exp., 201 540

UDF-RPR, 89 236 (44,27); PS, 47 183 (23,41); PCF, 21 130 (10,48); FN, 17 238 (8,55); ERE, 6 688 (3,31); VERTS, 5 870 (2,91); LO, 3 956 (1,96); REUSSIR, 3 888 (1,92); PCI, 2 140 (1,06); PSU-CDU, 1 256 (0,62); UTILE, 1 216 (0,60); I 84, 1 160 (0,57); EUE, 577 (0,28); POE, 2 (0,00).

1979. – Insc., 380 577; vot., 209 945; abst., 44,83; suff. exp., 200 323.

UFE, 53 847 (26,88); PS-MRG, 53 233 (26,57); PCF, 38 548 (19,24); DIFE, 25 835 (12,89); Déf. Interprof., 9 801 (4,89); Eur. Ecol., 9 236 (4,61); Trotskistes, 5 164 (2,57); EEE, 2 805 (1,40); Eurodroite, 1 854 (0,92).

1981. – Insc., 388 877; vot., 309 902; abst., 20,30; suff. exp., 304 883.

Giscard d'Estaing, 88 296 (28,96); Mitterrand, 85 970 (28,19); Chirac, 49 566 (16,25); Marchais, 46 143 (15,13); Lalonde, 10 509 (3,44); Crépeau, 6 734 (2,20); Laguiller, 6 643 (2,17); Debré, 4 580 (1,50); Garaud, 3 654 (1,19); Bouchardeau, 2 788 (0,91).

MACON

Inscr., 20 945; vot., 10 382
Suff., exp., 10 052

UDF-RPR, 4 160 (41,38); PS, 2 665 (26,51); FN, 1 143 (11,37); PCF, 764 (7,60); ERE, 360 (3,58); VERTS, 357 (3,55); REUSSIR, 189 (1,88); LO, 118 (1,17); PSU-CDU, 87 (0,86); PCI, 73 (0,72); EUE, 61 (0,60); UTILE, 38 (0,37); I 84, 37 (0,36).

CHALON-SUR-SAONE

Inscr., 31 100; vot., 16 399
Suff., exp., 16 032

UDF-RPR, 7 115 (44,37); PS, 4 094 (25,53); PCF, 1 690 (10,54); FN, 1 525 (9,51); ERE, 400 (2,49); VERTS, 391 (2,43); REUSSIR, 242 (1,50); LO, 226 (1,40); PCI, 93 (0,58); PSU-CDU, 89 (0,55); EUE, 68 (0,42); UTILE, 54 (0,33); I 84, 45 (0,28).

LE CREUSOT

Inscr., 19568; vot., 10 403
Suff., exp., 9 962

UDF-RPR, 3 972 (39,87); PS, 2 929 (28,39); PCF, 1 200 (12,04); FN, 853 (8,56); VERTS, 279 (2,80); ERE, 264 (2,65); REUSSIR, 151 (1,51); LO, 146 (1,46); PCI, 75 (0,75); EUE, 59 (0,59); PSU-CDU, 52 (0,52); I 84, 41 (0,41); UTILE, 41 (0,41).

Le recul de la gauche est important dans ce département, où le taux d'abstentions (46,5 %) est supérieur à la moyenne nationale. Le PC recule de 9 points par rapport aux élections européennes de 1979 et le PS perd 5 points si l'on compare son score à celui de M. Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 et un peu plus de 3 points par rapport aux élections européennes de 1979. La liste de Mme Veil, avec plus de 44 % des suffrages, ne réussit pas à égaler le pourcentage réalisé au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 par MM. Chirac et Giscard d'Estaing.

Le Front national reste en deçà de son score national. Néanmoins, dans des municipalités dirigées par des socialistes comme Mâcon et Le Creusot, il réalise des percées significatives. A Mâcon, les voix qui se sont portées sur la liste de M. Le Pen sont même supérieures de 400 à celles recueillies par la liste du Parti communiste.

SARTHE

Inscr., 353485; vot., 203706
Abst., 149779 (42,37)
Blancs ou nuls, 21954 (10,77)
Suff. exp., 181752

UDF-RPR, 83936 (46,18); PS, 36 526 (20,09); PCF, 18 825 (10,35); FN, 10 673 (5,87); VERTS, 6735 (3,70); LO, 6448 (3,54); ERE, 6088 (3,34); REUSSIR, 4 142 (2,27); PCI, 2 589 (1,42); I 84, 1 851 (1,01); UTILE, 1 785 (0,98); PSU-CDU, 1 569 (0,86); EUE, 583 (0,32); POE, 2 (0).

1979. – Insc., 334 354; vot., 201 986; abst., 39,58; suff. exp., 187 851.

UFE, 54 943 (29,24); PS-MRG, 44 089 (23,47); PCF, 37 369 (19,89); DIFE, 29 358 (15,62); Trotskistes, 6 961 (3,70); Eur. Ecol., 6 374 (3,39); EEE, 3 717 (1,97); Déf. Interprof., 2 801 (1,49); Eurodroite, 2 239 (1,19).

1981. – Insc., 346 161; vot., 288 278; abst., 16,72; suff. exp., 282 878.

Giscard d' Estaing, 87 241 (30,84); Mitterrand, 72 453 (25,61); Chirac, 48 978 (17,31); Marchais, 40 089 (14,17); Lalonde, 9 832 (3,47); Laguiller, 7 751 (2,74); Crépeau, 6 129 (2,16); Debré, 4 445 (1,57); Garaud, 3 019 (1,06); Bouchardeau, 2 941 (1,03).

LE MANS

Inscr., 97 012; vot., 48 757
Suff., exp., 47 305

UDF-RPR, 20 425 (43,17); PS, 10 240 (21,64); PCF, 7 070 (14,94); FN, 2 998 (6,33); VERTS, 1 724 (3,64); ERE, 1 566 (3,31); LO, 984 (2,08); REUSSIR, 838 (1,77); PSU-CDU, 376 (0,79); PCI, 324 (0,68); I 84, 279 (0,58); EUE, 251 (0,53); UTILE, 228 (0,48); POE, 2 (0,00).

Dans un département bien ancré dans l'opposition, la liste Veil améliore de près de 1,5 point le score cumulé des deux listes de droite aux élections européennes de 1979. A l'inverse, PC et PS perdent au total 13 points par rapport à 1979, chute qui est d'abord celle du Parti communiste (-9,5 points). Ce déclin est notamment sensible au Mans, municipalité communiste dont le maire, M. Robert Jarry, avait, avec 35,45 % des suffrages exprimés, devancé, au premier tour des élections municipales de 1983, le candidat socialiste qui avait obtenu 22,82 % des suffrages. La liste conduite par M. Marchais y obtient cette fois un score bien plus faible (14,94 %), alors que le résultat de la liste de M. Jospin correspond aux scores socialistes habituels (21,64 %). Plus élevé au Mans que dans l'ensemble du département, le score du Front national est deux fois plus faible (5,8 %) qu'au plan national.

SAVOIE

Inscr., 221 636; vot., 119 331
Abst., 102 305 (46,15)
Blancs ou nuls, 2 920 (2,44)
Suff. exp., 116 411

UDF-RPR, 52 561 (45,15); PS, 26 432 (22,70); FN, 13 236 (11,37); PCF, 10 418 (8,94); VERTS, 3 887 (3,33); ERE, 3 495 (3,00); REUSSIR, 1 635 (1,40); LO, 1 540 (1,32); UTILE, 960 (0,82); PCI, 752 (0,64); PSU-CDU, 661 (0,56); I 84, 541 (0,46); EUE, 293 (0,25).

1979. – Insc., 206 597; vot., 117 589; abst., 43,08; suff. exp., 113 115.

UFE, 33 482 (29,59); PS-MRG, 27 312 (24,14); PCF, 19 954 (17,64); DIFE, 18 657 (16,49); Eur. Ecol., 5 982 (5,28); Trotskistes, 3 000 (2,65); EEE, 1 983 (1,75); Déf. Interprof., 1 531 (1,35); Eurodroite, 1 211 (1,07); Rég. Eur., 2 (0); PSU, 1 (0).

1981. – Insc., 215 347; vot., 168 389; abst., 21,80; suff. exp., 165 870.

Giscard d'Estaing, 46 422 (27,98); Mitterrand, 41 896 (25,25); Chirac, 31 700 (19,11); Marchais, 22 978 (13,85); Lalonde, 8 184 (4,93); Laguiller, 3 778 (2,27); Crépeau, 3 264 (1,96); Debré, 3 026 (1,82); Garaud, 2 337 (1,40); Bouchardeau, 2 285 (1,37).

CHAMBÉRY

Inscr., 29 025; vot., 16 295
Suff., exp., 16 019

UDF-RPR, 7 143 (44,59); PS, 3 715 (23,19); FN, 2 188 (13,65); PCF, 1 205 (7,52); VERTS, 527 (3,28); ERE, 491 (3,06); REUSSIR, 224 (1,39); LO, 129 (0,80); PSU-CDU, 110 (0,68); PCI, 97 (0,60); EUE, 77 (0,48); UTILE, 60 (0,37); I 84, 53 (0,33).

La gauche, qui avait connu aux élections municipales de mars 1983 de sérieux revers, notamment en perdant la ville de Chambéry, voit ses composantes, PS et PC, s'affaiblir encore. Le reflux est plus net pour le Parti communiste, qui obtient moins de 9 % des suffrages, contre 17,64 % en 1979. L'effritement du Parti socialiste est moins important, comparé au précédent scrutin européen, puisqu'il obtient 22,70 % des voix contre 24,14 % il y a cinq ans, mais avec l'appui des radicaux de gauche.

Les socialistes savoyards, qui, au cours des années 70, s'étaient taillés la part du lion dans ce département où ils détenaient tous les sièges de députés et la présidence du conseil général, voient leurs espoirs de reconquête battus en brèche, malgré les efforts déployés ces derniers temps par M. Jean-Pierre Cot (PS), troisième sur la liste de M. Jospin aux élections européennes.

HAUTE-SAVOIE

Inscr., 392 881; vot., 165 927
Abst., 226 954 (57,76)
Blancs ou nuls, 4 213 (2,53)
Suff. exp., 161 714

UDF-RPR, 80 370 (49,69); PS, 29 201 (18,05); FN, 22 208 (13,73); PCF, 8 854 (5,47); VERTS, 6 236 (3,85); ERE, 5 727 (3,54); REUSSIR, 3 266 (2,01); LO, 1 924 (1,18); UTILE, 1 491 (0,92); PSU-CDU, 951 (0,58); PCI, 940 (0,58); EUE, 546 (0,33).

1979. – Insc., 286 182; vot., 153 053; abst., 46,51; suff. exp., 146 584.

UFE, 54 312 (37,05); PS-MRG, 30 922 (21,09); DIFE, 23 145 (15,78); PCF, 18 698 (12,75); Eur. Ecol., 8 444 (5,76); Trotskistes, 3 866 (2,63); EEE, 2 912 (1,98); Déf. Interprof., 2 324 (1,58); Eurodroite, 1 961 (1,33).

1981. – Insc., 302 034; vot., 234 760; abst., 22,27; suff. exp., 230 967.

Giscard d'Estaing, 72 615 (31,43); Mitterrand, 53 879 (23,32); Chirac, 47 499 (20,56); Marchais, 21 354 (9,24); Lalonde, 12 238 (5,29); Debré, 5 794 (2,50); Crépeau, 5 136 (2,22); Laguiller, 4 845 (2,09); Garaud, 4 362 (1,88); Bouchardeau, 3 245 (1,40).

ANNECY

Inscr., 28 337; vot., 14 792
Suff. exp., 14 525

UDF-RPR, 6 988 (48,11); PS, 3 023 (20,81); FN, 1 968 (13,54); PCF, 812 (5,59); ERE, 571 (3,93); VERTS, 532 (3,66); REUSSIR, 228 (1,56); LO, 114 (0,78); EUE, 96 (0,66); UTILE, 81 (0,55); PSU-CDU, 64 (0,44); PCI, 48 (0,33).

La Haute-Savoie, qui donne traditionnellement à la droite quelques-uns de ses meilleurs scores, n'a pas failli à la règle. Fief de la droite modérée et de la démocratie chrétienne, ce département permet pourtant à M. Le Pen de réaliser ici un très bon score dans le département comme à Annecy.

SEINE-MARITIME

Inscr., 790 024; vot., 443 331
Abst., 346 693 (43,38)
Blancs ou nuls, 17 124 (3,86)
Suff. exp., 426 207

UDF-RPR, 173 895 (40,80); PS, 88 948 (20,86); PCF, 59 419 (13,94); FN, 35 747 (8,38); VERTS, 15 448 (3,62); LO, 12 727 (2,98); ERE, 12 519 (2,93); REUSSIR, 8 948 (2,09); PCI, 4 632 (1,08); PSU-CDU, 3 274 (0,76); I 84, 3246 (0,76); UTILE, 2 800 (0,65); POE, 2 610 (0,61); EUE, 1 994 (0,46).

1979. – Insc., 759 736; vot., 476 164; abst., 37,32; suff. exp., 452 021.

UFE, 120 053 (26,55); PCF, 113 354 (25,07); PS-MRG, 106 164 (23,48); DIFE, 56 933 (12,59); Eur. Ecol., 17 799 (3,93); Trotskistes, 17 686 (3,91); EEE, 8 700 (1,92); Eurodroite, 5 772 (1,27); Déf. Interprof., 5 545 (1,22); Rég. Eur., 14 (0); PSU, 1 (0).

1981. – Insc., 782 984; vot., 654 465; abst., 16,41; suff. exp., 644 022.

Giscard d'Estaing, 180 848 (28,08); Mitterrand, 171 161 (26,57); Marchais, 123 304 (19,14); Chirac, 91 409 (14,19); Lalonde, 24 046 (3,73); Laguiller, 17 824 (2,76); Crépeau, 12 598 (1,95); Debré, 9 518 (1,47); Garaud, 6 997 (1,08); Bouchardeau, 6 317 (0,98).

ROUEN

Inscr., 60 280; vot., 32 852
Suff., exp., 31 938

UDF-RPR, 14 844 (46,47); PS, 6 374 (19,95); FN, 3 525 (11,04); PCF, 2 719 (8,51); VERTS, 1 105 (3,45); ERE, 1 029 (3,22); LO, 716 (2,24); REUSSIR, 553 (1,73); PSU-CDU, 305 (0,95); EUE, 205 (0,64); PCI, 175 (0,54); I 84, 138 (0,43); UTILE, 125 (0,39); POE, 122 (0,38).

DIEPPE

Inscr., 25 226; vot., 13 726
Suff. exp., 13 243

UDF-RPR, 5 244 (39,59); PCF, 2 678 (20,22); PS, 2 510 (18,95); FN, 918 (6,93); VERTS, 414 (3,12); ERE, 370 (2,79); LO, 369 (2,78); REUSSIR, 203 (1,53); PCI, 142 (1,07); EUE, 91 (0,68); PSU-CDU, 86 (0,64); UTILE, 78 (0,58); I 84, 76 (0,57); POE, 64 (0,48).

LE GRAND-QUEVILLY

Inscr., 20 427; vot., 11 215
Suff. exp., 10 610

PS, 4 028 (37,96); UDF-RPR, 2 556 (24,09); PCF, 1 391 (13,11); FN, 733 (6,90); VERTS, 502 (4,73); LO, 381 (3,59); ERE, 266 (2,50); REUSSIR, 204 (1,92); PSU-CDU, 142 (1,33); PCI, 112 (1,05); EUE, 96 (0,90); I 84, 79 (0,74); POE, 73 (0,68); UTILE, 47 (0,44).

LE HAVRE

Inscr., 128 768; vot., 64 298
Suff. exp., 62 515

UDF-RPR, 22 270 (35,62); PCF, 13 513 (21,61); PS, 11 894 (19,02); FN, 6 423 (10,27); VERTS, 2 231 (3,56); ERE, 1 739 (2,78); LO, 1 367 (2,18); REUSSIR, 955 (1,52); PCI, 524 (0,83); PSU-CDU, 458 (0,73); EUE, 357 (0,57); POE, 285 (0,45); UTILE, 262 (0,41); I 84, 237 (0,37).

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Inscr., 19 179; vot., 9 366
Suff. exp., 9 059

PCF, 2 734 (30,17); UDF-RPR, 2 191 (24,18); PS, 2 062 (22,76); FN, 629 (6,94); VERTS, 355 (3,91); LO, 279 (3,07); ERE, 221 (2,43); REUSSIR, 160 (1,76); PCI, 98 (1,08); PSU-CDU, 90 (0,99); POE, 78 (0,86); I 84, 60 (0,66); UTILE, 52 (0,57); EUE, 50 (0,55).

M. Le Pen obtient de bons scores à Rouen et au Havre, où il réunit le maximum de ses voix dans les quartiers traditionnellement acquis à l'opposition. En revanche, la liste de Mme Veil ne dépasse que de 1,6 point le résultat de la droite en 1979. Au Havre, municipalité dirigée par le PCF, l'opposition réunie (listes de Mme Veil et de M. Le Pen) fait beaucoup plus de voix que l'ensemble de la gauche. Le PS recule sensiblement et le PCF chute par rapport à 1979. Ce dernier phénomène, très marqué au Havre, où les communistes sont talonnés par les socialistes. Parmi les grandes villes du département, le taux d'abstentions est plus élevé, par rapport à 1979, au Havre et à Saint-Etienne-du-Rouvray, deux fiefs communistes, qu'à Rouen, ville dont M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, est le maire.

DEUX-SÈVRES

Inscr., 243 873; vot., 136 387
Abst., 107 486 (44,07)
Blancs ou nuls, 6 957 (5,10)
Suff. exp., 129 430

UDF-RPR, 65 121 (50,31); PS, 30 134 (23,28); FN, 6 930 (5,35); PCF, 6 669 (5,15); ERE, 4 368 (3,37); VERTS, 4 156 (3,21); LO, 4 068 (3,14); REUSSIR, 2 645 (2,04); PCI, 1 594 (1,23); UTILE, 1 228 (0,94); I 84, 1 147 (0,88); PSU-CDU, 930 (0,71); EUE, 439 (0,33); POE, 1 (0,00).

1979. – Insc., 234 404; vot., 141 817; abst., 39,49; suff. exp., 132 247.

UFE, 46 870 (35,44); PS-MRG, 34 624 (26,18); DIFE, 21 339 (16,13); PCF, 14 681 (11,10); Trotskistes, 4 310 (3,25); Eur. Ecol., 4 144 (3,13); EEE, 2 562 (1,93); Déf. Interprof., 2 007 (1,51); Eurodroite, 1 710 (1,29).

1981. – Insc., 240 274; vot., 201 945; abst., 15,95; suff. exp., 197 958

Giscard d'Estaing, 65 792 (33,23); Mitterrand, 53 503 (27,02); Chirac, 33 635 (16,99); Marchais, 16 142 (8,15); Crépeau, 8 429 (4,25); Lalonde, 6 588 (3,32); Laguiller, 4 963 (2,50); Garaud, 3 676 (1,85); Debré, 3 396 (1,71); Bouchardeau, 1 834 (0,92).

NIORT

Inscr., 37 804; vot., 19 385
Suff., exp., 18 847

UDF-RPR, 8 183 (43,41); PS, 5 461 (28,97); PCF, 1 460 (7,74); FN, 1 189 (6,30); ERE, 647 (3,43); VERTS, 572 (3,03); LO, 356 (1,88); REUSSIR, 307 (1,62); PCI, 229 (1,21); EUE, 131 (0,69); PSU-CDU, 124 (0,65); I 84, 95 (0,50); UTILE, 92 (0,48); POE, 1 (0,00).

51,57 % en 1979, 50,31 % cette fois, l'opposition UDF-RPR reste majoritaire. L'électorat, notamment dans le nord du département, ne s'est pas détourné de la droite traditionnelle au profit de celle, extrême, de M. Le Pen. Ce dernier réalise un score moitié moindre qu'au niveau national. A Niort, le total des listes Jospin-Marchais n'est que de 36,72 %, alors qu'en mars 1983 la liste d'union de la gauche conduite par M. René Gaillard (PS), député, avait été réélue avec 54,63 % des voix.

SOMME

Inscr., 374 173; vot., 246 112
Abst., 128 061 (34,22)
Blancs ou nuls, 12 295 (4,99)
Suff. exp., 233 817

UDF-RPR, 90 942 (38,89); PS, 42 572 (18,20); PCF, 38 234 (16,35); FN, 22 746 (9,72); LO, 8 614 (3,68); VERTS, 8 227 (3,51); ERE, 6 766 (2,89); REUSSIR, 5 571 (2,38); PCI, 3 815 (1,63); I 84, 1 922 (0,82); PSU-CDU, 1 899 (0,81); UTILE, 1 663 (0,71); EUE, 842 (0,36); POE, 4 (0).

1979. – Insc., 363 199; vot., 258 699; abst., 28,77; suff. exp., 245 549.

PCF, 69 706 (28,38); UFE, 57 415 (23,38); PS-MRG, 50 433 (20,53); DIFE, 38 671 (15,74); Trotskistes, 10 711 (4,36); Eur. Ecol., 8 287 (3,37); EEE, 4 026 (1,63); Déf. Interprof., 3 703 (1,50); Eurodroite, 2 589 (1,05); PSU, 7 (0); Reg. Eur., 1 (0).

1981. – Insc., 372 040; vot., 322 617; abst., 13,28; suff. exp., 317 130.

Giscard d'Estaing, 84 006 (26,48); Mitterrand, 74 884 (23,61); Marchais, 70 993 (22,38); Chirac, 52 271 (16,48); Lalonde, 10 264 (3,23); Laguiller, 9 334 (2,94); Debré, 4 909 (1,54); Crépeau, 4 774 (1,50); Garaud, 3 253 (1,02); Bouchardeau, 2 442 (0,77).

AMIENS

Inscr., 79 246; vot., 43 506
Suff., exp., 42 123

UDF-RPR, 16 411 (38,95); PS, 7 357 (17,46); PCF, 6 786 (16,10); FN, 5 289 (12,55); VERTS, 1 512 (3,58); ERE, 1 335 (3,16); LO, 1 023 (2,42); REUSSIR, 972 (2,30); PSU-CDU, 388 (0,92); PCI, 338 (0,80); EUE, 293 (0,69); I 84, 241 (0,57); UTILE, 178 (0,42).

Dans ce département, traditionnellement à gauche, le fait le plus marquant reste l'hémorragie des voix communistes par rapport aux élections de 1979. Le PC ne recueille que 16,35 % des suffrages contre 28,38 % lors du précédent scrutin européen. A Amiens même, où M. Lamps, maire communiste, a été réélu en mars 1983, le PC n'a pas réussi à colmater les brèches. En revanche, le Front national effectue dans cette ville une forte poussée qui ne se retrouve pas dans l'ensemble du département.

TARN

Inscr., 249 282; vot., 163 296
Abst., 85 986 (34,49)
Blancs ou nuls, 8 732 (5,34)
Suff. exp., 154 564

UDF-RPR, 61 515 (39,79); PS, 42 782 (27,67); FN, 14 930 (9,65); PCF, 14 880 (9,62); ERE, 5 382 (3,48); VERTS, 4 695 (3,03); LO, 3 290 (2,12); REUSSIR, 2 197 (1,42); PCI, 1 474 (0,95); PSU-CDU, 1 040 (0,67); UTILE, 1 022 (0,66); I 84, 836 (0,54); EUE, 509 (0,32); POE, 12 (0.00).

1979. – Insc., 241 327; vot., 166 008; abst., 31,21; suff. exp., 153 926.

PS-MRG, 45 101 (29,30); UFE, 38 120 (24,76); PCF, 28 642 (18,60); DIFE, 24 692 (16,04); Eur. Ecol., 5 782 (3,75); Trotskistes, 4 739 (3,07); Déf. Interprof., 2 505 (1,62); EEE, 2 250 (1,46); Eurodroite, 2 095 (1,36).

1981. – Insc., 247 418; vot., 210 600; abst., 14,88; suff. exp., 205 780

Mitterrand, 60 851 (29,57); Giscard d'Estaing, 51 639 (25,09); Chirac, 38 039 (18,48); Marchais, 29 630 (14,39); Lalonde, 7 842 (3,81); Laguiller, 5 346 (2,59); Crépeau, 4 826 (2,34); Debré, 2 918 (1,41); Garaud, 2 705 (1,31); Bouchardeau, 1 984 (0,96).

ALBI

Inscr., 31 067; vot., 19 008
Suff., exp., 18 290

UDF-RPR, 7 723 (42,22); PS, 4 790 (26,18); PCF, 1 836 (10,03); FN, 1 676 (9,16); ERE, 641 (3,50); VERTS, 583 (3,18); LO, 277 (1,51); REUSSIR, 234 (1,27); PSU-CDU, 142 (0,77); PCI, 133 (0,72); EUE, 99 (0,54); UTILE, 89 (0,48); I 84, 66 (0,36); POE, 1 (0,00).

CASTRES

Inscr., 30 351; vot., 19 401
Suff., exp., 18 470

UDF-RPR, 7 324 (39,65); PS, 5 101 (27,61); FN, 2 536 (13,73); PCF, 1 376 (7,44); VERTS, 595 (3,22); ERE, 581 (3,14); LO, 249 (1,34); REUSSIR, 241 (1,30); I 84, 118 (0,63); EUE, 105 (0,56); PSU-CDU, 85 (0,46); UTILE, 80 (0,43); PCI, 79 (0,42).

Le Tarn aura un élu à Strasbourg: M. Bernard Antony, alias Romain Marie, animateur de divers cercles catholiques intégristes, directeur de société dans le département et sixième nom de la liste de M. Le Pen, après avoir rompu récemment avec le Centre national des indépendants et paysans (CNIP) dont il était un responsable local. Il symbolise ainsi la percée locale du Front national qui, bien que n'atteignant pas tout à fait son score national, devance de cinquante voix le parti communiste.

TARN-ET-GARONNE

Inscr., 139 681; vot., 88 066
Abst., 51 615 (36,95)
Blancs ou nuls, 5 060 (5,74)
Suff. exp., 83 006

UDF-RPR, 33 159 (39,94); PS, 20 252 (24,39); FN, 8 083 (9,73); PCF, 7 634 (9,19); ERE, 5 226 (6,29); VERTS, 2 483 (2,99); LO, 2 030 (2,44); REUSSIR, 1 282 (1,54); PCI, 800 (0,96); PSU-CDU, 647 (0,77); I 84, 593 (0,71); UTILE, 539 (0,64); EUE, 274 (0,33); POE, 4 (0,00).

1979. – Insc., 133 266; vot., 87 377; abst., 34,43; suff. exp., 81 134.

PS-MRG, 22 157 (27,30); UFE, 19 838 (24,45); PCF, 15 033 (18,52); DIFE, 14 609 (18); Eur. Ecol., 3 005 (3,70); Trotskistes, 2 685 (3,30); Déf. Interprof., 1 411 (1,73); EEE, 1 310 (1,61); Eurodroite, 1 086 (1,33).

1981. – Insc., 137 238; vot., 115 502; abst., 15,83; suff. exp., 113 070

Mitterrand, 31 342 (27,71); Giscard d'Estaing, 25 962 (22,96); Chirac, 22 385 (19,79); Marchais, 15 402 (13,62); Crépeau, 6 656 (5,88); Lalonde, 4 417 (3,90); Laguiller, 2 903 (2,56); Debré, 1 484 (1,31); Garaud, 1 387 (1,22); Bouchardeau, 1 132 (1).

MONTAUBAN

Inscr., 31 864; vot., 19 558
Suff., exp., 18 670

UDF-RPR, 7 621 (40,81); PS, 4 801 (25,71); FN, 2 075 (11,11); PCF, 1 451 (7,77); ERE, 1018 (5,45); VERTS, 531 (2,84); LO,

(Lire la suite page 18.)

LES ÉLECTIONS

(Suite de la page 17.)

348 (1,86) ; REUSSIR, 244 (1,30) ; EUE, 152 (0,81) ; PSU-CDU, 121 (0,64) ; 184, 118 (0,63) ; PCI, 109 (0,58) ; UTILE, 80 (0,42) ; POE 1 (0,00).

La liste ERE européenne franchit la barre des 5 % dans le département dont M. Jean-Michel Baylet, président du MRG est l'élu. Le score de cette liste qu'il soutenait est, avec 6,29 %, meilleur que celui obtenu par M. Crépeau à l'élection présidentielle de mai 1981 (5,88 %) mais il est aussi décevant si l'on rappelle que M. Brice Lalonde y avait recueilli 3,90 % des suffrages.

VAR

Inscr., 502 557 ; vot., 295 665
Abst., 206 892 (41,16)
Blancs ou nuls, 7 736 (2,61)
Suff. exp., 287 929

UDF-RPR, 115 985 (40,28) ; FN, 57 486 (19,96) ; PS, 50 359 (17,49) ; PCF, 37 241 (12,93) ; VERTS, 7 766 (2,69) ; ERE, 7 249 (2,51) ; REUSSIR, 3 406 (1,18) ; LO, 2 462 (0,85) ; PCI, 1 316 (0,45) ; UTILE, 1 240 (0,43) ; PSU-CDU, 1 152 (0,40) ; EUE, 1 136 (0,39) ; I 84, 894 (0,31) ; POE, 237 (0,08).

1979. — Insc., 444 845; vot., 262 915; abst., 40,89; suff. exp., 252 837.

UFE, 75 982 (30,05); PCF, 61 225 (24,21); PS-MRG, 52 964 (20,94); DIFE, 36 387 (14,39); Eur. Ecol., 8 180 (3,23); Trotskistes, 5 696 (2,25); Eurodroite, 5 317 (2,10); Déf. Interprof., 3 624 (1,43); EEE, 3 444 (1,36); Rég. Eur., 18 (0).

1981. — Insc., 470 780; vot., 380 100; abst., 19,26; suff. exp., 374 433.

Giscard d'Estaing, 117 514 (31,38); Mitterrand, 85 749 (22,90); Marchais, 67 294 (17,97); Chirac, 64 991 (17,35); Lalonde, 13 799 (3,68); Crépeau, 6 585 (1,75); Laguiller, 5 632 (1,50); Garaud, 5 465 (1,45); Debré, 4 876 (1,30); Bouchardeau, 2 528 (0,67).

TOULON

Inscr., 116 966; vot., 62655
Suff. exp., 61 341

UDF-RPR, 25 581 (41,70); FN, 13 676 (22,29); PS, 9 438 (15,38); PCF, 7 384 (12,03); VERTS, 1 607 (2,61); ERE, 1 415 (2,30); REUSSIR, 646 (1,05); LO, 517 (0,84); EUE, 294 (0,47); PSU-CDU, 245 (0,39); PCI, 185 (0,30); UTILE, 181 (0,29); I 84, 156 (0,25); POE (16).

FRÉJUS

Inscr., 20 939; vot., 11 533
Suff. exp., 11 281

UDF-RPR, 4 957 (43,94); FN, 2 741 (24,29); PS, 1 800 (15,95); PCF, 717 (6,35); ERE, 297 (2,63); VERTS, 281 (2,49); REUSSIR, 159 (1,40); LO, 114 (1,01); EUE, 62 (0,54); PCI, 46 (0,40); UTILE, 40 (0,35); PSU-CDU, 34 (0,30); I 84, 33 (0,29).

HYÈRES

Inscr., 28 892; vot., 16 315
Suff. exp., 15 851

UDF-RPR, 6 818 (43,01); FN, 3 497 (22,06); PS, 2 761 (17,41); PCF, 1 283 (8,09); VERTS, 467 (2,94); ERE, 397 (2,50); REUSSIR, 191 (1,20); LO, 121 (0,76); PCI, 96 (0,60); EUE, 86 (0,54); UTILE, 60 (0,37); I 84, 39 (0,24); PSU-CDU, 35 (0,22).

LA SEYNE-SUR-MER

Inscr., 38 525; vot., 21 996
Suff. exp., 21 589

UDF-RPR, 7 357 (34,07); PCF, 6 256 (28,97); FN, 3 378 (15,64); PS, 2 823 (13,07); VERTS, 558 (2,58); ERE, 421 (1,95); LO, 211 (0,97); REUSSIR, 206 (0,95); PCI, 90 (0,41); PSU-CDU, 84 (0,38); EUE, 82 (0,37); UTILE, 70 (0,32); I 84, 53 (0,24).

Avec un taux de participation (58,83 %) sensiblement égal à celui des européennes de 1979 (59,1 %), on note dans le Var une régression du PCF qui perd 11,29 points et un tassement de l'opposition (Mme Veil-M. Chirac) de l'ordre de 4,2 points. En revanche, la poussée de l'extrême droite est impressionnante puisque M. Le Pen, en obtenant 19,95 % des suffrages, fait du Front national la deuxième formation politique du département — notamment à Toulon, Fréjus et Hyères — alors que l'Eurodroite de Me Tixier-Vignancour, en 1979, totalisait 2,1 % des voix.

Cette élection sert aussi d'indicateur de tendance à La Seyne-sur-Mer, où la récente invalidation du « quatrième » tour de l'élection municipale commencée en mars 1983 entraîne, si elle est confirmée, l'éventualité d'un cinquième tour à l'automne. Mme Veil (34,1 %) est loin du score de M. Charles Scaglia (UDF), élu avec 50,4 % des suffrages. A gauche, PCF et PS totalisent 42 % des voix, au lieu de près de 50 % au dernier tour de l'élection municipale. En revanche, l'extrême droite confirme sa percée avec 15,64 % des suffrages exprimés, au lieu de 4,07 % au candidat du Front national qui briguait, en février 1984, cette mairie alors placée sous gestion communiste depuis trente-cinq ans.

VAUCLUSE

Inscr., 287 661; vot., 175 351
Abst., 112 310 (39,04)
Blancs ou nuls, 7 015 (4,00)
Suff. exp., 168 336

UDF-RPR, 63 326 (37,61); PS, 35 066 (20,83) ; FN, 27 678 (16,44); PCF, 21 579 (12,81); VERTS, 5 440 (3,23); ERE, 5 122 (3,04); LO, 2 644 (1,57); REUSSIR, 2 236 (1,32); PCI, 1 423 (0,84); I 84, 1 134 (0,67); PSU-CDU, 1 097 (0,65); UTILE, 926 (0,55); EUE, 664 (0,39); POE, 1 (0,00).

1979. — Insc., 261 154; vot., 162 436; abst., 37,80; suff. exp., 153 794.

UFE, 40 643 (26,42); PCF, 38 079 (24,75); PS-MRG, 35 307 (22,95); DIFE, 21 829 (14,19); Eur. Ecol., 5 929 (3,85); Trotskistes, 4 714 (3,06); Eurodroite, 2 569 (1,67); EEE, 2 473 (1,60); Déf. Interprof., 2 251 (1,46)).

1981. — Insc., 272 600; vot., 226 916; abst., 16,75; suff. exp., 222 033

Giscard d'Estaing, 59 495 (26,79); Mitterrand, 57 430 (25,86); Marchais, 42 264 (19,03); Chirac, 36 103 (16,26); Lalonde, 9 306 (4,19); Laguiller, 4 719 (2,12); Crépeau, 4 202 (1,89); Garaud, 3 270 (1,47); Debré, 3 248 (1,46); Bouchardeau, 1 996 (0,89).

AVIGNON

Inscr., 55 889; vot., 32 962
Suff., exp., 31 969

UDF-RPR, 12 058 (37,71); PS, 7 027 (21,98); FN, 5 719 (17,88); PCF, 3 564 (11,14); VERTS, 1 023 (3,19); ERE, 1 006 (3,14); LO, 359 (1,12); REUSSIR, 347 (1,08); PSU-CDU, 213 (0,66); EUE, 209 (0,65); I 84, 185 (0,57); PCI, 148 (0,46); UTILE, 111 (0,34).

Le paysage politique s'est notablement modifié dans le Vaucluse à l'issue de ce scrutin où la participation a été identique à celle de 1979 (58,57 % de suffrages exprimés contre 58,52 % en 1979). La liste conduite par Mme Simone Veil perd moins de 3 % (40,40 % en 1979 contre 37,61 % en 1984). La liste socialiste perd 2,23 %, mais c'est le Parti communiste qui, là aussi, est le grand perdant. En effet, le PC voit son score fondre de moitié : 24,75 % en 1979 contre 12,82 % aujourd'hui (moins 16 747 voix) tandis que la liste du Front national obtient 16,44 % des suffrages. Elle devance désormais le Parti communiste de près de 4 points. Le maire RPR d'Avignon, M. Jean-Pierre Roux, est désormais député européen (il se trouvait placé en seizième position sur la liste d'union de l'opposition. Dans la Cité des papes, le Front national obtient 5 719 voix (17,89 %).

VENDÉE

Inscr., 347 876; vot., 209 179
Abst., 138 697 (39,86)
Blancs ou nuls, 9 349 (4,46)
Suff. exp., 199 830

UDF-RPR, 112 550 (56,32) ; PS, 36 340 (18,18) ; FN, 12 170 (6,09) ; PCF, 7 860 (3,93) ; ERE, 6 493 (3,24) ; VERTS, 6 243 (3,12) ; LO, 5 038 (2,52) ; RÉUSSIR, 4 877 (2,44) ; UTILE, 2 324 (1,16) ; PCI, 2 103 (1,05) ; I 84, 1 760 (0,88) ; PSU-CDU, 1 407 (0,70) ; EUE, 665 (0,33).

1979. — Insc., 323 669; vot., 210 484; abst., 34,96; suff. exp., 197 018.

UFE, 76 705 (38,93); DIFE, 41 616 (21,12); PS-MRG, 40 650 (20,63); PCF, 16 552 (8,40); Eur. Ecol., 5 986 (3,03); Trotskistes, 5 243 (2,66); EEE, 4 270 (2,16); Déf. Interprof., 3 377 (1,71); Eurodroite, 2 619 (1,32).

1981. — Insc., 335 692; vot., 287 877; abst., 14,24; suff. exp., 282 738.

Giscard d'Estaing, 104 498 (36,95); Mitterrand, 61 118 (21,61); Chirac, 58 980 (20,86); Marchais, 18 984 (6,71); Crépeau, 11 319 (4); Lalonde, 10 026 (3,54); Laguiller, 5 897 (2,08); Debré, 5 258 (1,85); Garaud, 3 827 (1,35); Bouchardeau, 2 831 (1).

LA ROCHE-SUR-YON

Inscr., 28 147; vot., 16 454
Suff. exp., 15 997

UDF-RPR, 7 026 (43,92) ; PS, 4 748 (29,68) ; FN, 931 (5,81) ; PCF, 854 (5,33) ; ERE, 607 (3,79) ; VERTS, 536 (3,35) ; RÉUSSIR, 403 (2,51) ; PSU-CDU, 263 (1,64) ; LO, 245 (1,53) ; PCI, 109 (0,68) ; EUE, 104 (0,65) ; I 84, 102 (0,63) ; UTILE, 69 (0,43).

La Vendée a accordé plus de 56 % de ses suffrages à la liste de Mme Veil, qui réalise ainsi un score nettement supérieur à la moyenne nationale, bien que cependant inférieur de quatre points à celui obtenu en 1979 par les listes du RPR et de l'UDF.

Le parti socialiste, avec 18,18 % des suffrages, est légèrement en retrait par rapport au reste de la métropole, alors que, à La Roche-sur-Yon, dont le maire, M. Auxiette, figurait sur la liste socialiste, M. Jospin recueille près de 30 % des voix.

Le résultat le plus surprenant, dans ce département réputé très conservateur, voire « réactionnaire », est le faible pourcentage obtenu par M. Le Pen : 6,09 %.

VIENNE

Inscr., 262 657; vot., 154 475
Abst., 108 182 (41,18)
Blancs ou nuls, 10 192 (6,59)
Suff. exp., 144 283

UDF-RPR, 66 147 (45,84); PS, 33 368 (23,12) ; PCF, 13 645 (9,45); FN, 9 416 (6,52); ERE, 4 378 (3,03); LO, 4 311 (2,98); VERTS, 4 293 (2,97); REUSSIR, 2 752 (1,90); PCI, 1 730 (1,19); UTILE, 1 371 (0,95); PSU-CDU, 1 362 (0,94); I 84, 1 111 (0,77); EUE, 399 (0,27).

1979. — Insc., 251 148; vot., 155 807; abst., 37,96; suff. exp., 146 727.

UFE, 42 746 (29,13); PS-MRG, 37 641 (25,65); PCF, 26 563 (18,10); DIFE, 24 473 (16,67); Trotskistes, 4 831 (3,29); Eur. Ecol., 4 495 (3,06); EEE, 2 346 (1,59); Déf. Interprof., 1 897 (1,29); Eurodroite, 1 735 (1,18).

1981. — Insc., 259 373; vot., 215 490; abst., 16,91; suff. exp., 211 292

Giscard d'Estaing, 58 254 (27,57); Mitterrand, 56 615 (26,79); Chirac, 39 792 (18,83) ; Marchais, 28 171 (13,33); Crépeau, 7 864 (3,72); Lalonde, 7 272 (3,44); Laguiller, 4 533 (2,14); Garaud, 3 490 (1,65); Debré, 3 118 (1,47); Bouchardeau, 2 183 (1,03).

POITIERS

Inscr., 44 999; vot., 23 650
Suff., exp. 22 947

UDF-RPR, 10 324 (44,99); PS, 5 854 (25,51); PCF, 1 917 (8,35); FN, 1 736 (7,56) ; ERE, 832 (3,62); VERTS, 749 (3,26); LO, 399 (1,73) ; REUSSIR, 341 (1,48); PSU-CDU, 319 (1,39); PCI, 151 (0,65); EUE, 117 (0,50); UTILE, 105 (0,45); I 84, 103 (0,44).

CHATELLERAULT

Inscr., 24 155; vot., 13 820
Suff. exp., 13 279

UDF-RPR, 5 523 (41,59); PS, 3 345 (25,19); PCF, 1 564 (11,77); FN, 1 101 (8,29); VERTS, 390 (2,93); ERE, 367 (2,76); LO, 290 (2,18); REUSSIR, 200 (1,50); PCI, 135 (1,01); PSU-CDU, 106 (0,79); EUE, 102 (0,76); UTILE, 84 (0,63); I 84, 72 (0,54).

Au recul de la majorité, répond la « stabilité » de l'opposition : 45,81 % au total pour le RPR et l'UDF en 1979 ; 45,85 % pour Mme Veil. Placé en quarante et unième position sur la liste de cette dernière, est élu M. Jean-Pierre Abelin (UDF-CDS), ancien député dont les parents ont été successivement maire de Chatellerault mais que Mme Edith Cresson, actuel ministre du commerce extérieur avait battu en mars 1983.

HAUTE-VIENNE

Inscr., 259 309; vot., 162 538
Abst., 96 771 (37,31)
Blancs ou nuls, 8 662 (5,32)
Suff. exp., 153 876

UDF-RPR, 54 812 (35,62); PS, 38 431 (24,97) ; PCF, 32 734 (21,27) ; FN, 7 887 (5,12) ; VERTS, 4 298 (2,79); ERE, 4 192 (2,72); LO, 3 827 (2,48); PCI, 2 361 (1,53); REUSSIR, 2 164 (1,40); PSU-CDU, 1 090 (0,70); I 84, 860 (0,55); UTILE, 830 (0,53); EUE, 389 (0,25); POE, 1 (0,00).

1979. — Insc., 257 088; vot., 166 266; abst., 35,32; suff. exp., 156 793.

PCF, 50 534 (32,22); PS-MRG, 36 736 (23,42); DIFE, 30 521 (19,46); UFE, 25 686 (16,38); Eur. Ecol., 5 363 (3,42); Trotskistes, 4 252 (2,71); EEE, 1 459 (0,93); Déf. Interprof., 1 252 (0,79); Eurodroite, 990 (0,63).

1981. — Insc., 259 988; vot., 220 458; abst., 15,20; suff. exp., 216 510.

Mitterrand, 56 050 (25,88); Marchais, 52 547 (24,27); Chirac, 50 251 (23,20); Giscard d'Estaing, 37 370 (17,26); Lalonde, 5 844 (2,69); Laguiller, 4 522 (2,08); Crépeau, 4 145 (1,91); Debré, 2 103 (0,97); Garaud, 2 062 (0,95); Bouchardeau, 1 616 (0,74).

LIMOGES

Inscr., 86 660; vot., 52905
Suff. exp., 50142

UDF-RPR, 18718 (37,32); PS, 13 672 (27,26) ; PCF, 7 881 (15,71); FN, 3266 (6,51); ERE, 1 620 (3,23) ; VERTS, 1 597 (3,18); LO, 1124 (2,24); REUSSIR, 722 (1,43); PCI, 466 (0,92); PSU-CDU, 418 (0,83); EUE, 240 (0,47); I 84, 229 (0,45); UTILE, 189 (0,37).

Le PC, qui aux européennes de 1979 était apparu, avec 26,67 %, comme la première force politique du département (de 1978 à 1981 les trois députés étaient communistes), fait les frais du recul de la gauche ; il tombe à 21,27 %. La chute est spectaculaire à Limoges où il perd près de la moitié de ses voix alors qu'il se maintient mieux (23,3 %) dans le reste du département, conformément à la tradition de « communisme rural » qui caractérise le Limousin. Le PS tient mieux le choc (24,98 % pour l'ensemble du département) et progresse même à Limoges, en voix et en pourcentage, par rapport à 1979. La liste de M. Le Pen ne fait qu'un score modeste : 5,12 % pour l'ensemble du département avec un meilleur score sur Limoges (6,51 %) que dans les zones rurales où il est inférieur à 4,50 %.

VOSGES

Inscr., 23 383; vot., 12 398
Abst., 10 985 (46,97)
Blancs ou nuls, 521 (4,20)
Suff. exp., 11 877

UDF-RPR, 5 591 (47,07); PS, 2 471 (20,80); FN, 1 470 (12,37); PCF, 504 (4,24); ERE, 444 (3,73); VERTS, 421 (3,54); REUSSIR, 273 (2,29); LO, 255 (2,14); PCI, 149 (1,25); PSU-CDU, 91 (0,76); EUE, 82 (0,69) ; UTILE, 64 (0,53); I 84, 62 (0,52).

1979. — Insc., 266 477; vot., 159 241; abst., 40,24; suff. exp., 148 849.

UFE, 42 229 (28,37); PS-MRG, 38 691 (25,99); DIFE, 27 458 (18,44); PCF, 19 075 (12,81); Eur. Ecol., 8 101 (5,44); Trotskistes, 5 785 (3,88); EEE, 3 575 (2,40); Eurodroite, 2 001 (1,34); Déf. Interprof., 1 934 (1,29)).

1981. — Insc., 271 274; vot., 223 523; abst., 17,60; suff. exp., 218 363

Giscard d'Estaing, 65 333 (29,91); Mitterrand, 59 205 (27,11); Chirac, 39 975 (18,30); Marchais, 25 136 (11,51); Lalonde, 8 182 (3,74); Laguiller, 7 031 (3,21); Debré, 4 364 (1,99); Crépeau, 3 777 (1,72); Garaud, 3 172 (1,45); Bouchardeau, 2 188 (1).

ÉPINAL

Inscr., 23 383; vot., 12 398
Suff., exp., 11 877

UDF-RPR, 5 591 (47,07); PS, 2 471 (20,80); FN, 1 470 (12,37); PCF, 504 (4,24); ERE, 444 (3,73); VERTS, 421 (3,54); RÉUSSIR, 273 (2,29); LO, 255 (2,14); PCI, 149 (1,25); PSU-CDU, 91 (0,76); EUE, 82 (0,69) ; UTILE, 64 (0,53); I 84, 62 (0,52).

La liste unique de l'opposition arrive en tête avec 46,65 % des voix. En 1979, la liste de Mme Simone Veil obtenait à elle seule 28,37 % et celle de Jacques Chirac 18,44 %. Un score auquel il fallait ajouter celui de Jean-Jacques Servan-Schreiber, 2,40 %.

La liste socialiste recule aujourd'hui de 6 points toujours par rapport aux dernières européennes. Mais la plus belle ascension reste celle de la liste Le Pen avec 10,99 % contre 1,34 % pour la liste conduite par Me Tixier-Vignancourt en 1979.

Net recul du PC : 5,81 % des suffrages exprimés contre 12,81 % en 1979 et 11,51 % au premier tour de l'élection présidentielle de 1981.

La ville d'Epinal, qui a basculé dans l'opposition lors des dernières élections municipales avec 59 % des voix pour M. Philippe Séguin (RPR), atteint ce dernier pourcentage si l'on additionne les voix des listes Veil (47,07 %) et Le Pen (12,37 %).

YONNE

Inscr., 218 752; vot., 129 479
Abst., 89 273 (40,81)
Blancs ou nuls, 5 151 (3,97)
Suff. exp., 124 328

UDF-RPR, 54 880 (44,14); PS, 22 769 (18,31) ; FN, 15 710 (12,63); PCF, 12 532 (10,07); VERTS, 4 297 (3,45); ERE, 4 257 (3,42); LO, 2 788 (2,24); RÉUSSIR, 2 588 (2,08); PCI, 1 416 (1,13); I 84, 984 (0,79); PSU-CDU, 963 (0,77); UTILE, 813 (0,65); EUE, 315 (0,25); POE, 16 (0,01).

1979. — Insc., 210 966; vot., 131 489; abst., 37,67; suff. exp., 124 759.

UFE, 37 033 (29,68); PS-MRG, 27 529 (22,06); PCF, 23 314 (18,68); DIFE, 20 234 (16,21); Eur. Ecol., 6 815 (5,46); Trotskistes, 3 917 (3,13); Déf. Interprof., 2 298 (1,84); EEE, 2 143 (1,71); Eurodroite, 1 476 (1,18).

1981. — Insc., 216 357; vot., 176 808; abst., 18,27; suff. exp., 173 555.

Giscard d'Estaing, 52 465 (30,22); Mitterrand, 43 672 (25,16); Chirac, 30 759 (17,72); Marchais, 24 282 (13,99); Lalonde, 6 702 (3,86); Laguiller, 4 341 (2,50); Crépeau, 3 852 (2,21); Debré, 3 173 (1,82); Garaud, 2 580 (1,48); Bouchardeau, 1 729 (0,99).

AUXERRE

Inscr., 22 345; vot., 11 736
Suff. exp., 11 409

UDF-RPR, 5 329 (46,70); PS, 2 381 (20,86); FN, 1 347 (11,80); PCF, 792 (6,94); ERE, 405 (3,54); VERTS, 354 (3,10); REUSSIR, 232 (2,03); LO, 178 (1,56); PCI, 110 (0,96) ; PSU-CDU, 104, (0,91); EUE, 65 (0,56); I 84, 61 (0,53); UTILE, 51 (0,44).

La liste de Mme Veil n'a pas réussi dans le département de l'Yonne à améliorer les résultats obtenus par MM. Chirac et Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle de 1981. La liste d'union de l'opposition recule même d'un peu plus de trois points puisqu'elle n'obtient que 44,14 % au lieu des 47,94 % atteints par les deux candidats en 1981. Le Parti communiste connaît une chute assez semblable puisqu'il passe de près de 14 % en 1981 à 10,07 %. Mais le recul le plus important reste celui du PS, qui enregistre une perte de 7 points par rapport à l'élection présidentielle.

Le Front national obtient à Sens, seconde ville du département, dont le maire est UDF, près de 18 % des suffrages exprimés. Un résultat qui peut être expliqué par la présence dans le Sénonais de nombreux membres actifs du parti de M. Le Pen.

TERRITOIRE DE BELFORT

Inscr., 81 993; vot., 46 892
Abst., 35 101 (42,80)
Blancs ou nuls, 1 812 (3,86)
Suff. exp., 45 080

UDF-RPR, 17 635 (39,11); PS, 11 559 (25,64); FN, 6 660 (14,77); PCF, 2 960 (6,56); VERTS, 1 931 (4,28); ERE, 1 320 (2,92); LO, 997 (2,21); RÉUSSIR, 787 (1,74); PSU-CDU, 335 (0,74); PCI, 282 (0,62); I 84, 245 (0,54); EUE, 189 (0,41); UTILE, 180 (0,39).

1979. — Insc., 78 791; vot., 44 793; abst., 43,14; suff. exp., 42 621.

PS-MRG, 13 665 (32,06) ; UFE, 11 088 (26,01); DIFE, 6 516 (15,28); PCF, 6 207 (14,56); Eur. Ecol., 1 964 (4,60); Trotskistes, 1 575 (3,69); EEE, 785 (1,84); Déf. Interprof., 412 (0,96); Eurodroite, 409 (0,95).

1981. — Insc., 81 324; vot., 66 254; abst., 18,53; suff. exp., 64 985

Mitterrand, 21 721 (33,42); Giscard d'Estaing, 16 126 (24,81); Chirac, 10 616 (16,33) ; Marchais, 7 718 (11,87); Lalonde, 2 623 (4,03); Laguiller, 2 035 (3,13); Crépeau, 1 304 (2); Debré, 1 088 (1,67); Bouchardeau, 894 (1,37); Garaud, 860 (1,32).

BELFORT

Inscr., 28 146; vot., 15 388
Suff., exp., 14 820

UDF-RPR, 5 702 (38,47); PS, 3 548 (23,94); FN, 2 439 (16,45); PCF, 1 131 (7,63); VERTS, 645 (4,35); ERE, 433 (2,92); LO, 291 (1,96); REUSSIR, 219 (1,47); PSU-CDU, 124 (0,83); EUE, 92 (0,62); PCI, 81 (0,54); I 84, 76 (0,51); UTILE, 39 (0,26).

En recueillant 14,77 % des suffrages exprimés dans l'ensemble du département et 16,45 % dans la ville de Belfort, la liste de M. Le Pen bouscule l'équilibre local des forces politiques. Le leader du Front national totalise deux fois plus de suffrages que le Parti communiste, lequel chute de moitié par rapport aux européennes de 1979 et à l'élection présidentielle de 1981.

En regard de ces deux scrutins — de 1979 et de 1981, — l'opposition UDF-RPR enregistre un recul de deux points et le Parti socialiste, d'environ 7 points. Dans la ville de Belfort, dont M. Jean-Pierre Chevènement est le maire, la majorité perd environ 9 points par rapport aux municipales de 1983. L'opposition régresse aussi dans des proportions semblables. Dans six communes du département, la liste du Front national obtient un nombre de voix supérieur à celui du Parti socialiste.

DANS LES DOM-TOM

RÉUNION

Inscr., 263 547; vot., 149 557
Abst., 113 990 (43,25)
Blancs ou nuls, 3 845 (2,57)
Suff. exp., 145 712

UDF-RPR, 72 890 (50,02) ; PCF, 43 390 (29,77) ; PS, 13 867 (9,51) ; ERE, 5 644 (3,87) ; RÉUSSIR, 4 152 (2,84) ; FN, 3 415 (2,34) ; PSU-CDU, 1 474 (1,01) ; UTILE, 782 (0,53) ; VERTS, 33 (0,02) ; PCI, 27 (0,01) ; I 84, 19 (0,01) ; LO, 15 (0,01) ; EUE, 4 (0,00).

1979. — Insc., 231 581; vot., 136 876; abst., 40,89; suff. exp., 134 329.

PCF, 44 503 (33,12) ; UFE, 42 142 (31,37) ; DIFE, 34 374 (25,58) ; PS-MRG, 9 973 (7,42) ; Déf. Interprof., 3337 (2,48).

1981. — Insc., 237 153; vot., 153 734; abst., 35,17; suff. exp., 151 956.

Giscard d'Estaing, 70 086 (46,12) ; Marchais, 33 371 (21,96) ; Chirac, 16 137 (10,61) ; Mitterrand, 15 017 (9,88) ; Debré, 10 055 (6,61) ; Laguiller, 3 083 (2,02) ; Lalonde, 1 450 (0,95) ; Garaud, 1 288 (0,84) ; Crépeau, 831 (0,54) ; Bouchardeau, 638 (0,41).

NOUVELLE-CALÉDONIE

Inscr., 80 207; vot., 32 699
Abst., 47 508 (59,23)
Blancs ou nuls, 621 (1,89)
Suff. exp., 32 078

UDF-RPR, 23 936 (74,61) ; FN, 5 044 (15,72) ; PS, 1 611 (5,02) ; ERE, 1 027 (3,20) ; PCF, 460 (1,43).

1979. — Insc., 68 367; vot., 35 399; abst., 48,22; suff. exp., 34 516.

UFE, 15 848 (45,91) ; PS-MRG, 9 988 (28,93) ; DIFE, 6 747 (19,54) ; PCF, 1 080 (3,12) ; Déf. Interprof., 853 (2,47).

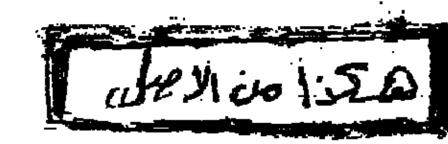
1981. — Insc., 73280; vot., 48402; abst., 33,94; suff. exp., 48076.

Giscard d'Estaing, 23 471 (48,82) ; Mitterrand, 11 218 (23,33) ; Chirac, 8 479 (17,63) ; Marchais, 1 647 (3,42) ; Lalonde, 869 (1,80) ; Laguiller, 728 (1,51) ; Garaud, 637 (1,32) ; Crépeau, 483 (1) ; Debré, 405 (0,84) ; Bouchardeau, 139 (0,28).

NOUMÉA

Inscr., 29 903; vot., 16 654
Suff., exp., 16 374

UDF-RPR, 11 847 (72,35); FN, 3 200 (19,54); PS, 730 (4,45); ERE, 426 (2,60); PCF, 171 (1,04).



EUROPÉENNES

Point de vue

1986 vu de 1984

Les risques du système semi-majoritaire

par OLIVIER DUHAMEL (*)

L'OPPOSITION institutionnelle loin des 50 %, la majorité au pouvoir plus encore, notre système majoritaire vient de connaître une élection sans majorité. Qu'en déduira le chef de l'Etat ? Il verra d'abord une gauche très *minoritaire*. Le premier scrutin purement national depuis l'alternance de 1981 atteste son *recul* : l'*ensemble constitué par* l'extrême gauche, le Parti communiste et le Parti socialiste se retrouve à 18 points *derrière celui constitué* par les oppositions politiques (la liste d'union conduite par Simone Veil, et celle de l'*extrême droite*). *Dans ces* conditions, la gauche perdra-t-elle inéluctablement la majorité en 1986 ?

La réponse à cette question dépend certes de facteurs encore inconnus. Économiques : *les résultats* de la politique de rigueur ; institutionnels : le prochain premier ministre, la réforme électorale ; politiciens : les divisions de l'opposition... Mais cette réponse est aussi fonction des rapports de forces électoraux de 1984, *replacés dans l'histoire* des scrutins de la Vᵉ République. Autrement dit, pour penser *1986 à partir de 1984, il faut revenir* sur 1962-1981. Deux éléments sont décisifs pour gagner des élections *générales : l'écart entre droite et* gauche, la structure interne de chaque coalition.

Voilà la gauche ramenée très loin de la droite, dans un écart méconnu depuis les années 60. A première vue, sa défaite en 1986 paraît inscrite dans les chiffres de 1984. Mais une lecture attentive de la courbe incite à un peu plus de prudence. Deux *années nous séparent encore* de l'échéance prévue pour les élections législatives, ce qui suffit parfois *pour* que les rapports de forces se modifient beaucoup. En 1967, la gauche a réduit de quinze points *l'écart de la fin 1965. Certes*, les scrutins n'étaient pas les mêmes — présidentiel, avec le général *de Gaulle*, en 1965, législatif en 1967. *Mais précisément*, les élections européennes sont plus nationales, donc *plus présidentielles* que la désignation des députés, où interviennent des facteurs locaux favorables au parti au pouvoir. On sait que, aux municipales de 1983, la gauche a beaucoup mieux résisté dans ses conquêtes urbaines récentes (PC : — 4, PS : — 2,5) que dans ses vieux fiefs (PC : — 7,2, PS : — 4,3). En 1986, la prime au député nouvelle*ment élu en 1981 peut jouer à nou*veau et réduire le recul.

Il reste indiscutable que le raz de marée rose du 21 juin 1981 n'aura duré qu'un solstice d'été. Et que, *pis* pour la gauche, le retard à rattraper en moins de deux ans paraît considérable.

Comment faire une majorité ? En obtenant plus de voix que ses adver*saires, et, surtout, plus de sièges*, à *n'en point douter*. Mais par-delà cette évidence, l'histoire de la *Vᵉ République révèle trois structures* des forces politiques majoritaires, trois modes de conquête d'une majorité.

1) Le mode gaulliste : parti dominant et sas centriste (1962-1973).

La force politique dominante, en l'espèce les gaullistes et leurs alliés républicains indépendants, recueille *autour de 38 % des voix* (en 1962, 1967, 1973 — seul juin 1968 fait exception avec 46 %). Quelques 4 % de divers modérés font l'appoint. Ainsi obtient-on une majorité absolue de députés au deuxième tour avec environ 42 % des voix au premier tour. Deux éléments permettant le miracle : le scrutin majoritaire, qui accentue la victoire du vainqueur, l'existence d'une troisième force centriste, qui constitue, à deux égards, un sas entre droite et gauche. Sas d'électeurs qui au deuxième tour, le plus souvent privés de leurs candidats centristes du premier tour, offrent alors quelques voix de plus à la majorité sortante. Sas d'élus qui, au lendemain du scrutin, forment un groupe centriste d'opposition, empêchant jusqu'en 1974 toute éventuelle défaite gaulliste de devenir *ipso facto* victoire de la gauche. En 1974, le sas disparaît. Un deuxième mode de production d'une majorité se met en place.

2) Le mode giscardien : bipolarisation dédoublée et équilibre général (1978).

Les logiques de scrutin présidentiel et législatif commencent à jouer pleinement : bipolarisation totale au deuxième tour (droite contre gauche), dédoublée au premier tour pour conquérir le droit d'être le candidat de la coalition au deuxième tour (RPR face à UDF ; PC face à PS). Chacune des quatre forces pèse d'un poids presque identique : entre 20 et 25 %. *L'issue du scrutin est très* incertaine. Il suffit d'une mobilisation *in extremis* entre les deux tours (en 1978, *la droite y gagne 2 %*) *et*, le mode de scrutin aidant, la majorité sortante obtient 60 % des sièges avec *50 % des voix. Cet équilibre ne* s'est pas reproduit 1981, mais les socialistes n'ont pas renoué avec le *mode gaullo-pompidolien, car un* centre autonome n'a pas fait sa réapparition.

3) Le mode socialiste 1981 : parti dominant dans la bipolarisation dédoublée.

Le Parti socialiste renouvelle l'*exploit gaulliste en obtenant*, avec son allié MRG, 38 % des voix. L'appoint communiste s'élevant au *premier tour à 16 %, le mode de* scrutin offre alors la majorité absolue aux seuls socialistes.

Juin 1984 paraît indiquer nettement que juin 1981 ne pourra se reproduire en 1986. Même s'ils regagnent des voix, les socialistes ne semblent *pas* pouvoir reconquérir le niveau électoral qui met un parti en position dominante. Le triomphe de juin 1981 a été *offert* par l'alternance présidentielle et l'exceptionnelle simultanéité des élections. Que peut alors tenter François Mitterrand ?

Le retour aux anciens modes de production *des majorités électorales* et parlementaires n'est guère possible. Le mode gaulliste est exclu, *puisque le PS n'est pas devenu parti* dominant et qu'une véritable force centriste fait toujours défaut — l'ERE *est loin des 10 à 15 % qu'obtenaient* les centristes sous de Gaulle et Pompidou. Le mode *giscardien* est exclu *par le déclin structurel du Parti* communiste. Tel est un des paradoxes du mitterrandisme : il risque de perdre le pouvoir *par là où il l'a conquis*, à savoir la réduction électorale du PC. Ses 15 % de 1981 ont permis alors la victoire *de la gauche ; ils risquent* de creuser en 1986 sa tombe. D'où la nécessité d'inventer un quatrième mode de production d'une majorité.

4) Vers un mode mixte en 1986 : le système semi-majoritaire.

Faute de pouvoir utiliser les anciennes méthodes, François Mitterrand cherchera une issue qui les combine. *Elle* serait mixte, de quatre points de vue.

Mixte des deux premiers modes : *la bipolarisation perdue, mais avec* un parti socialiste électoralement plus fort que son allié communiste et en tentant de recréer un sas centriste. Mixte par la coalition politique qui en découlerait : le PS ne serait *plus seulement* flanqué d'un partenaire communiste sur sa gauche, mais s'y ajouterait un partenaire centriste *sur sa droite*. François Mitterrand a souvent souhaité cette structure triangulaire : dans les *années 60, la* convention qu'il animait se voulait entre la SFIO et le PC. Au début des années 70, il crut un temps que J.-J. Servan-Schreiber reconstruirait un vrai parti radical qui s'allierait à la *gauche. Au début des années 80*, ce furent les gaullistes de gauche et autres jobertistes qui donnèrent un temps l'illusion du *troisième larron*. Cet espoir vient d'échouer de nouveau, mais il sera encore poursuivi en 1986, notamment par la réforme du mode de scrutin.

C'est la troisième mixité, l'association du scrutin majoritaire et de la représentation proportionnelle. L'introduction d'un correctif proportionnel peut empêcher l'avènement d'une majorité RPR-UDF. En bloquant des voix centristes d'une part, en bloquant des voix d'extrêmedroite dans leur autonomie, de l'autre.

Un tel *système peut déboucher* sur l'absence de majorité. Par ses effets électoraux, mais aussi par une *sorte de vase communicant où chaque* élu d'extrême droite déporterait un élu de la droite la plus démocratique vers la gauche. *Mais c'est ici que* le scrutin de 1984 révèle bien les dangers de cette réforme : offrir un *débouché parlementaire sûr à* l'extrême droite pour construire un centre des plus incertains. L'absence *de majorité constitue le dernier* caractère mixte de ce mode de conquête du pouvoir. La majorité *parlementaire et gouvernementale* ne serait plus automatiquement formée par la majorité électorale. La mixité affecterait *alors le régime lui-même*, qui deviendrait une sorte de mélange entre la Vᵉ République à président *dominant et la IVᵉ, sans majorité de* législature. Ultime paradoxe pour François Mitterrand, qui n'a pu *conquérir le pouvoir que grâce à la* Vᵉ République et pourrait maintenant n'espérer le conserver qu'au prix de *la Vᵉ République.*

(*) Professeur de droit public à l'université de Franche-Comté. Directeur de la revue *Pouvoirs*.

Comment ont voté les parents d'élèves de l'enseignement privé...

Selon la SOFRES, travaillant *sur ses estimations, le vote des* parents d'élèves de l'enseignement privé s'est réparti comme suit :

- Liste Veil : 67 %
- Liste Jospin : 6 %
- Liste Marchais : 2 %
- Liste Le Pen : 16 %
- Autres listes : 9 %

La gauche recueille donc *parmi cet électorat* 8 %.

...et ceux de l'enseignement public

Le même sondage indique, pour les parents d'élèves de l'enseignement public :

- Liste Veil : 34 %
- Liste Jospin : 28 %
- Liste Marchais : 15 %
- Liste Le Pen : 9 %
- Autres listes : 14 %

La gauche recueille donc ici 43 %.

• RFA

81 SIÈGES

Vote le 17 juin. 62 millions d'habitants, 43 millions d'électeurs. Scrutin proportionnel à l'échelon fédéral. Seules les listes qui ont recueilli au moins 5 % des voix sont admises à la répartition des sièges. Les représentants de Berlin-Ouest ne sont pas élus au suffrage universel direct mais par la chambre des députés du Land.

L'échec des libéraux menace l'équilibre de la coalition gouvernementale

Bonn. – Les élections européennes, *marquées en* RFA, *comme* ailleurs, par un faible taux de participation (56,8 % contre 65,7 % en 1979), ont encore un peu plus brouillé les cartes. Sans doute les trois partis de la coalition au pouvoir conservent-ils au total la majorité des voix. Même avec 3 % de moins qu'en 1979, la CDU et la CSU réalisent ensemble le score honorable de 46 %. *Mais l'incapacité du Parti libéral* (FDP), pour la première fois depuis la guerre, à franchir la barre des 5 % dans une élection nationale, remet en question son rôle charnière.

Dans l'immédiat, cette défaite du FDP pose au chancelier Kohl un problème de « dosage » au sein du gouvernement, dont il se serait volontiers passé. Seul lot de consolation pour le chef du gouvernement : le revers également essuyé par le Parti social-démocrate qui, avec 37,2 % des voix, a fait encore moins bien que son faible score des législatives de mars 1983 (38,2 %).

Ces résultats ne constituent pas en eux-mêmes une surprise, si ce n'est pour le SPD. Ils confirment la tendance générale observée depuis le changement de coalition à Bonn, à l'automne 1982. D'élection en élection (locale, régionale et nationale), les Verts n'ont cessé de grignoter du terrain pendant que le Parti libéral parcourait le chemin inverse. Entrés pour la première fois au Bundestag l'année dernière, avec 5,6 % des voix, *les Verts obtiennent cette fois* 8,2 % et sept sièges au Parlement européen, justifiant leurs prétentions à représenter la troisième force politique du pays.

La soirée électorale a été, en revanche, un véritable calvaire pour

Correspondance

les dirigeants du FDP, qui auront dû attendre longtemps avant de connaître leur sort. Soumis à la douche écossaise des évaluations contradictoires des deux chaînes de télévision, il leur a fallu se rendre à l'évidence. La révolution de palais déclenchée le mois dernier par la jeune garde du parti contre M. Genscher – qui *avait imprudemment engagé le FDP* derrière le projet d'amnistie conçu par la coalition pour épargner les auteurs de dons illicites aux partis politiques – n'a pas suffi pour remonter la pente. Avec 4,8 % des voix, le Parti libéral devient maintenant pour ses partenaires du gouvernement un allié encombrant et incertain.

Aussi bien au niveau national que régional, les responsables démocrates-chrétiens vont être obligés de compter davantage sur leurs propres forces, et l'on peut faire confiance au président de la CSU bavaroise, M. Franz-Josef Strauss, qui a refusé de participer dimanche soir à la table ronde des *leaders politiques avant de connaître* le résultat final, pour reposer le problème de l'équilibre des forces au sein de la coalition.

L'élection européenne ne change rien au fait que les libéraux restent indispensables au chancelier, qui, sans eux, n'a pas de majorité au Bundestag. Mais M. Kohl risque d'être soumis au sein même de son propre parti à des pressions de plus en plus fortes pour qu'il tire les conséquences du revers du FDP. Il devrait être amené très rapidement à trancher si, comme l'indiquait la semaine dernière une bonne partie de la presse allemande, le procès du ministre libéral des finances, le comte Otto Lambsdorff, accusé de corruption dans le cadre de l'affaire Flick, devait s'ouvrir prochainement (*le Monde* du 16 juin). M. Kohl a confirmé que M. Lambsdorff donnerait sa démission s'il était inculpé. Mais il s'est refusé à présenter cette hypothèse comme probable.

Commentant les résultats de dimanche, le chancelier a reconnu que la coalition avait reçu un avertissement. Mais il a surtout insisté sur l'échec du Parti social-démocrate, *malgré l'avantage, a-t-il dit, que lui* confère son rôle de parti d'opposition. M. Willy Brandt, président du SPD, a eu lui-même quelque mal à expliquer le piètre résultat de son parti. Les dirigeants sociaux-démocrates font valoir que le parti a été handicapé par le faible taux de participation. Ils estiment que leur électorat avait des raisons, notamment dans les régions industrielles en déclin, d'être sceptique à l'égard de la Communauté européenne. Mais ils reconnaissent également avoir été victimes de leur soutien aux syndicats dans le conflit des trente-cinq heures, les grèves restant largement impopulaires dans une bonne partie de l'opinion. Enfin, on souligne également au siège du SPD que les thèmes dominants de la campagne, que ce soit l'environnement ou l'image de marque des partis politiques traditionnels, ont joué en faveur des Verts.

La tentation est grande dans les états-majors politiques de continuer à voir dans le succès de ces derniers un avertissement sans frais donné par les électeurs des autres partis politiques. D'avertissement en avertissement, la progression des Verts mérite pourtant une explication moins simpliste. Avec le risque de voir le FDP disparaître, c'est tout l'équilibre de la vie politique allemande de l'après-guerre qui se trouve rompu. Malgré l'accord de gouvernement conclu dans la Hesse entre les Verts et le SPD, rien ne dit que les nouveaux venus de la scène politique allemande soient prêts à accepter les « responsabilités » que certains aimeraient dorénavant leur voir prendre.

HENRI DE BRESSON.

FORMATIONS	1979	
	%	SIÈGES
CDU (Union chrét. démocrate)	39,1	34
CSU (Bavière) (Un. chrétienne sociale)	10,1	8
CDU/CSU (total)	49,2	42
SPD (Parti social démocrate)	40,8	35
FDP (Parti libéral)	6	4
Die Grünen (écolog.)	3,2	
DKP (communistes)	0,4	
Divers	0,4	

FORMATIONS	1984	
	%	SIÈGES
CDU (Union chrét. démocrate)	37,5	
CSU (Bavière) (Un. chrétienne sociale)	8,5	
CDU/CSU (total)	46	41
SPD (Parti social démocrate)	37,4	33
FDP (Parti libéral)	4,8	–
Verts (écolog.)	8,2	7
Liste pour la paix	1,3	–
Divers	2,4	–

• GRANDE-BRETAGNE

81 SIÈGES

Vote le 14 juin. 56 millions d'habitants, 42 millions d'électeurs. Scrutin majoritaire pour les 66 circonscriptions anglaises, les 8 circonscriptions écossaises et les 4 circonscriptions du Pays de Galles ; scrutin proportionnel pour la circonscription d'Irlande du Nord.

Les travaillistes retrouvent les positions perdues

Les résultats partiels donnent une légère avance aux conservateurs, qui, avec 40,8 % des voix, perdent 3 points par rapport aux législatives de 1983, sur les travaillistes, qui, avec 36,4 %, gagnent près de 9 points. L'Alliance des sociaux-démocrates et des libéraux obtiendrait 19,5 % des suffrages.

Les conservateurs pourraient avoir 45 sièges au Parlement de Strasbourg (contre 60 en 1979), les travaillistes 32 (contre 17). Les libéraux ne sont pas certains de conserver leur unique député européen.

Londres. – Le leader du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, n'a pas hésité à prononcer le mot de « *victoire* ». Un an et huit jours après le « raz de marée » conservateur aux élections législatives, il s'agit en effet d'un succès, dans la mesure où ce scrutin européen confirme que le Labour a comblé une grande partie de son retard et peut, de nouveau, prétendre être en position de reconquérir le pouvoir au terme de l'actuelle législature (1988). Ce rétablissement n'est pas une surprise ; il se dessinait depuis plusieurs mois. Il n'en est toutefois pas moins remarquable, d'autant que les travaillistes ont dû compter avec quelques causes d'embarras, telle la grève des mineurs qui soulève de vives controverses au sein du mouvement ouvrier.

Malgré un sensible recul, les conservateurs parlent, eux aussi, de victoire en soulignant que leur parti détient non seulement la majorité des sièges, mais encore celle des suffrages exprimés (à l'exception de l'Irlande du Nord où le vote avait lieu à la proportionnelle, le Royaume-Uni a gardé son mode de scrutin majoritaire à un tour et par circonscription).

Les conservateurs sont rassurés car les derniers sondages leur avaient fait craindre que le Parti travailliste ne l'emporte en nombre de voix. Pour minimiser les gains de celui-ci, ils font valoir qu'une fois de plus, comme en 1979, le taux de participation est extrêmement faible, 32 %, le plus bas de l'Europe des Dix, et que cela a joué à leur détriment. Les partisans de Mme That-

De notre correspondant

cher estiment que l'électorat travailliste s'est montré plus discipliné. Il faut donc éviter de se livrer à des extrapolations à partir de ces résultats car, lors d'élections générales, la participation est au moins deux fois plus importante.

Les leaders de l'Alliance, qui regroupe le Parti libéral et le Parti social démocrate (SDP), ont également invoqué l'abstentionnisme pour expliquer la cuisante défaite de leur formation. En juin 1983, l'Alliance avait recueilli 26 % des voix et avait ainsi fait presque jeu égal avec le Parti travailliste (29 %), au point de pouvoir espérer prendre un jour la tête de l'opposition. Or, douze mois plus tard, la coalition de centre gauche a perdu près d'un quart de ses suffrages.

M. David Owen, chef de file du SPD, a une fois de plus déploré le refus des travaillistes et des conservateurs de choisir le système proportionnel qui aurait permis à l'Alliance d'avoir une quinzaine de députés au Parlement européen tandis que *lundi matin (alors que le dépouille*ment n'était pas encore achevé), l'Alliance n'était même pas sûr de remporter le seul siège qui lui semblait promis, celui de la circonscription des Highlands en Ecosse. M. David Steel, leader du Parti libéral, a déclaré que, si les électeurs centristes avaient eu le sentiment que leurs voix pouvaient « *peser leur véritable poids* », ils se seraient certainement rendus plus nombreux aux urnes et que le résulat aurait été « *bien différentt* ».

L'Alliance s'étant présentée à juste titre comme la formation la plus résolument « européenne », son échec paraît confirmer pour la CEE la méfiance ou le manque d'intérêt des Britanniques.

Dans l'entourage de M. Kinnock – pour qui le redressement travailliste constitue un succès personnel, neuf mois après qu'il eut pris les commandes du parti, – on se plaît à reconnaître qu'une orientation plus modérée sur l'Europe s'est avérée pour le Labour. C'est aussi l' « intransigeance » de Mme Thatcher dans différents domaines qui a eu pour effet – dit-on – de remettre en selle le premier parti de l'opposition.

M. Kinnock et son adjoint, M. Hattersley, ont déclaré que ces élections seront une « *leçon* » pour un gouvernement qui a « *méprisé* » les chômeurs, laissé dépérir les « *services sociaux* » et « *déclaré la guerre* » aux conseils métropolitains (ces supermunicipalités, comme le conseil du Grand Londres, qui sont contrôlés par les travaillistes et que Mme Thacher veut supprimer). Le Labour a gagné des voix à Londres et dans les grandes villes et consolidé ses positions en Ecosse et dans le nord de l'Angleterre, tandis que les conservateurs tiennent bon au sud des Midlands, c'est-à-dire dans les régions les moins touchées par la crise.

A Downing Street, on laisse entendre que Mme Thatcher n'a cependant aucune raison de modifier sa politique. Il est cependant probable, selon certaines indiscrétions, que le premier ministre sanctionne l'appareil de son parti en le réorganisant prochainement. Elle devrait également tenir compte de ces élections lors du remaniement du gouvernement prévu à l'automne. On se demande aussi si Mme Thatcher n'invitera pas la direction des charbonnages à manifester plus de souplesse dans les négociations avec les mineurs, alors que les discussions sont de nouveau interrompues. Enfin, on devine que la « dame de fer », malgré les affirmations renouvelées de sa détermination et du *refus de tout compromis, pourrait* – au moins – réexaminer son projet de supprimer le conseil du Grand Londres et les autres conseils « métropolitains ».

FRANCIS CORNU.

FORMATIONS	1979	
	%	SIÈGES
Conservateurs	48,4	60
Travaillistes	32,7	18
Libéraux	12,6	
Divers (1)	5,7	3

(1) Il s'agissait en 1979 d'un représentant du Parti nationaliste écossais, ainsi que d'un représentant du Parti unioniste démocratique et d'un représentant du Parti unioniste officiel, l'un et l'autre nord-irlandais. Le troisième *député de l'Ulster était* un membre du SDLP, social-démocrate.

• PAYS-BAS

25 SIÈGES

Vote le 14 juin. 14,5 millions d'habitants, 10 millions d'électeurs. Mode de scrutin proportionnel au niveau national.

Les électeurs ne se sont pas franchement prononcés contre les euromissiles

La Haye. – Un « *pronostic digne de foi* » avait semé la confusion aux Pays-Bas ces derniers jours ; selon un sondage publié juste avant la fermeture des bureaux de vote jeudi 14 juin, les socialistes et les chrétiens-démocrates devaient obtenir autour de 31 % chacun. Les socialistes s'en montraient déçus, des sondages antérieurs leur ayant laissé espérer une grande victoire. Les chrétiens-démocrates, en revanche, étaient soulagés.

Or l'écart entre les deux grands est plus important que prévu. Le Parti socialiste avec 33,72 % des voix a progressé par rapport à 1979 et garde neuf des vingt-cinq sièges dévolus aux Pays-Bas au Parlement de Strasbourg. Les chrétiens-démocrates, avec 30,03 % des voix contre 35,60 % en 1979, voient leur nombre de sièges diminuer de dix à huit. Leurs partenaires gouvernementaux, les libéraux du VVD, ont progressé (18,90 % contre 16,14 % en 1979) et disposeront de cinq sièges à Strasbourg, soit un peu plus que dans la dernière Assemblée.

S'il s'était agi d'élections législatives, la coalition gouvernementale aurait perdu sa majorité actuelle de soixante-dix-neuf sièges sur cent cin-

De notre correspondant

quante à la Chambre des députés et aurait au mieux conservé juste la moitié des sièges soit 75, selon les calculs effectués sur la base des résultats européens. Des dirigeants gouvernementaux ont tenté de minimiser ce revers en soulignant qu'une participation aussi faible (un peu plus de 50 % contre 80 % aux législatives) ne donne aucune indication valable. Les libéraux ont toutefois régressé considérablement par rapport aux élections législatives de 1982, où ils avaient remporté 23,08 % des suffrages.

Le vote pour le Parlement européen est intervenu le lendemain du débat parlementaire sur les questions de sécurité où une étroite majorité a donné son aval aux propositions du premier ministre chrétien-démocrate, M. Raud Lubbers, d'ajourner une décision sur l'installation des missiles de croisière aux Pays-Bas jusqu'en novembre 1985. Si d'ici là les Soviétiques n'ont pas réduit leur arsenal de SS-20, La Haye accueillera des missiles de l'OTAN fin 1988.

Les socialistes, farouchement opposés à l'arrivée de ces nouvelles armes, avaient voulu que les européennes soient une sorte de référendum. Le scrutin de jeudi ne confirme pas les sondages selon lesquels plus de la moitié des Néerlandais refusent sans ambiguïté les missiles américains.

Le Parti libéral de gauche, Démocrates'66, perd ses deux sièges au Parlement européen. Une coalition de quatre partis de gauche et d'extrême gauche, sous le nom d'Alliance progressiste verte, dans laquelle participe le Parti communiste a obtenu 5,6 %, ce qui lui vaut deux sièges. En 1979, cette alliance n'existait pas encore. Trois petits partis calvinistes ont obtenu 5,21 % et conservent leur seul siège.

Le parti d'extrême droite Centrumpartij, a obtenu 2,55 % des suffrages. Ce n'est pas suffisant pour un siège au Parlement, mais ce résultat constitue une avance considérable comparé au 0,8 % obtenu lors des législatives de 1982, quand ce parti obtint un siège dans la Chambre. Dans certains vieux quartiers des grandes villes, le score de Centrumpartij a frôlé les 10 %. Cela confirme que la xénophobie à l'égard des immigrés de couleur a le vent en poupe aux Pays-Bas et devient de plus en plus payante politiquement.

RENÉ TER STEEGE.

FORMATIONS	1979	
	%	SIÈGES
CDA (démocr. chrét.)	35,6	10
PVDA (sociaux démocrates)	30,4	9
VVD (libéraux)	16,1	4
Démocratie 66 (radicaux)	9	2
Divers	8,8	

FORMATIONS	1984	
	%	SIÈGES
CDA (dém. chrét.)	30,03	8
PUDA (sociaux-démocrates)	33,72	9
VVD (libéraux)	18,90	5
Démocratie 66 (radicaux)	2,28	–
Alliance progress. verte (ext. g.)	5,60	2
SGP, RPF, GPV (calvinistes, conservateurs)	5,21	1
Divers	4,26	–

• RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

15 SIÈGES

Vote le 14 juin. 3,4 millions d'habitants, 2,37 millions d'électeurs. Système proche de la proportionnelle dans chacune des quatre circonscriptions.

Débâcle probable des travaillistes

Dublin. – Le résultat des élections européennes ne devrait pas être connu avant lundi soir 18 juin et peut-être même pas avant mardi, en République d'Irlande, étant donné la complexité du système électoral. Les Irlandais avaient voté dès jeudi.

D'après les premiers résultats partiels, le Parti travailliste de M. Dick Spring qui participe au gouvernement de coalition centre-gauche de M. Garret FitzGerald

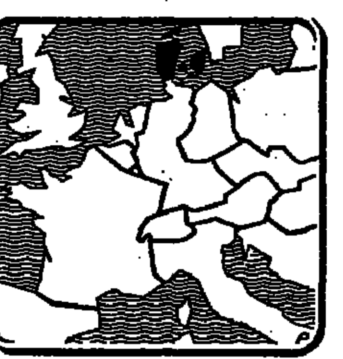
De notre correspondant

pourrait perdre les quatre sièges qu'il détenait dans l'Assemblée précédente sur les quinze attribués à l'Irlande.

La *répartition des sièges* entre les deux grandes formations du pays, le Fianna Fail, nationaliste, de M. Charles Haughey, et le Fine Gael, centriste, de M. FitzGerald, donnera une indication sur la popularité du gouvernement dans une conjoncture économique et sociale plutôt défavorable.

J.M.

FORMATIONS	1979	
	%	SIÈGES
Fianna Fail	34,7	5
Fine Gael	33,1	4
Travaillistes	14,5	4
Indépendants	12,5	2
Divers	5,2	



• DANEMARK

15 SIÈGES + 1

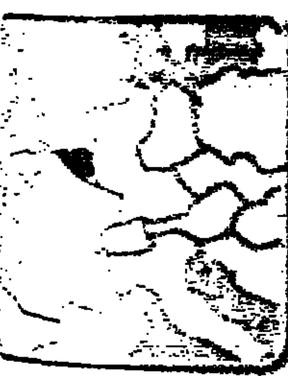
Vote le 14 juin. Représentation proportionnelle à l'échelon national. En 1979, un 16e siège avait été attribué au Groenland et remporté par le parti autonomiste Siumut. Ce siège n'a pas été renouvelé, l'île devant quitter la CEE le 1er janvier 1985.

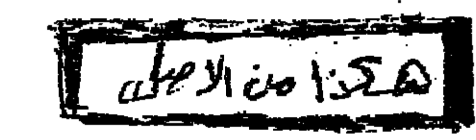
Les partisans de la CEE majoritaires

Copenhague. – Les Danois ont voté dès jeudi, mais le dépouillement n'a commencé que lundi matin 18 juin. Le seul chiffre connu concerne la participation (54 %). Pour le reste, il faut se fier aux sondages qui laissent penser que les partis favorables à l'Europe ont obtenu 67 % des suffrages exprimés, contre 33 % aux opposants à la CEE.

Cependant le Mouvement populaire contre la CEE devrait avoir le *plus grand nombre de députés* à Strasbourg (cinq) suivi des socialistes, qui se maintiennent (quatre sièges), des conservateurs, qui gagneraient un siège (trois au lieu de deux) et des libéraux qui perdraient un siège (deux au lieu de trois).

FORMATIONS	1979	
	%	SIÈGES
Sociaux-démocrates	21,9	3
Front national contre la Communauté	21	4
Libéraux	14,5	3
Conservateurs	14	2
Centre démocrate (conservateurs)	6,2	1
Parti du progrès	5,8	1
Communistes	4,7	1
Divers	12	0





EUROPÉENNES



● ITALIE

81 SIÈGES

Vote le 17 juin. 56 millions d'habitants, 42 millions d'électeurs inscrits. Représentation proportionnelle à l'intérieur de cinq grandes circonscriptions régionales : Nord-Est (17 sièges), Nord-Ouest (25), Centre (17), Sud (15), les îles (Sicile et Sardaigne (7). Le vote préférentiel et le panachage sont possibles.

Le PC devance très légèrement la Démocratie chrétienne

Rome. – Progression des communistes, maintien de la Démocratie chrétienne, mais régression des « petits » partis, malgré une très légère avancée des socialistes, constituent les éléments marquants des résultats pratiquement définitifs des élections européennes en Italie. On relève, d'autre part, une participation élevée au vote par rapport aux autres pays de la Communauté (84 % des 44 millions d'électeurs italiens se sont rendus aux urnes).

La progression des communistes, qui, avec 33,3 % des voix, gagnent à la fois par rapport aux résultats des élections européennes de 1979 (+ 3,8 points) et à ceux des élections générales de juin 1983 (+ 3,5), est le résultat le plus important de cette consultation. Le PCI se trouve, en effet, à égalité avec la Démocratie chrétienne, voire légèrement en tête, avec trois dixièmes de point. Les communistes atteignent en fait un objectif visé depuis près de quarante ans : aux élections d'avril 1948 déjà, le PCI espérait dépasser la DC. Mais celle-ci, avec 48,5 % des voix, l'emportait sur les forces de gauche (communistes et socialistes), qui n'obtenaient que 31,2 %.

De notre correspondant

C'est aux élections générales de 1976 que le PCI avait obtenu son meilleur score (34,4 %), mais pour retomber à 30,4 % en 1979. Il maintenait sa position (29,9 %) en juin 1983. Il convient certes de nuancer l'impression de victoire. Sur les listes du PCI figurent notamment les candidats du Parti démocratique d'unité prolétarienne (PDUP), qui représentait 1,1 % des suffrages en 1979. La progression des communistes n'en constitue pas moins une inversion de tendance notable dans le processus de régression qui avait commencé en 1979. Comment s'explique-t-elle ? Sans doute d'abord par l'émotion provoquée par la mort d'Enrico Berlinguer, qui a contribué à mobiliser le « peuple communiste ». En outre, par son action contre le gouvernement Craxi, notamment sur la question des décrets anti-inflation, le PCI semble avoir réussi à rétablir son ascendant sur une bonne partie de la gauche.

Bonne tenue de la DC

La bonne tenue de la Démocratie chrétienne, qui, avec 33 % des voix, perd, certes, 3,5 points des suffrages par rapport aux élections européennes de 1979, mais 0,1 point seulement par rapport au scrutin de juin 1983, est aussi un phénomène inattendu : on craignait, en effet, dans les rangs de la Démocratie chrétienne, un nouveau recul dramatique. Au siège de la DC, on s'estime donc relativement satisfait d'avoir pu limiter les dégâts. En outre, la stagnation des libéraux et des républicains (ces deux partis, qui faisaient liste commune, n'ont obtenu que 6,2 % des voix, comme en 1979, mais ils avaient atteint 8 % en 1983) réconfortent la DC qui ne se voit pas menacée par le pôle laïc. On estime que les résultats du PRI et du PLI sont dus, en partie, à l'erreur tactique qu'a constituée leur alliance. La DC se sent d'autant moins menacée que les socialistes font du surplace, apparemment bloqués sur leur 11 %.

Le PSI est loin d'avoir fait la démonstration qu'il espérait. « L'effet Craxi » – un an de présence d'un socialiste à la présidence du conseil – ne s'est pas produit. Les électeurs n'ont pas paru convaincu par sa gestion des affaires de l'Etat. La stagnation du PSI est d'autant plus vivement ressentie que les partis de gouvernement sont traditionnellement favorisés dans les consultations électorales. Le PSI obtient 11,2 % (+ 0,2 % par rapport aux élections européennes de 1979, mais – 0,2 % par rapport aux élections générales de juin 1983).

Le Parti social-démocrate, dont le secrétaire général, M. Pietro Longo, est impliqué dans le scandale de la P2, stagne également (3,5 % des voix, soit – 0,8 % par rapport à 1979). En revanche, les radicaux obtiennent des résultats satisfaisants : 3,4 %. Par rapport aux élections générales de juin 1983, ils progressent d'un point, maintenant leur position au niveau européen. On attribue leur succès à une campagne essentiellement fondée sur les droits civiques.

Le Parti néo-fasciste MSI (Mouvement social italien), allié à la démocratie nationale, obtient 6,4 % des voix, améliorant légèrement sa position par rapport au scrutin de 1979 (5,4 %), mais régressant quelque peu par rapport aux dernières élections générales.

PHILIPPE PONS.

FORMATIONS	1979 %	1979 SIÈGES
DC	36,5	29
PCI	29,6	21
PSI	11	9
MSI (néo-fasciste)	5,4	4
PSDI (social-dém.)	4,3	4
Parti radical (libertaire)	3,7	3
PLI (libéral)	3,6	3
PRI républicain)	2.6	2
Unité prolétarienne (extr. gauche)	1,1	1
Démocratie prolétaire (extr. gauche)	0.7	1
Parti populaire du Sud-Tyrol (DC)	0,6	1
Union valdotaine Val-d'Aoste)	0,5	1
Démocratie nationale (droite)	0,4	

FORMATIONS	1984 %	1984 SIÈGES
DC	33	27
PCI	33,3	27
PSI + Unité prolét.	11,2	9
MSI (néo-faciste)	6,4	5
PSM (social-dém.)	3,5	3
Parti radic. (libert.)	3,4	3
PLI (Libéral)	6,2	5
PRI (Républicain)	6,2	5
Démocratie prolét.	N.C.	1
Union valdotaine/parti d'act. sarde	N.C.	1
Démocratie nation.	N.C.	

● BELGIQUE

24 SIÈGES

Vote le 17 juin. 10 millions d'habitants, 6,8 millions d'électeurs. Représentation proportionnelle avec trois circonscriptions : Flandre, Wallonie, Bruxelles, et deux collèges électoraux : francophone et néerlandophone. Vote obligatoire, panachage interdit.

Les socialistes francophones et flamands progressent aux dépens de la coalition gouvernementale

Bruxelles. – En Belgique, le dépouillement des bulletins est d'une lenteur tout à fait remarquable. Il faudra donc attendre très probablement jusqu'à mardi pour connaître les résultats définitifs, compte tenu des « voix de préférence » qui permettent à l'électeur de bouleverser l'ordre des candidats sur les listes.

Les résultats partiels indiquaient toutefois un recul très net de la démocratie chrétienne flamande (CVP), qui perd probablement deux de ses sept sièges au Parlement européen. Les démocrates-sociaux de la région francophone (PSC) enregistrent également une baisse de popularité qui leur vaudra sans

De notre correspondant

doute de perdre un de leurs trois sièges à Strasbourg.

La progression la plus nette est celle des socialistes, au nord comme au sud. Le Parti socialiste flamand ajoutera sans doute un siège aux quatre dont il disposait déjà au Parlement européen tandis que le PS francophone ajoutera lui aussi un siège aux cinq qu'il possédait déjà. Les socialistes ont su mobiliser, non seulement contre la politique de rigueur du gouvernement, mais également contre sa décision d'accepter des euromissiles sur le territoire belge.

L'avance la plus nette cependant est celle des écologistes. Dans la partie francophone du pays ils emportent leur premier siège après avoir largement dépassé la barre des 5 %. Leurs collègues flamands de la liste Agalev (« Vivre autrement ») vont également faire leur entrée au Parlement de Strasbourg.

Les résultats de cette consultation constituent donc une sanction pour le gouvernement chrétien-libéral qui applique depuis plus de deux ans une politique d'austérité naturellement impopulaire. Ils ne semblent pas toutefois devoir remettre en cause la solidité de la coalition, même si les libéraux ont apparement progressé par rapport aux sociaux-chrétiens, et ont toutes les chances de conserver leurs quatre sièges à Strasbourg.

On constate également un effondrement des partis « linguistiques », c'est-à-dire avant tout du Front démocratique des francophones qui perd son unique siège à Strasbourg, ainsi que le Rassemblement wallon, alors que le Parti nationaliste flamand Volksunie fait réélire son unique représentant au Parlement européen.

On ne pouvait pas encore assurer lundi matin dans quelle mesure « l'effet Happart » a joué au profit des socialistes. M. José Happart, le bourgmestre des Fourons, une enclave francophone en territoire flamand, est depuis des années le héros des francophones qui se sentent menacés par l'« impérialisme » de la Flandre. Il s'est laissé convaincre de figurer lors des élections européennes sur la liste socialiste et il se peut que cet engagement explique en partie l'avance des socialistes francophones, en même temps que le déclin du Front démocratique.

Le décompte des « voix de préférence » permettra peut-être d'expliquer les progrès notables enregistrés par le Parti libéral à Bruxelles. Sur sa liste figurait en effet un autre indépendant, M. Roger Nols, bourgmestre de la commune de Schaerbeck où la proportion des immigrés approche les 50 %. M. Nols est considéré comme le champion de la lutte contre la présence des travailleurs turcs ou maghrébins, et peut, à ce titre, avoir drainé un nombre considérable de voix sur la liste libérale.

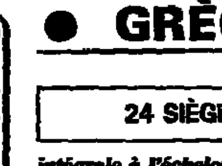
JEAN WETZ.

FORMATIONS	1979 %	1979 SIÈGES
Parti social-chrétien flamand (CVP)	37,7	7
Parti social-chrétien wallon (PSC)		3
Parti socialiste wallon (BSP)	23,4	3
Parti socialiste flamand (PS-SP)		4
Libérx flam. (PVV)	16,3	2
Libéraux wall. (PRL)		2
FDF (Front démotique des francophones) Rassemblement wallon	7,6	2
Volksunie (Union populaire flam.)	5,9	1
Ecologistes	3,4	0
Extrême gauche (tpo-AMADA)	0,8	0
Trotskistes (LRT-RAL)	0,4	0
Autres	1,8	0

FORMATIONS	1984 %	1984 SIÈGES
Parti social-chrétien flamand (CVP)	19,8	4
Parti social-chrétien wallon (PSC)	7,6	2
Parti socialiste wallon (PSP)	13,4	5
Parti socialiste flamand (PS-SP)	17,1	4
Libér. flam. (PVV)	8,6	2
Libér. wall. (PRL)	9,5	3
Volksunie	8,5	2
Écologistes (Wall.)	3,9	1
AGALEV (Éco. fl.)	4,3	1
Rassemblem. wallon	N.C.	



● GRÈCE



24 SIÈGES

Vote le 17 juin. 9,8 millions d'habitants, 6,93 millions d'électeurs inscrits. Représentation proportionnelle intégrale à l'échelon national. Vote obligatoire et par listes bloquées.

Les socialistes résistent mieux que prévu à l'offensive de l'opposition

Athènes. – Comme il était généralement prévu, le PASOK, avec environ 42 %, et la Nouvelle Démocratie, avec près de 38 %, se sont partagé la plus grande partie des suffrages. Le Parti communiste dit « de l'extérieur », prosoviétique, avec un peu plus de 11 %, et le Parti communiste dit « de l'intérieur », eurocommuniste, avec 3 %, maintiennent leurs positions, alors que les petites listes ont subi le contrecoup de la bipolarisation et de la fièvre qui a caractérisé la campagne électorale.

Huit jours avant le scrutin, les sondages ne concordaient que sur un point : plus du tiers du corps électoral demeurait indécis. Or ces électeurs dans l'embarras ne pouvaient se réfugier dans l'abstention, le vote étant obligatoire en Grèce. La presse, la radio et la télévision n'ont d'ailleurs pas cessé de rappeler que l'abstention était punie d'un mois à un an de prison et d'un an à trois ans de privation de droits civiques. On estimait donc que les abstentions inévitables (personnes âgées de plus de soixante-dix ans, habitant à plus de 200 kilomètres de leur lieu de vote, malades, etc.) se situeraient autour de 20 %, comme en 1981. Il

De notre correspondant

restait donc une masse disponible de l'ordre de 10 à 12 % qui pouvait s'éparpiller sur les petites listes, mais qui finalement a répondu au mot d'ordre lancé par les deux grands partis : « Votez utile. »

La dimension européenne ayant été totalement éclipsée, les 7,5 millions d'électeurs inscrits comprenant pour la première fois 50 000 ouvriers et étudiants vivant à l'étranger, dont 1 600 en France et 44 000 en République fédérale d'Allemagne, avaient à choisir entre dix-sept partis. Mais en fait tout se résumait à la question de savoir dans quelle mesure le pouvoir socialiste serait approuvé ou sanctionné.

A partir de mars dernier, les dirigeants du PASOK avaient assuré que leur parti retrouverait les 48 % des élections générales de 1981. Mais quelques jours avant le scrutin les milieux gouvernementaux n'espéraient plus qu'un léger dépassement des 40,12 % de suffrages obtenus lors des élections européennes qui avaient exceptionnellement eu lieu en même temps, le 18 octobre 1981. Sur le thème « La Grèce d'abord », la liste PASOK, conduite par un vétéran du centrisme, M. Mavros, et par M. Manoli Glezos, qui s'illustra dans la résistance à l'occupation allemande, a finalement réussi à conserver ses dix sièges au Parlement européen.

La déception de la Nouvelle Démocratie

Après une campagne pourtant menée tambour battant, la Nouvelle Démocratie, qui se présentait comme le parti le plus authentiquement européen et comme la « seule solution », est loin d'obtenir les résultats escomptés par ses dirigeants. A plusieurs reprises, ces derniers n'avaient pas hésité à prédire un score avoisinant les 50 %, alors que la liste conduite par M. Averot, président de la ND, et par M. Boutos, chef de file de l'aile libérale de ce parti, n'a pu dépasser 38 %. C'est mieux, il est vrai, que les 35,77 % des élections générales et les 31,34 % des européennes de 1981, et permet de passer de huit à neuf élus. Mais ce résultat reste décevant pour M. Averot.

Le PC avait axé sa campagne sur un « Non à la Communauté européenne, oui au changement » et annonçait qu'il dépasserait les 14,84 % des dernières européennes. Après une campagne particulièrement dynamique, la liste conduite par M. Farakos, un des partisans de la ligne la plus dure de ce parti, n'a fait que dépasser légèrement les 10,93 % de voix recueillies aux législatives. Ce qui tendrait à montrer que des électeurs communistes ont tenu à soutenir le PASOK pour faire échec à la droite plutôt qu'à leur propre formation. Le Parti communiste garde ses trois sièges.

De son côté, le Parti communiste « de l'intérieur », dont le thème de campagne était : « Oui à l'Europe des travailleurs », espérait recueillir un certain nombre d'électeurs de gauche déçus par le pouvoir socialiste. Sa liste, conduite par M. Kyrkos, qui demeurera son représentant au Parlement européen, n'a obtenu qu'un peu plus de 3 %, contre 1,34 % aux élections générales et 5,29 % aux européennes de 1981. Ce parti paraît donc avoir donné, lui aussi, un coup de pouce involontaire au PASOK.

Au centre, la contradiction demeure. Alors que la famille centriste représente plus de 15 % du corps électoral, les listes s'en réclamant ne se sont pas révélées crédibles. L'Union du centre, menée par M. Zigdis, qui avait obtenu 1,12 % aux européennes, retrouve son 0,40 % des élections générales de 1981. De même, le parti social-démocrate, le CODISO, conduit par M. Pezmazoglou, qui perd son siège au Parlement européen. Le Parti des libéraux, dont la liste était conduite par M. Denizelos, doit se contenter d'un score aussi faible qu'en 1981, avec moins de 1 %. Enfin, le parti de la Démocratie chrétienne ne fait que piétiner autour de 0,50 %.

Les autres petites listes ont subi la désaffection du corps électoral. Celles d'extrême gauche obtiennent des résultats dérisoires. A l'extrême droite, le parti progressiste de M. Markezinis disparaît dans la trappe, tout comme l'Union nationale. Pour sa part, l'Union politique nationale (EPEN), qui se réclame de l'ancien dictateur Papadopoulos, avec 2,35 % des voix, fait mieux que le 0,87 % obtenu aux européennes de 1981 sous l'étiquette KEME, mais n'a pas retrouvé les 6,82 % de l'Alignement national, de même tendance, aux législatives de 1977. Ce parti enlève un siège et verra le dirigeant de sa liste, M. Dimitriades, le représenter au Parlement européen.

MARC MARCEAU.

FORMATIONS	1981 %	1981 SIÈGES
Parti socialiste panhellénique (PASOK)	40,12	10
Nouvelle Démocratie (ND)	31,34	8
Parti communiste grec « de l'extérieur » (KKE, prosoviétique)	12,84	3
Parti communiste grec « de l'intérieur » (KKE-ES, eurocommun. »)	5,29	1
Parti socialiste démocrat. (KODISO)	4,25	1
Parti du progrès (KP)	1,95	1
Chrétiens-démocr.	1,14	0
EDIL	1,12	0
Libéraux	1,04	0
Mouvements des réformateurs grecs	0,87	0

N.B. – La Grèce, étant entrée dans la Communauté européenne le 1er janvier 1981, n'a donc pas participé aux élections européennes de 1979. Le scrutin par lequelle elle a désigné ses députés à l'assemblée de Strasbourg a eu lieu en même temps que les élections législatives qui ont vu la victoire de M. Papandréou, le 18 octobre 1981.

● LUXEMBOURG

6 SIÈGES

Vote le 17 juin. Représentation proportionnelle à l'échelon national avec panachage possible. Vote obligatoire. Les élections législatives avaient lieu le même jour.

Les socialistes devraient entrer au gouvernement

Luxembourg. – Dimanche 17 juin, 215 792 Luxembourgeois ont voté pour désigner les 64 membres de la Chambre des députés et élire 6 députés européens.

Les deux scrutins se soldent par une victoire massive du Parti socialiste. Le POSL a, en effet, gagné 7 sièges (21 contre 14), devenant ainsi le deuxième parti du pays. Le Parti chrétien-social de M. Pierre Werner enregistre un léger tassement en perdant un siège – de 26, il passe à 25 – tandis que le Parti démocrate de Mme Colette Flesch perd un siège (14) et enregistre un sérieux recul en voix dans les circonscriptions du centre et du sud.

Les Verts font leur entrée au Parlement national avec 2 sièges, tandis que le Parti communiste recule et que le Parti socialiste indépendant perd le siège unique qu'il avait conquis en 1979.

Dès le début de la soirée de dimanche, et à défaut d'engagement

De notre correspondante

clair de part et d'autre, il semblait qu'on s'acheminait vers une grande coalition, formée de chrétiens-sociaux et de socialistes. M. Pierre Werner, qui quitte la scène politique, a déclaré qu'il fallait tenir compte du désir d'alternance exprimé par l'électorat. Ce furent aussi les paroles de son dauphin et successeur, M. Jacques Santer.

Dès ce lundi, les états-majors politiques devaient commencer les négociations pour constituer un nouveau gouvernement, et le grand duc devrait désigner mardi un « formateur ». Pour l'instant, trois hypothèses demeurent possibles : chrétiens-sociaux et démocrates pourraient maintenir l'alliance formée depuis 1979, leur nombre de sièges le leur permet. Démocrates et socialistes pourraient s'entendre, comme ils l'avaient fait en 1974, avec M. Gaston Thorn, et comme l'a déjà discrètement suggéré Mme Colette Flesch à la tête de liste socialiste, M. Jacques F. Poos.

Mais l'hypothèse la plus probable est que les chrétiens-sociaux et les socialistes se mettent d'accord sur un programme de gouvernement et sur le nom du futur président du conseil. Deux personnalités sont en lice : M. Santer (chrétien-social) et M. Poos (socialiste).

Les socialistes sont également sortis vainqueurs du scrutin européen en doublant leur représentation à Strasbourg (2 députés au lieu d'un), tandis que les démocrates perdent un siège. Les chrétiens-sociaux se maintiennent et enverront, cette fois encore, 3 élus à Strasbourg.

Les Luxembourgeois se sont donc clairement prononcés pour l'alternance. Le changement de coalition gouvernementale entraînera-t-il des changements importants sur le plan politique, notamment en ce qui concerne le projet de lancement du satellite américain Coronet ? Les socialistes avaient toujours proclamé qu'il fallait se montrer prudent et réfléchir aux conséquences d'une telle association. Mais c'est surtout en matière économique et sociale qu'une coalition entre les socialistes et les chrétiens-sociaux devrait apporter des modifications.

DANIÈLE FONCK.

FORMATIONS	1979 %	1979 SIÈGES
CSV (chrétiens-soc.)	36,1	3
DP (libéraux)	28,1	2
POSL (socialistes)	21,7	1
SDP (sociaux-dém.)	7	0
PC	5	0
Alternatifs	1	0
Parti libéral	0,5	0
Ligue commun. rév.	0,5	0

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Canada

M. John Turner remplace M. Trudeau à la tête du Parti libéral et du gouvernement

Montréal. – Les libéraux ont élu samedi 16 juin à la tête de leur parti et du pays un avocat d'affaires anglophone, M. John Turner, qui remplacera à la fin du mois M. Pierre Elliott Trudeau dans ses fonctions de premier ministre. La victoire de M. Turner confirme la fin d'une époque, celle du « French Power », qui dominait la vie politique depuis l'élection de M. Trudeau en 1968.

Dès l'annonce des résultats du deuxième tour (le vainqueur a obtenu 54 % des suffrages exprimés par les 3 423 délégués du Parti libéral réunis en congrès à Ottawa, et son principal adversaire, M. Jean Chrétien, 40 %). M. Turner a promis qu'une *« ère nouvelle de réformes »* allait commencer. En fait, le nouveau premier ministre n'a rien d'un réformiste. Il représente plutôt l'aile conservatrice de son parti.

On le considère généralement comme le candidat des classes possédantes, de l'Establishment du parti. C'est pourquoi la relance économique, qui a tendance à s'essouffler depuis quelques mois, a constitué un des principaux thèmes de sa campagne. M. Turner a tenu à rassurer les milieux d'affaires en s'engageant à réduire de moitié le déficit du gouvernement fédéral. Pour faire bonne mesure, il a promis, sans plus de précision, de *« redonner confiance à la population et d'assurer la relance de l'emploi »* (près de 12 % de la population est au chômage).

M. Turner ne s'est pas résolu à reprendre à son compte les thèmes de la « société juste » – un des slogans de M. Trudeau en 1968 – que lorsqu'il s'est rendu compte que la plupart de ses adversaires l'accusaient de vouloir *« conduire le parti vers la droite »*. Le seul candidat francophone, M. Jean Chrétien – les six autres candidats, tous des hommes et tous ministres dans le gouvernement actuel, sauf M. Turner, étaient des Canadiens anglais originaires de l'est du pays, essentiellement de l'Ontario – a exploité ce thème à fond en déclarant que le Parti libéral devait *« rester le parti du peuple et de la compassion »*, celui qui a redonné aux Canadiens l'« assurance santé », l'assurance chômage, une politique énergétique visant à l'autosuffisance, une charte des droits protégeant les minorités et la politique officielle du bilinguisme.

Personnalité très controversée au Québec, d'où il est originaire, M. Chrétien avait la réputation d'être un *« bagarreur d'arrière-*

De notre correspondant

cour », en particulier depuis ses interventions passionnées contre les indépendantistes québécois lors du référendum de mai 1980. C'est un tout autre homme qui s'est révélé au congrès du Parti libéral, un homme d'une grande sensibilité qui a demandé aux délégués de *« voter avec leur cœur »*, donc pour lui. *« J'ai toujours voulu être le candidat du peuple »*, a-t-il déclaré à de nombreuses reprises, *« et je peux vous garantir que je demeurerai l'homme du peuple. Je suis le candidat de la rue populaire et non le candidat de Bay Street »* (l'équivalent à Toronto de Wall Street, c'est là que se trouve l'étude de M. Turner).

Mais M. Chrétien avait plusieurs handicaps qui le condamnaient à la défaite, même s'il a réussi à donner quelques sueurs froides à M. Turner en l'empêchant de gagner au premier tour de scrutin. *« P'tit gars de Shawinigan »*, comme on l'appelle affectueusement, le ministre de l'énergie apparaissait comme *« l'homme de Trudeau »* à un moment où celui-ci était devenu trop impopulaire pour ne pas nuire à son dauphin, même non déclaré.

Toronto au pouvoir

Deuxième handicap, plus difficilement surmontable encore : la tradition de l'alternance, très contestée d'ailleurs, selon laquelle un anglophone succède à un francophone à la tête du Parti libéral. Il est symptomatique que la plupart des collègues ministres de M. Chrétien, en particulier les francophones, se soient prononcés en faveur de son adversaire anglophone.

M. Turner n'en a pas moins donné des garanties aux Québécois qui, aux dernières élections en février 1981, ont accordé aux libéraux soixante-quatorze sièges sur les soixante-quinze que la province francophone détient à la Chambre des communes. *« Le Québec continuera à parler fort »*, a-t-il affirmé. Il a promis de *« continuer à assurer une présence de tout premier plan des Québécois au sein du parti comme du gouvernement »*. Mais il est tout à fait improbable qu'il aille aussi loin que le souhaite M. Trudeau, qui avait déclaré après sa démission le 29 février : *« Le French Power existera toujours. (...) Le Québec est fort et peut décider qui va gouverner et comment ce pays sera gouverné. »*

Pour le premier ministre indépendantiste du Québec, M. René Lévesque, qui a toujours vu dans la présence de ministres francophones à Ottawa un moyen de faire taire le Québec, la victoire de M. Turner ne change rien. *« Le pouvoir réel*, a-t-il déclaré *a décidé de se loger plus visiblement à Toronto où il se trouvait déjà. »*

Pour remporter les prochaines élections, qui pourraient avoir lieu le 20 août au plus tôt et qui doivent sanctionner la désignation du nouveau premier ministre par son parti, M. Turner sait qu'il va devoir faire un effort important en faveur de l'ouest du pays où les libéraux n'ont que 2 sièges sur 76. Cet effort se fera inévitablement au détriment du Québec qui n'a pas bonne presse dans l'ouest. Il se fera aussi au détriment de la politique traditionnelle du gouvernement libéral qui favorisait une plus grande centralisation du pouvoir à Ottawa et une plus grande indépendance à l'égard des États-Unis. Il est révélateur que l'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Paul Robinson, se soit félicité de la candidature de M. Turner, chez qui il a trouvé *« une compréhension du milieu des affaires et des réalités du monde »*. C'est une façon fort peu élégante de saluer le départ de M. Trudeau.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Un homme ambitieux

John Turner a seize ans de retard sur son plan de carrière. Le 8 avril 1968, à trente-huit ans (il est né le 7 juin 1929), il avait espéré que les délégués du Parti libéral le choisiraient comme chef pour remplacer le premier ministre de l'époque, Lester Pearson. Mais c'est un de ses collègues du gouvernement fédéral Pierre Elliot Trudeau qui fut finalement élu.

Pour John Turner, qui était alors ministre de la consommation et des corporations, ce fut une grande déception. Il accepta de rester au gouvernement pour attendre son tour. La longévité politique exceptionnelle de M. Trudeau eut raison de sa patience au bout de sept ans. Le 10 septembre 1975, il demanda à être relevé des ses fonctions de ministre des finances qu'il occupait depuis près de quatre ans, après avoir succédé à M. Trudeau au poste de ministre de la justice (1968-1972).

A l'époque, au nom de la solidarité ministérielle, il ne donna pas publiquement les raisons de sa démission qui survint quelques semaines avant l'entrée en vigueur d'un plan anti-inflationniste basé sur le contrôle des prix et des salaires. Ce n'est qu'au mois de mai dernier que M. Turner a laissé entendre qu'il aurait eu un désaccord avec M. Trudeau à ce sujet.

Les deux hommes n'étaient de toutes les façons pas faits pour s'entendre, ne serait-ce que parce qu'il n'y a qu'un poste de premier ministre. Peut-être aussi, au-delà des différences de tempérament – Trudeau le dilettante et Turner l'ambitieux – les deux hommes se ressemblent-ils trop pour cohabiter au sein du même parti. Comme son aîné, John Turner est passé par les grandes universités étrangères (Oxford et la Sorbonne) ; tous les deux sont issus de familles très aisées – Turner est né en Angleterre, et, après la mort de son père, sa mère se remaria avec un millionnaire canadien – et défendirent néanmoins des idées progressistes au début de leur carrière politique. Tous les deux, enfin, ont un charme, une présence qui leur assurent un immense succès auprès de l'électorat féminin.

Là s'arrêtent les ressemblances car les raisons qui les ont conduits à faire une carrière politique sont totalement différentes. M. Trudeau voulait mettre en pratique ses idées politiques et prouver que le Québec pouvait vivre au sein du Canada. M. Turner, lui, reconnaît en toute simplicité qu'il rêve depuis son adolescence de devenir premier ministre. Pour réaliser ce rêve il n'a pas hésité, comme le lui ont reproché ses propres amis politiques, à abandonner le parti en 1975. Les variations de ses prises de position sur différents dossiers, en particulier sur les droits des francophones, lui ont valu d'être taxé d'opportunisme.

On lui a aussi reproché de jouer sur tous les tableaux en continuant, au cours des derniers mois, à siéger aux conseils d'administration des plus grosses sociétés canadiennes. John Turner ne prend pas de risques inutiles, mais il sait que, s'il veut être davantage qu'un éphémère premier ministre, il lui faut encore gagner les prochaines élections. Le prochain test risque d'être difficile si on en croit les sondages.

B. L. G.

Uruguay

DE RETOUR APRÈS ONZE ANS D'EXIL

M. Wilson Ferreira Aldunate a été arrêté

M. Wilson Ferreira Aldunate, candidat du Parti Blanco (national) aux élections du 25 novembre prochain, en exil depuis onze ans, a été arrêté samedi 16 juin à Montevideo à son retour en Uruguay. Il a été appréhendé à bord du navire qui l'amenait de Buenos-Aires. Cinquante mille personnes étaient descendues dans les rues de la capitale pour saluer l'un des dirigeants les plus populaires de l'opposition aux militaires malgré les mises en garde sévères des autorités. Avant de quitter l'Argentine, M. Ferreira Aldunate avait accordé un entretien à notre correspondant Jacques Desprès.

« L'armée ne veut pas renoncer à exercer le pouvoir réel »

nous déclare le chef du Parti « Blanco »

« Comment expliquez-vous que votre popularité soit aussi grande après plus de onze ans d'absence ?

– Pour comprendre, il faut tenir compte du fait que dans les partis politiques uruguayens en général et dans mon parti en particulier, les facteurs personnels, affectifs, jouent un rôle très important. Les programmes présentés par les différents partis au moment des élections ne présentent pas de différences notables, si bien que le choix du citoyen se fait finalement beaucoup plus en fonction des personnes que des idées. La question que se pose l'électeur est : Qui me dit vraiment la vérité ? Qui dois-je croire ? Ajoutez à cela le fait que le régime, en rappelant chaque jour que je suis l'ennemi public numéro un, s'est transformé en un excellent agent de relations publiques.

– Votre vision de l'Uruguay n'est-elle pas déformée ?

– Pas plus que la vision de ceux qui sont restés dans le pays. Les uns et les autres ont souffert du même manque d'information. De toute manière, je me considère comme le moins exilé de tous les exilés. Je n'ai été absent que physiquement. Pendant ces onze années, toutes mes pensées, tous mes sentiments, mon activité quotidienne ont été tournés vers l'Uruguay.

– Pourquoi rentrez-vous en Uruguay ?

– Je suis le candidat du Parti national aux élections générales du 25 novembre. L'échéance approche. Il est donc normal que j'entame ma campagne électorale. Je la mènerai avec intensité en faisant entendre ma voix... ou mon silence. Je considère d'autre part que mon retour va provoquer un choc salutaire. Il est évident qu'on a assisté au cours des dernières semaines à une certaine démobilisation, à une tentative de certains dirigeants politiques pour désamorcer la résistance populaire. Leur argument est qu'il faut éviter de fournir aux forces armées un prétexte pour suspendre les élections. Comme si les militaires avaient besoin d'un prétexte pour prendre une telle décision. Je suis convaincu, mon parti est convaincu, que seule la volonté populaire pourra obtenir le rétablissement de la démocratie en Uruguay.

» A la suite de mes déclarations, en 1976, devant le Congrès américain, où j'avais dénoncé le triste record du régime en matière de violations des droits de l'homme, le gouvernement a ordonné ma capture. Comme au Far-West. Je dois dire que j'ai été déçu qu'il n'offre pas de récompense. De quoi suis-je accusé par la justice militaire ? D'assistance à la sédition, c'est-à-dire concrètement d'avoir collaboré avec les tupamaros, d'attenter à la Constitution, au moral de l'armée et comme si cela ne suffisait pas, de créer le risque d'une guerre internationale contre l'Uruguay...

« Un Etat dans l'Etat »

– Le « dialogue » entre les forces armées et les partis politiques paraît aujourd'hui dans l'impasse.

– Les militaires veulent faire croire que les deux seules conditions pour qu'il y ait démocratisation sont la proscription de Wilson Ferreira Aldunate et la mise hors la loi du Parti communiste. C'est tout à fait faux. Ils ne cessent de répéter que les propositions du gouvernement constituent un tout qui n'est pas négociable. En quoi consistent ces propositions ? L'armée sera un Etat dans l'Etat. Les libertés individuelles seront considérablement limitées et ces limitations ne pourront pas être levées par le Parlement durant une période de plusieurs années. Le commandant en chef des forces armées ne sera pas le président de la nation, mais sera désigné par cooptation. Qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'il n'y aura pas de véritable démocratisation, que l'armée est disposée à abandonner le gouvernement mais sans renoncer à exercer le pouvoir réel. Cela est pour nous absolument inacceptable.

– Il est donc exclu que le parti national (Blanco) vienne à la table des négociations ?

– C'est le gouvernement qui se refuse à dialoguer, pas nous. Comment peut-on dialoguer avec quelqu'un qui annonce publiquement que rien n'est négociable ? Notre position est claire. Nous n'acceptons aucune solution qui ne passe par l'application intégrale de la Constitution de 1967. Rien que le Constitution, toute la Constitution.

– Etes-vous décidé à maintenir votre candidature coûte que coûte ?

– Je ne suis pas le seul à être privé de mes droits civiques et politiques. Liber Seregni et douze mille Uruguayens se trouvent dans la même situation. Il est inadmissible que les militaires refusent à un gouvernement librement élu le droit de choisir leurs chefs et aient la prétention de désigner les candidats des partis politiques. Cela dit, si on m'assure que le 1er mars 1985, en Uruguay les civils ne seront pas soumis aux tribunaux militaires, que tous les partis politiques seront autorisés à fonctionner, que les droits individuels seront garantis, que l'armée se soumettra au gouvernement de la nation et si le prix à payer est ma candidature, eh bien, je suis prêt à la sacrifier. Mais seulement dans ces conditions.

– On vous reproche de faire cavalier seul et d'empêcher l'union de l'opposition.

– Je suis favorable à une grande concertation des forces politiques et sociales. Mais pour moi, cette unité ne constitue pas une fin en soi. L'unité doit se faire en fonction d'un objectif précis : la démocratisation pleine et entière de l'Uruguay. Nous ne voulons pas, sous couvert de l'unité, être amenés à accepter ce qui est pour nous inacceptable.

– La majorité des Uruguayens ont dès 1980, dit « non » à la dictature et l'ont réitéré avec force au cours de deux dernières années. Pourtant, la plupart des dirigeants politiques paraissent encore aujourd'hui disposés à accepter les exigences des militaires...

– Vous pouvez supprimer *« paraissent »*. Ils *« sont »* prêts à céder. Pourquoi ? En raison d'un vieux travers électoraliste. Dans mon pays, dès qu'on commence à parler d'élections les hommes politiques ne pensent qu'à la conquête d'un siège de député ou de sénateur. Mais ne vous y trompez pas. Au bout du compte c'est le peuple qui dictera sa volonté. La relation de forces est aujourd'hui en sa faveur.

– la politique du président Raul Alfonsin peut-elle servir d'exemple ?

– La situation des deux pays n'est pas la même. En Argentine, vous n'avez rien à offrir à ceux qui ont perdu leurs enfants. Comment faire réapparaître ceux qui sont morts ? En revanche dans mon pays il y a près de de mille prisonniers politiques. Il y a des familles qui depuis dix ans luttent pour obtenir la réintégration de leurs êtres chers. Je suis sûr qu'elles accepteront de faire taire leur désir de vengeance en échange de leur libération. Et puis, il y a des lois, des tribunaux... Croyez-moi, le prochain gouvernement devra d'abord songer à gouverner... »

Propos recueillis par
JACQUES DESPRÉS

● *L'Internationale socialiste sollicitée pour une intervention en faveur de M. Ferreira Aldunate.* – Un appel à la mobilisation de tous les partis politiques démocratiques en vue d'obtenir la libération immédiate de M. Wilson Ferreira Aldunate a été lancé, dimanche 17 juin, par l'ambassadeur itinérant d'Argentine, M. Solari Irigoyen, et par le vice-président de l'Internationale socialiste (IS), M. Anselmo Sule. Les deux responsables ont adressé un télégramme au président de l'IS demandant l'intervention de cette organisation en faveur du chef du Parti national (Blanco). M. Anselmo Sule, également vice-président de la Conférence permanente des partis politiques d'Amérique latine (Coppal), a proposé la création d'une commission internationale. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

Le procès des terroristes juifs serait reporté à l'automne

De notre correspondant

Jérusalem. – Le plus important procès politique jamais intenté contre des juifs en Israël s'est ouvert dimanche 17 juin à Jérusalem. Vingt-deux colons vivant en Cisjordanie occupée et sur le plateau du Golan – annexé par l'État hébreu – qui appartenaient au réseau clandestin démantelé à la fin d'avril, ont comparu pendant cinq heures devant le tribunal du district de la capitale. Mais il s'agit, semble-t-il, d'un « faux départ » et tout porte à croire que le procès ne débutera vraiment qu'en septembre.

Les détenus doivent répondre, selon les cas, des chefs d'accusation suivants : meurtre, tentative de meurtre, appartenance à une organisation terroriste, tentative d'attentat, utilisation d'explosifs, détention illégale d'armes. Composée de trois magistrats et présidée par le juge Yaakov Bazak, la cour examinera cinq affaires différentes imputables au même réseau : la tentative d'assassinat contre trois maires de Cisjordanie, MM. Bassam Chakaa, Karim Khalaf et Ibrahim Tawil (juin 1980) ; l'explosion d'une grenade piégée sur un stade d'Hébron (octobre 1982) ; le meurtre de trois étudiants du collège islamique d'Hébron (juillet 1983) ; l'explosion de grenades dans deux mosquées d'Hébron (décembre 1983) ; la pose d'engins piégés dans cinq autobus de Jérusalem-Est (avril 1984).

Selon l'acte d'accusation, onze personnes ont constitué le réseau terroriste entre 1978 et 1981. Ce noyau originel a ensuite recruté des sympathisants appelés à participer à des actions similaires. Six prévenus sont accusés de meurtre prémédité et quatorze autres de tentative de meurtre. Deux d'entre eux, considérés comme les chefs du réseau, ont directement pris part à quatre des cinq actions terroristes citées plus haut. Deux autres sont les gendres des deux plus célèbres chefs religieux, dont un « annexionniste » installé en Cisjordanie, les rabbins Moshe Levinger, fondateur du Goush Emounim (bloc de la foi), et Eliezer Waldman. Pour les besoins de l'enquête, la police a arrêté puis relâché ces deux personnalités. Douze avocats, parmi les meilleurs du pays, assurent la défense des vingt-deux accusés.

Le procès a débuté, dimanche, par un incident d'audience. Les accusés ont en effet vivement protesté contre la présence dans le prétoire d'un avocat arabe israélien, Me Nasser Darwiche, proche, selon eux, de l'OLP. Me Darwiche avait demandé à assister au procès en tant qu'« observateur » au nom de MM. Khalaf et Chakaa, les deux maires grièvement blessés en 1980 et qui se sont portés partie civile. En fait, un tel statut d'observateur n'existe pas, mais les tribunaux israéliens étant ouverts à tous, la cour a rejeté la protestation des accusés. Ceux-ci ont alors quitté la salle en compagnie de leurs familles présentes sur les bancs du public et de trois rabbins, dont M. Waldman. La séance ne reprit que deux heures plus tard.

Les avocats ont demandé aussitôt l'ajournement du procès en arguant du « climat hystérique » et de l'« *atmosphère de lynchage* » entretenus selon eux par les médias contre leurs clients. *« Les accusés*, a déclaré un défenseur, *ne pourront jouir d'un procès équitable car les juges risquent d'être influencés par le poison que déversent les médias. »* Pour étayer sa requête, l'avocat a transmis au président du tribunal un dossier comprenant des coupures d'articles de presse.

La défense a en outre demandé au juge de dissocier le cas des six meurtriers d'Hébron de celui des autres accusés. La cour rejettera probablement cette prétention. L'avocat général, Mme Dorit Beniche, a, quant à elle, repoussé l'argument selon lequel les révélations de la presse pourraient troubler la sérénité du tribunal. Mais elle a indiqué qu'elle ne s'opposerait pas à un report du procès pour permettre à la défense de mieux préparer ses dossiers. Selon toute vraisemblance, on n'entrera donc dans le vif du sujet qu'après les vacances judiciaires, c'est-à-dire au début de septembre.

J.-P. LANGELLIER.

LE PARTI KACH INTERDIT D'ÉLECTIONS

Jérusalem *(Reuter)*. – **La commission électorale a interdit, dimanche 17 juin, au parti ultra-nationaliste Kach de se présenter aux élections législatives du 23 juillet prochain, sous prétexte que ce groupe politique était raciste et adversaire des principes démocratiques. Le rabbin Meir Kahane, fondateur du Kach, a annoncé son intention de faire appel de cette décision auprès de la Cour suprême israélienne.**

● *Cinq soldats israéliens blessés au Sud-Liban.* – Cinq soldats israéliens ont été légèrement blessés samedi 17 juin par l'explosion d'une voiture près de la rivière Zaharani, au Sud-Liban, a annoncé le porte-parole de l'armée israélienne. La voiture a explosé au passage de trois véhicules blindés israéliens. Le chauffeur de la voiture a été tué par l'explosion, a indiqué le porte-parole confirmant des informations en provenance du Sud-Liban. – *(A.F.P.)*

EUROPE

Pologne

Scrutin ambigu aux élections régionales

Le pouvoir annonce l'échec du boycottage prôné par Solidarité mais la participation est tombée de 98 % à 75 %

Varsovie. — Le porte-parole du gouvernement polonais a indiqué que 75 % des inscrits avaient participé aux élections locales qui ont eu lieu dimanche 17 juin. Il en a aussitôt conclu que la politique du pouvoir *« avait reçu le soutien de l'énorme majorité de la population qui, par là même, a dit non à l'opposition »*. Solidarité clandestine, qui avait appelé à boycotter ce vote, doit faire connaître ses propres estimations de la participation d'ici la fin de la semaine.

De notre envoyé spécial

Du flot sortant de la messe, quelques couples endimanchés, quelques personnes seules, des gens d'âge mûr mais aussi quelques jeunes se détachent pour entrer dans un bureau électoral tout orné de drapeaux nationaux. D'autres, plus nombreux, passent leur chemin sans s'arrêter. Certains grommellent entre leurs dents des sarcasmes pour « ceux qui votent », mais la plupart passent en silence. Il est à peu près midi dans cette cité HLM d'Ursus, une agglomération ouvrière proche de la capitale et, ici comme ailleurs, personne n'ignore l'enjeu de cette journée qui doit marquer *« l'ouverture d'une nouvelle période »*, comme l'a dit le matin même le général Jaruzelski.

Il s'agit, certes, de simples élections locales, à peine rafraîchies par une timide réforme qui donne la possibilité théorique d'éliminer certains candidats officiels au profit d'autres candidats non moins officiels. Mais c'est la première fois que le pouvoir ose, depuis 1980, demander à la société un geste, sinon de soutien, du moins d'acceptation. La propagande officielle a fait un usage massif de ses immenses moyens pour inciter les Polonais à accomplir « leur devoir patriotique », c'est-à-dire à exprimer plus ou moins clairement leur adhésion au régime.

Les évêques n'ont pas voté

L'opposition, avec des moyens infiniment moindres, et en prenant des risques, a fait appel à un autre « devoir », celui qui impose *« de ne pas mentir »*, à une autre forme de patriotisme qui commande de *« choisir une Pologne d'hommes libres, solidaires et sans peur »*, selon la formule de M. Zbignew Bujak, le représentant le plus connu de la clandestinité. Ce sera une *« mise à l'épreuve de la nation »*, avait eu le temps de dire, vendredi soir, le même M. Bujak au cours d'une brève émission pirate vite couverte par le brouillage. « C'est un combat », semble lui répondre, ce dimanche, le président du bureau de vote d'Ursus. Une épreuve, en tout cas, vécue très difficilement par une bonne partie de la population, à en juger par certaines explications de vote plutôt embarrassées recueillies dans la rue. Une jeune femme, par exemple : *« J'ai voté... parce que c'était sur mon chemin. »*

L'Eglise, de son côté, a gardé le silence jusqu'au bout. En fait, les évêques, à trois exceptions près sur quatre-vingt-six, non pas voté, mais à cette heure-là les « paroissiens » d'Ursus, c'est-à-dire l'énorme majorité des habitants, n'en savent rien.

Assis sur banc en face du bureau de vote, deux jeunes gens semblent converser. Mais à voir leur trouble dès qu'on les aborde, on jurerait qu'il s'agit de l'une de ces équipes de volontaires qui s'efforcent de fournir à la clandestinité, par le système dit des trois fois cinq minutes d'observation par période de quatre heures (*le Monde* du 16 juin), des indications censées permettent ensuite une estimation statistique crédible de la participation « réelle »... Qui sait ? A l'intérieur du bureau de vote, un coup d'œil sur les listes électorales permet seulement de constater que le nombre des votants est encore bien faible à la mi-journée. En fin d'après-midi, dans la vieille ville de Varsovie, un membre de la commission électorale expliquait, avec un soulagement évident, que la barre des 50 % était passée (au-dessous, il faut en principe recommencer l'élection) *« bien que le clergé n'ait pas voté »* (plusieurs congrégations religieuses sont installées dans le quartier).

Les journalistes, pour la circonstance, ont été autorisés à assister aux opérations électorales. En ville, en dépit de la tension évidente que provoque la présence de ces observateurs inhabituels, il n'y a, en général, pas d'incident. Mais il est parfaitement clair que des personnes « compétentes » ne sont jamais très loin. On peut constater que les isoloirs sont en place et utilisés par certains électeurs, mais que la grande majorité des votants ne profitent pas de la possibilité de biffer le nom de certains candidats. Souvent, pour économiser les enveloppes, on met directement son bulletin de vote dans l'urne.

A la campagne, si le décor est le même, l'envers apparaît beaucoup plus crûment. A une trentaine de kilomètres de Varsovie, dans l'école transformée en bureau de vote, l'un des membres de la commission électorale répond aimablement. A peu peu près un cinquième de votants à 14 heures, dans une circonscription d'agriculteurs et d'ouvriers paysans. Ce n'est évidemment pas très brillant (on admet généralement que la participation est beaucoup plus forte à la campagne où les liens de dépendance avec les autorités locales sont bien plus étroits). Brève confidence, hélas ! Aussitôt surgissent de derrière le rideau rouge qui forme l'extrémité de la salle, deux jeunes gens de la police politique. Ils restent là toute la journée, confiera plus tard, discrètement, une autre personne présente.

Contrôles d'identité, coups de téléphone, arrivée immédiate d'autres policiers en civil et en uniforme. Quand, enfin, la conversation pourra reprendre (cette fois avec le président de la commission, le précédent interlocuteur ayant disparu) ce sera sous l'oreille attentive d'un « civil », débutant sans doute et ostensiblement planté à un mètre... Le temps d'échanger deux banalités et un appel téléphonique « urgent » contraint le président, navré (c'est le directeur de l'école) à se retirer derrière le rideau rouge pour expliquer à un mystérieux interlocuteur au bout du fil : *« Je viens de lui dire que le vote se déroulait dans une atmosphère de sérieux... »*.

Les résultats officiels « meilleurs que prévu »

Quatre heures après la fermeture du scrutin, le porte-parole du gouvernement, M. Urban, a annoncé que la participation était estimée à 75 % et avait été plus ou moins forte selon les régions (64 % dans la voïvodie de Cracovie, 81 % dans celle de Czestochowa). Il n'a donné aucune indication pour Varsovie et Gdansk. M. Urban a souligné que ces résultats étaient *« meilleurs que prévu »*. Ce n'est pas une grande surprise dans la mesure où cette « prévision » avait été suggérée par le gouvernement lui-même. Le succès n'en apparaît que plus éloquent. L'important est ailleurs. Le porte-parole a tiré argument des résultats annoncés pour affirmer que *« l'opposition extrémiste et la clandestinité »* avaient été défaites et que ces élections locales, *« transformées par l'opposition en un plébiscite pour ou contre nous »*, avaient prouvé que *« l'énorme majorité de la société »* soutenait la politique du régime.

M. Urban a fait état de quelques incidents dans le pays (un millier de manifestants et quelques heurts à Nowa-Huta, manifestations symboliques de quelques centaines de personnes à Varsovie et à Gdansk) et aussi de « pressions » exercées sur les électeurs pour les dissuader de voter.

Les 75 % de participation revendiqués par le pouvoir (ce qui signifie tout de même environ 6,5 millions d'abstentions) peuvent paraître faibles par rapport aux 98 % et plus qui caractérisent les votes « normaux » en Pologne et dans le bloc soviétique (cette fois, les cas de participation à 100 % ont été surtout le fait des casernes). Mais M. Urban a préféré avancer une comparaison peu convaincante avec les taux de participation habituels dans les démocraties occidentales...

Ce chiffre officiel est-il trop élevé pour être convaincant ? Dans les milieux de l'opposition, on estime que c'est le résultat d'une intention politique, non d'un scrutin. La falsification, affirment-ils, commence dès les bureaux de vote, les commissions électorales ayant peur de se faire mal voir en envoyant de mauvais résultats. Ce qu'une vieille femme de la campagne expliquait plus simplement : *« Tout ça n'a aucune importance. C'est décidé d'avance. »* Elle-même n'a pas voté, son fils l'a fait à sa place. Ce qui n'est certes pas légal, mais *« tout le monde fait pareil »*...

Les prisonniers politiques

Un fait est certain : ces élections auraient pris une tout autre signification si, comme certains l'avaient espéré, elles avaient été précédées d'un « geste » de la part du pouvoir : l'annonce d'une libération des prisonniers politiques, en particulier des onze dirigeants de Solidarité et du KOR au sujet desquels des négociations avaient été engagées par l'intermédiare de l'Eglise. Conséquence logique de l'échec de ces négociations, l'épiscopat s'est gardé de toute initiative qui puisse servir le pouvoir à la veille de l'échéance électorale, comme une rencontre entre le général Jaruzelski et Mgr Glemp ou bien une déclaration en faveur du vote. Rien de tel ne s'est produit, et M. Urbain a bien pris soin de préciser, au cours de sa conférence de presse : *« Aucune autorité morale ne nous a exprimé de soutien, nous n'aurons donc à partager notre score avec personne. »* Une réflexion qui semble de bien mauvais augure quant à l'attitude à venir des autorités sur certains dossiers en suspens entre l'Eglise et l'Etat.

De fait, le cardinal Glemp lui-même n'a pas voté (son prédécesseur, le cardinal Wyszynski, avait voté, une seule fois, en 1957, juste après le printemps polonais). Et, à l'occasion des cérémonies du cinq centième anniversaire de la mort de saint-casimir, le cardinal primat a insisté, dans une homélie par ailleurs plutôt balancée, sur la nécessité de *« libérer rapidement les prisonniers »* et *« de faire en sorte que les répressions cessent »*. Il a parlé de prisonniers en évitant soigneusement de préciser *« politiques »* et il n'a pas omis de mettre en garde contre *« un mauvais usage de la liberté »*.

L'échéance du 17 juin passée, l'épiscopat s'est décidé à lever le voile sur les raisons de l'échec des négociations sur la libération des « onze », en rendant publique la lettre adressée à ce sujet au primat le 12 mai dernier par neuf des prisonniers directement concernés. C'est un texte très important, car il permet de mieux comprendre l'attitude, qui peut sembler étrange, de ces hommes, enfermés depuis deux ans et demi, et qui refusent, dans la situation politique actuelle, de sortir aux conditions fixées par le pouvoir.

L'affaire n'est cependant pas terminée. Les neuf signataires indiquent qu'ils seraient toujours prêts à réviser leur position si cette situation politique changeait. De son côté, le porte-parole du gouvernement, M. Urban, vient d'indiquer que des conversations se poursuivaient pour ce qui concerne les sept anciens dirigeants élus de Solidarité (le procès du KOR a été fixé au 13 juillet). Car, si ces élections peuvent surtout servir à alimenter la propagande de part et d'autre, il est évident que seule une « vraie » libération des prisonniers politiques pourrait permettre d'entrevoir des perspectives un peu moins sombres pour le pays...

JAN KRAUZE.

Hongrie

• PROCHAINES MANŒUVRES DU PACTE DE VARSOVIE. — Des manœuvres du pacte de Varsovie auront lieu prochainement en Hongrie sous le nom de « Duna 84 », a annoncé, samedi 16 juin, l'agence hongroise MTI. Quelque seize mille hommes appartenant à des unités hongroises, tchécoslovaques et soviétiques participeront aux exercices. Aucune précision n'est donnée sur le lieu et la durée exacte des manœuvres. Leur nom donne cependant à penser qu'elles auront lieu dans la région danubienne. — *(AFP.)*

URSS

• LA FEMME D'UN DISSIDENT SOVIÉTIQUE LIBÉRÉE. — Mme Natalia Khmelnitskaia, qui avait été arrêtée le 17 mai dernier aux portes de l'ambassade de France à Moscou et placée en asile psychiatrique, a été libérée jeudi 14 juin. Mme Khmelnitskaia, cinquante-trois ans, s'apprêtait à remettre à l'ambassade une lettre au président Mitterrand pour qu'il appuie une demande d'émigration déposée par elle-même, son mari Mark Volchonok et leur fils Pavel. M. Volchonok, un ancien interprète d'italien, demande depuis 1976 à émigrer en Israël. — *(AFP.)*

AFRIQUE

Tunisie

M. Driss Guiga a été condamné par contumace à dix ans de travaux forcés

Tunis. — Epilogue de « la révolte du pain » : la Haute Cour de justice de Tunis a condamné par contumace, samedi 16 juin, l'ancien ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga, à dix ans de travaux forcés et cinq ans de prison avec confusion des peines, retenant contre lui *« l'abus délibéré de pouvoir »*, *« des agissements préjudiciables à l'intérêt supérieur de la patrie »* et *« l'obtention d'avantages illicites »*. M. Guiga a en outre été privé de ses droits civiques et politiques et du port de ses décorations pendant dix ans, et ses biens ont été mis sous séquestre.

L'ancien directeur de la sûreté nationale, M. Abdelhamid Skhiri, a été condamné à cinq ans de prison pour complicité et l'ancien préfet de police de la capitale, M. Ezzedine Driss, qui avait à répondre de la même accusation, a été acquitté.

Cet arrêt paraît relativement clément si l'on considère que les trois accusés étaient passibles de la peine de mort et surtout si on le compare à la série des peines de dix à vingt ans de travaux forcés et aux huit condamnations à mort prononcées à l'encontre des émeutiers du début de l'année, à moins qu'il ne soit le signe d'une décrispation qui pourrait se préciser si le président Bourguiba accorde sa grâce aux condamnés à la peine capitale (1).

Les quatre audiences tenues par la Haute Cour, empreintes d'une grande sérénité, due autant à la bonhomie du président Abdesselem Mahjoub, qu'à la tolérance courtoise du procureur Hedi Bouzaiane, n'ont apporté aucun élément nouveau d'importance au dossier, base de l'accusation, établi depuis le mois de février par une commission d'enquête administrative. Aucune preuve concrète du *« complot »* dont l'ancien ministre avait à répondre n'a été formellement avancée. C'est ainsi, entre autres, que, s'il a été reconnu que M. Guiga avait bien, le 6 janvier, exprimé sa joie devant l'allégresse populaire ayant salué l'annonce de l'annulation de l'augmentation du pain, il n'a pu être établi nettement si sa satisfaction était motivée par les vivats qui s'adressaient au président Bourguiba ou par les cris d'hostilité à l'encontre du premier ministre, et si c'était pour faire entendre les premiers ou les seconds qu'il faisait signe aux manifestants de se rendre au palais de Carthage. De même, les réelles motivations de sa démarche auprès de M. Mohamed Mzali lui conseillant de démissionner n'ont pas été totalement éclaircies. Suggérait-il la seule démission du premier ministre, ainsi que l'a retenu l'accusation, ou celle de tout le gouvernement, comme il l'affirme (*le Monde* du 14 juin) ?

De notre correspondant

En revanche, l'ampleur imprévisible des émeutes du 3 janvier dans la capitale et même la volonté de limiter l'effusion de sang n'expliquent qu'en partie les défaillances incontestables des forces de l'ordre. Des dépositions à la barre des deux anciens collaborateurs de M. Guiga comme des témoignages devant le magistrat instructeur de plusieurs officiers de police, il ressort qu'il existait sinon une rivalité du moins une grave absence de coordination entre la préfecture de police de Tunis et la direction de la sûreté. Les débats ont mis aussi en évidence le manque d'effectifs flagrant et la défectuosité du matériel déjà insuffisant dont souffrait le ministère de l'intérieur.

Le « complot » politique n'étant pas évident, reste à savoir s'il était bien nécessaire d'étaler tous les aspects de la désorganisation, assez ahurissante, qui régnait au sein d'un des plus importants départements ministériels, devant l'opinion publique qui, par ailleurs, ne paraît pas avoir été convaincue par les déclarations à la presse étrangère faites de Londres par l'ancien ministre.

Nombre de Tunisiens s'interrogent aussi sur les raisons qui ont amené la Haute Cour à condamner l'ancien directeur de la sûreté à cinq ans de prison et à acquitter l'ex-préfet de police, alors que tout au long du procès les deux hommes ont eu des réponses sensiblement identiques aux mêmes accusations retenues à leur encontre. Il est vrai que M. Abdelhamid Skhiri est aussi accusé de délits de droit commun, qui vont du trafic de drogue à la falsification de passeports, dont il aura à répondre ultérieurement devant une autre juridiction.

Là aussi, on peut se demander si cette future affaire, ajoutée aux diverses malversations des profits illicites attribuées à M. Guiga, servira le prestige de la classe dirigeante à laquelle l'opinion a déjà souvent tendance à attribuer nombre d'abus.

MICHEL DEURÉ.

M. GUIGA : UNE PARODIE DE PROCÈS

Londres *(AFP)*. — M. Guiga a rejeté, samedi, le verdict de la Haute Cour de justice de Tunis, l'estimant *« injuste »*. Dans une déclaration faite à Londres, où il réside, M. Guiga se dit *« profondément déçu que le président Bourguiba ait laissé se dérouler jusqu'à son terme cette machination politique et cette parodie de procès contre un homme qui, pendant vingt-sept ans, a servi son pays avec sérieux, honneur et loyauté. Il est à craindre que cela signifie qu'il n'est plus tout à fait le détenteur réel du pouvoir »* en Tunisie. *« La sentence qui me frappe est injuste et je la rejette. Je n'ai jamais trahi ni comploté. Je retiens que je suis condamné pour avoir refusé d'exercer une répression sanglante contre un peuple qui a eu peur de manquer de pain »*, ajoute M. Guiga.

« Ce jugement, poursuit l'ancien ministre, *porte un mauvais coup à l'image internationale du régime de Bourguiba, qui avait été édifié sur la modération, la raison et le respect de la liberté. C'est pourquoi je joins ma voix à celle de tous les Tunisiens pour demander au président Bourguiba la grâce des dix jeunes condamnés à mort victimes d'un grave abus judiciaire »*, conclut M. Guiga.

(1) La Ligue des droits de l'homme, le bureau exécutif de la centrale syndicale UGTT, et plusieurs organisations professionnelles ont adressé, durant ces dernières quarante-huit heures, des télégrammes au président Bourguiba lui demandant d'user de son droit de grâce.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

• RÉACTIONS A L'INCIDENT ALGÉRO-MAROCAIN. — L'Algérie ne paraît pas vouloir dramatiser après l'incident à sa frontière au cours duquel deux soldats marocains ont été tués. Un éditorial du quotidien *El Moudjahid* du dimanche 17 juin indique qu'elle *« prend acte »* de la déclaration de Rabat selon laquelle une patrouille marocaine avait emprunté par erreur une piste chez le voisin. *« Nous espérons que ce franchissement de nos frontières n'est dû qu'à un hasard et est isolé »*, écrit *El Moudjahid*.

Toutefois, le quotidien officiel, se référant à des *« agences étrangères »*, n'exclut pas *« l'hypothèse d'une tentative marocaine de tester le dispositif militaire algérien dans une région particulièrement sensible »* et estime que, dans ce cas, *« les adversaires potentiels de l'Algérie auront tiré les conclusions qui s'imposent »*. — (Corresp.)

Autriche

• SUCCÈS DES POPULISTES DANS LE TYROL. — Le Parti populiste (ŒVP, conservateur) a remporté, dimanche 17 juin, les élections à la diète du Tyrol en gagnant 1,8 % des voix et un siège au Parlement régional par rapport à la précédente consultation. Les socialistes (SPŒ) ont perdu 4 % des voix et un siège. Les libéraux (FPŒ) gardent leurs deux sièges. La répartition des sièges à la diète pour les cinq prochaines années est la suivante : vingt-cinq ŒVP, neuf SPŒ, deux FPŒ. — *(AFP.)*

Costa-Rica

• ÉTAT D'URGENCE POUR FAIRE FACE A L'ARRIVÉE D'UN MILLIER DE GUÉRILLEROS ANTISANDINISTES RÉFUGIÉS. — Refoulés vers le Costa-Rica par les forces nicaraguayennes, un millier de membres de l'ARDE (Alliance révolutionnaire démocratique, de M. Pastora) risquent de poser de sérieux problèmes aux autorités, qui ont déclaré l'état d'urgence sur tout le territoire. — *(AFP.)*

Egypte

• LE DÉTOURNEMENT D'UN AVION IRANIEN. — Un officiel égyptien a déclaré, dimanche 17 juin, qu'un Fokker-27 iranien, détourné sur Louxor, où il est immobilisé depuis vendredi, sera restitué à Téhéran, et que les auteurs du détournement partiront pour un pays tiers. Aucune autre précision n'a été fournie par les autorités égyptiennes. Selon une source indépendante, huit Iraniens — cinq officiers et trois hommes d'équipage — se trouvaient à bord de l'appareil détourné sur Manama (Bahrein). Des experts militaires occidentaux s'attendent à un règlement discret de l'affaire. Les officiers iraniens à bord du Fokker-27, s'ils font défection, représentent un grand intérêt pour Bagdad, qui bénéficie du soutien du Caire dans la guerre contre l'Iran. — *(AFP.)*

Etats-Unis

• VISITE DU PRÉSIDENT SRI-LANKAIS. — Arrivé samedi dernier à New-York, pour une visite officielle aux Etats-Unis, le président du Sri-Lanka, M. Jayewardene, devait rencontrer, ce lundi 18 juin, le président Reagan à la Maison Blanche. — *(AFP.)*

Pakistan

• LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SE REND EN EUROPE. — Le ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Sahabzada Yaqub Khan, a entamé, le dimanche 17 juin, un tournée européenne qui doit le conduire successivement en France, en Belgique, en Italie, en Suisse, en Autriche et en RFA. — *(AFP.)*

République Sud-Africaine

• L'ANNIVAIRSAIRE DES ÉMEUTES DE SOWETO. — Le huitième anniversaire des émeutes de Soweto a été marqué samedi 16 juin par de brefs heurts entre les forces de l'ordre et de jeunes Noirs. Pendant dix minutes, les policiers ont lancé des bombes lacrymogènes contre deux cents jeunes Noirs qui avaient commencé à manifester après la principale cérémonie commémorative à l'église catholique Regina Mundi. Ils avaient attaqué les forces de l'ordre à coups de pierre. En revanche, une bombe a explosé au tribunal de Bethal, à 140 km à l'est de Johannesbourg, faisant un mort. D'autre part, vingt-sept Noirs ont été arrêtés et quatre policiers légèrement blessés à Graaff-Reinet, à 600 km au nord-est du Cap. — *(AP.)*

Tchad

• VERS UNE RECONCILITION A BRAZZAVILLE. — Le président Hissène Habré a reçu samedi 16 juin deux responsables Congolais pour un entretien consacré à une éventuelle réunion de réconciliation entre les différentes parties du conflit du Tchad, réunion qui aurait lieu à Brazzaville. *« Le Congo a été sollicité par les tchadiens pour tenter de les aider en vue d'organiser une rencontre sur son territoire »* a déclaré un émissaire de Brazzaville qui a ajouté que le Congo *« ne prendrait aucune initiative personnelle et se contenterait d'aider les tchadiens dans la mesure où ils le désirent. »* Les deux émissaires congolais sont attendus à paris après leurs entretiens à N'Djaména. Dans un interview à la télévision autrichienne, Le Colonel Kadhafi a déclaré au sujet de la proposition de retirer ses troupes en échange du départ des troupes japonaises *« Nous attendons la réponse de notre Mitterrand »*. — *(A.P., Reuter.)*

Le Monde

sports

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS

La France première qualifiée pour les demi-finales

Si les élections européennes ont rendu leur verdict le 17 juin, l'Europe due football devra attendre le mercredi 20 juin pour connaître ses quatre représentants en demi-finales de l'Euro 84. Après deux matches disputés par chacune des deux équipes, seule la France, avec deux victoires, est assurée de participer à l'une des demi-finales.

Désignés favoris de la compétition par leurs adversaires, les Français, qui restent sur deux séries records de six victoires consécutives et de sept matches sans encaisser le moindre but, ont fait très grosse impression en battant les Belges par 5 à 0. Pour ne pas être en reste, les Danois qui confirmaient leur rang d'outsider, ont, aussitôt après, vaincu les Yougoslaves sur le même score. Tandis que Français et Yougoslaves se recontreront, mardi 19 juin à Saint-Étienne, dans un match sans enjeu, Belges et Danois se disputeront à Strasbourg la deuxième place qualificative du groupe I, avec un avantage aux Nordiques, qui peuvent se contenter d'un résultat nul.

Dans le groupe II, les Allemands de l'Ouest, tenants du titre européen, se sont un peu repris en battant les Roumains grâce à deux buts de leur avant-centre Rudolf Voeller (24e et 65e minute), contre un de Marcel Coras (46e minute) pour leurs adversaires. L'autre rencontre entre Espagnols et Portugais s'étant terminée par un nouveau résultat nul – le troisième en quatre matches, – les deux qualifiés de ce groupe décevant, composé d'une équipe expérimentée mais sans inspiration – la RFA – et de trois autres exagérément défensives, seront connus après les derniers matches : Roumanie-Portugal, à Nantes, et Espagne-RFA, à Paris. Seuls les Allemands de l'Ouest peuvent cette fois se contenter d'un résultat nul pour assurer leur place en demi-finale.

L'état de grâce

De notre envoyé spécial

Nantes. – *Sacrés, « bleus »* ! Pour des générations de footballeurs et de supporters français élevés dans la crainte des « diables rouges » venus d'outre-Quiévrain, ce qui s'est passé samedi 16 juin à Nantes relève assurément du miracle. Touchée par *la grâce, l'équipe de France* venait, en parfaite communion avec les cinquante mille spectateurs qui n'avaient cessé de scander ses louanges, d'évoluer « sur un nuage » pour battre la Belgique 5 buts à 0 et accéder au paradis des demi-finales.

Plongé, noyé, comme la majorité des pauvres « diables rouges », dans l'immense bénitier de la Beaujoire, Frank Vercauteren qui, trois jours *plus tôt, avait été élevé au rang de* membre d'honneur de l'Union royale belge des sociétés de football-association, pour sa trente-cinquième sélection, prêchait, après le match, comme un converti : « *Pour le football, il faut que les Français soient champions d'Europe. Ils ont la meilleure équipe et les meilleures individualités. Tout le monde serait déçu s'ils n'étaient pas champions.* »

Michel Platini et ses frères, qui, pour la circonstance, avaient troqué leur maillot bleu de chauffe du match d'ouverture contre le Danemark pour leurs habits blancs de gala, auraient tout aussi bien pu revêtir la *toison d'or des Brésiliens* sans que personne ne crie au sacrilège. Pour retrouver une telle conjugaison de talents individuels, de maîtrise collective, de souci offensif, de décontration et de lucidité, sans doute faut-il remonter au dernier sacre de Pelé et de ses partenaires dans la Coupe du monde 1970.

Délivré du carcan de l'impitoyable marquage individuel du Danois Klaus Berggreen, Michel Platini avait retrouvé contre les Belges les ailes de Pégase. C'est lui qui donnait aussitôt le ton à ses partenaires, ouvrant le score dès la troisième minute en reprenant du pied gauche un tir de Patrick Battiston repoussé par la transversale.

Quatre jours après l'avoir égalé, il battait alors le record de buts marqués en équipe de France par Just Fontaine. Peu avant la mi-temps, il tentait même de tromper de cinquante mètres le gardien de but belge Jean-Marie Pfaff qui s'était avancé. Un clin d'œil qui rappelait une tentative comparable de Pelé *contre les Tchécoslovaques*, lors de la Coupe du monde de 1970. Ce n'était que partie remise. Pour sa cinquantième sélection, il allait pour la première fois marquer trois buts en match international, en transformant du pied droit un penalty consécutif à une faute de Pfaff sur Didier Six (74e minute), puis en s'élevant au-dessus des autres pour reprendre *un coup franc d'Alain Giresse* (88e minute).

La réussite personnelle de Michel Platini ne doit pourtant pas éclipser *les aspects avant tout collectifs et* tactiques de cette victoire. Privés de Manuel Amoros et de Yvon Le Roux, deux des pièces maîtresses de leur système défensif, les joueurs français avaient accepté de serrer les rangs et de sortir de leur rôle habituel pour appliquer un « sur-mesure » bien adapté au système de jeu belge.

Abandonnant son traditionnel 4-4-2 (quatre défenseurs, quatre milieux de terrain et deux attaquants), Michel Hidalgo avait confié à Battiston *et à Jean-François Domergue*, couverts par Maxime Bossis, le soin de neutraliser les deux attaquants de pointe belges, Erwin Vandenbergh et *Nicolas Claessen. Luis Fernandez* devait surveiller le flanc droit de la défense, où Franck Vercauteren aimé s'engouffrer pour centrer. Jean Tigana était chargé de ratisser le terrain sur toute la largeur entre ses défenseurs et la ligne intermédiaire, *où le trio magique formé de Michel* Platini, Alain Giresse et Bernard Genghini se retrouvait pour la première fois depuis la Coupe du *monde 1982*.

Grâce aux retrouvailles de ces trois meneurs de jeu, passés grands maîtres dans l'art du « une-deux » ou du jeu à une touche de balle, les Français possédaient samedi cette inspiration individuelle et collective pour faire courir le ballon sans précipitation *et donner le tournis* à leurs adversaires. Comme sur le deuxième but consécutif à une « une-deux » entre Jean Tigana et Alain Giresse (33e minute). Ou sur le troisième, modèle de lucidité, où le ballon passa deux fois au-dessus de la tête *des défenseurs belges, avant* d'arriver sur celle de Luis Fernandez (44e minute).

Cet échec, le plus sévère de l'équipe belge depuis plusieurs *décennies, n'a pas trop perturbé* Guy Thys, le sélectionneur, confronté à quelques critiques. N'a-t-il pas pris un trop grand *risque en laissant* Michel Platini et Alain Giresse libres de tout marquage individuel ? La défense belge, entièrement renouvelée depuis le mois d'avril, et encore mal synchronisée, devait-elle jouer la ligne face à cette équipe de *France dont les milieux de terrain* jaillissent à tour de rôle pour prêter main forte à leurs attaquants ?

GÉRARD ALBOUY.

Le déclin des Latins

De notre envoyé spécial

Marseille. – *Avec ses 56 300* places et sa nouvelle toilette au gant de béton, qui font désormais de lui l'enceinte sportive moderne la plus vaste de France, le stade vélodrome de Marseille a paru trop grand, dimanche soir 17 juin. Trop grand au *public ou à cause de lui : un stade* à moitié vide se remarque plus qu'un verre à moitié plein.

Ce n'était pourtant pas une mauvaise idée de confier à la cité phocéenne, l'organisation du match *Espagne-Portugal comptant pour le* groupe 2 du championnat d'Europe de football : non seulement les compatriotes d'Arconada et de Bento, les deux gardiens de but capitaines, sont nombreux à Marseille même, mais encore pouvait-on escompter *qu'ils vinssent en foule des régions* avoisinantes et même de la péninsule ibérique.

De fait, à considérer les cohortes porteuses de drapeaux sang et or ou d'oriflammes rouge et vert qui se *sont croisés tout l'après-midi* de dimanche sur la Canebière ou le vieux port, en se faisant deux ou trois signes de la main et mille autres gestes du bras, avant de prendre séparément place dans le stade du boulevard Michelet, les « socios » *espagnols et portugais ont paru être* au rendez-vous. Même s'il a été difficile de distinguer ceux qui *venaient de la cité d'urgence de la* Cayolle, dans les faubourgs de Marseille, de ceux qui avaient pour la circonstance, et au prix de gros sacrifices financiers, franchi la frontière franco-espagnole.

En revanche, le public local, celui qui a « l'assent », a semblé bouder la rencontre et les dirigeants de l'Olympique de Marseille (OM) ont quelques soucis à se faire pour la saison prochaine. S'ils peuvent espérer un engouement populaire au début *du championnat, en raison de la remontée* de l'OM en première division, plus d'un exploit sera nécessaire pour *remplir le nouveau stade*. Et le club phocéen n'a toujours pas fini de payer ses anciennes dettes : il s'en faut encore de quelque sept millions de francs.

Il conviendra en tout cas que *l'OM offre un look* autrement convaincant que celui présenté dimanche soir par les internationaux espagnols et portugais auxquels le stade vélodrome a aussi semblé trop grand. A ce niveau de compétition, il a été insensé d'enregistrer autant *de maladresses techniques*, comme la multiplication de passes à l'adversaire, de passes « dans le vide » ou même directement en touche, comme un nombre incroyable de contrôles défectueux ou de tirs « dans les nuages ». Deux équipes *empotées au possible, manquant* à vrai dire de classe et de talent, quelle que soit la fébrilité compréhensible en raison de l'enjeu. Trois *ou quatre éclairs comme avec* le Portugais Jordao et son profil d'aigle noir, de Chalana et sa tignasse de *Tzigane, ou comme avec* l'Espagnol Carrasco et son jeu de jambes à la Carlos Monzon ; c'est peu dans un match de quatre-vingt-dix minutes. Les deux jolis buts, respectivement, marqués en deuxième mi-temps par le Portugais Sousa (52e minute) et *l'Espagnol Santillana* (73e), *n'ont* pas masqué le déclin déjà avancé du football ibérique : à Madrid, on ne s'est toujours pas remis du fiasco de la Coupe du monde 1982, et à Lisbonne on est toujours resté au Benfica d'Eusebio, exactement comme il a fallu près d'un quart de siècle à la France pour passer de l'ère Kopa à l'époque Platini. Esprit latin, *quand tu nous tiens* !

Alors tant pis si l'on fait preuve de peu de sens civique, au soir des élections européennes. Mais ceux qui se sont abstenus de se rendre dimanche au stade vélodrome de Marseille n'ont pas eu tort.

MICHEL CASTAING.

L'« effet Larsen »

De notre correspondant régional

Lyon. – Il s'appelle Preben Elkjaer, mais dans le monde du ballon rond on le connaît sous le nom de Larsen. Il joue dans un club extérieur à la péninsule danoise, en Belgique, à Lokeren. Il voulait porter la saison prochaine, le maillot de Paris-Saint-Germain. *Les dirigeants parisiens ont* fait d'autres choix. Au vu du match de samedi, ils ont, semble-t-il, eu tort. *On ne juge évidemment* pas la valeur d'un joueur sur une seule rencontre. Mais l'« effet Larsen », *mesuré par* les trente-cinq mille spectateurs lyonnais, a été particulièrement impressionnant. Les sifflements de cet « effet Larsen », n'étaient qu'admiratifs pour le rôle dans la victoire danoise concrétisée par cinq buts d'Arnesen (7e et 68e minute sur penalty), Bergen (16e), Larsen (82e) et Lauridsen (84e).

On voyait son nº 10 partout. Au cour des points chauds et « physiques », au moulin des phases terminales. *La passe lobée* du deuxième but prolongée par Laudrup puis Bergen ? Larsen. Le pénalty ? Larsen, *fauché par le* stoppeur yougoslave. Les enchaînements sur tout le front de l'attaque ? Encore Larsen.

En face, un nº 9 bourré de talent. Safet Susic a pourtant manqué son match, comme cette *balle d'égalisation à un partout*, gaspillée en direction des tribunes. Sa maîtrise technique est intacte. Celle de ses neuf coéquipiers dans le champ de jeu aussi. Mais il manquait trop de vitesse, trop de cohésion à cette équipe *yougoslave pour espérer bousculer* les « rouge et blanc », vifs et solidaires.

Il serait en effet très réducteur *et injuste* de limiter le succès des « mercenaires » à la seule performance de leur meneur de jeu. Du gardien Ole Kvist à l'*ailier* Frank Arnesen en passant par le « *libero* » *Morten Olsen, ils ont joué « une heure de football total »*, selon l'heureuse expression *de leur manager Sepp Piontek*. Ce fooball-là, poussé par d'exemplaires supporters blonds comme les blés du Jutland et leur bière généreuse, était irrésistible. Sur le terrain, les Yougoslaves avaient *le tournis. Dans les* vestiaires leur manager Todor Veselinovic, a eu un léger malaise cardiaque. Son adjoint Ante Mladinic parlait comme un responsable en sursis : « *Contre les Danois il ne faut pas porter le ballon, il faut jouer en déviation.* »

La déroute des blancs valorise, cinq jours plus tard, la courte *victoire française du premier tour* face aux Danois. A Gerland, samedi soir, bien des observateurs *pariaient sur une revanche* France-Danemark à l'occasion de la finale au Parc des Princes le *27 juin*.

CLAUDE REGENT.

AUTOMOBILISME

LES VINGT-QUATRE HEURES DU MANS

Les « anglaises » ne font pas peur aux « allemandes »

De notre envoyé spécial

Le Mans. – Rien de changé sur le front de l'endurance. Porsche est *toujours le maître incontesté des épreuves* de longue haleine. La firme de Stuttgart n'avait pas engagé de voitures officielles aux Vingt-Quatre Heures du Mans qui se sont disputées samedi 16 et dimanche 17 juin. Vainqueur pour la quatrième fois, le Français Henri Pescarolo, associé à l'Allemand Klaus Ludwig, a gagné la cinquante-deuxième édition de l'épreuve devant cinq autres Porsche-956, dont celle du deuxième, pilotée par le Manceau Jean Rondeau.

Jaguar, c'était un morceau de la légende des Vingt-Quatre Heures du Mans. *Dans* les années 50, la marque britannique avait remporté cinq victoires – seules Ferrari et Porsche ont fait mieux – sur le circuit de la Sarthe. Puis les constructeurs de Coventry renoncaient en 1964. Et voilà que vingt ans après, les « Jags » *revenaient au Mans* ! Cela tenait pour beaucoup du rêve. On les a toutefois bel et bien vues ces Jaguar, même si aucune des deux voitures n'a réussi à boucler les Vingt-Quatre Heures. Sans doute les Britanniques ne se sont-ils pas engagés personnellement, mais d'avoir fait confiance à leur importateur américain pour représenter la marque signifie qu'il y aura peut-être *dans* les années à venir un prolongement.

Quand le départ de la plus grande course du monde est donné, tout est *en place dans l'écurie américaine* comme pour un opéra. Le chef d'équipe, Lanky Foushee, trône dans son stand sur une chaise *surélevée*. Chronomètre entre les mains, écouteurs sur les oreilles, il va orchestrer vingt-quatre heures durant le ballet *de ses prototypes*.

Le patron de l'écurie américaine, Robert Tillius, est aux commandes de la voiture numéro 44, une monocoque dessinée par Lee Dykstra sous *le capot de laquelle vrombit* un douze cylindres en V de 6 litres développant 530 cv. Il a déjà gagné cinq courses d'endurance aux États-Unis avec ce bolide au nom prestigieux. Ses coéquipiers sont le Britannique Bob Redman et l'*Américain Doc Bundy* qui prendront le relais à tour de rôle toutes les heures. La voiture nº 40 est *confiée* au Britannique John Watson, ancien pilote de formule 1 qui courait encore l'année dernière pour *le compte de McLaren*, au Français Claude Ballot-Léna et à l'Américain Adamowicz. Le Mans, Robert Tillius connaît déjà pour y avoir couru en 1964 et en 1968. Le pilote a fait son chemin aux États-Unis où il a gagné plusieurs titres nationaux. *Il* est aussi un homme d'affaires qui dirige une société de marketing sportif. C'est un fonceur qui a pratiqué *le football américain* dont il fut écarté par un accident à un genou.

Robert Tillius n'est pas venu au Mans avec ses Jaguar à moteur « V 12 » athmosphérique pour faire *de la figuration*. Il a *demandé* à tous les pilotes de respecter scrupuleusement le tableau de marche. Pour la réapparition des Jaguar au Mans, il ne peut être en question de rivaliser avec les Porsche et les Lancia dont les stands encadrent le sien : « *Economisons trois ravitaillements sur l'ensemble des Vingt-Quatre Heures, et nous gagnerons dix minutes sur les voitures à moteur Turbo.* » Et la ronde infernale commence derrière les « proto » allemands et italiens conduits *pied* au plancher, interrompue seulement par les ravitaillements puis, au début de la *nuit*, par la *neutralisation* de la course due à un accident très grave des Aston-Martin.

Dans le stand Jaguar, chacun exécute méthodiquement sa tâche. C'est la routine de la course. Au petit matin, pourtant, le stand s'anime. La « 40 » qui a reçu pour consigne de boucler chaque tour en 3 mn 40-43 s ne respecte plus le tableau de marche. L'Américain Adamowicz a des fourmis dans les jambes. Le chronomètre du chef d'équipe fait état de temps inférieurs à 3 mn 40 s.

Le patron montre son irritation quand tombe l'information selon laquelle la voiture est sortie de la route au Tertre rouge.

Claude Ballot-Léna, qui a perdu six tours pour faire réparer un câble d'accélérateur, dit *plus tard* dans un sourire : « *Impardonnable. Adamowicz allait plutôt moins vite que nous. Ce n'est pas un pilote. Il fallait qu'il respecte les consignes* ». Dommage ! La voiture marchait comme une horloge.

LIGNE DROITE MORTELLE

Le Mans. – Un accident mortel dont les circonstances n'ont pas été sérieusement établies a *marqué, dans la nuit* de samedi 16 à dimanche 17, la 52e édition des 24 Heures du Mans. *Il était* 21 heures 15. Les deux Aston Martin nº 31 et 32 pilotées respectivement par l'Américain Drake Olson et le Britannique John Sheldon roulaient dans la ligne droite des Hunaudières où les voitures atteignent *la vitesse de* 380 km/h.

Il semble que la voiture de John Sheldon ait été victime *d'une crevaison et ait ensuite* percuté le rail de sécurité avant de revenir sur la piste au moment où survenait le pilote américain.

La voiture Nº 32 prenait feu. Le pilote britannique brûlé au troisième degré a été transporté par hélicoptère au centre hospitalier universitaire de Tours, l'Américain Olson est en revanche sorti indemne de l'accident.

Un commissaire de piste, Jacky Loiseau, âgé de quarante-deux ans, et demeurant à Doué-la-fontaine (Maine-et-Loire) heurté par l'une des deux voitures a été tué sur le coup. Un deuxième commissaire, M. André-Guy Lefebvre a été pour sa part légèrement blessé à la jambe.

G.M.

L'équipe, qui n'a pas pris une seconde de repos depuis le début de la course, *continue maintenant* son travail en bâillant de fatigue. Toutes les heures, le même scénario se reproduit : ravitaillement en essence, changement de pneumatiques. En tête de la course, les Porche, prennent le dessus sur les Lancia. La *dernière Jaguar en piste commence* a avoir des problèmes. Robert Tillius a cassé un pignon de boîte de vitesses. *Un peu après midi, la Jaguar* numéro 44 doit abandonner. Le pilote américain ne réalise pas son rêve de « *tenir coûte que coûte.* » Il lui a *manqué* trois heures. Trois heures pendant lesquelles les Porsche – des voitures privées en l'occu*rencer le constructeur de Stuttgart* ayant renoncé à participer officiellement après la modification des règles de consommation – vont confirmer leur écrasante supériorité. Il y a loin de la légende à la réalité des Vingt-Quatre Heures... En endurance, les belles anglaises ne font plus peur aux robustes allemandes.

GILLES MARTINEAU.

Formule 1

RETOUR AU PREMIER PLAN DE PIQUET ET BRABHAM A MONTRÉAL

En remportant, dimanche 17 juin à Montréal, le Grand Prix du Canada de formule 1, le Brésilien Nelson Piquet et Brabham BMW ont mis fin à leur série noire de six abandons dans les épreuves précédentes. Dominant outrageusement la course, le Brésilien avait pris la tête dès le premier tour malgré le meilleur départ de Alain Prost et de sa McLaren. Victime par la suite d'ennuis de freins, le Français devra céder la deuxième place à son coéquipier Niki Lauda.

Parmi les principaux rivaux des pilotes de Mc Laren pour le championnat du monde des conducteurs, seuls le Français René Arnoux (Ferrari) et l'Italien Elio de Angelis (Lotus-Renault) ont terminé la course à Montréal. La résurrection de Piquet et de Brabham vient donc à point pour relancer un peu l'intérêt de la compétition.

RÉSULTATS

Athlétisme

MATCH RFA-POLOGNE TCHÉCOSLOVAQUIE-FRANCE (HANOVRE).

Les Allemands de l'Ouest ont nettement dominé le match RFA-Pologne-Tchécoslovaquie-France disputé à Hanovre, dans des conditions atmosphériques défavorables, les 15 et 16 juin. Ils ont totalisé 227 points contre 182,5 à la Pologne, 177 à la France et 154,5 à la Tchécoslovaquie. Les Français se sont imposés dans cinq cinq épreuves épreuves sur vingt-et-une avec Pascal Thiebaut qui a couvert le 1 500 mètres en 3 mn 41 s 17 ; Gérard Lelièvre qui a terminé le 10 kilomètres marche en 39 mn 51 s 34 (nouveau record de France) ; Stéphane Caristan qui a réussi 13 s 83 au 110 mètres haies ; Joseph Mahmoud qui a terminé le 3 000 mètres steeple en 8 mn 16 s 33 et Thierry Vigneron qui a franchi 5,30 m à la perche. Dans le match féminin, les Françaises ont été dominées par les trois autres équipes, seule Laurence Elloy parvenant à s'imposer sur 100 mètres haies en 13 s 04.

Automobilisme

GRAND PRIX DU CANADA A MONTRÉAL

1. Piquet (Br. - Brabham BMW), les 308,700 km en 1 h 46 mn 23 s (moyenne : 174,085 km/h) ; 2. Lauda (Aut. - McLaren), à 2 s ; 3. Prost (Fr. - McLaren), à 1 mn 28 s ; 4. De Angelis (It. - Lotus Renault), à un tour ; 5. Arnoux (Fr. – Ferrari), à deux tours ; 6. Mansell (G-B - Lotus Renault), à deux tours.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS
(Classement provisoire)

1. Prost (France, 32,5 points ; 2. Lauda (Autriche), 24 ; 3. Arnoux (France), 16,5 ; 4. De Angelis (Italie), 15,5 ; 5. Warwick (Grande-Bretagne), 13 ; 6. Rosberg (Finlande), 11 ; 7. Alboreto (Italie) et Piquet (Brésil), 9 ; 9. Tambay (France), 7, etc.

Football

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS

Groupe I

A Nantes : France b. Belgique, 5-0 ; à Lyon : Danemark b. Yougoslavie, 5-0.

● *Classement provisoire* : 1. France, 4 points ; 2. Danemark, 2 (+4) ; 3. Belgique, 2 (– 3) ; 4. Yougoslavie, 0.

Groupe II

A Lens : RFA b. Roumanie, 2-1 ; à Marseille : Espagne et Portugal, 1-1.

● *Classement provisoire* : 1. RFA, 3 points ; 2. Espagne et Portugal, 2 : 4. Roumanie, 1.

Motocylisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DE VITESSE

GRAND PRIX DE YOUGOSLAVIE (Rijeka)

● **500 centimètres cubes.** – *L'Américain Frddie Spencer (Honda) a gagné, le 17 juin, le Grand Prix de vitesse devant son compatriote Randy Mamola (Honda) et le Français Raymond Roche (Honda). Au classement du championnat du monde, après sept épreuves, l'Américain Eddie Lawson (Yamaha) est en tête avec 89 points devant Spencer, 72 points ; Mamola, 54 et Roche, 53.*

● **250 centimètres cubes.** – *L'Allemand de l'Ouest Manfred Herweh (Real) a gagné, le 17 juin, le Grand Prix de vitesse devant le Français Christian Sarron (Yamaha) et le Suisse Jacques Cornu (Yamaha). Au classement du championnat du monde, après sept épreuves, Sarron est en tête avec 72 points devant l'Allemand de l'Ouest Anton Mang (Yamaha), 46 et Herweh, 45.*

CHAMPIONNAT DU MONDE DE CROSS

● **500 centimètres cubes.** – *Le Belge Éric Goebers (Honda) a gagné, le 17 juin à Halle, le Grand Prix des Pays-Bas devant ses compatriotes André Malherbe (Honda) et Georges Jobe (Kawasaki). Après sept épreuves, Malherbe (226 points) est en tête du classement du championnat du monde devant Thorpe (215 points) et Jobe (214 points).*

● **125 centimètres cubes.** – *L'Italien Corrado Maddii (Cagiva) a gagné, le 17 juin, le Grand Prix de Saint-Marin devant ses compatriotes Guiseppe Andreani (Aprilia) et Michele Rinaldi (Suzuki). Après sept épreuves, Maddii avec 180 points est en tête du classement du championnat du monde devant le Néerlandais Kees Van der Veen (KTM) 172 points et le Belge Alain Lejeune (Suzuki) 132 points.*

MUSIQUE

LE FESTIVAL DE BOURGES

Electronique chez Jacques Cœur

Quatorzième Festival international des musiques expérimentales à Bourges : ce chiffre suffit à mesurer la ténacité et la foi de Françoise Barrière et Christian Clozier, capables de maintenir, malgré les pires difficultés et d'abord le scepticisme ambiant, une entreprise aussi aléatoire, surtout en Province.

Mais le temps a fait son œuvre ; le GMEB (Groupe de musique expérimentale de Bourges) a prouvé son sérieux et son utilité, en particulier avec les stages d'initiation pour les enfants de son « Gmebogosse » qui fonctionne régulièrement à travers le département du Cher. Il est maintenant reconnu, voire revendiqué, par les autorités comme une institution authentiquement berrichonne. Le Conseil régional notamment a pris une part importante dans la modernisation de son matériel.

Par ailleurs, le GMEB assume aujourd'hui la responsabilité de Radio-Cultures Bourges, qui émet vingt-quatre heures sur vingt-quatre et fait une large part aux cultures des immigrés à côté du patrimoine européen.

Mais il a surtout établi et élargi sa réputation en étant un centre de création ouvert, qui invite des compositeurs de tous pays à venir réaliser des œuvres dans ses studios. Et son Festival de juin est devenu un point de rassemblement indispensable pour quantité de chercheurs trop souvent isolés, d'Europe de l'Est ou d'Amérique latine par exemple, qui ont besoin de rencontrer leurs collègues et de confronter leurs expériences.

Au concours du GMEB qui, pour la douzième fois, a réuni deux cent cinquante œuvres de trente pays, s'est adjointe cette année la 1re Tribune de musique électro-acoustique, organisée par le Conseil international de la musique de l'UNESCO, dont les ouvrages sélectionnés ici même ces jours derniers seront ensuite diffusés par une douzaine de radios. C'est la première manifestation de la nouvelle Confédération internationale de musique électro-acoustique, créée l'an dernier et présidée par Christian Clozier, qui a réussi le prodige d'associer dans la section française Pierre Boulez et Iannis Xenakis comme vice-présidents, sous la houlette de Maurice Le Roux.

De ce torrent de musique qui déferle sur la ville pendant douze jours, tôt le matin, tard dans la nuit, sans compter les colloques et les démonstrations d'instruments nouveaux, on ne peut guère que donner une idée ; il charrie le meilleur et le pire, avec une diversité de moyens et de techniques qui souvent révèle l'angoisse de musiciens livrés à eux-mêmes et lancés sur un océan sans rivage.

Beaucoup se contentent de projeter des matériaux bruts dans leur lourde gangue électronique, en des séquences répétitives qu'ils se montrent incapables de développer. Pourtant au hasard des concerts consacrés aux écoles nationales, on découvre des tempéraments originaux.

Tel le Néerlandais Floris Van Manen dans ce *Clair de lune artificiel* aux reflets brillants et glacés, couronnes d'étoiles, immobiles apparemment, mais avec des intensités et des irisations fluctuantes sur un beau fond de ciel sombre, qui parfois se concentrent dans l'aigu ou se dilatent, un peu à la manière du prélude de *Lohengrin*.

Ou bien deux compositeurs vénézuéliens : Emilio Mendoza mène un long mouvement perpétuel sur une unique cellule de quatre notes vocales « susurrées » (d'où le titre *Susurros*), créant des atmosphères tendues, sinistres comme un vent mort ; Alfredo Rugeles au contraire, dans *Thingsphonia*, part d'une quantité de petits événements sonores (une bille qui tourne, une boîte à musique, un métronome, une trompette, etc.) qu'il fait concerter et développe avec un sens du théâtre et du rythme, une imagination assez rares. Ce sont là que quelques exemples des trouvailles que l'on peut faire ici.

Le soir, des concerts d'œuvres plus amples et élaborées se déroulent en plein air dans la belle cour Renaissance du palais de Jacques Cœur qui, fidèle à sa devise, accueille généreusement ces musiques audacieuses : *« A cœurs vaillants rien d'impossible »*. Cela va de *Boum Sha Boom*, une sorte de « reportage » humoristique de Jon Appleton sur les teenagers américains des années 50, à *Par Pangloss gymnopède*, vaste symphonie baroque de Christian Clozier un peu trop longuement développée, mais pleine d'idées intéressantes, en passant par *la Trans-Solitaire* d'Alain Savouret, composition pour walkman, kaléidoscope de musiques, de paroles et de bruits extérieurs, brillamment montés, séduisants, mais qui établissent à la longue un climat lourd de solitude, presque inexorable.

Quelques « ténors » intervenaient dans le programme du 15 juin : Michel Philippot se montre un modèle de rigueur dans son *Étude numéro 4 ;* il ne cherche pas à camoufler la nature électronique de son matériau auquel il applique un traitement polyphonique très abstrait, de type instrumental ; on croirait presque une pièce d'orgue. Dans *Lis abiho fasien viouloun*, sur trois vers de Mistral cités par Nietzsche, Jean-Étienne Marie confie à la clarinette virtuose de Michel Lethiec un grand commentaire poétique qu'il environne d'une ronde de lutins électroniques, évoquant joliment *« les abeilles, les moucherons faisant violon de leurs petites ailes »*.

Avec *Pour la paix*, Iannis Xenakis joue gros jeu en tentant sur sa « machine à composer UPIC » de donner un contrepoint à un texte de sa femme Françoise. Expérience un peu décevante, car l'UPIC est encore un instrument trop neuf, mal dégrossi, qui, malgré la poigne de fer du compositeur, brutalise comme une peinture au pistolet les entrelacs subtils de cette poésie déchirante.

En revanche, *la Chambre secrète*, de Michel Fano, sur quelques fragments de textes de Robbe-Grillet dits par Michel Lonsdale, est un labyrinthe de mots et de sons d'une extraordinaire beauté musicale, admirablement mis en espace, qui semblait spontanément accordé avec les pierres, les colonnes, les escaliers du palais Jacques-Cœur, où les mots finissaient par mourir, mangés par l'ombre mystérieuse.

JACQUES LONCHAMPT.

« Espaces imaginaires » à Strasbourg

Après le grand succès du premier Festival des musiques d'aujourd'hui, l'an passé, à Strasbourg et en Alsace, Musica 84, qui se déroulera du 15 septembre au 3 octobre, aura pour thème les « Espaces imaginaires », musiques spatialisées, musiques faites de trames architecturales, musiques utilisant des lieux insolites, musiques se déplaçant à travers l'espace, etc.

Parmi les manifestations les plus spectaculaires, on notera un voyage d'une journée sur le Rhin et à Heidelberg, une *Fête galante et pastorale* à travers les chambres du palais des Rohan, le *Bal de la contemporaine*, où l'on dansera sur des musiques de compositeurs « savants » d'aujourd'hui, la création d'un « opéra ininterrompu » de Denis Cohen, *Ajax*, dans les haras, des expériences assez extraordinaires au planétorium, à la piscine et aux bains romains, les *Mille musiciens de la paix* de Berio par vingt-cinq harmonies dans la cour gigantesque de la porte centrale, etc.

Il y aura de nombreuses créations et aussi des œuvres de quelques grands « piliers » de la musique d'aujourd'hui : Zimmermann, Donatoni, Xenakis, Boucourechliev, Stockhausen, Takemitsu, Ligeti, Messiaen, Latoslawski, Tippett et une œuvre nouvelle de théâtre musical de Schnebel, *Jowaegerli*, ainsi que, pendant trois semaines, des stages de la Machine à composer UPIC de Xenakis.

Avec des interprètes tels que l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et Guschlbauer, l'Orchestre de l'Opéra de Lyon et Gardiner, le Groupe vocal de France, les Percussions de Strasbourg, Canino et Ballista, Foccroulle, E. Chojnacka, Fremy, Artaud, Constant, etc.

★ Renseignements et abonnements : Musica 84, 9, rue du Général-Frère, 67000 Strasbourg. Tél. : (88) 35-32-34.

THÉATRE

FESTIVAL DES NATIONS A NANCY

Enfants de chœur soviétiques

Vêtus de lin blanc, couronnés de fleurs des champs, portant des bannières ornées de lettres d'or, trente processionnaires chantent la naissance de Jésus-Christ.

Ces cantiques, mi-religieux, mi-paysans, sonnent clair. Il faut dire que les femmes et les hommes de la manécanterie ont des voix magnifiques qu'aucun instrument de musique ne vient altérer.

Mais le plus surprenant en 1984 c'est l'anachronisme du spectacle : cette procession religieuse, très simple, pourrait avoir lieu le soir de Noël, dans un pensionnat catholique de Lourdes ou de Lisieux, il y a des décennies.

S'agit-il d'une petite compagnie dramatique militante chrétienne, venue manifester en plein Festival du théâtre des nations la vigueur de sa foi à l'heure où les laïcs et croyants s'affrontent autour du projet Savary ?

Non, pas du tout ; ces gentils enfants de chœur arrivent tout droit de Moscou par Iliouchine. Ils sont soviétiques grand teint. Ils appartiennent au Théâtre musical de chambre de Moscou, fondé il y a douze ans, sous la direction d'un metteur en scène très sérieux, B.A. Protovski. Ils chantent là une œuvre de Dimitro Rostouski, poète et musicien de la fin du dix-septième siècle, une *Nativité* qui fut très populaire en Russie au dix-huitième siècle jusqu'en Sibérie. Mais, avant cette année 1984, la dernière fois que cette *Nativité* de Rostouski fut interprétée en public, c'était en 1915, par des soldats russes.

En tout cas, elles sont très belles, les voix soviétiques qui chantent la crèche et les rois mages dans cette étrange salle Poirel, sise à deux pas de la gare de Nancy et dont le décor, l'ambiance, font songer plutôt à des meetings politiques de l'époque de Jules Guesde.

A deux mille mètres de là, de l'autre côté du canal aux péniches, dans un gymnase, ce sont des acteurs du Mali qui interprètent une chronique de la brousse en tapant à tour de bras sur des tambours. Dans un village, les paysans viennent d'apprendre par leur transistor que le « commandant de cercle » arrive pour une tournée d'inspection. Catastrophe : il va falloir le recevoir, exécuter les danses convenables, tuer les poulets pour le repas, bref, perdre du temps et de l'argent. Chacun vient dire son mot. Il y a le chef du village, un peu hypocrite car il veut garder sa place. Le cultivateur qui ne tient pas à céder ses grains aux silos du gouvernement, l'ancien combattant qui dit des gros mots en français, le lépreux qui conteste tout. On danse pour se remonter le moral. La « présidente », leader du mouvement féminin, prépare ses batteries.

Cette comédie jouée en langue bambara est vive, drôle, mais tout de même les tambours massacrent nos oreilles faibles de citadins blancs. Ils sont faits pour le plein air, ces tambours, pour annoncer les tuiles ou les bonheurs de colline en colline, à travers les arbres. Dans ce gymnase plein d'écho, ils rendent sourds. Bravo quand même aux actrices et acteurs du Théâtre du Mali, gais, expressifs, très clairs dans leur propos de jeunes républicains pas encore sortis d'affaire.

Sous le grand chapiteau du Parc pépinière, les Argentins de Buenos-Aires dirigés par Ariel Bufano et Adelaïda Mangani ont installé leur « grand cirque créole ». Pour les enfants, une merveille. Des marionnettes de tout format, géantes ou minuscules, plus vraies que vraies, figurent l'homme-canon qui tourne en rond autour du globe comme un spoutnik ou un énorme éléphant danseur de corde ou, c'est peut-être le plus beau, un ballet d'autruches gigantesques aux jambes raides comme des peupliers, mais très dansantes, aux interminables cous emplumés qui ondulent dans les nuages. Stupéfiant, magique, enchanteur, ce cirque créole argentin est le spectacle du Théâtre des nations qui a rencontré jusqu'ici le plus d'enthousiasme.

MICHEL COURNOT.

EXPOSITION

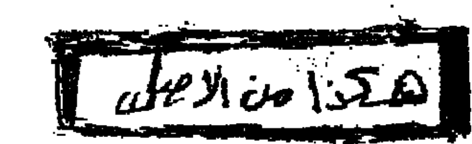
Kousnetzoff à Carnavalet

Le peintre Kousnetzoff, comme Gogol et Tourgueniev, comme Kandinsky, fait partie de la colonie russe implantée à Paris, alors capitale du monde artistique. Elève spirituel de Monet, Kousnetzoff peint à la manière des impressionnistes, par superposition de touches colorées et choisit des sujets extérieurs. Une grande partie de la trentaine de toiles exposées représentent l'ancien Trocadéro, le soir ou dans la brume, aux vagues formes orientales, et Notre-Dame de Paris avec les pêcheurs des quais. Les couleurs sombres (le Trocadéro un soir d'orage, Notre-Dame un soir d'orage), le goût des masses et du monumental, du stable et du permanent restent typiquement russes. Ainsi cette peinture, malgré les apparences techniques, s'écarte-t-elle de l'impressionnisme. Ne possédant assurément pas l'originalité des Monet, Vuillard ou Bonnard, Kousnetzoff, russe dans l'âme, quoique français par la manière, marque son œuvre d'un sceau très particulier.

S. G.

★ Musée Carnavalet, jusqu'au 29 juillet.

● PRÉCISION. – A la suite de l'article de Danielle Rouard consacré au Théâtre du Campagnol (*le Monde* daté 10-11 juin), la municipalité de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) nous signale que la troupe n'est pas parisienne – nous parlions de banlieue sud, – mais qu'elle est bien installée dans cette ville et fonctionne avec le concours de trois communes avoisinantes.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LIECHI OU L'ESPRIT DES BOIS, cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, 21 h 30 (887-74-31).

GROS RENÉ ÉCOLIER, Théâtre de l'Atelier du Luxembourg, 17 h.

LE MYSTÈRE DE LA CHARITÉ DE JEANNE D'ARC, Odéon (325-70-32), à 18 h 30 et 21 h.

L'ENFANT DE LA HAUTE MER, 20 h 30 ; la Répétition dans la forêt, 22 h ; Cave de l'hôtel de Beauvais (887-74-31).

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Manon.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Cinna.

TEP (364-80-80), Hall 21 h : la Boîte à frissons.

BEAUBOURG (277-12-33), Concerts/animations : 20 h 30 : Atelier de l'IRCAM (œuvre de G. Amy). – Cinéma/Vidéo : Nouveaux films Bpi, 13 h : Konarak, de G. Luneau/la Légende inachevée, de R. Fanrous Palacio, 16 h : Maso et Miso vont en bateau, des Insoumuses ; 19 h : le Village foudroyé, de Rouch. – Théâtre/danse : 20 h 30 : Cadran solaire, chorégraphie Murray Louis ; 21 h : Bébé géant, de T. Déry.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.P. Wallez (Haydn). Avec la chorale Vittoria d'Argenteuil.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Naïves Hirondelles.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Nouveau Testament.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : *Reviens dormir à l'Elysée.*

DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.

ESPACE 88.5 (523-43-56), 21 h : Scapino Famasmia.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

LUCERNAIRE (544-57-34), Petite salle, 22 h 30 : *Duo Cobra.*

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Perdre.

MAISON DE L'ALLEMAGNE (707-77-75), 20 h 45 : Un homme véritablement sans qualité.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

PLACE SAINT-SULPICE (329-12-78), 17 h : Gros René écolier ; 18 h : Coct'Œdiporphée.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Polka du spleen.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II, 21 h : le Plaisir de l'amour.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (346-91-93), I, 20 h 30 : les Enfants de Zombi. – II, 20 h 30 : Concerto en ré majeur pour une reine.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé ; Médée.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I, 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II, 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Mains basses sur la ville ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I, 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II, 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : la Vie du gars qui nait ; 21 h 30 : la Gauchère contrariée ; 22 h 30 : Théâtre de poche.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 19 h 30 : Britannicus : 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 45 : *Le cave habite au rez-de-chaussée* ; 21 h 30 : le Céleri jaune ; 22 h 30 : Phèdre.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Pestelle.

Les concerts

Lucernaire, 20 h 30 : Ch. Mayaud, T. Marmor (Schubert).

Salle Gaveau, 20 h 30 : G. Magnan (Ravel, Schumann, Beethoven).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart).

Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : A. Ebi (Chopin).

Th. La Bruyère, 20 h 30 : Ensemble La Bruyère (Mozart, Schumann, Brahms).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 21 h : J.-P., G. et E. Burgos, J.-L. Fiat (Vivaldi, Bach, Telemann...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 20 h : Tremplin de la Chapelle ; 22 h 30 : S. Kasseya.

CITHEA (357-99-26), 20 h : Richard III.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 18 juin

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : G. Berenguer, 22 h : A. Sigaud, M. Simon.

ELDORADO (208-23-50), 20 h : Djavan.

FORUM (297-53-47), 21 h : T. Ramos-Zabele.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, E. Locjaw Davis, J. Griffin Quintet.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : J. Bonal Quartet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Cobo.

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

CONCERT

Eglise des Billettes, 21 h 15 : Ch. Wells, P. Bouyer (Haydn).

CONTES ET CHANSONS

Jardins de l'Hôtel de Marle, 21 h : le Voyage de Pocyk.

Place du Marché Sainte-Catherine, L., 19 h : Combien coûte le fer ?

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, La mousson, de C. Brown ; 17 h, High time, de B. Edwards ; Rétrospective Mike de Léon : 19 h, Kisapmata, de M. De Léon.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz (h. sp), 2e (742-60-33) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

BEAT STREET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05) ; Cité internationale (h. sp.), 14e (589-38-69).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA CLE (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-66) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EMMANUELLE IV (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Petite Salle, 14e (545-35-38).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.f.), Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GABRIELA (Brésilien, v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INVASION DES PIRANHAS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LES FILMS NOUVEAUX

BREAK STREET, film américain de Joël Silberg. V.f. : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.o. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE DERNIER TESTAMENT, film américain de Lynne Littman. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Lumière, 9e (246-49-07).

EN PLEIN CAUCHEMAR (*), film américain de Joseph Sargent. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

L'ETE DU BAC, film américain de George Bowers. V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e, (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

RECKLESS, film américain de James Foley. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

UNDER FIRE, film américain de Roger Spottiswoode. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MAIS QUI A TUE HARRY ? (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-30-11).

LOOKER (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; George-V, 8e (562-41-46).

MISTER MOM (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Secrétan, 19e (241-77-99).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Images, 18e (522-47-94).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 2e (878-81-77).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WARS LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque : le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

STRYKER (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-96) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE SUCCÈS A TOUT PRIX (Franco-Britannique, v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées Lincoln, (8e) (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIDÉODROME (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA VOIX HUMAINE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

YENTL (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v. f. UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

CARNET DU Monde

Naissances

– Béatrice MERCIER et Albert BOCLÉ sont heureux de faire part de la naissance de

Laurence.

Paris, le 25 mai 1984.

22, avenue de Verdun,
75010 Paris.

Mariages

– Hubert GIRAULT,
ingénieur INPG
et Jördis TIETJE,
ingénieur-chimiste,

font part de leur mariage qui a eu lieu le 2 juin 1984, à Tangstedt (*RFA*).
8, Lordswood Court Coxford Road,
SO1 6 PD Southampton (England).

Décès

– M. et Mme Jacques Chabres,
M. Jean Chabres,
Mlle Marie-Isabelle Chabres,
M. et Mme Stéphane Condamin
et leur fils,
M. Laurent Chabres,
Les familles parentes, alliées,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean, Emile CHABRES,

survenu à Nice, le 11 juin 1984, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu le 14 juin à Nice, dans la plus stricte intimité.
90, rue d'Assas, 75006 Paris.
74, avenue de la Grande-Armée,
75017 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès survenu le 13 juin 1984, de

Pierre LEAUTE.

Les obsèques ont eu lieu à Morigny, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme F.-Georges Nahon,
M. et Mme Paul Nahon
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Julien
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Etienne
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. F.-Georges NAHON,

survenu le 8 juin 1984.

Les obsèques ont eu lieu le 13 juin, dans l'intimité.

23, rue Scheffer,
75116 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme PRÉVOST,
née Suzanne Broit,

survenu à Paris le 14 juin 1984, à l'âge de quatre-vingts ans.

De la part de ses amis.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 20 juin 1984.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Thiais Parisien, dans la sépulture de *famille.*

52, rue Charles-de-Gaulle.
91 440 Bures-sur-Yvette.

– M. et Mme Lionel Saint-Paul,
Frédéric, Emanuèle, Etienne,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Thibaut SAINT-PAUL,

leur fils et frère,
survenu accidentellement dans sa vingt et unième année.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2 bis, rue Turgot,
78 100 Saint-Germain-en-Laye.

Remerciements

– Mme Silz et sa famille,

très touchées par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Edouard SILZ,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

97, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

Anniversaires

– Le 17 juin 1944, Simone BLUM était arrêtée par la Gestapo, trois jours après son mari Henri BLUM.

Ils ne sont jamais revenus.

Leurs enfants, Pierre Blum et Francine Blum-Menichini, vous demandent une pensée à leur intention.

– Il y a un an, le 19 juin,

Geneviève VAUDOYER

quittait ce monde.

Une pensée est demandée à tous ceux *qui l'ont aimée.*

Avis de messes

– Une messe sera célébrée à Paris, le mercredi 20 juin 1984, à 18 h 30, en la crypte Saint-François-d'Assise de l'église Saint-Sulpice (entrée sous la tour, rue Saint-Sulpice), à l'intention de

François de MENTHON,

rappelé à Dieu, le 2 juin 1984.

Messes anniversaires

– Une messe anniversaire pour

l'abbé Pierre DUBEN,
aumônier national
des Centres de jeunes inadaptés,
aumônier général des stalags,

sera célébrée le vendredi 29 juin 1984, à 12 heures, à la chapelle du Secours catholique, 106, rue du Bac, 75007 Paris.

Tous ses amis sont invités à participer ou à s'unir à notre prière.

Communications diverses

– M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, parlera de la justice au cours d'un cocktail-débat, organisé par le Cercle républicain, le mardi 26 juin, à 18 heures.

Renseignements : 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 260-60-95.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-X, Nanterre, mardi 19 juin, à 15 heures, salle C. 26, M. Paul Ladrière : « Soutenance sur travaux (*histoire*) ».

– Université Paris-X, Nanterre, mardi 19 juin, à 9 heures, M. Clément Mbom : « *La crise du décolonisé : Frantz Fanon* ».

– Université Paris-V, mercredi 20 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Durkheim, M. Emmanuel Terray : « Une histoire du royaume Abron du Gyaman. Des origines à la conquête coloniale. »

Ordre national du mérite

Ministère de la défense

– Est élevé à la dignité de *grand-croix :*

M. Henri Vaillant, général de corps d'armée.

Sont élevés à la dignité de *grand officier :*

MM. René Omnès et Ernest Mordacq, généraux de division ; M. Elie Humbert, général de corps aérien.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 18 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : le Bataillon du ciel.
Film français d'A. Esway (1946), avec P. Blanchar, R. Lefèvre, R. Bussières, A. Le Gall, P. Louis, Mouloudji. (N.)
Deuxième époque : Terre de France. – *Après le débarquement, Ferane et ses parachutistes se joignent, en Bretagne, à la Résistance, pour détruire les voies de communication de l'armée allemande. Dommage que cette page de la Libération soit traitée de façon mélodramatique, dans l'opposition des Français héroïques et des troupes d'occupation.*

22 h Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Michael Powel : De manière de vie et de mort *et du voyeur* Pepping Tom ; *reprise des* Chaussons rouges *et des* Contes d'Hoffmann. *Luis Bunuel, à l'occasion de la reprise de* El, *interviews de Ricardo Cobo.*

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Magazine : L'heure de vérité.
De F.-H. de Virieu.
M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, répondra aux questions des journalistes Albert du Roy (A2), Alain Duhamel (A2-Europe 1) et Michel Tardieu (le Nouvel Economiste) *et à celles des téléspectateurs.*

21 h 55 Le petit théâtre.
Le Son d'un bruit, d'Hélène Pechayrand, avec L. Bourdil, S. Lemoine.

22 h 15 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville, réal. G. Paumier.
L'invité de l'émission sera Jean Marais. Au sommaire : Prix de la critique, bilan de la saison théâtrale ; portrait de Christine Fersen ; théâtres et traditions populaires à la Martinique ; 13 à table *au théâtre Edouard-VII ; Gérard Desarthe reprend* le Prince de Hombourg, *de Kleist.*

23 h 5 Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : 1900 (2e époque).
Film italien de B. Bertolucci (1976), avec R. de Niro, D. Sanda, G. Depardieu, S. Sandrelli, D. Sutherland, L. Betti, A. Valli.
De l'époque fasciste à la Libération, en 1945. Les crimes du régisseur fasciste, la renonciation d'Alfredo, le propriétaire agricole, à ses idées libérales, l'engagement d'Olmo, son ami d'enfance, au Parti communiste. De très beaux moments de mise en scène, pour la décadence d'une société sous le régime de Mussolini. On regrette que les séquences de la Libération, avec leur parti pris politique, donnent dans l'imagerie « réaliste socialiste ».

23 h 10 Journal.
23 h 30 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Arrivée de la transat en solitaire Plymouth-Newport (Etats-Unis).

0 h 15 Prélude à la nuit.
Cantabile, *de Niccolo Paganini, interprété par Jean-Jacques Kantorow, violoniste, et Jacques Rouvier, pianiste.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Portrait : Louis Pasteur.
17 h 55 De bouche à oreilles (à la Rochelle).
18 h 10 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
18 h 30 Sports.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Une fille du régent.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'autre scène, ou les vivants et les dieux : *les Moissons du ciel*, par C. Mettra, avec B. Biebel.
21 h 50 Tribune internationale des compositeurs : *Tableaux archaïques* pour piano, de K. Taskov, par le groupe Fusion, et interview du compositeur.
22 h 30 Nuits magnétiques : le Festival de Nancy.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Pavana tertia*, de Farina ; *Sonata seconda*, de Fontana ; *Pavane en la mineur*, de Gibbons ; *Toccata settima*, de Rossi ; *Canzones*, de Frescobaldi ; *Trio en sol mineur*, de Vivaldi ; *Concerto italien en fa majeur*, de Bach ; *Trio en la mineur*, de Vivaldi. Par la Camerata de Cologne, dir. M. Schneider, sol. H.-P. Westermann, M. Schneider, M. Mac Craw, H. Hoeren.
22 h Cycle acousmatique : Pierre Henry.
23 h Les soirées de France-Musique : Mélodies, *Yvon le Marc'Hadour* ; œuvres de Erlebach, Monteverdi, Caldara, Scarlatti, Haendel.

Mardi 19 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 15 TF1 Vision plus.
11 h 50 Les rendez-vous d'Annik.
12 h 15 Télé-foot.
12 h 40 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Portes ouvertes.
Magazine des handicapés.
De nouvelles dispositions à la SNCF. Des cours de la langue des signes à la préfecture de police ; une exposition-vente.
14 h Série : Los Angeles, années 30.
14 h 50 Série : les Américains et nous : le Rêve américain.
N° 2 : aventure optimiste (diffusé le 15 juin).
15 h 45 Santé sans nuages.
Emission de M. Morance.
Au sommaire : la météo et son influence sur notre santé physique et psychique ; médecines d'ailleurs ; hydrocution ; le café ; les gestes qui sauvent en vacances.
17 h Histoires naturelles.
La passion du sandre (diffusé en 1984).
17 h 25 Le village dans les nuages.
Emission pour enfants de Christophe Izard.
17 h 45 Série : Quand la liberté venait du ciel.
18 h 15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18 h 25 Hip-hop.
Magazine du smurf (diffusé le 17 juin).
18 h 50 Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Les Mardis de l'information : 2002, l'Odyssée du quotidien.
Magazine de la rédaction de TF1 et d'Alain Denvers.
Un récit-reportage – proposé par Michel Parbot et Daniel Cattelain – qui nous transporte à l'aube du vingt et unième siècle : pas de fiction ; seulement la transposition dans un avenir somme toute assez proche d'une série de faits quotidiens (la vie de famille, le travail, les cultures...). Une émission curieuse et vivante.
21 h 35 Théâtre : Gin game, ou le rami n'est pas ce qu'on pense.
De Donald L. Coburn, spectacle du Théâtre de la Ville, mise en scène de Jean Mercure avec Fonsia Dorsay et Martin Weller.
Deux retraités, Fonsia et Martin, se rencontrent dans une maison de retraite, jouent aux cartes, confrontent leurs souvenirs et revivent, à quarante ans de distance, le même conflit. Il réapparaît comme le tyran qu'il était, elle comme victime, tout bascule...
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : L'appartement.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Idées en marche.
14 h 55 Série : La taupe.
15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors.
A la Réunion.
16 h 55 Entre vous.
De L. Bériot.
A la Louisiane ; on parle cajun ; des maisons, crayons en main (une expérience de construction « autogérée » d'une maison en bois dans le Limousin).
17 h 45 Récré A2.
Yakari ; Le petit écho de la forêt ; Latulu et Lireli ; Sido Rémi ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Journal.
20 h 20 Football : France-Yougoslavie.
En direct de Saint-Etienne ; à 22 h 20, Danemark-Belgique, en différé de Strasbourg.
23 h 50 Journal.
0 h 10 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 La dernière séance : soirée Humphrey Bogart.
Emission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Actualités Gaumont (1955) ; Tex Avery ; présentation du film par Eddy Mitchell, 22 h 15, Tex Avery, réclame de l'époque ; attraction, annonce du deuxième film.
20 h 50 Cinéma : la Main gauche du Seigneur.
Film américain d'E. Dmytryk (1955), avec H. Bogart, G. Tierney, L.-J. Cobb, A. Moorehead, E.-G. Marshall.
La Chine en 1947. Prisonnier d'un « seigneur de la guerre », un aviateur américain lui échappe et se réfugie dans une mission catholique en usurpant l'habit et l'identité d'un prêtre. Film d'aventures sur le thème de la réhabilitation morale d'un homme devenu un aventurier. Sans l'interprétation de Bogart, ce serait plutôt médiocre.
22 h 40 Journal.
23 h Cinéma : le Port de l'angoisse.
Film américain de H. Hawks (1944), avec H. Bogart, L. Bacall, W. Brennan, D. Moran, H. Carmichael (v.o. sous-titrée - N.).
A Fort-de-France, en 1940. Un Américain, indifférent à la politique, s'éprend d'une chanteuse de cabaret et choisit d'aider des résistants gaullistes contre la police de Vichy. Cette adaptation assez fantaisiste d'un roman de Hemingway marque la rencontre de Bogart et de Lauren Bacall, troublante, insolente, et le début de leurs rapports amoureux, réels. Ainsi naissent les mythes.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Ciné 16 : Au bout du printemps, de G. Tanugi.
18 h 40 Danse : Qui a tué Lolita ?
18 h 55 Atout PIC.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Une fille du régent.
19 h 50 Il y a de la pub dans l'air.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : Europe-tiers-monde ; naissance d'une voix.
8 h Les chemins de la connaissance : heurs et malheurs du cochon ; à 8 h 33, poétique de Lautréamont ; à 8 h 50, au bord des étangs.
9 h 5 La matinée des autres : la Terre dit : je suis la plus vieille, par M. Condé.
10 h 30 Le texte et la marge : avec Christian Chabanis, *Il était une fois l'enfant.*
10 h 50 Musique : Black and blue (Billie Holiday).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama : la justice.
13 h 30 Présence des arts : le nouveau Musée d'art contemporain de Montréal.
14 h 10 Un livre, des voix : *l'Herbe des talus*, de Jacques Réda.
14 h 50 Musique : Angers, musiques du XXe siècle [et à 21 h 50].
16 h 3 Les yeux de la tête : portrait de cire (René Clair) ; à 16 h 35, Mardiscophilie ; à 16 h 50, Moteur ; à 17 h 15, L'autre rive (le Vaudou des bords de Seine) ; à 17 h 40, Terre des merveilles.
18 h 10 Le cri du homard.
18 h 30 Feuilleton : « A la dure ».
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Sciences : histoire des origines (l'aventure prodigieuse de notre corps).
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Dialogues : Vie et mort des paysages, avec Pierre Sansot et Claude-Henri Rocquet.
21 h 45 Lectures : P. Jacottet.
21 h 50 Musique : Angers, musiques du XXe siècle.
22 h 30 Nuits magnétiques : la ville.

FRANCE-MUSIQUE

6 h Musique légère : œuvres de du Muy, Gaze, Bonneau, Bund, Tchaïkovski.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 Le matin des musiciens : Gustav Mahler avant Vienne ; œuvres de Mahler, Spohr, Cherubini, Bruckner, Wagner, Mendelssohn, Schubert.
12 h 5 Concert : œuvres de Lutoslawski, Miroglio, Roussel par le Nouvel Orchestre philharmonique et l'Ensemble vocal Michel Piquemal, dir. Y. Prin, sol. C. Edinger, violon, et la chorale Vittoria d'Argenteuil.
13 h 32 Repères contemporains : Marius Constant.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h Atelier de musique : Académie d'été au Mozarteum de Salzbourg 83 - Cours d'Elisabeth Schwartzkopf ; œuvres de Strauss, Puccini, Wolf, Mahler.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : feuilleton « Tout Duke » ; Intermède ; Portrait d'un jazzman.
20 h Premières loges : œuvres de Massenet, Delibes, Saint-Saëns, Magnard.
20 h 30 Concert : Musique traditionnelle *Cante flamenco de Utrera.*
22 h 34 Les soirées de France-Musique : Programme musical ; à 23 h 10, Jazz-Club (en direct du New Morning).

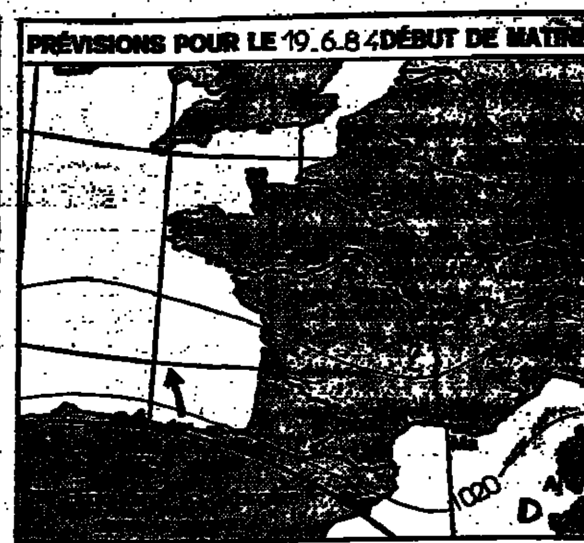
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

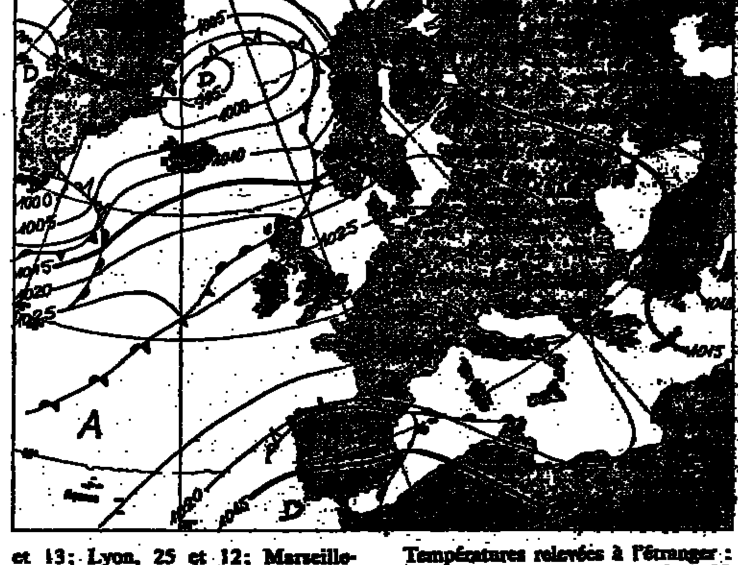
SITUATION LE 18-6-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 19-6-84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 19 JUIN A 0 HEURE (GMT)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 18 juin à 0 heure et le mardi 19 juin à 24 heures.

Les hautes pressions de l'océan Atlantique s'étendent vers l'Europe centrale et la Pologne donnant du beau temps sur la majeure partie de la France. Mais une dépression orageuse traversant l'Espagne remontera en direction de nos régions du Sud-Ouest.

Mardi matin, beau temps chaud et bien ensoleillé sur la plupart des régions. Quelques orages résiduels uniquement sur les Alpes et les Pyrénées. Partout ailleurs, ciel bleu. Les températures évolueront entre 11 et 13 degrés au nord de la Seine et 15 à 17 degrés en Aquitaine.

Au cours de la journée, l'évolution orageuse s'étendra des Pyrénées vers l'Aquitaine et la côte atlantique. Des orages et ondées locales sont probables l'après-midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 17 juin à 8 heures, de 1024,2 millibars, soit 768,2 millimètres de mercure.

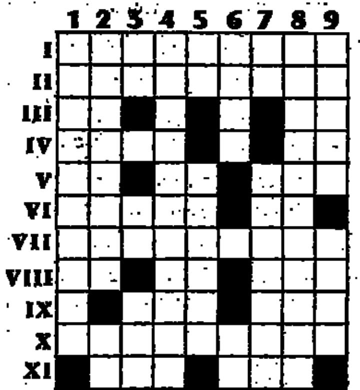
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 juin ; le second, le minimum de la nuit du 17 juin au 18 juin) : Ajaccio, 25 et 15 degrés ; Biarritz, 20 et 15 ; Bordeaux, 28 et 14 ; Bourges, 25 et 13 ; Brest, 23 et 13 ; Caen, 22 et 10 ; Cherbourg, 22 et 11 ; Clermont-Ferrand, 24 et 10 ; Dijon, 25 et 13 ; Grenoble-St-M.-H., 29 et 14 ; Grenoble-St-Geoirs, 25 et 13 ; Lille, 23 et 13 ; Lyon, 25 et 12 ; Marseille-Marignane, 26 et 17 ; Nancy, 23 et 10 ; Nantes, 26 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 18 ; Paris-Montsouris, 23 et 15 ; Paris-Orly, 24 et 15 ; Pau, 25 et 15 ; Perpignan, 25 et 17 ; Rennes, 26 et 12 ; Strasbourg, 23 et 10 ; Tours, 24 et 13 ; Toulouse, 28 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 19 degrés ; Amsterdam, 20 et 11 ; Athènes, 30 et 18 ; Berlin, 16 et 13 ; Bonn, 20 et 6 ; Bruxelles, 20 et 11 ; Le Caire, 32 et 20 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 19 et 10 ; Dakar, 29 et 24 ; Djerba, 28 et 18 ; Genève, 25 et 10 ; Jérusalem, 23 et 13 ; Lisbonne, 26 et 17 ; Londres, 25 et 14 ; Luxembourg, 22 et 11 ; Madrid, 29 et 15 ; Moscou, 19 et 9 ; Nairobi, 25 (maxi.) ; New-York, 21 et 17 ; Palma-de-Majorque, 32 et 17 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 21 et 9 ; Tozeur, 36 et 23 ; Tunis, 32 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3734



HORIZONTALEMENT

I. Maisons de campagne. – II. A qui l'on peut reprocher une certaine bêtise, mais jamais une faute. – III. Corps étranger. De quoi faire tourner la tête. – IV. Fait partie d'un corps féminin. Adverbe. – V. Pièce étrangère. Avec une main verte ou une main noire. Fait grand tapage ou arrive sur la pointe des pieds. – VI. Esprit nordique. Peuvent se voir en parlant. – VII. Emission de télévision du plus mauvais effet. – VIII. Abréviation de grandeur. Symbole de richesse. Plus il est grand, plus il est difficile à porter. – IX. Espace vital à certains, mortel à d'autres. Sauvent donc leur mise. – X. Ne se discutent même pas. – XI. Ne se retiennent pas, mais il en reste toujours quelque chose. Protections des majeurs.

VERTICALEMENT

1. Le mal des hauteurs. – 2. *Est* cause d'une certaine lassitude ou d'un certain attrait. Symbole de puissance. – 3. Préfixe. Signes d'ordre. Producteur de pommes. – 4. « Rampent » généralement sur les coudes. – 5. Expression désuète. Possédée et dépossédée. – 6. Au même titre que l'Oubangui, charrie. Caractères religieux. – 7. Quartier de Vienne. Que l'on n'accepte pas ou que l'on est obligé d'admettre. – 8. Des hommes qui préfèrent les hommes. – 9. Bien aller. Point de vue et point de visions.

Solution du problème n° 3733

Horizontalement

I. Flèche. Zita. Thé. – II. Radiation. Idiot. – III. Initiale. Anse. – IV. Citerne. Hua. Pu. – V. Tee. Eg. Rond. Tif. – VI. Irez. Vêtements. – VII. Œsophage. Ta. – VIII. Oreillons. Le. – IX. Sommaire. Yersin. – X. On. Upas. OEA. – XI. Képi. Frottoir. – XII. Nie. Torse. Et. – XIII. Ollaire. La. Issu. – XIV. Clé. Opérateur. – XV. Kératine. Amende.

Verticalement

1. Frictions. Knock. – 2. Lanière. Oreille. – 3. Editées. Peler. – 4. Cite. Zoom. – 5. Haire. Prao. Tilt ! – 6. Etang. Hein ? Or. – 7. Ile. Vair. Fréon. – 8. Zoé. Régleurs. Pe. – 9. In. Hôtel. Poêle. – 10. Dune. Oyat. Ara. – 11. Al. Admoneste. AM. – 12. Da. Sr. Otite. – 13. Tin. TNT. Soi. Sen. – 14. Hospitalier. Sud. – 15. Eteufs. ENA. Pure.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 17 juin :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 14 mars 1964 portant statut des sous-préfets.

● Modifiant diverses dispositions du code de l'aviation civile et relatives aux règles d'emploi des aéronefs civils.

● Relatif à la procédure d'autorisation des heures supplémentaires en agriculture.

● Modifiant le décret du 17 octobre 1975 fixant les conditions d'application de l'article 994 du code rural relatif à la durée maximale du travail en agriculture.

● Modifiant le décret du 15 avril 1980 instituant un conseil du patrimoine ethnologique.

● Portant création d'un comité de gestion des aides aux industries de programmes audiovisuels.

UN ARRÊTÉ

● Accordant la garantie de l'État à deux emprunts de la Caisse centrale de crédit coopératif.

PARIS EN VISITES

MARDI 19 JUIN

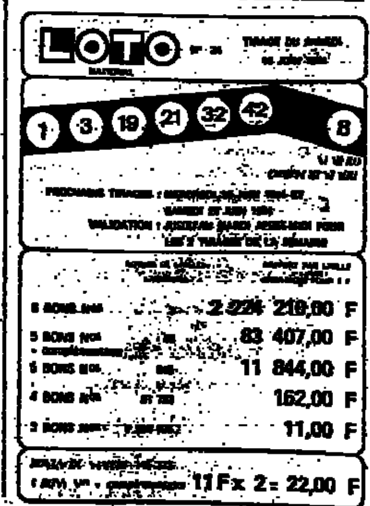
« L'Opéra », 13 h 15, vestibule, Mme Hulot.

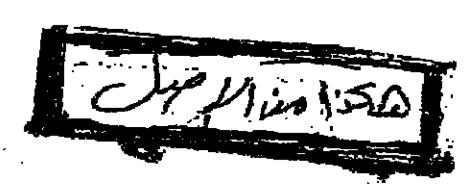
« La manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Senant.

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Allaz (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le mystère des templiers », 15 heures, 195, rue du Temple (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La vie en France avant la Révolution », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (Visages de Paris).





	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Message à un
DIRECTEUR DE DEPARTEMENT

350.000F +

Vous souhaitez entrer dans la filiale d'un des premiers groupes français. Nous sommes une société de 2500 personnes, notre C.A. consolidé est de 600 Millions de Francs. Nous sommes prestataire de services techniques auprès des collectivités locales et plus du quart de notre activité est représenté par

les transports en commun

Le Directeur que nous recherchons pour ce département est avant tout un entrepreneur. Cela a beaucoup plus d'importance à nos yeux que la connaissance des transports en commun.

Il est de formation supérieure, soit technique avec une expérience commerciale, soit commerciale avec une expérience technique. Il est centralien . . . ou HEC, ESSEC, ESCP et il a acquis, à 35 ans minimum, une expérience riche et diversifiée à dominante commerciale mais englobant la gestion, l'animation des hommes, la technique . . .

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous avez ce profil et si vous souhaitez vous réaliser en devenant un chef d'entreprise responsable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/227/V à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET HENRI PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 PARIS

AFCOREM

Directeur commercial phytosanitaire

Nous sommes une société spécialisée dans la transformation d'algues marines fraiches. Nos produits sont principalement utilisés en agriculture, comme biostimulants. Leur originalité et leurs performances ont permis un développement rapide de nos ventes, en France et en Europe. Cette expansion nous amène à rechercher un Directeur Commercial «Agriculture», France et export.

Dans le cadre d'un budget déterminé, il mettra en oeuvre les moyens nécessaires pour réaliser les objectifs fixés avec la Direction Générale. Il dirigera l'équipe commerciale française et animera les distributeurs européens. Homme de marketing également, il participera au développement des nouveaux produits.

Ingénieur agricole, 35 ans environ, vous connaissez bien les circuits de distribution des produits phytosanitaires. Vous avez une expérience commerciale réussie, en France et à l'export et vous avez démontré vos talents d'animateur. Parlant couramment anglais et si possible espagnol, vous acceptez des déplacements courts mais fréquents. Résidence à Saint-Malo ou ses environs.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 4960M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

directeur du développement informatique

THOMSON SEMICONDUCTEURS **400.000 +**

La Direction des activités semi-conducteurs (5.000 personnes), en très forte croissance (doublement du CA en un an), crée le poste de Directeur du développement informatique.

Dépendant hiérarchiquement du Directeur du Contrôle Financier, il est chargé d'animer et de coordonner le développement de l'informatique de gestion pour l'ensemble des activités semi-conducteurs. Sa mission consiste à élaborer, réaliser et mettre en place un plan informatique à 3 ans en conformité avec la stratégie informatique du groupe.

Responsable fonctionnel des chefs de service des dix sites informatiques et disposant de moyens propres, il doit assurer l'homogénéisation des activités informatiques en matériels et personnels (formation et recrutement); participer à l'élaboration des budgets informatiques et en assurer le suivi et le contrôle; concevoir et mettre en place la politique "réseaux" et réaliser la coordination informatique avec les filiales étrangères; implanter un système de consolidation des informations pour le tableau de bord de la Direction Générale.

Ce poste de haut niveau s'adresse à un ingénieur diplômé d'une grande école, d'environ 35 ans, maîtrisant bien la conduite des études informatiques, expérience ayant pu être acquise dans un grand service informatique ou dans une SSII. La connaissance des matériels IBM et HP est souhaitable. Des déplacements de courte durée sont à prévoir. Rapidement opérationnel, le candidat devra faire preuve d'esprit de synthèse et de décision et de qualités de négociateur. Un fort potentiel est nécessaire pour s'adapter à la croissance du groupe. Possibilités d'évolution dans le groupe. Anglais nécessaire.

Ecrire avec CV, prétentions et photo sous référence L115/M à H. Bouet, Sema-Sélection: Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse

Directeur filiale

300.000 F

Nîmes - Un groupe international, spécialisé dans la vente et la location de matériels divers destinés aux conserveries, recherche le directeur de sa filiale française, située à Nîmes. Placé sous l'autorité immédiate du vice-président de la division conserveries, il aura la responsabilité globale de la gestion et du développement de la société française (chiffre d'affaires : 7 millions de francs, 10 personnes). Il se déplacera régulièrement en France, Italie et Bulgarie pour surveiller les travaux des services techniques et développer les relations clientèle. Il participera notamment aux négociations pour renouveler ou conclure des contrats de location d'équipements, sera en relation avec les fournisseurs locaux pour contrôler l'adaptation des pièces de machines aux dernières spécifications, et recherchera les fournisseurs proposant les solutions les plus avantageuses. Ce poste s'adresse à un cadre confirmé, âgé de 32 ans minimum, parlant couramment l'anglais, ayant des connaissances en italien, de préférence familiarisé avec le secteur des conserveries et/ou justifiant d'une solide expérience de l'industrie mécanique. La maîtrise des techniques de gestion et de vente sera exigée. La rémunération annuelle, fonction des compétences présentées, sera de l'ordre de 300.000 francs. Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant la référence A/R9064M.

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Futur Directeur d'Usine
Dans un contexte productique de pointe

GROUPE AIRÉLEC RADIAL BRUNNER *est devenu rapidement leader* sur le marché français des appareils de chauffage électrique (C.A. 83 : 270 MF; effectif : 600 personnes).
Pour atteindre nos objectifs (doublement du C.A. prévu dans les 3 prochaines années), nous misons sur des actions permettant d'accroître la flexibilité et la qualité, un ambitieux programme d'investissements, alliés à une politique sociale avancée.
Dans ce cadre, nous recherchons pour notre usine de Fleury-sur-Andelle - 25 km de Rouen - un Chef de Fabrication. Rattaché au Directeur de l'Usine et à la tête de 140 personnes, ce véritable manager assurera, par une gestion rigoureuse des potentiels humains et techniques, le respect des objectifs de fabrication dans les meilleures conditions d'efficacité et de consensus social.
Ce poste, rapidement évolutif vers une Direction d'Usine, conviendrait à un ingénieur A.M. ou similaire, 35 ans minimum, ayant acquis, outre la pratique du commandement en atelier, de bonnes connaissances en automatismes programmables et si possible une réelle expérience tôlerie fine, outillages. Mais la personnalité du candidat, sa maturité, son sens du dialogue constitueront les critères déterminants du choix.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 1101 M. Elle sera examinée confidentiellement par François CORNEVIN qui vous contactera rapidement.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

Directeur Administratif et Financier
Un Homme de Développement

Société de services, filiale d'un groupe de renom anglo-saxon, nous avons acquis en FRANCE une position de leader et connaissons une forte croissance grâce à la qualité de nos services et à notre capacité d'innovation.

Appelé à d'autres responsabilités dans le groupe, notre Directeur Administratif et Financier recherche son remplaçant qui fera partie de l'équipe de Direction à part entière.
Dépendant du Directeur Général, il sera responsable :
- De la gestion : supervision du service comptable et fiscal, élaboration des objectifs, contrôle des résultats, reporting mensuel selon les méthodes anglo-saxonnes, trésorerie, administration des ventes.
- Des systèmes, en vue d'améliorer la productivité, notamment dans le domaine de l'informatique.
- De l'administratif : gestion du personnel, préparation des assemblées, secrétariat du Conseil, services généraux.

Il dirige une équipe d'une vingtaine de personnes.
Les atouts de réussite du candidat sont la solidité, une facilité de dialogue à tous les niveaux, une formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co + DECS) et bien sûr un professionnalisme résultant d'au moins 8 ans des comptabilités française et anglo-saxonne et de gestion financière. Une excellente maîtrise de l'anglais est nécessaire. La rémunération, fonction de l'expérience du candidat, sera assortie d'une voiture de fonction.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et salaire actuel à Rudolph von Raesfeldt sous réf. 31906 M -TEG -18, place Henri Bergson 75008 Paris.

DESSEIN



division de SYSTEMA

Une direction générale dans l'audiovisuel

Une société nouvelle est en cours de création dans un domaine particulièrement porteur de l'audiovisuel. Elle devrait rapidement prendre une place importante au niveau européen. Le choix de ses partenaires assure le succès de cette initiative qui s'inscrit dans le cadre d'une politique dynamique de développement de ce secteur.

L'effectif de cette société devrait rapidement dépasser 100 personnes dans les services techniques aussi bien qu'artistiques. Le Directeur Général qu'elle recherche devra apporter un sens solide de la gestion et des qualités de meneur d'hommes, acquises dans l'industrie et dans le monde de l'audiovisuel.

Une grande autonomie, mais aussi les moyens qu'assure l'appartenance à un groupe *important*, voilà le challenge proposé à un candidat ayant une expérience de direction générale complète d'une entreprise moyenne. L'anglais lui sera utile. Les candidatures seront examinées en toute confidentialité par les consultants du Cabinet CLEAS. Leur écrire sous référence 8443 LM.

CLEAS

6, Place de la République Dominicaine 75017 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Société filiale d'un consortium international
exploitant un complexe minier de première grandeur
en Afrique francophone, recherche
pour son siège situé à BRUXELLES

UN DIRECTEUR DES ACHATS ET APPROVISIONNEMENTS

Rattaché au Directeur Général et en liaison avec la Direction des Achats de la société mère, il sera responsable de l'acquisition de tous les équipements destinés à la mine, son usine de traitement et sa logistique sur le marché international ainsi que de la négociation sur les prix et du choix des fournisseurs. Il aura également à analyser les besoins sur le terrain et à organiser la mise en place des structures.

Ingénieur diplômé, électromécanicien d'origine, le candidat devra justifier d'un niveau technique et fonctionnel élevé de direction d'Achats. Une expérience portant sur le domaine mine en découverte serait très appréciée. Il maîtrisera correctement l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 1906 à



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Le patron de notre agence dans le secteur du bâtiment

Notre société fabrique et commercialise des cloisons amovibles. Nos procédés de fabrication et la qualité de nos produits nous permettent de répondre aux besoins spécifiques de notre clientèle et de nous développer sur ce marché. Aujourd'hui, nous *employons 300 personnes et réalisons une bonne part de notre* CA à l'exportation. Notre entreprise est située en province, mais bien entendu, la région parisienne représente pour nous un marché très important et nous y avons implanté une agence.

Nous vous proposons de prendre en charge cette agence et l'ensemble de nos activités sur la région parisienne. Rattaché au Directeur Général, vous représenterez notre société et vous exercerez une triple responsabilité :

- commerciale : négociation des contrats, prospection des marchés, réponses aux appels d'offre, devis, suivi des commandes, relations avec l'usine.
- financière : développement du CA sur la région, budgets, *prévisions d'objectifs et de résultats, suivi des réalisations,*
- humaine : supervision et animation des équipes commerciales et de l'ensemble du personnel de l'agence, organisation des services et des moyens.

A 40 ans, avec si possible une formation supérieure, votre expérience professionnelle vous a permis de connaître les problèmes du bâtiment dans une fonction commerciale. En vous offrant la gestion complète de notre agence, nous vous permettrons d'élargir vos responsabilités.



COFROR

Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 Paris la Défense

COFROR, notre conseil en recrutement, étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à Catherine ROIZOT sous référence 745/30 M.



Cet important constructeur de chariots élévateurs recherche pour son Siège industriel de 350 personnes situé à 40 minutes de Paris dans l'Oise, deux INGENIEURS de haut niveau qui seront rattachés directement au Directeur de l'établissement.

responsable production

Réf. 382 LM

Il sera chargé de :

- Elaborer un programme de production de manière à alimenter les ateliers de montage tout en maîtrisant les stocks.
- Assurer l'équilibre des charges entre les différentes sections par la sous-traitance.
- Participer au développement de la productivité et d'améliorer la qualité tout en respectant les délais prévus.
- Coordonner, animer et diriger les services approvisionnements, planning, le bureau technique de gestion et les ateliers de montage et d'usinage, soit 200 personnes environ et interviendra dans les décisions d'investissement et de développement.

Il aura un souci permanent du respect de la qualité, des délais et de la rentabilité ainsi que de l'animation et de la motivation des hommes.

Une expérience de 10 ans environ de la gestion de production informatisée et de l'animation d'équipe est demandée.

responsable méthodes

Réf. 327 LM

Il sera chargé de :

- La responsabilité de l'établissement des gammes, de la programmation des machines à commandes numériques, de la conception des outillages d'usinage et de l'étude des barêmes de temps.
- Rechercher et organiser la meilleure rentabilité possible de l'outil de production.
- Proposer et mettre en place de nouveaux moyens d'équipement en conseillant, assistant et formant la production.
- Coordonner, animer et diriger les services méthodes, atelier d'outillage et d'entretien mécanique et électrique soit 40 personnes environ.

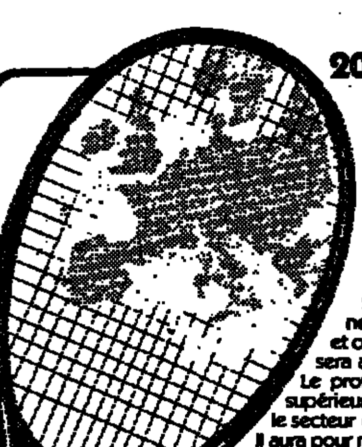
Une expérience de la fonction d'environ 5 ans et une connaissance des techniques d'usinage en mécanique *générale et soudure est souhaitée.*

Ces postes s'adressent à des INGENIEURS diplômés (A.M. ou équivalent) ayant la pratique d'une informatisation de la gestion de la production en PETITES ET MOYENNES SERIES.

Merci d'adresser votre dossier en toute confidentialité sous réf. du poste choisi à SODERHU - Société pour le Développement des Ressources Humaines 22, rue Saint Augustin 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Soderhu



20 Km de NICE Directeur Général, Vous gérerez un superbe Centre de Tennis Européen

Sophia Country Club - Grand Centre de Tennis Européen
Directeur Sportif : P. Hagelauer, recherche son **Directeur Général.**

Les installations de ce nouveau club seront organisées autour de 38 courts de tennis - *tennis à la carte pour adultes et adolescents, stages tennis compétition, centre d'entraî*nement permanent pour joueurs de haut niveau, stages spécialisés pour entreprises, etc... et comprendront également des courts de squash, une piscine et un club house. L'hébergement sera assuré par un hôtel (48 chambres) et un restaurant.

Le professionnel retenu, agé d'environ 35 ans, disposera de préférence d'une formation supérieure et impérativement d'une expérience réussie de 5 à 10 ans, acquise idéalement dans le secteur des loisirs.

Il aura pour mission de concevoir, d'animer et de gérer toute l'organisation administrative et financière relative aux différentes activités proposées (tennis, squash, natation, prestations hôtelières). Il disposera pour l'aider dans cette tâche, d'une équipe d'une soixantaine de personnes. Le candidat assumera également des responsabilités commeriales tournées vers le développement de l'ensemble des activités du club.

Outre des qualités de rigueur, d'organisation et de dynamisme, ce poste nécessite un **tempérament très sportif (pratique courante du tennis indispensable** et intérêt marqué pour cette activité) et implique de fortes capacités relationnelles alliées à un sens aigû des relations publiques.

La pratique courante de l'Anglais est indispensable.

Sous référence 8466, adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo à Bernard de la Hosseraye - Multiconsult Recrutement 83, av. Marceau 75116 Paris





LEVA TOURNAY

Multinationale aux activités industrielles très diversifiées, crée en **LORRAINE** le poste de :

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Il doit contribuer à la mise en place d'environ *400 personnes dans une unité de production* ultra moderne, opérationnelle dès 1985.

En liaison avec D.R.H. du groupe, il élabore et met en œuvre l'ensemble de la politique de gestion des ressources humaines de cette nouvelle unité.

Cette offre s'adresse à des candidats de formation supérieure, *universitaire* ou grande école, ayant déjà pratiqué une gestion moderne du personnel et très attentifs à la valorisation des tâches et à l'optimisation des coûts. Une experience industrielle dans une filiale d'un groupe anglo-saxon serait très appréciée.

Merci d'écrire en joignant C.V. détaillé et prétentions sous réf. 503 M à Denis JOUSSET.



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines

Très important groupe industriel fabriquant en moyenne et grande série des matériels d'équipements de haute technologie, recherche

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Région Rhône-Alpes

Rattaché au Directeur d'une unité d'environ un millier de personnes il prend en charge l'ensemble de la fonction : Gestion des hommes, relations avec les partenaires sociaux, paie, formation, bilan social.

Pour réussir à ce poste, il faut avoir une formation supérieure, universitaire ou grande école et la pratique d'une gestion prévisionnelle dynamique du personnel dans l'industrie : analyse des postes, évolution des qualifications, optimisation des coûts...

Merci d'écrire en joignant C.V. détaillé et prétentions sous réf. 502 M à Denis JOUSSET



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines

Compagnie USA, ayant une très large expérience en

PÉPINIÈRE ORNEMENTALE

prépare son entrée en France en vue d'attaquer le marché européen. Elle recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

avec fortes tendances vers

COMMERCIAL

Anglais courant indispensable. Allemand souhaité. Forte expérience du marketing. Connaissance secteur souhaitée, mais non indispensable, si personnalité adaptable et entraînante.

Zones retenues :

ORLÉANS/ANGERS

Écrire sous le nº 290.558 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.



emplois régionaux

Filiale française d'un groupe international (2 300 p.) qui fabrique et vend des biens d'équipements industriels, nous développons nos services commerciaux et les décentralisons en Rhône-Alpes. Nous cherchons pour Lyon un

ingénieur d'affaires.

Sous l'autorité de notre responsable commercial, vous prospectez nos clients, les entreprises de grosse mécanique et les ingénieries notamment, négociez et conduisez vos opérations de A à Z. Vous développez notre CA en attaquant de nouveaux marchés.

A 28 ans au moins, vous êtes ingénieur (Centrale, A. et M., ...) et connaissez le monde de l'ingénierie. Votre expérience ou votre tempérament font de vous un commerçant habile et persévérant.

Notre consultante, Mme F. JOUISHOMME, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 974 LM).

un analyste financier pour une importante charge d'agents de change à Paris

Vous avez une formation supérieure (Sciences Po, Sciences Éco, Grandes Écoles...) et une pratique de quelques années en charge ou en banque et en entreprise. Vous souhaitez voir vos recommandations aboutir à des décisions opérationnelles.

Dans notre charge, vous aurez les moyens de mener vos études sur documents et sur le terrain et serez associé à la vie des affaires (vous serez assisté de 2 collaborateurs) ; la connaissance de l'anglais est bien sûr indispensable.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4501 LM).



LABORATOIRES BOIRON

Leader mondial de l'homéopathie (250 MF de CA, 1.000 salariés), nous cherchons

un jeune SUP. de CO. + DECS,

pour s'intégrer, à notre siège à Lyon, au

service plan et contrôle de gestion.

Sous l'autorité du responsable du service, vous avez pour mission de mettre en œuvre un système de coûts standard, de définir les prix de cession interne, de gérer les tarifs (France et export). Interlocuteur de l'ensemble des directions opérationnelles, vous animez le service prix et études économiques.

A terme, vous réalisez des études économiques plus générales, préparant les décisions stratégiques de l'entreprise.

Ce poste convient à un (ou une) diplômé(e) d'une école supérieure de commerce possédant de bonnes bases comptables, à l'aise avec les méthodes statistiques et ayant un à trois ans d'expérience en entreprise ou en Cabinet d'audit.

Notre consultante, Mme G.DILL, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 945 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON

MEMBRE DE SYNTEC



Haute-Saône - Belfort

JEUNES INGENIEURS DIPLOMES,

DEBUTANTS, OUVERTS A L'INFORMATIQUE :

L'AVENIR EST A VOUS. AU CREDIT AGRICOLE

— même si vous n'avez pas pris d'option informatique. Car dans ce cas, c'est nous qui vous formerons. Que vous vous destiniez aux Etudes ou au Système, vous débuterez chez nous par la programmation. Mais vous évoluerez vite, puisque notre objectif est de vous voir prendre, dans 2/3 ans, des postes de chefs de projets. Ces projets ? Implantation TP dans les agences, mini/micro pour le siège, bureautique, vidéotex. L'environnement ? Parlons des hommes : 30 personnes, réparties en équipes de projets ; et du matériel : Burroughs 6900 (appelé à être remplacé par un système A9), Burroughs 5900. Nous offrons 2 postes : l'un aux Etudes, l'autre Système.

Si vous êtes intéressé, adressez rapidement votre candidature s/réf 407 à

UNILOG
Ellipse
9 rue Alfred de Vigny
75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC - Informatique

DESSEIN

Jeune Contrôleur Budgétaire

Rennes

ESC - Ingénieur T.P.

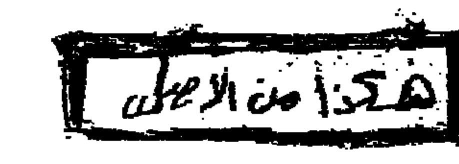
Notre Entreprise de BTP (65 M de CA) recherche un Contrôleur Budgetaire débutant ou ayant une courte expérience. Il aura reçu la formation d'une grande ecole commerciale (option contrôle de gestion) ou d'ingénieur Genie Civil.

Apres une période de formation intensive, il assistera la Direction de l'Entreprise dans la définition et le suivi des budgets, l'analyse et les prévisions d'activite, la gestion de la trésorerie.

Mobile et disponible, il s'integrera dans un Groupe a vocation internationale qui lui offrira à moyen terme, en fonction de ses résultats, une évolution de carriere vers des responsabilités complètes et diversifiées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 4680 à l'agence DESSEIN - 69 rue de Provence 75009 Paris, qui transmettra.

Dessein





emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

Us truck manufacturer - This american truck and parts manufacturer is a major international group with a worldwide organisation. These two appointments are based in its european export office, located in a major capital city, and will complete the export management and service teams respectively.

Parts manager

Africa-Europe

Reporting to the regional manager and liaising with the US head office, you will be in charge of developing the sale and market penetration of engines, axles, transmissions, electrics... You will work closely with customers and the existing dealer and distributor network and develop it by appropriate actions, eg. recommending an inventory control system, implementing a stocking policy, carrying out training, and advising on marketing strategy. This position will be attractive to europeans with a sound basic management training who have significant sales experience in Africa and Europe, either gained, ideally, within a similar business in the automotive field or with construction or agricultural equipment. A good command of french and english is essential. Ref. A/R9066M.

Service manager

Africa

You will be responsible to the territory manager for ensuring that the distributor network provides an effective after-sales service, and for giving direct technical support to key retail customers and to distributors' service organisations on major projects. This position will be attractive to mature candidates with a sound training in mechanics (an engineer or equivalent) who has relevant servicing experience gained either in the truck industry or with construction or agricultural equipment. A knowledge of Africa and a good command of french and english are essential. Ref. A/R9065M.

Salaries will depend upon experience and personal skills. Preliminary interviews will be held in London or Paris. Initially, please send full CVS in english, quoting the appropriate reference, to H. MICHERON.



3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

CGEE ALSTHOM

ÉQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ÉLECTRIQUES

Nous sommes le léader européen de l'entreprise électrique.
Nos Services des Travaux Extérieurs sont présents sur 100 chantiers dans 70 Pays.
Ils poursuivront le développement de leurs activités à l'exportation grâce à vous.

JEUNES INGENIEURS

SUPELEC, MINES, ENSAM, ENSI...

Envolez vous pour KUALA LUMPUR, CARACAS, KOWEIT, TRIPOLI, KINSHASA

Après quelques mois d'adaptation pratique à nos activités et à notre organisation passés dans nos centres de formation et sur nos chantiers en France, nous vous proposerons d'aller construire des centrales électriques, des postes HT, des dispatchings, des métros... à l'étranger.



Alors vous qui avez envie de prendre rapidement des responsabilités à un niveau élevé de délégation et de décision, d'être votre propre patron, de travailler dans le monde entier sur des chantiers que vous aurez à réaliser en mettant en oeuvre les techniques modernes d'une gestion informatisée, venez nous rejoindre.

Mobiles, hommes de terrain et d'action, vous avez la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères.

Nous saurons vous offrir les perspectives de carrière d'une Société Internationale dont la taille et l'expansion permettront d'assurer votre évolution.

Ecrivez-nous à : CGEE ALSTHOM - Services des Travaux Extérieurs
Courcellor 1 - 1, rue Arthur Ladwig - 92300 LEVALLOIS-PERRET.

CONTESSE



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Diriger une informatique décentralisée qui colle aux besoins

Efficacité, délégation de responsabilité au niveau le plus compétent, gestion optimale des moyens sont les principes directeurs de notre stratégie d'entreprise comme de notre action quotidienne. Et les résultats sont là pour nous donner raison. Un siège parisien concentré, une trentaine d'établissements industriels ou commerciaux dans l'hexagone au service de biens d'équipement domestiques d'excellente notoriété. Et un CA qui tangente aujourd'hui le milliard de francs.

Nous avons bâti notre organisation informatique avec pragmatisme et en étroite collaboration avec les utilisateurs en province, qui disposent des moyens propres adaptés à leurs besoins spécifiques. Des applications nouvelles sont en cours de développement ; il faut suivre de près leur mise en place ; d'autres vont s'avérer nécessaires. Certains équipements sont en cours de modernisation ; il faut en suivre aussi leur bonne intégration. C'est au Directeur Informatique que nous recherchons, aidé par une équipe très restreinte au siège, qu'incombera cette responsabilité.

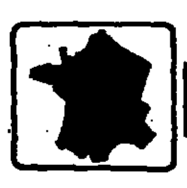
Vous avez déjà l'expérience de la conduite de A à Z d'applications et donc celle du contact sur le tas avec les utilisateurs. Vous êtes à l'aise dans l'analyse fonctionnelle comme dans le règlement du détail qui va permettre une mise en route réussie de l'application. Age et formation ne nous laissent pas indifférents et il va de soi que ce poste implique une bonne maturité informatique. Mais au moins autant nous importe votre capacité à vous incorporer à une équipe qui «en veut» et à vous impliquer personnellement très fort. Avec en prime la satisfaction de peser réellement sur les résultats de l'entreprise. Faite connaître aux consultants de Sirca, sous référence 181 216 M, votre intérêt pour le poste, sans oublier de leur préciser votre rémunération actuelle.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES



emplois régionaux

Développer une Informatique de Pointe en Gestion Industrielle

Un «challenge» pour un ingénieur à fort potentiel

Nous sommes rattachés à la Division «Parfums et Beauté» de l'OREAL. La croissance soutenue des capacités de production de l'usine, l'intégration prochaine d'un HP 3000, nous amènent à mettre en place rapidement une informatique décentralisée de pointe, au top niveau de fonctionnement, pour toute la gestion industrielle.

Pour mener à bien la définition, la mise en œuvre et la maintenance de ce système d'informations, en liaison étroite avec tous les services utilisateurs, notre Directeur d'Etablissement crée à Vichy le poste CHEF SERVICE INFORMATIQUE.

De formation Ingénieur ou similaire + IAE..., âgé d'au moins 30 ans, il justifie impérativement d'une expérience de réalisation complète de systèmes décentralisés de gestion industrielle, depuis l'analyse des besoins jusqu'à l'exploitation.

Ce poste clé pour le développement de nos activités peut évoluer à moyen terme vers des responsabilités de Direction Administrative.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 9204 M à notre Conseil.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

Société à Cagnes-sur-Mer recherche

COMPTABLE

20 ans expérience après diplôme dont 3 ans sur ordinateur, comptabilité française, perfection de la langue anglaise, langue maternelle arabe, muni d'un permis de travail, libre pour voyager. Envoyer C.V. pour interview à Mme YAMMINE, 31, boulevard Princesse-Grace, MC 98000 MONACO.

NICE, école de français p. adultes étrangers, recherche

PROFESSEUR

exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien anglais, plein temps, poste permanent. Ecr. av. CV, dét., n° 46.903 M, RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.



HAUTE SAVOIE



Leader mondial dans notre créneau, nous concevons et réalisons des systèmes de commande électriques et automatiques pour la protection solaire et la fermeture. Ces produits sont diffusés en France et à l'Etranger par nos filiales de distribution (Europe, Etats-Unis, Japon).
Notre succès est lié à la qualité de nos produits et aussi à l'effort permanent que nous consacrons au Marketing et au Commercial (50 % de nos effectifs). Nous souhaitons renforcer notre direction Marketing Commun rattachée directement au Président. Nous recherchons deux collaborateurs pour notre Responsable du Marketing :

Responsable du lancement produits nouveaux. Réf. LPN

Il est chargé, en liaison avec le Marketing Recherche, les Etudes, la Production et les filiales, de préparer et mettre en oeuvre le lancement des nouveaux produits (formation, réalisation des supports, gestion des budgets).
C'est un homme de formation supérieure, Commerce/Gestion ou Ingénieur, ayant une expérience minimale de 2 ans dans une fonction voisine.

Jeune chef de publicité / Relations publiques - Réf. CRP

Il est chargé de la mise en oeuvre de toutes les actions de communication avec l'environnement extérieur et les filiales de commercialisation.
Documentation, audio-visuel, publicité, foires et produits d'aide à la vente dans le cadre d'un budget à gérer.
C'est avant tout un réalisateur qui sera également chargé de la communication interne (journal de liaison...).
Homme d'entreprise ou d'agence, il possède une première expérience dans ce domaine.
Pour ces deux postes, l'anglais est indispensable.
Si vous êtes intéressé, écrivez sous référence choisie à notre conseil KEY MEN qui nous connaît bien. Il vous garantit une totale discrétion.

KEY MEN
2 rue Childebert 69002 Lyon.

POUR L'INSTITUT TECHNIQUE DE SINGAPOUR
dirigé par l'ESIEE
(Ecole Sup. d'Ingénieurs en Electrotechnique et Electronique)
la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

recherche :

INGÉNIEURS

- ELECTRONIQUE GÉNÉRALE, CONCEPTION DE CIRCUITS ÉLECTRONIQUES.
- ELECTRONIQUE DE PUISSANCE, MACHINES ÉLECTRIQUES.

Formation et expérience requises :

- Ingénieurs grandes écoles ou équivalents ;
- 3 années d'expérience dans l'industrie et/ou l'enseignement ;
- Pratique courante de l'anglais : écrit et parlé.

Fonctions :

- Organisation et mise en œuvre d'unités d'enseignement dans les spécialités indiquées ;
- Mise en place des équipements pédagogiques ;
- Suivi de projets.

Postes à pourvoir entre JUILLET 84 et MARS 85.

Statut et avantages liés à l'expatriation.

Env. c.v. à Mme Varaut, groupe E.S.I.E.E., 89, rue Falguière, Paris-15e.

LIBREVILLE :

La société O.C.G.R. recherche
pour le compte d'un important groupe parapublic Gabonais :

Un Conseiller Technique Immobilier

Chargé de la gestion du patrimoine immobilier,
sa mission s'articulera autour de trois axes :

- Technique ;
- Administratif ;
- Financier.

Il devra en outre organiser et structurer le service ainsi que former et encadrer de nouveaux collaborateurs. Une personnalité affirmée sera indispensable dans le rôle de conseil en matière de politique immobilière qu'il aura auprès de la D.G.

Ce poste s'adresse à un ingénieur Bâtiment ou équivalent ayant reçu une formation complémentaire type IAE.

Une expérience réussie d'au moins 5 ans impliquant des responsabilités importantes notamment sur chantier est nécessaire.

La durée de la mission sera de 4 ans minimum et pourra être de 6 ans.

Adresser curriculum vitae, photo, lettre manuscrite et prétention.
Une totale discrétion sera assurée.

Sous n° 8.053 *Le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



PEINTURE CARROSSERIE AUTOMOBILE

Filiale de CDF CHIMIE, la société des peintures DUCO est un des premiers fabricants français de peinture carrosserie automobile. Sa progression la conduit à rechercher un CHEF DE RÉGION.

CHEF DE REGION

CENTRE-EST Résidence : Dijon-Nancy-Metz

Rattaché directement au directeur commercial, il anime et contrôle une équipe de quatre délégués technico-commerciaux, prend en charge le C.A. existant, le développement et la gestion commerciale de sa région.

Pour ce poste d'encadrement, nous souhaitons rencontrer un bon professionnel de la peinture automobile, possédant une expérience significative de la négociation technico-commerciale dans ce secteur.

Indépendamment de son dynamisme et de son *implication personnelle*, il a une forte capacité d'animation et de gestion d'équipe.

Les conditions offertes, la notoriété de l'entreprise et du groupe et les possibilités de développement de carrière sont de nature à intéresser une personnalité de valeur et de potentiel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, en précisant la référence M 27/215 CH, à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIEL

160 000 F

THOMSON

CHOLET

La Société THOMSON CSF se situe parmi les premières compagnies mondiales en électronique professionnelle. Elle crée pour l'unité de production choletaise (1700 p) de sa division télécommunications un poste de jeune contrôleur de gestion. En position d'adjoint au responsable du service comptabilité, contrôle de gestion. Il aura pour objectif de mettre en place une méthode d'analyse des prix de revient, aura pour autres tâches l'élaboration des budgets et le suivi des activités des ateliers de production.

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (école *supérieure de commerce ou équivalent*), *homme de terrain et de contact*, à la fois rigoureux et créatif, et pouvant justifier d'une première expérience du contrôle de gestion acquise dans le secteur industriel, et si possible au niveau d'une unité de production. Des connaissances en informatique constitueraient un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 17/1123 A, à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 Nantes.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Ministère de la Défense
Etablissement Technique d'Angers recherche

INGENIEUR CHARGE DE PROGRAMMES

Profil :
- Grandes Ecoles ou équivalent,
- excellentes connaissances en mécanique générale,
- formation de base en résistance des matériaux,
- bonne ouverture sur les techniques hydraulique, pneumatique, électrique, électronique, hydrodynamique, moteur thermique, transmission.

Mission :
- *conduite de programmes,*
- chargé de l'animation et de la coordination du développement de véhicules militaires.

Nationalité française exigée.

Adr. lettre + C.V. et rémunération souhaitée à :
Monsieur le Directeur de l'ETAS
BP 4107 - 49041 ANGERS Cédex.

• VOUS ETES

un jeune ingénieur

issu d'une Grande École.

vous voulez conduire des hommes, gérer une production, maîtriser votre évolution.

• NOUS SOMMES

Général Foods France

usine de Reims

nous renforçons notre équipe de production pour assurer notre développement technologique : automatisation, informatisation...

voulez-vous faire partie de notre équipe ? alors, prenez très vite contact avec notre conseil :

FRANÇOIS REBOUD & CIE - tél. (26) 40.40.88

9, rue Thiers - 51100 Reims

POUR NOS PRODUITS MOS, des ingénieurs étude travaux neufs

Un environnement passionnant par sa complexité technique : celui de la production de puces de circuits intégrés MOS, salles blanches, systèmes de conditionnement et de filtration de l'air et leur régulation, réseaux de fluides et contrôle de la contamination ainsi que réseaux de distribution d'énergie et de fluides industriels et leurs automatismes. Pour l'étude, le suivi de la qualité de la construction, la réception des installations et leur mise en route, nous recherchons

• UN INGENIEUR CONFIRME

Cet ingénieur généraliste (AM, Centrale...) + IFFI a 5 à 8 ans *d'expérience dans la conception de salles blanches*, si possible en partie acquise dans un pays anglophone. Excellent esprit de synthèse, il sait se donner les moyens de ses résultats. Bon animateur, il encadre une petite équipe. Réf. FAC1/0684/1M

• DES INGENIEURS 1ERE EXPERIENCE

Ingénieur généraliste, vous avez affirmé dans votre première expérience votre choix d'une carrière technique. Vous avez le goût de la précision, de la qualité et des nouveautés. Vous pourrez parfaire votre maîtrise pratique et théorique parmi nous. Réf. FAC2/0684/1M

un chef de produit MOS mémoires

Ce jeune électronicien a pour mission principale la promotion de nos nouveaux produits, mémoires dynamiques et mémoires non-volatiles *ainsi que l'accroissement de notre base produits/clients pour plusieurs secteurs du marché. Il participe à la définition des* stratégies et est responsable de leur application en collaboration avec ses homologues européens. Il suit également l'évolution des implantations et des qualifications auprès des clients et assure le support auprès de ces derniers, en liaison étroite avec l'ingénieur MOS mémoires et la force de ventes. Son évolution de carrière peut l'orienter vers le marketing, l'encadrement ou des responsabilités au niveau européen. Réf. SCMBC/0684/1M

Ces postes sont basés à VILLENEUVE-LOUBET près de NICE.

Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée, sous référence du poste choisi, à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
8/10, avenue Morane Saulnier
78141 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX



Organisation et Publicité



SKF - CAM : société française du Groupe SKF International, premier fabricant mondial de roulements. Nous recherchons pour notre établissement de Saint-Cyr sur Loire en Touraine (1350 personnes) un

Ingénieur de Production,

ENSAM, ICAM ou INSA
Débutant ou quelques années d'expérience

Nous lui offrons de larges possibilités de carrière évolutive en milieu industriel (méthodes, contrôle, fabrication, maintenance) s'il sait se montrer particulièrement dynamique. Sens de l'organisation, volonté de progrès, qualités de relations humaines.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 84/37/98 à notre Conseil.

CSNCR

DESSEIN

DOMINIQUE LELIGOIS 1 rue Grecourt - BP 1522 - 37015 Tours Cx





Nous sommes un important groupe industriel français, leader mondial pour les Accumulateurs alcalins, les Générateurs Spéciaux et les Piles à usage industriel.

Nous recherchons un

JEUNE INGENIEUR DE PRODUCTION
(Centrale, A & M, IDN, Ecoles Supérieures de Chimie)

Débutant ou ayant une première expérience, vous voulez valoriser vos connaissances techniques (dominante mécanique ou process chimie) sur le terrain en devenant responsable opérationnel d'un secteur de production.

Dans un premier temps, nous vous confierons la responsabilité du Laboratoire de Contrôle d'une partie de nos ateliers. Cette formation vous donnera une parfaite connaissance de nos produits et de nos procédés et une première approche du management.

Au bout de quelques mois, vous évoluerez vers une fonction de Chef d'Atelier d'un groupe d'une centaine de personnes.

Nous vous offrons de réaliser cette expérience industrielle dans notre usine de fabrication d'Accumulateurs Nickel-Cadmium de Bordeaux (1000 personnes).

Adressez votre candidature, sous référence A.7.11 LM à SAFT - Direction des Ressources Humaines - 57, rue de Villiers 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Nous sommes une importante société d'ingénierie appartenant à un groupe international

Nous recherchons pour

UN COMPLEXE INDUSTRIEL IMPORTANT EN INDONÉSIE près de DJAKARTA

INGÉNIEURS INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Chargés d'assurer l'exploitation et la maintenance de l'ensemble des contrôles et automatismes de cette unité.

NOUS DÉSIRONS

rencontrer de jeunes ingénieurs diplômés, célibataires, débutants ou ayant première expérience de calculateurs DEC PDP 11 (Prog., FORTRAN, Syst., RSX11M) et parlant couramment anglais.

Une formation spécifique aux équipements sera assurée préalablement au départ sur site.

NOUS OFFRONS

une rémunération motivante, tous les avantages liés à l'expatriation et la possibilité, à la fin d'une mission de 2 ans, d'un développement de carrière chez notre client Indonésien ou à notre siège social situé dans la proche banlieue ouest de Paris.

Adresser C.V., lettre manuscrite sous nº T 066.523 M, Régie presse, 7, rue de Monttessuy, Paris 7e.



IMPORTANTE SOCIETE DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX
recherche pour la province

JEUNES JURISTES

MAITRES EN DROIT DES AFFAIRES.

Petite expérience nécessaire (en Entreprise ou en Cabinet de Conseils).
Formation comptable souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo
s / réf. 1149 à PARAPHE,
10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

L'OPÉRA-THÉATRE DE NANCY
recrute
pour la saison 1984-1985
(engagement immédiat)

des PIANISTES RÉPÉTITEURS

Salaire mensuel brut : 8.390 francs
Engagement à l'année.
Audition le 2 juillet à 14 heures au T.M.P.
Châtelet, Studio A.

Renseignements et inscriptions : Opéra-Théâtre de Nancy
1, rue Saint-Catherine, 54000 Nancy.
Tél. : (8) 337-65-01, poste 2704, 2703.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

NUMÉRO UN FRANÇAIS DES SEMICONDUCTEURS
recherche
DES CADRES ADMINISTRATIFS de haut niveau
pour sa
DIVISION CIRCUITS INTÉGRÉS BIPOLAIRES GRENOBLE

CONTRÔLEUR de GESTION de Production

(H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de CO. ou équivalent)

Contrôlera les prix de revient, les inventaires et les performances de la production. (Réf. 1/HLF)

COMPTABLE CONFIRMÉ

(D.E.C.S. ou équivalent)

Animera l'équipe de comptabilité analytique ou générale, élaborera les documents comptables (bilan, consolidation, etc.) et budgétaires. (Réf. 2/HLF)

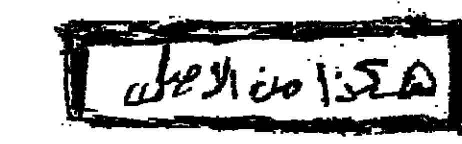
Pour ces deux postes à pourvoir au sein de la Direction Financière, une expérience de plusieurs années en milieu industriel et la pratique de l'anglais sont indispensables.

De larges possibilités d'évolution de carrière existent au sein du Groupe, en France et à l'étranger.

Merci de faire parvenir le dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi au Service du Personnel - THOMSON D.C.I. - B.P. 54 - 38120 SAINT-ÉGRÈVE.

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Jeunes ingénieurs

Cette importante société industrielle de l'Est de la France a décidé de préparer les structures industrielles des prochaines années. Participer à cet ambitieux projet, voilà ce qu'elle vous propose.

VOTRE MISSION

● Mettre en place de nouvelles technologies, préparer l'avenir, assurer une qualité toujours plus performante du produit...

VOTRE TRAVAIL

● Participer à la définition, la conception, la mise au point, l'implantation de matériels nouveaux, assurer la maintenance de l'existant, mettre en œuvre des automatismes industriels, développer des logiciels et suivre leur réalisation, être l'architecte de systèmes d'information, faire la synthèse des données techniques et économiques, voilà quelques exemples.

VOTRE AFFECTATION

● Les postes sont nombreux : au sein des Directions INDUSTRIELLE, ENTRETIEN, TRAVAUX NEUFS, AUTOMATIQUE, INFORMATIQUE etc... pour votre première affectation ; et puis une carrière évolutive suivra.

VOTRE ORIGINE

● Débutants ou disposant d'une première expérience, les ingénieurs retenus seront diplômés des grandes écoles (Centrale-Mines-Sup'Elec-ISEP-ISEN-Arts et Métiers-N7-ISIN-ENSEM-INPG-IDN...) avec options relatives à l'Electronique, ou l'Informatique, l'Automatique...

Vous sentez-vous concerné ? Alors, adressez votre candidature à J. HAXAIRE en précisant la référence A/2528M.



3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

---

elf bio recherches FILIALE ELF AQUITAINE SANOFI

Centre de recherches Toulouse Labège - *ELF BIO RECHERCHES, filiale ELF AQUITAINE et SANOFI, spécialisé en biotechnologies, installe à Toulouse Labège son nouveau centre de recherches, renforce ses équipes de chercheurs et recrute :*

Biochimiste haut niveau responsable analytique

Avec l'aide d'un technicien supérieur et en étroites relations avec l'ensemble des laboratoires du centre, il sera chargé de mettre en place les moyens analytiques nécessaires au développement des produits issus de la biosynthèse à partir de micro-organismes et cellules eucaryotes naturels ou recombinés. *Le candidat que nous recherchons,* 3e cycle, thèse ou équivalent en biochimie, justifiera de 5 ans d'expérience réussie dans la mise au point et la pratique de techniques analytiques adaptées aux produits biologiques actifs utilisés en pharmacie, agro-alimentaire, chimie fine (protéines, antibiotiques, polysaccharides...). Réf. B/T2009M.

Responsable pilote purification protéines

Sa mission consistera à transférer les protocoles de laboratoires et à développer les systèmes de purification pré-industrielle pour l'obtention de produits à usage pharmaceutique. Il sera responsable d'une équipe de *chercheurs et de techniciens. La personne que nous recherchons aura une formation de haut niveau en* biochimie et génie chimique (doctorat, docteur ingénieur ou équivalent) et justifiera d'une expérience de *plusieurs années en purification pré-industrielle et/ou industrielle. Réf. B/T2008M.*

Pour ces postes, écrire à *M. FABRE* en précisant la référence choisie.



71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

C.P.I.O.

Caoutchoucs et Plastiques

REGION RENNES

Grâce à notre notoriété technologique, nous sommes devenus un partenaire majeur dans le domaine de l'automobile.

Filiale RENAULT, nous étudions, concevons et fabriquons des produits techniques en caoutchouc *et en matière thermo-plastique injectée, destinés essentiellement à l'industrie automobile.*

Pour faire face à notre développement (2100 personnes, 3 usines, 630 millions de C.A.), nous renforçons le potentiel de notre usine de VITRE spécialisée dans la production de pièces en caoutchouc et recherchons un

responsable étude et mise au point produits

dans cette unité à dimension humaine (350 personnes), il sera directement rattaché au responsable du développement.

De la conception à la mise en fabrication de nos produits d'étanchéité automobile, sa participation sera essentielle et nous attendons de lui qu'il allie à une grande compétence des qualités de contact.

Cette fonction conviendrait à un ingénieur possédant déjà une première expérience des produits de *l'extrusion.*

Merci d'adresser confidentiellement votre CV sous réf. 589/M à Albert AUPETIT.

Les premiers entretiens auront lieu fin juin.

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, Bd René Levasseur
72000 LE MANS



LE MANS - ANGERS - LIMOGES

COFAP

Responsable du service organisation H.F.

NICE : Un important organisme financier souhaite voir ce futur responsable participer à *l'étude et mettre en place des applications* issues de nouvelles technologies (télétraitement, micro-informatique).

Il devra également maintenir et améliorer les procédures existantes en matière d'organisation du travail.

De formation supérieure (BAC + 4), il devra justifier d'une expérience de l'organisation de 2 à 3 ans.

De bonnes connaissances de l'informatique et des circuits bancaires sont souhaitées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. I.13 à



Herblin recrutement
un département de herblin conseil
11, place Ile de-Beauté 06300 NICE.

Jeunes chefs de projets

Ingénieurs, ESC, MIAGE... - Ce groupe spécialisé dans la production d'aciers fins de haute qualité a engagé ces dernières années de très importants investissements et s'est doté des outils les plus modernes à l'échelle mondiale. *C'est dans le cadre de cette politique qu'il recherche deux chefs de projets pour son* usine de Dunkerque (2.600 personnes). Ceux-ci se verront confier, après une période de formation si nécessaire, la responsabilité complète de l'informatisation de l'unité d'entretien-travaux généraux pour l'un, de l'unité approvisionnement et stocks pour l'autre. Intégrés à un important service informatique, ils prendront en charge l'ensemble du projet, des études préliminaires et de l'analyse fonctionnelle jusqu'à la mise en place du système. Le premier poste s'adresse à un jeune ingénieur généraliste (*AM, ICAM, HEI, ISEN...*), *le second à un jeune gestionnaire* (ESC, MIAGE...), éventuellement débutants, possédant au moins une première sensibilisation à l'informatique et désireux de se perfectionner rapidement. Une première expérience de ce type serait vivement appréciée. Les rémunérations retenues, motivantes, seront éventuellement fonction de la valeur et de l'expérience des candidats. Ecrire à *Ch. SANCHEZ* en précisant la *référence A/4694M.*

PA

19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Gestion et économie rurale — Tours

Responsable fiscal et juridique

Centre de gestion et d'économie rurales, nous connaissons une expansion annuelle de 30 %. Une telle croissance nous oblige à repenser notre organisation et, notamment, à nous structurer en équipe.

Votre rôle : animer et coordonner l'activité des 20 comptables du centre, *former les futurs responsables d'équipe, conseiller* nos adhérents (agriculteurs) dans les domaines de la fiscalité *et de la gestion, entretenir les contacts nécessaires avec les* différentes instances administratives.

Un diplôme d'Expert Comptable ou le DECS complet (avant 1968) ainsi qu'une expérience en cabinet d'expertise sont indispensables.

180 à 210 000 F pour ce poste rattaché à la Direction Générale, intéressant un candidat d'une trentaine d'années environ.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 84/37/133 a notre Conseil.

DOMINIQUE LELIGOIS — 1 rue Grécourt - BP 1522 - 37015 Tours Cx

---

OFFRES D'EMPLOIS

Dans le cadre de la mise en place d'un réseau informatique *constitué à terme de plusieurs milliers de terminaux* un important organisme du secteur tertiaire recherche un

PROFESSIONNEL DE L'APPROVISIONNEMENT

Il aura pour mission :

- De négocier les contrats de maintenance et de suivre leur exécution.
- D'approvisionner le stock de pièces et sous-ensembles de rechange.
- De gérer le système d'information associé aux tâches précédentes.

Le candidat devra avoir eu la responsabilité d'un service d'approvisionnement électronique et électromécanique et avoir l'expérience de contrats de prestations de service.

Le lieu de travail est situé dans la région Parisienne.

Ecrire sous n° 8.041 le Monde Publicité,
service ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Pour un jeune diplômé

Responsable logistique

Rhône-Alpes

Notre société leader sur son marché est en développement constant aussi bien en France *qu'à l'export.*

Nous recherchons pour un nouveau poste de responsable logistique, un jeune diplômé de l'enseignement supérieur -**Ingénieur** ou gestion-.

Il sera chargé de définir, proposer et mettre en œuvre une politique performante en gestion de stock, planning, expéditions et ultérieurement ordonnancement. Ce poste, véritable interface entre *le commercial et la technique peut offrir de réelles perspectives d'évolution.*

Merci d'adresser votre lettre de candidature, avec CV et prétentions sous réf. 483 M, à Média-System, 93 rue Edouard-Herriot, 69002 Lyon, qui transmettra. Discrétion assurée.

LE CENTRE DE RECHERCHE DE L'I.N.R.S.
(NANCY)
recrute

MATHEMATICIEN-INFORMATICIEN

(H ou F)

Ingénieur ou docteur ayant une bonne expérience professionnelle en organisation de données et traitement statistique, ainsi qu'une compétence dans la modélisation mathématique.

La connaissance du traitement des données biologiques serait appréciée.

Faire acte de candidature en envoyant C.V., photo et prétentions à C.A. LEMAITRE, service du Personnel I.N.R.S., avenue de Bourgogne, 54500 VANDŒUVRE.

La CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES,

dans le cadre de sa mission de conseil aux 38 Banques Régionales du Groupe recherche un

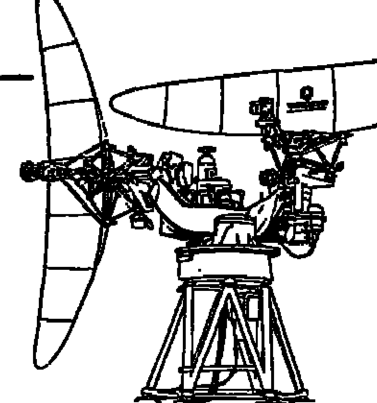
Informaticien conseil

Vous travaillerez à la mise en œuvre de la politique informatique du groupe et vous serez capable de mener des actions de conseil sur le terrain, notamment dans les domaines de la stratégie et de la planification informatique.

Diplômés de l'enseignement supérieur, qui avez une expérience professionnelle d'au moins 5 ans (si possible dans le domaine bancaire) écrivez à François MARSAL sous réf. I.C.



Chambre Syndicale des Banques Populaires
131, avenue de Wagram - 75847 PARIS CEDEX 17



THOMSON-CSF

CENTRE ÉLECTRONIQUE DE SARTROUVILLE (Yvelines)

Nous avons pour vocation la fabrication de matériels très complexes de détection. Notre plan de développement nous amène à rechercher des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

ESE, ENSERG, ENSEA, ISEP, etc.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs désireux de valoriser leur formation ou leur première expérience par *une activité dans un contexte de production en s'insérant* dans des équipes opérationnelles jeunes et performantes.

Nous leur proposons dans le cadre des différents postes à pourvoir de participer soit à la conception des circuits électroniques, soit de développer des moyens de mesures et d'essais dans le domaine des hyperfréquences.

Vous pourrez utiliser dans le cadre de vos missions les puissants moyens technologiques du Groupe et acquérir de ce fait très rapidement une expérience sans équivalence.

Ces postes seront le point de départ de votre carrière au sein du Premier Groupe Européen d'Électronique *Professionnelle.*

Les candidatures sont à envoyer au Service Emploi - 17, quai Pierre Brunel - 78500 SARTROUVILLE Cedex.



HAVAS CONTACT

Vendre des services aux

COLLECTIVITES LOCALES

200.000F/an

Nous sommes les premiers dans notre spécialité : la collecte des déchets ménagers et leur élimination. Nous tenons à le rester malgré un contexte concurrentiel difficile. Nous avons les moyens de le faire : nous sommes un ensemble de sociétés de 2500 personnes appartenant à un des premiers groupes industriels français.

Notre avance technique et notre savoir faire nous permettent d'apporter aux collectivités locales un «plus» certain. Pour le faire savoir, nous créons un nouveau poste dans notre Direction Commerciale.

Vous serez sur le terrain, sur l'ensemble de la France, 4 jours par semaine : vous assisterez également les exploitations décentralisées dans toute leur action commerciale, en particulier le renouvellement des contrats et la recherche de nouveaux clients.

Vous êtes de formation supérieure technique ou *commerciale : ce qui* compte le plus pour nous, c'est votre dynamisme et l'expérience que vous avez acquise (plusieurs années) de la vente de biens ou de services aux collectivités locales en négociant, soit directement avec les élus, soit avec leur direction technique, soit avec leurs conseils DDE - DDA ...

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/227/S à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

AFCOREM

PROUVOST S.A.

PINGOUIN — WELCOMME — RODIER
Pernelle — STEMM — Club Méditerranée

chef de produit

Il ou elle a :
- Une formation grande école de gestion HEC, ESCP, ESSEC.
- Une première expérience professionnelle et l'ambition d'élargir son champ de responsabilités.
- Une approche Marketing rigoureuse et aussi le goût des produits mode au renouvellement rapide, la faculté de s'adapter à un milieu créatif.
- Une vision internationale des marchés indispensable dans un Groupe qui réalise hors de France les deux tiers de son chiffre d'affaires.

Merci d'écrire, avec C.V. détaillé à M. CHERMAT
PROUVOST S.A. - 11 boulevard de la Madeleine 75001 Paris.

CHEF DE GROUPE DE PROJETS

250 KF+

Dans le cadre du développement de ses activités, un important constructeur d'ordinateurs cherche un Ingénieur en Chef pour prendre la responsabilité de «Grands Comptes».

De formation supérieure, 35 ans environ, , vous avez acquis une expérience diversifiée en gros systèmes, réseaux, bases de données, bureautique...

Votre mission : Représentant du groupe chez le client, vous êtes chargé de coordonner l'ensemble des moyens (hommes, matériel, logiciels) pour réaliser le contrat.

Le poste est basé à PARIS.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'écrire à Bernadette BLUZET sous réf. 1409. Information téléphonée sur nos opportunités de carrière 24 h/24 au (1) 742.86.50.

INFORAMA carrières
la technologie par les hommes

7 rue Pasquier 75008 Paris Tél 742 14 40 — LYON - LILLE - TOULOUSE - PAU

média-system

Ingénieur métallurgiste

Vous avez au moins une thèse de docteur-ingénieur en *métallurgie, et peut-être 2-3 ans d'expérience en recherche.*

Votre mission ? Vous aurez la responsabilité de la recherche appliquée dans un secteur très fortement en pointe : les alliages à mémoire de forme.
Vous deviendrez ainsi notre spécialiste «métallurgie» de l'Europe, intervenant depuis Paris.
Mais avant, vous aurez le privilège d'être formé à nos recherches, durant une année en Californie.
Votre pratique de l'anglais est donc déjà bonne...
Nous sommes une société internationale d'origine américaine en forte croissance.

Depuis 25 ans nous privilégions l'innovation technologi*que en investissant* 10 % *du* C.A. *en recherche et* développement.
Aussi nos techniques de pointe dans différents domaines et en particulier celui des métaux à mémoire apportent des solutions originales dans des secteurs porteurs.
Prenez un premier contact en nous envoyant votre C.V. *avec photo et rémunération sous référence* 571 M à : Raychem - Direction du Personnel - B.P. 738 - 95004 Cergy-Pontoise Cédex.

Raychem

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

A VOCATION INTERNATIONALE LARGEMENT IMPLANTÉ DANS DES SECTEURS A HAUTE TECHNOLOGIE (SIÈGE A PARIS)

recherche pour sa direction de l'audit interne

AUDITEURS INTERNES

Formation : HEC, ESSEC, SUP de CO, IEP (+ DECS), INGÉNIEURS (+ Formation Gestion) ou équivalent.

Anglais ou allemand courant.

Expérience : 3 à 5 ans dans un service d'audit interne ou dans un cabinet international.

Après quelques années de réussite dans cette fonction, réelles possibilités de carrière dans des postes de responsabilité en Unité, tant en France qu'à l'étranger.

Prière adresser lettre manuscrite, C.V. et photo ss réf. 35326 à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS.
Discrétion absolue assurée.

HAVAS CONTACT



emplois régionaux

Un des premiers groupes français de prévoyance, réputé pour sa réussite et son dynamisme, recrute

UN CHEF DE SERVICE

NOUS :
- **nos activités :** de l'assurance au tourisme social, elles sont très largement diversifiées.
- **nos techniques :** développées dans des secteurs de pointe (informatique, communication,...) sont des plus performantes.
- **nos projets :** ils sont ambitieux et motivants.

VOUS :
- **votre formation :** HEC, ESSEC, IEP Paris ou équivalent.
- **vos qualités :** vous avez des aptitudes réelles à la communication, à l'animation, à l'organisation.
- **vous êtes ambitieux et imaginatif,** vous acceptez le principe de la mobilité géographique.

Ce poste est à pourvoir dans une grande ville universitaire.
Possibilités intéressantes d'évolution de carrière au sein du groupe.
Rémunération annuelle à partir de 170 000 F et + selon expérience.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 9223 à
VALENS CONSEIL, BP 359, 75064 PARIS Cédex 02.



Dans le cadre de notre politique de développement (recherche systématique de nouveaux marchés pouvant entrer dans le cadre de notre standard de production actuel et à venir, prises de participations) notre Société, un important groupe industriel français, plus de 2 milliards de C.A., usines en France et à l'étranger, recrute son **Spécialiste ventes, marketing et diversifications.**

Rattaché à la Direction Commerciale, il aura pour mission :
- la vente de produits industriels,
- les études commerciales nécessaires à la définition des objectifs de vente et les moyens d'action à envisager,
- la recherche systématique d'opportunités de diversifications sur tous secteurs d'activité,
- l'analyse des dossiers, leur étude de faisabilité avec les différents services du Groupe (techniques, financiers...) jusqu'à leur aboutissement.

Pour ce poste situé à Paris-La Défense, nous souhaitons rencontrer un homme ou une femme de 32 ans minimum, de formation supérieure de type ESSEC, ESCP ou équivalent.

Une expérience de 5 ans dans la vente et le marketing industriel acquise dans une fonction similaire nous semble indispensable.

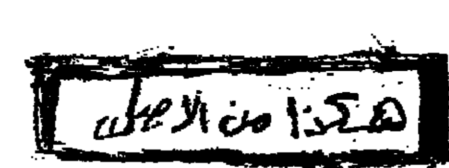
Enfin, plus qu'à ses diplômes, c'est à **l'homme lui-même, à son expérience et à son potentiel** que nous attacherons le plus d'importance. Son « flair », sa culture d'entreprise, son opportunisme de « bon aloi » alliés à un sens aigu de la rigueur seront prépondérants à l'heure du choix final.

Si vous correspondez au profil du poste proposé et si vous êtes motivé par cette mission passionnante,

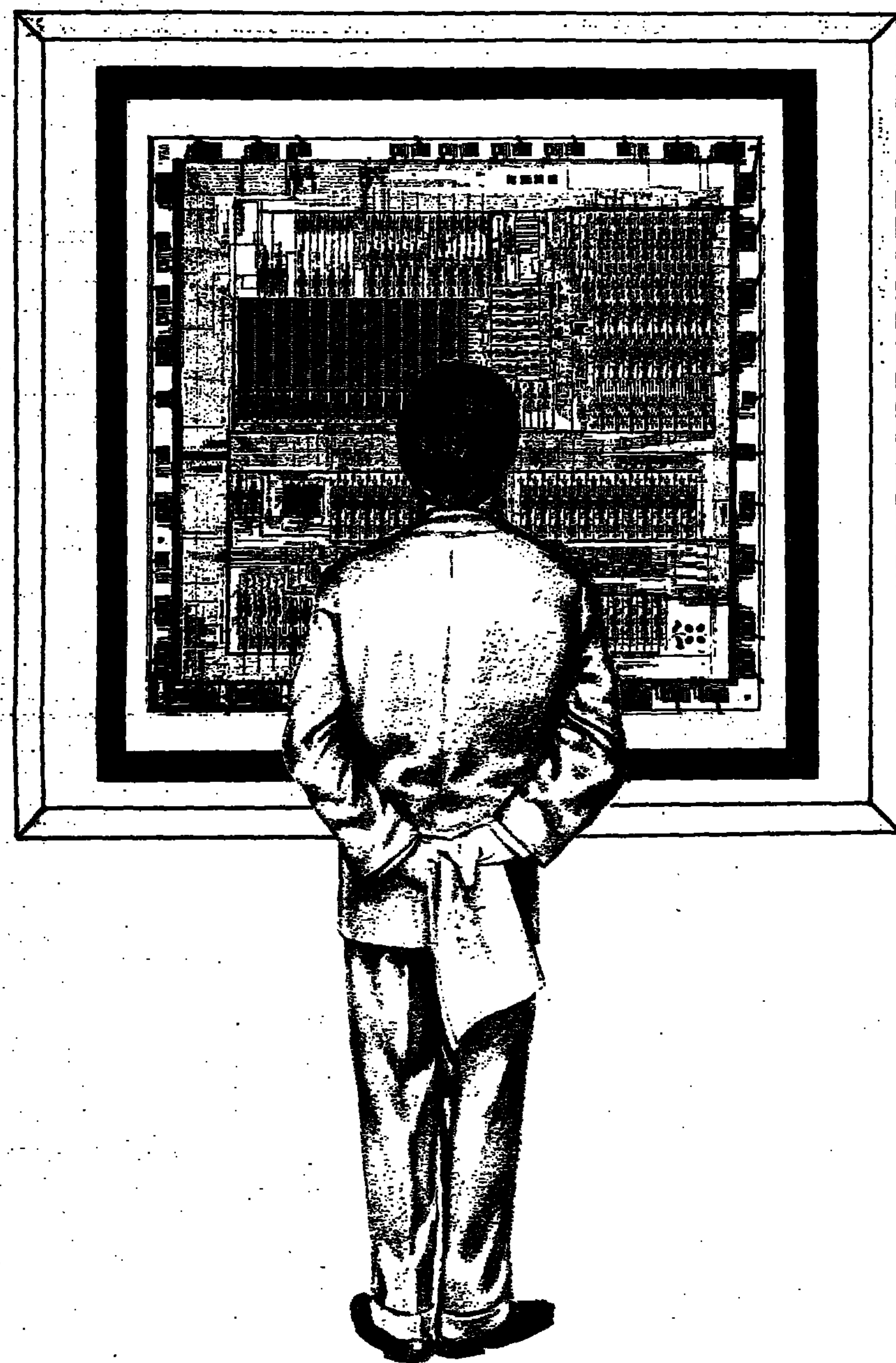
Adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération *actuelle) sous la réf. 3035/LM à*

Top Executive
9, bd des Italiens - 75002 PARIS

qui transmettra, en précisant sur l'enveloppe les sociétés avec lesquelles vous ne désirez pas communiquer.



NE CONTEMPLEZ PLUS, AGISSEZ !



Professionnels, passionnés, agressifs, nos ingénieurs ont choisi d'agir et de gagner face à la concurrence internationale.
La preuve de leur réussite : la très forte expansion de notre activité avec un taux de croissance de 80 % par an.
Hommes de méthode, ils se sont imposés dans tous les domaines :
LA FORCE DE VENTE réalise 75 % du chiffre d'affaires à l'export
LE MARKETING bâtit une stratégie commerciale de grande envergure
LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT conçoit des produits de plus en plus sophistiqués
LA PRODUCTION est des plus compétitives.

Leur action, soutenue par des investissements considérables, nous permet aujourd'hui des objectifs ambitieux : nous hisser au sommet du marché mondial.
Nos ingénieurs ont le savoir-faire et l'ont fait savoir par leur rigueur professionnelle et leur tempérament.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS, vous êtes de la trempe de ces hommes, vous êtes intéressés par les *opportunités de carrières multiples et motivantes que nous vous offrons, soyez de ceux qui gagnent !*

Écrivez à **M. ROGÉ - THOMSON-CSF - ACTIVITÉS SEMICONDUCTEURS** - 101, boulevard Murat, 75016 PARIS.



THOMSON
SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Société Nouvelle LogAbax

Constructeur français, filiale du leader de l'informatique européenne, propose à un

Ingénieur micro/mini informatique

(les candidatures de techniciens supérieurs seront également examinées)
le poste de

rédacteur technique expérimenté



au sein de la Division Inspection-Après vente, il sera responsable de la qualité (rédactionnelle et didactique) de la documentation, ses missions seront de :

- définir la structure et la présentation des manuels avec les responsables produits (hard et soft)
- gérer les stocks de documentations et les fichiers de diffusion
- entretenir une étroite collaboration au sein du groupe
- élaborer les tarifs.

Parler et rédiger en anglais sont nécessaires. La rémunération sera fonction de l'expérience.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite C.V. et prétentions) s/réf. 6001 à Société Nouvelle LOGABAX, Monsieur Légalité, Quartier des Epinettes, 91000 EVRY

Message à un CHEF DE SERVICE ACHATS

± 240.000F **HF**

Vous souhaitez entrer dans un grand groupe international. Notre siège européen, basé à Paris, est le creuset où se définissent les politiques générale, financière, technique et commerciale.
Nous y employons 2000 personnes.

A l'importance de notre siège correspond un important budget de

services généraux

Assisté de 2 acheteurs confirmés et de 4 collaborateurs, vous aurez la charge d'effectuer les achats de travaux neufs / installation, de réaménagements, de négocier les contrats de services techniques, de maintenance, d'assurer la logistique.
C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur : formation scientifique, type école d'ingénieurs, ou formation gestion / commerciale, type école de commerce complétée par une formation spécifique type E.S.A. Vous êtes un cadre qui justifie obligatoirement de 10 ans d'expérience professionnelle réussie dans une fonction appliquant une grande part d'achats dans des domaines entretien/maintenance. Vous avez encadré du personnel au moins 5 ans. Vous êtes très disponible. Enfin vous êtes effectivement bilingue français/anglais.

Merci d'adresser CV et rémunération actuelle sous référence M/271/A2 à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

AFCOREM

Développement et Gestion de Personnel

Création de Poste **PARIS**

Une PME (400 personnes) entreprenante de services, restauration et commerce de standing, filiale de 2 importants groupes nationalisés, étoffe ses structures de personnel en créant le poste du Responsable Développement et Gestion de Personnel. Sous l'autorité du Directeur des Relations Sociales, le rôle du futur titulaire est de réaliser toutes les études relatives au développement, à la gestion et à l'administration du personnel (gestion prévisionnelle des effectifs, bilans sociaux, structures salariales, budgets ...) ; il intervient comme conseil auprès des responsables opérationnels des unités décentralisées en matière de gestion et d'application des statuts. Ce poste conviendrait à un cadre de la fonction personnel, âgé d'au moins 28 ans, de formation supérieure ou équivalente et ayant acquis une expérience professionnelle d'environ 3 ans dans la gestion et l'administration de personnel. Le poste est basé à Paris. Le niveau de rémunération correspond à ce que peut exiger un candidat de valeur. Ecrire sous référence 5017/M à J.P. MENASSIER, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rond-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX.

Publivel

sélé CEGOS

Unilever France Services

recherche pour COGESAL
(crèmes glacées Motta, surgelés Iglo) son

Chef de Produit Glaces

Dépendant du Chef de groupe Glaces, le chef de produit a la responsabilité complète du marketing-mix de ses produits (marque drapeau = Carte d'Or), dans un marché en très forte croissance. Il agira principalement dans les domaines suivants : développement de produits, campagnes de publicité, relations internationales avec les autres sociétés du Groupe, contacts avec le département des ventes...

Nous souhaitons rencontrer des candidats diplômés de grandes écoles commerciales (HEC, ESSEC, ESCP, IEP...) ayant obligatoirement une expérience de 2 à 4 ans dans le marketing de produits alimentaires de grande consommation et parlant anglais. La connaissance du marché des crèmes glacées serait un atout supplémentaire pour un candidat dont les capacités professionnelles permettront ensuite une évolution de carrière aux dimensions du Groupe Unilever.

Ce poste est situé en proche banlieue ouest de Paris.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle à Jean-Claude CHERPIN
Département Central du Personnel - UNILEVER FRANCE SERVICES
8, avenue Delcassé - 75384 PARIS CEDEX 08 sous la référence XVI/84M



NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUES NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUES NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUES NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUES NOUVELLES PERSPE



Filiale du Crédit Lyonnais et de McDonnell Douglas, recherche un

Jeune responsable du système d'information

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, il aura pour mission de concevoir, mettre en place et faire évoluer un système d'information adapté au pilotage d'une entreprise de 200 personnes en évolution rapide (30% an). Ce poste exige d'avoir un bon niveau d'autonomie, l'aptitude à comprendre les motivations et les préoccupations d'une équipe dynamique de haut niveau. Une très bonne compétence dans les domaines suivants : informatique répartie, S.G.B.D. relationnelles, utilisation d'outils de 4ème génération. Formation supérieure grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce. Expérience similaire de 3 à 5 ans, acquise dans une entreprise ou une société de conseil. Lieu de travail : SAINT-CLOUD. Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée s/réf. 73717/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS INFORMATIQUE, Tour Chenonceaux, 204 rond-point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE.

Publival

sélé CEGOS INFORMATIQUE

Y-A-T-IL UN DIRECTEUR DANS LA SALLE ?

Oui ? Alors vous serez Directeur des Ventes, animerez 280 personnes et gérerez 700 millions de francs dans une société de distribution, n° 1 sur son marché, travaillant avec des méthodes performantes.
Votre envergure personnelle, votre crédibilité d'animateur commercial terrain vous permettront d'assumer la responsabilité de 11 magasins en région parisienne. Vous saurez exercer une autorité ferme mais avant tout chaleureuse et convaincante, et mettre en valeur votre sens du travail en équipe.
Vous serez jugé sur vos résultats : augmentation des ventes, amélioration des postes de frais et de la productivité, encadrement des hommes.
Vous avez 30 ans ou plus, une formation supérieure (école supérieure de commerce ou équivalent), vous souhaitez développer votre fort potentiel avec des équipes très motivées pour qui la qualité humaine prime ; vous trouverez dans nos structures de larges opportunités d'avenir.
Votre rémunération qui comprend une partie variable sur objectifs pourra atteindre 350.000 F.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 2344 X, à :

EGOR DISTRIBUTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.



egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Un opérationnel d'envergure et d'action

DIRECTEUR DU PERSONNEL

260-320 000 F +

Le poste est à créer dans une entreprise de services qui intervient dans le domaine de la sécurité auprès d'une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales. Elle emploie 200 personnes et connaît une forte croissance (60 %). Le challenge : construire un environnement où les équipes pourront donner la pleine mesure de leur talent.
Sous l'autorité du Directeur Général et assisté par les services recrutement, personnel, planning et contrôle, il prend en charge la gestion complète des ressources humaines : c'est un praticien chevronné de la législation du travail et des relations à l'organisation du travail et à la gestion administrative. Sur le plan du management, il apporte une présence opérationnelle sur le terrain et mène une réflexion et une action visant à former, stimuler, motiver les équipes.
Agé d'environ 30 ans et diplômé de l'enseignement supérieur, il possède une expérience réussie de cette fonction dans un secteur type distribution, entretien, restauration, TT...
Sa personnalité est celle d'un leader : autorité naturelle, esprit ouvert et conciliant, capacité à communiquer et à convaincre.
Son énergie, sa ténacité et sa compétence suscitent l'adhésion et la confiance.
Le poste est basé à Paris (10ème arrondissement).

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 2/1124 A, à :

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Société filiale d'un important groupe de services recherche

ASSISTANT DE GESTION

chargé de l'élaboration des budgets, comptes d'exploitation et plus généralement d'assurer la bonne marche et le perfectionnement du système d'information de la Société et de ses filiales.

Ce poste s'adresse à un candidat de 25 ans environ, possédant une bonne formation en gestion ou comptabilité et pouvant justifier d'une première expérience professionnelle.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 542 à **INTER P.A.**, BP 508, 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SIDE INFORMATIQUE

recherche
POUR RENFORCER
SES ÉQUIPES D'ÉTUDES

8 ANALYSTES PROGRAMMEURS

- Niveau D.U.T.
- Bonne expérience COBOL ou PL 1.
- Connaiss. CICS souhaitées.

Prière adresser C.V. au 11, rue Degas, 75016 Paris.

Syst. de tri et automatismes filiale groupe international recherche

AUTOMATICIEN

● Jeune Ingénieur ou Technicien Supérieur (IUT électronique ou similaire) avec de solides bases en AUTOMATISMES et PROGRAMMATION. Il participe aux études et projets, définit et programme la logique des systèmes automatiques, effectue les mises en route et modifications des installations. Contacts permanents BE, clientèle, chantiers. Possibilité d'évolution.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 786-M à GUILLON Sélection, 93, r. Jouffroy, 75017 Paris. (Réponse et discrétion assurées.)

Valoriser votre formation au sein d'un groupe international

CONTROLEUR DE GESTION DEBUTANT

Cette entreprise de distribution de produits grand public est la filiale d'un grand groupe U.S. largement diversifié. Elle emploie 1000 personnes et réalise un CA de 500 millions de Francs.

Au sein de la Direction Financière, le titulaire du poste participe à l'élaboration de budgets, d'un plan à court terme, d'études de rentabilité des nouveaux produits et aux contrôles budgétaires auprès des différents centres de profit. Il prend également en charge une partie du reporting (modèle anglo-saxon) auprès du siège européen.

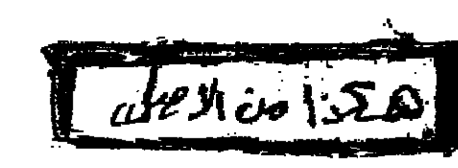
Pour ce poste formateur, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une Ecole de Commerce ou de Gestion, débutant ou justifiant d'une courte expérience. Il parle anglais, et il est motivé par une expérience de gestion avancée dans une société internationale.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 19/1018 C, à :

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system



Société de dimension internationale (Air Products) **spécialisée dans la production et la distribution des gaz industriels,** recherche pour son siège parisien un :

Ingénieur de projet



Il sera chargé de concevoir, d'étudier et de réaliser des installations de hautes performances permettant l'utilisation des gaz industriels et spéciaux auprès d'une clientèle d'un niveau technologique très élevé (électronique, centres de recherche).

De formation supérieure, dotée d'une personnalité affirmée dégagé des obligations militaires, le candidat devra faire état de 2 à 3 ans d'expérience et aura de très bonnes connaissances d'anglais.

Une intégration réussie et d'excellents résultats seront les meilleurs supports d'une carrière évolutive.

Merci d'adresser dossier de candidature (CV, photo et prétentions), à Jean-Pierre Devigne, Prodair, Centre Paris Pleyel, Tour Ouest, 93521 Saint-Denis.

média-system

Prodair

Ingénieur recherche et développement

Proche banlieue ouest - Travaillant pour les sociétés d'un important groupe industriel français du secteur métallurgique (chiffre d'affaires de l'ordre du milliard de francs) très bien implanté dans le domaine des équipements mécaniques pour l'automobile, ce centre de recherches situé en proche banlieue Ouest de Paris, souhaite recruter un ingénieur recherche et développement. Au sein d'une équipe homogène et dynamique, il sera plus particulièrement chargé d'étudier les produits nouveaux, les procédés pour leur mise en œuvre, de réaliser les prototypes et de contrôler les performances. Parallèlement, il sera responsable du développement des méthodes de calcul et proposera des orientations au niveau des produits en assistant les sociétés du groupe en matière d'industrialisation. Ce poste évolutif s'adresse à un ingénieur mécanicien diplômé, âgé d'au moins 27 ans, disposant d'une première expérience (de 2 à 5 années), en laboratoire de mécanique par exemple, lui ayant permis de valoriser ses compétences en résistance des matériaux et dynamique. En outre, son goût des études devra accompagner un réel sens pratique et des capacités d'initiative et d'ouverture. La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu. Ecrire à J. HAXAIRE en précisant la référence A/2529M.

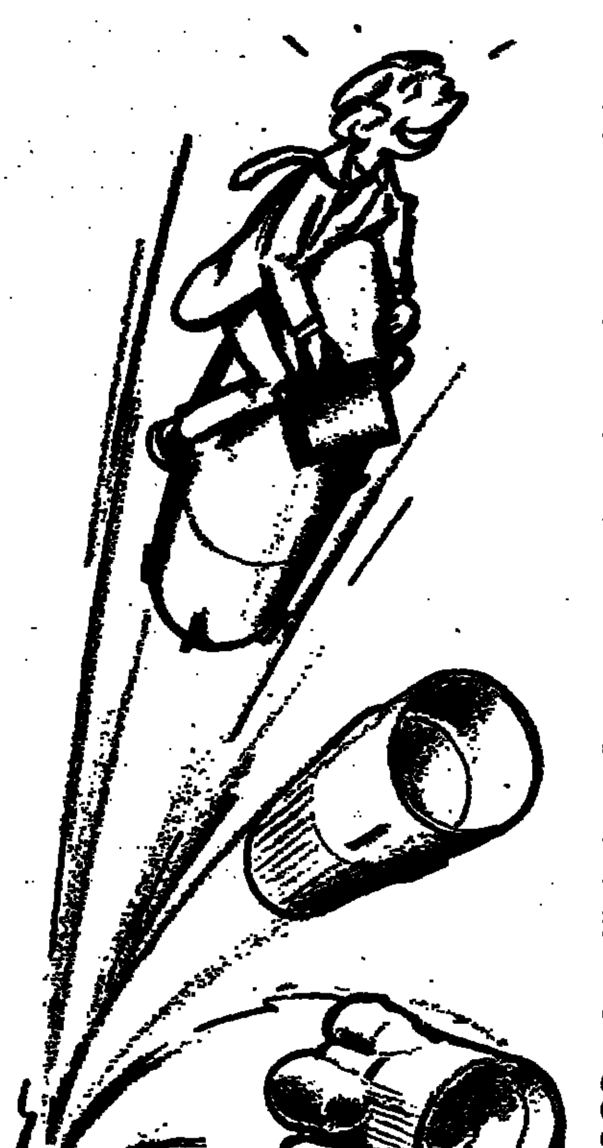
MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

UN JOB ? UNE SITUATION ? UNE CARRIÈRE ?



La recherche du premier emploi : une période décisive pour les jeunes diplômés.

Jeunes Diplômé(e)s d'Ecoles d'Ingénieurs et de Commerce, Titulaires d'une Maîtrise Scientifique ou de Gestion, vous disposez d'atouts certains. Votre entrée dans la vie active est désormais votre principale préoccupation. Chercher une première situation, c'est d'abord décider de quitter le monde étudiant pour aborder un monde nouveau, le monde professionnel qui a ses règles, ses caractéristiques, ses traditions. D'où la nécessité d'une réflexion approfondie. Réfléchissons ensemble...

actuellement, les jeunes diplômés préfèrent souvent une grande entreprise, dans un secteur en expansion.

Des enquêtes récentes auprès d'étudiants de l'Enseignement Supérieur nous éclairent sur les priorités recherchées en matière de premier emploi : une grande entreprise privée de pointe, prospère ; l'accession rapide à des responsabilités importantes ; *la possibilité de faire carrière dans cette entreprise.* Chez IBM, nous pouvons répondre à ces aspirations.

Muni de votre diplôme, vous pourriez ne *rechercher qu'un premier job, une première situation.* Mais en stratège avisé, vous voulez peut-être dépasser ce stade. La Compagnie IBM France vous offre la possibilité d'exercer des métiers variés, dans le cadre d'une carrière ouverte, à l'image des multiples applications de l'Informatique.

Vous achevez actuellement vos études, ou vous avez déjà obtenu votre diplôme, et vous souhaitez devenir **Ingénieur Commercial, Ingénieur Technico-Commercial.**

Nous attendons de vous de bonnes connaissances de l'Anglais.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + CV détaillé à IBM France, Département Recrutement-Orientation-Conseils, 2, rue de Marengo, 75001 Paris, en mentionnant la référence ICM-19/6. Elle sera traitée avec la plus grande discrétion. Les candidat(e)s répondant aux conditions de base seront reçus à PARIS ou dans une Direction Régionale. Nous leur rembourserons leurs frais de transport.

IBM France
Le bon départ.

MASH

HELIOS STRECO DURANDO
MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL
recrute pour PARIS

auditeurs confirmés

Nous vous proposons :
- une intégration personnalisée afin que l'expérience que vous nous apporterez soit rapidement mise en valeur dans le cadre de nos méthodes de travail et de nos normes,
- un cadre de travail stimulant,
- une formation de haut niveau comportant des séminaires nationaux et internationaux,
- une carrière évolutive et des prises de responsabilité rapides à Paris, aussi bien qu'en province et en Afrique.

Nous vous demandons :
- le diplôme d'une Grande Ecole
- une expérience d'Audit et de Commissariat aux Comptes de 3 ans minimum dans un cabinet structuré
- un sens développé de la communication et le goût du travail en équipe.

Adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) à :
H. LIPPUNER - 6, avenue Marceau - 75008 PARIS

Secteur biomédical - région Fontainebleau

Devenez la bras droit !

Le dirigeant de trois sociétés en très forte expansion (comprenant 150 personnes au total) du secteur biomédical recherche pour l'assister dans tous les domaines une **COLLABORATRICE** compétente.

Vous avez une bonne formation générale (type école de commerce, gestion ou autre), vous êtes familiarisée avec l'ensemble des aspects de l'entreprise et vous parlez anglais couramment.

Cette mission en second comprend, outre une assistance totale sur le plan de la coordination et du management du Groupe, différents aspects touchant à l'ensemble de nos activités :
- marketing,
- recherche et développement,
- export,
- communication,
- management du personnel,
- gestion prévisionnelle...

Ces responsabilités nécessitent une parfaite disponibilité, un esprit rigoureux et sensible à la fois ainsi qu'un sens réel de la communication.

Si vous souhaitez donner une nouvelle impulsion à votre vie professionnelle, n'hésitez pas à nous contacter en téléphonant au (1) 296.15.16 (précisez la réf. 233) du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ou envoyez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la réf. 233/LM à ALLO-CARRIERES - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA BK

(1) 296.15.16

SI VOUS AVEZ 35 ANS ENVIRON

HOMME OU FEMME

DYNAMIQUE, PÉDAGOGUE ET SENS DES RELATIONS HUMAINES

Une société d'assurances à forme mutuelle dans la région parisienne, vous offre une situation de cadre responsable pour définir, promouvoir et suivre les actions de formation professionnelle et assurer la diffusion de l'information dans l'entreprise.

- **Expérience professionnelle souhaitée.**
- **Niveau universitaire minimum.**
- **Licence droit et diplôme documentaliste.**

Adresser curriculum vitae et prétention à
GEMUT 9, rue de Léningrad 75008 PARIS

Si vous avez reçu une réponse d'attente à la suite de la première annonce parue les 24 et 25 avril.
Renouvelez votre candidature en joignant la photographie de notre réponse. Merci.

Jeune gestionnaire de trésorerie

Vous terminez vos études (ESCAE, maîtrise de gestion) et vous souhaitez intégrer rapidement une grande entreprise, ou bien vous travaillez depuis 2-3 ans dans une trésorerie de groupe ou dans une banque. Le Groupe HACHETTE (12 000 personnes, 10 milliards de francs de CA) vous offre un poste au sein de sa trésorerie centrale, l'une des plus en pointe en francs français sur la place de Paris.

Vous aurez à gérer la trésorerie d'une dizaine de sociétés du groupe avec l'aide d'un système informatique centralisé : prévisions, arbitrages, affectations dépenses/ recettes, équilibrage des soldes, contrôle des dates de valeur seront vos soucis quotidiens. Plus généralement, vous serez le partenaire indispensable aux directeurs des différentes sociétés pour optimiser leurs actifs et faciliter leurs investissements.

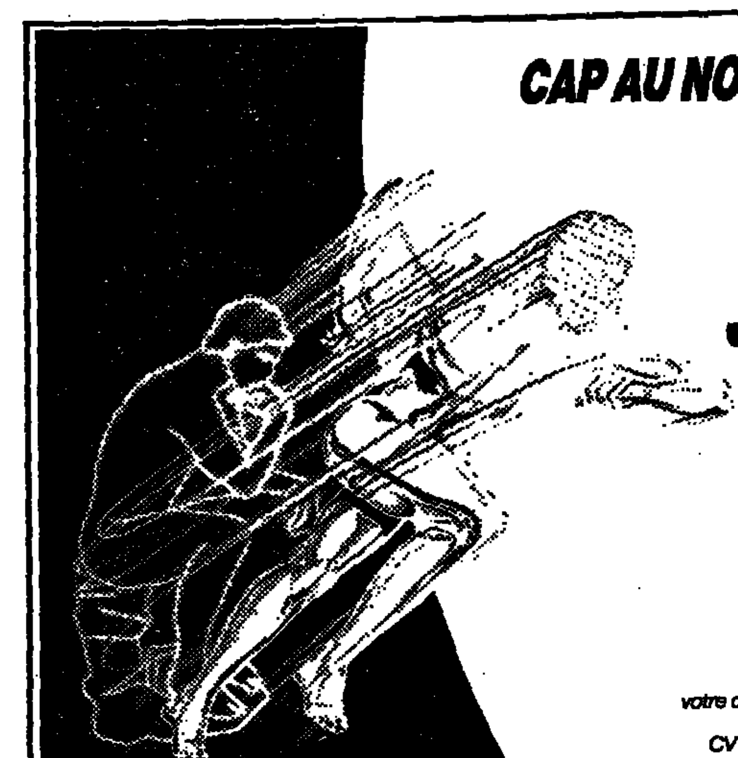
Ce métier, qui allie technique et intuition, suppose non seulement le goût des chiffres et la rigueur, mais aussi le sens des relations. Il doit même devenir, pour celui qui l'exerce, une sorte de jeu. C'est pourquoi il est impératif, si vous êtes débutant, que vous ayez déjà testé vos aptitudes lors d'un stage dans une trésorerie d'entreprise au cours de vos études.

Ecrivez-nous (lettre manuscrite + CV) au Service Gestion des Cadres sous référence 365, 12 rue François 1er 75008 Paris.

HACHETTE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CAP AU NORD : L'ACIER DE DEMAIN C'EST DE LA MATIERE GRISE



Nos aciers : Innovants, performants, adaptés aux produits nouveaux
Nos usines : Compétitives (informatisées, automatisées, robotisées...)
Notre management : Dynamique, rigoureux, efficace
Notre capital : Notre matière grise

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

X, CENTRALE, MINES, SUPELEC, AM...

Votre avenir commence en usine (Dunkerque, Montataire, Isbergues)
Très vite vous prendrez des responsabilités importantes et deviendrez les MANAGERS du Groupe USINOR.

Vos preuves : Vous les ferez en Recherche, Informatique, Exploitation, Maintenance.

Votre carrière, votre avenir : le Contrat Cadre USINOR :
C'est un parti pris de mobilité et un encouragement permanent à l'initiative et au talent :
• MISSIONS INTERNATIONALES • PROJETS SABBATIQUES
• PARRAINAGE DE CREATION D'ENTREPRISES • PERSONNALISATION DE CARRIERE

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, CV et photo s/réf. IP 505



Service Recrutement
N. Le BAGOUSSE
Immeuble Ile de France
92070 Paris la Défense Cedex 33

Une nouvelle sidérurgie est en train de naître

COFREMCA

cherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E)

fonctions :
- Concevoir et gérer les processus en vue de faciliter le fonctionnement et d'améliorer la qualité de la production (chantiers de recherche et de conseil)
- Systèmes d'information et de gestion.
- Facilitation de la communication interne.
- Secrétariat du Conseil de Direction.

Ecrire avec C.V. à : COFREMCA 14, rue Milton, 75009 PARIS.

CONSTRUCT. D'ANALYSEURS DE GAZ (proche banlieue Sud) recherche

INGÉNIEURS ET AGENTS TECHNICO-CCIAUX

pour visites et suivi clientèle industrielle, laboratoires, universités, etc. Adress. lettre manuscrite, C.V., et prétentions à COSMA, Z.I., 91430 IGNY.

Responsable études marketing



STANHOME S.A., Société de vente par réunions à domicile, filiale d'une multinationale américaine, recherche *dans le cadre de son développement* constant (effectif : 8 500) un Responsable Etudes Marketing rattaché directement au Directeur du Marketing, au sein de la Direction Commerciale.

Sa mission consistera à définir et à mettre en application des procédures et systèmes internes propres au Marketing, en liaison avec la Direction *Organisation et Informatique, tout en* acquérant progressivement une connaissance de la politique produits.

Nous demandons :
- une grande Ecole de Commerce,
- une ou deux expériences dans le Marketing des biens de grande consommation,
- de la créativité, de la rigueur et de la diplomatie,
- la maîtrise de l'anglais.

Ce poste, basé au Pont de Neuilly, doit être évolutif compte tenu du potentiel recherché.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération actuelle à Jean-Pierre GIE, Directeur des Relations Humaines

STANHOME S.A.
10, rue Jean-Jaurès - 92800 PUTEAUX

MEDIA BA

SITB

GENIE INFORMATIQUE

L'une des premières sociétés de services et de conseil en informatique de gestion - 500 personnes dont 250 ingénieurs et cadres - cherche dans le cadre du développement de son activité recrutement un(e)

CHARGE(E) DE RECRUTEMENT

Intégré à une petite équipe il participera de bout en bout aux recrutements de personnel informaticien (Etudes, Exploitation, Système) menés pour nos différents Départements, ainsi qu'à des missions de sélection et d'appréciation de personnel pour nos clients.
Diplômés d'Etudes Supérieures (Psycho-Prat, ESCAE...) le candidat retenu aura une première expérience du recrutement en cabinet ou en entreprise.
Poste basé à Paris.
Adresser CV, lettre manuscrite et prétentions à Mme Peronnin - SITB, 38 rue des Jeûneurs 75002 Paris.

Mettre en place le contrôle de gestion dans une entreprise de haute technologie

Spécialisés dans la recherche et l'application de la science des *matériaux, nous fabriquons* et commercialisons des produits de haute technologie qui trouvent leurs applications dans de nombreux *secteurs industriels* : aéronautique, offshore, télécommunications, informatique, chimie, bâtiment, etc...

Filiale d'un groupe américain, notre société *connaît une* croissance forte et régulière.

Le développement de nos activités en France (Fabrication, Recherche, Marketing, Vente) conduit notre Directeur Financier à recruter un nouveau collaborateur. Sa mission : mettre en place un système de cost accounting et de contrôle de gestion.

Vous travaillerez en liaison directe avec les responsables de nos différentes divisions, suivrez les opérations de démarrage de nos nouvelles activités, définirez les systèmes de contrôle de production et de gestion des stocks et constituerez votre équipe.

Pour vous aider dans cette nouvelle mission, une formation à nos méthodes et à nos produits vous sera donnée à votre arrivée. Ensuite, votre réussite dans ce poste vous permettra d'exercer d'autres responsabilités au sein de notre entreprise.

A 28 ans, vous avez une première expérience professionnelle qui vous a permis de connaître les problèmes de cost accounting. Vous êtes familiarisé avec les méthodes de gestion anglo-saxonnes, savez utiliser l'informatique et parler anglais. Enfin, vous êtes diplomé d'une Ecole de Commerce et/ou d'Ingénieur.

Notre société vous permettra à la fois de travailler dans un environnement international tout en ayant la responsabilité complète d'une mission.

COFROR, notre conseil en recrutement, étudiera votre dossier *de candidature* en toute *confidentialité* et vous remercie de l'adresser à Catherine ROIZOT sous référence 846/33 M (en indiquant votre rémunération actuelle).

COFROR
Tour Fiat-Cedex 16-92084 Paris la Défense

TRES IMPORTANTE SOCIETE DU SECTEUR PUBLIC
recherche

un auditeur interne

minimum 28 ans, diplômé *Grandes Ecoles HEC, ESSEC, ESCP,* ESC, ou maîtrise de gestion + DECS, vous avez une expérience de 2 à 3 ans dans une grande entreprise ou en cabinet.
Vous serez chargé de l'Audit de plusieurs services comptables décentralisés, vous devrez veiller à l'application et au bon fonctionnement des procédures et proposer d'éventuelles améliorations.
Ce poste évolutif permettra d'assurer à moyen terme (2 à 3 ans) des responsabilités opérationnelles.

Base : PARIS, avec déplacements en province.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. R 170 à
PAJ Conseil, 8 av. de Camoëns 75016 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

Lion Publicité

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

GRANDES ÉCOLES, DOCTORAT, DEA, MAITRISE, (0 à 5 ans d'expérience)

Sociétés de services d'ingénierie informatique (720 personnes, C.A. 280 M.F.) partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, offre dans le cadre de sa stratégie d'expansion, des postes d'ingénieurs informaticiens, en leur proposant d'exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTÈMES TEMPS RÉEL - INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE - SYSTÈMES DE GESTION
- SYSTÈMES DE COMMUNICATION
- SYSTÈMES DE GESTION DE BASES DE DONNÉES

GROUPE SYSECA

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 5050 à GROUPE SYSECA Service du Personnel - 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD CEDEX - Tél. 602.70.47



REALISATIONS ET SERVICES EN INFORMATIQUE INDUSTRIELLE ET DE GESTION
UN SOLIDE RESEAU DE COMPETENCES

90 INGENIEURS ET TECHNICIENS SUR 120 PERSONNES :
c'est le réseau CMG, pourquoi ?

Pour deux raisons essentielles : nos projets sont d'envergure et mobilisateurs ; nos collaborateurs, fidèles, ont de réelles *occasions de promotion, favorisées par une croissance* soutenue depuis 1974 : (+70 % l'an).
Quant à notre avenir, nous sommes confiants. Nous continuons notre marche en avant au travers de nos activités en *informatique industrielle et de gestion. Nous recherchons pour notre département*

MICRO-INFORMATIQUE à PARIS ou LYON

jeunes ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux

De formation scientifique supérieure, vous possédez de préférence une expérience réussie de la vente de matériel informatique et vous souhaitez poursuivre votre activité commerciale dans la *micro-informatique. Nous vous proposons* de partager notre réussite dans le développement de nos ventes de matériels, service et formation sur **APPLE, HP, IBM.**
Contactez-nous en adressant votre dossier (C.V., lettre manuscrite et prétentions) à CMG - Service du Personnel ZA de Courtabœuf - B.P. 38 - 91942 LES ULIS CEDEX

Organisation et Publicité

Un grand constructeur informatique recherche son

RESPONSABLE DE LA FORMATION DES CLIENTS

Les trois principaux axes de votre mission sont :
- la promotion de la formation auprès des clients
- le développement des relations avec les utilisateurs des produits
- l'animation d'une équipe de formateurs spécialisés.

De formation, vous êtes ingénieur informaticien et vous avez une bonne expérience en SSII.
Résolument orienté vers les contacts commerciaux, vous souhaitez développer et élargir vos possibilités de carrière à partir d'un poste évolutif.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite et prétentions) sous réf. 95921 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Si vous souhaitez que votre dossier ne soit pas transmis à certaines entreprises, veuillez nous le préciser par un courrier joint à l'attention de Contesse.

Jeune ingénieur mécanicien généraliste

Rendre la ville plus belle et plus facile pourrait être la devise de la CGEA depuis 70 ans. Notre groupe multiprovincial de service aux collectivités locales (collecte des déchets industriels et ménagers, transports urbains...) est filiale de la Compagnie Générale des Eaux.

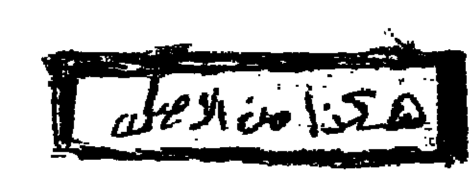
Nous vous proposons de venir rejoindre, dans un premier temps, notre direction technique centrale (achats de véhicules et pièces de rechange, méthodes d'entretien et réparation des bus, bennes et engins de TP, construction, travaux neufs : ateliers et dépôts, mise en place de l'informatique décentralisée...).

Votre réussite à ce poste et votre mobilité peuvent vous entraîner vers la direction opérationnelle d'un centre de profit régional. La société fait des bénéfices, l'ambiance est sympa. Alors, racontez vite dans une bonne lettre vos stages et votre première expérience au consultants de Sirca sous référence 180 750M. Décision avant fin juillet.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



STRATEGIE de CONQUETE...

COMPUTERVISION, Numéro 1 mondial de la CFAO (conception et fabrication assistées par ordinateur) commercialise une gamme étendue de systèmes adaptée à de nombreux domaines d'application : mécanique, robotique, électronique, ingénierie,...
Un CA de 400 millions de dollars, un taux de progression supérieur à 40 %, l'implantation d'une nouvelle unité à NANCY, tout cela contribue à l'affirmation de notre leadership et nous conduit à recruter de nouveaux collaborateurs.

INGENIEURS COMMERCIAUX GRANDES ECOLES

La filiale française de COMPUTERVISION a réalisé, en 1983, un CA de 300 millions de FF (plus de 40 % du marché national de la CFAO)

L'annonce, en Mai 1984, de nouveaux produits renforce encore cette position.

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur, vous avez une expérience du milieu informatique ou industriel (BE, fabrication) ou de la vente de systèmes informatiques.

Disponible, ambitieux et créatif, vous saurez négocier et conclure avec pragmatisme au plus haut niveau : vous ferez partie d'une équipe jeune, dynamique et talentueuse.

Votre rémunération intégrera un très fort intéressement lié à vos résultats.
Dans l'immédiat nous vous proposons des postes à Paris et dans l'Est de la France. Dans un avenir proche nous offrons d'autres postes tant à Paris qu'en Province.
Anglais indispensable. Véhicule de fonction fourni.

Adresser votre C.V., photo, prétentions et lettre manuscrite à M. CURA - Directeur du Personnel
COMPUTERVISION France - Tour Galliéni 2 - 93175 BAGNOLET Cedex
(Discrétion assurée).



COURANTS FAIBLES

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

INSA génie électrique
ESME - SUDRIA

Vous serez chargé de la réalisation et du développement des équipements internes de courants faibles, en forte expansion (contrôle centralisé de bâtiments, bureautique...).

Vous saurez profiter des possibilités d'évolution que vous offre cette **création de poste.**

Agé de 35 ans environ, vous êtes diplômé d'une grande école à dominante électrique et avez quelques années d'expérience acquise en Entreprise.

Vous êtes un homme de terrain avec un potentiel d'encadrement certain.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous réf. 317 EI à :

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Service Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS

bleu

Un important groupe international
recherche pour son siège à Paris un

Chef du service trésorerie internationale

Le poste :
Au sein de la Direction Financière chargée de promouvoir et d'assurer la gestion financière de la Société et de ses filiales à l'étranger, vous dirigerez le service TRESORERIE et assurerez à ce titre, avec une équipe de 6 personnes, la gestion informatisée au jour le jour de la Trésorerie francs et devises (Encaissements, décaissements, budgets, prévisions, ...), les relations avec les organismes financiers, bancaires et douaniers, et la gestion du risque de change.

Votre profil :
Agé au minimum de 30 ans, vous pouvez faire état d'une expérience financière orientée sur la trésorerie internationale, acquise au sein de la Direction Financière d'une grande Entreprise ou dans une importante Banque d'Affaires. Votre anglais est opérationnel, vous êtes, si possible, diplômé d'Etudes Supérieures, mais nous attacherons surtout du prix à votre expérience dans la fonction Trésorerie Internationale.

Adressez C.V., photo et prétentions, sous réf. 4524, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

Préparez les communications du futur

Membres d'un puissant groupe industriel français, dont nous sommes le fer de lance technologique, nous avons dans le secteur de l'électronique professionnelle une réputation qui nous permet d'être compétitifs sur les marchés internationaux. De la liaison par câble aux transmissions par satellite, du civil au militaire, une infinité d'applications temps réel passionnantes sont prises en charge par de petites équipes pluridisciplinaires et autonomes bénéficiant de puissants moyens informatiques basés sur minis et mégaminis 16 et 32 bits. Souhaitant renforcer notre potentiel technique en région parisienne nous recherchons :

Jeunes ingénieurs d'application sur micro-ordinateur

Au sein d'une cellule de deux ou trois ingénieurs et techniciens, ils travailleront aussi bien l'aspect soft que hard d'applications de radio-communication basées sur 6800 ou 68000. Réf. A/2530M.

Jeunes ingénieurs analystes

Soutenus par l'atelier logiciel au niveau méthodes, outils et qualité, ces informaticiens prendront en charge l'analyse organique d'importants projets temps réel. Réf. A/2489M.

Ces postes pouvant évoluer à moyen terme vers des fonctions de chef de projet, s'adressent à de jeunes ingénieurs en électronique ou informatique débutants ou ayant une première expérience, même courte, d'applications industrielles.

Ecrire ou téléphoner à J. SCARINOFF en précisant la référence choisie, et le niveau de rémunération souhaité.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMOIRE DE SYNTEC

INFORMATIQUE

Une SSII, en plein développement, spécialisée dans la vente de logiciels, recherche son

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

– Interne : intégration pour la société de 4 à 5 collaborateurs par mois, pendant la période de croissance.
– Externe : il recrutera pour le compte des entreprises clientes.
Cette fonction implique bien sûr une formation supérieure, plusieurs années d'expérience du recrutement dans un cabinet ou une entreprise – mais aussi la capacité de vendre le service aux clients.
La connaissance du mileu informatique est un très grand plus.
Poste basé à Paris.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 405 191M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS

cash INFORMATIQUE

Constructeur de MINIS et MICROS compatibles DEC
Distributeur de Périphériques et Logiciels de Base
En croissance très rapide

Ingénieur Marketing Produits

Missions :
- **Produits :**
  Définir, rechercher, positionner les produits du catalogue.
  Entretenir des relations fournisseurs suivies.
- **Vente :**
  Concevoir, réaliser fiches techniques, mailings, tarifs.

L'homme :
- Professionnel de 35 ans environ.
  Expérience Constructeur (DEC) ou Distributeur (MICRO).
  Autonome, Entreprenant.
  Anglais courant.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à
CASH INFORMATIQUE
B.P. 37 - 91400 ORSAY

Vous réussissez dans votre métier mais vous êtes désireux de saisir *une excellente opportunité d'élargir votre horizon professionnel.* ERNST & WHINNEY l'un des grands cabinets d'audit, de conseil fiscal et de gestion (22 000 personnes et 300 bureaux dans 70 pays) recherche

Un(e) expert fiscal

pour participer à l'animation de son équipe de 15 fiscalistes et faire face à sa forte expansion, un(e) prefessionnel(le) ayant acquis une expérience d'au moins cinq ans dans l'Administration, un Cabinet de Conseil ou une grande Entreprise. Votre connaissance pratique de l'anglais et votre ouverture d'esprit faciliteront votre réussite au *sein d'un Groupe solide et prestigieux.*

Nous vous remercions d'écrire en précisant la rémunération souhaitée, sous référence 2551 à ERNST & WHINNEY Conseil, 150 Bd Haussmann - 75008 Paris, qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.

E&W Ernst & Whinney Conseil

AFCOREM

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

Jeunes Diplômés

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL : LA COMPETENCE ...

La technique, c'est votre passion. Votre esprit logique trouve sa meilleure expression dans le traitement de problèmes où la rigueur est nécessaire, mais aussi la capacité à innover. C'est pourquoi vous avez réussi des études scientifiques (ECOLE D'INGENIEURS...).

La compétence, ,nous savons vous la donner par une *formation spécifique* à nos produits et à nos techniques. Cette formation, alternée et rémunérée, débutant en SEPTEMBRE, vous préparera à rejoindre nos unités opérationnelles basées à PARIS ou en PROVINCE.

La compétence technique est développée par nos ingénieurs technico-commerciaux, tout au long de la vente (élaboration de propositions techniques, en étroite collaboration avec l'Ingénieur Commercial, démonstrations d'avant-vente ...) et lors de démarrages en clientèle.

Avec nous, apportez la compétence et la qualité au service du client.

Merci d'adresser vos lettre de candidature, CV et prétentions sous réf. 250 M à

Gilbert Passekaraile
Cii Honeywell Bull
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Débutants, nous vous formons à l'informatique

Nous sommes la filiale regroupant l'ensemble des moyens informatiques AGF, second Groupe français d'assurances. Notre mission est la conception, la réalisation et le suivi des systèmes informatiques de gestion du Groupe.

Nous recherchons pour renforcer les équipes de notre département Etudes de jeunes diplômé(e)s de

maîtrise ou DEA scientifique

Cette formation vous a apporté culture scientifique et ouverture d'esprit.

Vous avez décidé de vous orienter maintenant vers l'informatique, la GIE vous donne les moyens d'y parvenir : UN STAGE DE FORMATION intensif et rémunéré de 5 mois aux techniques de l'informatique (langage de programmation, bases de données...), stage débutant le 1er octobre 1984.

A l'issue de ce stage, vous participerez activement, dans l'une de nos équipes, au développement de projets importants et variés sur un matériel de haut de gamme IBM (2500 terminaux répartis sur toute la France).



Vous êtes vraiment décidé(e) à faire de l'informatique votre métier : réalisez cet objectif avec nous.

Adressez votre candidature (CV + photo) sous la référence M 282 à GIE, Service du Personnel, Tour Franklin, 92081 Paris La Défense, Cedex 11. (Lieu du stage et du travail).



recrute pour son

SERVICE CENTRAL D'AUDIT INTERNE

LA FONCTION

- *Contrôler l'organisation et les systèmes de gestion des Sociétés du Groupe et proposer les adaptations nécessaires dans le but d'améliorer leur compétitivité.*
- *Ces responsables qui sont de véritables généralistes de l'Entreprise évalueront les situations avec la méthodologie rigoureuse de l'Audit et le comportement du Manager.*

LE PROFIL

- *Formation Grande École d'ingénieur ou commerciale, ou ayant deux ou trois ans d'expérience.*
- *Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable et une autre langue étrangère souhaitable.*
- *Les candidats démontreront de véritables dispositions pour les relations humaines.*

Les postes sont basés à PARIS, avec des déplacements à prévoir en France et à l'étranger. Une formation aux techniques d'analyse et de gestion pratique des Entreprises est assurée. La fonction devra déboucher sur d'importantes responsabilités opérationnelles ou fonctionnelles au sein des Sociétés du Groupe.
Les dossiers de candidature sont à adresser sous référence 1806

Emplois et Entreprises



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Contrôle Bailey

GROUPE CGEE ALSTHOM

1ère ENTREPRISE FRANCAISE DE SYSTEMES DE PROCESS-CONTROL

Département Commercial

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

EXPERIMENTES
PROCEDES INDUSTRIELS — *Réf. 10 CF-52*

Spécialisés en Process-Control (fabricants ou sociétés d'ingénierie) bien introduits dans la clientèle utilisateurs et/ou sociétés d'ingénierie dans les domaines suivants : chimie - pétrole - pétrochimie - agro-alimentaire.
Langue anglaise demandée.

Département Ingénierie

CHEFS DE PROJET

EXPERIMENTES — *Réf. 6 IA-21*

Responsable de projet Process-Control Thermiciens et/ou Automaticiens.
Langue anglaise demandée.

Département Recherche et Développement

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Réf. 1 RD.85

Expérience de 2 à 3 ans en microinformatique industrielle pour études de matériels et logiciels d'automatisme à base de MOTOROLA 68000.
Connaissance souhaitée en langage PASCAL.

Envoyer C.V. et prétentions en précisant la réf. du poste choisi au Service du Personnel 5, avenue Newton - 92142 CLAMART Cedex

---

L'informatique graphique : un tremplin pour des ingénieurs commerciaux

Notre succès dépend du personnel, de ses idées, de sa productivité, de son désir de se développer et de progresser.

Ingénieur de formation vous avez de solides connaissances en informatique, un féroce appétit pour la vente, un anglais fluide.
Venez nous rejoindre pour commercialiser en **Région Parisienne** et en **Région Nord** notre gamme de terminaux graphiques, périphériques et logiciels destinés aux applications CAO, CFAO, cartographie, DAO, architecture.

Nous vous assurerons une formation aux USA.

Outre une rémunération élevée, une voiture de fonction, vous pouvez envisager, à court terme, compte tenu de l'évolution rapide de nos gammes, de larges possibilités d'avenir.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à TEKTRONIX
Direction du Personnel BP 13 . 91941 LES ULIS Cedex

Tektronix

la référence en informatique graphique



Important groupe industriel français en expansion continue (CA 1 milliard) France et étranger, leader dans sa branche et à la pointe des technologies recherche le **Chef de Personnel** de sa principale unité de production (800 pers.) situé dans la région Ouest (150 km Paris).

Rattaché au Directeur de l'usine et en liaison avec la Direction des Relations Humaines de la société, dans le cadre d'une gestion décentralisée il ou elle aura la responsabilité complète de la fonction :
- ***recrutement, formation, information***
- ***conditions de travail.***
- ***relation avec les partenaires sociaux.***

Ce poste important conviendrait à un candidat de formation supérieure pouvant justifier d'une bonne expérience de gestion du personnel en milieu de production.

Merci de bien vouloir adresser votre candidature, CV, photo et prétentions sous réf. 4682 M à l'agence DESSEIN 69 rue de Provence, 75009 PARIS.

DESSEIN

Face au succès de **FOCUS** *et de* **PC-FOCUS PROGILOG** *recherche*
JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES (X, ECP, ESE, MINES, HEC...)
débutants avec option informatique ou 2 à 3 ans d'expérience informatique (grandes entreprises, constructeurs, cabinets de conseils) et vous propose un poste d'

Ingénieur consultant

POUR SON DEPARTEMENT CONSEILS

Voulez-vous saisir l'opportunité :
- de collaborer à la mise en place d'applications de gestion pour de grandes entreprises nationales et internationales ;
- de travailler dans un contexte international en relation directe avec les concepteurs du produit ;

Nous vous proposons :
- d'utiliser FOCUS, le langage de 4e génération le plus vendu dans le monde en 1983 disponible sur IBM (CMS/TSO/CICS/IMS-DC) et sur micro-ordinateur ;
- d'acquérir une formation pratique aux techniques de gestion (gestion commerciale, gestion financière, production...) et à leurs solutions informatiques les plus évoluées ;
- vous y exercerez vos qualités de pédagogue ; votre intérêt pour la nouveauté et la diversité dans les applications ; votre goût pour l'efficacité.

Le développement des applications vous amènera à suivre des stages aux Etats-Unis.
- bonne pratique de l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. et photo sous référence 22 à Stéphane CHABREL. Société PROGILOG 49, rue de la Fédération, 75015 PARIS. Tél. : 734.55.31





CIMSA

INGÉNIEUR SYSTÈME SITE

Toute l'aventure de l'informatique pour un Ingénieur performant : CIMSA, filiale du Groupe THOMSON est le spécialiste de l'Informatique en milieux sévères. La fiabilité de ses matériels et systèmes est reconnue dans le monde entier.

Dans le cadre d'une très importante réalisation à l'export, CIMSA *cherche à renforcer l'équipe Projet en intégrant un* INGÉNIEUR SYSTÈME *qui sera chargé de spécifier les essais et recettes à effectuer sur le site pour l'ensemble du système. Il aura en outre la responsabilité d'en superviser le déroulement et d'en assurer la coordination technique entre le client et les Responsables du Projet chargés de l'élaboration des logiciels.*

Diplômé d'une école d'Ingénieur, le candidat doit posséder une expérience système informatique de 5 à 10 ans.
Sa rigueur, mais aussi son sens du dialogue et de l'équipe seront des atouts importants.

Le poste est basé à Vélizy ; il comporte des déplacements de **courte durée** *en France et à l'étranger.*

Adresser candidature sous réf. IE/M à **JFD CONSEIL** - 102, bd Malesherbes, Jacqueline FLEURENT DIDIER, qui l'étudiera en toute discrétion.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

En 5 ans nous avons créé plus de 150 emplois dont 50% d'Ingénieurs.

Aujourd'hui, nous voulons franchir une nouvelle étape et nous avons besoin d'ingénieurs diplômés ayant une expérience de l'Informatique, ayant de l'ambition et souhaitant des responsabilités.

Si vous souhaitez :
- Développer vos techniques (réseaux, bases de données, bureautique, télématique).
- Orienter votre carrière vers le technico-commercial (étude technique avant-vente et encadrement).
- Orienter votre compétence vers l'organisation administrative et/ou industrielle.

Vous êtes

INGENIEURS Grandes Ecoles (X, SUPELEC),

Alors, nous avons besoin de vous. Vous participerez à la réalisation de notre nouveau plan de développement.

Ecrire sous pli *confidentiel - référence DC1GE -* à COMELOG - 7, rue *Louis David* 75016 PARIS

comelog

PREMIER GROUPE FRANCAIS DE FORGE - FONDERIE
recherche

ADJOINT au DIRECTEUR des VENTES chargé de l'Export

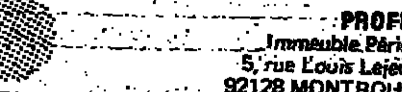
pour animer, contrôler, évaluer les réseaux d'agents commerciaux à l'étranger, en liaison avec les usines.

- Soit de formation technique, il aura le goût et l'expérience des contacts à l'étranger.
- Soit de formation commerciale supérieure, il aura acquis une expérience dans la vente des produits concernés.

Poste basé à Paris et impliquant de nombreux déplacements en Europe et Outre-Mer.

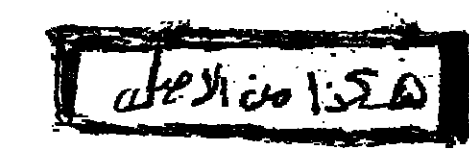
Allemand et anglais courants indispensables.

Adresser CV et prétentions ss réf. CD/32 à



PROFILS
Immeuble Parisud
5, rue Louis Lejeune
92128 MONTROUGE

COFAP



OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

L'attrait de projets variés, la solidité d'un grand groupe pour 4 DUT informatique

Filiale du Groupe Compagnie Bancaire, l'UCB, premier établissement privé spécialisé dans le financement immobilier doit son succès à l'adaptation permanente de ses produits «crédits» aux besoins mouvants du marché et à l'appui d'une équipe informatique créative (IBM 30 81 et 30 33 mais aussi IBM 34, micros,...).

Si vous avez une formation DUT ou MIAGE et (ou) une première expérience de 2 à 3 ans en informatique de gestion, venez participer à notre développement.

Analyste-Programmeur au sein d'une équipe performante, vos projets seront aussi variés que dans une société de services : gestion de prêts immobiliers, planification, opérations de marketing direct, bureautique ou télématique,...

Pour donner pleine mesure à votre actif et grandir avec notre équipe ou au sein du Groupe, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. M 945 à Sophie Guénot, Service Orientation Recrutement - 5 Av. Kléber - 75116 Paris.

compagnie bancaire

UFB/LOCABAIL • UCB • CETELEM • COFICA • CARDIF • SINVIM • SIS

SOURCES

VENDRE L'INTELLIGENCE

S'intégrer à une SSII non seulement importante, mais spécialisée dans les secteurs les plus portants :
– Logiciel très sophistiqué, c'est pour un

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Jouer la carte majeure :
– la nouveauté du produit, la technologie la plus pointue,
– *le challenge délicat, mais motivant.*

C'est l'occasion de mettre à l'épreuve la solidité et la fiabilité d'une formation de haut niveau, (ESC, MIAGE,...) une expérience commerciale réussie dans un secteur identique.
C'est miser sur son tempérament de *gagneur*, pour se dépasser dans un domaine où chacun doit démontrer sa compétence technique et son appétit de convaincre et de vaincre.
Poste basé à Paris.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 405196 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS

Jeunes ingénieurs

Grandes écoles ou équivalent

Votre carrière : l'informatique.

Au sein du Service Etudes d'Organisation et d'Informatique d'un important **organisme bancaire**, dans un contexte télé-processing (gros systèmes IBM et micro-ordinateurs) :
- Vous recevrez une **formation informatique** de plusieurs mois.
- Vous serez intégré à des équipes de haut niveau responsables de l'organisation et de l'informatique d'un département de la banque.
- Vous exercerez rapidement avec une autonomie croissante des fonctions d'organisation, de conception et de réalisation informatique en contact permanent avec les utilisateurs.

Merci d'adresser CV + photo sous réf. M. 5742 à *Sieglinde Boch. Centi Profile,* 128 rue de Rennes, 75006 Paris.

centi profile
Conseil en Recrutement

média-system

Plus qu'une assistante, une véritable collaboratrice...

Directeur Financier et Secrétaire Général d'un groupe financier privé, nous travaillons en équipe. veillant à ce que l'un soit toujours informé des activités de l'autre : c'est l'accroissement de nos responsabilités lié à la progression de notre groupe qui nous amène à créer aujourd'hui ce poste d'assistante.

Vous serez étroitement associée à nos missions dont vous serez le noyau permanent. Vos tâches seront variées (projets de résolution et procès-verbaux d'assemblées et de conseils d'administration, planning de déclarations et *règlements sociaux et fiscaux,* organisation de *circuits administratifs,* publications de la société...) et d'autres encore, si vous savez en prendre l'initiative.

Grâce à *une dizaine* d'années d'expérience à *un secrétariat de haut niveau,* vous connaissez bien la vie d'une société, ses problèmes financiers, *administratifs* et juridiques ; vous avez appris à analyser des dossiers, à discerner les priorités et vous aimez prendre des décisions.

Au *point* où vous en êtes de votre carrière, vous souhaiteriez aller encore plus loin, participant plus à fond aux missions de l'équipe dirigeante, avec toute la discrétion que cela nécessite.

Pour ce poste. à deux pas de la gare Saint Lazare, la connaissance de l'anglais sera un atout supplémentaire. Prenez rapidement contact, sous référence 2. 50. avec les consultants du Cabinet *SIASS.*

SIASS

25 rue de Berri - 75008 PARIS.

Développement international dans une société de services.

Coordonner les activités de nos filiales à l'étranger, créer de nouveaux produits (services aux particuliers et aux entreprises) et participer à l'implantation de nouvelles filiales dans le monde entier : voici, en résumé, la mission qui vous sera confiée, à vous, jeune diplômé de l'enseignement supérieur (HEC - ESSEC - ESCP - Sciences-Po «Eco-F» ou équivalent) qui rejoindrez la division internationale de notre société (CA : 500 MF).

Vous avez 3 ans d'expérience minimum (Export, Marketing ou peut-être même Finances), pratiquez l'Anglais parfaitement ainsi qu'une autre langue (Espagnol ou Allemand) et êtes prêt à vous déplacer avec enthousiasme 30% de votre temps environ.
Vous êtes entreprenant et novateur de nature, mais savez que la réalisation de tout projet est le fruit d'une analyse méthodique, rigoureuse et professionnelle.

Vous souhaitez certainement en savoir plus; prenez vite contact avec les consultants de Assistance Internationale en Recrutement qui attendent votre dossier de candidature et prétentions de salaire sous réf. : M 619. - 132, avenue de Villiers - 75017 Paris.

aiR

BANQUE PRIVEE - PARIS 8ème
Filiale d'une grande Banque Française
recherche son

Cadre responsable service étranger

Il devra être parfaitement au courant de toutes les opérations du *Service :*

Change - Terme - Import - Export
Avances en devises, devises titres,

et de leur comptabilisation.

Merci d'adresser votre C.V., lettre manuscrite à RECOR (Département Recrutement bancaire et Financier),

RECOR 37 rue d'Amsterdam 75008 Paris.

SOURCES

Une importante société leader sur son marché de biens d'équipement., recherche pour son Siège Social proche banlieue Ouest de Paris,

UN JEUNE CONTROLEUR de GESTION

de formation supérieure (ESC ou équivalent), ayant acquis une première expérience *de 2 à 3 ans en milieu industriel.*
En qualité d'adjoint au contrôleur financier, il sera chargé plus particulièrement de la coordination et de la consolidation des budgets après analyse, et du suivi des *réalisations. Poste évolutif.*

Adresser CV et prétentions sous réf. 32338 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris.

LA VILLEGUERIN AUDIT
SOCIETE DE CONTROLE FIDUCIAIRE
recherche pour participer aux missions variées d'un cabinet important

AUDITEURS CONFIRMES

HEC, ESSEC, ESC, IEP, UNIVERSITAIRES 2e et 3e cycle

- *4 ans minimum d'expérience en cabinet*
- possibilité d'évolution rapide de carrière
- *formation continue* assurée. par des séminaires internes animés par les spécialistes de

LA REVUE FIDUCIAIRE

Envoyer CV et photo á
LA VILLEGUERIN AUDIT
Departement Recrutement
100, rue Lafayette - 75010 PARIS.

carrière bancaire

évaluation des risques

Groupe bancaire implanté dans vingt pays, nous souhaitons renforcer l'équipe à laquelle nous confions le soin d'évaluer périodiquement la «santé» des engagements de nos filiales.

Le poste (niveau VI, VII) requiert une excellente maîtrise du crédit, un bon anglais et l'acceptation pour trois ans d'une grande mobilité.

Il débouche sur des postes à haut niveau, à l'Etranger et en France.

Adresser C.V. détaillé sous référence 3160/JN à :
***Monsieur* RENAUD**
40, rue Olivier de Serres - 75015 PARIS



hutchinson

10.000 PERS. - 19 USINES EN FRANCE
3 MILLIARDS DE F. PAR AN
rech. pour son Département
TRANSMISSIONS
LEADER en EUROPE pour les COURROIES DE TRANSMISSION en Electro-ménager

NÉGOCIATEUR TECHN-COMMERCIAL France + Europe

Basé à TOURS ou à PARIS et Adjoint du Responsable Produits TRANSMISSIONS. il est CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS CHEZ LES CONSTRUCTEURS EUROPÉENS DE MACHINES A LAVER et SÈCHE-LINGE : vente très technique (BUREAUX D'ÉTUDES et Sces ACHATS).
Interface clients - Usine de Tours

POSTE ÉVOLUTIF

BONNE OPPORTUNITÉ POUR
- **un JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN, parlant ANGLAIS COURAMMENT (absolument indispensable)**
- **Ayant l'EXPÉRIENCE DE LA VENTE *négociée* DES COMPOSANTS *grandes séries* A DES CONSTRUCTEURS D'ÉLECTRO-MÉNAGER, AUTOMOBILES,...**
- **HOMME DE TERRAIN très disponible : 50 % en déplacements**

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8057 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Un nouveau style de communication pour l'emploi.

Une fois par semaine, le Monde publie une page complémentaire de la *rubrique* d'annonces d'offres d'emploi, intitulée :

EMPLOI, LA REPONSE DE...

Une approche inédite de l'univers du recrutement et de l'emploi, une manière différente de s'informer sur l'entreprise et ses carrières. Le 20 juin, faites connaissance avec Hewlett-Packard France, l'entreprise qui inaugure ce style de communication. Découvrez

Emploi, la réponse de Hewlett-Packard France

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE ÉTRANGÈRE PARIS-8e

recrute

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

Il (elle) sera responsable :
- de la coordination et du contrôle des opérations effectuées dans le service ;
- du contrôle des opérations passées dans les autres services et avec les correspondants ;
- de l'élaboration du bilan mensuel ;
- de la préparation du reporting au siège social ;
- de l'élaboration et du contrôle des états C.C.B., B.D.F. fiscaux.

Ce poste devrait permettre :
- à un ou une jeune comptable ayant une solide formation (DECS/DESS),
- une expérience indispensable en qualité de comptable dans une banque internationale,
- et parlant anglais

d'acquérir rapidement une expérience polyvalente de haut niveau.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions sous n° T 045.912 M - RÉGIE PRESSE 7, rue de Montessuy, PARIS-7e.

BANQUE PRIVÉE

recherche pour son centre informatique à RUEIL-MALMAISON

ANALYSTE PROGRAMMEUR JUNIOR

pour l'insérer dans ses équipes de développement qui ont pour mission de réaliser la refonte complète du système d'information. Ce poste conviendrait à un candidat souhaitant valoriser une première expérience (3 ans) acquise sur matériel IBM 4341 (MVS. CICS. DL1).

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 10359 à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS, qui transmettra.

Sté DE DISTRIBUTION + de 4 milliards F.

+ de 1.000 MAGASINS à dominante alimentaire

CREE au Siège (proche Banlieue PARIS) le poste de

CONTROLEUR DE GESTION central

Reportant au Directeur du C. de G., assisté par 4 collaborateurs, dans une Entreprise en pleine mutation, il exercera son goût d'entreprendre dans une fonction multiple : SCHEMAS DE PROFIT par ligne de responsabilités ou de produits, TABLEAUX DE BORD (conception et suivi), PROCEDURES ET REPORTING (plan budget, contrôle des écarts), INVESTISSEMENTS (plan, analyse et contrôle), PRIX DE REVIENT ET MARGES. Systèmes INFORMATIQUE et de STATISTIQUES.

UN « PROFESSIONNEL » DU CONTROLE DE GESTION
- de formation ECONOMIQUE supérieure type ENSAE2, ESC, Maîtrise de gestion,...
- ayant une expérience (3 à 5 ans minimum) DE MISE EN PLACE ET/OU ANIMATION D'UN SYSTEME PERFORMANT de C. de G., dans la DISTRIBUTION ou une INDUSTRIE DE PRODUITS DE G.C.

S.C. vous garantit une DISCRETION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8053 à

SC sélection conseil 98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

SI VOUS ETES UN LION DANS LA VIE RENDEZ-VOUS ICI DEMAIN.

GINGKO

LA VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis) recrute par voie de concours sur titre

UN CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

Les candidats devront :
- être titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent ;
- ou avoir été titulaires d'un des grades suivants :
  - Officier de gendarmerie,
  - Officier de paix principal de la Police nationale,
  - Commandent de la Police nationale.

Adresser demande d'admission au concours et justificatifs des titres requis à M. le Maire, Conseill. Gén., Hôtel de Ville, Service de la Police Municipale, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

Sté prod. Chimiques rech. jeune CADRE TECHN. COMMERCIAL pour vente aux ind. europ. de la peinture et du caoutchouc.
- Connaissances chimie,
- Anglais nécessaire.

Nos collaborat. sont au courant de cette annonce. Adresser C.V. s/n° 8061, *le Monde* Pub., Service Annonces Classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

---

dra Société d'Expertise Comptable

recherche pour renforcer son équipe de révision et d'assistance comptable

Assistants confirmés (au moins 2 ans d'expérience) et **Chefs de missions** (au moins 4 ans d'expérience). Diplômés HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent.

Un entretien avec un de nos associés vous permettra d'apprécier nos propositions en matière de formation et de plan de carrière.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous la référence FA à : DUSART, ROSSE et ASSOCIES 22 bis, rue des Volontaires 75015 PARIS.

---

travail à domicile

Secrétaire sténo-dactylo demeurant Aubervilliers, rech. trav. dactylographie à domicile. Ecr. s/n° 6 632 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

formation professionnelle

RENAULT Automation

FLEXIBILITÉ - COMPÉTITIVITÉ

SIRTES (Renault Automation) vous propose :

Ateliers flexibles **26 - 27 Juin 84 / 20 - 21 Nov. 84**

Les robots industriels et leur intégration dans la production **16 au 19 Oct. 84**

Robotique industrielle **16 au 18 Oct. 84**

De la machine outil à commande numérique, à la cellule flexible : comment faire évoluer votre atelier. **9 au 11 Oct. 84**

Ces journées concernent tous les secteurs de la production Tél. : (1) 608.90.88

LE CIFFOP

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE FORMATION A LA FONCTION PERSONNEL.

Dépend de l'université PARIS II — ASSAS. Il est dirigé par Madame Nicole CATALA, professeur des universités et «parrainé» par les Directeurs des Affaires Sociales et Industrielles des entreprises suivantes : PSA, THOMSON-BRANDT, SNIAS, ELIDA-GIBBS, SNPE.
Il dispense un enseignement de troisième cycle, sanctionné par un *DESS* de gestion de personnel et des relations du travail.
Créé en 1971 par un groupe d'universitaires et de directeurs de personnel, il a formé depuis treize ans plus de trois cents professionnels de cette spécialité.
La promotion 1984 a édité un curriculum-vitae collectif qu'elle envoie aux entreprises. Celles qui ne l'ont pas encore reçu peuvent en faire la demande au Secrétariat du CIFFOP — 83 bis rue Notre Dame des Champs — 75006 PARIS — Tél. : 329.84.86.

INGÉNIEURS, GESTIONNAIRES, INFORMATICIENS, JURISTES...

venez acquérir les Techniques et le Savoir-Faire qui vous ouvriront les portes d'une **CARRIÈRE INTERNATIONALE**

NOS RÉFÉRENCES : 25 ans d'expérience.
- 1.000 entreprises nous ont confié des missions à l'étranger.
- 90 % des 1.000 diplômés exercent une carrière internationale.

LE CENTRE D'ÉTUDES DU COMMERCE EXTÉRIEUR (C.E.C.E.)
LE CENTRE SUPÉRIEUR DES TRANSPORTS MARITIMES (C.S.T.M.)
accueillent des cadres et des étudiants diplômés de l'enseignement sup., pour un 3e cycle de 9 mois, d'octobre à juin. Chambre de Commerce et d'Industrie C.E.C.E./C.S.T.M., avenue Grand-Pré, 13009 Marseille. Tél. (91) 75-04-96.

INSTITUT SUPÉRIEUR D'INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE

CYCLES 84/85

Ouverture des inscriptions pour la formation

ANALYSTES-PROGRAMMEURS DE HAUT NIVEAU

Priorité sera donnée aux candidats ayant NIVEAU BAC + 2 (DEUG ou BTS recommandé). Base scientifique ou économique.

PROGRAMME : ASSEMBLEUR IBM - COBOL - ANS - DOS - VS - CICS - VSAM - DL1. Méthode d'analyse. Programmation structurée. PROJET SUR MATÉRIEL IBM.

A tout candidat ayant obtenu certificat avec mention.

Envoyer CV pour recevoir un dossier à : INSIP - Service Admission 11 BIS, RUE DU COLISÉE 75008 PARIS

FRANCE ASSISTANCE CONSEIL (F.A.C.)

- Pour la formation continue de vos collaborateurs en LANGUE, et en économie, gestion, droit, comptabilité. Des formules adaptées aux exigences de la vie *professionnelle*.
- Vous avez un problème d'entreprise : domiciliation, conseils juridique, fiscal, comptabilité, assistance secrétariat.

Nous recherchons ensemble LA solution la mieux adaptée à VOTRE cas particulier.

FRANCE ASSISTANCE CONSEIL, 400, rue Saint-Honoré, PARIS 75001. Téléphone : 297-59-10.

représentation offres

MAISON DE BOURGOGNE A BEAUNE cherche **REPRÉSENTANTS** pour vente de VINS à partic. Ecrire BAROZZI, 10, av. Rachel, 75018 Paris.

Fabricant de matériel de protection pour l'industrie cherche

ATTACHÉ COMMERC. DYNAMIQUE

30 a., pour développ. client. rég. paris. + qlques déplac. prov. Qques conn. électron. nécess. Rémunér. par fixe + intéress. (env. 110.000 F + frais.) Ecrire avec C.V. + photo LA PROTECTION RATIONNELLE, 40, RUE LOUIS-BLANC, 75481 CEDEX 10.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (16), Boîte Postale 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), Boîte Postale 402 - 09 PARIS.

villégiature

A LOUER 15-6 au 15-7 et ap. 15-8 tr. jolie VILLA, bien éq., 250 m plage, 5 pers. maxi. CAVALAIRE CROIX-VALMER (74) 21-78-70, h rep.

Sté industrielle branche Ferroviaire située banlieue N.-Est de PARIS recherche :

UN INGÉNIEUR EXPORT

(30-35 ans) formation A.M. ou équivalent souhaité complété par une expér. de 3 ans min. de vente à l'exportation.
- Le candidat, bon négociat. maîtrisant parfait. la langue anglaise, sera chargé plus spécial. de pays africains.
- Il devra être dispon. pour de fréquentes miss. à l'étranger.

Salaire annuel 195.000 F. Envoyer C.V. à SIPEP, 3, r. de Choiseul, 75002 PARIS, réf. 1206 (qui trans.).

Société diffusion recherche

CADRE DIRECTION

Quarantaine, ht niveau, familiarisé problème gestion, diffusion, distribution du livre, spécialement livre arabe. Env. cand. et C.V. avant fin juin sous n° T 45.976 M RÉGIE PRESSE 7, r. de Montessuy, 75007 Paris.

Le Syndicat Communautaire d'Aménagement de CERGY-PONTOISE recrute

2 ANIMATEURS DE 2e CLASSE et des **ASSISTANTS ANIMATEURS**

(remplissant les conditions d'accès à la Fonction Publique territoriale) pour l'ouverture de 2 C.L.A.E. (Centre de Loisirs associé à l'école) en septembre 1984. Renseignements : (3) 031-93-60, poste 4431. Candidatures à adresser d'urgence à : M. le Président du Syndicat Communautaire d'Aménagement de CERGY-PONTOISE, B.P. 309, 95027 CERGY-PONTOISE CEDEX.

IMPACT MÉDECIN Hebdo

Le news-magazine du médecin

recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

débutant ou confirmé

chargé d'assurer les relations avec les agences et l'industrie pharmaceutique.

Env. C.V., photo et lettre man., V. des COURTIS 12 bis, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

DEMANDES D'EMPLOIS

AVOCAT ALLEMAND

femme, âge 33 ans, ancien avocat à la cour de **COLOGNE**

quatre ans conseil juridique banque allemande (R.F.A.), publications juridiques, parlant anglais couramment, etc. CHERCHE position en France. Offres sous réf. 20.742 à SOPIC, B.P. 31 67001 STRASBOURG Cedex.

JEUNE FEMME 27 ans doctorat 3e cycle chimie macromoléculaire + 1 année recherche laboratoire université, souhaite emploi recherche ou production. Catherine YONNET, 9, rue Emile-Leudet, 76000 ROUEN.

J.H. 18 ans, étudiant, sérieux, cherche job d'été mi-juillet et août 1984. Ecr. s/n° 6.836 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 32 ans, Française. Formation Juriste (D.E.S.), parfaite connaissance langue anglaise (vocabulaire commercial, juridique, bancaire), notions espagnol, allemand, recherche poste à responsabilités. Ecr. s/n° 8.057 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 27 ans, bilingue français, anglais, bonnes conn. all., niveau maîtr. anglais, exp. comm. internat. + traductions et ens. France et G.-B., recherche traductions + étudierait toutes propositions. Tél. : 825-86-07.

J.F. 26 ans, DEUG Lettres, mait. rel. publiques, 2 ans exp. assistante rédact. dans presse de la maison, rech. emploi motivant de public., presse, rel. publiques, décoration. Ttes stés Paris, banlieue. A partir de septembre. Ecrire sous le n° T 066.537 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montessuy, Paris-7e.

J.F. 29 ans, juriste, D.E.S.S. droit privé, 3 ans exp. dans cab. d'avocat et Sté de protection juridique. Etudie ttes propositions de travail à temps partiel (secteur publicitaire et de l'édition appréciée). Ecrire sous le n° T 066.538 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montessuy, Paris-7e.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

5e, petit studio, kitchen. équipé, s. d'eau, w.-c., super affaire. 140.000. « FAC ». 337-69-59.

NEUF JARDIN PLANTES

1 et 3 RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE Livraison immédiate 3, 4, 5 P. et DUPLEX Vis. témoin ts jours 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

6e arrdt

Prox. Bon Marché. 703-32-44 **3 P., ASC., TERRASSE**

PROX. SEINE 170 m² Etage élevé. asc. 703-32-31.

9e arrdt

R. MANSART, 7e, asc. dble. séj. + chbre, cuis., bains. Terrasse. 650.000. 354-01-55.

11e arrdt

Mo PARMENTIER, ravissant DUPLEX 2 P., sans vis-à-vis TERRASSE PLEIN SUD 600.000 F. 624-93-33.

NATION. 2.000. RÉCENT LIVING + 2 CHBRES, VUE park. 785.000. 583-38-64.

Province

LAMORLAYE, résidence claire, appts neufs 2/3/4 pces, grand living, haut standing en construction. 6.500. F le m² T.T.C. Visite sur r.-v. T. (4) 421-54-79. (4) 421-59-27.

Etranger

ESPAGNE - COSTA BRAVA Appartement dans village Rosas, 70 m², grand séjour, 2 chambres. Libre de suite. 190.000 F. 362-77-41.

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et personnel mutés IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS et VILLAS ttes tailles. Même loyer élevé Paris et environs. 503-37-00, pte 240.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. 889-89-66. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE

8, av. Messine, 75008 PARIS APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT **562-78-99.**

terrains

VILLIERS-S/MARNE

TERRAIN A BATIR, 400 m² Fac. 12 m. calme. 295.000 F 873-50-22 - 873-47-71.

COTE D'AZUR - NICE Très important lotissement 13 hectares, vue magnifique et imprenable mer, montagnes, permis de construire. Renseignements : LAMOT, 27, bd Victor-Hugo, NICE. Tél. : (93) 88-06-39.

villas

COTE D'ÉMERAUDE 15 km de St-CAST, villa 4 pces + cellier, gar. 2 voit., cave, hangar fermé avec volière, terrain arborisé de 2.655 m². Mise à prix : 380.000 F. Tél. ap. 15 h : 16 (96) 84-02-07.

LE PERREUX S/MARNE

TRÈS AGRÉABLE MAISON Conception récente Séj. 45 m² + 4 chbres, calme, soleil, très belle affaire

DEMICHELI 873-50-22 et 47/71.

maisons de campagne

Part. vd AUBRAC (15) maison et bât. agricole pierre et lauze à rénover. Surplombe la Vallée du Bes. (71) 23-21-81.

propriétés

PRÈS DU BOIS DE VINCENNES 300 MÈTRES RER

BELLE MAISON S/600 m², terr., séj. 60 m² 4/5 CHBRES. PARFAIT ÉTAT

DEMICHELI 873-50-22 et 47-71.

Soleil à Collioure (Pyr.-Orient. 66). Appart. 4/5 pers., 2 semaines en avril : Prix 26.500 F. 320 jours de plein soleil par an, face à la mer, vue sur le port (exceptionnel, à comparer). Téléphoner à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

VALLÉE DE MONTMORENCY 30 km Paris, très belle propriété, const. 1970, de grande classe, style manoir, 15 pièces ppales, 500 m² hab., sous-sol total, garage 4 voitures, box cheval, s/terrain 24.000 m². Px 3.675.000 F. T. 969-40-01.

SOLEIL EN CORSE (20) STUDIOS 4 PERS. A PARTIR DE 150.000 F. CRÉDIT 100 %. Au bord de l'eau, au pied d'un vieux village génois, près de Calvi - les Marines de Corbara. (Exceptionnel, à comparer.) Téléphoner à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

SOLEIL A LA COLMIANE 1500 (ALPES-MARITIMES - 06) STUDIOS 4 PERS. A PARTIR DE 150.000 F. CRÉDIT 100 %. A 1 hre de la prom. des Anglais, une vraie station de montagne (sports d'hiver, sports d'été) au milieu d'un parc naturel (Mercantour). (Exceptionnel, à comparer.) Téléphoner à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

SOLEIL A MÉJANNES (GARD-30) CHALETS 4 PERS. + TERR. A PARTIR DE 99.500 F. Créd. 100 %. Dans les Cévennes, stat. verte de 3.900 ha, immense base de pl.-air aux nombreux équip. sport. (Except., à comparer.) Téléphoner à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

SOLEIL A MÉRIBEL (SAVOIE-73) STUDIOS 4 PERSONNES A PARTIR DE 295.000 F. CRÉD. 100 %. Au cœur du plus grd domaine skiable du monde, au pied des remont., avec tous les équipem. sport. poss., été comme hiver, dans un chalet, des stud. 4 pers. (Exceptionnel, à comparer.) Téléphoner à PRIMM SOLEIL : (1) 354-09-71.

Moulin restauré, proximité Océan (Pornic Loire-Atlantique), séjour, quatre chambres, cuisine aménagée, s. de b., dépendances (chambre, garage, cave). Dans parc aménagé 2.500 m². 850.000 F. (40) 21-74-19, heures repas.

pavillons

A VENDRE, PARIS 19e Pavillon 6/7 pièces, cuisine, salle de bains, entrée, sous-sol. Prix : 1.300.000 Tél. : 757-46-41.

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR

Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

CLAMART, centre sur 560 m², superbe pavillon, récent, piscine, maison secondaire, 245 m² habit., 2.100.000 F. Téléphone : 644-48-83.

fermettes

ARDÈCHE TRÈS BELLE FERME Pierres en voûte, toit de lauzes, sur 1 ha. Prix : 350.000 F. Tél. : (1) 741-55-48, le soir.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F Constitution rapide de Sté G.S.M.P., 54, rue de Crimée, 19e et 4, rue des 2-Avenues, 13e Tél. : 607-82-00.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ELYSÉES

140 A 340 F PAR MOIS **CIDES — 723-82-10.**

ARTISAN 100 F, R.C. 180 F. Constitution S.A.R.L. 2.000 F S.D.M., 21, rue Fécamp (12e) 340-24-54, 8, faubourg Poissonnière, 9e, 10e. 770-54-66.

CRÉATEURS d'entreprise ! disponible à Paris et Province

SIÈGES SOCIAUX et adresses commerciales loc. bureaux meublés, secrét., tél.

CONSTITUTIONS STÉS prix compétitifs, délais rapides

ASPAC 293.60.50+

ARTISAN 100 F. R.C. 180 F. Constitution S.A.R.L. 2.000 F. S.D.M., 21, rue Fécamp (12e). 340-24-64, 8, faubourg Poissonnière 9e-10e. 770-54-66.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitutions de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques

355-17-50.

CHAMPS-ÉLYSÉES

Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc... Loc. courte ou longue durée

ACTE 562-66-00.

locaux commerciaux

Locations

LOCAL CCIAL à louer Z.I. de Nanterre, prox. RER, 350 m² couverts s/1.200 m², terrain bétonné, clôturé. 12.000 /mens. 721-19-38.

Le Monde

société

DANS LA NUIT DU 17 AU 18 JUIN

Dix-sept attentats en Corse du Sud

Dix-sept attentats à l'explosif ont eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi en Corse du Sud. Un gardien de la Paix a été légèrement blessé lors d'une explosion vers 23 h 30 à Ajaccio. Ailleurs, des dégats matériels ont été occasionnés, mais il n'y a pas eu de blessés. Les attentats ont notamment visé des établissements bancaires et des sièges d'administrations. A Porto-Vecchio, deux jeunes gens ont été interpellés alors qu'ils préparaient un attentat contre le magasin de l'amie de Jean-Marc Leccia, abattu le 7 juin à la prison d'Ajaccio.

D'autre part, le SRPJ a diffusé le portrait robot d'un complice recherché pour avoir loué les deux véhicules utilisés lors de l'attaque de la prison. premiers éléments des expertises et des autopsies – non encore officiellement communiquées – Jean-Marc Leccia aurait été tué de trois balles dans la tête ; Salvatore Contini, de trois balles dans l'abdomen, une dans le bras et deux dans la tête. Deux armes de même calibre auraient été utilisées. Enfin, quatre ou cinq personnes sont recherchées. Elles auraient été placées en « couverture » du commando.

De son côté, Mᵉ Antoine Sollacaro, un des avocats des membres du commando, a annoncé que sur la demande de ses clients, il ne répondrait plus à aucun acte d'instruction tant que ces derniers seraient détenus ailleurs qu'en Corse.

De notre envoyée spéciale

Vero. – Porte béant sur une nef vide, parvis déserté sous la garde de gendarmes en armes... Ainsi prend fin la messe célébrée le dimanche 17 juin à la mémoire de Guy Orsoni. Le jeune militant nationaliste fut enlevé et assassiné il y a tout juste un an. Le village se souvient. Premier anniversaire... Femmes de noir vêtues en cortège muet, sous l'œil de policiers en noirs uniformes prêts à intervenir. A 17 heures, ce dimanche, le bref hommage religieux sur fond d'hymne corse se termine. Brusquement la tension tombe. Chacun rentre chez soi. L'attente fut si longue...

A l'aube, cinq escadrons de gendarmerie mobile s'étaient mis en place. Les contrôles policiers avaient commencé la veille. *Mais qui prévoyait un tel déploiement de forces ?... « Ridicule cet état de siège »,* protestaient des villageois. *L'église est rapidement encerclée,* le clocher, les toits voisins *occupés,* la *maison* de la *famille Orsoni placée* sous surveillance. Au portail est accrochée *une photo de Guy Orsoni* encadrée de couronnes mortuaires. Dans la cour se pressent les proches. La rue est aux aguets. L'ex-FLNC va-t-il se manifester au cours de la messe anniversaire ?

Il pourrait disposer, dit-on, du corps du jeune homme jusqu'alors introuvable. L'action commando à la prison d'Ajaccio, le 7 juin, aurait permis la macabre découverte. Ainsi court une rumeur parmi d'autres. Autre scénario : à défaut d'un cercueil, un baroud d'honneur. Des salves seraient tirées par des hommes en cagoule. Pour l'autoritdé publique, il ne peut en être question. Il y a eu des *précédents.* Désormais *on entend* faire taire ces démonstrations.

Le 17 juin au village, il n'y eut ni cercueil, ni salve, ni affrontement. *Mais un très long face-à-face sous un* soleil torride, dans un silence épais. *D'un côté, quatre cents personnes* proches de Guy Orsoni ou de l'ex-FLNC. *De l'autre, cinq cents* gendarmes. Curieux anniversaire, sous le choc encore de l'action commando à la prison d'Ajaccio...

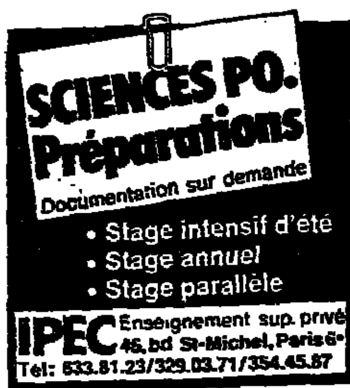
DANIELLE ROUARD.

Mgr Ducaud-Bourget inhumé à Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Mgr François Ducaud-Bouget sera inhumé à l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet. L'annonce en a été faite samedi 16 juin au cours de la messe de requiem, célébrée dans cette église parisienne que des catholiques traditionalistes occupent depuis février 1977.

La décision des amis de Mgr Ducaud-Bourget a été apprise *« avec tristesse »* à l'archevêché de Paris. On fait remarquer que, légalement, l'autorisation du ministère de l'intérieur et l'agrément du propriétaire sont nécessaires pour une inhumation dans une église. *Il est par ailleurs* d'usage que le propriétaire des lieux, *(en l'occurrence* la Ville de Paris) demande l'avis de l'affectataire légal, *c'est-à-dire* le curé de Saint-Séverin. A la connaissance de l'archevêché, ni l'autorisation du ministère, ni l'agrément de la Ville ne semblent avoir été donnés pour une inhumation définitive. D'autre part, déclare-t-on de même source, *« l'abbé Ducaud-Bourget ne peut être considéré comme le curé fondateur de Saint-Nicolas ».*

● *Un relais Genève-Los Angeles contre la faim.* – A l'occasion des Jeux olypiques d'été en 1984, et pour mobiliser l'opinion publique internationale contre la persistance de la faim dans le monde, l'association internationale Les coureurs du monde, créée en 1977 aux Etats-Unis, organise un relais Genève-Los Angeles, passant par la France et la Grande-Bretagne. Partie de Genève le 12 juin, en présence de MM. Willy Brandt, président du SPD ouest-allemand, et Jean-Claude Killy, ancien champion olympique français, la course, divisée en tronçons de 7 à 12 km, arrivera le mercredi 20 juin à Strasbourg. Elle quittera la France à Calais, le dimanche 1ᵉʳ juillet. Le « témoin » que se transmettront les coureurs est un manifeste signé par quatre-vingts prix Nobel et dénonçant les ravages de la faim et de la malnutrition.



EN BREF

Roubaix : faux aveux

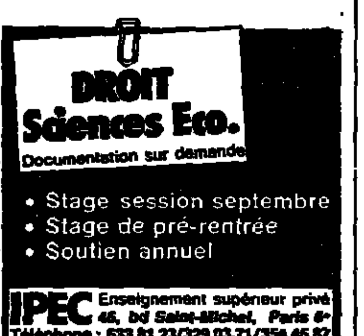
Lille. – Jean Ducroquet, l'individu *placé en garde à vue* par les policiers de Roubaix dans le cadre de l'enquête *sur le meurtre,* le 14 juin, de Françoise-Marie Petit-Rinsveldt, *vingt-sept ans,* secrétaire au collège Jean-XXIII à Roubaix *(le Monde* daté 17-18 juin), a été remis en liberté samedi 16 juin. Jean Ducroquet, trente-neuf ans, qui avait avoué le meurtre, n'a pu expliquer avec quelle arme il avait frappé, ni ce qu'il avait fait. Les perquisitions opérées pour retrouver cette arme sont demeurées vaines.

● *Nouvelle explosion nucléaire française à Mururoa.* – Selon le gouvernement néo-zélandais, une explosion nucléaire souterraine a été enregistrée dimanche 17 juin sur l'atoll de Mururoa. C'est la quatrième *expérience* française depuis le début de l'année, et elle aurait été d'une puissance de 35 *kilotonnes* (la puissance de la bombe d'Hiroshima *était de 18 kilotonnes). Selon* certaines informations en provenance *de Paris,* le *secrétaire d'Etat à la défense,* M. Jean Gatel, assistait à *cette expérimentation.*

Quatre inculpations après l'attentat de Biarritz

Bayonne. – Patrick de Carvalho *et Roland Sanpietro,* de Pau, ont été inculpés, dimanche 17 juin, de tentative d'assassinat, de violences volontaires avec préméditation et de destruction de biens mobiliers et immobiliers, dans l'attentat qui, vendredi 15 juin, a grièvement blessé à Biarritz deux réfugiés basques. Les deux hommes se trouvaient dans un fourgon à une quarantaine de mètres du lieu de l'attentat, d'où ils ont télécommandé l'explosion d'une moto piégée. Ils ont été arrêtés quelques heures après l'attentat, ce qui laisse à penser qu'ils faisaient l'objet d'une *surveillance.*

Deux autres personnes ont été inculpées de complicité. Il s'agit de Jean-Philippe Labade et de Jean-Pierre Bounin, habitant Biarritz. Ces quatre personnes ont été écrouées dans les prisons de Bordeaux, Mont-de-Marsan et Pau. – *(Corresp.)*





Le Monde

économie

LES NÉGOCIATIONS SALARIALES CHEZ LES FONCTIONNAIRES ET DANS LE SECTEUR PUBLIC

Comment sortir de l'impasse ?

1984 *risque* d'être une bien mauvaise année pour la politique contractuelle salariale dans la fonction publique et le secteur public. Certes, quelques accords ont *été* conclus dans les banques – et à la Banque de France, – dans l'audiovisuel et les ports autonomes, au Loto et dans quelques organismes sociaux. Mais ni dans la fonction publique ni dans de grandes entreprises *nationales comme à EDF*, la SNCF, la RATP, les Charbonnages de France et Air France, il n'y a pas d'accord ou même de perspective de conclusion positive des discussions. Chez Renault, la direction a annoncé, au cours d'une réunion avec les syndicats le 14 juin, une augmentation des salaires de 1 % au 1er juin s'ajoutant à celle de 1 % au 1er avril. *Une prime sera versée en septembre* avant... un nouveau rendez-vous salarial en octobre.

Le 19 juin, six fédérations de *fonctionnaires sur sept vont mener* une action convergente, pour rappeler leur double exigence : l'ouverture des négociations salariales pour 1984 et une mesure générale au 1er juillet *« qui tienne compte de l'évolution des prix depuis le début de l'année »*.

La CGT qui, contrairement à la CFDT, participera à cette action entend mettre l'accent sur les problèmes d'emploi et de service public dénonçant *« les coupes sombres »* du budget 1984 et soulignant que *« tous les départs en retraite n'ont pas été compensés, deux mille emplois prévus ayant été mis en réserve »*. Officiellement, les discussions entre M. Anicet Le Pors, secrétaire d'État auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, et les fédérations de fonctionnaires ne sont pas suspendues. Des réunions ont lieu mais elles ne portent actuellement que sur ce qu'on appelle pudiquement *« les mesures d'accompagnement »* du dispositif salarial, lui-même restant dans l'ombre. Il est question des bas salaires, de l'extension en 1985 et 1986 de la mensualisation des pensions, de l'indemnité de résidence et de la débiérarchisation progressive du supplément familial de traitement. Des orientations qui pourraient recueillir un assentiment syndical, mais aucun syndicat n'entend se prononcer *« tant que ne sera pas connu le contexte général »*. Certains syndicats, parmi les signataires du « relevé de conclusions » du 22 novembre 1982 (conclu à la sortie du blocage des salaires avec la FEN, FO, la CFDT et les autonomes) tentent de convaincre le gouvernement d'aboutir au moins à un *« accord minimum »* le plus rapidement possible. *« Le pire*, affirme un syndicaliste, *serait de ne pas négocier. Il faut faire quelque chose. Tout est possible à condition de mettre les cartes sur la table. »* M. Le Pors, qui est suspendu pour cela au feu vert politique de M. Mauroy, peut *compter dans cette perspective sur* la modération relative de la FEN, FO campant sur des positions plus tranchées et s'alarmant du dépérissement de la négociation collective.

Encore faudrait-il qu'il y ait un geste. La dernière augmentation du traitement *des fonctionnaires* – le 1 % si controversé – remonte au 1er avril. Les fédérations demandent une augmentation conservatoire au 1er juillet, mais les limites de l'enveloppe prévue par le budget 1984 font apparaître peu probable cette *majoration. Toutefois aucune décision* n'est encore définitivement arrêtée. M. André Bergeron, qui sera reçu le 21 juin par M. Mauroy, tentera certainement de le convaincre de faire un tel geste. Mais dans les milieux gouvernementaux comme dans les *milieux syndicaux*, le pessimisme domine, et on ne voit pas ce qui pourrait permettre de débloquer la situation. Avant même que les discussions ne commencent dans la fonction publique, tout était déjà joué et... consommé, puisque, par le *simple jeu de l'effet report des augmentations* intervenues en 1983 sur la masse salariale 1984 (6,17 %), la hausse de la masse salariale prévue *(6,1 %) pour 1984 était* déjà atteinte.

Le gouvernement vient certes, en tenant compte de l'évolution moyenne des prix, de lâcher un peu de lest en admettant que la masse salariale dans le secteur public *pourra augmenter en définitive* jusqu'à 6,4 %, au lieu de 6,1 %. La marge reste cependant bien mince. Faute d'accord en bonne et due forme sur les salaires dans la fonction publique, certains imaginent un simple « état des lieux » dressé conjointement à l'automne par les pouvoirs *publics et les syndicats*. L'État prendrait à son compte la ou les hausses de salaires accordées en 1984, et le « constat » serait accompagné d'une clause de sauvegarde en masse qui jouerait, comme dans les rares entreprises du secteur public où un accord a été conclu, si l'évolution moyenne des *prix dépasse 6,4 %* et en fonction de la situation économique.

Dans nombre d'entreprises du secteur public, l'impasse actuelle paraît incontournable. Aux Charbonnages de France, les négociations se *sont d'ores et déjà achevées sur un* échec, la direction ayant décidé unilatéralement d'accorder deux augmentations en niveau, sur la base du 31 décembre 1983, de 2,5 % chacune au 1er août et au 1er décembre 1984, avec le versement d'une prime uniforme de 500 F *en septembre* 1984. Les directives de M. Mauroy sont appliquées à la lettre, et la productivité, comme en 1983, année également sans accord, n'entre plus en ligne de compte dans le calcul des augmentations. A la RATP, les négociations sont suspendues depuis la fin mars, une nouvelle réunion étant envisagée d'ici, la fin juin. Les *syndicats ont rejeté les 5 % en niveau* pour l'année proposés par la direction, bien que celle-ci ait avancé l'augmentation de 1,5 % prévue pour le 1er juillet au 1er juin, en la portant à 1,75 %...

A Air France, c'est également le blocage. On semble attendre l'évolution des prix et... de la situation dans la fonction publique. Pour l'heure, la direction a proposé 5 % en niveau *pour l'année en formulant quatre hypothèses* d'augmentation, avec le versement d'une prime uniforme de 2200 F (405 F en mai et 1795 F en septembre). A la SNCF, malgré la grève des 24 et 25 mai, qui portait également sur les salaires, les négociations sont gelées sur ce thème. Provisoirement ? Là aussi la règle est celle des 5 % sans qu'un calendrier ait été établi. Une hausse de 1,75 % a *été décidée au 1er juin, une* deuxième augmentation supérieure à 3 % devant intervenir au cours du dernier trimestre.

A EDF, où la grève du 29 mai à l'appel de la CGT et de FO a été peu suivie, les négociations – période électorale oblige – n'ont pas repris depuis le 4 mai dernier. La direction applique strictement là aussi les recommandations de M. Mauroy en disposant d'une marge de manœuvre *plus grande que dans la fonction publique*, puisque son *« effet report »* n'est que de 3,35 %. Elle doit cependant, elle aussi, intégrer dans la masse salariale le glissement vieillesse technicité (GVT), qui comme à la SNCF est de 0,8 %. L'idée serait *d'aboutir à une solution avant* la mi-juillet : soit un accord, soit, comme à la fin 1982, une *« non-opposition »* des syndicats à l'application du dispositif salarial prévu par la direction. Les bases d'un très hypothétique compromis pourraient être recherchées autour d'une *« prime de compétitivité »* et de l'institution d'une clause de sauvegarde, qui ne pourrait être que conditionnelle. EDF jouerait alors sur une évolution en masse de 6,4 % et ajouterait à l'augmentation en niveau de 2 % au 1er mai (1,43 % en masse) deux autres revalorisations en octobre et en décembre. Le jeu *s'annonce serré... après les élections* européennes.

MICHEL NOBLECOURT.

La Fédération nationale des mutuelles de travailleurs réclame un siège au Conseil économique et social

La Fédération nationale des mutuelles de travailleurs (FNMT), qui a réuni près de mille sept cents personnes à Paris pour son cinquième congrès national, a réclamé à nouveau avec force que le monopole de la couverture complémentaire en cas de maladie soit accordé aux mutuelles et que les sociétés d'assurance en soient exclues. Cette revendication s'appuie sur des arguments de principe (assurer la solidarité entre les générations et les catégories sociales et professionnelles, faire échapper la protection sociale à la commercialisation) et d'économie (le secteur mutualiste serait moins coûteux, les adhérents des mutuelles se soigneraient mieux, et de façon plus « économe »).

Dans son *rapport*, le *président* de la FNMT, M. Louis Calisti, a ainsi invité les congressistes à *« répondre de toutes nos forces et avec tous les moyens dont nous disposons »* à l'*« effort de propagande »* destiné selon lui à faire accepter l'intervention des *sociétés d'assurances au dé*triment de la protection sociale obligatoire. Il a accusé l'autre organisation mutualiste, la puissante Fédération nationale de la mutualité française (la FNMF), qui compte 12 millions d'adhérents, de *« céder aux pressions »* en réclamant seulement un *« code de bonne conduite »* des assurances.

En réponse à l'*« attaque »* des assurances, M. Calisti a invité à élargir le domaine d'intervention des mutuelles : *« La preuve est faite que la dispense des soins et la fourniture des produits par la mutualité permet une satisfaction optimale des besoins à des coûts minimaux. Pourquoi ne pas poursuivre dans cette voie en abordant la fabrication des produits ? »* Parallèlement, la mutualité (dont les effectifs plafonnent actuellement) doit se donner comme objectif de réunir *« trois Français sur quatre »* au lieu d'un sur deux aujourd'hui.

Deuxième offensive : la FNMT, qui revendique aujourd'hui 3 200 000 cotisants et a créé des sections dans tous les départements, réclame que soit reconnue officiellement sa représentativité : elle a demandé au premier ministre que lui soit attribué un des quatre sièges destinés à la mutualité dans le nouveau Conseil économique et social. Elle a invité ses adhérents à envoyer des télégrammes à M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État auprès du premier ministre, pour appuyer cette demande.

Cette revendication de représentativité et les critiques fort vives adressées à la FNMF (accusées) d'*« aller au-devant des désirs du grand patronat »* n'ont pas empêché la FNMT de réclamer l'unification de la mutualité : M. Calisti a invité à *« développer avec hardiesse la double appartenance »* (les deux tiers déjà des sociétés membres de la FNMT sont aussi affiliées à la FNMF). Les mutuelles de travailleurs réclament cette unification depuis dix ans, tout en refusant de se dissoudre, comme le demande la FNMF. La FNMT fait valoir qu'aucune structure nationale autonome n'est prévue pour les mutuelles d'entreprise au sein de la FNMF, alors qu'y subsistent des « unions nationales » – regroupements de plusieurs sociétés mutualistes.

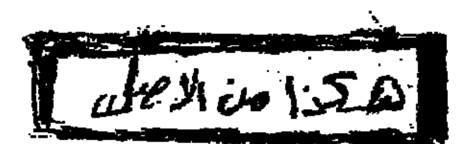
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4380	8,4400	+ 45	+ 85	+ 105	+ 160	+ 80	+ 220
$ can.	6,4878	6,4908	+ 17	+ 58	+ 58	+ 110	– 40	+ 155
Yen (100)	3,6210	3,6234	+ 172	+ 195	+ 373	+ 393	+ 1070	+ 1145
DM	3,8717	3,8732	+ 161	+ 181	+ 330	+ 358	+ 942	+ 1085
Florin	2,7277	2,7292	+ 131	+ 151	+ 275	+ 291	+ 792	+ 851
F.B. (100)	15,0840	15,0916	+ 40	+ 155	+ 130	+ 285	– 80	+ 480
F.S.	3,6952	3,6977	+ 230	+ 255	+ 495	+ 525	+ 1455	+ 1535
L (1 000)	4,9562	4,9589	– 150	– 80	– 270	– 180	– 850	– 600
£	11,6166	11,6253	+ 290	+ 355	+ 590	+ 690	+ 1550	+ 1800

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 3/16	11 9/16	11 1/16	11 7/16	11 3/16	11 9/16	12	12 3/8
DM	5 1/8	5 1/2	5 3/8	5 3/4	5 1/2	5 7/8	5 15/16	6 5/16
Florin	5 5/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6 5/16	11/16
F.B. (100)	10 7/8	12 1/8	11 3/8	12 1/8	11 3/8	12 1/8	11 7/8	12 3/4
F.S.	2 13/16	2 3/16	3 15/16	4 5/16	3 15/16	4 5/16	4 3/16	4 9/16
L (1 000)	14	15	14 3/4	15 1/2	14 3/4	15 1/2	15 3/4	16 1/2
£	8 3/8	8 7/8	8 7/8	9 1/4	9	9 3/8	9 1/2	9 7/8
F. franç.	12	12 3/8	12 1/8	12 1/2	12 1/2	13	13 5/8	14 1/8





LE RAPPORT DE LA BRI

Attention à l'euro-sclérose

Dans son cinquante-quatrième rapport annuel qui vient d'être rendu public, la Banque des règlements internationaux (BRI) de Bâle estime que l'Europe *« a cruellement besoin d'une amélioration des bénéfices, d'une baisse du prix du travail par rapport au coût du capital, d'un environnement plus favorable aux initiatives des chefs d'entreprise et d'une plus grande souplesse sur le marché de l'emploi »*. Le rapport ajoute : *« Il serait exagéré de qualifier ces problèmes d'« euro-sclérose » mais ils sont toutefois sérieux et apparemment propres à l'Europe. »*

Une des principales questions que se posent les auteurs du rapport est de savoir comment rendre la reprise *« durable et équilibrée »* alors qu'ils la qualifient de *« redressement de la onzième heure »* (ce qui signifie dans leur esprit que, en son absence, le monde aurait connu une crise financière de première grandeur). Pour eux cette reprise est menacée par trois facteurs principaux, le premier étant (pour l'ensemble des pays) le risque d'un retour des tensions inflationnistes, le second, celui auquel il vient d'être fait allusion, le troisième étant constitué par le niveau des taux d'intérêts en dollars et ses répercussions non seulement sur la croissance mais sur le problème de l'endettement extérieur.

Parmi les facteurs positifs que notent les experts de Bâle figure le très fort ralentissement de l'augmentation des salaires nominaux, augmentation qui est dans plusieurs pays, dont le Japon, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le plus faible depuis vingt ans. Corrélativement, l'amélioration des bénéfices est assez nette dans la plupart des pays, mais les résultats des entreprises sont encore inférieurs à ce qu'ils étaient au début des années 70.

En ce qui concerne le problème de l'endettement, la BRI estime que la méthode jusqu'alors suivie pour le traiter a fait la preuve de sa validité. Quelque 60 milliards de dollars de dette ont été rééchelonnés pendant l'années 1983 durant laquelle les déficits des balances des paiements des pays en voie de développement non pétroliers ont fortement diminué de quelque 60 à 38 milliards de dollars. Cette amélioration a été particulièrement sensible pour les deux pays les plus fortement endettés, le Brésil et le Mexique, lequel est maintenant excédentaire (de plus de 5 milliards de dollars). La BRI estime la fuite des capitaux hors d'Amérique latine à quelque 50 milliards de dollars pendant les années 1979-1983. Le courant s'est fortement ralenti mais ne s'est pas encore renversé, notent les experts de Bâle.

Selon la BRI les banques ont pu dans l'ensemble améliorer leurs fonds propres. Mais le rapport note aussi que, pour se procurer des ressources, les banques ont eu un recours accru à l'émission de « notes » à taux flottant, sans toutefois mettre les points sur les « i » en faisant ressortir les dangers de cette méthode.

En ce qui concerne l'évolution des marchés internationaux, la BRI montre que par suite de l'extension du rôle joué par les banques dans l'acquisition et l'émission d'obligations (et de « notes » qui sont des obligations à plus courte échéance), la ligne de démarcation entre d'une part le marché international du crédit bancaire et d'autre part le marché international des capitaux est devenu assez floue. Si l'on élimine l'effet des duplications d'écritures on s'aperçoit que le montant total des financements internationaux, sous forme de prêts bancaires et d'obligations, s'est élevé encore en 1983 à quelque 130 milliards de dollars, soit un tiers de moins que le maximum de 195 milliards atteint en 1981. Le total des créances extérieures des banques qui déclarent leurs avoirs à la BRI s'est élevé à la fin de l'année à quelque 1 754 milliards de dollars, chiffre qui indique approximativement le montant total des eurocrédits. La progression aura été, pendant l'année, de 6,5 % contre 20,5 % en 1981, année qui avait précédé le déclenchement de la crise de l'endettement international. Cependant la BRI estime que ces chiffres bruts *« surestiment légèrement le ralentissement de la croissance tendantielle des crédits bancaires internationaux »*.

En ce qui concerne le déficit de la balance des paiements des États-Unis la BRI estime que *« la cause fondamentale du déséquilibre externe américain doit être recherchée dans la distorsion imputable à l'énorme déficit budgétaire entre l'épargne et l'investissement des États-Unis »*. Au cas où ce déficit budgétaire ne serait pas réduit, l'élimination du déséquilibre externe *« devrait provenir principalement de l'incidence exercé par une sévère récession sur la demande d'importation des Américains »*. La menace de cette sévère récession dans un avenir indéterminé plane sur l'ensemble du rapport dont l'optimisme relatif est subordonné aux nombreuses conditions rappelées ci-dessus.

PAUL FABRA.

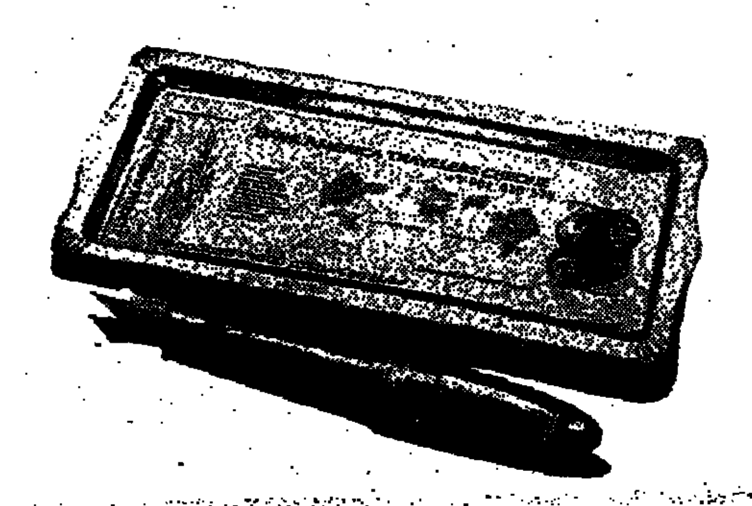
LE GROUPE LESIEUR OBTIENT LE CONTROLE DE L'HUILIER ESPAGNOL KOIPE

Le groupe français Lesieur a réussi à prendre le contrôle du fabricant d'huile espagnol Koipe, le 16 juin.

Lesieur, qui détient 49,9 % de Koipe, s'opposait à son président actuel, M. de Urquizu, dont il estimait la stratégie néfaste et demandait la révocation. Le groupe français a, au cours de l'assemblée générale, rallié sept petits porteurs sur les mille présents à sa cause, qui l'a emporté avec 50,7 % de voix. Son adversaire dénonçait, lui, la *« volonté d'hégémonie »* de Lesieur.

Ce vote, qui met fin à un long conflit, devrait permettre à Lesieur de réaliser ce qu'il souhaitait, c'est-à-dire constituer un vaste ensemble en fusionnant Koipe avec son concurrent Carbonell, dont le groupe français a pris le contrôle à 100 % la semaine passée (*le Monde* du 13 juin).





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COGIFI

Compagnie d'investissements français immobiliers

Réunis en assemblée générale ordinaire le 13 juin 1984, sous la présidence de M. François Pereire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983.

Compte tenu d'une plus-value nette à long terme de 1 123 000 francs sur la vente d'éléments d'actif et du solde des pertes et profits sur exercices antérieurs, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 65 414 000 francs, contre 59 838 000 francs pour 1982, les dotations aux comptes d'amortissements *et de provisions progressant* de 8 432 000 francs à 9 122 000 francs.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 19,75 francs (dont 0,139 franc en exonération de l'impôt sur le revenu), contre 18 francs au titre de l'exercie précédent et d'offrir à chaque actionnaire, dans le cadre des dispositions de la loi du 3 janvier 1983, une option entre le paiement du dividende en numéraire et le paiement en actions nouvelles émises au prix de 221 francs.

Les coupons n[os] 22 A et 22 B seront détachés le 29 juin 1984, l'option de paiement du dividende en actions nouvelles pouvant être exercée jusqu'au 27 juillet 1984.

Par ailleurs, l'assemblée a renouvelé pour une durée de six années, les mandats d'administrateur de M. Bertrand Vernes et de l'Union des assurances de Paris l'UAP Incendie Accidents.

SOCIÉTÉ LYONNAISE DES EAUX ET DE L'ÉCLAIRAGE

AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'assemblée générale extraordinaire prévue pour le 19 juin 1984 ne pourra délibérer, faute de réunir le quorum prévu par la loi.

En conséquence, MM. les actionnaires de la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage sont de nouveau convoqués en assemblée générale extraordinaire le mercredi 27 juin 1984, 70, rue Cortambert à Paris (16e), à l'issue de l'assemblée générale ordinaire convoquée à 10 h 30.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 10,80 % - 1979

Les intérêts courus du 21 juin 1983 au 20 juin 1984 seront payables à partir du 21 juin 1984 à raison de 190,80 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon n° 5 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 21,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 31,78 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 156,90 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série de numéros 416 246 à 430 134 sortis au tirage au sort du *19 avril 1984* cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 6 au 21 juin 1985 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des Finances et perceptions) auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la C.N.T., 20, avenue Rapp - Paris 7e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

– d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la C.N.T. ;

– d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la C.N.T. dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;

– enfin, que les titres compris dans les séries de numéros 370 069 à 383 957, 393 571 à 407 459, 115 364 à 131 141 et 014 023 à 029 911 sont respectivement remboursables depuis le 21 juin 1980, le 21 juin 1981, le 21 juin 1982 et le 21 juin 1983.

IMMINDO SA

L'Assemblée générale annuelle d'IMMINDO SA, s'est tenue le 13 juin 1984 sous la présidence de M. Gérard Dangelzer. Elle a approuvé les comptes de l'exercices clos le 31 décembre 1983, qui font ressortir un bénéfice de 22 412 243,54 F contre 20 707 886,92 F en 1982.

L'Assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 17,25 F par action contre 16 F au titre de l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 21 juin 1984 contre remise simultanée des coupons n° 22 A et 22 B.

Les conditions d'exploitation du patrimoine ont été satisfaisantes tout au long de 1983 : le taux d'occupation des immeubles d'habitation a été proche de 100 % et la totalité des surfaces commerciales était louée en fin d'année.

Après achèvement du second immeuble de bureaux dans la zone d'affaires de Vélizy-Villacoublay, le patrimoine de la Société se compose désormais de 15 immeubles représentant 706 logements et 12 407 mètres carrés de surfaces commerciales ; sa superficie totale se répartit à concurrence de 77 % dans l'habitation et de 23 % dans les immeubles commerciaux. Le prix de revient de ce patrimoine entièrement situé à Paris et en Région parisienne ressort à 3 230 F par mètre carré utile, parkings inclus.

TORAY INDUSTRIES, Inc.

Résultats de l'exercice (1er avril 1983–31 mars 1984)

– Chiffre d'affaires net de la société mère : 612 605 millions de yens (2 735 millions de dollars) (*), en progression de 8,3 % sur l'exercice précédent.

– Bénéfice avant impôt et rentrées extraordinaires : 20 893 millions de yens (93 millions de dollars), en hausse de 18,2 %.

– Bénéfice net : 15 680 millions de yens (70 millions de dollars), en augmentation de 11,5 %.

Il sera proposé à l'AGO du 29 juin la distribution d'un dividende de 30 yens (0,13 dollar) pour 10 actions s'ajoutant au dividende intérimaire de 27,5 yens (0,12 dollar) payé en décembre 1983.

1 $ US = 224 yens, au 27 mars 1984.

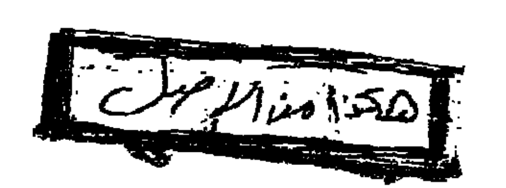


IMMINVEST

L'assemblée générale ordinaire du 13 juin 1984 a approuvé les comptes de l'exercice 1983 et a fixé le dividende à 14 F par action contre 12,30 F l'année précédente, soit une augmentation de 13,82 %.

Le bénéfice de l'exercice 1983 s'est élevé à 16,98 millions de francs, dont 1,01 million de francs de plus-values qui ont été intégralement affectées à la réserve spéciale. Ces plus-values proviennent de cessions d'appartements réalisées dans le cadre de la politique d'arbitrage poursuivie en vue d'améliorer la rentabilité du patrimoine.

Après déduction des plus-values nettes d'impôts, le bénéfice de l'exercice s'établit à 15 892 000 F contre 13 496 000 F en 1982, soit une progression de 17,8 %.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 24-5-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	391 078
dont :	
Or	258 980
Disponibilités à vue à l'étranger	36 998
ECU	79 782
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 316
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	14 052
dont :	
Concours au Trésor public	8 240
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	212 912
dont :	
Effets escomptés	90 134
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	76 726
5) DIVERS	13 696
Total	709 062

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	187 958
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 188
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	23 021
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	93 311
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	26 065
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 298
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	303 915
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	9 549
Total	709 062

LE PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AGRÉÉS PLAIDE POUR L'OUVERTURE DE MARCHÉS DE PRODUITS FINANCIERS

« Il ne faut pas se limiter aux marchés de produits agricoles si nous voulons réduire le retard déjà bien important. Il est impératif d'étudier l'ouverture d'autres marchés tels ceux des métaux et des produits financiers », a souligné M. Michel G. Wiart, président de la Compagnie des commissionnaires agréés.

Le marché international des sucres blancs de Paris, qui fonctionne depuis le 20 mai 1964, a confirmé son rôle de premier plan dans le monde. C'est le plus actif, à l'inverse de ceux du café, du cacao et des tourteaux de soja. En mai s'est ouvert à Lille le marché de la pomme de terre. Mais, pour concurrencer les marchés commerciaux étrangers, il en manque encore beaucoup.

Pour développer l'activité sur les marchés déjà existants, plusieurs actions prioritaires paraissent indispensables à mettre en application rapidement, comme l'assouplissement du contrôle des changes permettant aux résidents d'opérer sur les places étrangères, ainsi qu'une identité de traitement en matière d'imposition des plus-values entre les produits commerciaux et les valeurs mobilières.

Mais la Compagnie estime également indispensable de prévoir pour la clientèle de nouvelles possibilités d'intervention grâce à un aménagement de la législation sur les SICAV et les Fonds communs de placement. De telles mesures, pense M. Michel G. Wiart, devraient susciter enfin l'intérêt des banques pour le marché de Paris.

Les pouvoirs publics sont prêts à encourager et à soutenir les initiatives des milieux professionnels en vue d'ouvrir de nouveaux marchés, mais l'expérience de Lille montre qu'il s'agit d'une œuvre de longue haleine... – (*Agefi.*)

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COTE-D'OR. – Les actions du premier chocolatier belge ont été introduites le 12 juin dernier à la Bourse de Bruxelles. Mais, en raison d'un afflux de la demande, elles n'ont pu encore être cotées. Vendredi dernier, un cours indicatif de 3 350 F (contre 3 195 F la veille) a été inscrit.

Le groupe a réalisé, en 1983, un chiffre d'affaires de 6,2 milliards de francs belges, dont 44,5 % en Belgique et 23,9 % en France. Son bénéfice courant consolidé par action s'est élevé à 448 FB, contre 396 FB. Le dividende a été fixé à 117 FB net de précompte.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE SCIERIE ET MENUISERIE. – Émission au pair de 9 350 actions de 120 F en vue de porter le capital de 6 732 000 F à 7 854 000 F (1 pour 6).

SOCIÉTÉ D'OXYGÈNE ET D'ACÉTYLÈNE D'EXTRÊME-ORIENT. – Répartition, à partir du 25 juin, de 38 922 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1984, créées en représentation de l'augmentation du capital de 3 892 200 F, par prélèvement sur le poste « Primes d'émission » et les réserves (1 pour 6).

PRI-COURT-TERME. – Ouverture le 19 juin de l'appel public à l'épargne de cette SICAV.

UNI-GARANTIE. – Ouverture le 27 juin de l'appel public à l'épargne de cette SICAV.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE. – Sur un chiffre d'affaires consolidé de 8 milliards de francs, accru de 20,5 %, le groupe a dégagé, en 1983, une marge brute de 686 millions de francs (+ 36,4 %). Le bénéfice net (part du groupe) s'élève à 172 millions de francs (contre 68,57 millions).

DOW CHEMICAL. – Le dividende trimestriel est maintenu à 45 cents. Il sera mis en paiement le 30 juillet prochain.

KARREBO. – Pour l'exercice clos le 30 avril dernier, le bénéfice net de la société mère a plus que doublé pour atteindre 1,42 milliard de yens, contre 621 millions. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 311,30 milliards de yens (contre 289,30 milliards).

Pour rémunérer son capital, la société propose de distribuer une action nouvelle pour vingt-cinq détenues, soit 2 yens. Pour l'exercice précédent, le service du dividende avait été suspendu.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	14 juin
Valeurs françaises	118,8
Valeurs étrangères	99,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	14 juin	15 juin
Indice général	169,5	167

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 juin .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 juin	18 juin
1 dollar (en yens)	231,68	233

BOURSE DE PARIS Comptant 15 JUIN

Obligations convertibles

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 15/6

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

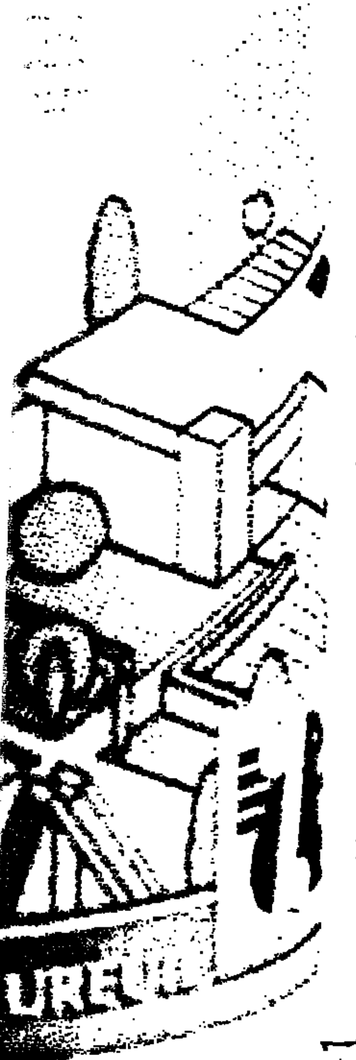
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1800	4,5 % 1973	1800	1773	1780	– 1 11
3570	C.N.E. 3 %	3600	3565	3565	– 0 97
220	Accor	206	205	205 10	– 0 43
780	Agence Havas	720	710	710	– 1 38
885	Europe n° 1	643	640	642	[illegible]
850	Facom	785	770	770	[illegible]
770	Fichet-Bauche	740	750	750	[illegible]
194	Financial	194 40	194	194	[illegible]
325	Gén. Belgique	308 50	300 30	300 20	– 2 69
520	Gén. Electr.	517	504	501	– 3 09
600	Gen. Motors	629	609	611	– 2 86
74	Goldfields	74 20	73 50	73 50	– 0 94
....	Gdmetropolitain	44 10	43 20	43 10	– 2 26
200	Harmony	217	211	205	– 5 52
35	Hitachi	34 65	33 75	34 40	– 0 43
630	Hoechst Akt.	586	563	566	– 5 11
79	Imp. Chemical	78	75 80	76	– 2 56
110	Inco. Limited	98 90	97 20	97 20	– 1 71
1060	IBM	1010	973	980	– 2 97
1410	Siemens A.G.	1395	1350	1350	– 3 22
139	Sony	135 10	132	131	– 3 03
215	T.D.K.	203 50	188	189	– 7 12
....	Toshiba Corp.	16	15 65	15 65	– 2 18
765	Unilever	782	754	754	– 3 58
825	Unit. Techn.	616	596	595	– 3 40
1200	Vaal Reefs	1276	1255	1237	– 2 98
575	West Deep	597	579	569	– 4 69
475	West Hold.	490	468	460 c	– 6 12
370	Xerox Corp.	360	348	350	– 2 77
2 48	Zambia Corp.	2 30	2 25	2 25	– 2 17

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 349	8 416	8 100	8 600
ECU	6 870	6 864	....	....
Allemagne (100 DM)	307 660	307 350	293	313
Belgique (100 F)	15 084	15 091	14 350	15 450
Pays-Bas (100 fl.)	272 970	272 670	261	281
Danemark (100 krd)	83 920	83 750	79	87
Norvège (100 k)	107 660	108 040	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 578	11 597	11 200	12
Grèce (100 drachmes)	7 722	7 715	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 947	4 955	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	368 440	368 950	380	384
Suède (100 krs)	103 530	103 850	99	106
Autriche (100 sch)	43 790	43 790	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 429	5 440	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 960	5 980	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 416	6 465	6 220	6 560
Japon (100 yens)	3 610	3 616	3 480	3 620

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/6
Or fin (kilo en barre)	101 100	101 000
Or fin (en lingot)	101 300	101 000
Pièce française (20 fr)	631	625
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	612	610
Pièce latine (20 fr)	581	581
Souverain	755	759
Pièce de 20 dollars	4125	4115
Pièce de 10 dollars	2015	2015
Pièce de 5 dollars	1301 25	.....
Pièce de 50 pesos	3905	3900
Pièce de 10 florins	621	623



Le Monde

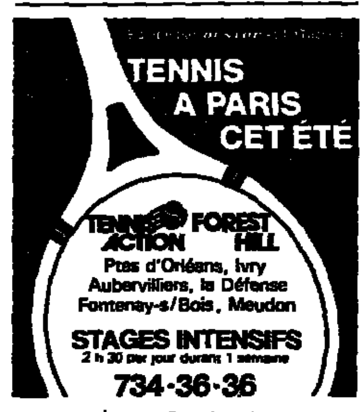
UN JOUR DANS LE MONDE

L'appel du 18 juin 1940

M. FRANÇOIS MITTERRAND AU MONT-VALÉRIEN

Pour commémorer l'appel lancé de Londres par le général de Gaulle, il y a quarante ans, M. François Mitterrand devait présider, lundi 18 juin, à 19 h 15, une cérémonie au Mémorial du Mont-Valérien où environ 4 500 résistants furent fusillés pendant l'occupation allemande. D'autre part, au nom du président de la République, une gerbe a été déposée dans la matinée sur la tombe du général à Colombey-les-Deux-Eglises.

De son côté, M. Pierre Mauroy assistait, dans la matinée, à une messe célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides à la mémoire des Français libres. Enfin, le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. Jean Laurain, devait présider, à 18 heures, la cérémonie de la Flamme, à l'Arc de triomphe.



LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES EN FRANCE

Rejet de la rigueur ou de ceux qui l'appliquent ?

Les Français ont montré depuis un an – et de façon surprenante – à quel point ils avaient pris conscience de la dureté des temps. Ils ont montré aussi – et cela est un autre motif de surprise – qu'ils étaient dans l'ensemble d'accord pour consentir plus d'efforts, pour accepter sacrifices et rigueur, sinon austérité. Presque toutes les enquêtes et les sondages le confirment. Et, si l'on en doutait, le calme que connaît notre pays achèverait de convaincre.

La gauche après ses erreurs initiales s'est lancée, à partir du printemps 1982, dans une politique de rigueur dont le pays n'avait plus le souvenir depuis très longtemps : blocage des salaires, impôts exceptionnels, augmentation des cotisations sociales, réduction des dépenses publiques, arrêt de l'embauche dans l'administration... On est loin maintenant de la gauche dépensière des années du Front populaire.

A l'évidence, la nouvelle politique menée par l'équipe au pouvoir correspond à l'idée que les Français se font des exigences du temps. D'où vient alors le rejet qu'a exprimé le corps électoral dimanche ? Rejet d'une politique jugée nécessaire ? Probablement pas, même si, sur tel ou tel point, les agriculteurs, les commerçants, les chômeurs ou les smicards peuvent juger que les sacrifices sont mal répartis et devraient être supportés par les autres. Alors le rejet d'une équipe et, de façon plus large, des partis de gauche qui appliquent cette politique ? L'hypothèse est plus que vraisemblable.

L'Institut national de la statistique effectue régulièrement des enquêtes auprès des ménages. Par leur ancienneté, leur suivi, leur caractère scientifique, ces enquêtes représentent des éléments très solides d'information. En mai, les réponses apportées ont été exceptionnellement pessimistes. Les Français sont maintenant très inquiets : inquiets de la montée du chômage qui va continuer, inquiets pour leur niveau de vie, inquiets pour leur capacité d'épargne. Sur un seul point les choses leur semblent s'améliorer : celui de l'inflation. Encore peut-on se demander si le ralentissement de la hausse des prix est véritablement perçu comme un progrès, dans la mesure où il s'accompagne d'un net ralentissement des salaires. Le paradoxe n'est qu'apparent dans un pays qui a vécu l'inflation des années 1968-1974 comme une période d'exceptionnelle amélioration du pouvoir d'achat...

Toujours est-il que l'inquiétude, le pessimisme, dominent maintenant. Difficile de dire si ces sentiments sont motivés par le prix qu'on sait devoir payer au rétablissement des équilibres financiers du pays ou s'ils expriment le peu de confiance accordée à l'équipe en place.

Les résultats de dimanche vont très certainement provoquer au sein de la gauche un débat différent, débat qui rebondit régulièrement à toutes les échéances difficiles : peut-on rétablir le pays en lui évitant la rigueur actuelle ? L'aile gauche du PS, le PC, répondent régulièrement qu'une autre solution existe, passant par plus de croissance économique, plus d'intervention de l'Etat. Mais comme ce discours était *grosso modo* celui de l'avant-mai 1981 et de l'immédiat après-mai 1981, on peut penser qu'il suscite maintenant en France une grande incrédulité.

On est alors conduit à croire que les Français – beaucoup de Français en tous les cas, – s'ils jugent inévitable la politique de rigueur maintenant pratiquée, estiment que la gauche n'est pas habilitée – ou pas capable – de la mener. Attitude logique : une équipe se présente au suffrage des électeurs en assurant qu'elle possède la solution de nos maux : l'Etat, en intervenant davantage, en prenant en main la plupart des grands leviers de commandes (on nationalise la quasi-totalité des banques et des entreprises industrielles de poids), va investir massivement, relancer la croissance, distribuer et redistribuer du pouvoir d'achat, embaucher.

Au-delà, et de façon plus profonde et plus aventureuse, les socialistes assurent que la vie peut être meilleure, le travail moins long, la compétition moins dure. L'idée de réduire la part du commerce extérieur dans notre économie est significative des croyances de l'époque, des vœux de la gauche, devrait-on dire : vivre entre Français au prix d'efforts moindres.

L'idée de la réduction de la durée du travail donne lieu à un gigantesque contre-sens : « vendue » par M. Jacques Delors au président de la République comme une solution possible au problème du chômage – solution qui implique baisse des salaires, travail de nuit, utilisation maximum des équipements, – elle réapparaît dans l'opinion publique comme la promesse d'une société plus détendue, plus heureuse, plus calme. On y retrouve, presque formulée, la certitude qu'après trente ans d'efforts les Français ont bien le droit de se reposer. Sorte de halte dans le bosquet paisible qui borde la route. L'ancien président du patronat, M. François Ceyrac, avait alors noté la coïncidence qui existait entre ces aspirations populaires et le style de M. Mitterrand, qui *« s'inspire un peu du vicaire savoyard, fait d'un certain romantisme apaisant, d'une certaine démarche tranquille et lente, le pas du promeneur sur les chemins de la campagne »* (1).

Le réveil est cruel, et la gauche a tort d'en faire porter la responsabilité à une reprise américaine qui ne fut pas au rendez-vous (on l'attendait en 1981), à une économie française qu'on aurait trouvée délabrée. Ces prétextes n'ont pas dissimulé les erreurs commises : relance imprudente dans un pays déjà habitué à trop consommer par rapport à ses possibilités, bouleversements structurels trop nombreux et parfois inutiles (l'impôt sur les grandes fortunes, par exemple, qu'on réduira par la suite à sa plus simple expression), impression donnée que la solution de nos problèmes réside davantage dans la redistribution que dans l'effort général. Le ton des premiers discours semble surgir d'un autre âge : on fustige les patrons, le profit et les gens de château. Langage de revanche, qui rappelle de biens mauvais souvenirs et choque beaucoup de Français, qui pourtant n'ont pas voté à droite...

Quand M. Mauroy dévalue le franc au printemps de 1982, et qu'il bloque les salaires jusqu'en novembre un rêve se brise. Beaucoup d'ouvriers ne le pardonneront pas au Parti socialiste et le disent à leurs députés. Le choc est si rude que le premier ministre – ou le président de la République – retarde la seconde phase de ce plan, une phase qui aurait dû suivre presque immédiatement : l'amputation du pouvoir d'achat par alourdissement de la fiscalité, des tarifs publics et des cotisations sociales. Mars 1983 arrive et met fin aux dernières illusions.

Le vote de dimanche sanctionne très logiquement une politique – dont l'utilité n'est probablement pas contestée – mais qui ne correspond pas – et de moins en moins – aux promesses de 1981. Sanction sur le fond, sanction sur la forme aussi, la gauche n'ayant jamais admis clairement ses erreurs et ses responsabilités.

Plus que de désarroi, c'est probablement de scepticisme qu'il faudrait parler pour juger l'impressionnant pourcentage des abstentionnistes. L'ancienne politique n'était pas appréciée, mais la gauche qui l'avait si vertement condamnée la continue et l'amplifie. S'il faut faire du Barre, ce n'est pas à la gauche de le faire. Se pose un problème de crédibilité. Quant aux électeurs de M. Le Pen, beaucoup semblent croire qu'il existe dans la France de 1984 des solutions simples à nos maux...

ALAIN VERNHOLES.

(1) *Le Monde* du 3 juillet 1981.

LA GUERRE DU GOLFE

Le roi Hussein de Jordanie se déclare prêt à envoyer ses troupes à l'aide de l'Irak

L'Irak a mis en évidence l'aspect précaire et partiel de la trêve conclue mardi 12 juin avec l'Iran, en accusant Téhéran d'une violation de l'accord et en réaffirmant sa volonté d'arriver, y compris par les armes, à des solutions globales. Les autorités de Bagdad ont en effet dénoncé samedi une *« violation »* de la trêve des bombardements des objectifs civils en accusant l'Iran d'avoir tiré dans la matinée quinze obus sur la localité de Sayed-Sadek (Kurdistan irakien).

Le général Ghassem Ali Zahir Nejad, chef d'état-major de l'armée iranienne, a cependant rejeté cette accusation en déclarant dimanche : *« Ces prétentions sont sans fondements. L'armée iranienne n'a ouvert le feu sur aucune ville irakienne depuis mardi. Ces mensonges ne sont destinés qu'à justifier le bombardement d'Abadan et de Khosrow-Abad. »* Abadan et un village de sa banlieue sud, Khosrow-Abad, au Khouzistan, ont été touchés vendredi par des obus irakiens, selon Téhéran, sept personnes étant blessées. Les autorités iraniennes ont toutefois évité de présenter cet incident comme une violation de l'accord conclu entre les deux belligérants.

Tout en menaçant l'Iran de *« riposte de représailles »*, le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, a adressé un message au secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, lui annonçant l'acceptation définitive par Bagdad des modalités de contrôle de la trêve. Il lui a également demandé d'envoyer *« rapidement en Irak l'équipe chargée de superviser l'accord pour constater la poursuite des bombardements des zones civiles par l'Iran »*.

De son côté, le général Maher Abdel Rachid, commandant du troisième corps d'armée irakienne, a déclaré qu'il était prêt à déclencher une *« offensive préventive »* devant l'imminence d'une attaque iranienne qui *« pourrait se produire dans quelques jours »*.

Enfin dans une interview à une chaîne de télévision britannique, le roi Hussein de Jordanie a déclaré que la Jordanie serait prête à envoyer ses troupes à l'aide de l'Irak ou des Etats arabes du Golfe *« en cas de besoin »* et si on lui demandait de le faire. Le roi Hussein a d'autre part estimé que les Etats-Unis ne lanceront pas de nouvelle initiative au Proche-Orient. *« Les Etats-Unis ont passé une alliance avec Israël, ainsi il leur est impossible de jouer le rôle que selon nous tous ils pouvaient jouer, comme super-puissance médiatrice, honnête et équitable »*, a déclaré le souverain. La situation au Proche-Orient est *« presque sans espoir »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

M. STASSE QUITTE L'ÉLYSÉE

M. François-Xavier Stasse conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République quitte l'Élysée. Ce départ était, semble-t-il, souhaité par M. Stasse depuis plusieurs mois, pour des raisons personnelles. M. Stasse est nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Le numéro du « Monde » daté 17-18 juin 1984 a été tiré à 419 694 exemplaires

Sur le vif

Sexe et politique

Vous me faites bien marrer avec vos grands airs étonnés : Le Pen-Marchais, égalité. Moi, je n'ai pas eu besoin d'attendre l'issue du scrutin pour savoir à quoi m'en tenir. J'étais sûre du résultat. J'avais mes informations : un sondage publié le mois dernier par le très sérieux *Sunday Times*. Sujet de cette enquête : l'incidence de la vie sexuelle des femmes sur la vie politique. On a établi ainsi un certain nombre de constantes que l'on peut transposer de ce côté-ci du Channel.

48 % des Françaises – près de la moitié, c'est énorme – ont voté pour la liste d'union de l'opposition. Contre 37 % des Français. De l'oreiller à l'isoloir, qu'est-ce qui caractérise la fan de Veil ou la groupie de Pons ? Pas la date de ses premières règles, non, là, rien de spécial. Elle les a eues exactement au même âge que ses sœurs du PC-PS ou du Front national : treize ans. Sauf si elle est gauchère. En ce cas, ça tombe à douze ans et cinq mois. Décidément précoce, la gauchère a entendu parler de la petite graine dès dix ans et cinq mois. Celle qui écrit de la main droite a dû ronger son frein jusqu'à douze ans et quatre mois.

Toujours dans la foulée de Veil, on garde sa virginité un an de plus que chez Marchais, Jospin ou Le Pen. Mais question travail au tapis, on rattrape le temps perdu en arrivant largement en tête avec 2,21 actes sexuels par semaine contre 1,82 à gauche et 1,65 à l'extrême droite. Passons au nombre de partenaires. Dans les coins Veil et Le Pen, c'est la java : 33 % de leurs supporters se vantant d'en avoir changé au moins une fois. A gauche, ce chiffre tombe à 26 %. Et 2 % des personnes interrogées n'ont pas pu répondre à la question : avez-vous eu des rapports sexuels avec un homme ou plus ? Elles ne savaient pas. Que voulez-vous, nous sommes comme ça, nous les nanas, distraites, légères, tête en l'air, incapable de retenir un nombre, fût-ce celui de nos amants.

Dernier point de cette étude extrêmement poussée : l'influence du timbre de la voix des électrices sur la couleur de leur bulletin de vote (rouge, rose, gris ou noir) n'a pas pu être mesurée de façon assez précise pour avoir valeur statistique.

Enfin, une intéressante indication pour Jospin : en Grande-Bretagne, ce sont les tenantes de la social-démocratie qui prennent le plus d'initiatives au lit. Il devrait peut-être en tenir compte d'ici à 1986.

CLAUDE SARRAUTE.

Le voyage de Jean-Paul II en Suisse a été marqué par la franchise et la fermeté

De notre envoyé spécial

Sion. – En quittant la Suisse pour Rome dans la soirée du 17 juin, après les deux dernières étapes de sa tournée de six jours – Lucerne, où il a rencontré quelque seize mille immigrés, et Sion, où il a ordonné des prêtres, – Jean-Paul II est revenu dans son discours d'adieu sur les qualités de ce pays qui, dit-il, *« occupe une place un peu privilégiée au cœur de l'Europe »*. Il a souligné que la Suisse *« a appris à faire cohabiter, dans le respect et la démocratie, des cultures et des confessions diverses, en équilibrant les courants distincts dans une complémentarité active qui va au-delà du simple compromis »*.

C'est du reste la familiarité des Suisses avec la démocratie directe fondée sur le référendum ainsi que sur l'attitude de franchise dans le débat politique qui ont le plus frappé lors de la visite pontificale. Plus qu'ailleurs, les chrétiens de ce pays ont tenu à faire entendre leurs voix, à rendre publics leurs points de vue, à dialoguer avec le pape.

Aucun incident

Avant l'arrivée de Jean-Paul II en Suisse, la presse avait beaucoup parlé des contestataires. En fait, il s'agissait de groupes catholiques ou protestants qui tenaient à faire connaître leur opinion sans perturber en rien la visite elle-même, qui s'est déroulée sans incident.

Parmi les lettres ouvertes adressées au pape et publiées avant son arrivée, l'une par un catholique, M. Arthur Bender, ancien conseiller d'Etat valaisan, dénonçait une certaine politique menée par la Suisse ; l'autre, par un théologien protestant, M. Jean-Marc Chappuis, soulevait la question du fonctionnement de la papauté dans l'Eglise universelle. *Jean-Paul II* a répondu, au moins indirectement, à ses deux interlocuteurs. A Fribourg, puis à Lucerne, il a évoqué le sort des immigrés et des travailleurs étrangers. A Berne, puis à Flühli, il a rappelé aux autorités suisses les devoirs qui leur incombent pour la promotion de la justice et de la paix, du fait de leur neutralité et de leur prospérité.

Quant aux questions religieuses, Jean-Paul II n'a laissé planer aucun doute sur sa conception de la papauté. Devant le conseil œcuménique des Eglises à Genève, il a réaffirmé avec force la primauté pontificale, comme *« pôle d'unité »* dans des discussions œcuméniques.

Ses réponses aux théologiens à Fribourg, et surtout au clergé à Einsiedeln, qui plaidaient pour une évolution de la doctrine catholique dans le domaine des ministères en faveur des prêtres mariés ou des femmes diaconesses, ou encore de la pratique sacramentel pour les divorcés et remariés, ont montré une intransigeance sans faille.

Par ses voyages pastoraux à travers le monde, Jean-Paul II entend *« confirmer la voix de ses frères »*, c'est-à-dire restaurer l'image d'une Eglise forte et unie. En Suisse, pays du pluralisme et du pragmatisme, où on parle clair, les questions et les réponses ont été exprimées publiquement et sans équivoque.

ALAIN WOODROW.



En Afghanistan

UNE OFFENSIVE SOVIÉTIQUE DANS LA PROVINCE DE HERAT AURAIT FAIT UN MILLIER DE MORTS DANS LA POPULATION

Un millier de civils auraient été tués dans la province de Hérat depuis le lancement, il y a deux semaines, d'une offensive soviétique, dans cette région de l'Ouest de l'Afghanistan, qui a contraint de nombreux maquisards à opérer un repli tactique, a annoncé, le samedi 16 juin à Peshawar (Pakistan), le chef du principal parti de la résistance, le professeur Burhanuddin Rabbani.

Le chef du Jamiat Islami a ajouté que plus de dix mille soldats des forces soviéto-afghanes, appuyés par de nombreux hélicoptères et bombardiers opérant, notamment, à partir de Tachkent, en URSS, avaient détruit ou sérieusement endommagé une cinquantaine de villages dans cette région de plaine située en bordure de la frontière iranienne.

Egalement à Peshawar, on apprend de sources officielles que deux avions afghans ont bombardé samedi des positions de la résistance proches de zones civiles, tuant six enfants et blessant une femme, près de Torkham, à la frontière pakistano-afghane.

Le gouvernement pakistanais a élevé dimanche une protestation à ce sujet auprès des autorités de Kaboul. – *(AFP.)*

A B C D E F G

